I
62
358

Revue de Rouen.

LIBRARY
MAY 6 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

DC
611
N841R4
1834

ROUEN. Impr. de NICETAS PERIAUX,
rue de la Vicomté, n° 55.

REVUE
DE ROUEN.

TOME TROISIÈME.

ROUEN,
AU BUREAU DE LA REVUE DE ROUEN,
55, RUE DE LA VICOMTÉ.

1834.

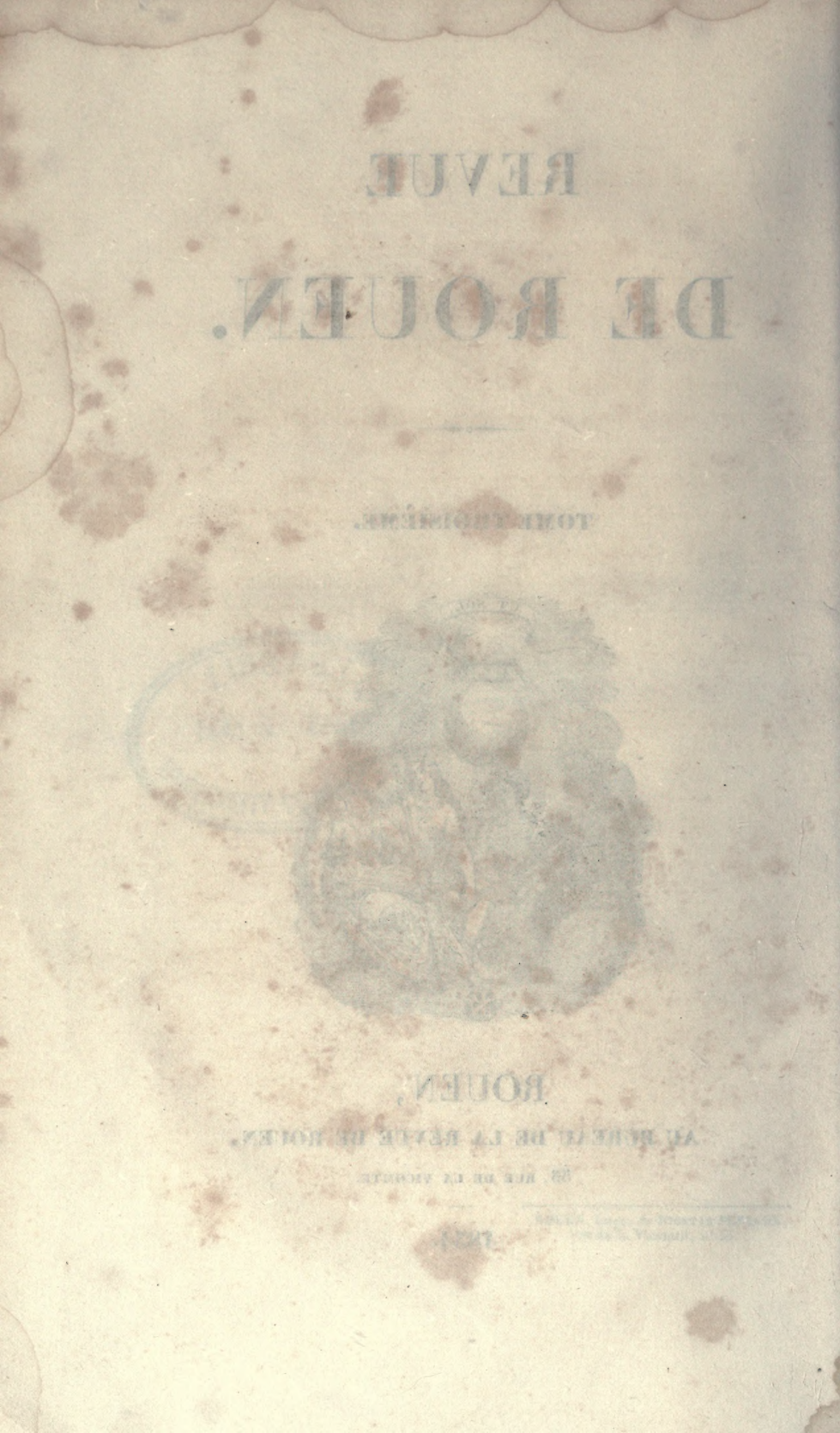

ESSAI

SUR LA RÉFORME PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE EN FRANCE,

Au 19e Siècle.

—

IIIe ARTICLE.

—

La théorie de la raison donnée par M. Cousin n'est, aux yeux de M. Lherminier, qu'*un amas de contradictions*, et le philosophe français, malgré sa pénétration profonde et sa vive intelligence, serait tombé *dans l'étrange illusion de vouloir accoupler des termes incompatibles ;* enfin, il se serait fait *plagiaire* pour produire un système absurde. Il est rare, dans les discussions scientifiques, de rencontrer une critique aussi amère, et nous avons pris soin de citer textuellement ses propres expressions, de peur qu'il ne vînt à quelqu'un la pensée de nous taxer d'exagération.

Si M. Cousin se fût avisé de prendre à Fitche la précision du *moi*, à Schelling la *spontanéité*, à Hégel la *réflexion*, pour, du tout ensemble, fabriquer une théorie, sans peine et sans frais, il serait infailliblement arrivé à une œuvre

bizarre et inintelligible. Aussi M. Lherminier affirme qu'à Paris personne n'a compris la théorie de M. Cousin ; l'éloquence du professeur lui obtenant du public grâce pour son ontologie. C'est à merveille : mais tenons pour certain alors que la foule studieuse et intelligente qui se pressait autour de la chaire de ce professeur accueillait avec transport ce qu'elle ne comprenait pas. A Berlin, néanmoins, au dire du critique, il en était tout autrement, et les penseurs d'outre-Rhin trouvaient *téméraire* et *frivole* la doctrine qu'on se gardait bien de concevoir en France, tout exprès, sans doute, pour l'applaudir sans inconvénient.

Quoi qu'il en soit de ces assertions singulières, dans lesquelles plus d'un homme impartial regrettera trop de suffisance et de légèreté, voyons si des termes incompatibles sont accouplés, si des contradictions sont accumulées dans le système de M. Cousin.

Il part de la conscience individuelle pour arriver à la raison impersonnelle, à l'absolu. Et où est donc le vice de cette méthode ? En descendant dans la conscience, nous apercevons que le sentiment nécessaire des vérités fondamentales y est empreint ; que les conceptions essentielles de la raison sont à elle et non à nous, et que nous ne pouvons les changer comme nous changeons à chaque minute nos résolutions et nos volontés. C'est là, nous l'avons dit déjà, ce qui constitue l'identité du genre humain, et si cet enseignement nous vient de la conscience, c'est par la conscience que nous nous élevons à la raison impersonnelle, et que nous la définissons douée d'une activité propre à elle-même, d'une spontanéité indépendante.

Mais, au moyen de la conscience individuelle, comment atteindre à l'idée de l'absolu ? J'avoue que je serais tenté de demander comment on pourrait y parvenir autrement, si

l'identité du genre humain n'est pas une chimère. Chaque homme trouve en lui-même le germe des idées qui le constituent un être sociable, moral et religieux, car ce n'est pas au hasard qu'est livré le soin de lui imprimer le triple caractère de sa destination; et, lorsque s'isolant de toutes préoccupations et de toutes les erreurs du raisonnement, il se réfugie au fond de la conscience pour en scruter les phénomènes, il y surprend l'aperception du moi, du fini, laquelle implique aussitôt et nécessairement celle de l'infini, de l'absolu. C'est à la réflexion, ensuite, dans son plein exercice, à rendre claires et complètes ces notions primitives. Le fait, ici, vient à l'appui de la théorie, car, si vous voulez vous rendre compte de votre existence, de celle du monde et de Dieu, vous ne commencez certainement pas par le raisonnement pour arriver à la conscience, mais vous partez de la conscience pour arriver au raisonnement. Sans doute les notions du moi, du non moi, et de l'absolu, y existent plutôt à titre d'inspiration, d'affirmation pure, que sous la forme d'un jugement logique et précis. Aussi la révélation instinctive de la conscience en exercice ne peut être autre chose que ce que M. Cousin appelle *aperception*. Quant à la *réflexion*, elle analyse ce qui existe déjà; elle ne crée pas le phénomène, mais elle le dégage, l'éclaire et lui donne une expression définitive; elle ne produit pas par elle-même les idées constitutives de la raison humaine, et comme elle n'agit que successivement, à condition de la mémoire, elle peut se préoccuper de l'un des élémens de la raison au préjudice de l'autre. Elle est sujette à l'erreur.

Il nous semble donc qu'il n'existe ni contradictions, ni termes incompatibles dans la théorie de M. Cousin, basée sur la distinction de la spontanéité et de la réflexion. Si nous sommes dans l'erreur, la faute en est vraiment à M. Lherminier, qui

n'a pas cru convenable d'appuyer la gravité de ses critiques par une explication scientifique. A notre avis, c'était un devoir.

Mais, M. Cousin, dit-on, a pris Kant pour point de départ! Oui, mais pour le combattre; car Kant déclarait qu'il était impossible à l'homme d'arriver à la connaissance de l'absolu, et M. Cousin a pensé que cette impossibilité n'existait pas.

Il s'est servi de Fitche pour déterminer la précision du *moi;* de Fitche qui, suivant M. Lherminier, identifie l'idée de l'absolu avec la plus haute expression de l'homme même! Comment se fait-il donc que M. Cousin ne veuille voir, dans cette idée de l'absolu, de l'infini, qu'un des trois élémens indivisibles qui composent le fonds de la conscience humaine?

Schelling a fait de la perception de cette idée une *intention purement mystique*, Hégel une hypothèse logique; et ces doctrines s'excluaient réciproquement; car l'une expliquait tout par une inspiration mystérieuse, l'autre par la force de la réflexion. Or, M. Cousin a donné aux vues de Schelling plus de rectitude et de réalité; à la place de mysticisme, il a mis l'observation psycologique et ses résultats rationnellement analysés dans la spontanéité et l'aperception. Il est allé plus loin. Il a senti qu'il était impossible de s'arrêter à ce premier phénomène, et que s'il était le germe, l'ébauche des idées essentielles à la raison, la réflexion seule en était le complément et la fin. De la sorte, M. Cousin ne s'est traîné à la suite ni de Hégel, dont il a répudié la doctrine exclusive, ni de Schelling, dont il a modifié le système, soit en l'appuyant sur une base philosophique, soit en y introduisant un élément qui n'y était pas.

Loin de nous, d'ailleurs, comme on le voit, la mauvaise prétention de nier les longues et laborieuses études de M. Cousin sur la philosophie allemande. Quand il eut,

après M. Royer-Collard, achevé l'examen de l'école écossaise, il voulut continuer la pénible carrière de ses recherches, et c'est à lui, j'en atteste le souvenir de ses élèves, que nous devons la révélation éclairée des travaux du kantisme. Le cercle de ses méditations s'est agrandi avec Fitche, Schelling, Hégel, dont l'analyse opiniâtre a creusé si avant dans les mystères de la pensée. Mais, en puisant aux bonnes sources, en s'aidant de la chaîne des temps et des doctrines, il a rectifié ce qui était erreur, il a développé ce qui était incomplet; et, dans cette tâche, que nul autre n'aurait eu peut-être la force et le courage d'accomplir, il y a large et honorable part pour les créations intellectuelles du philosophe français.

Quand un esprit supérieur apparaît dans le monde, il exerce une haute influence par la manifestation de ses propres idées ou par le développement de celles qu'il a trouvées toutes faites; chacun des systèmes qui ont régné sur l'humanité n'a pas été la propriété d'un seul homme. Né dans un siècle, il devait quelquefois aux efforts d'un autre siècle son crédit, sa consistance, son perfectionnement réel; on pourrait citer plus d'une doctrine fondamentale qui n'appartient exclusivement, ni à tel homme, ni à telle époque, ni à telle nation. C'est que l'action de l'intelligence individuelle a ses limites comme la durée de notre existence, et que les progrès de l'homme ne s'opèrent qu'à la double condition du concours des esprits et de la succession du temps. Ainsi, les générations qui voient éclore un principe, ne sont presque jamais celles qui le saluent arrivé au rang et à l'autorité d'un système. Le siècle qui finit transmet au siècle qui commence le dépôt de ses acquisitions; celui-ci, par le travail des intelligences, augmente, modifie ce qu'il a reçu, jusqu'à que ce que d'autres doctrines surgissent, destinées à alimenter, à leur tour, l'activité humaine.

Cette loi générale explique le principe si souvent invoqué par l'observation historique, que les hommes de génie se succèdent, mais ne s'isolent pas. L'étude du présent et du passé est pour eux la garantie de l'influence qu'ils auront sur l'avenir : si, au moment de leur existence, un principe fécond a été jeté dans la société, leur mission est de l'étendre et de le propager, avec ce que leur puissance intellectuelle y ajoute, comme un cachet particulier.

Or, ceci, vrai pour les hautes théories sociales, s'applique également à toutes les sciences spéculatives qui intéressent la moralité de l'homme. Prenez pour exemple la science philosophique et ses périodes diverses. Platon hérite des idées de Socrate; mais, se frayant bientôt une route plus large, il formule un système qui, plus tard, sera ravivé par l'école d'Alexandrie, avec les modifications d'une époque nouvelle. Bacon et Descartes proclament l'autorité de la raison, de la méthode, et tout un siècle exploite cette grande idée à laquelle tant d'hommes célèbres ont dû la direction et le succès de leurs études; puis viennent les fondateurs du spiritualisme, de la sensation, du mysticisme, etc. Ne croyez pas que leurs créations soient pures de toute réminiscence et de tout emprunt, car ils ont profité des traditions du passé, et leurs travaux passeront à des disciples qui, perfectionnant, agrandissant l'œuvre, diront : « *ceci est à moi* », et nul ne songera à répondre : « *ceci est un plagiat* ».

Ces considérations, parce qu'elles sont l'expression d'un fait universel et nécessaire, n'ont échappé à aucun de ceux qui se sont livrés à l'étude des idées et de l'histoire de leur développement philosophique. Elles n'ont pas manqué non plus à M. Lherminier, qui s'en est même préoccupé au point de ne voir aucun progrès réel dans la philosophie allemande, sous le prétexte qu'elle ressemblait trop à la philosophie

grecque, antérieure de deux mille ans. Mais, vis-à-vis de M. Cousin, l'auteur *des Lettres berlinoises* s'est tout-à-coup réfusé à l'enchaînement des doctrines procédant les unes des autres, et il n'a voulu admettre au rang des métaphysiciens le fondateur de l'école éclectique française, qu'à charge par lui de renoncer au bénéfice de ses études sur les anciens et les modernes, et de répudier toute idée qui serait grecque, écossaise ou allemande.

C'est là une excessive rigueur que la raison condamne, parce que nul ne saurait échapper à ses rudes atteintes, pas même M. Lherminier. Un journal littéraire[1] n'affirmait-il pas tout récemment que, malgré son dédain pour les travaux d'exportation exécutés par l'éclectisme, ce savant professeur n'en avait pas moins recours à la méthode éclectique? Ne disait-il pas que *l'introduction à l'étude du droit* était une revue historique dont le fonds scientifique appartenait principalement à la théorie de Kant, et qu'on retrouvait les idées de Hégel dans *la philosophie du droit?* Et encore, ne pourrait-on pas soupçonner que c'est à M. Cousin lui-même que M. Lherminier doit ses vues principales sur l'observation historique? Mais, pour nous, M. Lherminier n'a fait que ce que tout homme de sens et de travail doit faire : il n'a pas repoussé une bonne méthode, parce qu'elle était toute préparée; il ne s'est pas arraché à l'influence d'un système juste et fécond, parce qu'il appartenait à Kant, à Hégel ou à Cousin : pour nous encore, M. Lherminier a pourtant créé, et ses œuvres ne sont pas un plagiat.

A Dieu ne plaise, au surplus, que les réflexions qui précèdent laissent après elles aucune impression fâcheuse. L'autorité de M. Lherminier est imposante, et ses critiques ne

[1] L'Europe littéraire, article *de la Philosophie générale*.

tendaient à rien moins qu'à dépouiller M. Cousin de la haute influence philosophique que ses travaux lui ont justement acquise; il fallait donc en rendre compte, et signaler une erreur qui pouvait s'accréditer sous la garantie d'un nom déjà célèbre. Enfin, dissimuler des attaques dirigées contre une théorie scientifique, c'est convenir ou de sa faiblesse ou de son usurpation, et nous croyons que l'œuvre de M. Cousin n'a pas à redouter de pareils reproches.

Après avoir déterminé les élémens de la raison humaine, il convenait de reconnaître les lois qui président à leur action dans la société. L'étude abstraite de la raison dans l'individu, constitue une science particulière qui n'est que le point de départ de la philosophie. L'homme, en effet, ne vit pas isolé; ses facultés n'existent qu'à la condition d'exercice et de progrès; et, quand on a observé la pensée en elle-même, on éprouve le besoin d'assister au spectacle de son développement dans l'humanité. Telle est la transition nécessaire de la psychologie à la philosophie de l'histoire.

Cet ordre de travaux, si logique d'ailleurs, a été accepté par M. Cousin. Celui qui croyait à la spontanéité et à l'identité du genre humain, comme à un dogme infaillible, devait trouver une éclatante confirmation de ses doctrines dans l'observation historique, car l'humanité, à travers toutes ses révolutions, ne saurait perdre ses caractères élémentaires. En un mot, M. Cousin avait signalé, à l'aide de la méthode spéculative, trois idées nécessaires à la raison; savoir, le fini, l'infini, et leur rapport; mais, à côté de cette méthode, il plaçait, pour contrôle, la méthode historique ou expérimentale. Force était donc de demander à l'histoire des faits la preuve du système des idées.

Ici, notre tâche, si ardue quand il s'agissait d'analyser un système métaphysique, précis, serré, sobre de paroles,

mais riche de faits et de déductions, se réduit à retracer les traits généraux de cette théorie philosophique qui fit l'objet du cours de M. Cousin, en 1828. Dans le champ large de l'observation historique, le traducteur de Platon pouvait enfin réaliser la plus chère de ses espérances. On le sait, du reste, le but de ses efforts était de replacer la philosophie sur son antique piédestal, et de lui rendre en France son auréole de gloire ! Nous nous rappelons comme alors le sentiment des études philosophiques se réveilla vif, ardent, impatient de recherches et de résultats, et comme le professeur, à son tour, avec la profondeur de ses vues et la haute éloquence de sa parole, parut bien comprendre la mission régénératrice qu'il venait accomplir !

Ce qui est fondamental dans l'individu doit se retrouver dans le développement de l'espèce. Donc, l'histoire de l'humanité n'est rien autre chose que l'histoire de la manifestation progressive des trois élémens essentiels de la raison. Mais ceux-ci, par cela même qu'il s'agit d'un progrès, ne doivent apparaître dans leur plus grande activité que successivement. Il implique, par exemple, que l'idée de l'infini, et tout ce qui s'y rattache dans les actes et les croyances de la société, soient dominans au moment même où l'idée du fini et ses conséquences obtiendraient la plénitude de leurs applications. La réflexion, avec sa marche successive, n'est-elle pas partout identique, dans le monde comme chez l'individu?

Il y aura donc nécessairement trois époques principales dans l'histoire, trois époques différentes, consacrées au développement spécial de chacune des idées constitutives de l'humanité; il faudra bien aussi qu'il se rencontre trois ordres distincts de populations appelés à donner la vie à la pensée, qu'ils doivent représenter; enfin, trois théâtres différens, car l'influence naturelle du climat, de la position géographique

est incontestable; ici, elle favorise tel genre d'activité sociale; là, elle le comprime, pour en féconder un autre.

Ouvrez donc l'histoire, mais, avant d'interroger les annales de ce monde, prenez garde à l'erreur; vous ne l'éviterez que par une intelligence complète de l'étude que vous allez faire. Ainsi, quoique chaque époque soit la reproduction d'une idée fondamentale, ne vous attendez pas à la considérer chez tous les peuples de la même période, sous un égal degré d'évidence et de saillie; souvent même, l'idée prédominante n'est pas exempte de contradiction ou de mélange; elle a son existence multiple, ses nuances diverses; enfin, le germe des autres idées co-existe, encore que le temps de leur réalisation ne soit pas venu : dans cet immense mouvement des hommes et des nations, séparez les motifs accessoires de la tendance générale, irrésistible, qui se révèle par l'imposante apparition des œuvres du génie, les grands hommes résument leur siècle.

D'un autre côté, à quels termes réduire le progrès social? Qu'est-ce qui constitue la civilisation? Ces questions sont encore à résoudre avant tout examen historique. En effet, prenez une époque que vous sachiez être destinée à formuler la domination de l'idée de l'infini; votre dessein est de vérifier cette donnée, comment y parviendrez-vous? Quelle classification assigner aux faits si nombreux, si variés de cette époque? Or, toute civilisation se réduit au développement normal de l'utile, du juste, du beau, du saint et du vrai; chaque époque principale, pour être complète, devra donc représenter, dans son sein, l'industrie, l'état, l'art, la religion, la philosophie, et tout cela sous l'empire d'une idée commune, expression générale de l'époque, idée du fini, de l'infini, ou de leur rapport.

Cherchons encore : la philosophie est la science de la vérité, l'exercice de la réflexion libre, voulant se comprendre elle-

même, ainsi que ce qui l'entoure; elle n'a point avec l'industrie, l'état, l'art, la religion, un simple rapport de coïncidence, mais un rapport certain de supériorité; elle vient *après eux*, parce que le dernier effort de l'homme est celui qu'il tente pour arriver à l'idée du vrai en soi; elle vient *nécessairement*, parce que l'homme ne peut pas rester étranger aux besoins de la vie intellectuelle. Il suit de là que « les formules métaphysiques sont l'expression dernière d'une « époque, et que quand on caractérise avec elles cette époque, « on ne fait que tirer de son sein ce qui y était contenu, ce « qui, se développant d'abord naïvement dans la forme « extérieure de l'industrie, de l'art, de la religion et de la « politique, revient sur soi-même dans sa généralité et sa « profondeur, sous la forme philosophique. » (*Cours de l'Histoire de la philosophie.*)

Maintenant que nous possédons tous les procédés d'examen, déroulons cette vaste scène historique, demandons au monde la preuve que son développement est identique à celui de l'individu, et que l'humanité, pour accomplir ses destinées, réalise successivement les idées de l'infini, du fini et de leur rapport, de la même manière que la réflexion les dégage du fond de la conscience de l'homme.

Et d'abord, aussi loin que vous remontiez, c'est l'Orient et son antique civilisation. Là, les élémens subsistent; mais l'un d'eux, l'élément religieux, règne sur tous les autres et les absorbe; la théocratie moule la forme de l'état et des lois; l'industrie n'a pas d'essor; l'art cherche des proportions colossales, et, dans un vaste continent, avec ses déserts, ses hautes montagnes, les populations restent immobiles sous la main du despotisme religieux. La philosophie existe, mais enveloppée dans la religion, car, à part quelques maximes de morale et de justice, le raisonnement ne s'exerce qu'au profit du dogme et du culte.

Donc, cette civilisation de l'Orient est tout entière à l'idée de l'unité, de l'immensité, de l'infini, et, de même que la conscience de l'homme débute par cette idée, de même aussi l'humanité a commencé par elle l'accomplissement de ses destinées progressives.

Mais la civilisation fait un pas. Du centre de la haute Asie, elle descend en Grèce et en Italie, dans ces pays coupés de rivières, assis entre deux mers intérieures, disposés à des communications faciles et rapides. Il semble que le temps du progrès soit arrivé. En effet, le commerce s'étend avec les entreprises maritimes; l'énergie individuelle se revèle enfin, substituant, dans l'état, la liberté et la démocratie à l'unité absolue et despotique de l'Orient. L'art reçoit aussi une direction nouvelle; il se départ des conceptions gigantesques, bizarres. Ce n'est plus à l'infini qu'il tend par ses œuvres; il crée, il anime avec les règles du goût, la mesure, la variété et le mouvement; et, parce que l'homme a trouvé le sentiment de sa dignité, l'art prend la forme humaine comme le type de la beauté; la religion, elle-même, passe du symbolisme naturel au symbolisme anthropomorphique.

Évidemment, la civilisation grecque et romaine réalise l'idée du fini, de la variété, en même temps qu'elle retient quelques souvenirs de la civilisation orientale; la philosophie, qui est la formule dernière de toute époque, doit, cette fois, tracer un profond et lumineux sillon dans le monde. Aussi, la voyez-vous rejetant toute forme symbolique, pour ne plus se manifester que par la réflexion. C'est à Socrate que la philosophie doit son émancipation, puisque c'est lui qui a proclamé la légitime autorité du raisonnement.

Mais la troisième époque est-elle venue, celle qui doit profiter des résultats acquis, établir ce rapport du fini à l'infini, de l'unité à la variété, et préparer ainsi à l'humanité la plus

large et la plus belle carrière de progrès et d'amélioration? Qui sait l'avenir? Qui voudrait se hasarder dans les hypothèses même les plus consolantes? Personne assurément. Mais, au moins, les faits sont à nous : quels enseignemens peut-on en tirer?

Le mouvement socratique a mis plus de dix siècles à s'épuiser. Le christianisme est venu, mélange de deux idées du fini et de l'infini, rapportant tout à Dieu, et immolant Dieu fait homme pour le salut du monde. Il a présidé à la formation lente et pénible des élémens de la civilisation moderne, dont le centre est en Europe et les rayons par tout l'univers.

L'industrie, l'art, l'état, se sont reconstruits à l'abri de la foi religieuse, et la philosophie, refugiée dans les cloîtres, ne se montra long-temps qu'avec les argumens de la scolastique. Enfin, quand le christianisme s'arrêta, soit parce que l'unité de croyances était rompue, soit parce qu'il s'était affaibli par d'incroyables efforts d'activité, la réflexion sortit tout armée du milieu des débats théologiques. Bientôt apparut Descartes élevant cette réflexion à la hauteur d'une méthode, et créant ainsi, non-seulement l'indépendance, mais encore la force désormais irrésistible de la pensée. Que de conquêtes intellectuelles se sont opérées depuis ce moment! que de modifications dans l'industrie, les lois, l'art et la politique! Ne semble-t-il pas que la société soit entrée dans la dernière et solennelle époque où tous les élémens de progrès doivent lutter d'énergie, et concourir à un mouvement universel, dont nul n'oserait prédire la vitesse et la durée?

Résumons. — L'observation psycologique est confirmée par l'observation historique; les inductions sont d'accord avec les faits. Ce qui existe dans la conscience se retrouve dans l'humanité. Les élémens nécessaires du développement de la

raison individuelle se reproduisent dans le développement social, au même titre, aux mêmes conditions, dans le même ordre, et la philosophie devient, à son tour, la lumière de l'histoire, ou, pour mieux dire, l'histoire de la philosophie devient l'histoire de l'humanité.

Nous regrettons d'affaiblir les vives couleurs du tableau tracé par M. Cousin. Une foule de précieux détails échappe à l'analyse la plus consciencieuse, et ce n'est qu'en lisant l'ouvrage lui-même, qu'on peut exactement saisir le rapport intime des idées qui le composent. Nous n'ignorons pas qu'on a reproché aux vues de M. Cousin l'abus des formes systématiques et une unité de principes plus apparente que réelle; mais notre but est moins de critiquer sa théorie que de l'exposer fidèlement au jugement d'autrui.

Qu'on la juge donc, mais que ce soit seulement après un grave et légitime examen; car il est des hommes qui ont rendu trop de services à la science, pour qu'on ait jamais, à leur égard, le droit d'une critique sans estime ou sans labeur.

Les travaux de M. Cousin sur les lois du développement de la pensée dans l'individu et l'humanité, devaient le conduire à une idée générale et définitive, base d'un système nouveau. Cette idée, c'est qu'il n'y a point d'erreur absolue, c'est que l'erreur n'est que l'expression incomplète d'une vérité. Ce système, c'est l'*éclectisme*. — Lorsque nous en rendrons un compte détaillé, le temps sera venu d'examiner aussi son influence philosophique et sociale.

G. R. (Rouen).

La Mort de Sylvain Bailly,

MAIRE DE PARIS.

Scènes historiques. *

.....Il est mort comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

(HENRIADE.)

(Ce poème a obtenu un Accessit au concours de l'Académie Française.)

LA SCÈNE EST A PARIS. (12 novembre 1793.)

SCÈNE PREMIÈRE.

L'HOMME DE LETTRES, LE MONTAGNARD.

L'HOMME DE LETTRES.

Non, je ne retiens plus la douleur qui m'oppresse!
Dût l'échafaud répondre à ma voix vengeresse
Et ma tête rouler aux pieds de la terreur,
Je veux à nos tyrans jeter un cri d'horreur!

* Cette pièce était accompagnée de notes historiques; on les a retranchées, pour occuper moins de place dans la *Revue de Rouen*. Le lecteur pourra consulter la *Biographie Universelle* sur les faits qui ne seront pas présens à sa mémoire.

Jeune homme, ouvre les yeux, vois tomber sans défense
La vieillesse débile ou la riante enfance,
Et le crime, debout sur un monceau de morts,
Dans l'ivresse du sang étouffer ses remords!
Vois les beaux-arts en pleurs, la justice exilée,
Avec les Girondins l'éloquence immolée,
La pitié sanglottant sous un voile de deuil,
Et la vertu qui suit Malesherbe au cercueil.
Science, honneur, talent, gloire, quand tout succombe,
La tête de Bailly manquait à l'hécatombe!

LE MONTAGNARD.

Leur sang a dû couler sous le glaive des lois.
Indignes citoyens qui se vendaient aux rois,
Esclaves toujours prêts à reprendre leur chaîne,
D'un pays fier et libre ils méritaient la haine :
Ils sont morts! et le peuple, en broyant sous ses pieds
Des traîtres que l'Europe a long-temps soudoyés,
Brise de l'ennemi la dernière espérance....
Le plus saint des devoirs est de sauver la France!

L'HOMME DE LETTRES.

C'est trop d'unir l'insulte à l'horreur du trépas;
Égorgez la vertu, ne la flétrissez pas!
Quoi! Bailly, des tyrans le perfide complice?
Ah! dans ce triste jour témoin de son supplice,
Quand il monte peut-être au fatal tombereau,
N'était-ce pas assez de la main du bourreau?
Écoute-moi, jeune homme, et puisses-tu connaître
L'un des grands citoyens que la France a vus naître!

LE MONTAGNARD.

Parle, mais avant tout la patrie!....

L'HOMME DE LETTRES.

O Bailly !
Trente ans à ton foyer comme un fils accueilli,
Partageant tes travaux, animé de ta flamme,
Qui, mieux que moi, connut les grandeurs de ton ame?
Jeune encor, son génie, oublieux des plaisirs,
Cherche aux plaines du ciel de sublimes loisirs.
Comme l'aigle, il s'élance à la voûte azurée,
Poursuit dans ses détours la comète égarée,
Compte les feux lointains allumés dans l'éther,
Mesure les anneaux qui pressent Jupiter,
Et, dans ce livre immense où Dieu seul peut écrire,
Lui, passager d'un jour, il sait apprendre à lire!
Son œil, à la clarté des célestes flambeaux,
D'un monde qui n'est plus découvre les tombeaux,
Et, moderne Platon, sous l'astre qui le guide
Il voit du sein des flots renaître l'Atlantide.
Mais soudain, de son vol abaissant la hauteur,
Il est là, quand le pauvre appelle un bienfaiteur.
Conduisant par la main la riante espérance,
Bailly parcourt l'asile où gémit la souffrance,
Et près de l'indigent il s'arrête, joyeux
D'essuyer les longs pleurs qui tombent de ses yeux.
O jardin d'Acadême! ô retraite du sage!
Combien de fois, caché sous ton épais ombrage,
Promenant au hasard et son ame et ses pas,
Il a pris tour à tour la lyre et le compas,
Ou, rêvant le bonheur de sa patrie ingrate,
S'il n'était Pythagore, il me montrait Socrate.....
Vieil ami, cœur sublime, illustre citoyen,
Que n'ai-je pu donner mon sang au lieu du tien!
Tu vivrais! et la France, après sa nuit d'orage,
Eût réclamé ton bras pour gagner le rivage!
Mais de nos décemvirs l'atroce inimitié
Frappe le dévouement et proscrit la pitié!

LE MONTAGNARD.

Pourquoi ces vains regrets ? Si haut qu'on le renomme,
En face du pays qu'est-ce aujourd'hui qu'un homme ?
Torrent dont vingt ruisseaux précipitent le cours,
Qui jamais ne recule et qui marche toujours,
La grande république entraîne dans son onde
Rois, sujets, mœurs, beaux-arts, tous les débris d'un monde,
Et si devant ses flots Bailly s'est arrêté,
Il a dû s'engloutir, par la vague emporté.

L'HOMME DE LETTRES.

Oui, pour chaque Français qui tombe une maxime !
Un mot pour colorer l'affreux aspect du crime,
Un sophisme et du sang ! . . . . — Mais toi, dans l'âge heureux
Où le cœur ne craint pas les élans généreux,
Oses-tu de Bailly calomnier la gloire ?
Interroge ces lieux remplis de sa mémoire,
Demande aux grands, au peuple, au monde, à l'avenir,
Quel nom lègue à la France un plus beau souvenir.
Ici, la liberté, soleil qui vient d'éclore,
L'entend d'un cri d'amour saluer son aurore.
Là, dans ce jour fameux qui fait trembler vingt rois,
Il jure de mourir ou d'exhumer nos droits;
Et son mâle serment, prompt comme la lumière,
De cités en cités, de chaumière en chaumière,
Vole éveiller la France, et la France debout
Cherche en vain ses tyrans. . . . l'homme libre est partout.
Mais, autour de Bailly, quelle immense famille !
C'est le peuple : son bras efface la Bastille,
Puis il demande un chef, et deux cent mille voix
Font au grand citoyen le plus grand des pavois.
Doux instans ! jours tissus d'espoir et d'allégresse,
Lorsqu'aux transports joyeux de la commune ivresse,

Bailly, de ses vertus et de fleurs couronné,
Souriait et pleurait, de sa gloire étonné!....
Vous qu'il a dérobés au lion populaire,
Quand la pâle famine irritait sa colère,
Vous qu'il a défendus, et vous qu'il a nourris,
Je vous atteste! Et toi, cité reine, ô Paris,
Lève-toi tout entier! dis-nous, je t'en adjure,
Si son cœur était bon, si son ame était pure!
Ah! du dernier sommeil s'il eût alors dormi,
Toute la France en deuil sur sa tombe eût gémi;
Séjour des demi-dieux, la patrie éplorée
Eût ouvert ton enceinte à son ombre sacrée;
Mais, quand le ciel épargne un si glorieux nom,
L'exécrable échafaud, voilà son Panthéon!

LE MONTAGNARD.

La roche Tarpéïenne est près du Capitole:
Bailly, des citoyens l'espérance et l'idole,
A trop vécu d'un jour, et sa chute a vengé
Le peuple au Champ-de-Mars lâchement égorgé.

L'HOMME DE LETTRES.

Le peuple!.... de brigands une horde flétrie,
Qui s'armait du poignard pour frapper la patrie;
D'ignobles factieux qui brisaient à la fois
La liberté, le trône et les plus saintes lois!
Et tu viendrais ici leur applaudir!....

SCÈNE II.

LE GIRONDIN, L'HOMME DE LETTRES, LE MONTAGNARD.

LE GIRONDIN.

O crime!
O de nos temps affreux déplorable victime!
Fallait-il voir tomber le malheureux Bailly?

L'HOMME DE LETTRES.

Eh bien ! sur l'échafaud son cœur a-t-il failli ?
A-t-il, au sombre aspect de son dernier naufrage,
Démenti cinquante ans d'honneur et de courage ?....
Mais j'en crois sa vertu qui défiait le sort !

LE GIRONDIN.

Oui, d'un cœur intrépide il a bravé la mort.
On eût dit que son ame, ici-bas prisonnière,
Sublime et triomphante à son heure dernière,
Pour saluer de loin la douce liberté,
Voulait se recueillir dans toute sa fierté.
Mais, tandis qu'à mourir la victime s'apprête,
Quand il ne lui faut plus que présenter sa tête,
Dire au pays natal l'irrévocable adieu,
Et dans un long regard se confier à Dieu;
Lorsqu'aux mains du bourreau le glaive se balance,
Et que, s'enveloppant d'un lugubre silence,
Tout un peuple immobile attend, le cou dressé,
Qu'un dernier râlement dans les airs ait passé....
A ce moment suprême, un cri part de la foule;
Effroyable tonnerre, il monte, gronde, roule,
Éclate, et l'on entend crier de toutes parts :
« Au Champ-de-Mars, Bailly ! le traître au Champ-de-Mars ! »
Soudain, comme un vautour acharné sur sa proie,
Un vil peuple, enivré d'une infernale joie,
Le saisit et l'emporte entre ses bras sanglans,
Derrière l'échafaud traîne ses cheveux blancs,
Et, de ces forcenés l'hiver même complice!
Ajoute ses frimats à l'horreur du supplice!
Mais lui, calme et serein, d'un front majestueux,
Il s'avance à travers ces flots tumultueux
Comme un triomphateur qui dédaigne d'entendre
L'insulte qu'à ses pieds la haine ose répandre;
Et, de ce noble cœur par tous les vents battu,
Les lueurs de la foudre éclairent la vertu.

L'HOMME DE LETTRES.

Gloire, gloire immortelle à son ame romaine !

LE MONTAGNARD.

Eh quoi ! des Français.....

LE GIRONDIN.

Non : tigres à face humaine,
Ces féroces brigands, souillés de tant d'excès,
Dans leurs cœurs avilis n'ont plus rien de français.....
Leur vengeance, du moins, sera-t-elle assouvie ?
Et, dans le Champ-de-Mars, libre enfin de sa vie,
Bailly recevra-t-il la faveur de mourir ?
Vain espoir ! je les vois, en hurlant, accourir.
O lâches attentats ! ô cruelles tortures !
Comment des assassins vous peindre les injures,
Ce drapeau qu'à ses yeux on agite enflammé,
Son auguste visage à demi consumé,
Des plus viles fureurs cet horrible mélange,
Ce tumulte, ces cris, ces poignards, cette fange,
Et, malgré tant d'affronts, l'héroïque vieillard
Écrasant ses bourreaux d'un sublime regard !
« La mort ! » demandait-il d'une voix mâle et fière,
« La mort ! j'attends de vous cette grâce dernière ! »
Non, tu ne mourras point ! Par un peuple effréné
Autour du Champ-de-Mars indignement traîné,
Tu dois encor subir plus d'un infâme outrage !....
Mais ses membres glacés ont trahi son courage ;
D'un long frémissement son corps a tressailli,
Et la foule disait : « Quoi, tu trembles, Bailly ?
« Tu trembles ! » — « C'est de froid, » répond-il ; et sa tête,
Comme un phare éclatant, dominait la tempête.

Eh bien! le fer! le fer pour vaincre sa fierté!
Le fer! il vengera notre orgueil irrité!
Ils disaient, et Bailly, généreuse victime,
Jette encor aux brigands un dédain magnanime;
Puis il baisse le front, puis il ferme les yeux,
Et tombe.... Sa grande ame avait fui dans les cieux.

L'HOMME DE LETTRES.

Non, le tigre affamé, non, l'hyène en furie
N'auraient pas tant de rage et tant de barbarie.
Voilà donc tes amis, jeune homme!

LE MONTAGNARD.

O liberté,
Gloire à ton nom! opprobre à la férocité!
Mais c'en est trop : demain je vole à la frontière;
J'y reverrai la France, elle est là tout entière.
Adieu!

L'HOMME DE LETTRES.

Puisse le glaive, aux mains de nos guerriers;
Pour cacher ces forfaits, les couvrir de lauriers!
Et toi, dont l'échafaud n'a laissé que la gloire,
Puisse la France, un jour, fidèle à ta mémoire,
Dans les cœurs généreux lui dresser des autels,
Et consacrer ta mort par des chants immortels!

A. G. (Arrondissement du Havre.)

DÉPART DE CHAMOUNI

POUR

le Grand Saint-Bernard,

PAR LA TÊTE-NOIRE.

(Troisième fragment d'un Voyage en Suisse.)

Nous partons de Chamouni le 11 juillet 1829, à huit heures du matin. Notre fidèle guide Tournier Loiseau, et deux mulets, complètent notre caravane. Des nuages épais passent sur nos têtes avec une inconcevable rapidité, quoique une brise légère nous rafraîchisse à peine le visage. Ce phénomène est fréquent dans les vallées de la Suisse; on voit ces vapeurs voyageuses parcourir l'espace avec vitesse, se briser contre les rochers, et cependant il semble qu'aucune puissance ne les mette en mouvement : le feuillage reste immobile et l'air silencieux. Ces vapeurs humides, glissant ainsi à peu de distance de terre, présagent presque toujours des pluies abondantes.

Ce ne fut pas sans nous retourner bien des fois vers ses glaciers et leurs colonnes d'azur, vers le Mont-Blanc et son dôme de nacre, et tout son océan de neige et de frimats, que nous nous éloignâmes de Chamouni, dont le souvenir sera pour nous de toute la vie. Nous traversons, dans sa longueur, cette délicieuse vallée, et cheminons vers la Valorsine. Avant de pénétrer dans cette gorge si sauvage et si sombre, nous franchissons un sentier étroit et escarpé, borné à droite par un torrent de l'aspect le plus pittoresque. Ses eaux bouillonnantes se précipitent par une pente rapide, et, sans cesse embarrassées par des masses immobiles de granite, elles écument, blanchissent, et semblent un métal en fusion, s'échappant avec furie des anfractuosités de la terre.

La Valorsine est d'une affreuse aridité, surtout à son extrémité la plus voisine de Chamouni; elle n'a pour limites que des roches nues et sans végétation. Quelques sapins s'aperçoivent à peine sur leurs cimes rembrunies, et leurs rameaux desséchés attestent encore l'âpreté de ces lieux stériles. Le *rhododendron ferrugineum* pare cependant de ses éclatantes couleurs ces hideuses montagnes. Partout on retrouve ce charmant arbrisseau, et la nature ne s'en montre nulle part aussi prodigue que dans les lieux les plus tristes et les plus abandonnés. Quand on a dépassé le glacier du Buet, la vallée prend un aspect moins aride; quelques arbres verts couronnent les rochers, dont la teinte noire et les formes bizarres impriment à l'ame une inexplicable terreur. Nous marchons, en nous éloignant un peu de notre chemin, vers la Barbeline, cascade encore peu connue des voyageurs et d'une beauté remarquable. Elle tombe avec fracas du sommet d'un rocher dont les fissures la divisent en deux bras inégaux qui s'enlacent et se confondent bientôt dans leur chute, et disparaissent dans un abîme d'une épouvantable profondeur. Nous reprenons aus-

sitôt notre route ; la pluie commence à tomber ; nous entrons dans la Tête-Noire.

Quelle horrible montagne que la Tête-Noire ! On a pratiqué dans ses flancs livides et déchirés des chemins d'une incroyable difficulté. Presque toujours on a sous les pieds de sombres précipices, d'où s'élèvent des troncs de sapins rompus, des angles de rochers perçant la terre ; et au fond de tout cela le torrent de l'eau noire qu'on ne voit pas, mais qu'on entend mugir, et qui serait la sépulture du malheureux qu'une imprudence y précipiterait ! Si l'on détourne les yeux de cet horrible spectacle, ou si l'on fait quelques pas pour s'en éloigner, on voit sur sa tête de noirs rochers qui surplombent menaçans, et comme prêts à vous écraser. Des ouvriers travaillaient alors à tracer de nouveaux chemins, et on les voyait de si loin et si haut contre les rochers, qu'ils semblaient des hirondelles occupées à maçonner leurs nids. Je n'ai rien vu d'un aspect plus affreux que la Tête-Noire ; le ciel obscurci par d'épaisses vapeurs, une pluie abondante qui tombait depuis quelques heures, donnaient encore à ce passage une physionomie plus imposante et plus terrible. Assurément je le conseillerai toujours aux voyageurs qui recherchent les fortes émotions, mais jamais aux personnes faibles et craintives.

Après une marche longue et pénible au milieu des abîmes, et de tout ce que la nature peut offrir à l'homme de sinistre et de redoutable, nous arrivons à Trient, hameau du Bas-Valais, composé de quelques chaumières bien pauvres, bien enfumées ; dans l'une d'elles, nous trouvâmes une belle et gracieuse femme qui nous servit du pain noir et du jambon rôti, repas délicieux, sur ma foi, pour des voyageurs qui parcourent les montagnes, car dans les montagnes on a toujours faim. Il nous fallut quelques instans pour sécher nos vêtemens, réchauffer nos membres transis et réparer nos forces

épuisées; puis, il nous fallut encore nous reconnaître dans cette habitation si étrange, si singulière, et dont nous n'avions aucune idée. D'abord, on nous fit entrer dans la cheminée, car c'est dans la cheminée, voyez-vous, qu'on fait salon, qu'on attend le dîner et qu'on s'entretient des événemens de la route. Nous y trouvâmes réunis plusieurs voyageurs partis comme nous, le matin, de Chamouni, mais qui avaient suivi une autre direction, et avaient préféré le Col-de-Balme à la Tête-Noire. Ne croyez pas que la cheminée dont je vous parle ait rien de commun avec ces vastes foyers de nos campagnes de Normandie, sous lesquels vous voyez le soir assis, en fumant leur pipe, les garçons de ferme et le berger; ce n'est pas ça du tout : la cheminée, dans certains châlets suisses, est un cône carré, sans aucune autre ouverture que celle par où s'échappe la fumée et pénètre le jour, et une petite porte latérale, par laquelle on s'y introduit; le feu s'allume au milieu de cet appartement, qui n'a de plafond que la voûte céleste, et de meubles, que quelques escabelles. Remarquez encore, qu'ainsi que toute la maison, c'est en planches qu'est construite cette cheminée, assez large à sa base pour recevoir quinze ou vingt personnes, et assez étroite à son sommet, pour que la pluie et la neige n'y pénètrent pas trop abondamment.

Quand notre jambon fut rôti, nous le suivîmes dans la salle à manger. Là c'est beaucoup mieux : deux fenêtres un peu plus grandes qu'un soupirail, laissent entrer le jour et nous permettent de distinguer l'ameublement. Une table sans nappe, deux bancs de bois mal ajustés, voilà tout; mais aussi, sur les refends en bois, que de milliers de noms écrits au crayon, à la plume, à la pointe du couteau! et parmi ces noms, il y en avait d'illustres, je vous le jure, et que je ne citerai pas, parce qu'il faudrait commencer par lord Byron,

et qu'après celui-là il n'en faudrait pas nommer d'autres. Nous remerciâmes notre hôtesse de son jambon rôti, de son pain noir et surtout de son accueil si affectueux, et nous nous remîmes en route. Après quelques heures de marche, nous fûmes en vue de la plaine de Martigny, l'une des plus belles contrées du Valais, et que traverse, dans toute sa longueur, le chemin du Simplon, droit, symétrique comme un ruban blanc tendu sur un tapis vert. Nous marchions dans l'admiration de cette belle et vaste plaine, en descendant la côte longue et rapide de Trient, quand tout-à-coup ce spectacle disparut à nos yeux. Nous étions entrés, sans nous en apercevoir, dans un nuage épais qui nous enveloppait de toutes parts, et nous rendait invisibles les uns aux autres : nos voix même n'avaient plus leur timbre accoutumé, et c'était à peine si, en nous parlant, nous pouvions nous reconnaître. On rencontre assez souvent, dans les montagnes, ces masses de vapeurs qui vous entourent et semblent vous isoler de la terre. Nous perçâmes peu à peu ce voile épais, et nous revîmes Martigny, où nous arrivâmes à huit heures et demie du soir.

Martigny est une petite ville du Valais, située sur les bords de la Dranse, rivière qui naît dans le Saint-Bernard, et qui roule ses eaux avec une effrayante impétuosité; elle fut inondée dans le mois de juin de l'année 1818, par la rupture du glacier le Gietroz, derrière lequel les eaux s'étaient amassées depuis long-temps. Le torrent se précipita de la montagne avec fureur et fut si rapide dans sa course, que les habitans, surpris au milieu du jour, eurent à peine le temps de se sauver : plus de quarante personnes y périrent. Le maître de l'hôtel où nous étions descendus — c'était à l'hôtel du Cygne — mourut victime de son dévouement; il se noya en cherchant à secourir quelques-uns de ses voyageurs. Sa veuve nous donna ces tristes détails. On voit encore sur les murs de cette maison

une ligne noire qui indique la hauteur à laquelle s'élevèrent les eaux. Nous y passâmes la nuit, en songeant plus d'une fois au Gietroz et à ses inondations.

Le lendemain matin, avant de quitter cette petite ville, rivale du mont Hymette par l'excellence de son miel, je cherchai vainement dans son église les inscriptions romaines dont parle Ebel; je les demandai à tout le monde, et tout le monde *ignorait;* je les demandai au bedeau, sorte de gens qui possèdent ordinairement, à l'usage des étrangers, leur affaire sur le bout du doigt : il me répondit qu'à sa connaissance les Romains n'avaient rien écrit dans l'église de M. le curé. Je montai ensuite au sommet de la tour du vieux Château, et ne pus jamais apercevoir le lac de Genève, quoique l'air fût d'une admirable transparence, et quoique l'annonce encore Ebel. Je ne suis pas bien certain, quelque bonne volonté que j'y misse, d'avoir aperçu Sion, capitale du Valais, et pourtant l'écrivain allemand me l'avait encore promis. Tout bien considéré, je serais tenté de croire qu'Ebel a parlé de confiance de toutes ces choses, et ce serait mal à lui, car moi, je croyais fermement à ses paroles; et en vérité j'ai dû passer à Martigny pour une dupe ou pour un ignorant, et c'est toujours désagréable. Dans ma mauvaise humeur contre Ebel, je me rappelai avoir lu quelque part qu'un marin passant, en mer, à vingt lieues du pic de Ténériffe, l'examina au moyen de sa longue vue, puis écrivit sur son journal que les habitans lui avaient paru d'un caractère doux et sociable. Au reste, ce n'est point peine perdue que de monter au sommet de la tour du vieux Château, car si l'on n'y voit ni lac ni capitale, on y jouit au moins d'une fort belle vue : d'un côté, c'est le chemin du Simplon; de l'autre, c'est le canton de Vaud, Saint-Maurice, la plaine de Martigny et la Pisse-Vache, cascade bien plus belle que son nom.

A dix heures du matin, nous quittons Martigny et partons pour le Saint-Bernard; il nous fallut nous séparer de notre honnête guide, Tournier Loiseau, et ce fut assurément un chagrin pour nous et pour lui; mais, dans la république du Valais, on n'est pas libre de se faire conduire par qui l'on veut: les guides y sont organisés en syndicat, et chacun marche à son tour. Celui que le sort nous désigna servit de conducteur aux deux chevaux attachés à notre petit char de côté; nous n'eûmes pas à nous en plaindre, mais ce n'était pas notre Tournier Loiseau qui nous avait guidés au Breven, sur les crevasses de la mer de glace, à la source de l'Arveyron, et qui, partout, s'était montré intelligent, actif et dévoué. Nous marchons pendant quelque temps entre la Dranse et des montagnes escarpées; le chemin n'offre pas un danger réel, cependant il faut que le postillon soit attentif : une imprudence ou une maladresse pourrait être fatale; assis de côté dans ces petits chars de trois places, les voyageurs se voient souvent comme suspendus au bord d'affreux précipices, et le chemin est quelquefois si rapide, qu'il est prudent de mettre pied à terre et de précéder sa voiture. Nous traversons les villages de Saint-Branchiez et d'Orsières, et nous apercevons de loin, entre deux montagnes, la jolie vallée de Bagne. Après quatre heures de marche, nous arrivons à Liddes, bourg assez considérable, où nous arrêtons pour dîner; c'est là que nous laissons notre char, la route cessant d'être accessible aux voitures. C'est une mauvaise étape que Liddes; l'auberge y est malpropre, les maîtres y sont peu prévenans et le dîner détestable; aussi en partîmes-nous aussitôt que nos chevaux furent rafraîchis et chargés de leur fourrage, car à l'hospice du grand Saint-Bernard on ne nourrit pas les chevaux. Notre caravane s'était augmentée de plusieurs personnes que nous avions trouvées à Liddes, et qui en partirent comme nous pour la même des-

tination. C'est un des plus vifs plaisirs qu'on éprouve dans les montagnes, que de rencontrer ainsi des voyageurs qui marchent au même but, qui courent la même fortune que vous; là, point de façons, point d'étiquette: on se recherche, on se rapproche, parce qu'on se sent utile l'un à l'autre; on s'associe, en quelque sorte, de forces et de courage; on se trouve plus résolu contre la fatigue et les dangers, et, si c'est un compatriote qu'on trouve ainsi loin du pays, quelle indicible joie remplit le cœur! car, en lui, on revoit sa famille, on revoit ses amis, sa patrie! On le connaît à peine, mais c'est égal, c'est un compatriote, et on l'aime comme un frère, comme un ami de toute la vie. Rien n'éveille plus de sympathies entre les hommes que ces rencontres loin du sol natal, et souvent l'amitié la plus dévouée, la plus durable, n'a pas eu d'autre origine.

Il y avait deux heures que nous marchions depuis notre départ de Liddes, quand nous arrivâmes à Saint-Pierre, joli village bien peuplé, et où l'on voit, à droite, près de l'église, une borne romaine d'une parfaite conservation. On le traverse dans sa longueur, et on en sort par une porte pratiquée dans une muraille surmontée de créneaux et percée de meurtrières. Cette porte s'ouvre sur un pont, sous lequel s'écoule un torrent qui vient de la Valsorey. Un peu plus loin, nous trouvâmes la vallée de Prou, large enceinte inculte, sauvage et couverte de cailloux, dont la surface lisse et arrondie atteste qu'elle fut autrefois le vaste lit d'un torrent, resserré aujourd'hui dans de plus étroites limites. C'est à l'extrémité de cette vallée, et après avoir franchi le torrent qui la traverse, qu'on s'engage dans le grand Saint-Bernard; à partir de ce point, on a près de trois heures de marche avant d'arriver à l'hospice.

On ne peut rien imaginer de plus hideux que ces monta-

gnes amoncelées l'une sur l'autre, et d'un vert livide et cadavéreux; on croit voir d'énormes reptiles enlacés, tant sont bizarres et variées les couleurs et les formes de ces roches chauves et jaspées çà et là de quelques flocons de neige. Pas un buisson, pas une mousse n'en cachent la nudité; pas un oiseau ne trouble le silence de cette affreuse solitude; tout est muet, tout est mort : c'est le néant! Au-dessus de ces rochers, repliés sur eux-mêmes et noircis par le temps, s'élève le mont Vélan, droit, majestueux et enveloppé de neige comme d'un vaste linceul. Je fus distrait de l'impression douloureuse que me causaient ces tristes lieux, par un récit naïf que me fit notre guide, qui s'était plus particulièrement attaché à ma personne, parce que, comme lui, j'étais à pied. Voici textuellement ses paroles : « Vous voyez bien, Monsieur, ce torrent qui coule tout près de nous, c'est la Dranse. Eh bien! quand monsieur Bonaparte passa par ici, il y a bien des années de cela, avec tous ses soldats et tous ses canons, que nos mulets portaient bien malgré eux, les pauvres bêtes [1], son cheval fit un faux pas, et le cavalier allait être emporté par le torrent, quand mon cousin, qui habite Saint-Pierre, dans une maison qui lui appartient ma foi, le retint par le collet de son habit et le sauva. M. Bonaparte lui dit : « Que veux-tu, mon ami, pour ta récompense? Veux-tu « venir avec nous, tu ne manqueras de rien. » — Bien obligé! Mon cousin ne voulait pas quitter Saint-Pierre, il refusa; même que M. Bonaparte eut la délicatesse de lui donner douze cents francs pour acheter une maison, ce qu'il a fait, et une belle encore, où il vit bien portant et bien heureux. »

Ainsi donc, la destinée de tant d'hommes, de tant de

[1] Cet homme me dit que chaque canon, séparé de son affût, était porté en travers sur le dos de deux mulets.

nations, a été quelques secondes incertaine dans la main d'un guide!! Cette anecdote, qu'aucun historien de Napoléon n'a racontée, paraît pourtant certaine; le guide qui le sauva vit encore à Saint-Pierre. On l'appelle Napoléon, comme à Chamouni Balmat est appelé Mont-Blanc. Les religieux de Saint-Bernard conservent aussi la tradition de cet événement, et ne doutent nullement qu'il ne soit arrivé.

Les chemins pratiqués dans le grand Saint-Bernard s'aperçoivent à peine, et le voyageur qui s'y engagerait sans guide s'exposerait à l'inévitable danger de s'y perdre pour long-temps, peut-être pour toujours. Nous gravissions depuis plus de deux heures ces sentiers escarpés, quand nous aperçûmes à notre droite un petit bâtiment en planches, dont la couverture descendait jusqu'à terre; nous nous en approchâmes, et nous vîmes des ossemens humains et le cadavre encore frais d'un voyageur qui, deux mois auparavant, avait trouvé la mort dans ces lieux terribles. Il était assis, le dos appuyé contre le mur et enveloppé d'un drap blanc que les religieux de l'hospice lui donnèrent pour sépulture. Le guide qui nous accompagnait nous apprit que ce malheureux, engagé seul dans les montagnes, épuisé par la fatigue, s'était étendu sur la terre la tête appuyée sur son sac, et s'y était endormi; le sommeil, dans ces régions froides et élevées, est trompeur, et presque toujours il donne la mort. En montant au Breven, nous avions nous-mêmes éprouvé cet irrésistible besoin de dormir, que notre guide ne nous permit de satisfaire que pendant quelques minutes.

Le cœur oppressé de ce triste spectacle, nous continuons notre marche, et à huit heures et demie du soir nous apercevons l'hospice du grand Saint-Bernard, sur le point le plus élevé du passage qui conduit de la Suisse en Italie. Peu avant d'arriver, nous eûmes à franchir des neiges amassées dans une

gorge étroite, et les mulets de la caravane s'y enfonçaient souvent jusqu'aux jarrets. Nous étions encore à quelque distance du but de notre pélerinage, que déjà l'un des chiens qui secondent si merveilleusement les religieux dans leurs recherches à travers les montagnes, était au milieu de nous. Ses démonstrations *amiteuses*, l'empressement avec lequel il allait à chacun de nous faire une politesse, nous présagèrent un bon accueil : notre espoir ne fut pas trompé. Nous trouvâmes au haut du perron qui conduit à la porte de l'hospice un religieux qui semblait nous attendre : sa physionomie douce et noble inspirait à la fois la confiance et le respect. C'était le père Barras, clavendier de l'établissement, et chargé à ce titre de recevoir les étrangers et de pourvoir aux besoins matériels de l'hospice. Il nous fit un accueil plein d'empressement et de bonté, et nous introduisit dans cet asile où, placée entre Dieu et les hommes, la charité se montre et si grande et si pure! Nous entrâmes de suite au salon, où se trouvaient réunis plusieurs anglais, qui nous avaient devancés de quelques heures. C'est là qu'on nous servit à souper. Le père Barras en fit les honneurs avec l'aisance et la grâce que donnent les habitudes du monde. Dix-sept voyageurs occupaient la même table, et tous reçurent de cet excellent homme les témoignages d'une égale bienveillance. Après le repas, il ouvrit un piano, et nous fîmes, pendant quelques instans, de la musique, à laquelle il parut prendre plaisir, et nous, nous étions heureux de faire ce qui paraissait plaire à un homme que nous aimions déjà. Je remarquai sur le lambris, au-dessus du piano, un tableau consacré à rappeler le passage du Saint-Bernard par l'armée française : on voit, sur le premier plan, Napoléon, sous l'habit de général, au milieu d'un groupe de religieux avec lesquels il s'entretient ; plus loin, ce sont ses immortelles phalanges qui défilent et qui marchent sur l'Italie

pour y trouver des *souliers* et du *pain*. Au Saint-Bernard, on parle de Napoléon avec respect; sa mémoire y est chérie et honorée. C'est justice et reconnaissance, car Napoléon a voulu l'indépendance de la république du Valais. Avant de quitter le salon, nous ouvrîmes une des fenêtres situées à son extrémité, et le spectacle le plus imposant s'offrit à nos yeux : le ciel était pur et parsemé d'étoiles; la lune éclairait d'une lueur pâle et mélancolique ces tristes montagnes jetées là comme les débris du monde, et le Vélan, blanc de neige et de frimats, et les dominant toutes, semblait présider à cette scène silencieuse. A ce moment, le père Barras me prit la main, et me dit avec un sourire amer : « Voyez ce Vélan, voyez ces noirs rochers! ne sentez-vous pas le froid qui vous glace le visage? » Il y avait dans ses paroles un accent qui me pénétra; il me sembla que cela voulait dire : Conçoit-on que des hommes consentent à s'ensevelir tout vivans dans cette solitude. Ah! sans doute, on le conçoit quand c'est un autre espoir que celui des récompenses terrestres qui les soutient et les anime. Si j'ai mal interprété votre pensée, pardonnez-moi, homme respectable et bon, car assurément ce ne seront jamais, ni la reconnaissance, ni la vénération, qui me feront faute pour vous.

Une vieille gouvernante se présenta pour nous conduire à notre chambre; elle nous précéda dans un escalier qui conduit à un long corridor voûté; une grille en fer finement découpé sépare le côté de cette galerie destiné aux voyageurs de celui où reposent les religieux. Après avoir fait quelques pas, nous arrivons à notre cellule, numéro 5. Nous y trouvons trois lits, c'était deux de plus qu'il ne nous fallait, deux glaces à bascule et un ameublement fort convenable pour un hospice. Chaque lit était couvert de son édredon, précaution indispensable dans ces régions glacées. Le froid

s'y faisait vivement sentir, malgré le 12 juillet, malgré l'épaisseur des murailles et les doubles châssis dont chaque fenêtre est garnie. Je dormis peu pendant cette nuit passée au Saint-Bernard; ma tête était pleine de trop d'impressions, et, pour dormir, il faut cesser de penser, quoiqu'en disent certains psychologues. Plusieurs fois j'entendis le bruit des avalanches qui retentissent et résonnent comme un tonnerre souterrain. Rien ne jette dans les esprits une terreur plus profonde que ces roulemens lointains et répétés qui s'affaiblissent d'écho en écho, et s'éteignent comme une voix qui se plaint et gémit!

A cinq heures du matin, le tintement de la cloche annonça la messe, et nous nous préparâmes à y assister. En sortant de notre cellule, nous tournons à droite, et, au bout du corridor, nous nous trouvons à l'orgue, qui déjà se faisait entendre. Ce n'est pas trop que ces voix d'airain pour résister à l'âpreté du climat, et les poitrines les plus robustes ne pourraient, sans danger, se livrer aux chants de l'église dans cette atmosphère de glace et de frimats. Nous descendons un escalier de quelques marches, et nous sommes dans la nef, où, assis sur un banc de bois, nous entendons l'office. Ce fut la seule occasion que nous eûmes de voir tous les religieux réunis: ils étaient au nombre de douze, et occupaient le chœur; le Supérieur était à l'autel. Leur costume consistait en une soutane noire, une pélerine d'un rouge écarlate et un capuchon de même couleur. Dans le jour, ils ne conservent que la soutane, et leur tête est couverte d'un bonnet carré. Ils appartiennent à l'ordre des Augustins, et leur hospice fut fondé, dans le dixième siècle, par Bernard de Menthon, pour secourir les voyageurs égarés et recevoir les malheureux. Mille voix s'élèveront pour proclamer que ces hommes respectables remplissent avec conscience et fidélité le vœu de

leur généreux fondateur. La messe était à peine terminée, que le père Barras revint à nous. « Nos prières ne sont pas longues, nous dit-il, c'est bientôt fini; maintenant, pour tout le reste du jour, nous appartenons aux hommes. » Il nous fit remarquer les peintures qui ornent la voûte du chœur; elles ont conservé une fraîcheur, une vivacité de coloris fort remarquables, quoiqu'elles soient d'une époque très éloignée. Les stalles destinées aux religieux sont enrichies des plus fines sculptures; ce n'est pas pourtant là ce que l'église du Saint-Bernard possède de plus précieux. On voit, d'un côté de la nef, un mausolée en marbre blanc qui couvre les restes du général Desaix, mort pour la France dans les plaines de Marengo. Son cadavre, embaumé par les ordres de Napoléon, fut apporté à l'hospice, où ce monument lui fut élevé. Le jeune héros est étendu sur la terre, mourant dans les bras d'un soldat; son coursier est près de lui, dans l'attitude de l'abattement et de la douleur. Comment donc la France n'a-t-elle jamais réclamé ces restes précieux d'un guerrier qui mourut autrefois l'un des premiers pour son honneur et son indépendance? — De l'autre côté de la nef, et vis-à-vis Desaix, on voit une relique fort brillante de sainte Faustine, donnée par Léon XII à l'hospice du Saint-Bernard. Notre bon religieux ne nous parut pas moins fier de posséder la dépouille d'un français mort pour la gloire et la patrie, qu'heureux de la munificence du chef de l'Église, et il nous fit, avec un égal empressement, les honneurs de ces deux trésors. Après avoir salué les cendres de notre illustre compatriote, et nous être inclinés devant sainte Faustine, nous suivîmes le père Barras dans une promenade qu'il nous proposa autour du couvent. Il nous fallut, pour sortir, traverser un appartement qui précède le salon: nous nous y arrêtâmes devant un marbre noir,

sur lequel on lit, gravée en lettres d'or, l'inscription suivante:

Napoleoni primo Francorum imperatori semper augusto,
Valesianæ restauratori semper optimo,
Ægyptiaco, bis Italico semper invicto,
In monte Jovis et Sempronii semper memorando,
Rêpublica Valesiæ grata. II DECEMBRIS MDCCCIV.

Je vous l'ai déjà dit, Napoléon est en grand honneur au Saint-Bernard, et les religieux, qui parlent souvent de la marche d'Annibal dans les Alpes, ne le font jamais sans associer à ce grand nom celui de notre grand homme.

L'hospice présente extérieurement un aspect fort triste; il remplit une gorge étroite resserrée entre de hautes montagnes; on ne voit autour de lui ni arbres, ni verdure. Il est au bord d'un petit lac dont les eaux semblent noires parce qu'elles sont très profondes; il était encore gelé en grande partie, et pourtant c'était le 13 juillet. Deux constructions s'élèvent près de l'établissement principal; l'une est vis-à-vis; elle est tout en pierres, et présente l'angle aux montagnes les plus voisines de l'hospice. M. Barras nous dit que ce bâtiment les protégeait contre les avalanches; on y couche aussi des voyageurs quand le nombre en est très considérable. L'autre sert d'entrepôt pour le commerce de la Suisse avec l'Italie. Nous parcourûmes pendant quelques instans un chemin étroit, demi-circulaire et taillé dans le roc. C'est là que les religieux ont leurs jardins, et quels jardins! En vérité, vous ne vous en doutez guère. Figurez-vous ce qu'on donne aux enfans pour s'amuser, quelques poignées de terre étendue çà et là: voilà les jardins du Saint-Bernard; on y cultive des épinards et de la chicorée. En continuant notre promenade, nous arrivons à un espace

assez régulier, nommé *Plan de Jupiter*, parce qu'en ces lieux, et du temps où les Romains régnaient en Europe, s'élevait un temple dédié au roi de l'Olympe. On voit encore quelques ruines qui percent la mousse, et les religieux se livrent quelquefois à des fouilles, d'où ils obtiennent des antiquités dont ils font collection. Nous fîmes encore quelques pas, et le père Barras nous dit en souriant : « Nous sommes maintenant en Italie » ; et il nous fit remarquer un fragment de rocher informe, gisant sur la terre, et sur lequel sont sculptées, à l'une des extrémités, les armes du Valais, et à l'autre celles des états de Sardaigne. C'est là qu'il nous raconta qu'après un procès soutenu contre le roi sarde, qui prétendait les avoir pour sujets, ils gagnèrent leur cause, et perdirent des revenus considérables ; qu'ils préféraient, après tout, la pauvreté dans leur république du Valais aux libéralités du roi de Sardaigne. Un peu plus loin, on voit une grande croix en pierre, élevée par la reconnaissance et la piété de deux voyageurs échappés à la mort. Ce monument, si simple, mais qui parle si puissamment à l'ame, est d'un noble et imposant effet dans ces lieux abandonnés ; ces montagnes arides, noires et déchirées, sont mille fois plus hautes que lui, et il semble les surpasser de toute la hauteur du ciel !

Si l'on regarde un peu plus loin encore, on distingue un petit bâtiment nommé *Hospitalette ;* il est inhabité, mais les portes en sont ouvertes, et chaque jour les religieux y font porter du pain, du fromage et du vin, que le voyageur prend en passant, s'il ne veut pas se détourner pour aller jusqu'à l'hospice.

On revoit un peu de végétation au plan de Jupiter ; les rochers sont couverts de mousse et parés de quelques fleurs, parmi lesquelles j'ai distingué le *sylene acaulis*, aux fleurs

nombreuses et serrées, et qui, privées de tiges, reposent immédiatement sur la pierre et la recouvrent comme une tapisserie ; le *gentiana bavarica*, charmante plante dont la corolle élégante et azurée ressort si bien sur un fond de neige, et beaucoup d'autres espèces que M. Barras me parut fort bien connaître, car c'est un homme distingué, que M. Barras; son esprit est cultivé, sa conversation est pleine d'intérêt et d'instruction. C'est le seul religieux que j'aie entretenu au Saint-Bernard; je n'ai vu les autres qu'à l'église et ils m'ont paru n'avoir que peu de rapports avec les étrangers. C'est aussi celui qu'il importe le plus de connaître, car la force de sa constitution lui a permis de résister depuis vingt ans aux rigueurs du climat, et il est conséquemment le mieux instruit de tout ce qui peut intéresser le voyageur. Les religieux ne font ordinairement qu'un court séjour au Saint-Bernard, et aussitôt qu'ils se sentent la poitrine irritée, ils redescendent à Martigny, résidence de leur communauté, et d'autres frères vont les remplacer. Le père Barras m'écrivait, au mois d'avril 1830 : « Le froid n'a pas été rigoureux ; le thermomètre « n'est descendu qu'à *vingt-un degrés et demi*, et les neiges, « peu abondantes cette année, commencent à nous laisser « apercevoir une ou deux marches de notre escalier. » Quelles régions, grand Dieu ! que celles où on se félicite de n'avoir à supporter qu'un froid de vingt-un degrés, et où on se réjouit de ne plus voir sur le sol, et autour de sa maison, que huit ou dix pieds de neige! M. Barras ne fait d'absences de l'hospice que pour aller dans les principales villes de la Suisse et du Piémont, solliciter la charité publique pour la conservation de ce pieux établissement, car ses revenus sont si bornés, qu'ils suffiraient à peine au tiers des dépenses que nécessite l'hospitalité qu'on y exerce si généreusement. — Mais revenons à notre promenade. Nous nous rapprochons du couvent en

suivant les bords du lac, et nous nous trouvons bientôt près de la morgue du Saint-Bernard; c'est un petit bâtiment qui n'a de jour qu'une porte grillée, et qui sert de sépulture aux malheureux qu'on trouve morts dans les montagnes. C'est un épouvantable spectacle que ces cadavres assis contre le mur et enveloppés de leurs linceuls en lambeaux. On en voit d'accrochés à la muraille : ceux-là sont les plus anciens. Il en était un qui semblait darder sur nous d'effrayans regards sa physionomie conservait l'expression des tourmens dans lesquels il avait dû mourir; ses orbites, d'une blancheur éclatante, faisaient un horrible contraste avec la peau noire et desséchée qui couvrait son visage. Je vis aussi un squelette de femme, qui tenait dans ses bras un squelette beaucoup plus petit; c'étaient les restes d'une pauvre mère qu'on avait trouvée morte dans les neiges, son enfant sur son sein. Je demandai au père Barras pourquoi les morts ne trouvaient pas chez eux d'autre sépulture; il m'en donna d'excellentes raisons : d'abord, il serait impossible de creuser une tombe dans ces durs rochers; ensuite, l'air est si vif et si froid, qu'il n'y a point de putréfaction à redouter; les cadavres se dessèchent et deviennent comme des momies; puis, enfin, on conserve plus long-temps l'espoir que ces malheureux pourront être reconnus par leurs familles ou leurs amis.

Notre course aux environs de l'hospice était terminée, et nous y rentrâmes avec notre bon religieux, qui nous montra constamment une affection paternelle. Merci, M. Seringe, modeste et savant collaborateur du célèbre De Candolle : c'est à vous que je dois de connaître M. Barras, et je vous dois plus que je ne pourrais dire !

Nous vîmes en entrant, à gauche, tout près de la porte, le réduit où sont les chiens du couvent; il n'y en avait que deux alors, et de sexe différent. Ces chiens sont d'une très haute

stature, sous poil rouge et ras; leur corps et leur tête alongés leur donnent quelque analogie avec les lévriers. Ils ont d'importantes fonctions à remplir, et il paraît qu'ils s'en acquittent avec un admirable instinct de patience et de bonté. Tous les matins et tous les soirs, pendant les mauvais temps, les religieux, accompagnés du domestique de l'hospice, parcourent les points les plus dangereux du Saint-Bernard; les chiens les précèdent et leur indiquent les chemins, sans cesse effacés par les torrens de neige qui pleuvent sur la montagne. Ces animaux ont dans l'odorat de puissantes ressources, puisqu'ils peuvent, malgré ces obstacles toujours renaissans, reconnaître les sentiers qu'ils sont habitués à parcourir. Les religieux ne pourraient, sans s'exposer aux plus grands dangers, se livrer seuls à leurs recherches lorsque la neige tombe abondamment et les enveloppe de ses épais flocons ; ils ne voient plus rien alors, et, malgré les piquets élevés qu'ils ont fait planter pour diriger leur marche, ils s'égareraient dans les montagnes ou s'abîmeraient dans quelque précipice, si leurs chiens n'étaient pour eux des guides fidèles et sûrs. Dans une lettre du 2 mars 1831, le père Barras m'écrivait : « Je faillis périr le « 22 décembre, en me trouvant sur la montagne, enveloppé « d'une tourmente affreuse : trois personnes périrent à peu « de distance de moi ; grâce au secours d'en-haut, à mes « forces et à mon expérience, j'ai été sauvé, et j'ai pu encore « guider quatre autres personnes jusqu'à l'hospice. »

Lorsqu'un des chiens a trouvé un voyageur, il va droit à lui et lui laisse prendre une outre de cuir pleine d'une liqueur spiritueuse qu'il porte au cou ; il revient aux religieux, et leur fait comprendre, par ses démonstrations, qu'à quelque distance de là est un malheureux qu'il faut secourir. Tel est l'instinct de cette bonne et fidèle race, tel est son attachement pour les hommes, que lorsque

les chiens de l'hospice sont rentrés après une course à travers les montagnes, il faut les enchaîner ou leur suspendre au cou un billot de bois qui embarrasse leur marche, pour les empêcher de s'échapper et de courir seuls à leur chasse favorite. M. Barras fit venir à nos pieds l'un de ces bons animaux : c'était le plus grand. On ne saurait imaginer les caresses qu'il nous fit, et combien il semblait heureux de celles qu'il recevait de nous. Mon pauvre Rack, que n'étais-tu du voyage! tu aurais fait connaissance avec *ce brave homme de chien*, presque aussi bon que toi, je t'assure; mais, tu te fais vieux, tu mourras bientôt. Ah ! M. Charles Nodier, vous avez raison, l'une des peines de la vie de l'homme, c'est la brièveté de la vie du chien.

Plusieurs heures s'étaient écoulées depuis le commencement de notre promenade, et nous rentrâmes au salon où étaient réunis, pour déjeûner, tous les étrangers de la veille. On servit du thé et du café au lait; après le repas, qui dura peu de temps, nous restâmes seuls avec notre protecteur, et il nous fit connaître l'intérieur de l'hospice : la salle à manger, qui est en même temps le salon, est vaste et bien éclairée; une glace, un Christ, des tableaux et le piano, en forment l'ameublement principal. Nous vîmes ensuite, avec beaucoup d'intérêt, un cabinet où sont rangés des antiquités romaines, des minéraux, quelques oiseaux rares, bien empaillés et un assez grand nombre de gravures. Cette petite galerie, consacrée aux sciences et aux arts, est un sanctuaire où ne pénètrent pas tous les étrangers, et je suis fier de dire qu'elle nous fut livrée sans la moindre réserve. Nous descendîmes ensuite au réfectoire commun, situé dans le corridor inférieur ; c'est là que mangent les pauvres voyageurs qui ne peuvent pas laisser à l'hospice le prix des soins qu'ils y reçoivent. Ne croyez pas pour cela qu'ils y manquent de quelque chose;

réunis à une vaste table, dans une salle bien chauffée, ils reçoivent pour chaque repas, c'est la règle de l'hospice, de la soupe, du fromage, une demi-bouteille de vin et du pain à discrétion. Nous vîmes à cette table du seigneur bon nombre de ces petits malheureux qui viennent dans notre France, fondant leur espoir sur l'agilité d'un signe ou la patience d'une marmotte. Pauvres enfans! ils quittent leur mère, leur village, pour aller vivre dans des contrées qui ont aussi leurs misères! Quand on a lu les jolis vers de M. Alex. Guiraud [1], il est impossible de rencontrer un de ces infortunés sans se sentir une larme sur la joue, un soupir dans le cœur. Le dortoir commun, où ces petits coureurs de fortune avaient passé la nuit, est fort propre et chauffé par un calorifère qui donne de la chaleur à toutes les parties de l'établissement. Ils partirent quelques instans avant nous, joyeux qu'ils étaient, et bénissant la main qui les avait secourus. C'était plaisir à voir comme les pauvres enfans étaient confians dans l'avenir, comme leur visage s'épanouissait de bonheur et de gaîté! Ils saluèrent l'hospice de leurs acclamations et en agitant leurs bonnets en l'air, puis, d'un pas résolu, ils se mirent en route.

Il nous fallut, nous-mêmes, songer au départ : il était onze heures du matin, et ce n'était pas trop que le reste du jour pour retourner à Martigny. Nous déposâmes dans le tronc de l'église notre modeste offrande, car, au Saint-Bernard, on ne demande rien à personne, et nous quittâmes M. Barras, pénétrés pour lui de respect et de reconnaissance.

BLANCHE, D.-M.

[1] On doit à M. Alex. Guiraud un charmant poème, qui a pour titre : *Le petit Savoyard.*

GALERIE MÉRIDIONALE

du Cloître de Saint-Wandrille,

DESSINÉE PAR Mlle ESPÉRANCE LANGLOIS;

GRAVÉE A L'AQUA-TINTE PAR M. BREVIÈRE.

Vers le milieu du siècle dernier, on trouva chez un graveur une suite d'estampes, aux sujets bizarres et fantastiques, destinées à quelque roman-féerie que la disparition de l'auteur avait empêché de publier. Les gravures étaient spirituellement piquantes, et surtout les dessins étaient du faiseur obligé, du Dévéria de l'époque, de Boucher. Cette production allait périr ignorée, comme tant d'autres bien plus regrettables à juste titre, comme le quatrième volume de l'*Atlantica* de Rudbeck, qu'à peine terminé un incendie dévora, ou comme ce *Monasticon Gallicanum*, trésor d'érudition bénédictine, que l'incendie de Saint-Germain-des-Prés, dans lequel furent engloutis bien d'autres trésors, consuma également tout entier; ou encore, pour se rapprocher davantage de notre époque et de nous, comme ces travaux de l'abbé Dicquemare sur les mollusques et les zoophytes marins, prodige de minutieuses recher-

ches et chefs-d'œuvre de gravure, que la Bibliothéque de Rouen possède encore inédits sans pouvoir en tirer parti; ou enfin, comme tant d'autres ouvrages mentionnés ou omis dans le curieux traité *de Libris perditis.* Un auteur s'empara de ces gravures énigmatiques, comme d'un sujet sur lequel son imagination pouvait broder à son gré, et, pour la première fois, peut-être, contre l'usage rationnel mais devenu banal de faire les gravures pour le livre, il fit le livre pour les gravures. C'est, assure-t-on, ainsi que Duclos composa son spirituel et fantasque roman d'*Acajou.* Depuis, on a beaucoup perfectionné cette découverte, on l'a étendue, développée, on l'a réduite en système, mise en exploitation réglée : c'est ainsi que, de nos jours, se fabriquent les *Voyages pittoresques*, les *Itinéraires romantiques*, les *Album*, les *Keepsake;* c'est grâce à cette heureuse invention qu'a si promptement pullulé la féconde famille des *Magasins* à deux sous.

L'histoire de ces productions est à peu près celle de cet article, non moins décousu qu'elles. Un artiste de nos compatriotes, dont le talent, éminemment progressif, est bien connu des lecteurs de la Revue, et qui rivalise souvent de finesse et d'esprit, dans la gravure en bois, avec tout ce que l'Angleterre nous expédie de plus parfait en ce genre, désira, un jour, s'essayer aussi dans l'aqua-tinte, procédé dont les effets, après ceux de la prestigieuse manière noire, conviennent le mieux pour rendre les jeux variés de la lumière et de l'ombre et les infinies dégradations du clair-obscur. Son coup d'essai, dans ce genre difficile et compliqué où l'art n'est le plus souvent que du métier, où la chaleur des effets, le laisser-aller de l'exécution, ne s'obtiennent qu'à force de combinaisons et de calculs, fut en quelque sorte un coup de maître. Mais, ayant atteint le but, l'auteur, dans son insouciance

d'artiste, s'empressa de reléguer son œuvre dans quelque carton oublié, avec tant d'autres essais ingénieux, utiles, féconds en résultats, de la poursuite desquels il fait le délassement de ses nombreux travaux. La connaissance de cette agréable production serait donc probablement restée concentrée dans un petit cercle d'amis intimes, si la *Revue de Rouen*, dont la principale mission est de recueillir ces essais isolés, désencadrés, sans appui pour eux seuls, et de les présenter au public rehaussés, soutenus de son entourage protecteur, n'eût obtenu de l'auteur de cette vignette l'agrément de la publier.

Ceci dûment expliqué, nous pensons bien avoir mis à l'abri de toute interprétation maligne la modestie de l'auteur de ces lignes vagabondes, et fait clairement entendre qu'il n'est ici que l'humble *cicerone* du graveur, non celui-ci son interprète, interversion de rôles qui rappellerait trop la méprise de cet ignorant qui croyait avoir découvert une traduction en vers de l'abbé Desfontaines, par un certain Virgile. Maintenant, remémorons quelques notions essentielles sur le monument sujet de notre estampe, pour l'instruction de ceux qui, n'ayant pas lu l'ouvrage si intéressant de notre compatriote M. E.-H. Langlois, pourraient demander ce que c'est que Saint-Wandrille. Empruntons même, au besoin, quelques lignes à ce patriarche de l'archéologie normande; quelques-unes aussi à un auteur qui, comme dit M. Brillat-Savarin, n'a rien à nous refuser.

Fondée en 654, par Saint-Wandrille, la célèbre abbaye, connue depuis sous le nom de son pieux fondateur, conserva, pendant quatre siècles, le nom de *Fontenelle*, sous lequel l'ont désignée les historiens des catastrophes dont elle fut victime. L'invasion de ces peuplades qui devaient donner des ducs à la Neustrie, des chevaliers à la Palestine, des libé-

rateurs à la Sicile, des conquérans à l'Angleterre, et des souverains à tant de peuples, porta plus d'une fois la terreur et la mort dans le vallon de Fontenelle. On voit le monastère se rachetant à prix d'argent des maux de l'invasion de 841. En 862, les Normands reparaissent : il tombe, et cent ans passent sur ses ruines avant que la puissante protection de Guillaume-le-Conquérant permette de relever ces murs, dans lesquels le fils du dernier des mérovingiens, l'infortuné Théodoric, avait trouvé l'asile que lui refusaient des rois. Vinrent les longues guerres du règne des premiers Valois, et Saint-Wandrille, occupé militairement, pillé par les grandes compagnies, ne recouvre une partie de son antique splendeur qu'à la fin du quatorzième siècle. Plus tard, au milieu des troubles et des désastres de la Ligue, l'ignorance et le désordre envahirent cet asile consacré aux études et à la méditation ; l'insubordination se manifesta parmi les religieux, et le sacristain profita de la confusion générale pour enlever de la bibliothéque plusieurs manuscrits précieux, dont la conservation eût rempli plus d'une lacune de notre histoire. De ce nombre furent plusieurs cahiers de cette célèbre *Chronique de Fontenelle*, dont le titre indique assez dans quelle retraite écrivait l'auteur. Enfin, le vent d'une révolution souffle, et, après avoir dispersé les pieux cénobites, il a bientôt ébranlé et fait crouler l'un sur l'autre, église majestueuse, bâtimens somptueux, cloître aux saintes méditations. Du lent travail de la piété de tant de siècles il ne reste aujourd'hui que des ruines, et bientôt il ne restera plus qu'un souvenir.

On ne saurait donc le répéter trop haut et trop souvent : hâtez-vous, pélerin artiste ou antiquaire, pressez le pas ; déjà l'église a disparu, semblable à ces temples d'opéra qui, au coup de sifflet du machiniste, s'enfuient sous terre sans laisser aucune trace après eux ; le cloître résiste encore : hâtez-

vous d'aller parcourir sa mystérieuse enceinte, respirer la moîte fraîcheur qui inonde ses galeries et fait verdir leurs parois, d'aller saisir l'effet piquant des mobiles faisceaux de lumière qui jouent à travers ses arceaux.

Ce cloître, que nous avions surtout pour tâche d'indiquer à nos lecteurs, était l'un des plus magnifiques édifices du genre, tant par la grandeur de ses dimensions, l'heureuse disposition de ses parties, que par le fini de ses détails et le haut intérêt de quelques monumens qu'il abrite de ses voûtes. Il fut construit au moins à deux époques différentes. La galerie représentée dans la gravure de notre habile compatriote, et qui, courant de l'est à l'ouest, régnait le long de la nef de l'église et forme le côté méridional du carré, fut élevée par Guillaume de la Douillie, mort en 1342. C'est la partie la plus ancienne, les trois autres galeries ne datant guère que du priorat de Guillaume La Vieille, mort en 1531. La différence des époques de construction en avait introduit quelqu'une dans les proportions et le style. Quoique de même longueur que ses voisines, la galerie qui nous occupe est beaucoup plus large, et cependant percée d'une arcade de moins. Deux portes, s'ouvrant, à ses deux extrémités, dans son mur de côté, donnaient entrée de la nef de l'église dans le cloître. L'une d'elles, pratiquée en retour d'équerre de l'ogive dans laquelle est encadrée la statue de la Vierge, est d'un admirable gothique; elle a été gravée par M. E.-H. Langlois, et forme le frontispice de son curieux ouvrage; l'autre, correspondant à une partie de l'église qui n'avait jamais été terminée, était sans intérêt. La statue de la Vierge, placée sous un pinacle gothique, accoté de légères pyramides, est remarquable par son costume assez semblable à celui d'une châtelaine du quinzième siècle, par le cercle de baronne qui surmonte sa chevelure, par sa longue tunique rouge, diaprée de larges

fleurons d'or, et par sa ceinture à bouts traînans, rehaussée du même métal. Quelques vestiges de fresque, depuis longtemps indéchiffrables, quelques pierres tumulaires remarquables par le singulier laconisme et l'humilité monastique de leurs inscriptions, qui ne relatent qu'une simple date de décès, sans rappeler le nom du décédé; enfin, de légers meneaux finement découpés, qui encadraient jadis d'admirables vitraux: tels sont à peu près tous les objets dignes de curiosité que cette galerie offre encore à l'antiquaire.

Qui ne céderait, en contemplant ce magnifique débris debout encore, mais menacé chaque jour, et ne vivant que d'une vie précaire qui s'évanouira devant la première enchère qu'un entrepreneur lancera sur ses pierres chancelantes; qui ne céderait, dis-je, à la tentation de jeter, dans un moule rajeuni, quelque éloquente prosopopée à la manière de Volney, sur les ruines des cités et les dévastations de la bande noire? Nous avouerons notre faiblesse: nous y avions songé. Mais quoi! ne serait-ce pas rebattre encore la plus rebattue de toutes les vérités, savoir que tout ici-bas est périssable et mortel, et que les ouvrages de l'homme, à quelque immortalité qu'il les ait destinés, doivent tôt ou tard rendre vaines ses prévisions et donner un flagrant démenti à sa volonté? L'obélisque que Sésostris assit fièrement sur le granit, au sein de la reine des cités, comme un monument indestructible et inébranlable de sa gloire et de ses conquêtes, ne flottait-il pas hier dans le port de Rouen, couché et muet comme un cadavre, entre un sloop anglais et un cotre hollandais? Et le cercueil où la fille de Psammetichus crut, en s'ensevelissant, dérober à jamais ses restes aux violateurs impies, après avoir été fouillé et profané, il y a deux mille ans, par Cambyse, ne gisait-il pas sur notre quai, confondu avec les boucauts de cassonade et les billes d'acajou? Pourquoi donc, après ces grandes

catastrophes qui viennent de si loin s'étaler sous nos yeux, serions-nous inconsolables si les pierres moins illustres de Saint-Wandrille, réduites en chaux, débitées en moëllon, vont aider à construire la cabane du pauvre, ou, soigneusement numérotées par quelque baronet anglais, et transportées sur les bords de la Tamise ou de la Tweed, servent à édifier, dans quelque parc bien romantique, de fraîches ruines où le *lanlord* ira philosopher sur les destinées humaines et boire du *claret!* Vous le voyez bien, les monumens ont aussi leur fatalité, « *habent sua fata....* » — Visitons donc nos ruines pendant qu'elles sont debout, recueillons nos souvenirs, et puis laissons faire le temps; sans doute, il a quelque raison de faire ce qu'il fait.

André Pottier. (Rouen.)

Revue. — Chronique.

BIBLIOGRAPHIE.

Presse littéraire des Départemens. — Revue de Bretagne. — Revue du Midi.

La REVUE DE BRETAGNE respire un parfum délicieux de localité. La littérature légère domine dans ses compositions, mais l'esprit patriotique des Bretons ne s'est pas démenti : les nouvelles, les contes, les chroniques tirent leur sujet de la vieille Armorique, et font connaître au dehors et probablement à un grand nombre de ses habitans cette pittoresque et intéressante contrée.

Nulle province, plus que la Bretagne, n'est propre à imprimer une couleur tranchée aux œuvres de ses écrivains. Ses campagnes si sauvages et si belles, l'Océan qui la ceint et l'isole, les îles, les rochers qui hérissent ses abords et dont chacun est riche en traditions et en naufrages, les souvenirs historiques les plus dramatiques, les monumens les plus curieux, enfin les mœurs d'autrefois, les usages antiques et les superstitions touchantes religieusement conservés pas ses enfans, font de la Bretagne un pays à part et précieux au-dessus de tous pour les philosophes, les conteurs et les poètes.

Tous ces élémens sont exploités avec un talent remarquable par les collaborateurs de la *Revue de Bretagne*. Nous devons mettre au premier rang les belles *Études sur la Bretagne* de M. Dufilhol. MM. Émile Souvestre, De la Haichois, Armand, Hamon, Max. Raoul, Ernest Fouinet, Ed. Robinet, ont aussi puisé, dans leur pays, les plus heureuses inspirations. Nous avons remarqué les charmans articles de Mme Nanine Souvestre; *La Chalotais*, par par M. Hippolyte Lucas; parmi les conteurs, MM. Ed. Sainte-Marie, De la Pilorgerie, Octave Forter, Valery, Mme Marguerite de L***; et, parmi les poètes, MM. Turquety, Évariste Boulay-Paty, Guyesse, Ch. Boyer, Foulon et Ch. Sigoyer.

Mais, ce qui a particulièrement fixé notre attention, c'est l'examen de Chateaubriand par M. Hello, procureur-général près la cour royale de Rennes. M. Hello n'a pas seulement fait une œuvre de talent, il a fait aussi une bonne œuvre. Il appartient à un homme occupant une dignité élevée, de s'associer à une telle

entreprise. La conduite de M. Hello est d'autant plus digne d'être remarquée, que l'exemple ne lui en a été donné par personne, et que personne n'a suivi le sien; nous devons le croire, du moins, jusqu'à ce que quelqu'un de nos confrères nous ait assuré avoir trouvé dans sa province de hauts fonctionnaires largement rétribués qui aient paru prendre quelque intérêt à une publication destinée à l'amélioration intellectuelle de la localité qui attend d'eux l'exemple des sentimens généreux et des encouragemens éclairés.

La *Revue de Bretagne* est tout-à-fait dans le genre de la *Revue de Paris*, tant pour le format que pour la direction qu'elle suit.

Nous reprocherons à la *Revue de Bretagne* de commencer des articles qu'elle ne finit pas; ainsi, nous attendons depuis le mois de mai la suite d'un article sur le *Théâtre breton*, et depuis le mois de septembre la suite d'une nouvelle intitulée *Prédiction*. Nous engageons notre confrère breton à éviter ces longues interruptions, qui sont d'autant plus désagréables, que les articles, ainsi coupés, offrent un plus vif intérêt.

— La Revue du Midi, plus grave et plus volumineuse, a beaucoup de rapports avec la *Revue des Deux-Mondes*.

Les questions sociales, la philosophie, l'histoire, y occupent une place importante. Ces sujets sérieux sont entremêlés de poésie et de contes qui, presque tous, rappellent des faits historiques, des chroniques du pays, ou offrent des études des mœurs méridionales. La poésie, surtout, se maintient toujours à une grande hauteur.

La *Revue du Midi* nous paraît s'être fait une grande et belle mission, et nul recueil littéraire de province n'a mieux compris la décentralisation, ou du moins nul ne l'a mieux expliquée. Le premier numéro commence par une introduction d'une haute portée. La question de l'émancipation intellectuelle des départemens y est traitée avec une supériorité de raison et une chaleur de style qui nous font vivement regretter de ne pouvoir la reproduire.

La Chronique de la *Revue du Midi* est très étendue, puisqu'elle renferme presque autant de matières à elle seule que tout le reste. Là, sont exposées et critiquées avec talent et impartialité toutes les productions des arts, des sciences, de l'industrie, et des lettres qui présentent quelque intérêt, et avant tout les productions locales.

— La *Revue du Midi* est le plus compact de tous les recueils périodiques de province, et, certes, aucun de ses lecteurs ne s'en plaint.

Ses collaborateurs les plus remarquables sont MM. Gratien Arnoult, P. Clauzolles, Ch. Lemonnier, Arnoux, Léonce Delavergne, A. Du Mège, Chaho, de Mortarieu, Ad. Genie, J.-B. Noulet, Lejeune, Polydore Bounin, qui avait déjà fondé une Revue à Marseille; Ch. Castellan, Eug. Cabanel, Emile Dufour, Justin Bouisson, Ozaneaux, J. Latour, Henri Saint-M....., C. Castel, Castala, Chatelain, etc., etc., etc.

— Le défaut d'espace nous oblige à remettre à un prochain numéro la Gironde et les réflexions que nous ont inspirées ces trois importantes publications.

Ch. R.

= NOUVELLES LÉGENDES FRANÇAISES, par M. E. d'Anglemont. — Paris, Mame-Delaunay. — 2e édit.

Quel homme, dans les instans de repos d'une vie toujours rapide et si souvent agitée, n'aime pas à réveiller ces puissans souvenirs de jeunesse qui traversent toutes les phases de l'existence humaine avec la brillante fraîcheur de nos premières années? Qui n'aime à se rappeler ces longues soirées d'hiver où, tantôt, on sentait son cœur d'enfant tressaillir d'émotions douces et inconnues aux récits des rians prodiges de la féerie; où, tantôt, il se resserrait sous l'empreinte de la terreur, lorsqu'on croyait entendre passer, dans les ténèbres de la nuit, un loup-garou rongeant des os de morts, ou bien le cri plaintif du voyageur que le malicieux *fourclaure*[1] pousse en éclatant de rire dans l'eau des marais, tandis que les noires rafales, parcourant les airs comme des nuées de démons, repoussaient en hurlant d'épais nuages de fumée qui flottaient à nos yeux fascinés comme une pâle robe de fantôme?

Hé bien! que ceux qui se plaisent à invoquer ces charmantes rêveries et ces paniques terreurs d'un autre âge, parcourent les *Nouvelles Légendes françaises* de M. Édouard d'Anglemont; ils éprouveront ce que J.-J. Rousseau sentit en revoyant les fleurs de pervenche; ils y reverront tous ces récits pleins de prodiges et de mystères, briller à travers le double prisme des souvenirs et de la poésie; et ils s'écrieront, comme notre poète dans la légende de *Morgane* ou la *Chanteuse des Mers :*

Oh! que n'ai-je vécu comme mes vieux ancêtres
Du temps où lacs, forêts, donjons, manoirs champêtres,
Tout d'un enchantement respirait animé,
Du temps de la férie! oh! que j'aurais aimé,
Au coucher du soleil, sur ces arides grèves,
A déployer tout seul les vagues de mes rêves,
Le visage baisé de souffles caressans;
A sentir et mon cœur, et mon ame, et mes sens
Plongés en des transports que la terre dénie,
S'abreuver de parfums, d'espoir et d'harmonie.

Hâtons-nous de le dire, nous avons lu ce volume tout d'une haleine, et certes, pour un ouvrage en vers, c'est, à notre sens, le meilleur éloge que l'on puisse en donner. C'est que, dans chacune des pièces qui le composent, vous trouverez toujours uni l'intérêt du drame à l'intérêt poétique.

Nous regrettons bien sincèrement de ne pouvoir offrir l'analyse de chaque pièce en particulier, car, outre le mérite de cet ouvrage, l'auteur, dont le nom tient déjà une place honorable parmi notre jeune littérature, est un de nos compatriotes; de plus, *le Souterrain de Naufle*, *la Fileuse d'Annebaut*, *les deux Fantômes*, *le Prémanoir*, et *le Banc du Nord*, sont autant de mor-

[1] Lutin normand, espèce de follet.

ceaux qui appartiennent d'une manière spéciale à notre vieille Normandie. Cependant, le cadre étroit dans lequel nous sommes forcés de nous renfermer nous privant de cette satisfaction, nous en citerons succinctement quelques-uns parmi les plus remarquables.

Morgane et *Mélusine* sont deux jolis petits poèmes qui brillent de cette grâce merveilleuse qui fait le principal charme des histoires de féerie. *L'Étang ducal, le Château du Clairmarais* et *les trois Châteaux du baron d'Hobard, la Prédiction*, *Sacra* et *le Tison*, sont autant de drames attachans dont les détails sont souvent empreints d'une piquante et spirituelle gaîté, et dont, cependant, le dénouement est presque toujours aussi tragique qu'inattendu. *La Partie de Dés*, diablerie étincelante de verve et de bonne humeur, nous a plus d'une fois rappelé la naïveté conteuse de nos vieux fabliaux. *Les petits Orphelins* sont une élégie pleine d'une mélancolique simplicité, et dont les accens vont toucher dans le cœur ces cordes délicates dont la vibration fait éclore des larmes dans les yeux du lecteur ; tandis que *le Pacha de Coron*, avec son luxe oriental parmi ces légendes de nos contrées, ressemble à une belle fleur de l'Asie, éclatante et parfumée, que le hasard a jetée au milieu d'une corbeille remplie des fleurs de nos climats.

Maintenant que nous avons exprimé une partie du plaisir que nous avons éprouvé, qu'on nous permette quelques réflexions critiques, que nous exprimerons avec la même franchise, et nous le ferons d'autant plus librement, que l'auteur a déjà su se placer assez haut pour ne pas avoir à en redouter les blessures profondes. Cela ne peut que l'éclairer sur des défauts qu'il lui sera facile d'éviter lorsqu'il sera convaincu de leur existence.

D'abord (et c'est là notre principal point de mire), dans la *Chapelle du Damné*, où nous nous plaisons d'ailleurs à reconnaître un mérite égal aux autres légendes, nous avons éprouvé plus que de la surprise en voyant, dans un recueil dont plusieurs pièces sont dédiées à des dames, un dénouement faisant allusion à des sentimens qui devraient à jamais rester ensevelis sous un voile impénétrable : et cela nous a semblé d'autant plus extraordinaire, qu'il nous paraît à peu près certain que l'auteur ne l'a pris que dans son imagination ; car il n'en est aucunememt question dans les relations où l'on retrouve le miracle qui sert de base à cette légende. Et, quand même nous serions dans l'erreur, nous nous croirions encore en droit de reprocher à M. Edouard d'Anglemont au moins un manque de goût, pour ne rien dire de plus.

Quant à la facture générale des vers, elle est simple dans sa tournure et ses expressions, et tout à la fois élégante et facile ; mais nous la trouvons en même temps souvent entachée par une affectation marquée d'imiter celle d'Hernani ; et, quoique nous soyons bien loin d'être partisans de ce rigorisme classique qui n'admet aucune innovation dans son code littéraire, qu'il voudrait graver en caractères indélébiles sur des tables d'airain, nous avouons, toutefois, qu'il est difficile d'accoutumer notre oreille et notre esprit à ces vers sans repos ni césure.

Parfois, aussi, nous avons cru remarquer une sorte de vanité de vouloir tout dire en vers. Pourtant il est telle pensée et tel langage qui, en passant à travers la filière poétique, tombe, pour ainsi dire, en faibles fragmens, privé

qu'ils sont de ressort et d'énergie. Mais nous n'avons remarqué ce dernier défaut que dans un petit nombre de passages; et ces taches seraient d'autant plus faciles à éviter, que nous sommes persuadés qu'elles sont en quelque sorte volontaires, étant plutôt le résultat d'un calcul systématique, qu'une erreur de goût ou d'imagination.

Mais nous arrêtons là notre investigation critique, nous rappelant à propos cette pensée de lord Byron, ce prince des poètes contemporains : « Qu'exiger « en poésie une perfection soutenue, est aussi ridicule que de souhaiter voir « briller à la fois tous les astres du ciel au milieu d'une belle nuit. »

V.-E. LE COUPEUR.

— Nous annonçons *sous presse* un ouvrage intitulé : *De l'Influence des vêtemens sur nos organes, et spécialement de la déformation du crâne chez les enfans par l'application du bandeau;* par M. le docteur Foville, médecin en chef de l'Asile des aliénés.

Nous rendrons compte de cette publication dans notre prochain numéro.

— Nous avons été obligés de remettre l'article sur l'*Histoire du privilége de Saint-Romain*, par M. Floquet, jusqu'à l'apparition du second volume, que tous ceux qui ont lu le premier attendent avec la plus vive impatience.

Société libre d'Émulation de Rouen.

Nous ne savons trop si ce n'est point par indiscrétion que les journaux de la ville ont été mis à même de parler d'une proposition faite, dans la dernière séance, à la *Société libre d'Émulation*. Quoi qu'il en soit, puisqu'il en a été question publiquement, nous avons tâché de recueillir ce qui s'est passé, et nous allons en entretenir nos lecteurs.

M. Bertran a lu un Mémoire dans lequel il a d'abord rappelé les savans travaux auxquels se livraient plusieurs congrégations religieuses ; que, depuis la restauration, quelques puissans génies ont profité de la tranquillité dont on a joui, pour publier des travaux remarquables sur l'histoire générale de la France et sur celle de plusieurs de ses anciennes principautés. Cependant, ils vieillissent, qui prendra leur héritage ? M. Bertran pense qu'il appartient aux Sociétés littéraires de continuer les grands travaux des congrégations religieuses, et il termine par demander « qu'une commission soit chargée « d'examiner la convenance et la possibilité, pour la Société d'Émulation, de « publier les meilleurs ouvrages originaux sur l'histoire de Normandie, ainsi « que les chartes et diplômes du moyen-âge. »

Cette proposition a été accueillie : la composition de la commission donne à croire que la question sera étudiée par elle avec le soin qu'elle exige, et que la Société d'Émulation, qui rend déjà au pays de si utiles services par la distribution annuelle et solennelle des médailles d'encouragement à ceux qui concourent à l'amélioration de l'industrie, continuera de bien mériter de ses concitoyens, soit en publiant, soit en encourageant les travaux d'un autre genre et non moins utiles.

Cours d'Histoire de la Médecine.

— Ce cours a été ouvert mercredi dernier par M. Parchappe, professeur à l'École de Médecine, devant un auditoire nombreux. La nouveauté du sujet, l'étendue dont il est susceptible, semblaient réclamer, pour l'introduction, l'exposé des vues philantropiques qui rattachent l'histoire de la médecine à celle des autres progrès de l'esprit humain. M. Parchappe a, sur ce point, développé les plus justes et les plus hautes considérations, et il a terminé par l'énumération des avantages d'une pareille étude pour le médecin, dont la science n'est complète qu'au moyen du jugement et de la comparaison, par l'histoire, des doctrines du présent et du passé. — Nous applaudissons vivement à cette tentative, faite pour reculer, dans notre ville, les limites de l'éducation et de la science.

Société des Amis des Arts.

Nous avons annoncé, dans notre dernier cahier, le projet formé par plusieurs amis des Arts de créer une Société qui, au moyen d'actions payables annuellement, acquerrait des tableaux d'artistes vivans, notamment de ceux qui auront présenté leurs œuvres à l'exposition de Rouen. L'espoir que nous avions s'est réalisé; le nombre des actions souscrites s'élève déjà à environ 300.

Nous devons cet heureux résultat au zèle de M. Garneray, conservateur du Musée de Rouen, auteur du projet.

Une assemblée générale aura lieu le 15 de ce mois, à midi, dans une des salles du Musée, à l'effet d'arrêter les statuts de cette Société, de nommer le bureau et la commission d'acquisition. Nous ne mettons pas en doute que, dès que son organisation aura été fixée, un plus grand nombre encore de personnes y voudront prendre part. Nous répétons, en finissant, ce que nous disions il y a un mois : ce sera un puissant moyen de stimuler, d'encourager nos artistes et de répandre parmi nous le goût des beaux-arts.

Nous donnons ici la liste de MM. les souscripteurs de la Société, avec l'indication du nombre de leurs actions.

MM.	Actions.	MM.	Actions.	MM.	Actions.
Achard (T.),	1.	Baroche fils,	1.	Bretteville,	1.
Adam fils (J.),	1.	Baudry, imprimeur,	1.	Brevière,	1.
Aillet,	1.	Beaunis,	1.	Brière (T.-D.),	1.
Allain fils,	2.	Bellangé (H.),	2.	Casimir Caumont,	1.
Angran, de Darnétal,	1.	Bellot, du Havre,	1.	Chaussé, du Havre,	4.
Angran (Prosp.),	1.	Berat (E.),	1.	Chesné de Boudeville,	1.
Apprix de Morienne,	1.	Bertran (A.),	1.	Choiselat (Madame),	1.
Arnaudtizon (Lud.),	1.	Blanche (Dr),	1.	Cibiel,	2.
Arnaudtizon-Vincent,	1.	Blanquet, de Dieppe,	1.	Clément, notaire,	1.
Aroux (Eug.), député,	1.	Blétry, conseiller,	1.	Clogenson (Madame),	1.
Audibert (Madame),	1.	Boïeldieu,	2.	Court, peintre,	1.
Bademer, adjoint,	2.	Bonnet (Madame),	1.	Crépet aîné,	1.
Bapaume,	1.	Bottentuit,	1.	Chéreau, de Paris,	1.
Barbet (H.), maire,	6.	Bouctot (Madame),	4.	Daoust, avocat,	1.
Barbet (Mlle Francine),	1.	Bourguignon,	2.	Daviel (A.), avocat,	1.

Daviel (F.), 1.
De Blainville, 1.
De Boulard, colonel, 1.
Defontenay (Madame), 1.
De Joly (Madame), 1.
Delaage (Madame), 1.
De la Barthe, colonel, 2.
De Lacluze, 1.
Delamare (Madame), 1.
Delamare, 1.
Delamare (Jules), de Dieppe, 4.
De Laprévotière, 1.
Deleau, architecte, 1.
Delorme, dir. des Cont. 3.
Delorme (Madame), 1.
Delzeuzes, 1.
Demalherbe fils, 1.
De Rieunier, 1.
Des Alleurs (Dr), 2.
Desaudrais, du Havre, 1.
Deschamps, 1.
Desclaux, de Bordeaux, 1.
Desfontaines (Mlle), 2.
De Verton (baron), 1.
De Verton (Madame), 1.
Deville (A.), 1.
De Villers, 1.
D'Haubersaert (comte), 2.
D'Haubersaert (vic.), 1.
Dibon (Paul), de Louv., 1.
Dibon (W.), 1.
Dizié (Madame), 2.
Doudement (Dr), 1.
Dubosq-Lettré, 1.
Dubreuil, 1.
Dugenet, 1.
Duhamel-Clément, 1.
Dujardin, graveur, 1.
Dupas, 1.
Dupont-Delporte, préf., 6.
Dupont-Delporte (Mme), 2.
Dupré (Léon), 1.
Elie Lefebure (Charles), 1.
Emery, commandant de la Gendarmerie, 1.
Faucon, proviseur du Collége, 1.
Fauvel, 1.
Fayet (l'abbé), 1.
Flaubert (Dr), 2.
Flaux (Madame), 2.
Fleury, architecte, 2.
Fort, 1.
Fouché, rec. des cont., 2.
Foville (Dr), 2.
Fraissinaud, 1.
Frémin (l'abbé), 1.
Frissard, ingénieur, 1.
Frontin-Chéron, 1.
Gaillard, conseiller, 1.
Garneray, 2.
Gaugain (H.), 1.
Gervais, directeur de l'Hospice général, 1.
Girardin (J.), 1.
Giraud fils, 2.
Gossier (l'abbé), 2.
Gournaud (colonel), du Havre, 1.
Grégoire, architecte, 1.
Gressent, 1.
Harel, 1.
Havas, conseiller, 1.
Hauguet, 1.
Haulon, 1.
Hébert (Madame), 2.
Hellis (Dr), 1.
Hesbert, avocat, 1.
Houel, peintre, 2.
Heuzé, 1.
Heuzé, banquier, 2.
Huet (Ez.), 1.
Huet, du Havre, 1.
Jacquemot, peintre, 2.
Jazet, graveur, 2.
Justin (Pl.), de Caudebec, 1.
Labbé - Desfontaines, du Havre, 1.
Lafosse, architecte, 1.
Lafosse, de Louviers, 1.
Lahoussaye, du Havre, 2.
Lainé-Condé, 3.
Langlois (E.-Hyacint.), 1.
La Roche, 1.
Lebouvier-Leboursier, 1.
Lebouvier (G), du Havre, 1.
Lebrun, 1.
Lecomte, 1.
Lefèvre, adjoint, 1.
Lefèvre fils, 1.
Lefort, 2.
Legal, peintre, 1.
Lehardelay père, 1.
A. Lelong neveu, 1.
Lemarchant père, 1.
Lemarchant, 1.
Lemercier, juge, 1.
Lemoine-Bretel, 2.
Leprevost (Auguste), 1.
Lequesne, 1.
Lesage (J.-Ch.), 1.
Letellier, 1.
Lettré, 1.
Levy, instituteur, 1.
Maille, député, 2.
Malcouronne fils aîné, 2.
Mallet (Félix), 2.
Mallet, député, 2.
Marie, dit Lafrance, 1.
Marini, 1.
Marion-Vallée, 1.
Martin, 1.
Martin (Ch), 2.
Mériotte, 2.
Merlin, peintre, 1.
Meynel, du Havre, 1.
Moinet, notaire, 1.
Moutier (A.) 1.
Moyne, proc.-gén. 4.
Nicolle, 1.
Octavie (Madame) 1.
Parelle, peintre, 1.
Periaux (Nicétas), 1.
Pihorel, 1.
Pouchet, professeur de botanique, 1.
Pouchet (P.-A.), 1.
Pouchet (Eugène), 1.
Quesné (H.), d'Elbeuf, 1.
Quesné (Victor), idem, 1.
Rampal (Madame), 2.
Reculé (Madame), de Dieppe, 1.
Reiset père, 5.
Reiset (Madame), 2.
Richard (Ch.), 1.
Rivoire, 1.
Roger, 1.
Rondeaux (J.), 2.
Rondeaux-Pouchet, 1.
Rouff, 2.
Rouland aîné, 1.
Rouland jeune, 1.
Rousseau, du Havre, 1.
Saint-Leger (de), 1.
Soubiranne, 1.
Soubiranne fils, 1.
Soyer fils, 1.
Suchet, 2.
Teste (le général), 2.
Thomas, 2.
Vieillot, de Sotteville, 2.
Walsh (le vicomte), 1.
Walter père, 1.
Walter fils, 1.
Welz (Léon), 1.
Anonyme, 2.

THÉATRE.

M. Walter a commencé son mois de décembre avec *Lepeintre* ; c'est une bonne idée : il fallait un peu rire entre Frédéric et madame Dorval. *Lepeintre* est un habile comédien, et d'une verve qui est devenue proverbiale ; c'est le maître en fait de couplets, et le plus verbeux des bavards de vaudeville. Rien de plus amusant que de l'entendre débiter des cancans, des propos, par-ci, par-là, à tous, et sur tout. C'est la portière, portière depuis que les portières existent ; il vous conterait toute l'histoire d'une maison de six étages, dans le temps qu'on met à se dire bonjour ! Il faut dire que la nature l'a doué d'une parole qui fait, en quelque sorte comme une mécanique, l'ouvrage de dix à la fois ; joignez à cela une intelligence facile et prompte, et toujours en alerte, vous aurez un comédien de genre du premier mérite, et à qui vous n'aurez qu'un reproche à faire, c'est de coqueter plus qu'il ne faut pour plaire, de forcer le jeu pour gagner, de ruser comme on dit avec le parterre; et encore, ce défaut-là, vous le lui pardonnerez, comme on pardonne à une femme tous les piéges qu'elle vous tend pour se faire aimer.

M. Walter nous a donné madame Dorval pour étrennes; c'est un beau présent et un gage de bonne année. Madame Dorval n'était plus une étrangère pour nous. Elle a fait sa rentrée par *Clotilde*. Sa reconnaissance avec les Rouennais a été chaude : une couronne lui est tombée, dont elle a été toute confuse, et qu'elle a été obligée d'accepter au milieu des bravos, bien qu'elle eût mieux aimé, sans doute, attendre le dénouement. Mais enfin, à qui s'en prendre d'une démonstration qui gagne deux heures d'avance?

Vous connaissez madame Germany et Clotilde, et vous vous en souvenez, car madame Dorval laisse toujours une traînée de feu où elle passe. Avez-vous vu la duchesse de Guise, de *Henri III*, et Louise, de *l'Incendiaire?* — non, allez les voir ! — oui, — allez les revoir.

Madame Dorval a joué le cinquième acte de *Henri III* avec l'inspiration que vous lui connaissez, et avec une poésie d'amour qui n'est pas dans *Antony*, que l'auteur n'a pas voulu mettre dans *Antony*, et qui est en abondance dans *Henri III*. Le cinquième acte de *Henri III* a mis madame Dorval au-dessus de tout, même de ses souvenirs.

L'Incendiaire est un mélodrame sacerdotal, où vous voyez figurer tout un diocèse, depuis l'archevêque jusqu'au bedeau. Jamais l'église n'avait paru, sur la scène, en si grande procession. *Louise*-Dorval est incendiaire par ordre venu d'en-haut jusqu'à monseigneur l'archevêque, et de monseigneur l'archevêque jusqu'à *Louise*, et la pauvre fille, qui croit à monseigneur l'archevêque comme à Dieu, met le feu à une grange pour prouver que les libéraux ont tort, que la restauration a raison. Elle n'y comprend rien, et c'est pour cela qu'elle est incendiaire. Aussi, quand la raison lui vient, et qu'elle voit, bien qu'elle soit encore folle, que Dieu, qui a fait pousser la moisson du libéral, ne peut pas vouloir qu'on l'incendie dans sa grange, elle a

horreur de son crime, se vient jeter aux pieds d'un bon prêtre, et lui fait la confession de sa très grande faute. — Je ne voudrais pas vous dire ce que c'est que cette confession, tant je crains d'y toucher. Cette enfant est à genoux, assise sur ses pieds, le visage pâle, et les cheveux en désordre sur ses épaules; elle se désole, pleure, crie, puis enfin conte comment, au nom de Dieu et de la religion, on lui a fait commettre un crime effroyable. — « Je croyais, tout me poussait à cela, j'avais la tête perdue, j'entendais a l'ordre d'en haut, c'était une voix qui commandait, *c'était Dieu.* » — Nous ne dirons pas à madame Dorval qu'elle a été sublime, le talent le plus ordinaire pouvant avoir de ces éclats; mais, ce qui n'est le partage que de quelques-uns, et quelquefois d'un seul, c'est de s'élever jusqu'au vrai, cette ligne qu'on atteint si rarement sans la dépasser, et elle l'a fait dans sa confession de *l'Incendiaire;* elle a été vraie, de la vérité la plus haute : elle a été vraie dans de la passion exaltée jusqu'à la folie.

Nous ne pouvons pas parler de *Marguerite de Bourgogne*, après la *duchesse de Guise* et *Louise. Marguerite* est une conception de roman plutôt que de drame; madame Dorval a besoin d'action et de passion, que voulez-vous qu'elle fasse d'une femme dont toute la passion est de tuer des hommes? A la fin, elle en a fait une femme qui redevient femme de monstre qu'elle était; elle a laissé la ruse des meurtres, pour n'être plus que mère; et au dernier tableau, elle a jeté des cris et fait jeter des cris. Ce n'est jamais madame Dorval qui manque à ses rôles, ce sont toujours ses rôles qui lui manquent; alors, que faire?

Alexandre, qui doit à madame Dorval d'avoir été mis en bon rapport d'amitié avec le public de Rouen, mérite des éloges; son talent s'est dessiné davantage depuis trois mois: Le *duc de Guise*, et le vieux prêtre de *l'Incendiaire*, sont des gages d'avenir qu'il a donnés, bien plus que *Richard* et *Antony*. Qu'il continue, et qu'il compte beaucoup plus sur sa pensée que sur sa parole; qu'il joue beaucoup plus pour lui que pour les autres, qu'il évite par-dessus tout l'effort, qu'on prendra facilement pour la force, et ses espérances ne le tromperont pas; et c'est beaucoup qu'un espoir à son âge!

— Le ballet seconde toujours l'opéra de ses grands divertissemens; madame Martin est toujours d'un goût et d'une correction presque classiques; mademoiselle Angélique est toujours bien gracieuse et bien jolie, bien retenue et bien modeste; M. Lasserre est toujours souple et correct, et ne perd pas un temps d'une mesure; enfin, tout va bien!

Je voudrais vous dire un mot de mademoiselle Laignelet, qui a joué, dans le *Gardien*, un rôle de jeune fille avec grâce et finesse; et de madame Certain, qui a joué *Jeune et Vieille* de manière à répondre, avec du talent, à bien des exigences.

Mais comment parler de tout? *le secret d'ennuyer est celui de tout dire.*

Bordeaux va échanger son opéra avec Rouen; Dumas, a dit-on, renvoyé son engagement de l'opéra-comique, sans le signer; on dit aussi qu'il est engagé à Bordeaux; est-ce vrai?

F. B.

Musée des Dames.

— Aux premières représentations d'*Angèle*, la Porte-Saint-Martin avait attiré la plus brillante société. Les chapeaux habillés et les bonnets en blonde étaient les seules coiffures recherchées : les chapeaux étaient évasés et un peu grands, la plupart ornés de plumes ou d'oiseaux ; les bonnets étaient petits, et presque tous garnis de fleurs. La garniture de devant était relevée de manière à dégager le front, et à gauche, sur le côté, était posée une gerbe de roses pompon qui s'élevait un peu au-dessus de la tête.

— Nous avons remarqué deux toilettes de bal d'un effet tout-à-fait original. La première était composée d'une robe de crêpe rose, avec dessous de gros de Naples ; la robe de dessus était ouverte des deux côtés, à partir de la taille jusqu'au bas ; une guirlande de scabieuses bordait chaque côté de l'ouverture, qui était retenue par un lacet d'or, lacé très largement ; les scabieuses, très petites à partir de la taille, s'agrandissaient graduellement en descendant. Le corsage de la robe était très simple, et n'offrait rien de nouveau.

— La seconde toilette était une robe de satin blanc, recouverte d'une robe de tulle à double réseau ; une seconde robe, également de tulle, était relevée de chaque côté, et retenue par un bouquet de roses ; le corsage était tout-à-fait plat et sans ornemens ; la coiffure était très crêpée, et un bouquet de roses était placé sur le côté et un peu en arrière. La personne qui portait cette toilette n'avait ni collier, ni boucles, ni même de pendans à ses boucles d'oreilles, seulement de fort beaux boutons en diamans.

— On a aussi remarqué une robe en satin blanc recouvert de tulle blanc ; le devant de la jupe était ouvert en biais, et chaque ouverture (il y en avait trois) formait un losange au bout duquel il y avait un bouquet de fleurs. Les manches en tulle étaient garnies de rouleaux de satin disposés en losanges.

— Les robes en satin sont les plus portées, et on admet tous les satins, le satin anglais, le satin moyen-âge, etc., etc. Le velours s'emploie aussi très bien.

— Les colliers et boucles d'oreilles se portent, pour la plupart, en *noir ;* les femmes riches entremêlent les diamans avec le *jais*.

— Aujourd'hui, aux robes et redingotes de promenades, les manches se font plus amples sur l'avant-bras ; le poignet, haut de quatre doigts, est le seul juste, mais, à partir de ce poignet, la manche prend de suite une ampleur excessive.

— Les coiffures *antiques* deviennent de plus en plus *nouvelles*. Les *chignons* ont aussi leur vogue, et c'est chose curieuse que de voir, dans un bal, cette divergence de coiffures hautes, basses et larges ; toujours est-il positif que la poudre semble avoir été bannie.

(*Le Follet.*)

1 Pied

Armoiries de la Corporation des Orfèvres de Rouen.

(Peinture sur verre.)

Notice

SUR

LA MAISON DES ORFÈVRES DE ROUEN.

Dans le nombre des maisons anciennement attribuées aux diverses corporations d'arts et métiers de la ville de Rouen, il faut distinguer celle de la communauté des Orfèvres, encore existante, rue de la Grosse-Horloge, n° 2, qui se trouvait à côté de l'église paroissiale de Saint-Herbland, supprimée en 1791, et démolie il y a peu d'années.

Cette maison, dont la partie donnant sur la rue a été reconstruite vers la fin du dernier siècle, par suite d'un violent incendie, présente, au deuxième étage, dans le corps de logis du fond, une assez grande pièce, dont quatre des fenêtres, recevant le jour autrefois sur l'aître Saint-Herbland, étaient ornées de vitres peintes fort remarquables, exécutées dans le seizième siècle et dans le dix-septième.

Deux représentaient les principaux traits de la vie de saint Éloi, patron des orfèvres; sur les deux autres se voyaient les armes des orfèvres et celles de France.

La partie supérieure et dormante de chacune des fenêtres, c'est-à-dire l'imposte, était peinte en grisaille, et offrait, dans un cartouche accompagné de masques et de génies tenant un creuset enflammé, une sentence tirée des Livres de Salomon.

Ces curieux vitrages, que nous avons préservés d'une destruction inévitable, nous ont paru dignes d'être signalés à l'attention des connaisseurs.

Leur hauteur est de deux pieds huit pouces, sur environ deux pieds de large.

Les impostes ont un pied trois pouces de haut, sur deux pieds à peu près de large.

Le premier qui s'offrait à la vue, en allant de droite à gauche, représente saint Éloi dans son atelier, son chapeau à la main, recevant la visite de Clotaire, vêtu du manteau royal et portant le sceptre. Par un anachronisme dont les artistes de ces anciens temps ne se faisaient pas faute, il est décoré du cordon de l'ordre de Saint Michel, alors en grande vogue.

Un ouvrier est à la forge; d'autres sont occupés aux travaux indiqués par l'inscription qu'on lit au-dessous de ce vitrail :

COMME . SAINCT . ELOY . FIST POVR LE ROY CLOTAIRRE.
DEVX . SELLES D'OR . ET . PIERRERIES.

et la date de 1634.

Le deuxième a pour sujet l'intronisation de saint Éloi, comme évêque de Noyon. Assis et revêtu de ses habits pontificaux, deux évêques, accompagnés de leurs accolytes, posent une brillante mitre sur sa tête.

Sur le devant de la scène, deux jeunes clercs tenant des chandeliers complètent ce joli tableau, dont les couleurs ont un éclat vif et séduisant.

Ces mots :

COMME . SAINCT . ELOY . FVT FAICT . EVESQVE . DE NOYON,

sont inscrits sur une banderole, qui court au-dessous des personnages, comme au précédent panneau, ainsi que la date de 1634.

Sur le troisième[1] se voient les armes des orfèvres de la ville de Rouen, supportées par des griffons peints en grisaille. Ciboire d'or en champ de gueules, à la bordure engreslée d'or et de sable, au chef d'azur, chargé de l'agneau pascal d'argent, qui est de Rouen, accosté de deux fleurs de lis d'or.

Des fourmis et des gouttes de sueur remplissent le listel qui sert de cadre à l'écusson, lequel est surmonté d'un creuset d'où s'échappe une épaisse fumée.

Entre le creuset et l'écusson, on lit :

OPVS . QUALE . SIT IGNIS . PBABIT . 1 Cor. 3.

Ce beau vitrage, parfaitement conservé, porte le chronogramme de 1543.

Le quatrième, dont nous allons parler, est évidemment de la même époque, et a sans doute été exécuté en même temps que le précédent.

Ce sont les armes de France, surmontées de la couronne royale, entourées du cordon de l'ordre de Saint-Michel et supportées par des cerfs en grisaille.

Ce vitrail, comme celui qui précède, beau de dessin, riche de couleur, est parfaitement exécuté et bien conservé.

[1] Voyez la gravure ci-jointe.

Il n'est pas inutile d'observer que l'artiste, ayant à fixer sur le même morceau de verre des couleurs qui se seraient amalgamées ensemble en les passant au feu, comme l'or du saint ciboire (jaune) sur le fond de gueules de l'écu, ou comme les fleurs de lis sur le fond d'azur, a grugé le verre dans ces endroits, pour en enlever les couleurs rouge ou bleue, et y substituer la couleur jaune. Il a opéré de même pour le mouton d'argent.

Deux des impostes appartiennent aussi au seizième siècle, et les deux autres au dix-septième.

Sur la première on lit en caractères gothiques :

Diligite sapientiam ut in
Perpetuum regnetis.

(Sap. 6.)

Sur la seconde :

Diligite lumen sapientie [1]
Omnes qui preestis
Populis.

(Ibidem.)

Sur la troisième, en écriture ronde :

Melius est humiliari cum
Mitibus quam diuidere [2]
Spolia cum superbis.

(Salom., Prou.)

Le millésime 1634.

Sur la quatrième :

Omni custodia custodi
Cor tuum quoniam
Ab ipso uita procedit.

(Salom.; Prou.)

[1] Copié littéralement.
[2] Ibid.

On ne peut s'empêcher de remarquer la différence de style, à part le talent individuel des artistes, qui existe entre les vitraux exécutés dans le seizième siècle, sous François Ier, ce siècle de Périclès, si j'ose dire, des temps modernes, et ceux exécutés quatre-vingt-onze ans plus tard, quand les arts du dessin avaient perdu l'élégante pureté des formes, le goût exquis des ornemens, pour tomber dans le rond, le lourd et le bizarre.

Une preuve sans réplique de la fausseté du préjugé, qui veut que l'art de la peinture sur verre soit un secret et un secret perdu, c'est que l'église de Sainte-Elisabeth, à Paris, possède plusieurs grands sujets peints sur verre en 1826; que l'église neuve de Notre-Dame-de-Lorette, aussi à Paris, vient d'être ornée d'un superbe vitrail, représentant l'Assomption de la Vierge, tableau exécuté par M. Robert, peintre de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres; que la chapelle du château d'Eu a reçu, il y a six mois, une magnifique verrière, qui lui sert comme de contre-retable, et qui a coûté, dit-on, la somme de dix mille francs;

C'est, enfin, que nous-même avons fait exécuter à Choisy-le-Roi, près Paris, une tête d'évêque pour en remplacer une brisée, et que cette tête ne diffère du reste du vitrail (l'intronisation de saint Éloi) que par plus d'éclat et de fraîcheur. La fusion des couleurs et leur incorporation dans le verre est aussi complète.

Pour terminer ce que nous avions à dire sur la maison des Orfèvres, nous remarquerons que le dessus de la porte d'entrée de leur salle de réunion, naguère ornée des vitraux que nous venons de décrire, est encore décorée des armes de leur corporation, exécutées en bois ayant pour supports des enfans.

L'escalier a été refait en 1653, ainsi que le témoignent sa

construction et ce chronogramme gravé sur le premier poteau ou barreau, lequel porte un écusson où l'on distingue encore le blason des orfèvres. Cet écusson est supporté par un lion de grandeur presque naturelle, fort bien sculpté.

La maison située place de la Basse-Vieille-Tour, nos 25 et 27 [1], dans laquelle était placé le BUREAV DE LA MARQVE DES MAISTRES CORDIERS DE ROVEN [2], peut être citée après la maison des Orfèvres, à cause de sa construction qui date du quinzième siècle, de ses fenêtres gothiques qui, presque toutes, ont conservé leurs formes primitives, et, surtout, par les médaillons peints en grisaille représentant des sujets tirés de la Passion, qui ornent les vitres du premier étage, dont quelques-uns sont d'un dessin très fin et très correct : seuls restes existant en place aujourd'hui, à Rouen, des productions d'un art que nos aïeux avaient employé à la décoration de leurs demeures, en même temps qu'ils en dotaient si brillamment et si libéralement leurs temples.

Les autres maisons encore debout, de destination analogue aux deux dont nous venons de parler, telles que celle des Libraires, rue Eau-de-Robec, no 227; de la Cinquantaine, rue Beauvoisine, no 127; des Arquebusiers [3], au Clos des Marqueurs, etc., etc., n'offrent plus aucune sorte d'intérêt.

[1] Description histor. des Maisons de Rouen, p. 252.

[2] Inscription que portait encore cette maison il y a peu de temps.

[3] L'Arquebuse de Troyes était ornée de vitres peintes, chefs-d'œuvre de Linard Gontier, représentant des traits divers de la vie de Henri IV. L'un de ces tableaux a été gravé. On y voit le bon roi à une fenêtre de la porte Saint-Denis, congédiant les Espagnols qui défilent, auxquels il semble dire : « *Adieu, Messieurs, bon voyage! mais n'y revenez plus.* » Ces vitres sont déposées à la bibliothéque de la ville.

E. DELAQUÉRIÈRE.

La Walse et l'Aumône.

L'harmonie et les fleurs,
Les doux parfums de femmes,
Le lustre aux mille flammes,
La mode aux cent couleurs,
C'est le bal, c'est la vie,
C'est la danse suivie
D'espoir, d'enchantemens,
D'aveux et de sermens.

— « Une aumône! une aumône!
Madame qui dansez, Dieu réchauffe vos pas!
Madame au collier d'or, ouvrez la main qui donne
Sur l'hiver de la rue et les pauvres d'en bas !
Une aumône! une aumône!... »

Mais le bal est riant,
La walse est enivrante,
La course délirante
Et l'orchestre bruyant;
La gaîté se colore,
Et tourne et passe encore
Devant l'eau du miroir,
Qui rit de la revoir!

— « Une aumône ! une aumône !
Madame qui dansez, Dieu réchauffe vos pas !
Madame au collier d'or, ouvrez la main qui donne
Sur l'hiver de la rue et les pauvres d'en bas !
Une aumône ! une aumône !... »

Sous les feux répandus
L'hiver meme a des charmes ;
Que d'attraits sous les armes !
Que de bouquets perdus !
Mais suspendez la danse :
Le pied fuit la cadence,
Et la femme et la fleur
S'inclinent de chaleur.....

— « Une aumône ! une aumône !
Madame qui dansez, Dieu réchauffe vos pas !
Madame au collier d'or, ouvrez la main qui donne
Sur l'hiver de la rue et les pauvres d'en bas !
Une aumône ! une aumône !... »

Où va-t-elle en rêvant
Cette femme aux pieds d'ange,
Dont le front rose change
Comme l'eau sous le vent ?
— « Ouvrez cette fenêtre ;
Oh ! laissez-moi renaître !.... »
Et de son front charmant,
Elle ôte un diamant.

— C'est l'aumône ! l'aumône !
Madame, allez danser.. . Dieu réchauffe vos pas !
La dame au collier d'or ouvre sa main qui donne
Sur l'hiver de la rue et les pauvres d'en bas !
C'est l'aumône ! l'aumône ! ...

Marceline VALMORE.

Souvenirs d'Angleterre.

OLD SUPERSTITION.

..... Quacumque it in œquore fulvis
Adnatat umbra fretis.

Partout, sur le rivage, son ombre flotte sur l'azur des flots.

— Cl. Claudianus. —

I see a dim from on the river, it is a ghost,
it fades, it flies.

Je vois une ombre s'élever sur la rivière, c'est une ame:
elle s'efface, elle s'évanouit!

— Ossian. —

S'amour fu si amerative.

— Test. de J. de Meung. —

Il y a un endroit de la rivière Wye, entre la cité d'Hereford et la ville de Ross [1], qui, pendant plus de deux siècles, fut connu sous le nom de *The Spectre's Voyage;* et alors aucun batelier, après une certaine heure, ne pouvait se décider à prendre des passagers, quelques promesses et instances qu'on lui fît, et pour quelque prix que ce fût.

[1] On appelle ville (*town*), généralement toute réunion de maisons plus considérable qu'un village, et où il y a un marché régulier. — On appelle proprement *city*, toute ville à corporation, avec résidence d'un évêque. — En France, au moyen-âge, on appelait villes les gros bourgs, ou même les villages fortifiés; d'où vient qu'alors on comptait déjà plus de deux mille villes.

On disait que, chaque soir, vers huit heures, on voyait une femme, dans un petit bateau, voguer de Hereford à Northbrigg, village situé à environ trois milles de la cité, et dont il ne reste aujourd'hui aucune trace; que ce bateau descendait le fleuve avec une extrême rapidité, même par un vent contraire, et qu'il était très dangereux de le rencontrer; qu'alors on voyait cette femme aborder la rive droite un peu au-delà du village, et qu'après y être demeurée quelque temps en poussant des cris lamentables, elle se rembarquait, remontait le fleuve, et qu'enfin tout s'évanouissait soudain, barque et femme, lorsqu'ils étaient arrivés à environ un demi-mille d'Hereford, où le courant a une force prodigieuse.

Cette tradition singulière, comme la plupart des histoires de ce genre, a un certain fond de vérité.

Pendant le règne agité d'Edward II, alors que toute l'Angleterre n'était que le théâtre de la violence et de l'arbitraire, alors que la force était le droit, que princes et soldats ne respectaient que ce principe très commode, sinon fort équitable,

> That they should take who have the power,
> And they should keep who can';

La cité d'Hereford se faisait distinguer entre toutes par le zèle et le patriotisme de ses habitans, par l'incroyable fidélité avec laquelle ils étaient attachés à la cause de la reine Isabelle et du jeune prince son fils, depuis, le célèbre Edward III, et par leur opposition ou plutôt leur haine contre le monarque faible et stupide qui portait alors la couronne, et ses favoris détestés, les Spencer père et fils.

Sir Hugh Spencer, ainsi s'appelait le fils, était un homme

remarquable par ses talens, et qui possédait des vertus qui, dans un temps exempt de violences et d'animosités personnelles, lui eussent attiré l'estime et l'admiration.

Cependant, la noblesse le haïssait à cause de son obscure origine et de son dévouement à son roi, qui, quelque imbécile et quelque indigne qu'il fût du sceptre, ne s'était jusqu'alors souillé d'aucun crime et était doué d'un cœur généreux et bon. Spencer le chérissait particulièrement, et à cet attachement de cœur venait se joindre un sentiment de reconnaissance, à cause des richesses et des honneurs que ce monarque avait prodigués à sa famille, et dont il l'avait accablé lui-même.

Les mécontens et les barons ne perdirent point de temps en vaines plaintes et en folles menaces. — Ils prirent les armes. — Le roi de France, frère de la reine, les aida d'hommes et d'argent. Le comte de Hainault, dont la fille Philippa était fiancée au jeune prince, suivit cet exemple.

Le roi fut chassé de Londres, et forcé de se réfugier à Bristol avec Spencer le père, qu'il avait créé comte de Winchester. Poursuivi chaudement par le comte de Kent et le comte de Hainault, placés à la tête d'une armée formidable, il fut obligé de fuir dans le pays de Galles, laissant Spencer gouverneur du château de Bristol. Cette forteresse fut immédiatement assiégée et prise, la garnison s'étant révoltée contre le gouverneur, qu'elle livra à l'ennemi. Ce noble vieillard, alors âgé de quatre-vingt-onze ans, fut aussitôt, et sans procès, sans témoins, sans accusation, et sans qu'il lui fût permis de se défendre, condamné à mort par les barons révoltés, et pendu à un gibet. Son corps fut ensuite coupé et les membres en furent jetés aux chiens; sa tête fut envoyée à Winchester, lieu dont il portait le titre, et exposée aux insultes de la populace.

Lorsque la nouvelle de cette catastrophe parvint aux oreilles de son fils, celui-ci se trouvait à la tête d'une belle armée campée devant Hereford, qu'il voulait réduire à l'obéissance et soumettre au roi Edward. Les forces formidables qu'il commandait avaient frappé de terreur les habitans, de telle sorte que, malgré leur attachement à la reine Isabelle et leur haine pour Spencer, ils paraissaient ne pas être éloignés de consentir à se soumettre à ce dernier à des conditions honorables; et Spencer, espérant obtenir la reddition de la ville sans répandre du sang inutilement, avait accordé une trève d'une semaine, pour leur donner le temps de se décider et de faire connaître à quelles conditions ils lui ouvriraient les portes.

Les choses en étaient donc à ce point, lorsque Spencer apprit les événemens de Bristol; et cette affreuse nouvelle le fit entrer dans un tel accès de désespoir et de rage, qu'il ne savait s'il devait rompre et violer la trève qu'il avait accordée aux assiégés. D'ailleurs, il ne doutait pas que le comte de Kent, enflé par ses succès, ne se hâtât de venir, avec ses troupes, lui livrer bataille et le forcer à lever le siége. Il prévoyait pour lui un sort semblable à celui de son père, à moins qu'il ne parvînt à s'emparer de la ville et de son château, d'où il pourrait alors défier l'ennemi.

A cette époque, un des plaisirs favoris des habitans d'Hereford était, comme encore aujourd'hui, d'aller faire de petites excursions sur leur beau fleuve, et cet amusement avait tellement dégénéré en coutume, que même les femmes les plus timides ne craignaient pas de se hasarder, le soir, quelquefois même toutes seules, dans la petite chaloupe dont chaque famille un peu aisée était toujours pourvue.

Alors, c'était un beau spectacle, quand la nuit était belle, de voir les blanches voiles, colorées par les pâles rayons de

la lune, se détacher sur un fond obscur et fantastique, pendant que de fraîches voix de femmes chantaient des mélodies populaires.

C'était donc par une nuit semblable que se passa l'incident auquel notre histoire se rapporte. La lune s'avançait brillante, tranquille et majestueuse dans un ciel sans nuages, entourée seulement de cette légère vapeur que l'on voit souvent autour de son orbite, et qui ressemble à une auréole. Le fleuve semblait une immense feuille d'argent, et les nombreuses petites nacelles qui passaient et repassaient, se croisant dans tous les sens, donnaient à toute la scène une vie, un charme inconcevables.

Une légère barque s'était, plus qu'aucune autre, aventurée près du camp ennemi : une lumière y éclairait les formes délicates d'une jeune fille.

Sur le rivage dont elle s'approchait de plus en plus, se tenait un soldat qui, par ses armes, paraissait appartenir à l'armée de sir Hugh Spencer.

La jeune fille aborda, et le soldat courut à sa rencontre.

— « Isabel! Isabel! dit-il, ô que le ciel te bénisse! Que de choses j'ai à te dire, et que je ne puis! Non, non! ce n'est point par une telle nuit, par une nuit si belle, si paisible, que tu recevras cette triste confidence. »

Isabel, qui avait posé sa tête sur la poitrine du soldat, s'éloigna brusquement de lui, le regardant d'un air mêlé de terreur, de surprise et d'épouvante, car, dans la contenance mélancolique et sombre du soldat, elle avait deviné que quelque grand malheur le menaçait, lui ou elle.

— « Walter, que veux-tu dire? Viens-tu briser ce cœur qui ne bat que pour toi, trahir tes sermens et m'apprendre que nous devons nous quitter à jamais? O! s'il en était ainsi, mieux vaudrait que tu m'eusses laissé périr dans les flots,

alors qu'ils avaient à moitié accompli leur œuvre de mort! Oh non! Walter, non, cela est impossible, impossible!

— Sèche tes larmes, chère ame! Ne t'appartiens-je pas tout entier? n'es-tu pas ma joie, ma vie?.... Non, je viens t'avertir d'un danger aussi imminent qu'imprévu · Hereford a de fortes murailles, et les cœurs et les armes de ses habitans sont fermes et fidèles; et pourtant, son heure est venue, et le chemin qui portera la destruction dans ses flancs est secret comme le torrent qui, caché quelque temps sous terre, en sort tout-à-coup avec un effroyable fracas.

— Tes paroles sont terribles et menaçantes; mais je ne vois aucun sujet de crainte, et, s'il existe, je ne vois aucun moyen d'éviter le danger.

— Fuyons! oh! fuyons ensemble! Abandonne ces murs maudits et ces hommes aux cœurs durs comme leur cuirasse, et froids comme leurs eaux!

— Oh non! non! La tête de mon père est grise, et il m'aime. Il te hait, toi, parce qu'il hait ta cause. Quand je lui ai dit qu'un étranger m'avait sauvé la vie, il a levé les mains au ciel et il t'a béni, et quand je lui ai dit que cet étranger était un partisan de Spencer, il s'est arrêté au milieu de sa bénédiction, et il t'a maudit. Mais, s'il te connaissait, mon Walter, s'il connaissait ton noble cœur et notre amour, oh! n'en doute pas, le temps le ferait céder à mes prières.

— Hélas! Isabel, les prières seraient vaines, et le temps secoue déjà ses ailes chargées de sang et de ruine sur la ville et sur ses habitans. Ton père sera épargné, je te le promets, et fie-toi à ma parole, parce que, ce que je promets, je puis l'accomplir. Mais toi, pauvre jeune fille, tu ne peux, tu ne dois pas voir cette horrible scène de carnage; et, quoique mon pouvoir soit assez grand pour faire respecter la vie de ton père, il serait plus facile d'empêcher les assiégeans de fouler à leurs

pieds les fleurs des remparts, que de te soustraire à leurs désirs et à leur brutalité, toi si belle, mais si faible!

— Qui que tu sois, je suis à toi par amour et par reconnaissance; mais j'aimerais mieux donner ma main au farouche Spencer lui-même, quand il sortira de la mêlée tout couvert du sang généreux de ceux qu'il aura massacrés, que de déserter les côtés de mon père, quand sa vie est menacée, et ma ville natale, quand la trahison marche dans ses rues, et que la mort plane sur ses murs! »

Ces poroles furent prononcées avec une véhémence et un enthousiasme si extraordinaires, que le soldat resta muet quelques instans, dans le plus grand étonnement; et, avant qu'il eût retrouvé son sang-froid, Isabel, rapide comme l'éclair, avait regagné son esquif, et voguait poussée par le vent vers Hereford.

— « Malédiction sur ma folie et sur mon amour! s'écria-t-il. Ne lui donnons pas le temps d'éveiller le soupçon des assiégés. Mais la livrerai-je, elle, si pure, aux outrages des soldats? Non, non! mon pouvoir est égal pour épargner et pour détruire. »

Comme il disait ces mots, il remonta promptement les rochers qui bordaient l'endroit de la rivière où il se trouvait, et on le perdit bientôt de vue, dans les bois qui couronnaient leur sommet.

Je n'entrerai point dans le détail des événemens de cette nuit. Les royalistes, au moyen d'une attaque imprévue, et pendant que la trève durait encore, aidés, d'un autre côté, par les intelligences qu'ils avaient dans la ville, espéraient s'en emparer. Mais les citoyens avaient, on ne sait comment, appris les desseins de l'ennemi, et se tenaient prêts à repousser son attaque. Chaque rue était remplie de soldats, et les plus braves, et les plus déterminés, sous le commandement d'Eustace de Chandos, père d'Isabel, garnissaient les remparts.

Le combat fut court, mais sanglant.

Les assiégeans furent battus sur tous les points; l'élite de leurs soldats resta dans la tranchée, et plus de deux cents prisonniers, parmi lesquels se trouvait sir Hugh Spencer, tombèrent au pouvoir des citoyens, qui ne mirent point de bornes à leur joie et à leur vengeance. Ils sortirent de la ville comme des furieux, saccagèrent le camp de Spencer, et, pendant trois jours, les campagnes furent ravagées sans relâche, comme sans remords.

Un message reçu de la reine Isabelle, ordonna que les prisonniers fussent traités comme félons, et pendus dans les places publiques de la ville.

Ce décret rigoureux fut immédiatement exécuté. Les soldats royalistes, sans aucune distinction de rang, subirent le supplice infamant auquel ils étaient condamnés. Les rues d'Hereford étaient bordées de gibets; et telle était l'exaltation, que les habitans, même les plus timides et les plus généreux, regardaient ces instrumens de mort avec des yeux où se peignaient la joie et le triomphe.

Sir Hugh Spencer, à cause de son haut rang et de la haine extraordinaire qu'on lui portait, fut réservé pour la dernière victime. Le jour de son exécution, les rues étaient remplies de spectateurs, et les premières familles de la cité occupaient des places réservées autour de l'échafaud. Si grande était la joie qu'on éprouvait d'un prisonnier de cette importance, que les femmes et les filles des citoyens les plus remarquables attendaient avec impatience l'exécution de celui qu'elles regardaient comme la grande cause de tous les maux du pays.

Midi approchait, et la grosse cloche de la Cathédrale tintait sourdement le glas solennel de l'infortuné Spencer.

Et le peuple passait rapide, et hurlant des cris de mort.

La fatale cavalcade s'avançait calme et saluée de mille cris de ces mille bouches, vers la place où l'exécution devait se faire.....

Et le peuple passait, toujours courant après avoir vu, à une autre place où il pût voir encore, car il ne voulait rien perdre, avide qu'il était de savourer dans toute son étendue son atroce vengeance.

Le triomphe brillait dans les yeux des soldats qui marchaient aux côtés de la victime; mais la plupart des spectateurs, et surtout les femmes, sentirent des larmes couler dans leurs yeux, quand ils virent la contenance ferme et l'air noble du prisonnier. Sa tête était nue; ses cheveux noirs et brillans tombaient en boucles nombreuses sur ses épaules, tout en laissant à découvert ses traits brunis par le soleil et d'une rare beauté. Il portait l'uniforme de l'armée royale; une étoile, qui brillait sur sa poitrine, indiquait son rang, et il tenait à la main une petite croix d'ivoire, qu'il baisait souvent avec ferveur.

Sa démarche était assurée, méprisante, et on pouvait saisir sur son visage l'expression de la raillerie, lorsqu'il jetait les yeux sur les figures quelquefois grotesques de ses gardes.

Cependant, quand il vit le gibet qui s'élevait à cinquante pieds de hauteur, il pâlit, car il ne s'était pas attendu à ce supplice ignominieux.

« Est-ce donc là, — dit-il en essuyant furtivement une larme qui s'était amassée dans son œil, — est-ce donc là, chiens de rebelles, la mort que vous réserviez à l'héritier de Winchester? » Un sourire amer et sombre parut sur les lèvres de ses gardes; mais ils demeurèrent silencieux.

« Oh! Dieu, continua-t-il, sur le champ d'honneur, dans les flots, ou sur le billot si souvent rougi du sang des plus braves, j'aurais pu mourir en souriant..... Mais ceci! »

Son émotion semblait croître; mais, faisant sur lui-même un effort violent, il se contint, car la satisfaction qu'il lisait sur les sombres visages qui l'entouraient, à la vue de l'état de faiblesse où ils avaient réduit son cœur orgueilleux, lui faisait plus de mal encore que la mort honteuse à laquelle il était voué.

Au moment où il arriva sur la place, il avait repris son air calme et dédaigneux.

D'un pas ferme il monta sur l'échafaud.

Un long murmure de satisfaction roula, répété comme par un écho.

C'est que le dénouement approchait, et que sir Hugh Spencer avait manifesté l'intention de parler.

Il se tenait là, planant du regard sur cette foule immense, pressée, bruyante, étonnée d'un courage qu'elle n'avait pu ébranler, et, tumultueuse comme une mer agitée, venant battre le pied de l'échafaud où elle allait se briser en frémissant, impatiente qu'elle était de jouir et de se repaître les yeux des dernières convulsions de la mort d'un homme!

En cet instant, un cri effrayant partit de l'estrade réservée à la famille de Chandos; et aussitôt une femme, pâle comme la mort, les cheveux et les vêtemens en désordre, se précipita sur l'échafaud et se jeta dans les bras du prisonnier.

— « Walter! Walter! s'écria-t-elle, est-ce bien toi? Oh! mon Dieu! Non, non! ils n'oseront pas prendre ta vie! toi! le plus généreux des hommes!.... Malédiction sur vous, tigres avides de sang!.... Non, jusqu'à ce que la mort ait glacé mes mains, je le tiendrai ainsi embrassé. Venez donc nous séparer! je vous défie tous.....

— O Isabel! dit-il, c'est trop! mon ame n'en peut supporter plus. J'espérais qu'on t'eût épargné cette vue. Les barbares ont ainsi voulu!... Oh! laisse-moi!... C'est en vain! Monstres, épargnez-la! »

Pendant qu'il parlait, les soldats l'arrachèrent de ses bras, et emmenèrent Isabel au travers de la foule.

— « Mon père! sauvez-le. Il a sauvé ta fille!.... Walter! Walter!.... Oh! mon Dieu! ils vont le tuer! »

Et, tournant les yeux vers l'échafaud, elle vit Spencer tournoyer dans l'air, dans les dernières convulsions d'une mortelle agonie.

Un cri déchirant s'échappa de sa poitrine, et elle tomba privée de sentiment dans les bras de ceux qui l'entouraient.

Isabel survécut une année à cet événement, mais sa raison l'avait abandonnée, et sa santé fut tellement compromise, qu'on désespéra de la guérir jamais. Elle refusait presque toute nourriture, et ne voulait recevoir personne, son père même. — Plusieurs jours entiers se passaient sans qu'elle eût changé de posture ou prononcé une seule parole. Une chose seulement semblait la tirer de cette apathie, c'était quand on lui permettait d'aller par eau d'Hereford à cet endroit où naguère elle trouvait Spencer. Chaque soir, elle faisait cette traversée, et, quand elle avait abordé, elle poussait des cris lamentables.

Une fois, au lieu de débarquer à la place accoutumée, elle entra dans une partie de la rivière où le courant a une rapidité prodigieuse, et la force des vagues firent sombrer la frèle barque.

La pauvre Isabel fut noyée.

La nature tragique de ces événemens frappa l'imagination du peuple, qui prétendit que l'esprit d'Isabel allait encore, toutes les nuits, d'Hereford à Northbrigg, à la rencontre de son amant. On appela la route qu'elle parcourait « *the Spectre's Voyage.* »

Alphonse Le Mire.

Lettres

SUR LA BELGIQUE.

TROISIÈME LETTRE.

Mon cher ami,

N'était Chassé, j'arrivais par la Tête-de-Flandre, et un bateau à vapeur me faisait traverser l'Escaut en moins de cinq minutes, et fort commodément, tandis qu'il a fallu plus d'une heure pour qu'une barque, marchant à force de rames, conduisît mes compagnons de voyage et moi sur la rive que Napoléon appelait sa grande fabrique de vaisseaux. Cette Tête-de-Flandre, que vous connaissez maintenant, comme vous connaissiez en sixième les Thermopyles, est une langue de terre qui s'avance dans l'Escaut, et en facilite le passage. — Chassé a fait percer la digue, et les podlers ont été submergés au loin.

Je ne suis pas fâché d'avoir l'occasion de parler *podlers:* il me semble que cela me donne l'air savant; car je vous avouerai que, la première fois que j'ai lu ce mot dans nos

bulletins de quasi-guerre, je ne savais trop si c'était canal, animal, céréale ou foin. Maintenant qu'on a fait sortir le hollandais, il faut faire rentrer l'Escaut, et c'est à quoi on s'occupe, en faisant une digue provisoire d'un quart de lieue, pour réédifier peut-être quarante pieds de l'ancienne. — Quel mouvement de fascines, de matériaux, d'hommes et de navires, pour refaire ce que quelques coups de bêche ont défait! L'aquatique hollandais, vivant habituellement au-dessous du niveau de l'eau, me semble avoir donné là un bien mauvais exemple.

Il y a long-temps que vous désirez voir une flotte. Que ce doit être beau, n'est-ce pas? une flotte! Enviez mon bonheur! — j'ai, dans mon petit batelet, traversé une flotte! Mais appelez-moi welche et béotien, je l'ai traversée sans m'en apercevoir. — C'est que, pour tout vous dire, ce qu'on appelle ici la flotte belge se compose de sept à huit canonnières. — Les hollandais avaient monopolisé la marine, comme les places et les grades.

Il vous tarde, peut-être, que je vous parle de la *citadelle*. Patientez un peu : Gérard, avant d'y entrer, a brûlé plus d'une amorce et pris une lunette; et il faut que notre consul et le gouverneur prennent les leurs pour voir mes papiers, et décider si j'en ferai autant que Gérard. Les ponts-levis ne sont pas baissés pour tout le monde, fût-on français, et plus d'un de nos compatriotes est reparti d'ici honteux comme un candidat d'élection qui n'a pas pu se faire ouvrir les portes de la chambre. — Cela ne m'est pas arrivé. Mais, ce n'est pas une raison pour que j'aille vous faire une amplification de siége, à vous faire dormir sur le vôtre. — Si vous voulez absolument une description, lisez-en une dans Vertot; changez-y quelques petites choses, telles que les armes et les provisions de guerre, et j'ai quelques raisons de croire

qu'elle ira tout aussi bien à Anvers, que là où vous l'auriez prise. — Je vous apprendrai qu'on pense à réparer cette belle citadelle, si démantelée et si maltraitée par nous; mais, si l'argent est le nerf de la guerre, je crois qu'il l'est aussi des réédifications de citadelles, et je ne vois pas nos amis les belges bien fortement musclés pour une pareille entreprise. Je dois dire, cependant, qu'ils ont l'heureuse idée de ne rien construire à l'intérieur, et de n'avoir d'autres édifices que les casemates. — Les constructions d'intérieur, en effet, ne servent qu'à être des alimens de bombes, et à exciter le courage des assiégeans aux dépens de celui des assiégés. — Du vide dans l'intérieur des places fortes, voilà ce qu'il y a de mieux, à mon avis, si je puis en avoir un, moi Vaubon de six jours.

On m'a montré, du côté de la ville, l'endroit où la sentinelle française et celle hollandaise, sans trop d'égards pour la discipline militaire, s'étaient allumé leurs pipes, tandis que leurs compatriotes s'échangeaient d'autres feux. — Ce que c'est que le bon exemple! Le soldat hollandais donnait de son tabac au nôtre, tandis que notre général envoyait de la charpie à Chassé. — Voilà, je ne dirai pas du savoir vivre, mais du savoir se tuer.

Si c'était un spectacle curieux que ces deux factionnaires, il y avait des spectateurs de la grande pièce qui ne l'étaient pas moins. — Vous n'avez jamais vu à aucun théâtre, vous, ni notre ami A..... qui arrive de Rome, des spectateurs placés plus haut. — Imaginez-vous deux à trois cents individus de tous drapeaux, belges, prussiens, français, hollandais, anglais, etc., perchés dans une flèche de plus de quatre cent cinquante pieds de haut, et parlant des idiômes différens. C'était à ne pas s'entendre dans cette tour de Babel, à part le ronflement du canon, qui attestait assez clairement qu'on

ne s'entendait pas ailleurs que dans des clochers d'églises. — On assure que ces curieux furent contens du feu d'artifice, et qu'on peut, sans concours, nommer Haxo artificier de l'opéra.

Quittons un horizon de plus de soixante lieues de circonférence, et descendons les six cent vingt marches de cette flèche, d'où on découvre celle de Malines, qui semble être sa sœur cadette, les clochers de Gand, qui brillent à dix lieues, et Flessingue, même, qui en est à vingt-quatre lieues : nous entendrons une musique plus gracieuse que celle du canon, et consacrée aussi, cependant, au dieu des armées. — C'est celle qui accompagne une grand'messe. — Vous ne trouveriez pas mieux à l'opéra. — Il y a aux orgues un orchestre tout aussi bien composé qu'à nos premiers théâtres, orchestre, non d'emprunt militaire comme chez nous, mais à poste fixe, et qui répond à la magnificence de l'église et des tableaux qui la décorent. — On m'a assuré qu'il avait été offert un million cinq cent mille francs des deux tableaux de Rubens, qui représentent l'élévation et la descente de croix. — Cette église, comme tous les monumens de cette ville, transpire partout Rubens, la gloire d'Anvers, qui est la ville du monde qui ait produit le plus de grands peintres. — Dire que mes pauvres Andelys ont donné le jour à Poussin, et qu'à part une rue longue et large comme un corridor d'auberge, il n'y a rien qui en rappelle le souvenir! — Il est vrai qu'il y a peut-être un peu de sa faute. — Il me semble avoir peu trempé ses pinceaux aux eaux du Gambon, et cependant, est-ce qu'il ne vous paraît pas, à en juger par les Andelysiennes d'aujourd'hui, qu'il aurait pu trouver là des modèles? C'est chose que l'on prend volontiers en famille. — Témoin Rubens. — Il y a ici, à Saint-Jacques, un tableau où il s'est peint lui-même, sous les traits de saint Georges,

ayant à ses côtés sa première femme, qui était brune, et sa seconde, qui était blonde. Quelqu'un m'a ajouté à l'oreille que la Vierge, qui est aussi représentée dans le tableau, n'était autre qu'une maîtresse qu'il avait eue. — Le suisse cicérone l'avait qualifiée, en souriant, de cousine. — Ne trouvez-vous pas que ces peintres sont peu édifians? A d'autres, on pardonne pour l'intention; eux, c'est en faveur de l'exécution qu'il faut les absoudre.

Je doute qu'il soit possible de voir beaucoup de plus belles églises, ni de plus beaux musées, ni de plus beaux bassins.

Les deux bassins à flot peuvent contenir quarante vaisseaux de ligne; ils nous ont coûté quinze millions. Le port a une demi-lieue de quais. — Cette étendue donne l'occasion aux Anversois de vous expliquer leur ancienne prospérité. Dans le seizième siècle, Anvers était la première place de commerce du monde; elle mettait annuellement trois cents millions de florins en circulation; cinq mille négocians se réunissaient chaque jour à la bourse; cinq cents navires entraient chaque jour dans l'Escaut, et il y en avait toujours deux mille cinq cents à l'ancre devant la ville. — On cite un marchand qui donna à dîner à Charles-Quint, et qui, après le repas, brûla un billet de deux millions de florins qu'il lui avait prêtés. — L'empereur lui dit : « Mon ami, les gens de qualité me « dépouillent, les gens de lettres m'instruisent, mais les « marchands m'enrichissent. » Cela n'était pas trop mal dit, à part même le cadeau de deux millions de florins.

Quoi qu'il en coûte, il faut quitter Anvers, ville aux jolies femmes, — c'est peut-être pour cela qu'elle est construite en arc, dont l'Escaut est la corde. — On annonce, pour demain une grande représentation à Bruxelles, où le roi et la reine doivent assister; c'est une trop bonne fortune pour un voyageur, pour que je la laisse échapper.

A. Mignot. (Rouen.)

La Résignation.

ÉLÉGIE.

Qu'il fut affreux le jour où de mon espérance
Le songe s'envola devant l'indifférence !
Où le bandeau chéri quittant enfin mes yeux,
Je connus quelle erreur j'avais long-temps bénie !
Qu'il fut cruel aussi, dans sa lente agonie,
Mon désespoir silencieux !

Ainsi, lorsqu'une mère, après bien des alarmes,
Après ses vœux ardens, ses tendres soins, ses larmes,
Voit expirer l'enfant qui faisait son orgueil;
Sous les coups du destin elle tombe éplorée,
Maudit son avenir, et s'écrie, égarée :
« Près du sien placez mon cercueil ! »

Mais le temps adoucit la douleur maternelle;
Il ferme lentement sa blessure cruelle;
Ses regrets ne sont plus qu'un tendre souvenir.
Pensive, sur la tombe où son enfant repose,
Elle porte ses vœux, elle effeuille une rose,
Gémit et ne veut plus mourir !

Moi, comme elle, à mon sort je me suis résignée;
Comme elle, m'inclinant devant la destinée,
J'ai senti naître enfin, dans le fond de mon cœur,
Ce calme, révélé quand l'espérance est morte,
Que chaque heure, en passant, sur ses ailes apporte
A ceux que frappa le malheur.

Je l'aime encor pourtant, j'aime encor sa présence;
Elle est, je le sens trop, ma seule jouissance.
Mais, si je vois son front ou rêveur ou serein,
Sans nourrir dans mon ame une vaine chimère,
Je dis : « Un souvenir où je suis étrangère
« Cause sa joie ou son chagrin. »

Cet aveu, contenu dans le fond de mon ame
Qui voulut tant de fois lui révéler sa flamme,
Près de lui, maintenant, n'oppresse plus mon sein.
Son nom me rend encore interdite et tremblante;
Mais je ne cherche plus si sa voix caressante
S'altère en prononçant le mien.

Pourquoi vouloir fixer le bonheur sur la terre?
Pourquoi, repris sans cesse à cette erreur si chère,
Lui redemandons-nous de nous tromper toujours?
Pour moi, je n'y crois plus : j'ai cessé de l'attendre;
Mais ce secret est triste, hélas! et, pour l'apprendre,
Des larmes il faut le secours.

Mme Lucie Coueffin.

Le Feuillet noir.

Tant de grâces décevantes !
J. Janin. — *L'Ane mort.*

Il me semble que la nature est plus triste depuis que je suis du mauvais côté de la trentaine; ceux qui viennent ne me voient pas leur sourire, ceux qui s'en vont me font peur. C'en est fait ! le charme est rompu. L'avenir, autrefois, scintillait à mes yeux comme une riche parure ; maintenant c'est le passé qui revient, non plus léger, riant, mais sombre et flétri. Ce soir, j'essaie à rire, je voudrais évoquer les joyeux souvenirs du jeune âge; mais mon feu noircit sans brûler ; ma lampe jette une lumière incertaine; on dirait que des ombres dansent sur les murs. C'est le vent qui agite la lumière ; il soulève ma porte : sa voix me menace, je crois. — Ah !... ce n'est rien.

C'est le vent, vous dis-je : ma porte s'est ouverte : elle n'a pu résister à la violence du choc. J'ai tremblé. — Oui, j'ai eu peur. — C'était comme un soupir de douleur....

Pauvre enfant !.... c'était comme toi !

Mon ami, m'avait-il dit, c'est ici que je dois mourir..... Laisse-moi, les Russes auront pitié. Va défendre notre pays.... Et si quelque jour tu la revois, dis-lui qu'elle sera ma dernière pensée.

Il avait été blessé à mes côtés. Alors nous étions en Pologne, et les braves gens qui l'avaient reçu dans leur chaumière me promirent d'en prendre soin. — Il fallut partir. Je suivis le régiment. — Mais vous savez le reste.... Le dieu mortel s'en alla, la gloire avec lui. Je l'ai vu embrasser nos drapeaux; j'ai détaché ma cocarde pour la placer sur mon cœur, et je suis revenu au village. — Une fois encore, depuis, j'ai quitté le village, pour quelques jours seulement : la victoire, hélas! n'était plus avec nous.

Le soleil d'un nouveau printemps chassa les souvenirs sombres : les jours de douleur s'effacèrent; les danses légères, les fêtes joyeuses, firent oublier la guerre et ses fatigues, et ses revers. Je ne rappelai plus que de loin en loin à Marie les dernières paroles de mon ami. D'elle, plus une larme, plus un soupir; et, lorsque l'été succéda au printemps, il n'y eut au fond de nos cœurs une seule pensée pour lui. — Que nous étions coupables! elle, qui avait juré à sa mémoire un amour éternel; moi, qui ne pouvais sans crime la provoquer au parjure!

Vint la fête du village. Notre village ! oh ! si vous le connaissiez ! C'est Ellecourt, Ellecourt aux confins du pays normand. Ellecourt que la Bresle semble balancer mollement

sur ses eaux. Le voyez-vous?.... Quelques petites maisons que le chaume recouvre; un vieux manoir, au toit bleu; une église au clocher bien pointu, et puis de hautes montagnes comme pour garder ce petit trésor. — Placez-vous au sommet de l'une d'elles, vous aurez Ellecourt sous vos pieds. — Vous entendrez le violon et le tambourin ; vous verrez des chaînes de jolies paysannes sur le gazon de la prairie.

La plus belle, c'est celle qui m'aime; c'est Marie. Que de fraîcheur sous cette coiffure pyramidale, dont la brise agite les passes légères! Quel délicieux sourire! Ne pas l'aimer.... était-ce possible? — Venez l'admirer, vous aussi; mais ne soyez pas Julien!

Il me semble encore le voir, appuyé sur un grand bâton, descendre de la montagne. Il marche avec peine..... Nous dansions. Ce fut Marie qui l'aperçut d'abord. Lorsqu'il fut devant nous, lorsque je fus bien certain que je revoyais l'ami que j'avais laissé en Pologne, je restai anéanti. — Elle, ne leva pas les yeux sur lui.

— « Eh bien! dit Julien en nous fixant tour à tour, qui la conduira ce soir à la chaumière de son père? » Nous nous taisions. Il n'osait plus nous interroger; il nous avait deviné.

Plus de danses, plus d'amour. Marie retourne seule au village ; Julien marche à mes côtés, et pas un mot ne fut dit.

Le lendemain, il entra chez moi au moment où je me levais. — « Je n'ai pas dormi ; j'ai compté toutes les heures de la nuit..... Il faut s'expliquer enfin, tu l'aimes?.... Elle était à moi!.... Il faut parler : si je te la redemandes, me la rendras-tu? — Jamais! — Alors prends ton sabre, et soyons encore soldats aujourd'hui. »

Ce fut à l'endroit où nous dansions la veille, que Julien me conduisit. Nous fîmes le trajet sans nous adresser une seule parole. Et là, sans dire un mot, nous croisâmes le fer. Deux

ans auparavant nous ne portions pas aux ennemis de la France des coups plus violens. Tout-à-coup des cris éclatèrent : « Arrêtez ! arrêtez ! » C'était Marie qui descendait la montagne en courant. Elle vint tomber à nos pieds en s'écriant : « Ce « n'est pas vous, c'est moi qui dois mourir. Vous m'avez tué ! « Votre duel est un reproche ; c'est l'arrêt de ma mort. » — Elle perdit connaissance.

Alors il fallut bien que la main de Julien et la mienne s'unissent, pour la reporter chez son père.

Pauvre enfant ! c'est ton dernier soupir que la voix des vents me rapportait tout-à-l'heure !

A. Delcourt (Neufchâtel).

Révolutions de Suède

SOUS GUSTAVE III.

L'assassinat qui termina les jours de Gustave III, n'était point le crime d'un seul homme; Anckastrœm ne fut que l'instrument choisi par la noblesse suédoise, pour frapper un coup dès long-temps préparé. La catastrophe de mars 1792 était le dernier résultat de la lutte qui existait entre Gustave et la haute aristocratie du pays, depuis le commencement de son règne. Pour bien comprendre les causes de cette haine, il faut que le lecteur connaisse quels changemens le roi avait apportés dans le gouvernement, lors de son avénement au trône.

Après les règnes despotiques de Charles XI et surtout de Charles XII [1], la diète, fatiguée du joug et lassée des

[1] C'est ce même prince qui, apprenant que le sénat de Stockholm murmurait de son absence, s'écria : « Qu'ils raisonnent! j'enverrai une de mes bottes « pour les présider. »

guerres continuelles où l'entraînait la belliqueuse ambition de ses souverains, songea à s'affranchir du despotisme. Sous le faible règne d'Ulrique, sœur cadette de Charles XII, en 1720, l'occasion se présenta belle et favorable. Les États s'assemblèrent et signifièrent à la reine qu'elle ne devait gouverner que d'après l'assentiment de la nation. « Ils ne voulaient plus, disaient-ils, d'un sceptre de fer : ses prédécesseurs, de glorieuse mémoire, n'avaient pu cacher sous leur manteau de gloire les plaies sanglantes de la Suède ; il fallait en finir. » Trop faible pour résister, la reine dut se soumettre ; les États s'emparèrent, petit à petit, des prérogatives les plus importantes de la royauté, et bientôt le roi ne fut plus que le président de la diète, signant tout ce qu'on lui donnait ordre de signer, sans même pouvoir former aucune opposition... Ainsi régnèrent Ulrique-Éléonore, son mari, et leur successeur élu, Adolphe-Frédéric, duc de Holstein, père de Gustave.

Sous ce dernier prince, la royauté fut encore plus abaissée. Enhardis par la longue détention du pouvoir, les États en vinrent au point de décacheter les lettres du roi ; puis, enfin, prirent les sceaux et scellèrent eux-mêmes tous les actes de l'administration, sans demander la participation du monarque.

Cependant, le prince royal s'indignait en secret des humiliations continuelles dont on abaissait la majesté du trône : jeune et plein d'ardeur, il songeait sans cesse aux règnes glorieux de ses ancêtres ; il relisait la vie de Gustave-Adolphe et de Charles XII. Brûlant de marcher sur leurs traces, il regrettait l'ancienne unité du gouvernement, qui leur avait permis d'exécuter de si grandes choses : ce fut alors qu'il lui arriva de dire en soupirant : « Que le roi n'était qu'une poupée « parée de temps en temps pour faire figure dans une céré- « monie. »

Ne pouvant supporter le dernier affront fait à son père, il se rendit sur-le-champ au conseil, y reprit les sceaux, les remit au roi, en lui faisant promettre de mieux les garder à l'avenir; puis, il quitta la Suède avec son frère, et se mit à voyager par l'Europe.

En 1771, le vieux roi mourut. A cette nouvelle, Gustave revint précipitamment à Stockholm; il fut reconnu roi par les États, qui l'obligèrent néanmoins à signer une capitulation, par laquelle il s'engageait à ne rien tenter contre la diète, à ne point faire la guerre ou la paix sans son consentement; puis on s'arrogea le droit de lui choisir un confesseur, et même de fixer la quantité de vin qui devait être servie sur sa table.

Obligé de dévorer en secret le chagrin de ces humiliations, Gustave III voyait, pour surcroît de douleur, sa patrie déchirée par deux factions qui se disputaient le pouvoir : les *bonnets* et les *chapeaux*.

Les *bonnets* soutenaient l'oligarchie nobiliaire qui dominait alors, voulaient la paix à tout prix, et l'alliance ou plutôt la prépondérance de la Russie dans les affaires.

Les *chapeaux*, au contraire, ne rêvaient que gloire et conquête, voulaient le rétablissement de l'autorité royale, et demandaient l'alliance de la France, à l'aide de laquelle ils espéraient reconquérir la Livonie et la Finlande, dont la Russie s'était emparée. Le premier soin de Gustave fut de se créer des partisans dans la classe des bourgeois et des paysans. Jeune et bien fait, affable et généreux, sachant parfaitement le suédois, il réussit selon ses désirs; aussi, un des députés de la Dalécarlie lui dit, en le quittant : « Je pars content de toi, j'irai dire à mes frères qu'ils trouveront un bon père en Gustave. Continue toujours ainsi ; tu peux compter sur nous. »

Le clergé, la bourgeoisie et les paysans étaient souvent en opposition avec la noblesse; depuis quelque temps les diètes se ressentaient de leurs dissensions. Gustave sut en profiter pour augmenter le nombre de ses amis. Il réunit une troupe de cent cinquante jeunes officiers, dont il donna le commandement à Spengportœn et Hellschius; puis, arrêtant lui-même l'arrivage des blés, il causa une disette factice, pour exciter le mécontentement du peuple.

Cependant une nouvelle diète s'assemblait à la hâte; elle était formée des principaux partisans de la Russie et de l'Angleterre: il fallait se hâter, ou tout était perdu. Le roi fait faire une fausse insurrection dans la province de Christianstadt, puis, sous le prétexte de pacifier les révoltés, il confie à son frère Charles, duc de Sudermanie, cinq régimens dévoués. Le duc persuade à ses troupes que l'on en veut à la vie du roi, que l'on doit livrer la Suède aux Russes, et parvient ainsi à se les attacher entièrement.

La noblesse commença à prendre ombrage; des espions entourent Gustave; lui ne paraît s'occuper que de fêtes et de divertissemens. Il joue si bien son rôle, la veille du jour décisif, que Rudebek, général des troupes de la diète, entre chez lui sans se faire annoncer, et le trouve occupé à un dessin de broderie pour une dame de sa cour. Il sortit, en disant: « Ce bon jeune homme est incapable de faire du mal à qui que ce soit. »

Le lendemain, la diète apprend que le duc de Sudermanie s'avance à la tête de ses cinq régimens; elle prend l'alarme aussitôt, ordonne à la garnison de ne point laisser sortir le roi, et veut le forcer à montrer les lettres de son frère. Le moment décisif approchait; il fallait vaincre ou mourir. Gustave a pris sur-le-champ sa résolution: il se rend au conseil, et refuse nettement ce qu'on lui demande. Alors on

s'écrie qu'il faut arrêter le roi; à ce mot, Gustave s'élance de sa place, court à la porte, monte sur un cheval préparé à cet effet, et vole à l'arsenal dont ses amis s'étaient emparés. Il appelle auprès de lui les officiers de la garde montante, et les rallie tous, excepté trois, puis il attache à son bras un mouchoir blanc : c'était le signal. Il se rend à la parade, harangue les soldats : « Il ne veut que la liberté; le peuple est opprimé par la noblesse; il faut l'arracher à l'esclavage; enfin, ajoute-t-il, voulez-vous me suivre, oui ou non?

Pas un non ne se fit entendre.

Pendant ce temps, les partisans du roi couraient par la ville, semant des faux bruits : le roi était arrêté, assassiné par les Russes! Le peuple, dont il était l'idole, jure de le venger; alors Gustave se montre dans tous les quartiers de Stockholm, et recueille sur son passage les marques de l'admiration et de l'amour de ses sujets.

La victoire était assurée : vainement Rudebek, furieux, parcourait les rues en criant : « Aux armes! citoyens! c'en est fait de nos libertés ! » il fut arrêté, ainsi que trente des principaux chefs de la faction des *bonnets*. Cet événement mémorable eut lieu le 20 août 1772.

Ainsi s'opéra cette grande révolution, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu. Tous les ambassadeurs des puissances étrangères, excepté la Russie et l'Angleterre, s'empressèrent de complimenter Gustave. Les officiers, et tous les employés du gouvernement, vinrent lui prêter serment. Mais ce n'était pas assez pour le nouveau roi ; il voulut faire sanctionner, par la nation, ce changement de gouvernement. Il convoqua les États-généraux, et leur lut une charte en cinquante-sept articles, qui rétablissait les lois comme elles existaient sous Gustave-Adolphe. Les bravos de l'assemblée entière l'interrompirent plusieurs fois. Il consacra ensuite la liberté de la

presse, pensant, disait-il, que c'était le seul moyen d'éclairer l'administration. Il fit même inspecteur de sa bibliothéque un écrivain qui avait fait une satire contre lui.

Ensuite, il proclama une amnistie générale, et ordonna que, désormais, l'on n'emploierait plus les qualifications de *bonnets* et de *chapeaux*.

Après avoir ainsi détruit entièrement l'oligarchie du sénat et limité la démocratie de la diète, Gustave régna paisiblement l'espace de quatorze années, depuis 1772 jusqu'en 1786. Il employa tout ce temps à fortifier des citadelles, à construire des bâtimens de guerre, car il n'avait fait qu'ajourner les hostilités qu'il méditait contre la Russie. En 1787, la guerre éclata : Gustave, irrité de ce que des émissaires russes tentaient de faire insurger la Finlande suédoise, fit équiper une flotte considérable à Colscrona. Cette campagne, commencée sous les plus brillans auspices, finit malheureusement. La plupart des officiers de Gustave, gagnés par la noblesse, le trahirent ; sa flotte fut battue à Holgland, le 27 février 1788, par l'amiral Creigh, et ses troupes de terre se trouvèrent bloquées à Sweaborg. Les Norwégiens, profitant de l'absence du roi, vinrent mettre le siége devant Gothembourg. Gustave réunit les Dalécarliens, pénètre seul et déguisé à Gothembourg, et sauve cette place. Enfin, les puissances étrangères s'interposèrent entre les parties belligérantes, et la paix fut signée à Varcla, le 14 août 1790.

Voulant profiter du mauvais succès de cette guerre, pour enlever à Gustave une partie des droits qu'il avait conquis en 1772, la noblesse leva de nouveau la tête, et lui contesta particulièrement le droit de faire la guerre et de prendre l'offensive sans le consentement des États. Ces débats constitutionnels amenèrent une seconde révolution, qui fut comme le complément de la première, et fut aussi accomplie militairement.

Gustave fit arrêter dix-neuf des principaux chefs de la noblesse, et proposa un nouvel acte d'union et de sûreté, où il avait soin, en augmentant son pouvoir, de défendre les intérêts des bourgeois et des paysans. Il s'arrogeait un pouvoir entièrement absolu; mais, en même temps, il admettait les bourgeois au tribunal suprême; il permettait aux paysans d'acheter des terres nobles. Cette politique lui réussit parfaitement : la noblesse voulut résister; il fit enlever, par ses troupes, tous les membres opposans, et, faisant investir par ses troupes la salle de l'assemblée, il fit voter sa nouvelle charte, séance tenante.

L'aristocratie luttait encore et protestait, prétendant que nul acte ne pouvait être valable sans l'assentiment des quatre ordres; Gustave, irrité de cette résistance, fit traduire devant un conseil de guerre les officiers qui l'avaient trahi dans la dernière campagne : ils furent presque tous condamnés à mort.

Cette noblesse, ainsi décimée, jura la mort du roi, et se lia par un pacte secret: on n'attendit plus que l'occasion.

Vers la fin de 1791, une foule d'émigrés français s'étaient réfugiés à la cour de Suède et auprès de Catherine II, impératrice de Russie. Cette princesse, naguère alliée de la France, mais comprenant bien le coup mortel que la révolution française venait de porter à tous les trônes absolus, persuada à Gustave de faire la guerre à la république naissante.

Cette idée souriait à l'esprit chevaleresque du roi de Suède : il l'adopta avec enthousiasme, et, fier de se trouver à la tête des nobles émigrés, il convoqua une diète afin d'obtenir des subsides pour cette chanceuse expédition.

C'est alors que les conjurés résolurent définitivement la mort de Gustave; ils devaient l'assassiner pendant la diète, et trois d'entre eux tirèrent au sort pour savoir qui devrait l'immoler : la fortune choisit Anckastroëm.

Cet homme était né en 1759, d'une ancienne famille suédoise. Il entra de bonne heure comme sous-lieutenant dans les gardes du roi. A l'âge de vingt-quatre ans, il quitta le service, et reçut le brevet de capitaine des gardes. Passionné pour la liberté, il osa mal parler du roi, le traiter de tyran; il fut, pour ce fait, arrêté, et d'autres disent exilé dans l'île de Gothland, dont il ne sortit qu'en 1783. Après la campagne de 1788, l'acte d'union et de sûreté, voté au milieu des baïonnettes, la mort du colonel Hoetscho, puni du supplice des traîtres, avait porté son exaspération à son comble; aussi, s'il ne tua pas sur-le-champ le roi, ou s'il n'exécuta pas ce projet à la diète de Gèfle, en 1792, c'est que l'occasion lui manqua.

Depuis quelque temps, Gustave avait reçu des avis divers qui l'informaient du péril qui menaçait ses jours; mais il avait toujours méprisé ces avertissemens officieux. Enfin, le vendredi 15 mars, il soupait dans ses appartemens, lorsqu'un page lui remit un billet au crayon, écrit en français et ainsi conçu :

« De grâce, Sire, daignez écouter les avis d'un homme qui, « n'étant pas attaché à votre service, se souciant peu de vos « faveurs, ne flattant pas vos défauts, désire conjurer le péril « qui menace vos jours. Il existe, et n'en doutez pas, un projet « de vous assassiner; on a été au désespoir de le voir manquer « la semaine dernière, lorsque le bal fut dédit. On est résolu « de le tenter aujourd'hui. Demeurez chez vous, et évitez tous « les bals suivans, du moins cette année; laissez évaporer le fa- « natisme du crime, évitez les rez-de-chaussées de Haga; enfin, « prenez vos précautions, du moins pendant un mois. Ne vous « donnez pas la peine de découvrir l'auteur de cette lettre : le « projet funeste qui menace vos jours lui est parvenu par « hasard; croyez qu'il n'a aucun intérêt de détourner le coup

« qui vous menace. Si vos troupes mercenaires, à Gèfle, eussent « tenté des violences envers les citoyens, l'auteur de cette « lettre eût combattu contre vous l'épée à la main ; mais il « déteste l'assassinat. »

Le roi ne fit que rire de ce billet, que l'on sut depuis avoir été écrit par le lieutenant-colonel Lelien-Horn. Confiant dans sa fortune, il descendit à la salle du bal. Quelque temps après qu'il fut entré, les conjurés l'entourèrent; le comte de Horn (celui que depuis les femmes appelaient le beau régicide) donna le signal convenu; alors, Anckastroëm s'approcha de Gustave et lui mit le pistolet sur la hanche. Celui-ci, s'en apercevant, fit un mouvement pour se retourner ; l'assassin lâcha la détente, et une balle carrée, ainsi que deux clous, dont le pistolet était chargé, pénétrèrent dans les chairs.

Le roi s'appuya sur le baron d'Essen, son premier secrétaire, et lui dit : « Je suis blessé! rentrons. » Il rentra dans son appartement, et on le déposa sur un sopha, qu'il teignit de son sang ; on montre à Stockholm ce meuble, avec de larges taches noires, qui sont, dit-on, des taches de sang.

Cependant, on avait fermé toutes les portes du bal; tous les assistans furent obligés de se démasquer. Anckastroëm s'étant écrié : « Vous ne me soupçonnerez pas, j'espère! » fut arrêté. Confronté avec les armuriers, ces derniers déclarèrent que le pistolet et le poignard qu'on avait trouvés par terre appartenaient à Anckastroëm, qui les leur avait donnés pour les mettre en état. Dès qu'il se vit découvert, le meurtrier ne désavoua point ce qu'il avait fait; il s'en vanta hautement, et répéta plusieurs fois que, s'il n'avait point réussi, d'autres achèveraient l'œuvre par lui commencée. La torture, que l'on avait abolie, fut rétablie pour lui faire nommer ses complices; les tourmens ne purent lui arracher ce que l'on demandait; il indiqua seulement quelques personnes comme

ayant été instruites de son projet. Plus de deux cents individus furent compromis dans cette affaire, entre autres l'enseigne Ehreusward, le comte de Horn, le lieutenant-colonel Lelien-Horn, le comte Ribbing, Biorkmann et Ahlegreen, riches bourgeois de Stockholm, et le baron de Bielke, secrétaire du roi. Ce dernier, soit par remords, soit pour se soustraire aux tortures, se donna la mort. On apprit que le plan des conjurés était de se défaire du roi, du duc de Sudermanie et des principaux *chapeaux*. On conservait le prince royal, mais il ne devait avoir que l'autorité d'un président de diète, sans pouvoir rien par lui-même.

Le 29 avril, le procès d'Anckastroëm fut terminé : on le condamna à l'horrible supplice d'être battu de verges trois jours durant, à avoir le poing coupé et la tête tranchée. Il garda jusqu'au dernier moment la fermeté dont il avait fait preuve. Le comte de Horn, Lelien-Horn, Ribbing, Ehreusward, furent comdamnés à mort. La sentence du comte de Horn fut commuée en un bannissement perpétuel.

Le monarque expira le 29 du mois de mars, après douze jours d'épouvantables souffrances. Cependant, malgré les douleurs qui l'assiégeaient, il conserva toute sa présence d'esprit jusqu'à la fin. Il consola ses amis, pourvut à leur sort, et écrivit de sa main un codicile, par lequel il nommait le duc de Sudermanie tuteur de son fils et régent du royaume; ensuite, il fit appeler son fils, Gustave-Adolphe (depuis le colonel Gustawson), lui conseilla la paix et la modération, et surtout de s'abstenir de toute expédition lointaine; puis il mourut quelques instans après.

Gustave-Adolphe ne suivit point les sages avis de son père.

Paul V.

BEAUX-ARTS.

Exposition municipale. — Société des Amis des Arts.

Que d'événemens en fait d'arts depuis un mois! Une *Société des Amis des Arts* définitivement constituée; — un arrêté du maire de Rouen, relatif à l'exposition annuelle qui nous a été promise; — enfin, une délibération du conseil municipal, motivée par une pétition signée du plus grand nombre de nos artistes; et tout cela en un mois!

Applaudissons franchement à des efforts si louables; rendons grâce aux hommes généreux qui prennent une part active à notre régénération *artielle*. Nous l'appelons de tous nos vœux. Puissent les réflexions qui vont suivre exercer une heureuse et féconde influence sur son entier accomplissement!

Si notre mémoire ne nous trompe, une réunion d'artistes avait eu déjà lieu sous les auspices de M. le maire. On voulait connaître leur opinion sur la nature et l'époque de l'exposition de leurs ouvrages. Sur un rapport, rédigé par notre excellent compatriote, M. E.-H. Langlois, le conseil municipal arrêta, dit-on, que cette exposition aurait lieu, pour la première fois, *en mars* 1835, *et qu'on y admettrait*

les artistes des cinq départemens formés de l'ancienne Normandie. M. Langlois, dans son rapport, avait pourtant, à ce qu'il nous semble, indiqué le mois de décembre ; celui de mars fut adopté, sans que personne songeât à l'exposition de Paris, qui s'ouvre le plus souvent à cette époque de l'année.

Sans doute on y pensa plus tard. Les artistes furent une seconde fois convoqués, pour donner définitivement leur avis sur l'époque à laquelle il convenait de fixer notre exposition. Juillet leur fut alors proposé ; presque tous l'adoptèrent, et bientôt intervint l'arrêté dont nous avons déjà parlé, qui fixe la prochaine exposition de Rouen *au mois de juillet* 1834, *en admettant seulement les artistes nés ou domiciliés dans le département de la Seine-Inférieure.* Ici, tout le monde s'est trompé de bonne foi : le conseil municipal, qui a cru favoriser les artistes, en rapprochant ainsi l'époque indiquée pour l'exposition de leurs ouvrages; et les artistes, qui, tous, ont pensé qu'en adoptant juillet, c'était juillet 1835.

Bientôt, éclairés sur leur erreur, et sentant bien qu'il ne leur restait pas assez de temps pour produire, ils ont adressé au conseil municipal une pétition, pour demander le rapport de son premier arrêté, et obtenir que la prochaine exposition fût fixée au mois de décembre 1834.

Nous ignorons si le conseil municipal peut ou ne peut pas revenir sur ses décisions ; mais nous devons proclamer ici, combien cette demande nous paraît convenable dans l'intérêt des artistes, qui doit être, en somme, le but le plus direct des actes de l'administration.

En mars, avril, mai et juin, les expositions de Paris et du Nord de la France sont ouvertes, et nos artistes doivent pouvoir y envoyer leurs travaux.

En juillet, les fêtes brillantes de la capitale attirent, non-seulement les étrangers qui pourraient se trouver à Rouen, mais encore un grand nombre de nos compatriotes, qui ne balanceront guère entre les pompes de notre exposition, et celles dont Paris marque ordinairement l'anniversaire de sa glorieuse semaine. Ces jours, d'ailleurs, qu'on ferait perdre aux artistes, sont pour eux les plus précieux de l'année par leur longueur, et tout ce qui, dans Rouen, n'est pas commerçant, les passe ordinairement à la campagne.

Août, septembre, octobre, sont consacrés, par les artistes, à leurs

excursions. C'est dans ces mois que la nature se colore, et qu'ils vont lui demander des inspirations ou des modèles.

Restent novembre et décembre, pendant lesquels des jours courts et une température glacée laissent à peine, à nos artistes rouennais, le temps nécessaire pour leurs élèves, et ne leur permettent aucune étude, aucun travail dans l'atelier.

C'est vers cette époque, nous l'avons dit, et ne cesserons de le redire, qu'il faut placer notre exposition. L'hiver a réuni tout le monde à la ville, et, du 1er décembre au 15 janvier, Rouen est, pour ainsi dire, au grand complet. L'époque même de la nouvelle année deviendra peut-être une source féconde de débouchés pour nos jeunes exposans, qui pourront encore, en vendant leurs ouvrages à des compatriotes, se réserver le droit de les envoyer au salon de Paris; tandis que si l'exposition se trouvait en juillet, nous ne pourrions plus y voir les tableaux qui auraient été vendus en mars ou en avril, à l'exposition du Louvre.

Le mauvais temps, assez ordinaire en cette saison, est peut-être la seule objection qu'on puisse faire au système que nous soutenons. Nous ne la croyons pas de nature à faire oublier les avantages qui en résultent. Pourquoi, d'ailleurs, la Société des Amis des Arts ne placerait-elle pas son exposition en juillet? Plus souvent on pourra nous occuper d'arts, et plus on nous en inspirera le goût; car il faut voir, et beaucoup voir pour devenir juge et connaisseur. Or, sans connaisseurs, point d'amateurs; sans amateurs, point d'acheteurs. Ceci soit dit en passant pour ceux de nos artistes qui n'auraient pas encore compris que ce qu'on peut faire de mieux dans leur intérêt, c'est de créer, parmi nous, des amateurs nombreux et éclairés; il ne faut, pour cela, que nous familiariser avec les tableaux, en exposer souvent, beaucoup, et surtout beaucoup de bons.

Nous ne quitterons point ce sujet, sans exprimer nos regrets de l'exclusion de quatre départemens de la Normandie. A-t-on craint les frais? Le livret pouvait y suffire. A-t-on craint la concurrence? Nous avons, dans notre compte-rendu de la dernière exposition, exprimé toute notre pensée à cet égard. Nous ne pouvons que désirer voir la *Société des Amis des Arts* réparer cette erreur de notre administration municipale.

Cette Société prend, chaque jour, une nouvelle consistance. Elle a eu deux réunions générales, l'une, le 15 janvier dernier, l'autre, le 28 du même mois, dans lesquelles elle s'est définitivement constituée.

La première séance a été consacrée à la nomination du président: l'assemblée a choisi M. Deville. Son titre de collaborateur de la *Revue* nous interdit l'éloge d'un pareil choix.

On a voté ensuite les articles des statuts qui règlent la nomination des membres du bureau.

A la seconde séance, on a élu vice-président M. Garneray, véritable fondateur de la Société ; M. Hesbert, avocat, secrétaire, et M. J. Reiset fils, trésorier.

Après ces opérations, on a passé à la discussion des articles du réglement. Cette discussion a été on ne peut plus satisfaisante; elle a été lucide, convenable, chaleureuse, sans être emportée; et il a été facile de voir que les orateurs et les auditeurs étaient également animés des meilleurs sentimens. Voici le réglement tel qu'il a été adopté, après une discussion de plus de deux heures:

STATUTS.

« Article premier. La Société des Amis des Arts de Rouen se propose de propager le goût des arts, d'encourager les artistes, et de concourir à ce but, par l'exposition publique et annuelle de ses acquisitions, avec l'exposition municipale déjà existante.

« 2. La somme provenant des actions de la Société est destinée à acquérir des objets d'art, ainsi qu'à couvrir les dépenses que cette acquisition rendra nécessaires.

« Les objets acquis par la Société seront répartis entre les actionnaires, comme il sera dit ci-après.

DES ACTIONNAIRES.

« 3. Le nombre des membres ou actionnaires de la Société est illimité.

« 4. Sont sociétaires, les personnes qui s'engagent à prendre, individuellement ou collectivement, une ou plusieurs actions.

« Les actions collectives ne peuvent être représentées que par une seule personne.

« 5. Le prix de chaque action est fixé à *quinze francs* par année.

« 6. Les actions sont payables dans les deux mois qui suivent l'inscription. Dans tous les cas, elles doivent toujours être réalisées deux mois avant l'exposition de la Société.

« A partir de cette époque, les inscriptions ne peuvent plus se faire qu'au comptant.

« 7. Tout actionnaire qui, dans les quinze jours qui suivront l'assemblée générale de clôture pour la reddition des comptes, n'aura pas annoncé par écrit, au Bureau, qu'il se retire de la Société, continuera à en faire partie l'année suivante, pour le nombre de ses actions inscrites, et sera tenu d'acquitter la cotisation dans les deux mois qui suivront cette même séance de clôture.

« 8. Les actions qui auront été réalisées concourront seules au tirage.

DU BUREAU.

« 9. Le Bureau de la Société se compose d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire-Archiviste, et d'un Trésorier.

« 10. Le Président préside toutes les assemblées, soit générales, soit particulières; il maintient et surveille l'exécution des statuts et des décisions de la Société ; il convoque les réunions générales, soit de son propre mouvement, soit d'après le vœu de la majorité des membres du Bureau ; il ordonnance les paiemens approuvés par la Commission ou par le Bureau, et signe les titres d'action.

« Le Vice-Président remplace le Président au besoin

« Le Secrétaire est chargé de la rédaction des procès-verbaux, de la correspondance, et de la conservation des archives.

« Le Trésorier est chargé de la caisse et de la comptabilité, ainsi que du registre des inscriptions et de celui des actions.

« 11. Les membres du Bureau sont nommés en assemblée générale des actionnaires, à la majorité des voix des membres présens.

DE LA COMMISSION D'ACQUISITION.

« 12. La Commission d'acquisitions est composée de neuf membres, pris indistinctement parmi les actionnaires ; plus, des membres du Bureau.

« Les neuf membres de la Commission sont nommés en assemblée générale, à la pluralité des voix, par un scrutin de liste.

« 13. Outre les membres mentionnés en l'article 12, toutes les fois que, dans une ville autre que Rouen, il se trouvera au moins cinquante actionnaires, ils auront la faculté de nommer, à la majorité absolue, un d'entre eux, qui fera de droit partie de la Commission d'acquisitions. Le membre, ainsi nommé, transmettra de suite l'acte de sa nomination au Président de la Société.

« Le Président fera convoquer, pour les réunions, les membres désignés ci-dessus; en cas d'absence, ils ne compteront point comme membres de la Commission.

« 14. Les actionnaires des villes autres que Rouen, où il aura été usé du droit de représentation mentionné en l'article 13, ne pourront concourir à Rouen, en assemblée générale, à la nomination de la Commission d'acquisitions.

« 15. Les membres du Bureau et de la Commission sont nommés pour un an. Ils sont rééligibles. Leurs fonctions sont gratuites.

« 16. Le Bureau, ainsi que la Commission, ne pourront délibérer qu'autant que la moitié au moins de leurs membres sera présente à la réunion.

« Leurs délibérations seront prises à la majorité des voix.

« En cas de partage, celle du Président sera prépondérante.

« 17. La Commission sera chargée d'acheter les objets d'art qui devront former les lots; elle traitera avec les artistes, et fera tracer sur chaque lot une indication portant ces mots : *Société des Amis des Arts de Rouen*, avec le millésime et le numéro d'ordre du lot.

« 18. Aucun artiste, même de ceux faisant partie de la Commission, ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, assister aux séances où il s'agira de délibérer sur l'acquisition de ses ouvrages.

« 19. Autant que faire se pourra, la Commission composera ses acquisitions de manière qu'il y ait un numéro gagnant sur huit actions.

« Toutes les actions non gagnantes recevront, au moins, une gravure ou une lithographie.

DE L'EMPLOI DES FONDS.

« 20. Les fonds de la Société seront employés, prélèvement fait des frais d'administration et des dépenses imprévues, à l'acquisition

de tableaux, dessins de tout genre, sculptures, gravures et autres objets d'art, le tout original, et provenant directement des ateliers des artistes vivans de l'École française.

« 21. La Société fera graver, en outre, ou lithographier, chaque année, un des ouvrages acquis par elle.

« Toutefois, l'opportunité de cette mesure, ainsi que le choix de l'ouvrage à reproduire, celui du graveur ou du lithographe, les conditions du travail et le nombre des épreuves à tirer, sont laissés à la discrétion de la Commission.

« L'ouvrage soumis à cette opération ne sera délivré à l'actionnaire gagnant qu'après qu'elle aura été terminée.

« Ce délai, dans tous les cas, ne pourra excéder quatre mois, lorsqu'il s'agira d'une lithographie, et de deux ans, lorsqu'il s'agira d'une gravure.

« 22. La préférence sera accordée, pour les acquisitions, aux ouvrages des artistes domiciliés ou nés dans les cinq départemens de l'ancienne Normandie.

« Dans le cas où leurs ouvrages seraient en nombre insuffisant, ou ne seraient pas jugés dignes, par la Commission, de fixer son choix, elle complétera ses acquisitions hors des cinq départemens.

« Les frais d'emballage et de transport des ouvrages acquis hors de Rouen, ou que la Commission y aurait fait venir de son propre mouvement, seront à la charge de la Société.

« 23. Tous les objets d'art soumis à la Société et non acquis par elle, seront remis à la disposition de leurs auteurs, immédiatement après l'ouverture de l'exposition de la Société.

« 24. Il est entendu, pour éviter toute difficulté à cet égard, que la Société achète à l'auteur, avec son ouvrage, le droit de le reproduire, soit par la gravure, soit par la lithographie, soit par le moulage, soit par tout autre procédé quelconque.

« Ce droit, pour l'ouvrage que la Société aura fait reproduire, restera sa propriété entière et exclusive; pour tous les autres, il sera transmissible aux actionnaires gagnans.

DE L'EXPOSITION.

« 25. Il y aura, tous les ans, une exposition des ouvrages acquis par la Société.

« Autant que possible, elle aura lieu immédiatement après l'exposition municipale, et durera au plus quinze jours.

« Elle devra être annoncée par la voie des journaux, deux mois au moins à l'avance.

DU TIRAGE.

« 26. Chaque lot se composera d'un des ouvrages mentionnés en l'article 20, soit d'une gravure ou d'une lithographie avant la lettre.

« 27. Le tirage aura lieu en assemblée générale, huit jours avant la clôture de l'exposition de la Société, et s'exécutera de la manière suivante :

« Il sera déposé, dans une urne, autant de *bulletins* qu'il y aura d'actions ayant droit au tirage. Sur chaque bulletin seront écrits le numéro de l'action et le nom du propriétaire de l'action.

« Dans une seconde urne, il sera déposé autant de *billets* qu'il y aura de lots et de gravures ou de lithographies avant la lettre (chaque billet portant le numéro et l'indication précise du lot, de la gravure ou de la lithographie); plus, des billets blancs, en quantité suffisante pour que le nombre réuni des billets de la seconde urne soit égal à celui des bulletins de la première. Cette opération terminée, il sera tiré alternativement, de leur urne respective, un *bulletin*, puis un *billet*, dont il sera donné lecture; et ainsi de suite, jusqu'à leur entier épuisement.

« Les actionnaires pourront tirer eux-mêmes, ou par un représentant, le *billet* de l'urne, après que leur *bulletin* aura été appelé; à leur défaut, il y sera procédé par le Président.

« 28. Les lots gagnans devront être enlevés, au plus tard, dans le mois qui suivra le tirage, sans qu'ils puissent l'être, toutefois, avant la clôture de l'exposition de la Société.

« 29. Les lots, gravures ou lithographies qui ne seraient pas retirés un an et un jour après le tirage, redeviendront, de droit, la propriété de la Société.

DE LA SÉANCE DE CLÔTURE.

« 30. Un mois au plus tard après la séance du tirage, il sera convoqué une assemblée générale de clôture, qui sera consacrée au

compte-rendu des opérations et de l'état de la Société, à la reddition des comptes du Trésorier, et au renouvellement du Bureau et de la Commission.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

31. Toutes les dépenses de la Société seront mises en commun, et partagées également entre toutes les actions, sans qu'il puisse jamais être fait un appel de fonds en sus de la cotisation annuelle stipulée en l'article 5.

Tous les fonds de la Société devront être employés dans l'année.

32 et dernier. Les présens statuts seront imprimés et délivrés à tous les actionnaires.

C'est avec une satisfaction bien vive que nous donnons une nombreuse liste supplémentaire de souscripteurs. Le nombre des actions s'élève aujourd'hui à environ 475, réparties entre près de 400 actionnaires.

Un amour très vif pour les arts se manifeste décidément à Rouen. Il éclate avec d'autant plus de force, qu'il avait été, longues années, comprimé et caché si bien, qu'on était excusable de douter de son existence. Il ne fallait qu'une occasion ! Ainsi de toutes les passions vraies : elles se développent dans le silence et le mystère, et font explosion au moindre contact.

Le goût de nos compatriotes ne peut manquer d'être durable, car les arts offrent chaque jour des attraits nouveaux, des plaisirs vifs et piquans, et ne sont jamais infidèles à ceux qui les aiment.

Henri GAUGAIN.

ACTIONNAIRES.

MM.	Actions.
Aillaud,	1.
Alavoine,	1.
Aubert,	1.
Auverny (A.),	1.
Auvray (Ap.),	1.
Baillastre,	1.
Bance (Alex.),	1.
Bard, négociant,	1.
Baudouin (Am.),	1.
Beaudouin (Auguste), de Saint-Paër,	1.
Bennetot, rue de l'Ecureuil,	1.
Bernard (G.),	1.
Berthe (Valentin), à Maromme,	1.
Besson (S.),	1.
Bézuel,	2.
Bien, ancien courtier.	1.
Billard, doct.-médec.,	1.
Billiet,	1.
Blanchemain (J.-B.),	1.
Bottier (Mad. G.)	1.
Boullard,	1.
Buchet-Bellangé,	1.
Cabanon (Perico), nég.,	1.
Caboche, à Paris,	1.
Cardinne, courtier,	1.
Cellier aîné,	1.
Censier, avocat,	1.
Chapot, à Dieppe,	1.
Chastellain, notaire,	1.
Chauvet, à Paris,	1.
Chesneau (Ed.),	1.
Chevalier, au Havre,	1.
Chouillou (Victor), à Maromme,	1.
Clercy (le chev. de),	1.
Curmer,	1.

D'Ambray (le vicomte), 2.
Darcel, 1.
De Bellegarde, 1.
De Boutteville (Lucien), 1.
De Boutteville (Alex.), 1.
De Boutteville (Mme T.), 1.
Decamps, banquier, 1.
Dedessuslamare fils, 1.
Delahalle Depeaux, 1.
Delamare (Victor), 1.
Delamorlière (le comte), 1.
De la Vigne, s.-intend. militaire, 1.
De Lescaude, 1.
De Margueray (Mlle), 1.
De Merval, 1.
De Merval (Mad.), 1.
Des Alleurs (Mad.), 1.
Desbois (Dr), 1.
De Stabenrath, 1.
Destigny, adjoint, 1.
Devernieux, 1.
Dieusy (Amand), 1.
Dieusy fils (P.), 2.
Douché (Félix), 1.
Dranguet, 1.
Ducastel-Dehove, 1.
Dumesnil (Pierre), 1.
Dujardin, naturaliste, 1.
Dumée, peintre, 1.
Dupont (Achille), 1.
Dupray, avoué, 1.
Dupré (Madame B.), 1.
Eder, 1.
Ermel, 1.
Estival, 1.
Fauvel le jeune, nég., 1.
Feray, du Havre, 1.
Fevez aîné, 1.
Fizeaux, 1.
Fleury, 1.
Frère (Edouard), 1.
Gaillard (Emm.), 1.
Gamare, rue des Arsins, 1.
Gamot, 1.
Garneray (Madame), 1.
Germonière, 1.
Gesbert, avocat génér., 1.
Girard, 1.
Girard et comp., 2.
Girod père, négociant, au Havre, 1.
Gisiger (Mlle Pauline), 1.
Gompertz, 2.
Gouaismel, courtier, 1.
Guesviller, r. aux Juifs, 1.
Hacbect, 1.
Harel Legentil (veuve), 1.
Harel Legentil fils, 1.
Hauguel, avoué, 1.
Hénocque (veuve), 1.
Hervey (le baron d'), 2.
Houdard, 1.
Houel (Madame), 1.
Houel (Juste), 1.
Jacqmin (Madame), 1.
Jzarn, 1.
Lafaulotte (Jules), 1.
Lafosse, à Paris, 1.
Lainé, 1.
Lallemand (Denis), 1.
Lamare (général), 1
Lambert, d'Elbeuf, 1.
Lange, avoué, 1.
Langlois-Duplichon, 2.
Lapostolle, à Dieppe, 1.
La Rivière, 1.
Laurent (J.-F.), 1.
Lebarbier (Edouard), 1.
Lebas, 1.
Lebas (Hyacinthe), 1.
Lebidois, 1.
Lebret (Isidore), 1.
Lebrun (Mme Eugénie), à Paris, 1.
Lecomte fils, 1.
Lecoq (Edmond), 1.
Lecoupeur, médecin, 1.
Lecrêne-Labbey, 1.
Lefèvre, 1.
Legrand, libraire, 1.
Lejeune, 1.
Legrip fils, 1.
Legrip (Frédéric), 1
Lemire (Amand), 2.
Lemire (Alphonse), 1.
Lemoine-Jourdainne, 2.
Lequesne, notaire honoraire, 1.
Levasseur (le commandant), 1.
Levieux, 1.
Levillain, avocat, 1.
Lhuintre-Legrs (Mad.), 1
Loyer (David), 1.
Maillet-Duboullay (F.), 2.
Mainot, 1.
Marteau, 1.
Marteau fils aîné, 2.
Martin, avoué, 1.
Maubant, 1.
Mengin, avocat, 2.
Mézaize, à St-Georges-de-Bocherville, 1.
Millin de Grandmaison (Alfred), à Paris, 1.
Miroude (Adolphe) 1.
Mollet (J.-B.), 1.
Monlairy, 1.
Mordret, commandant du génie, 1.
Morel, de Dieppe, 1.
Moulin, 1.
Nicolle, avoué, 1.
Ochard, du Havre, 1.
Paillart, avocat gén., 1.
Pancher (Alfred) 1.
Perier (Michel-Jos.), 1.
Pia, gérant de l'*Echo*, 1.
Pillore, docteur méd., 1.
Pinchon, architecte, 1.
Pinchon jeune, 1.
Pipon, 1.
Piquerel (Madame), 1.
Piquerel, 1.
Piquerel (Jules), 1.
Portret, 1.
Quesnel (L.), 1.
Raveau, de Dieppe, 1.
Reiset fils (Jacques), 2.
Revert (Jules), 1.
Ricquier, 1.
Roussetin-Cavey, 1.
Roustel jeune, 1.
Samson, adjoint, à Sotteville, 1.
Sauvan (B.), 1.
Semerville (comte de), 1.
Thierry, conseiller, 1.
Tourneur, au Havre, 1.
Toussin (Alexandre), 5.
Turgis, à Darnétal, 1.
Vallée, 1.
Verdière, conseiller, 1.
Viger fils, 1.
Vincent (Edouard) 1.
Visinet, 1.
Walsh fils, 1.
Warnery (Madame) 1.
Worms, 1.
Yon (Mademoiselle), 1.
Yvart Pavie, 2.

Revue. — Chronique.

BIBLIOGRAPHIE.

Presse littéraire des Départemens. — Nouvelle Revue germanique.

En présence du singulier spectacle auquel il nous a été donné d'assister, qui ne serait tenté de s'écrier avec le poète :

.. Quel temps fut jamais plus fertile en miracles !]

On croyait les provinces mortes à la vie de l'intelligence; et voilà qu'après avoir dormi le sommeil d'Épiménide, elles se réveillent étonnées et un peu honteuses d'un si long repos. Chaque jour est marqué par une résurrection littéraire. Déjà nous avons vu renaître la patrie de Montaigne et de Montesquieu ; Toulouse, la ville des troubadours et des jeux floraux ; la Bretagne, cette terre presque druidique encore, cette vieille Gaule au milieu de la France nouvelle, et la Normandie, si riche de son industrie et de ses souvenirs historiques, si bien parée de ses merveilleuses églises et de ses vieux monastères [1]. Il n'est personne qui n'applaudisse à ce mouvement provincial, et cependant, on se demande parfois avec inquiétude quelle sera sa destinée.

Après avoir tenté un dernier effort, jeté une brillante mais courte lueur, les provinces se replongeront-elles dans leur léthargie, qui, cette fois, pourrait bien être la mort ? — Loin de nous cette triste pensée. L'avenir de cette jeune littérature dépend de son but : ce but

[1] Voyez la *Revue de Rouen*, numéros de décembre 1833 et janvier 1834, articles sur la *Revue normande* et sur les *Revues de Bretagne* et *du Midi*.

est-il grand, noble, digne, en un mot, du dix-neuvième siècle? Cet avenir est immense; il serait nul si ce but était mesquin, emprunté aux petites passions et aux petits intérêts du jour. Quel est donc ce but? Ne faudrait-il voir, dans ce mouvement, qu'une levée de boucliers contre Paris, qu'une protestation contre cette magnifique unité qui fait la gloire et la force de notre France? Travaillerions-nous à détruire l'œuvre si péniblement commencée par les aïeux de saint Louis, continuée avec tant de persévérance par Richelieu et par Louis XIV, et à peine terminée, au milieu du sang et des larmes, par la hache de la Convention [1]? On le dit quelquefois et même on s'en réjouit! Mais n'oublions pas que, s'il se rencontre des gens qui, semblables aux idoles dont parle la Bible, ont des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre, il en est d'autres que, par un caprice plus bizarre encore, la nature a doués d'une intelligence spécialement destinée à prendre, en toutes choses, le contre-pied de la vérité. Rallumer les vieilles rancunes de province à province et leur commune jalousie contre la capitale, ne serait-ce pas, en effet, un admirable progrès!

Non, certes, après les grandes choses qu'ils ont faites ensemble, après les batailles de géans, où ils ont combattu côte à côte, les Français de toutes les provinces ne voudront pas recommencer leurs petites guerres intestines.

A quoi bon reprendre le long duel de la Normandie et de la Bretagne, de l'âpre et sérieuse Franche-Comté, et de la Bourgogne railleuse et rhétoricienne?

Il y a vraiment bien une autre portée dans notre mouvement provincial.

Loin de tendre à désunir les différentes parties de la France, il les rapprochera de plus en plus, en leur apprenant à se connaître. Dans les premiers temps qui suivirent la grande réunion, les provinces se sont réciproquement oubliées; et comment aurait-il pu en être

[1] Je ne prétends pas me déclarer le champion des abus que la centralisation peut traîner à sa suite; mais l'ignorance et l'esprit de parti ne s'arrêtent pas aux abus : ils attaquent l'institution, et, dans mon opinion, la centralisation sous toutes les formes, l'unité de pensée et d'action, voilà ce qui place la France en tête de la civilisation européenne.

autrement, alors que chacune d'elles s'oubliait elle-même, fascinées qu'elles étaient toutes par les grands spectacles de la capitale?

Paris sera toujours la ville sainte de la civilisation moderne : pour elle nous aurons toujours un culte; mais ce culte, devenu raisonnable, sera moins exclusif. Faire connaître la Normandie aux Normands, la Bretagne aux Bretons, et chaque province à toutes les autres : telle est la noble mission des *Revues*, organes du mouvement provincial. Substituer à l'unité matérielle et encore un peu factice de la France actuelle, une unité plus vraie, fondée sur la sympathie des intelligences : tel sera, nous l'espérons, le prix de leurs efforts.

Plus la France sera *une*, plus la nation française méritera le titre de grande nation, dont aimait à la saluer le grand capitaine. Mais, dans cette vaste unité, il doit y avoir place pour toutes les originalités provinciales; elles seront conciliées et non sacrifiées. Les différentes provinces françaises veulent se connaître : il en sera de même, désormais, des différentes provinces européennes. Les Revues provinciales sont filles de ce premier désir; le second a produit et multipliera les Revues étrangères. Heureuse de contribuer, autant qu'il est en elle, à cette œuvre civilisatrice, la Revue de Rouen s'empresse de signaler à ses lecteurs les unes et les autres.

Nouvelle Revue germanique.

Des Français qui voient couler à leurs pieds le Rhin, le fleuve des héros, comme disent les traditions teutoniques [1], des hommes bercés tour à tour aux chansons de France et d'Allemagne, ont compris que la position géographique de leur pays natal leur conférait la mission d'interpréter l'Allemagne à la France. La *nouvelle Revue germanique* a été fondée dans ce but.

A une époque encore peu éloignée de nous, quelques esprits imbus des préjugés d'un patriotisme ardent, mais un peu étroit, auraient peut-être eu peine à concevoir que l'Allemagne pût apprendre quelque chose à la France. Heureusement, la vanité nationale n'est plus pour

[1] Le Rhin est germain par ses vieux souvenirs de gloire; mais des souvenirs plus récens et non moins glorieux l'ont presque rendu français.

nous l'unique régulatrice du beau, du bon ou même de l'utile : nous commençons à comprendre qu'on peut être allemand et même *qu'on peut être persan ;* mais, pour un bel-esprit du dix-huitième siècle[1], l'Allemagne littéraire était une région à peu près aussi inconnue que la Perse, et il faut avouer qu'à cet égard notre science est de bien fraîche date, et laisse encore beaucoup à désirer.

La révolution n'avait guère augmenté notre bienveillance pour les littératures étrangères, et, d'ailleurs, elle nous laissait peu le temps de les étudier ; cependant, à peine la tourmente passée, Ch. de Villers entreprit de diriger nos regards vers l'Allemagne, et tenta même de nous initier aux mystères de la philosophie de Kant, premier effort qui ne fut point entièrement dénué de résultats, mais qui bientôt fut oublié. Sous l'empire, nous avions bien autre chose à faire qu'à étudier l'Allemagne : nous étions tout occupés à la conquérir, sans nous soucier beaucoup de la connaître. En vain sa littérature avait grandi ; en vain elle s'était enrichie de chefs-d'œuvre qui lui permettaient de marcher l'égale des plus brillantes littératures des temps modernes, elle ne put obtenir un regard des écrivains de l'empire. Je me trompe, deux proscrits s'en occupèrent, deux illustres proscrits, madame de Staël et Benjamin Constant : la première écrivit son livre *de l'Allemagne*, éloquent plaidoyer qui devait préparer la réparation éclatante d'un injuste oubli.

La restauration nous laissait quelques loisirs pour les études sérieuses ; les littératures étrangères furent explorées avec ardeur, et cette fois, du moins, l'Allemagne ne fut point négligée. Aujourd'hui, nos philosophes les plus éminens, nos littérateurs les plus distingués, nos plus profonds historiens, rendent hommage à l'Allemagne, et proclament hautement leur reconnaissance pour les secours de tout genre qu'elle leur a libéralement fournis. A l'appui de cette assertion, il me suffira de citer quelques noms célèbres à divers titres : Cousin[2], Guizot, Michelet, Edg. Quinet, J.-J. Ampère, Saint-Marc-Girardin, etc. Aussi, malgré quelques réclamations sans écho, malgré quelques petites tentatives de réaction, tout nous porte à croire que la connais-

[1] L'Angleterre seule était en faveur, grâce à Voltaire.

[2] *Voyez* la préface de la deuxième édition des *Fragmens philosophiques*, 1833

sance de la littérature allemande se répandra chaque jour davantage parmi nous, et qu'elle deviendra de plus en plus réelle, c'est-à-dire qu'elle s'appuiera de plus en plus sur la connaissance de la langue [1].

Toutefois, pour obtenir ce résultat, des efforts isolés, des tentatives individuelles ne suffiraient pas : il faut une prédication de tous les jours; il faut que la France ait incessamment sous les yeux le tableau de la vie intellectuelle de l'Allemagne; il faut que toutes les productions de ses hommes de génie, que les immenses travaux de ses infatigables érudits, soient incessamment signalés à notre attention. Telle est la tâche devant laquelle n'ont point reculé les rédacteurs de la *Revue germanique;* ils l'ont acceptée tout entière, et, depuis long-temps, ils la remplissent avec conscience et talent. Pour donner une idée de l'importance de ce recueil, il nous suffira de faire connaître la composition ordinaire des numéros : chacun d'eux contient [2] :

1° Une notice biographique qui nous introduit dans la vie littéraire, et même dans la vie privée des plus célèbres écrivains de l'Allemagne, depuis la réforme jusqu'à nos jours.

Est-il question d'un homme que les lettres ont perdu à la fin du dix-huitième ou au commencement du dix-neuvième siècle : presque toujours les renseignemens ont été pris sur les lieux, recueillis de la bouche même de ceux qui ont vécu et conversé avec lui. La notice porte-t-elle sur un écrivain encore vivant : le rédacteur vous raconte ce qu'il a vu et entendu lui-même; le portrait est peint d'après nature [3].

[1] Espérons qu'un jour viendra où les noms célèbres chez nos voisins d'outre-Rhin, ou même ceux de nos compatriotes d'Alsace, n'effaroucheront plus nos oreilles; où les bouches françaises prononceront, sans trop s'écorcher, et surtout sans les écorcher impitoyablement, non-seulement les noms de Schiller, Gœthe, Fichte, Schelling, Creuzer, Gœrres, mais encore ceux de Schleiermacher et de Schweighœuser.

[2] Tous les articles indiqués feront partie de la série de 1833, formant les tomes 13, 14 et 15. — Quant aux années précédentes, voyez *Revue Germanique,* numéro de janvier 1833, une espèce de compte rendu de tous les travaux antérieurs.

[3] *Voyez* les articles sur Hoffmann, Tieck, Wagner, Raumer, Novalis, tous de X. Marmier. (Numéros de janvier, mars, avril, mai et septembre 1833.)

2° L'analyse raisonnée, soit d'un système philosophique, soit d'un ouvrage de critique littéraire ou de pure érudition [1].

2° Des souvenirs de voyage, où se rencontrent souvent de curieux détails de mœurs [2].

4° La traduction d'un grand nombre de morceaux allemands, et principalement de pièces de poésie qui jouissent, en Allemagne, de la plus grande popularité, et qui, par conséquent, sont curieuses à un double titre, comme œuvres d'art et comme peinture des mœurs.

7° Un bulletin bibliographique, où se trouvent placées toutes les productions importantes de la presse allemande, depuis les ouvrages consacrés au développement des plus hautes théories philosophiques et politiques, jusqu'à ces savans manuels que l'Allemagne met entre les mains de ses écoliers, et qui figurent fort bien dans la bibliothéque d'un érudit de profession.

Enfin, la Revue nous fait connaître les jugemens que porte la critique allemande sur nos compatriotes [3].

Je ne dois pas oublier de dire, à l'éloge de la *Revue germanique*, qu'elle ne contient pas de ces nouvelles sentimentales ou historiques, véritable lèpre de la littérature moderne.

Ses lecteurs lui doivent des actions de grâces pour avoir écarté d'eux ce calice, que les Revues et les journaux littéraires de la capitale nous ont fait boire jusqu'à la lie.

Ce mérite, ajouté à tous les autres, ne m'empêchera pas d'adresser à la Revue un reproche qui n'est pas nouveau pour elle : je l'accuserai d'être quelquefois *un peu trop allemande*. Du reste, ce défaut

[1] *Voyez*, dans le numéro de janvier, un article sur les Orphiques, par M. Delcasso.

[2] *Voyez* encore, même numéro, un article intitulé *la Fête de Noël*, par Marmier, et numéro de mars, un article ayant pour titre : *Mœurs universitaires*, par H. Klimrath, auquel la Revue doit aussi la traduction d'un morceau fort remarquable de Savigny, sur le régime municipal prussien.

Dans un de ses derniers numéros, elle annonce que ce jeune homme vient d'ouvrir, à la Faculté de Strasbourg, un Cours libre d'histoire du droit français. Espérons qu'elle nous fera connaître ce Cours par des analyses un peu détaillées.

[3] *Voyez*, numéro de mars 1833, l'analyse d'un numéro du *Journal de Jurisprudence et de Législation étrangères*, publié à Heidelberg par Mittermair et Zachariæ.

tient peut-être à la sincérité même de ses études. Elle avait dit (numéro de janvier 1833) : « nous n'accepterons plus de l'étranger que la « science et l'imagination » ; peut-être n'a-t-elle pas entièrement tenu parole, au moins en ce qui concerne la philosophie.

L'exposition des doctrines de Fichte et de Schelling, et l'appréciation de leur influence sur la moralité humaine, me paraissent indiquer une connaissance profonde de ces systèmes ; mais il me semble que le rédacteur oubliait quelquefois qu'il écrivait pour des lecteurs français. La philosophie allemande ne sera goûtée, ne sera comprise, en France, qu'à la condition de subir une double traduction. Souvent les auteurs grecs sont accompagnés d'une version latine, qui n'est, à vrai dire, qu'un calque du texte, et qui, par cela même, ne nous en facilite pas l'intelligence : ce n'est pas du latin, mais du grec écrit avec des mots latins. Tel est, à peu près, selon moi, le cas de toutes les analyses ou traductions par lesquelles on a essayé de nous faire connaître la philosophie allemande : on se sert de mots français ; mais comme, au fond, on ne nous en parle pas moins allemand, il n'est pas étonnant que nous ne comprenions pas. Malheureusement, de cette phrase : « je n'entends pas cela », à cette autre : « cela est inintelligible », la transition est facile, et peu de personnes résistent à la tentation. Pour rendre la philosophie allemande accessible aux intelligences françaises, il faut la présenter sous une forme [1] qui soit en harmonie avec le génie philosophique de la France [2]. « Cet esprit « de méthode et d'analyse, ce besoin de netteté, de précision, de « liaison parfaite, qui est l'esprit français par excellence : voilà notre « vraie nationalité en philosophie, voilà celle qu'il ne faut abandonner « à aucun prix ».

Il est encore une question que j'aurais bien envie d'adresser aux rédacteurs de la *Revue germanique*, au risque de paraître leur faire une mauvaise chicane : bonne ou mauvaise, ils la subiront ; je leur demanderai donc pourquoi, dans leur recueil, ils ne nous disent rien, ou presque rien de l'Alsace ? Ils me répondront, sans doute, qu'ils écrivent la *Revue germanique*, et non une Revue alsacienne : la réponse est bonne, mais je ne me tiens pas pour battu, et je leur

[1] La vérité est la même dans tous les pays, mais sa forme change.

[2] *Voyez* Cousin, préface déjà citée, p. 31.

demanderai pourquoi ils ne font pas une Revue alsacienne? Me diront-ils que l'Allemagne littéraire est bien vaste, que ce n'est pas une petite affaire que de l'explorer en tous sens, et de nous l'interpréter : j'avouerai encore qu'ils ont raison ; mais, comme il me faut absolument quelqu'un à qui chercher querelle,

« Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ; »

je m'adresserai à tous les jeunes talens de la haute et basse Alsace, et je leur répéterai ma question : pourquoi ne nous faites-vous pas une Revue alsacienne?

Cette belle province n'a-t-elle donc rien à dire à la France? Serait-ce tout simplement un sol fertile peuplé d'hommes industrieux? La féodalité n'y a-t-elle pas laissé de traces; la lutte du catholicisme et du protestantisme, pas de souvenirs? Les archives de la cathédrale de Strasbourg n'ont-elles rien à nous apprendre sur ces mystérieuses corporations d'ouvriers auxquelles nous devons tant de magnifiques églises gothiques? En grattant les murs reblanchis du vieux couvent de Sainte-Odile, n'y retrouverait-on donc aucune naïve légende? Marienthal et Thierbach n'ont-ils donc pas des *ex-voto* comme Sainte-Anne-d'Auray, le pélerinage breton?

Les bons villageois et les jolies villageoises, qui ont si religieusement conservé les costumes du vieux temps, doivent en avoir aussi conservé les chants et les traditions populaires. Les châteaux qui couronnent de leurs débris les montagnes de Colmar à Schledstadt, doivent avoir, pour qui saurait les interroger, de merveilleuses histoires.

Jeunes artistes, jeunes écrivains de l'Alsace, hâtez-vous de recueillir, pour la France, les souvenirs de votre province, car, partout, la spéculation fait la guerre aux ruines, et la civilisation, dans sa course rapide, va bientôt emporter et les vieux usages et les vieilles traditions.

H.

= France départementale ; Revue de la Province. — Prix de l'abonnement, 12 fr. — A Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 4.

Un journal qui se proposerait de faire, pour la province, ce que la *Revue britannique* fait pour l'Angleterre et la *Revue germanique* pour

l'Allemagne, qui offrirait le choix des productions de la presse provinciale, le tableau de ses forces, la marche de ses progrès : un tel journal nous paraîtrait une excellente œuvre, et digne de toute notre sympathie. C'était ce que nous attendions de la *France départementale*.

Les fondateurs de ce recueil ont autrement compris leur mission. Voici comment ils s'expriment :

« Ce journal a pour but de suppléer aux Revues de province, qui, « trop resserrées dans leurs localités, n'offrent aux talens des départe- « mens qu'une demi-publicité. Nous faisons donc un appel à tous les « écrivains de la province, aux jeunes gens surtout. Nos colonnes leur « seront exclusivement ouvertes, et, désormais, la capitale aura, « comme les départemens, une tribune pour les représenter. »

Ce système nous semble tout-à-fait vicieux. L'appel fait aux écrivains de province, et *aux jeunes gens surtout*, pourra chatouiller, à la vérité, quelques amours-propres qui se trouvent trop à l'étroit dans une localité que leur nom est cependant loin de remplir : leur joie sera grande, sans doute, de le voir imprimé en toutes lettres à Paris; mais cet appel est, dans le fait, un acte de *centralisation*. Déjà tous les écrivains de province qui se croient du talent, affluent vers Paris; et vous, comme si les routes ordinaires ne suffisaient pas, vous venez leur construire un chemin de fer.

D'ailleurs, ou les articles que l'on vous enverra seront médiocres, ou ils seront bons : s'ils sont médiocres, votre journal sera mauvais; s'ils sont bons, il sera inutile; car il n'y a pas à Paris une *Revue* qui ne s'ouvrît aussi-bien que la vôtre aux productions vraiment remarquables que la province pourrait lui adresser.

Nous attendrons l'apparition du premier numéro de la *France départementale* pour la juger. Nous avons cependant dû signaler ce vice, qui nous paraît grave, et nous ne pouvons non plus passer sous silence deux petits moyens de succès qu'un journal destiné à représenter la province aurait dû laisser au brocantage littéraire de Paris, qui, au reste, les a déjà usés. Nous voulons parler des deux prix annoncés, et des trois noms propres mis en avant par la *France départementale*.

Les deux prix se lient si peu à l'idée-mère du journal, que le

prospectus n'essaie même pas de les motiver et d'en faire ressortir les avantages.

Les trois noms propres, tout célèbres qu'ils sont — Victor Hugo, Nodier et Lamartine — joueront le plus triste rôle sur une couverture que la destination spéciale du journal ne leur permettra jamais de franchir. Ces trois noms illustres ne pourront rien pour la bonne composition du recueil, et le rôle de ces grands écrivains se bornera à faire partie, chaque année, d'un comité appelé à décerner des prix insignifians, en ce qu'ils ne peuvent avoir aucune influence sur l'œuvre que la *France départementale* veut contribuer à accomplir.

Les prix sont donc simplement un appât pour les écrivains; les trois noms propres, un appât pour les souscripteurs.

Nous le répétons, il eût été digne de la *Revue de la province* de ne pas imiter le charlatanisme de Paris.

De l'annonce qu'on a lue plus haut, on est autorisé à conclure que la *France départementale* regarde comme le principal but de la décentralisation de faire connaître les écrivains de province.

Nous entendons la décentralisation autrement. Ce ne sont pas les hommes d'art qu'il s'agit de décentraliser, cela est chose faite, et quelques noms obscurs révélés au public ne constituent pas une décentralisation. Ce qu'il faut décentraliser, c'est le public lui-même, ce sont les idées; ce sont les préventions qu'il faut détruire, c'est la routine qu'il faut vaincre; et lorsque l'on crée des journaux dans les départemens, ce n'est pas pour satisfaire la vanité de quelques jeunes gens, c'est afin d'établir des foyers de lumière qui, étant plus près des masses, les éclairent davantage.

Nous avons critiqué franchement le plan de la *France départementale*, parce que nous sommes convaincus qu'un désir sincère de combattre efficacement pour notre cause anime ses fondateurs; nous espérons que, éclairés par la réflexion, ils imprimeront à ce journal une marche en harmonie avec son épigraphe, qui est aussi la devise de tous les journaux de province : *Décentralisation.*

Ch. R.

= **Influence des vêtemens sur nos organes**; déformation du crâne, résultant de la méthode la plus générale de couvrir la tête des enfans; par M. le docteur **Foville**, médecin de l'Hospice des aliénés. — Rouen, 1834.

C'est un fait scientifiquement établi, que le cerveau est l'instrument matériel de l'ame humaine. Cette vérité, qui n'est en contradiction ni avec la foi religieuse, ni avec les opinions philosophiques, et qui laisse tout entière la question métaphysique de l'union de l'ame au corps, permet d'accorder à la part que prend l'organe dans les manifestations de l'agent, toute l'importance qu'elle mérite. Déjà, depuis long-temps, on a pu, sans encourir justement l'accusation de matérialisme, comprendre et enseigner, qu'au développement normal de l'appareil cérébral, à l'intégrité actuelle de son organisation, sont liés, comme à des conditions nécessaires, le développement et l'intégrité des facultés intellectuelles et morales. On a pu étudier les lois de ce rapport nécessaire entre l'organisation et les manifestations intellectuelles.

Cette étude, qui est l'objet de la physiologie, a conduit à des résultats aussi importans que curieux. Elle a fourni des données utiles pour la solution philosophique de certains phénomènes de la vie intellectuelle; et, certainement, elle a éclairé la théorie des maladies mentales, et exercé sur leur traitement la plus heureuse influence.

Parmi les résultats les plus curieux de ces travaux scientifiques, un des moins contestables est celui qui établit la subordination du développement de l'intelligence chez l'homme, à certaines conditions de volume et de forme dans l'organe cérébral. Ce fait, habilement systématisé par un homme de génie, qui a cru pouvoir tracer, sur les contours du crâne humain, comme la carte géographique de l'intelligence, a excité l'attention des savans, éveillé la curiosité du public; mais il a pu, à bon droit, être considéré comme stérile, tant qu'il n'a eu produit que les divinations de la crânioscopie.

Toutefois, ce fait existe avec toute son importance, et il ne pouvait manquer de porter un jour ses fruits, au moyen de quelque application réellement utile. Il vient, en effet, d'être secondé de la manière la plus heureuse, à notre avis, par un médecin dont le nom se rattache déjà si honorablement à l'histoire des progrès de la médecine, M. le docteur Fôville, médecin du magnifique Asile ouvert aux aliénés par notre administration départementale.

Parmi les conformations vicieuses du crâne, si communes, surtout, chez les aliénés, et encore si peu connues dans leurs causes et leur nature, il en est une qui se distingue de toutes les autres par des caractères tranchés.

Elle consiste essentiellement « en une dépression circulaire, qui commence au « haut du front, où elle offre sa plus grande largeur, de là se dirige oblique- « ment en bas et en arrière, passe au-dessous de la conque de l'oreille, et va « gagner cette portion de la nuque où les masses charnues du cou se fixent à « l'occiput... Ainsi, elle porte sur toute la circonférence transversale du crâne, « dont elle dessine obliquement le contour. »

Cette déformation, qui se retrouve, « avec des caractères plus ou moins pro- « noncés, dans toutes les classes de la société, chez des adultes, chez des vieil- « lards décrépits, chez des adolescens et chez des enfans de quelques jours »,

elle avait sans doute été déjà vue, déjà touchée; mais son véritable sens était demeuré caché : et M. Fôville l'a réellement découverte, car il ne l'a pas seulement distinguée le premier des autres conformations vicieuses par des caractères propres; en même temps, avec une rare sagacité, il lui a assigné sa véritable cause.

Dès 1829, en signalant, dans le *Dict. de Médecine et de Chirurgie pratique*, l'existence fréquente de cette déformation du crâne parmi les aliénés de Saint-Yon, M. Fôville l'avait expliquée « par l'habitude générale, dans le pays, d'en« tourer la tête des nouveaux-nés de ce que l'on appelle un bandeau, morceau « de toile triangulaire, au grand bord duquel on fait un pli de deux travers de « doigt, qu'on applique et qu'on serre, précisément sur la ligne indiquée comme « le siége de l'étrécissement. »

Cette opinion n'a pas tardé à devenir, pour M. Fôville, une conviction qu'il veut aujourd'hui faire partager à tous, à l'aide de preuves qui équivalent pour nous à une démonstration. C'est en vain qu'on chercherait une objection dans l'impossibilité de concevoir une modification si profonde de la forme du crâne par une cause mécanique regardée comme peu puissante ; cette cause, c'est la goutte d'eau qui creuse le marbre. Et d'ailleurs, M. Fôville a prévenu cette objection par une discussion solide de l'opinion qui pouvait lui servir de base. Et, à ce sujet, ses lecteurs lui sauront gré d'avoir reproduit pour eux des figures fort curieuses, qui représentent des exemples de déformations du crâne, produites, chez les Caraïbes et les Péruviens, par des pratiques mécaniques, méthodes traditionnelles d'abrutissement, dont il est douloureux de retrouver l'analogue au dix-neuvième siècle, et en France

Une autre série de figures gravées par M. Brévière, d'après nature, et avec son talent accoutumé, permet de saisir, dans ses caractères essentiels, la déformation causée par le bandeau, et de suivre cette altération dans toutes ses nuances.

Le fait constaté, et sa cause démontrée, M. Fôville s'est appliqué à en étudier les conséquences. On ne sera pas étonné de voir attribuer, par lui, une action fâcheuse sur les fonctions du cerveau, à une compression qui, en déformant profondément l'enveloppe, ne peut manquer d'atteindre l'organe enveloppé. Mais, pour bien faire comprendre toute l'étendue et toute la gravité des effets de cette cause, il faudrait nous livrer à des développemens qu'il y a plaisir et profit à chercher dans l'ouvrage, où ils sont exposés avec une chaleureuse conviction et une clarté persuasive. Qu'il nous suffise de dire que cette influence fâcheuse se résume en défaut de développement pour l'organe qui est l'instrument des plus nobles facultés de l'homme, et en troubles multipliés des fonctions qui sont les plus immédiatement nécessaires à l'entretien de la vie.

Pour éviter tous ces maux, qu'y a-t-il donc à faire? Renoncer tout simplement à une pratique absurde, et adopter, pour couvrir la tête de nos enfans, une coiffure qui ne comprime pas, à travers un crâne encore mou et demi-membraneux, les organes délicats et importans qu'il enveloppe, et leur laisser ainsi la liberté de se développer suivant le type normal.

M. Fôville espère qu'en popularisant sa conviction sur les inconvéniens du

bandeau, il obtiendra la réforme de l'abus qui en consacre l'usage dans notre pays.

Nous pensons qu'il a droit de compter, pour la génération qui naît, et ce sera un digne prix de ses louables efforts, sur cette amélioration importante dans l'éducation physique de l'homme; et nous ne saurions trop engager toutes les personnes qui s'intéressent à de tels résultats, et particulièrement les mères de famille, à chercher, dans l'ouvrage de M. Fôville, non-seulement l'instruction individuelle qui leur est nécessaire pour diriger convenablement l'éducation de leurs propres enfans, mais encore à y puiser les élémens d'une conviction sur la nécessité de réformes dont elles ne manqueront pas alors de favoriser la propagation avec toute la chaleur de prosélytisme que peuvent inspirer et la philanthropie et l'amour maternel.

M. P.

= M. le vicomte Walsh vient de publier un ouvrage ayant pour titre : VOYAGE A PRAGUE ET A LÉOBEN, etc. Cet ouvrage, dont le but, l'esprit et la portée se conçoivent facilement, sera très recherché par les personnes qui partagent les convictions de l'auteur et qui suivent la même bannière que lui. La *Revue de Rouen* ne peut faire l'analyse d'un tel livre; car, si elle l'entreprenait, elle serait obligée de se jeter dans l'examen de faits ou de questions qui sortent tout-à-fait des limites qui lui sont imposées et qu'elle est heureuse de n'avoir point à franchir. En effet, c'est en restant étrangère à des discussions toujours irritantes, qu'elle a pu réaliser son projet d'association littéraire, et réunir dans une même enceinte les hommes de tous les partis, de toutes les nuances d'opinion, qui, là, ont oublié, pour un instant, leurs combats de chaque jour, et se sont rencontrés sur un terrain neutre, pour concourir à la réussite d'une commune entreprise.

Qu'il nous suffise donc de dire que les voyageurs, partis de France, arrivent à Prague, but principal de leur course lointaine; que, bientôt, des circonstances imprévues les font aller, sans passeports, jusqu'à *Léoben*, et qu'ils rentrent ensuite dans leur patrie.

Comme on le pense bien, le voyage n'est, ici, que l'accessoire du livre de M. Walsh : le voyage est le moyen, Prague et Léoben sont le but. Lorsque l'auteur y est arrivé, il vous fait part de ce qu'il a vu, entendu; puis il mêle à ses anecdotes, à ses réflexions, à ses récits, des descriptions sur lesquelles nous, hommes littéraires, nous aimons à nous arrêter particulièrement. Ainsi, nous citerons les lettres datées de Vienne et de Salzbourg, qui offrent la peinture vive et animée d'une grande ville de la capitale de l'*Autriche*, et de cette partie du Tyrol que le voyageur est obligé de parcourir pour se rendre à *Léoben*.

L'ouvrage de M. Walsh est composé avec art, et l'on y retrouve cette facilité de style, ce vernis de politesse et de bon ton, qui distinguent toutes les œuvres du spirituel auteur des *Lettres Vendéennes*.

C.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie royale des Sciences, Lettres et Arts de Rouen.

Cette Société a reçu, dans sa séance du 17 janvier dernier, au nombre de ses membres résidans, MM. *Bergasse*, avocat à la Cour royale, ancien membre de l'Académie; *Verdière*, conseiller à la Cour royale; *Martin de Villers*, antiquaire; *Bach*, professeur de philosophie au Collége royal; *Chéruel*, professeur d'histoire au Collége royal; et, comme membres correspondans, MM. *Jullien*, homme de lettres, ancien rédacteur en chef de la *Revue Encyclopédique*, à Paris; *Auguste Asselin*, antiquaire, à Cherbourg; *Antonio-Feliciano de Castilho*, poète portugais, à Paris; *Thomas Carrey*, docteur en droit, à Dijon.

Le Précis des Travaux de l'Académie, pendant l'année 1833, vient de paraître. Nous en rendrons compte dans notre prochain cahier.

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.

Cette Compagnie savante vient d'arrêter, dans sa séance extraordinaire du 6 février, qu'un concours de charrues aurait lieu, par ses soins, le 27 avril prochain, en la commune de Blosseville-Bonsecours. Elle fait un appel à tous les propriétaires-cultivateurs et constructeurs de charrues, et les invite à se présenter à cette fête agricole, qui doit intéresser à un haut degré tous les amis des progrès de la science agronomique. Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront délivrées aux cultivateurs et aux conducteurs de charrues qui en auront été jugés dignes par un jury spécial. — La Société publiera bientôt un programme détaillé des conditions de ce concours.

Société libre d'Emulation de Rouen.

Cette Société a reçu dans son sein, à l'une de ses dernières séances, comme membres correspondans, MM. *Boutigny*, pharmacien-chimiste, à Évreux; *Gilbert*, antiquaire et homme de lettres, à Paris; *Gaulle*, statuaire, à Paris; *Murrison*, architecte, à Elbeuf.

Société libre du Commerce et de l'Industrie.

Cette Société vient de publier un *deuxième Mémoire sur la contrainte par corps*, adressé à MM. les Ministres de la justice et du commerce. Ce Mémoire, ainsi que celui dont il est le complément, qui a paru au mois de mai dernier, a pour objet de démontrer la nécessité de modifier la loi du 17 avril 1832, sur la contrainte par corps, en rétablissant l'emploi de cette voie d'exécution pour les sommes de deux cents francs et au-dessous.

Société libre d'Agriculture de l'Eure.

Nous avons déjà parlé de la Société libre d'Agriculture de l'Eure dans l'un de nos précédens numéros ; cette Société a tenu, le 23 janvier, sa séance générale trimestrielle. Plus de soixante membres, venus des diverses parties du département, y étaient réunis. La séance s'est ouverte sous la présidence de M. de Rancé. L'importance des matières à traiter, et l'intérêt qui s'attache à une institution que le gouvernement a reconnue comme établissement d'utilité publique, sont de puissans motifs qui attirent dans son sein les hommes les plus instruits, les agronomes les plus distingués du département. Ce n'est point assez, en effet, pour la Société libre de l'Eure, de donner et de propager les préceptes de la science; elle veut encore l'appliquer. Ainsi, la section d'Agriculture a présenté, par l'organe de M. Hébert, juge de paix, un projet d'association pour la création d'une *ferme-modèle* pour le département. Ce projet, d'une lucidité remarquable, renferme toutes les dispositions, toutes les clauses qui peuvent assurer la réussite d'une entreprise aussi nécessaire que philantropique; en effet, le but des associés est de former des élèves agriculteurs qui puissent répandre dans les campagnes les procédés les plus avantageux, pour faire produire au sol tout ce qu'on est en droit d'exiger de lui. Par ce moyen, les vieilles routines seront abandonnées, les cultures seront mieux appropriées aux terrains; et l'agriculteur, riche de connaissances nouvellement acquises, verra son aisance s'accroître par l'emploi de meilleurs procédés.

Nous ne reproduirons pas ici le projet d'association, qui va bientôt être livré à l'impression; nous nous bornerons à dire, qu'au moyen d'une subvention annuelle de cinq mille francs, fournie par le Conseil général, et par la création de quatre cents actions de deux cent cinquante francs, la Société libre trouvera le moyen de doter le pays d'un établissement dont l'utilité ne saurait être contestée, et nous pensons que la Société a compris ainsi toute l'étendue de sa mission, et toute l'importance de l'influence qu'elle peut et doit exercer sur ses concitoyens.

Après les rapports des secrétaires des diverses sections, M. le Président a lu une notice fort intéressante sur l'expédition du Luxor en Égypte; sur les moyens employés par les officiers français pour surmonter les obstacles nombreux qui s'opposaient à la réussite de leur entreprise. Nous avons vu avec plaisir qu'il avait profité de l'article que nous devions à l'obligeance de M. Silvestre.

M. de Stabenrath a lu ensuite la première partie de son travail sur les fortifications et l'étendue de la ville d'Évreux, depuis son origine jusqu'en 1651, époque de l'échange du comté d'Évreux avec la principauté de *Sédan*. Il s'est surtout appesanti sur les premières années du treizième siècle.

M. Richard, D. M., a fait connaître un empoisonnement arrivé à l'hospice d'Évreux, par l'emploi de l'acide hydrocyanique. Enfin, la séance s'est terminée par la lecture d'une pièce de vers, fort remarquable, de M. Duvergier.

Nous finissons ce compte rendu d'une séance intéressante sous tous les rapports, par une réflexion générale, c'est que les travaux des Sociétés départementales restent trop souvent ignorés. Contentes qu'elles sont de faire le bien, d'encourager les arts et les sciences dans un rayon peu étendu, elles n'ambitionnent pas la gloire de faire parler d'elles. C'est pour nous un devoir de faire connaître leurs travaux, d'en signaler l'importance et l'utilité, et de montrer qu'en province, les arts, les sciences et les lettres suivent l'impulsion qui leur a été imprimée, et que là on applique ce dont ailleurs on ne parle qu'en théorie. C. D.

Nouvelles des Arts.

Une nouvelle marine de M. Garneray est exposée depuis quelques jours dans les salles du Musée. Ce tableau, qui représente la pêche du maquereau, mérite, selon nous, de grands éloges; cependant, nous ne le regardons pas comme exempt de toute critique. C'est ainsi, par exemple, que nous avons entendu blâmer, et avec raison, quelques-unes des figures dans lesquelles tout le monde s'accordait à désirer plus de fini, à cause du plan assez rapproché où elles se trouvent. Mais ce défaut, que M. Garneray ferait facilement disparaître, nous semble puissamment racheté par la vigoureuse exécution des eaux et la rare perfection avec laquelle il a su rendre toutes les autres parties de ce beau tableau, qui doit figurer à l'exposition du Louvre.

Nous avons été également assez heureux pour voir, dans l'atelier de M. Hipolyte Bellangé, son tableau du retour de l'île d'Elbe, aussi destiné à l'exposition de Paris. Ce tableau, d'une assez grande dimension, représente l'Empereur au moment où, rencontré à Lamure, près de Grenoble, par un bataillon du 5e, il s'avance la poitrine découverte, et demande aux soldats s'ils ne reconnaissent pas leur empereur, leur vieux général. Quelques pas derrière lui, son état-major, où se font remarquer les généraux Belliard, Cambronne et Drouot... Quelques pas en avant, la colonne royaliste, qui accourt à lui le schako au bout des baïonnettes, foulant aux pieds le drapeau blanc et remplissant l'air de ses acclamations. Ce système de composition, qui a permis à l'artiste de placer naturellement, au centre du tableau et sur le premier plan, sa principale figure, nous a paru, surtout, très favorable au développement des lignes si riches de perspective que présentent en cet endroit les montagnes du Dauphiné. Aussi, après avoir rendu justice au talent bien connu de M. Bellangé, pour saisir le troupier sous toutes les formes, et le grognard dans toutes ses allures, hâtons-nous de le féliciter du rare mérite avec lequel il a traité le paysage imposant qui sert de fond à son sujet. L'exécution de cette partie si intéressante du tableau nous prouve que l'auteur fait chaque jour des études sévères et consciencieuses de la nature.

La figure de l'empereur laisse peut-être quelque chose à désirer; ne serait-ce point que cette gigantesque figure est déjà si grande dans la pensée, que sa représentation ne peut plus qu'imparfaitement nous satisfaire? H. G.

THÉATRES.

Théâtre des Arts. — GUSTAVE III.

Il n'est pas encore possible de se procurer des places au théâtre pour *Gustave III;* quand on n'arrive qu'au moment de l'ouverture, il est trop tard. Depuis *Robin des Bois*, la *Muette* et *Robert-le-Diable*, nous n'avions vu pareil succès.

Qu'est-ce donc que *Gustave III?*

Il y a peu de critique à faire du poème. Il est bien convenu aujourd'hui que la première qualité d'un drame destiné à être brodé de musique, est de prêter, par sa contexture, aux effets musicaux. Il faut savoir amener avec plus ou moins d'à-propos les situations et les passions qui peuvent jeter de la variété dans les morceaux; et, quand on a fourni successivement au compositeur, de l'amour, de la haine, de la gaîté, de la tristesse, de la rage et de la terreur, on a rempli sa tâche, et personne n'a rien à dire. La vraisemblance est bien accueillie, si elle se présente par hasard, mais on ne se dérange jamais pour elle; et la vérité historique est écartée, comme un luxe inutile.

Quant aux paroles, je ne sais pas pourquoi on en fait; elles sont là comme les fils qui unissent les perles d'un collier: entièrement cachés par elles, personne ne les voit ni ne s'avise de s'en inquiéter.

Le poëme de Gustave III renferme toutes les qualités que nous venons d'énumérer; il est donc parfait.

La musique est charmante; on l'écoute avec le plus grand plaisir d'un bout à l'autre, à l'exception de quelques passages pâles et traînans. Mais le public, quelque plaisir qu'il ait à entendre la foule de jolis airs que renferme cet opéra, ne s'y trompe pas, et juge la partition à sa juste valeur. La musique de *Gustave III* fournira un délicieux recueil de contredanses, mais, comme art, c'est une œuvre sans portée, sans originalité, qui ne peut rien ajouter à la gloire de l'auteur d'*Emma* et de la *Muette*. En comparant M. Auber à lui-même, il est facile de reconnaître cette vérité, qui devient ainsi moins désagréable pour lui.

On peut citer, comme les passages les plus remarquables, le deuxième acte tout entier, la fin du troisième, et l'invocation et le quintette du quatrième.

Les acteurs doivent gémir d'être obligés de se donner tant de peine pour apprendre des rôles si peu avantageux.

Le rôle de *Gustave* est détestable; il n'a pas un seul joli air à chanter, et le défaut de M. Auber, de noter ses ténors dans les régions les plus élevées que la voix d'un homme puisse atteindre, n'a jamais été porté plus loin. Malheureusement pour les *Gustave* de province, Nourrit possède trois ou quatre notes à effet, très hautes, que M. Auber ne manque jamais de mettre à profit. On peut avoir une fort jolie voix et être loin de la belle voix de Nourrit, et surtout de ses trois ou quatre notes; il résulte de là que les rôles

de ténor de M. Auber ne produisent souvent qu'un effet ridicule. Le *Philtre*, entre autres, présente un type curieux dans ce genre. On peut mettre *Gustave* presque au même niveau. M. Dumas, dont la tenue est parfaite d'un bout à l'autre de son rôle, en tire le meilleur parti possible.

Mademoiselle Bertaut est pleine de grâce et bonne comédienne comme à son ordinaire, mais elle ne peut pas faire que la *comtesse Ankastræm* ne soit, musicalement, la personne la plus triste du monde. M. Dabadie et M. Joseph ne sont là que comme instrumens nécessaires pour les morceaux d'ensemble. La sorcière commence le second acte par un air assez pittoresque. Mais il n'y a réellement que *Ankastræm* et le page qui chantent quelque chose. M. Renaud est fort bien dans le rôle d'*Ankastræm*; cependant, comme nous avons assez loué ses qualités pour avoir le droit de lui signaler ses défauts, nous lui conseillerons d'avoir un peu moins de raideur dans ses mouvemens, et surtout de perdre l'habitude de se dresser sur ses jarrets lorsqu'il a quelque note à effet ou quelque roulade à lancer.

Madame Morin-Lebrun est charmante dans le rôle du page, le meilleur de la pièce, et laisse peu à désirer pour le chant.

Les danses du premier acte seraient insignifiantes, s'il pouvait être insignifiant de voir danser mademoiselle Angélique.

Le bal du cinquième acte est certainement ce que les théâtres de province ont offert de plus beau jusqu'à ce jour. L'administration a fait tout ce qu'il était possible de faire, et rien n'égale la pompe, l'éclat et la fraîcheur de cette fête, — toujours en province. — Les costumes sont variés et nouveaux, et beaucoup sont pleins de goût et d'originalité. Tout le monde, enfin, y a mis de la bonne volonté. L'allemande dansée par madame Certain, mademoiselle Laignelet et M. Laserre, est très gracieuse. Le pas de *folies* est délicieux. Et le galop !... Là, de bonne foi, la main sur la conscience, y a-t-il une seule dame qui, en voyant cette danse rapide et étincelante, cette chaîne de danseurs qui se roule, se déroule, serpente, tournoye, se mêle, se croise avec une rapidité qui éblouit, qui fait tourner la tête, le tout aux sons d'une musique qui enlève les danseurs, y a-t-il une seule dame qui ne se dise : « Ah ! si je pouvais !.... »

On a supprimé le commencement du cinquième acte, et on a bien fait. Il avait été ajouté pour donner à Nourrit l'occasion de chanter un morceau qui certes ne valait pas les frais ; et d'ailleurs, cette scène était inutile à l'action.

Nous avons dit en commençant : qu'est-ce donc que *Gustave III ?* Le public a répondu avec nous : *Gustave III* est une pièce à spectacle ; ôtez la pompe de la représentation, et il ne reste plus qu'un opéra fort ordinaire. C'est le genre aujourd'hui ; bien des gens le trouvent mauvais : nous ne sommes pas de leur avis. Le grand opéra est une véritable féerie. Il faut que ses merveilles nous enivrent par tous les sens, nous transportent dans des régions inconnues, nous fassent oublier notre monde si vulgaire et si misérable, notre positif si aride et si désespérant ; et, quand un grand opéra procure cet oubli délicieux, ne fût-ce que pendant quelques heures, qui aurait le courage de chicaner sur les moyens ?

C. V. L.

ESSAI

SUR LA RÉFORME PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE EN FRANCE,

Au 19e Siècle.

IVe ET DERNIER ARTICLE.

Les doctrines de M. Cousin et de son école ont fondé, en France, cette philosophie générale connue sous le nom d'*Éclectisme*. Pour les uns, l'éclectisme est un système désastreux, coupable d'une perfide tolérance, car il n'est intervenu dans la lutte des opinions, que pour y découvrir un ordre nécessaire et consacrer partout la légitimité du mouvement intellectuel. Acceptant patiemment l'examen des diverses théories, il n'a donné aucun signe de haine ou d'enthousiasme, et n'a pas même désespéré du salut du monde, le jour où la philosophie a voulu faire alliance avec la foi. Pour les autres, au contraire, l'éclectisme se réduit aux termes d'une conception bâtarde, sans portée, sans utilité : ce n'est guère qu'une misérable tentative de conciliation, délaissée par tous les esprits ardens et forts, qui se chargent volontiers des destinées de la

société. Admirez donc comme l'éclectisme se fourvoie dans des idées dignes, tout au plus, de l'imagination du bon abbé de Saint-Pierre ! Il rêve que la philosophie est faite, qu'il s'agit seulement de l'extraire de cet amas de systèmes éclos depuis les premiers temps de la civilisation; et où est l'homme capable de cet immense et stérile travail? Il sied bien, d'ailleurs, de s'occuper des abstractions métaphysiques, condamnées à tourner perpétuellement dans une même sphère ! L'esprit humain a d'autres besoins, et il n'y a plus de problème purement philosophique qui puisse aujourd'hui l'intéresser.

En présence de ces critiques, qui, tout en partant d'un principe opposé, se réunissent néanmoins pour attaquer l'éclectisme, on éprouve le besoin de juger par soi-même. Nous admettons, en effet, que l'école éclectique, avec sa haute confiance dans l'autorité de la raison, ait facilement effrayé les hommes timides, exclusifs, dont elle ne partage pas les préventions, et qu'elle ait pu encore, parce qu'elle respecte toutes les croyances, à charge de s'en rendre compte, encourir le dédain des hommes hardis, dont l'esprit novateur voit tout dans l'avenir et rien dans le passé. Mais de pareils juges doivent se tromper, placés qu'ils sont sous la domination d'un préjugé. Examinons donc ce qu'est l'éclectisme; et, si ses principes sont avoués par la raison, si ses enseignemens ont exercé sur la société une salutaire influence, il faudra l'absoudre, et reconnaître qu'après la destruction du condillacisme et du spiritualisme théocratique, la réforme philosophique s'est légitimement établie en France au dix-neuvième siècle.

On se rappelle que M. Cousin, cherchant à réduire les élémens primitifs de la pensée à leur dernière expression, obtint la catégorie des idées du fini, de l'infini et de leur rapport, indiquées par la spontanéïté de la conscience. Quand *la réflexion*, c'est-à-dire la puissance de développement, vient

à agir sur ces idées fondamentales, quand elle les éclaire et les féconde, alors surgit l'*erreur*, nécessité fatale attachée à l'homme, comme à un être imparfait. — Mais pourquoi l'erreur? C'est que la réflexion est une faculté limitée, qui n'opère qu'avec la mémoire, et la mémoire n'existe qu'à la condition de la succession du temps. La réflexion ne peut donc considérer d'abord les élémens de la pensée que successivement un à un, et non tous à la fois. Il arrive souvent qu'ayant concentré toute son attention sur l'un d'eux, au point de s'en préoccuper exclusivement, elle formule et prononce un jugement avant d'avoir accompli la série de ses recherches; en sorte qu'elle prend pour vérité absolue ce qui n'est qu'une vérité relative, et qu'elle voit le système total de la pensée dans un seul de ses phénomènes.

Il suit de là que l'erreur, en général, l'erreur *systématique*, celle enfin qui ne se réduit pas à une énonciation particulière, est seulement *une vue incomplète de la vérité;* et il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque la négation absolue de la vérité supposerait la destruction de ce qui est indestructible dans l'espèce humaine, savoir, la spontanéité de la conscience. Aussi, le pyrrhonisme universel, malgré sa répugnance contre toute réalité, était-il forcé logiquement de convenir de la puissance positive de l'intelligence; car, pour douter et le dire, il fallait une assertion, un jugement. Le pyrrhonien, doutant de Dieu, du monde et de lui-même, en vertu d'un acte de sa pensée, attestait tout aussi bien l'existence de cette pensée que Descartes disant : « *Je pense, donc je suis.* »

Que si, maintenant, nous tentons de vérifier dans l'humanité cette théorie de l'erreur prise à la contemplation de l'intelligence individuelle, nous en obtiendrons peut-être la plus éclatante confirmation. L'erreur, en effet, naît et se manifeste dans le monde par les mêmes causes et dans les mêmes circonstances

que chez l'individu. La spéculation psychologique, cette fois encore, va s'étayer des résultats de l'expérience et de l'histoire.

Déjà un examen sérieux des progressions sociales a montré les nations signalant leur passage sur la terre, par le développement plus ou moins distinct de l'une des idées constitutives de la conscience humaine. Là, c'est l'Orient, réalisant le sentiment de l'infini, de l'absolu, de l'unité; ici, la Grèce, imprimant aux œuvres de l'homme le caractère du fini, de la variété, du mouvement. Chez tel peuple, les arts fleurissent, chez tel autre, l'industrie domine. Que de dissemblances; que d'oppositions dans ce laborieux enfantement des civilisations! Toutes les formes de gouvernement, toutes les croyances religieuses, tous les intérêts matériels, s'y heurtent et s'y mêlent. Il n'est pas une idée qui ne trouve asile quelque part, en attendant son triomphe ou sa défaite. Mais, lorsque le flambeau de l'observation vient répandre ses vives lueurs sur cette espèce de chaos, on remarque la division des époques, *leur rôle spécial*, et, à l'aide de cette classification naturelle, on est bientôt frappé de la tendance particulière qui, dans chaque période, entraîne l'activité des esprits et explique l'ordre et la moralité des faits les plus saillans. Enfin, on acquiert la certitude qu'il n'est encore donné à aucune époque historique de présenter *le progrès complet et simultané* de tous les élémens de l'humanité.

La réflexion, dans le monde, ne procède donc pas autrement que dans l'homme, pour l'élaboration des idées essentielles. Elle s'y préoccupe de même, se passionne pour sa découverte, et croit avoir toute la vérité, quand elle n'en possède qu'une portion. Mais le temps s'écoule, l'idée prédominante achève sa carrière, une autre vient pour régner à son tour, et la querelle s'engage. La société traduit alors ses convictions avec une terrible énergie. La guerre, dans ses désastres et

ses misères, n'est, il faut en convenir, que la rencontre violente, le choc armé des idées exclusives des différens peuples. A Platée, et plus tard à Arbelles, la civilisation grecque a gagné sa cause contre l'antique despotisme oriental; le moyen-âge déroule la lutte longue et acharnée de tous les élémens confondus de la civilisation moderne; enfin, notre liberté civile et religieuse est le prix du sang versé par nos pères et par nous, depuis Jemmapes jusqu'à Waterloo.

Au milieu de ces collisions, l'erreur définitivement vaincue ne s'offrit jamais comme négation absolue de la vérité. Et il n'existe pas de grand procès social qui se soit vidé sur les champs de bataille ou sur la place publique, avec un cri de ralliement tout-à-fait absurde. Le parti battu était pourtant dans l'erreur, mais seulement en ce sens qu'il excluait toute autre vérité que la sienne.

En résumant les documens ainsi fournis par la psychologie et l'histoire, on arrive à cette conséquence que, dans les deux grandes périodes qui ont précédé la nôtre, et dont la mission a été de représenter successivement les idées du fini et de l'infini, l'esprit humain a créé des systèmes *incomplets*, et non des systèmes *absolument faux*. La philosophie, de son côté, par cela même qu'elle renferme l'expression générale des acquisitions de l'intelligence, doit donc aussi, dans ses œuvres et pour ce temps, reproduire ce caractère d'imperfection. Sous quelque forme qu'elle se soit manifestée, quelque nom qu'elle ait emprunté, Thalès ou Pythagore, Descartes ou Spinosa, Condillac ou Berkeley, elle n'a pas eu la vérité tout entière dans une seule et même époque, dans un seul et même homme. Chaque théorie contiendra sa vérité particulière, mais elle deviendra erreur, si l'on veut qu'elle prétende à l'autorité d'un dogme parfait et exclusif. On nous permettra de citer, sur ce point, les propres expressions de M. Cousin, afin de ne point mutiler sa pensée.

« Toujours fidèle, dit-il, à la méthode psychologique, je la « transportai dans l'histoire, et, confrontant les systèmes avec « les faits de la conscience, demandant à chaque système une « représentatiou complète de la consciemce sans pouvoir « l'obtenir, j'arrivai bientôt à ce résultat, que nos études « ultérieures ont tant développé; savoir : que chaque système « exprime un ordre de phénomènes et d'idées qui est très « réel, à la vérité, mais qui n'est pas seul dans la conscience, « et qui, pourtant, dans le système, joue un rôle presque « exclusif. D'où il suit que chaque système n'est pas faux, « mais incomplet; d'où il suit encore, qu'en réunissant tous les « systèmes incomplets on aurait peut-être une philosophie « complète, adéquate à la totalité de la conscience. De « là à un véritable système historique, universel et précis « tout ensemble, l'intervalle est grand sans doute, mais le « premier pas est fait et la carrière ouverte. » (Préface des *Fragmens philosophiques*, 1826.)

Assurément l'éclectisme, ainsi caractérisé, n'est point une vaine et futile création; en effet, il n'entre dans la science qu'après avoir subi la double épreuve du raisonnement et des faits. Aussi, il a vivement saisi les esprits, précisément parce qu'il sympathisait avec les besoins du siècle qui le voyait naître. Tout s'usait dans les doctrines; l'indifférence la plus profonde allait au cœur des hommes, car on était las de se débattre au milieu de prétentions exclusives. Il semblait que la société avait épuisé les élémens qui la constituaient, et qu'il ne lui restait plus qu'à dépérir et à s'éteindre. Mais la recherche et la production des principes sociaux ne forment que la première partie du mouvement palingénésique. Vous possédez les matériaux de la perfectibilité humaine, mais l'édifice n'est pas construit. Tous les élémens de progrès ont été rassemblés pour vous, le cercle immense des idées du fini et de l'infini a

été parcouru; mais le rapport et l'alliance de ces idées exigent une dernière combinaison dont la durée et les résultats sont incalculables. A l'œuvre donc, et ne désespérez, ni de la Providence, ni de l'humanité!

Et le siècle s'est relevé sur les ruines gisantes autour de lui. Il a senti le besoin de la tolérance et de l'examen, et, pour préparer l'avenir, il s'est retourné vers le passé comme vers un vaste dépôt dans lequel tant de générations ont apporté tous les germes de la science. De toutes parts on est accouru contempler les vieux monumens historiques. — Lois, mœurs, croyances, systèmes, tout a été fouillé, compulsé avec une incroyable ardeur d'analyse et de comparaison. On a compris que la conscience humaine n'avait jamais totalement failli; que nos pères n'avaient pas marché au hasard, victimes d'erreurs absolues; que tous les élémens du bien et du mal, du faux et du vrai, se trouvaient épars sur la longue route qu'ils avaient frayée, et enfin que, désormais, il s'agissait moins de créer les vérités générales, que de les dégager de leur enveloppe séculaire, de les mettre en présence, et d'en opérer l'association définitive.

Que faisons-nous donc aujourd'hui, si ce n'est de l'éclectisme? Sans doute, un cri d'impatience se fait entendre par intervalles. On dit aux populations: marchez, advienne que pourra! mais, néanmoins, les masses intelligentes ont fait une halte pour reconnaître et sonder le terrain. Chacun demande au passé les leçons de l'expérience; chacun essaie de rapprocher dans de justes proportions les principes qui ont si longtemps disputé le pouvoir à coups d'épée, et l'on serait heureux de trouver dans leur harmonie un gage de sécurité et d'amélioration.

Il n'en est pas autrement de notre révolution littéraire. L'innovation, dans ce qu'elle a de sage et de rationnel, se

borne à proscrire l'oppressive domination d'un genre bon en lui-même, mais qui refusait à l'esprit toute autre direction légitime. Il n'est pas plus sensé de sacrifier Shakespeare à Racine que Racine à Shakespeare, si l'art dramatique a besoin de tous deux pour atteindre à sa plus complète manifestation. Le champ de la littérature a reculé ses limites; mais il n'en faudrait pas conclure que notre siècle a découvert le secret de créations nouvelles. Le temps était venu de songer à réunir, au sein d'une unité puissante, toutes les formes affectées par le génie de l'homme, pour rendre ses impressions au milieu de la nature et du monde. Depuis l'inspiration sublime jusqu'à la vérité triviale, depuis le beau idéal jusqu'au grotesque, rien n'a manqué à nos devanciers, hors cet éclectisme qui veut restituer à l'art l'harmonie universelle de ses élémens. Il n'y a rien de rétrograde ou de paradoxal à affirmer que notre littérature se formera par l'éclectisme, et non par l'invention, car aujourd'hui elle n'a guère, malgré tout son orgueil, que la défroque des morts. Elle vint d'abord, au nom de la raison, combattre l'intolérance classique et l'omnipotence des traditions d'Aristote; mais, après la victoire, elle voulut autre chose que sa place au soleil. Fière de ses haillons du moyen-âge et de ses emprunts à l'étranger, elle rêva qu'elle seule était l'expression dernière du beau et du vrai; elle salua l'un des siens du titre de roi de la littérature moderne, et, pour inaugurer cette royauté d'une nouvelle espèce, elle n'eut pas honte d'effeuiller à ses pieds la couronne de Racine et de Molière. Mais la réaction commence : pas de despotisme littéraire! liberté pour tous les genres, dont nous avons trouvé le type dans le passé, et qu'un goût pur et sévère préside à leur alliance! voilà ce que l'on demande de tous côtés, et c'est l'hommage le plus solennel que l'on puisse rendre à l'éclectisme littéraire.

L'esprit humain, dans les recherches philosophiques, c'est-à-dire dans ce qu'il y a de plus élevé et de plus étendu pour la réflexion, ne saurait guère produire actuellement un principe fondamental nouveau. Idéalisme, sensualisme, telle est, en définitive, la base générale à laquelle se rattachent tous les systèmes. Ces deux grandes solutions du problème intellectuel sont fausses, dès qu'elles sont isolées; l'une, se renfermant dans la considération du moi, du fini; l'autre, rapportant tout à l'infini, à la cause absolue; et la vérité entière ne peut jaillir que de leur conciliation. Alors, seulement, aucune réalité essentielle ne sera niée; l'homme se reposera dans une égale croyance à l'existence du Dieu du monde et de soi-même, et, du centre de ce vaste éclectisme, l'humanité s'élancera dans une dernière époque d'application et de progrès. Toute autre combinaison philosophique serait impuissante, car elle se placerait en dehors de la conscience. On sait, d'ailleurs, l'issue de toutes les tentatives faites pour enfanter une combinaison inconnue d'élémens nouveaux. Tant de labeur est venu aboutir à la résurrection des théories de Platon et de l'utopie de Thomas Morus! Il n'est pas même jusqu'au principe religieux qui, sous la médiation de l'éclectisme, n'accepte enfin un traité de paix avec le principe philosophique. J'ai lu quelque part ces paroles d'un chrétien fervent: « le christianisme, né dans la foi, sera achevé dans la science. »

Oui, toutes les résistances exclusives s'en vont; toutes les vérités particulières, disséminées dans le travail des civilisations, gravitent ensemble pour former une collection complète et homogène, et mettre un terme à la lutte des produits de la pensée. L'erreur absolue n'existe nulle part; la raison ne s'est jamais complétement faussée. Encore une fois, les idées essentielles à la vie des sociétés et au développement de l'esprit, ne sont plus à créer, mais à organiser, et cette tâche immense pro-

met assez d'avenir, pour qu'on n'accuse pas l'éclectisme d'avoir indiscrètement limité l'énergie et la perfectibilité de l'homme.

Certes, c'est là une réforme radicale digne de nos méditations. Il serait difficile d'expliquer, sans elle, le spectacle de notre siècle; sa prodigieuse activité d'examen, de recherches et de combinaisons; sa tolérance pour toutes les doctrines; son amour pour la liberté de pensée, et, malgré cela, son incrédulité railleuse pour toute théorie qui proclame n'appartenir en rien au passé. Nous sommes au temps des essais et des études comparatives; l'éclectisme est le système nécessaire d'une pareille époque.

On peut maintenant apprécier les travaux de M. Cousin et de son école. L'idée générale à laquelle ils sont arrivés par une progression logique, en passant de l'étude de l'homme à la contemplation du monde, ne manque ni de réalité ni de grandeur. Veut-on que l'éclectisme ne soit qu'une pure hypothèse? on devra concéder, au moins, que cette hypothèse résume merveilleusement notre état intellectuel, et qu'elle est ainsi plus voisine de la vérité que du paradoxe.

Après cela, comment ne pas s'étonner du dédain de quelques hommes ou de l'effroi de quelques autres? Ceux-ci ont pris à l'éclectisme ses méthodes et ses travaux; mais, comme ils aspiraient à la gloire de l'innovation, le dessein leur est venu de renier leur maître et de simuler le mépris pour une impulsion intellectuelle qui les a faits ce qu'ils sont. Ceux-là, à cause de vieux préjugés, ont eu peur d'un système qui absolvait la raison humaine: ils en ont eu peur, surtout, comme d'un système philosophique qui tendait loyalement la main aux systèmes religieux.

Ah! ne redoutez pas si fort la philosophie: mieux vaudrait s'en servir pour concevoir votre époque, et la maintenir dans des voies de justice, de modération et de vérité! Proscrire aveuglément la philosophie, mais c'est étouffer la pensée, et

tenter follement l'impossible! Regardez donc autour de vous: la raison s'est ouvert un large passage à travers le temps et les révolutions. Il y a trois mille ans qu'elle marche toujours, sans se lasser jamais. Devant elle, toute résistance est tombée convaincue d'impuissance. Les peuples disparaissent, les grands hommes meurent; il n'y a pas sur le globe un grain de poussière qui ne soit un débris; la raison seule n'a ni vieilli ni succombé. Quand les enseignemens de l'histoire profiteront-ils donc aux hommes? Quand viendra donc la fin d'une lutte affligeante et inégale? La raison, avec ses erreurs et ses excès, n'en est pas moins le char lancé par la main de Dieu; celle de l'homme ne l'arrêtera jamais. A quoi bon perpétuer un ridicule anachronisme? Soyez de votre époque, et, au lieu de dire, anathème à l'humanité qui ne vous comprend plus, ralliez-vous à tous ceux qui cherchent, avec l'aide de l'intelligence et la sincérité du cœur, à lui assurer une bonne et généreuse direction.

Il serait curieux, maintenant, de suivre le cours des études historiques en France, au dix-neuvième siècle, et d'apprendre ce qu'elles ont emprunté à la réforme purement philosophique, et ce qu'elles lui ont donné ou rendu. Cette étude si grave et si instructive exigerait tout le talent de style et d'observation qui s'est révélé dans un article de la Revue de Rouen, sur *les Progrès de l'histoire*[1]. Il ne serait pas moins utile de rechercher l'origine et la nature des théories philosophiques qui ont été ébauchées depuis 1830. Ainsi se compléterait, de la manière la plus large et la plus satisfaisante, l'histoire de cette réforme philosophique dont nous avons si faiblement crayonné la première esquisse. Le temps et la force nous manquent; mais nous avons l'espérance que notre appel sera entendu des hommes intelligens qui peuvent, mieux que nous, propager dans notre province le goût des méditations sérieuses.

G. R.

[1] Cahier de septembre 1833.

Ma Pipe.

Dans les songes dorés qui caressent votre ame,
Avez-vous vu jamais
Une blanche Odalisque, une riante femme,
Aux suaves attraits?

Et, quand vous avez vu la ravissante image,
Et quand ses bruns cheveux
Vous ont, de leur senteur, baigné votre visage,
Si bouclés, si soyeux;

Le long tressaillement, l'étreinte corrosive,
Vous ont-ils pris au cœur?
Vos sens ont-ils subi l'extase convulsive?
— Non. — Non!.... A vous, malheur!

Vous ne pouvez sentir comme elle est gracieuse,
Ma pipe aux cent beautés.
Mais, si la passion dans votre ame est rêveuse,
Je vais dire: Écoutez:

Oh! que je l'aime mieux qu'une folle maîtresse,
Qui, brillante, le soir,
Sur les bords du coussin, avec une caresse,
Près de vous vient s'asseoir!

Car elle est bien plus belle! Oh! si vous l'aviez vue,
Vierge d'embrassemens!
Qu'elle était blanche alors! blanche comme la nue
Argentée, au printemps.

Puis, quand elle eut reçu de ma lèvre idolâtre
De longs baisers d'amour,
L'ébène, sur son sein, à côté de l'albâtre
Apparut à son tour.

Aussi, par un beau jour, de sa grise fumée
Laissez-moi m'entourer,
Et boire avec amour son haleine embaumée
Dont j'aime à m'enivrer.

Du fond de son fourneau, cent formes fantastiques
S'élevant au hasard,
Rappellent à l'esprit les vers ossianiques,
Le barde et son brouillard.

Des jours de bonheur !.... Oh ! le destin en oublie
Bien peu sur mon chemin !
Ma coupe, de malheur chaque jour est remplie,
D'une prodigue main.

Et le malheur.... il plonge, il dessèche ma sève,
Comme on voit au désert
Le rapide semoun, qui géant se soulève,
Brûler le palmier vert.

Et toi, ma pipe, et toi, dans ta vapeur légère
Absorbant tous mes sens,
Tu verses dans mon ame, au bonheur étrangère,
Quelques heureux momens.

Et puis, tu m'es fidèle; — oh! fidèle et jolie! —
Car nul autre que moi
N'aspira ton haleine..... Aussi mon tout, ma vie,
Mon paradis, c'est toi.

Jehan Ratel. (Bernay.)

Un Chevalier normand

DU TEMPS

DE LA PREMIÈRE CROISADE.

Ne voulant presque rien ajouter au récit d'*Orderic Vital*, nous dirons, d'après ce chroniqueur, qu'on était au 6 juin 1099. Robert, duc des Normands, assiégeait Jérusalem. Ses tentes se voyaient, du côté du nord, auprès de l'église de Saint-Étienne, là que ce premier martyr, lapidé par les Juifs, s'endormit dans le sein du Seigneur.

Les Normands étaient encore tout émus des sentimens qu'ils avaient éprouvés la veille, lorsque, venant de *Ramula*, ils furent arrivés en un lieu d'où l'on vit Jérusalem couronnée de ses tours.

« A cet aspect, » disent les historiens, Foulcher de Chartres, chapelain de Godefroy de Bouillon, et Balderic, évêque de Dol, « les chrétiens s'arrêtèrent ; ils pleurèrent dans l'excès « de leur joie; ils adorèrent Dieu, et, ayant fléchi le genou,

« ils baisèrent cette terre sainte. Tous marchaient nu-pieds, « excepté ceux que la crainte de l'ennemi forçait à se tenir « armés. »

Ainsi, pour un moment, se trouvèrent suspendus les tristes souvenirs des maux endurés. Mais, bientôt, de nouvelles angoisses rappelèrent aux Normands toute l'histoire du passé. Ils se revirent en proie aux mêmes malheurs que ceux dont ils avaient été accablés depuis leur départ d'Europe, et à des malheurs plus grands peut-être encore.

Voici ce qu'on disait au conseil tenu par les chefs de l'armée : « Nous sommes entourés d'embûches ; on ne peut se procurer « de pain ; l'eau manque entièrement. Tandis que nous croyons « assiéger cette ville, c'est nous qui sommes cruellement « assiégés. A peine osons-nous sortir du camp, et nous y ren- « trons les mains vides ! Nos longs retards ont causé cette « détresse, et, si nous n'y remédions, nous la rendrons plus « affreuse.

« Il est certain que nous ne pourrons prendre cette ville « avec nos bras et nos armes. Il nous faut, en outre, le secours « des machines. Nous avons à surmonter des murs, des rem- « parts et des tours. Nous avons devant nous, en foule dans « la place, une opiniâtre garnison.

« Essayons donc de faire des machines de bois pour attaquer « les murailles et les tours. Puisque cette terre ne produit pas « d'arbres, prenons les poutres des maisons, enlevons la char- « pente des églises ; construisons-en des machines, et attaquons « cette ville avec force. »

Et ces discours étaient entrecoupés par des gémissemens sur ce que le *Cédron* et les autres torrens étaient desséchés par l'excès de la chaleur ; sur ce que le pain d'orge même se vendait cher dans le camp ; sur ce que les gens du pays, cachés dans des cavernes ou dans d'autres retraites, gênaient beaucoup les approvisionnemens de l'armée.

Tout-à-coup, le comte de Normandie [1] est appelé dans sa tente : un chevalier y a paru, et veut l'entretenir sans retard. Quel peut-il être? Son âge est avancé, et sa tristesse profonde.

« Parle, chevalier, lui dit le duc Robert, fais-moi connaître ton nom, ton pays, celui d'où tu viens et le motif qui t'amène. Mais, à ton casque, à ce *cache-nez* tout normand, je vois que tu es un des miens. Alors, hâte-toi de me dire un nom que je dois aimer.

— En effet, prince illustre, je suis normand : le reste doit peu t'importer. Que Jérusalem captive soit ton unique soin. Je puis t'aider à la délivrer. Vivant en Palestine depuis plus de vingt ans, j'ai appris à connaître les Agarins [2], leur langue, leurs manières de combattre, et les ressources qu'offre un pays qui te semble désolé. Soldat du Christ, je viens t'offrir mes armes et l'assistance de mes conseils. »

Pendant que l'inconnu tient ce langage, le duc des Normands l'observe d'un œil scrutateur et demeure interdit. Il frissonne à la vue de ce chevalier, qui paraît si sombre et si intrépide.

Le chevalier, remarquant le silence que garde obstinément Robert, continue ainsi :

« Tu ignores, prince, qu'il existe, bien loin de tes tentes, de nombreuses pièces de bois qui, transportées, quoique avec peine, pourront servir aux champions du Christ de machines propres à battre les murailles de la sainte cité. Je te mènerai sur les lieux. Fais assembler tous les charpentiers de l'armée. »

A cette annonce inattendue, le fils du conquérant de l'Angleterre a jeté le cri d'une joie qui ne peut se contenir.

« Vieux chevalier, s'écrie-t-il, tu seras le sauveur des tiens :

[1] Orderic Vital appelle Robert Courte-Heuse, tantôt comte de Normandie, et tantôt duc des Normands. Sibylle, femme de ce prince, ne reçoit du chroniqueur d'autre titre que celui de comtesse.

[2] Les Agarins étaient la peuplade infidèle qui occupait Jérusalem.

ton prince te devra la victoire sainte. Achève de me dire ce que tu peux faire pour nous. Vois notre situation ; les vivres que nous avons apportés commencent à nous manquer. Où trouver des subsistances dans une contrée si aride, si brûlée, si inculte? Point de pâturages pour les bêtes de somme ; la terre est dégarnie d'arbres ; dès-lors, nuls fruits, si ce n'est quelques palmiers, quelques oliviers ou un petit nombre de vignes. Il y a trente stades d'ici au Jourdain. A la vérité, six lacs ; mais assez loin. Toutes les citernes sont dans la ville. La seule fontaine de *Siloé* nous reste ; mais elle suffit à peine pour désaltérer un petit nombre d'hommes ; aussi son eau est-elle d'un prix fort élevé. Comment faire tous les jours six milles pour aller abreuver les chevaux? Et que de frayeurs sur la route !

— Prince, reprit le chevalier, des vaisseaux de transport, montés par des chrétiens, viennent d'arriver au port de *Japhi.* »

Robert, à cette nouvelle, ne se contient plus. Il vole dans les bras du chevalier normand, dont la contenance est toujours la même, toujours ferme et triste.

« Quoi de plus? lui dit le comte de Normandie. Chevalier, chevalier! sois l'ange qui nous procure le salut.

—Je te le déclare, ô Robert, les Ascalonites errent dans les montagnes. Ils se creusent des cavernes au sein des lieux les plus inaccessibles, et ils vous attendent sur la route de *Japhi.* Mais n'en soyez pas troublé, chef des chrétiens! je vous amènerai ici un noble et puissant guerrier, nommé *Cozam,* infidèle d'origine : il vous guidera, il vous secondera puissamment. C'est par moi qu'il brûle du désir d'être régénéré dans les eaux du baptême ; c'est par moi qu'il croit au Seigneur-Dieu, et veut être aussi le champion de son Christ. Désormais, vous aurez en lui plus qu'un ami, vous aurez un frère, et ses efforts vous serviront efficacement. Compagnon de mon triste exil, consolateur de mes cruelles infortunes, je ne le quitterai

point; mon bras répondra à tous les coups que portera le sien, et ma tête vous sera garante de sa constante fidélité. »

On connaît Robert Courte-Heuse. Son cœur fut toujours plein de bienveillance; son excès, d'être sans cesse prodigue de caresses, et sa fureur, d'être aimé. L'idée que ce vieux chevalier avait beaucoup souffert, lui fit presser de nouveau dans ses bras l'homme farouche dont le secours lui paraissait venir du ciel.

« Parle, lui disait-il; encore une fois, dis ton nom, toi que j'honore à l'égal de mon père.

— Ton père! fut le cri terrible du pâle et sombre chevalier! Vraiment, tu honores ton père, et tu fais bien! Mais, Robert, où étais-tu lorsqu'il mourut à Saint-Gervais de Rouen?

— Dans l'exil.

— Et ton oncle Odon, que tu aimes tant, et qui est l'oint du Seigneur, où était-il, alors que ton père expira?

— L'évêque de Bayeux était chargé de chaînes dans la tour de Rouen.

— Bien, bien! et tes amis?

— Fugitifs, comme moi.

— Et ceux qui s'apprêtaient à te saluer comte de Normandie.

— Opprimés, comme moi.

— Eh bien! Robert, comme toi aussi, le Conquérant m'a fait vivre dans l'exil; il a voulu me charger des mêmes fers que portait ton oncle. Fugitif comme tes amis, opprimé comme tes partisans, j'ai dû quitter la chrétienté, car une mort certaine m'y menaçait de partout, tant mon seigneur lige m'a été peu miséricordieux. Ce furent les Agarins, les Ascalonites, les ennemis de mon Dieu, qui ont recueilli ma misère. Hélas! que sont devenus mes frères?

— Tes frères! et qui furent-ils?

— On nommait l'un Raoul, l'autre Ricard, et le dernier Goislin. Robert d'Igé fut notre père.

— Hélas ! voici donc devant moi l'assassin de la comtesse Mabile !

— En Normandie, on me nommait *Hugues Buduel.* Cette Mabile, j'en fus le bourreau et non l'assassin. Ce fut un attentat qui put paraître criminel, je le sais ; mais, prince, t'es-tu fait raconter les crimes de cette comtesse? Sais-tu sa violence? T'a-t-on dit qu'elle m'enleva l'héritage de mon père? Le tien eût dû la punir : il n'en fit rien. Je me chargeai, et mes frères se chargèrent avec moi du soin négligé par le suzerain auquel j'avais crié *haro*, et qui s'était montré sourd à ce cri de justice. Je frappai, parce que les lois furent muettes.

— Hugues Buduel ! s'écria Robert, Guillaume-le-Victorieux est à Saint-Etienne de Caen, enseveli dans le patrimoine d'Asselin. Dieu lui a fait paix. Cesse tes accusations ; parle-moi plutôt de ton repentir. Et moi aussi, j'eus du courroux contre le Conquérant, car il retenait la Normandie, qui devait être à moi, selon la parole qu'il avait donnée au roi de France, prêt sans cela à s'opposer au grand passage qui mit les Normands en possession de l'Angleterre. Gémissons ensemble sur nos fautes, et viens m'aider à sauver les chrétiens.

— Par le tombeau du Christ, reprit Buduel, je te jure, ô fils de la noble Mathilde, et mon cher seigneur, que, devenu vieux, j'ai gémi comme toi et plus que toi ; j'ai pensé bien longuement à l'éternité malheureuse qui attend ceux qui meurent sans repentir. Si j'avais encore sous mes yeux ravis ma belle motte d'Igé, cet héritage paternel dont je me suis vu si odieusement privé, nul doute que, l'œil humide et quoique avec regret, je la quitterais bien vite, tout cher que m'en serait le séjour, tant à cause des plaisirs de l'enfance, qu'à cause du tombeau où repose ma mère. Échangeant mes armes et mon habit de chevalier contre un froc de moine, je mènerais paître

mon cheval de bataille [1] dans les prairies qui sont au pied du monastère de Saint-Évroult; moine d'Ousche, je repasserais, dans les larmes de la componction, toute l'histoire de ma vie, depuis le jour où mon glaive s'égara.

« Hélas, que je fus malheureux! avec quelle peine, fuyant le corps sanglant de Mabile, j'atteignis les rivages napolitains! Qu'elles me parurent belles, ces campagnes où les comtes de la Pouille, du sang d'Hauteville, jurent par l'ame de Tancrède leur père; où on ne voit qu'armes normandes et seigneurs nés soit dans le Cotentin, soit dans le Bessin; où l'on vous demande avec tant d'intérêt les nouvelles que vous apportez du Bocage ou de la plaine de Caen! Vous venez de franchir les Alpes, puis les Apennins, et vous retrouvez là une nouvelle Normandie.

« A peine goûtais-je ce plaisir, qu'un des tiens peut seul comprendre, que mon oreille se sent frappée du prix assigné à ma tête. Guillaume, ton père, et les parens de cette comtesse dont je ne pus souffrir l'impunité, se sont entendus à l'envi: chacun d'eux contribue pour une somme de deniers; dorénavant, à chaque pas, je trouverai, d'abord un embûche, puis bientôt un assassin! Plus de sommeil maintenant pour Buduel; plus de sécurité pour ses jours; désormais, trahisons et attaques soudaines. Je n'y échappe qu'en marchant toujours armé, et toujours déterminé à faire acheter ma vie au prix d'une défense désespérée.

« A la fin, les dangers sont si grands et les espions si nombreux, qu'il me faut fuir Naples et passer en Sicile. Là, sont encore des Normands établis sur la pointe de leurs glaives. J'espérais réchauffer mon cœur sur le sein de mes compa-

[1] M. l'abbé Delarue a prouvé que ces chevaux de bataille ont perfectionné la race de nos chevaux.

triotes. L'appât de l'or monnayé dans Rouen ou dans Lillebonne [1] m'y crée des nuées d'ennemis.

« Où me retirer? Allons, me dis-je, à Constantinople : là règne Alexis, empereur, dont la garde est composée d'anglais échappés au carnage d'Hasting. Près d'Alexis, il doit être permis de se croire en sûreté contre les coups que vous porte dans l'ombre le vainqueur d'Hasting. Vaine illusion! Alexis et ses anglais ne peuvent rien contre les *longs bras* [2] de Guillaume roi et duc. De paix, il n'en existe pas plus pour moi dans Bizance qu'en Sicile et au sein de la Pouille! Je sens que Londres et Rouen me font un cercle d'assassins sur les bords du Pont-Euxin.

« Ne sachant plus où fuir, je pensai au royaume des mécréans, et je m'enfonçai dans l'Asie, afin de jouir d'un peu de sécurité. Les lieux où Dieu mourut pour le salut des pécheurs me firent d'abord concevoir l'espérance du pardon de ma faute. Avec repentir, je pleurai mes remords dans Bethléem, sur la crèche du fils de l'homme, et dans Jérusalem, sur son tombeau. Cependant, ni mon assiduité à parcourir le calvaire, ni l'habitude prise de m'asseoir à l'ombre de ces oliviers sous lesquels *Jésus* pleura, n'avaient encore pu apaiser le cri de ma conscience troublée. Quand j'ai vu vos bannières, j'ai cru voir se lever pour moi le jour de l'expiation; il m'a semblé que le *Christ* intercéderait pour moi auprès de son père, si je contribuais, ainsi que je l'essaie aujourd'hui, à rendre aux chrétiens ces saints lieux objets de leur pieuse convoitise.

—Buduel, dit Robert, je te jure aujourd'hui que si je parviens à délivrer Jérusalem captive, je te reconduirai sur les

[1] Une pièce de monnaie de Guillaume a été trouvée; on y lit ce mot : *Juliobina*, ce qui atteste qu'elle fut frappée à Lillebonne (Juliobona).

[2] C'est Orderic Vital qui, dans l'histoire de Buduel, parle des *longs bras* de Guillaume.

bords verdoyans de la Seine; je te mènerai dans ce *château de Robert*, d'où la vue est si belle et si variée. Tu retourneras dans ton pays, où Dieu te fera paix, parce que tu donnes bon secours à la sainte cause.

— Non, prince illustre, dit le fils d'Igé, non; à revoir la Normandie je ne dois plus prétendre, c'est à Jérusalem, et non près d'Alençon, que je dois être enseveli. — Allons, allons combattre les infidèles; que la tour de David s'abatte sous nos efforts! »

Il dit, et on sait, en effet, que Buduel servit bien, et de la tête et du bras, le vaillant comte de Normandie. On sait que celui-ci remporta beaucoup d'honneur à la prise de la ville sainte; qu'il se couvrit de gloire dans cette fameuse journée où deux cent mille cavaliers, unis à une infanterie innombrable, furent vaincus entre le Jourdain et la mer. Bien que, contre dix normands, il y eût mille infidèles, l'émir, chef des Agarins, n'en fut pas moins blessé à mort de la main vaillante de Robert. Cet étendart, auquel les musulmans avaient attaché l'idée de la victoire, tomba au pouvoir des chrétiens. Ce n'était qu'une pomme d'or fixée sur une lame d'argent. Le duc l'acheta vingt marcs; et, la plaçant sur le saint sépulcre, il institua Hugues Buduel gardien de ce monument d'un mémorable triomphe.

Emmanuel GAILLARD. (Rouen.)

Maison des Orfèvres

DE ROUEN.

Dans notre dernière livraison, nous avons donné une notice de M. E. Delaquérière, sur la Maison des Orfèvres de Rouen. Nous croyons intéresser nos lecteurs en y ajoutant aujourd'hui, comme supplément, les vers suivans, ainsi que les détails dont ils sont précédés. Ces documens ont été communiqués à l'auteur de la notice par M. E.-H. Langlois, qui, lui-même, les tenait du sieur de Sourdeval, habile ouvrier dans l'art de monter les pierres fines, mort il y a peu d'années à l'hospice général de Rouen. Outre que le cinquième vers manque de rime, les quatre derniers sont excessivement défectueux pour la mesure. Le sieur de Sourdeval prétendait, cependant, qu'ils existaient ainsi sur le marbre où il les avait long-temps vus.

Ce local avait été donné, en 1441, à la corporation des orfèvres, par Guillaume Lallemand, dont la sépulture existait dans l'aile gauche de Saint-Herbland, en regardant le sanctuaire. Le buste de ce personnage se voyait dans la chambre de leurs délibérations. Il était, dit-on, d'une exécution telle-

ment naïve et vraie, qu'on supposait qu'il était exécuté d'après un masque moulé sur nature, après la mort de l'original. Sur la cheminée de cette même chambre il existait un marbre noir où l'on avait, en 1636, transcrit, en lettres dorées, l'inscription suivante, dont le style remonte évidemment à une époque antérieure d'un siècle environ :

Honorable homme en son uiuant,
Nommé Guillaume Lallemand
Qui fust maistre de cette place,
Auant sa mort en l'an de grace
Mil quatre cents quarante et un,
Donna ce logis au commun
De ceux qui consacrent leur uie
Au bel art de l'orfeurerie,
Luy mesme ayant décidé
Que ce lieu seroit destiné
Aux orfeures à qui quelqu'affaire,
. . . . . .
Selon l'occurence des temps
Fait naistre quelques incidents.
Or en l'an mil cinq cents et quatre
On trouua bon de faire abastre
Ce bastiment tout ruineux
Que les orfevres à qui mieux
Ont remis dans son excellence.
Prions Dieu que pour recompense
Donne une maison dans les cieux
A celui qui pour l'utilité commune
Nous en a bien uoulu donner une.
Et puissions-nous nous mesmes un iour
Le suiure dans le mesme seiour.

1636.

Nouvel An.

Pourquoi chanter? — un an va naître :
C'est un an qui vient de finir,
Que le passé n'a plus peut-être,
Et qui manque à notre avenir.

Laure, elle tombe feuille à feuille
La forêt et ses rameaux verts;
Laure, ainsi le temps nous effeuille,
Et sans attendre nos hivers.

C'est une bien triste folie
Qui nous fait faire des présens,
Hélas! à propos d'une vie
Qui se dépouille tous les ans.

N'a-t-on pas l'ame satisfaite,
En effet, n'est-ce pas bien beau
Qu'on se fasse un sujet de fête
D'un pied qu'on met dans le tombeau?

— Et, quand je pense que l'année
Est courte, et si courte! et qu'enfin
Beaucoup ont vu quand elle est née,
Et plusieurs n'ont pas vu la fin;

Et que, parmi ceux-là, peut-être,
Il faut compter quelque parent :
Notre mère, — qui de son être
Nous met au monde, — en expirant ;

Notre père, — qui l'a suivie,
Que Dieu ne peut nous renvoyer,
Dont on aura toute sa vie
La place vide à son foyer ;

Nos frères, — nos sœurs en enfance,
Qui venaient, au bonheur humain
Toutes pleines de confiance,
Avec des fleurs dans chaque main ;

— Et ceux du monde, qu'on ignore,
Tous enlevés à quelque amour,
Tous éveillés avant l'aurore,
En disant : « Ce n'est pas le jour ! »

Et comme cette jeune femme
De vingt-sept ans, morte du feu,
Pour qu'elle montât, dans la flamme,
Plus pure encore devant Dieu ;

Et qui, l'heure d'avant, heureuse
Au milieu de propos divers,
Devenait toute sérieuse
Quand je lui disais quelques vers,

Et demeurait long-temps muette ;
Long-temps rêvait seule, et tout bas,
D'un mot de l'ame du poète
Que d'autres ne comprenaient pas ;

Et qui, maintenant, sous la pierre
Et l'oubli des indifférens,
N'entend plus que notre prière
Et les larmes de ses parens.

— Et tant d'autres pertes! — l'absence,
Qui sépare nos amitiés
Et les tue, et notre existence
Qui se partage en deux moitiés.

Notre ami, — presque notre frère,
Nous-même avec un autre nom,
Qui n'eut jamais un mot contraire,
A qui jamais on n'a dit : non;

Qu'on embrassait, qui nous évite,
Ou qu'on voit passer, aujourd'hui,
Sans que le cœur batte plus vite,
Pour nous avertir que c'est lui.

Et mille autres morts de notre ame!
Un espoir qui s'évanouit,
Un rêve fini d'une femme,
Comme ceux qu'on a faits la nuit.

Une ombre d'une femme aimée
Qui fuit au loin, dans ce néant
Qu'on nomme le monde, abîmée,
Comme un flot dans un Océan;

Qu'on laisse après soi, dans sa vie,
Comme un des débris de ses jours,
Qui se détache et qu'on oublie,
Mais qui nous manquera toujours;

Enfin, tant de choses promises,
Dont l'avenir se fait si beau,
Qu'il faut pleurer, et qu'on a mises
Toutes mortes dans le tombeau :

— Quand je pense à cela, je pleure
Que rien ne reste, à réunir
Ce qui s'en va, ce qui demeure,
Au moins par quelque souvenir ;

Qu'on ferme l'an comme une tombe,
Sans qu'on s'y mette à deux genoux,
Et que la pierre qui retombe
Fasse bien moins de bruit que nous !

— Allons ! pauvres fous que nous sommes,
C'est bonheur que de s'étourdir ;
La vie est le drame des hommes :
Battons des mains, — pour applaudir.

Mais, voyez-vous, quand on va tendre
Sa tête, le matin, il faut
Être ivre pour ne pas entendre
Sonner l'heure de l'échafaud ;

Nous ne faisons pas autre chose ; —
Nous marchons sans compter les pas,
Sans demander où, ni la cause
D'un mystère qu'on ne sait pas.

On perd ainsi tout ce qu'on aime,
Sans voir qu'on reste seul, après,
Et que ce convoi de soi-même,
On l'accompagne et suit de près.

Et que tous, quand une heure sonne,
Peuvent se dire : « Est-ce pour moi? »
Car l'avenir n'est à personne,
Et personne n'est sûr de soi. —

C'est une sage indifférence,
Peut-être, et Dieu qui nous instruit
A ne rien voir qu'une espérance
Dans ce qui meurt et se détruit.

Comme un voyageur sans courage,
Surpris par la pluie et le vent,
Sur une Alpe, une nuit d'orage,
Frappe à la porte du couvent;

Voyageurs perdus dans ce monde,
Prenons cet asile en chemin;
Car c'est l'orage, aussi, qui gronde,
Et c'est l'abri jusqu'à demain.

L'aumône que le riche donne
Se reçoit en fermant les yeux,
Et Dieu veut que l'on s'abandonne
Aux bras qu'il ouvre dans les cieux.

Puisque la mort est légitime,
Et que le pauvre et l'innocent
Doivent mourir, que la victime
Ne sait rien — que donner son sang,

Tenons notre ame toute prête
Pour l'an qu'on fermera sur nous,
Oh! ma sœur, — et qu'on me regrette
Si je manquais au rendez-vous!

Adolphe Dumas.

Rouen, le 1er janvier 1834.

Hasting à Luna.

— CHRONIQUE NORMANDE. —

L'homme plein de ruse fut arrosé des eaux sacrées du baptême, et en sortit en loup dévorant.

(*Guillaume de Jumiéges*, trad. Guizot.)

La Prophétie.

C'était une brillante cité que la cité de Luna ; elle s'élevait la plus belle entre les belles villes de Toscane, et sa splendeur les éclipsait, dit Robert Wace, comme celle de la lune, les étoiles. Le soir, sous le divin ciel d'Italie, aux derniers rayons du soleil couchant, grande était l'ombre de ses murs, réfléchie par la tyrrhénienne. On citait partout la valeur de ses habitans, et maintes dames eussent envié la grâce de ses matrones. Mais ses fondemens s'appuyaient sur des ruines : l'empire romain n'est plus, l'ancienne Luna, qui a vu ses triomphes, n'est

plus; la nouvelle ne sera plus bientôt. Ainsi nous allons tous : c'est l'essence des choses de la terre de ne durer qu'un temps :

Tote rien [1] se torne en déclin,
Tot chiet, tot muert, tot vait à fin;
Hom muert, fer use, fust [2] porrist,
Tur font [3], mur chiet, rose flaistrit,
Cheval tresbuche, drap vie'sist :
Tot ovre fet od mainz périst.

(ROBERT WACE.)

On entrait dans la seconde moitié du neuvième siècle, lorsqu'advint l'affreuse catastrophe, lorsqu'une semaine suffit pour prédire, concevoir et exécuter ce drame non moins terrible qu'original. Le peuple de Luna se tenait en prières dans la Cathédrale, où l'évêque, qui avait haut-fief sur la ville, célébrait l'office de nuit. Encensoirs, chants des prêtres, réponses des fidèles : tout y respirait cette sublime harmonie qui fut si puissante sur les peuples du moyen-âge. Tout-à-coup, voici qu'au milieu des matines, au lieu de lire le verset que chacun attendait, un petit clerc s'écrie : « *Ad Portum-Veneris*, je vois venir des navires ! » Ses compagnons de le reprendre; mais lui, de répliquer aussitôt : « *Ad Portum-Veneris* viennent des navires ! » Quatre fois on le fit recommencer, quatre fois il répéta : « *Ad Portum-Veneris* viennent des navires ! »

Unkes ne pot dire altrement,
Ne pot fère ke ne le die.

Grande fut alors la terreur parmi les assistans. L'évêque s'ébahit tout ému; le peuple entonna le *Libera nos, Domine*, et les savans dans les écritures se rappelèrent, glacés d'épouvante, les redoutables voix de l'inflexible prophète : « Jérusalem ! Jérusalem ! »

Le Baptême.

Ce fut bien un autre effroi dans les cœurs, une autre désolation dans la ville, quand la prophétie sembla se réaliser; quand, le matin,

[1] Chose. [2] Bois. [3] S'écroule. [4] Porto-Venere.

on aperçut dans le port des voiles étrangères. Ces voiles, c'était la flotte d'Hasting; Hasting, c'était un normand! Redoutables aventuriers que les Normands! Féroce compagnon, surtout, que cet Hasting!

Furieux, hautain, hypocrite, capable d'inspirer onze vers d'épithètes injurieuses au bon Dudon de Saint-Quentin qui n'écrit jamais qu'en prose, Hasting devait guider, dans ses courses toutes de pillage et de massacres, Biœrn, Côte-de-Fer fils du roi danois Lodbrog. « *Les loups dévorans s'en vont déchirer en pièces les brebis du Seigneur, répandant en l'honneur de leur dieu Thur des sacrifices de sang humain, et, comme un impétueux ouragan, descendent inopinément par mer sur les côtes de France.* » (Orderic Vital et Guill. de Jumiéges.)

Je n'entreprendrai pas de vous raconter comment, dans les préparatifs du départ, on enrôla les uns de droit, les autres à solde, quelques-uns par espoir de gagner, tous bien et dûment fournis de piques aiguës, de haches tranchantes, d'armes meurtrières de toute espèce; comment, dans les invasions de la Picardie et de la Normandie, dans les ravages d'Amiens, de Rouen, de Noyon, de Jumiéges, furent massacrés les moines, efforcées les nonnes, et profanées les reliques des saints. Ces détails sont étrangers à mon sujet, et la plupart, d'ailleurs, sont groupés à tort autour du nom d'Hasting. Toutefois, quand il ne vit plus rien à faire en France, convoquant ses compagnons, il leur dit : « *La mer et les vents sont pour nous; si vous le voulez, nous irons à Rome, et nous la soumettrons, comme nous avons fait la France.* » (Dudon de Saint-Quentin.)

Combien sont plus énergiques encore ces vers de Robert Wace! Comme ils révèlent bien mieux cette confiance de l'ignorance!

Quant fu France tote essillie,
Lor navie tot apareillie,
De Rome oï Hastainz parler,
E Rome oï forment loer,
K'en li monde tot, à cel jor,
N'avoit cité de sa valor;

E Hastainz dist k'à Rome ireit;
Bier, de Rome rei fereit;
Par tot li mond Rome querreit,
Et par Rome tot cunquerreit.

Il ne sait pas où est Rome, et il veut la conquérir, et il espère par elle dompter l'univers.

La horde aventurière n'eut garde de rejeter pareille proposition. La flotte fait voile de Nantes, côtoie l'Espagne, entre dans la Méditerranée, passe devant Gênes, et mouille la nuit, ainsi que nous l'avons vu, dans le port de Luna.

Le lendemain, au point du jour, tandis que les habitans s'effrayaient du malheur qui les menaçait, Hasting admirait la ville qu'il prenait pour Rome; mais, en même temps, il la sentait trop forte pour oser l'attaquer à main armée. Le but d'une expédition en tête, et l'impossible devant soi, que faire, que déterminer? Hasting était normand. Il mande quelques-uns de ses plus intimes : « Allez, leur dit-il, et répétez à ceux qui ont puissance dans cette ville, ce que vous allez entendre : « Hasting et nous qui sommes ses *fidèles*, avons été chassés « du Danemarck, notre patrie, par une loi nationale. Riches des « dépouilles de la France, nous voulions revoir la terre de notre « naissance, quand les vents ennemis nous ont jetés sur vos côtes. « Nous n'avons pas la volonté de vous nuire, et les dangers que nous « avons courus nous en ôteraient, d'ailleurs, la puissance. Accordez-« nous la paix et la liberté d'acheter le nécessaire; donnez à notre « maître, accablé de maux, le baptême du chrétien; et, s'il vient à « mourir, la sépulture dans votre ville. »

Il fut fait ainsi qu'Hasting avait dit. L'évêque et le comte de Luna répondirent : « Nous vous accordons la paix et la liberté d'acheter le nécessaire. Nous donnerons le baptême à votremaître, et, s'il vient à mourir, la sépulture. »

Les envoyés étaient de retour sur la flotte; on s'occupa de la cérémonie du baptême.

Le visage pâle, les yeux ternes, tout plaignant, traînant ses jambes qu'il tord, abandonnant aux siens ses bras qu'il renverse, Hasting, le fourbe Hasting arrive tant bien que mal à la cathédrale. Le comte de la ville se fait sa caution aux fonts baptismaux, et les prières s'ache-

vèrent à grand'peine, entrecoupées qu'elles sont par ses longs hurlemens :

Li eveske le sermona,
Li eveske le priseigna,
Li eveske le bauptiza,
Li eveske le cresmela.

Le barbare pose son gantelet de fer dans la main de l'évêque, et reprend, toujours piteux, la route de ses vaisseaux.

Le de Profundis.

Voici Hasting chrétien, mais Luna n'est pas prise. Le drame n'est que commencé, il faut un dénouement. Bioern et quelques *fidèles* avaient suivi le néophyte dans sa tente. Vers le milieu de la nuit, quand tout repose dans la ville et sur les vaisseaux, un cri s'élève, la flotte le répète, la cité en retentit : Hasting est mort.

Firent paenz mult grant criée
Comme se chascun d'els son père
Véist mort, filz, u fille, u frère.

En bons et loyaux alliés, les habitans partagent la douleur des Normands, et répondent par des pleurs à leurs lamentations. Ce n'est partout que deuil et anéantissement.

Cependant, Bioern et ses compagnons ont déposé sur le port la bière de Hasting. Un drap mortuaire la couvre ; sur ce drap sont exposés, d'après l'ordre d'Hasting qui les a légués au comte, des haches, des épées, des bracelets et une ceinture toute brillante d'or et de pierreries. De la ville s'avancent le comte à la tête du peuple, l'évêque conduisant ses clercs. Bannières, croix, châsses des saints, rien ne manque à l'éclat de la cérémonie. Les Normands, pêle-mêle avec les bourgeois, suivent le cortége dans la cathédrale. L'office commence. A mesure qu'il avance, le nombre des Normands augmente. Les premiers chants du *de profundis* s'élèvent, et les Italiens sont perdus au milieu des barbares. Enfin le dernier verset expire, l'aspersion de l'évêque ouvre au mort la pierre du sépulcre..... Horreur ! la

bière crie, le drap soulevé fait rouler à terre les armes et les ornemens dont il est couvert; Hasting s'élance :

Al premerain colp k'il dona
A l'eveske li chief colpa,
A son parrain colpa la teste,
Com se ce fust une vile beste.

C'était le signal du massacre. . . . . .
. . . . . .

Deux jours après, il ne restait plus sur les cendres de Luna que des Normands qui se disposaient à regagner la France.

Hasting n'avait pas pris Rome.

ALFRED BL. (Rouen.)
Membre de la Société des Émules.

La jeunesse rouennaise ne devait pas rester en arrière de l'émancipation des provinces. Un assez grand nombre de jeunes gens, terminant leurs études, ont senti tout ce qu'il y avait de noble dans ce grand mouvement intellectuel, et ont voulu y prendre part. Ils ont formé la *Société des Emules*, afin de réunir leurs efforts, de se soutenir, de s'encourager mutuellement et de donner à leurs travaux et à leurs études une direction utile. La *Revue* s'est empressée de leur offrir son appui, pleine de sympathie pour leurs idées généreuses, et fière de ce progrès auquel elle ose dire que son influence n'a pas été étrangère.

Tous les hommes qui ne sont pas tout-à-fait antipathiques aux lettres et aux arts, doivent applaudir à ce goût pour l'étude et pour la science, manifesté à Rouen par la jeune génération que les écoles sont sur le point de rendre à la société.

Puisse l'exemple de la *Société des Emules* n'être pas perdu, et la jeunesse rouennaise comprendre, enfin, que la solidité de l'instruction et le goût de la littérature, donnent des qualités et procurent des jouissances que l'argent ne peut pas acheter, et assurent, à ceux qui les possèdent, une supériorité morale qu'aucune fortune ne peut atteindre !

(*Le Gérant de la Revue de Rouen.*)

La Confession des Bandits.

L'échafaud est le trône des brigands.
— *Anonyme anglais.* —

—

UNE PRISON D'ALLEMAGNE. — TROIS BRIGANDS GARROTTÉS ET ÉTENDUS SUR LA PAILLE.

—

SCHOEFFER.

A demain l'échafaud, mon brave capitaine!
A demain.

LE CAPITAINE.

Va, Schœffer, ne te mets pas en peine.

SCHOEFFER.

En peine! je voudrais que ce fût dès ce soir;
Mais les beaux citadins ne pourraient pas nous voir.
Ils ne veulent rien perdre à ces sanglantes fêtes;
Il leur faut du soleil, quand on coupe des têtes!

LE CAPITAINE.

J'en demande comme eux : il me déplairait fort
D'ensevelir dans l'ombre une aussi belle mort!
Serons-nous fiers, demain, quand notre œil intrépide
Glacera de terreur cette foule stupide!
Quand, d'un pas ferme et sûr, sans l'aide du bourreau,
Nous irons affronter le tranchant du couteau!
Avant de se fermer, nos bouches menaçantes
Insulteront encore aux faces pâlissantes
Des timides soldats sous l'échafaud rangés;
Et nous seuls, les martyrs, ne serons point changés!

SCHOEFFER.

Corbleu ! nous espérons trépasser de la sorte !
Comme vous, capitaine, on aura l'ame forte.

— Montrant le deuxième bandit, —

Mais, voyez donc, Hermann paraît triste et rêveur !

HERMANN, — sortant de son assoupissement, —

Ah ! ma foi, le sommeil.....

LE CAPITAINE, — à Hermann, d'une voix forte, —

Holà ! l'homme sans peur !
Conte-nous tes remords, en bon et franc apôtre;
Fais ta confession.....

HERMANN.

Eh ! la mienne est la vôtre !

LE CAPITAINE.

Dis toujours.....

HERMANN.

Écoutez. — J'avais l'esprit guerrier :
J'aurais été, jadis, un brillant chevalier.
Nos paladins nouveaux ne me conviennent guère.
Les soldats d'aujourd'hui sont des valets de guerre
Qu'on habille en livrée à la couleur du roi.
Combattre dans leurs rangs ! j'aurais rougi, ma foi,
Quand l'on m'aurait orné d'une belle épaulette !
Oh ! que j'aimais bien mieux ma légère escopette !
Cette arme si fidèle à mon œil, à mon bras,
Qui jetait d'un seul coup trois grenadiers à bas !
Oh ! que j'aimais bien mieux mes courses vagabondes
Par les monts, sur les bords des ravines profondes
Où venaient se briser, s'engloutir à la fois,
Les dragons allemands et les hussards hongrois !
J'étais fier de mes coups et maître de ma gloire,
Et je pouvais toucher aux fruits de ma victoire.
Voilà ce qui m'a fait partager votre sort.
Dieu soit loué ! demain, je mourrai sans remords !

— Au capitaine, —

J'ai passé les détails, — vous les savez, j'espère, —
Comme le pénitent qui s'accuse, ô mon père !...

LE CAPITAINE.

C'est justement pourquoi je t'absous de bon cœur.

SCHOEFFER, — au capitaine, —

Recevez mes aveux, très benin confesseur !
J'avais, dès mon enfance, une ame de poète ;
La vie était pour moi comme un grand jour de fête.
Dérobant au passé quelque doux souvenir,
Fort et brillant d'espoir, j'allais vers l'avenir ;
Je passai doucement inconnu sur la terre.
Si j'envoyais au vent une plainte éphémère,
Ou bien un chant d'amour, nul ne les entendait ;
L'écho sonore et vide alors me les rendait.
Pourquoi donc une vierge osa-t-elle comprendre
Et ma plainte et mon chant ? Pourquoi son ame tendre
Vint-elle avec transport s'ouvrir à mon amour?
La pauvre enfant est morte.... oh ! bien avant le jour.

HERMANN.

Morte !.... Et qui l'a tuée ? est-ce toi ?

SCHOEFFER.

C'est le monde,
Que je maudis cent fois dans ma haine profonde.
Un homme ne doit pas, sans fortune et sans nom,
Se permettre d'aimer la fille d'un baron.

HERMANN.

Si c'est un homme adroit, bien tourné, plein de grâce,
On lui pardonnera, sans doute, tant d'audace ;
Mais qu'il ose le crime en secret, un vilain
Peut prétendre aux faveurs, et non pas à la main.

— A Schœffer, —

Quoi ! le sort des époux te faisait donc envie ?

SCHOEFFER.

Hélas ! pour nous aimer, c'était peu de la vie ;
Mais ils n'ont pas voulu que Mina fût à moi.

Mourante, ils l'ont jetée, en dépit de sa foi,
Aux bras d'un autre époux, riche et noble comme elle.
Vive le ciel! Amis, mon amante est fidèle!
Un sépulcre de marbre est son lit nuptial.
Mina! je veux payer ton amour sans égal;
Te venger était peu; je te donne ma tête.

HERMANN, — à Schœffer, —

Courage! mon ami, ton triomphe s'apprête!

LE CAPITAINE.

Cette pauvre Mina me fait croire à l'amour.

— A ses deux compagnons, —

Recevez mes aveux, frères, à votre tour.
Si nous trouvons là-haut encore un autre juge,
Je lui dirai ces mots, sans aucun subterfuge :
« Seigneur, votre courroux va peser sur mon front :
« A maudire un pécheur ne soyez pas si prompt.
« Je vous entends déjà me déclarer infâme;
« Mais, de grâce! écoutez : Qui m'a donné mon ame?
« C'est vous! — Qui l'a créée? Encor vous! — Sur ma foi!
« Quel est le plus coupable, ou de vous, ou de moi?
« Cette ame, on le croirait, de l'enfer est sortie,
« Car elle m'a brûlé dès que je l'ai sentie.
« Pourquoi m'avoir jeté dans ce monde inconnu,
« Avec la faim, la soif, misérable et tout nu?
« Puisque de nos destins vous seul êtes le maître,
« Est-ce pour m'écraser que vous m'avez fait naître?
« J'arrive en cet amas de peuples et de rois,
« Vos enfans, mes égaux : ils me donnent des lois
« Que je ne comprends pas; pourtant je dois les suivre!
« Si je reçois le joug, on me permet de vivre;
« Autrement, c'est la mort! J'ai faim, il faut de l'or;
« De l'or! la vie est là; de l'or! toujours! encor!
« Mes frères ont des champs, des campagnes fertiles :
« Les grands ont des palais, et les rois ont des villes.

« A moi, pas un tilleul, un brin de gazon vert,
« Pour reposer mon corps, pour me mettre à couvert!
« Dites que la nature est la mère commune,
« Elle qui vend son lait aux fils de la fortune,
« Pour me laisser après vivre de l'air du ciel!
« — Écoutez jusqu'au bout, ô mon juge éternel! —
« Moi, je suis né trop tard; mon ame est d'un autre âge;
« Je ne pouvais souffrir ici-bas l'esclavage;
« Il fallait que mes pas fussent libres et grands,
« Et que je reconnusse à tout vos doigts puissans.
« Mon œil, emprisonné dans les villes fangeuses,
« Voyait avec dédain ces salles orgueilleuses
« Montrer leurs murs fumeux aux rayons du soleil.
— Montrant ses compagnons, —
« J'ai trouvé ces gens-là, dont le goût est pareil.
« Avec eux j'ai conquis en ce monde une place,
« Un coin, au fond des bois, où, forts de notre audace,
« Nous vécûmes long-temps en paix, en liberté.
« Grand juge! nous croyons tous à votre équité:
« Ce qu'on nous refusa, nous voulûmes le prendre,
« C'est tout. »

HERMANN.

En vérité, c'est fort bien se défendre.

LE CAPITAINE.

Dormons, dormons, amis, devant l'éternité;
Notre pardon, là-haut, nous sera mérité.
Il doit suffire à Dieu de nous prendre nos têtes,
Sans torturer encor des ames qu'il a faites.
Que le prêtre haineux nous parle de l'enfer,
Quand notre cou glacé s'offre au tranchant du fer,
Bien! Mais que l'Éternel connaisse la vengeance,
Oh non! ayez espoir, frères, en sa clémence.
Dormons! S'il est un ciel pour les rois conquérans,
Il en est un aussi pour nous autres brigands!

A. Robert.

Fontaine

DE LA CROIX-DE-PIERRE.

(Voyez la planche.)

On désigne aujourd'hui ce petit monument sous le nom de la *Croix-de-Pierre*, titre qui ne lui appartenait pas dans le principe, mais qui lui est, pour ainsi dire, échu par héritage lors de la démolition de l'ancienne croix, qui n'en était distante que de quelques pieds. Notre recommandable compatriote, feu M. Licquet, a dit, dans son Itinéraire de Rouen, que l'on ignorait quand et pourquoi cette dernière fut élevée. Il ne connaissait point, apparemment, ou il jugeait peu digne de remarque, une tradition dont nous allons parler, qui pourtant présente une haute apparence de probabilité.

Convenons d'abord que, si de grands événemens ont quelquefois été produits par de fort petites causes, il arrive souvent aussi, sous un rapport inverse, que certains monumens, par leur peu d'importance et l'exiguité de leurs proportions, ne répondent guère à la gravité de leur origine historique. Il en

était ainsi, probablement, de la première croix de pierre qui donna son nom au petit carrefour où s'élève encore, dans le quartier Saint-Hilaire, la fontaine pyramidale représentée dans notre gravure. Prions donc, à ce propos, nos lecteurs de rétrograder de quelques siècles avec nous dans les vastes domaines du passé, domaines nébuleux, presque chimériques, interdits à la vie physique, et que notre mémoire a seul le droit de parcourir.

Vers l'an 1196, Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, craignant de nouvelles agressions de la part de Philippe-Auguste, dont il avait si fréquemment éprouvé le mauvais vouloir et la duplicité, résolut d'opposer à l'ambition de ce dangereux rival les plus puissans moyens de résistance. Le blanc rocher dont la cime altière s'élève au-dessus du Petit-Andely, en dominant la Seine, et l'immense paysage où serpentent les eaux de ce fleuve, fut irrévocablement choisi par Richard pour asseoir une forteresse, le célèbre Château-Gaillard, qu'il résolut de rendre inexpugnable: Concevoir et exécuter, c'était tout un pour cet Achille du moyen-âge, ardent comme la couleur de ses cheveux, et si digne à tant d'égards de son terrible surnom. Aussi, douze mois étaient à peine écoulés, qu'il s'écriait, en promenant ses regards de feu sur son admirable construction militaire: « Qu'elle est belle, ma fille d'un an ! ! ! » La rapide croissance de cette vigoureuse fille n'était pourtant pas, même en Normandie, du goût de tout le monde. En effet, le domaine d'Andely, sur lequel le lion anglo-normand étendait sa formidable griffe, formait la principale et presque unique richesse de l'église métropolitaine de Rouen. L'archevêque Gautier, dit le Magnifique, prélat à l'ame énergique et fière, n'était pas homme à laisser usurper impunément le patrimoine des autels. Indigné de supplier en vain le roi de choisir ailleurs un

berceau pour sa fille de pierre, et passant enfin de la prière à la menace et de la menace aux effets, il plongea la Normandie dans la consternation en la frappant d'interdit. Ce moyen, si redoutable alors, ne fit cependant que peu d'impression sur l'esprit de Richard, tout entier à ses projets, puis incapable de céder lui-même; aussi ce prince, sans interrompre un seul instant les constructions du Château-Gaillard, se contenta-t-il d'en appeler au pape, que ses exploits en Palestine avaient rendu son admirateur. Ce fut dans cet esprit que le Saint-Père s'empressa de conseiller à l'archevêque de s'accommoder amiablement avec son souverain. Dans les arrangemens qui suivirent cet avis, tels furent la générosité du prince et le savoir-faire du prélat, que, de nos jours même, on dit encore, en parlant d'un homme qui sait tourner à son profit une affaire épineuse : « *C'est un fin Gautier* »; allusion proverbiale au nom et à l'habileté de l'antique archevêque. Ce dernier eût dû, certes, se contenter d'avoir troqué *son œuf contre un bœuf*, en obtenant en échange de son rocher d'Andely d'exorbitantes concessions royales; point du tout, il ne suffisait pas que le bon Richard eût courtoisement souscrit à la perte de son procès, le gagnant voulut encore le condamner aux affiches.

Ce fut donc pour instruire la postérité de son triomphe, que des croix de pierre s'élevèrent, par son ordre, dans divers quartiers de Rouen, comme autant de trophées de sa gloire, chargées d'une inscription mémorative dont voici le texte littéral, enrichi de son *humble* début :

« Vicisti, Galtere; tui sunt signa triumphi
« Deppa, Locoveris, Alacris-Mons, Butila, molta.
« Deppa portus maris, Alacris-Mons locus amœnus,
« Villa Locoveris, rus Butila, molta per urbem.
« Hactenus hæc regis Richardi jura fuere;
« Hæc rex sancivit, hæc papa, tibique tuere. »

« Tu as vaincu, Gautier! les monumens de ton triomphe « sont : Dieppe, Louviers, Aliermont, Bouteilles, les moulins : « Dieppe port de mer, Aliermont la belle forêt, Louviers la « ville, Bouteilles la campagne, les moulins dans Rouen. « Jusqu'à ce jour, tous appartenaient au roi Richard; Richard « te les cède; le pape et lui t'en garantissent la propriété [1]. »

Ces croix de pierre de l'archevêque Gautier furent brisées par les protestans en 1562; il paraît, cependant, qu'elles ne furent pas toutes détruites si complétement, qu'il fût impossible d'en réparer au moins quelques-unes; celle qui s'élevait à dix-huit pieds de la fontaine représentée dans la planche, ayant encore été restaurée sous Louis XIII, après la réduction de La Rochelle. Néanmoins, en 1774, outre qu'elle menaçait de tomber enfin de vétusté, elle encombrait la voie publique, tellement que les habitans du quartier sollicitèrent et obtinrent sa démolition. Il fut ordonné que, pour la remplacer en quelque manière, la pointe de la fontaine pyramidale serait surmontée d'une croix, ce qui porte à croire que cet élégant monument ne fut qu'à cette époque, et en exécution de l'ordre précédent, tronqué comme nous le voyons à présent. Cette croix ayant disparu dans la tourmente révolutionnaire, le cardinal Cambacérès la remplaça par celle qui se voit aujourd'hui, et qu'il bénit avec une pompe que depuis long-temps l'église de Rouen n'avait pas déployée.

Dans les plans figurés du précieux manuscrit relatif au cours des fontaines de Rouen, exécuté en 1524, et conservé dans les archives de la ville, la fontaine, ou la Croix-de-Pierre, pour l'appeler comme à présent, se termine en pinacle ou clocheton, et n'est graphiquement désignée que par ce simple mot *la Fontaine*. Le dessinateur, pour ne pas la masquer

[1] Traduction de M. A. Deville.

par la croix du douzième siècle, qui, comme nous l'avons dit, n'en était distante que de dix-huit pieds, s'est contenté d'indiquer la place de cette dernière par un petit phylactère sur lequel on lit : *la Croix-de-Pierre.* La fontaine actuelle, héritière de ce nom, fut élevée en 1500, par le grand cardinal Georges d'Amboise Ier, sous le ministère et l'archiépiscopat duquel la ville de Rouen vit, comme par enchantement, surgir dans ses murs tant de merveilles des arts. La gravure nous dispense de donner la description détaillée de ce joli monument, malheureusement mutilé dans ses parties les plus délicates, et privé surtout de celles qui, découpées à jour et en avant-corps, ont naturellement éprouvé le plus d'avaries. On ne doit pas moins regretter la disparition des anciennes figures, auxquelles on a substitué des statuelles courtes, d'un style lourd, et qui, certainement, n'étaient pas destinées pour les places qu'elles occupent.

E.-Hyacinthe Langlois,
(du Pont-de-l'Arche).

INDUSTRIE.

EXPOSITIONS. — PRIX.

Naguère, nous faisions entrevoir dans ce Recueil les nombreux avantages des expositions des objets de l'industrie dans chaque localité de province un peu importante, et nous invitions nos concitoyens à régulariser celles que le hasard seul fait naître dans cette ville. Voici qu'une grande ville de Normandie, Caen, renommée par le savoir et l'esprit progressif de ses habitans, nous donne l'exemple dans cette nouvelle carrière de gloire, et fait un appel aux agriculteurs, horticulteurs, fabricans et artistes du Calvados, en provoquant une exposition pour le 13 avril prochain. C'est la *Société royale d'agriculture et de commerce* qui prend l'initiative en cette circonstance. Toutefois, ce n'est pas son coup d'essai en ce genre, puisque déjà quatre expositions ont eu lieu par ses soins ; mais la dernière remonte à près de quinze ans, quoiqu'elle eût eu l'intention de renouveler périodiquement ces réunions industrielles, qui excitent toujours et partout un si vif intérêt. Félicitons nos compatriotes de la Basse-Normandie de l'empressement qu'ils mettent à seconder l'essor de l'agriculture et des arts, dans leur riche et industrieuse contrée ! Puisse l'exemple qu'ils nous offrent ne pas être perdu pour nous !

Le département de l'Eure fait aussi, dans ce moment, une exposition des produits de son industrie, qui a commencé le 8 de ce mois. C'est

la troisième solennité de ce genre qui ait eu lieu à Evreux, où l'on a eu l'excellente idée d'établir, en outre, une exposition permanente qui s'enrichit à chaque exposition nouvelle, et reste comme type des forces industrielles du pays et comme preuve de ses progrès.

La Société industrielle de Mulhausen compte à peine cinq années d'existence, et déjà elle a su se placer en tête des Sociétés savantes de la province, par l'importance de ses publications et des sujets de prix qu'elle propose annuellement. Un programme publié dernièrement par elle, ne renferme pas moins de vingt-huit sujets de prix pour les arts chimiques, quinze pour les arts mécaniques, huit pour l'histoire naturelle et l'agriculture, et quatre pour des objets spéciaux de localité. Ses encouragemens ont provoqué, à différentes reprises, la publication de Mémoires fort importans, tant sous le rapport de la science que sous celui de l'utilité pratique. Mais, bornée dans ses ressources pécuniaires, cette Société, comme toutes ses sœurs des départemens, s'était trouvée réduite jusqu'ici à n'offrir, pour récompense des travaux qu'elle sollicitait, que des médailles d'or, d'argent ou de bronze, ou des sommes d'argent dépassant rarement la valeur de 600 francs. Dans la vue d'éveillier l'attention et de stimuler le zèle des hommes capables de se livrer avec succès aux recherches scientifiques, elle vient d'adopter un mode nouveau de créer des prix d'une grande valeur, et sa tentative a eu le plus heureux succès. Elle a fait un appel à tous ceux qui ont intérêt à ce qu'un problème soit résolu, a provoqué une souscription, par actions de 500 francs, en exposant les objets d'études qui seraient proposés et susceptibles d'être récompensés; et déjà elle a pu réaliser, par ce moyen, une somme de 32,000! Certes, un tel résultat est bien fait pour démontrer le crédit dont jouit la Société, tant en France qu'à l'étranger, et faire naître de flatteuses espérances sur le bien qu'elle est appelée à réaliser un jour en faveur de notre industrie. Comme les questions mises au concours pour ces prix extraordinaires palpitent d'intérêt; que notre département, plus que tout autre peut-être, peut recueillir, par la suite, d'immenses avantages de leur solution, nous croyons nous associer utilement aux efforts de la Société de Mulhausen, et servir notre pays, en propageant le programme des prix proposés par elle, qu'elle vient de nous adresser:

PREMIER PRIX.

« Prix de 16,000 francs, pour trouver un moyen de fixer, par une seule « teinture, toute la matière colorante de la garance, ou du moins un tiers de « plus qu'on n'en a obtenu jusqu'à présent par les procédés ordinaires de tein- « ture, sur la toile de coton mordancée. »

Toutes les couleurs à base d'alumine et d'oxide de fer, obtenues par les nouveaux procédés, devront avoir la même intensité, la même vivacité et solidité que donnent les teintures en garance actuellement en usage, et devront soutenir le passage aux chlorures alcalins, aux savons, aux acides, aux alcalis et à l'exposition au soleil.

Les parties non imprimées de mordant, pour fond blanc, ainsi que les mêmes parties enlevées en blanc dans les fonds à teindre, devront se conserver au moins aussi bien que par nos procédés ordinaires, et ne pas présenter plus de difficultés au blanchîment complet de ces parties.

Les moyens d'avivage des couleurs garancées devront être les mêmes que ceux employés jusqu'à présent, ou bien n'être, ni plus dispendieux, ni présenter plus de difficultés.

Les nouveaux procédés de teinture devront offrir les mêmes avantages pour la teinture du rouge turc sur toile huilée et pour les fonds mixtes, en rougissant les teintures de quercitron ou de gaude.

L'avantage ne devra, toutefois, point être au détriment du temps employé pour la teinture, ni du combustible, et il devra être applicable aux garances d'Avignon, comme aux garances d'Alsace.

Les frais pour l'emploi de 50 kil. de garance, par les nouveaux procédés, ne devront pas dépasser de quatre francs ceux que le même poids de garance a occasionnés, jusqu'à présent, par les procédés ordinaires.

DEUXIÈME PRIX.

« Prix de 16,000 francs pour trouver un rouge d'application de garance, » dans lequel il n'entre d'autre matière colorante que la garance, ayant la même intensité, la même vivacité et solidité que les plus beaux rouges ou roses teints en garance, pouvant s'imprimer au rouleau comme à la planche, sur toile de coton blanche, sans préparations préliminaires, et n'ayant besoin d'autre opération, après l'impression, que le lavage à l'eau ou une exposition à la vapeur. Il devra résister à l'action du soleil, des chlorures alcalins, des savons, des acides et des alcalis, tout aussi bien que le rouge teint en garance. Cette couleur devra être susceptible de donner tous les degrés de nuances du rouge foncé au rose clair. Le prix du pot (deux litres) de cette couleur ne devra pas dépasser dix francs.

Encouragés par le succès qui a suivi sa première tentative, la Société de Mulhausen fit un nouvel appel aux industriels, en faveur d'un prix de mécanique ayant pour but *d'obtenir un réservoir de force motrice, qui permette de retenir une partie de la puissance mécanique entièrement perdue, soit de l'eau, du vent, de la vapeur ou de tout autre moteur, quel qu'il soit.* On sent tous les avantages précieux que retirerait l'industrie de la découverte d'un nouveau moyen qui permettrait de s'approprier ou d'arrêter la force, quand on l'a, sans en avoir besoin, pour la dépenser quand on en manque. La question proposée est donc digne d'attirer l'attention des savans et des mécaniciens, et, afin de pouvoir offrir une récompense digne de la découverte qu'elle a en vue, la Société fait circuler une liste de souscription aux conditions suivantes :

1° La souscription sera volontaire, mais pour une somme de 500 fr. au moins;

2° Les signataires ne s'engageront que pour le concours qui sera ouvert en mai 1834, et clos en janvier 1838 ;

3° Si les souscriptions réunies ne formaient pas la somme jugée convenable pour un prix de cette importance, il ne sera pas mis au concours;

4° Le comité des arts mécaniques de la Société industrielle sera chargé d'examiner et de juger s'il y a lieu ou non d'accorder le prix ;

5° Les membres de ce comité seront exclus du concours ;

6° Si des concurrens n'avaient pas rempli, sous tous les rapports, les conditions du programme, et qu'ils eussent cependant indiqué et appliqué des méthodes présentant des avantages, soit en procurant une force restituée moindre que celle exigée par le programme, soit en remplissant seulement une partie des conditions demandées, la Société industrielle se réserverait la faculté de décerner des médailles d'or, d'argent ou de bronze, selon l'utilité qu'on pourrait retirer du nouveau procédé ;

7° Les mémoires, plans et descriptions, envoyés au concours, qui auront remporté le prix, ou seulement une médaille, seront publiés par la Société industrielle, si elle le juge convenable et si l'auteur y donne son consentement. Au cas contraire, on ferait connaître aux souscripteurs l'état de la question, en leur envoyant une copie ou un extrait des mémoires et des rapports ;

8° Chaque souscription de 500 fr. donnera droit, au souscripteur, à l'application, à ses frais, d'un appareil ou réservoir, sans être tenu à une rétribution envers l'inventeur, dans le cas où celui-ci se serait réservé le droit de prendre, ou qu'il eût déjà pris un brevet d'invention.

Les conditions du prix seront :

Prix d'une valeur s'élevant au produit net de la souscription, pour la découverte d'un réservoir de force motrice, qui permette de retenir une partie de la

puissance mécanique perdue, soit de l'eau, du vent, de la vapeur ou de tout moteur quelconque.

1° On devra pouvoir obtenir, en puissance mécanique restituée d'une manière profitable par l'appareil ou réservoir, au moins 50 pour cent de l'effet utile fourni par la machine ayant servi à accumuler la force ;

2° Ces 50 pour cent devront pouvoir être utilisés à volonté, et d'une manière continue ou interrompue, soit dans un temps égal, soit dans la moitié, le double, le triple ou toute autre partie du temps qu'il aura fallu pour charger l'appareil; c'est-à-dire que si, pendant dix heures, l'effet utile employé pour accumuler la force a été de dix chevaux, il faudra pouvoir restituer,

ou 10 chevaux en	5 heures.	Soit sans interruption, soit à intervalles plus ou moins longs;
5	10	
2 1/2	20	
1 1/4	40	

3° L'appareil devra être d'une construction simple et solide, d'une application facile aux petits, aussi bien qu'aux plus grands moteurs, et ne pas présenter, dans son emploi, plus de danger que les moteurs ordinairement appliqués aux établissemens industriels ;

4° L'appareil devra être d'un prix qui n'en détruise pas les avantages ;

5° Il faudra que le moyen proposé soit confirmé par une expérience continuée, au moins pendant trois mois, sur un moteur de la force de dix chevaux ou plus, et que l'appareil soit susceptible de fournir, pendant au moins douze heures consécutives, une force qui ne devra pas être moindre que celle de cinq chevaux vapeur; (Par force de cheval vapeur, on entend ici un poids de 100 kilogr. élevé à un mètre en une seconde.)

6° Si l'appareil construit pour le concours se trouvait trop éloigné du siége de la Société industrielle de Mulhausen, de telle sorte que le comité de mécanique ou ses délégués ne pussent pas procéder à l'essai et à l'examen sur les lieux mêmes, l'efficacité de la machine, la durée de l'épreuve, la solution enfin des autres conditions exigées par le programme, devront être constatées par des certificats authentiques, délivrés par les autorités du lieu, sur le rapport de MM. les ingénieurs des ponts et chaussées ou de MM. les ingénieurs des mines;

7° Dans aucun cas, la force vive servant elle-même à faire marcher le moteur ne devra pouvoir être, ni arrêtée, ni retenue par le réservoir dynamique, de manière à ralentir la marche ordinaire du moteur. Le moyen de former un réservoir de puissance mécanique, en retenant l'eau dans un bassin, ne sera par conséquent pas considéré comme résolvant le problème. Toutefois, la Société industrielle croit devoir principalement porter l'attention des inventeurs sur les moteurs hydrauliques, ou sur les moteurs à vent, comme étant ceux qui paraissent devoir présenter les plus grands avantages, par l'application des réservoirs dynamiques demandés ;

8° Les mémoires, dessins ou modèles, rapports et certificats, devront parvenir, francs de port, au Président de la Société industrielle, au plus tard le 31 décembre 1837 ;

9° Les prix et médailles seront décernés, les mêmes années, dans l'assemblée générale de la Société, qui a lieu au mois de mai, si les pièces envoyées au concours ont pu être suffisamment approfondies et examinées, dans cet intervalle, par le comité de mécanique.

Nous ne terminerons pas cet article, sans faire une réflexion qui a déjà dû se présenter à l'esprit de nos lecteurs. Comment se fait-il qu'une Société, dont l'existence est encore toute récente, qui se trouve reléguée dans une petite ville d'une de nos provinces les plus éloignées, se soit ainsi élevée tout-à-coup au même niveau que la Société la plus influente et la plus riche de la capitale, *la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, et ait laissé bien loin derrière elle toutes les autres Sociétés savantes de nos départemens? C'est que, marchant avec son siècle, ayant la conscience des besoins de l'époque, et formée de gens instruits qui pratiquent aussi bien qu'ils écrivent, elle a rejeté les formules décrépites des Académies, a repoussé de son réglement tout ce qui pouvait, d'une manière ou d'une autre, apporter des obstacles à la réception des hommes modestes mais éclairés, qui n'ont que le mérite de bien faire, sans avoir le pédantisme, nous dirons même le charlatanisme de la science, et qu'elle s'est fait un devoir d'accueillir toutes les innovations, sans arborer à l'avance la bannière de tel ou tel système. Parlant peu d'elle, mais beaucoup de ceux qui l'enrichissent des fruits de leurs travaux; — négligeant l'observation, si religieusement conservée ailleurs, de ce qu'on appelle les *usages académiques*, c'est-à-dire, sobre de ces réunions d'apparat, où chaque membre de l'association vient, pendant plusieurs heures, recevoir l'encens qu'un ou plusieurs secrétaires perpétuels brûlent en son honneur, dans des rapports où presque toujours la vérité est sacrifiée aux convenances de position; — mettant le public dans la confidence de ses travaux journaliers, par la publication d'un journal, — enfin, ne s'attachant qu'à des études positives, la Société de Mulhausen a profité habilement des fautes de ses sœurs de la province, en évitant d'y tomber, et a conquis ainsi une puissance, une force morale que le patriotisme éclairé de ses membres accroîtra sans cesse.

Le journal publié par la Société de Mulhausen, bien différent des ouvrages périodiques de ce genre, se distingue par le nombre et l'importance des Mémoires sur toutes les parties de l'industrie, l'agriculture, l'économie sociale, etc., qui s'y trouvent réunies. Là,

point de ces articles de *remplissage*, comme on en voit tant dans la plupart des recueils scientifiques ; point de ces *notes* qui reproduisent des faits aussi vieux que le monde, de ces découvertes rajeunies seulement par le style, ou de ces recettes pour toute espèce de choses, empruntées, à tort ou à travers, à des auteurs qui ne les ont jamais employées, à en juger par l'impossibilité de les exécuter, etc. — La publication de ses *bulletins* n'est point, pour la Société, une affaire de spéculation ; aussi n'en fait-elle paraître que lorsque les mémoires lus dans son sein, ou qui lui sont présentés, lui paraissent de nature à mériter l'attention des savans et des industriels. Vingt-neuf bulletins, formant cinq volumes in-8° de cinq cents pages environ, composent toute la collection de ses travaux. Les plus hautes questions de chimie-pratique, d'arts mécaniques, d'économie sociale, s'y trouvent traitées, et presque toujours avec un talent remarquable. En lisant ses bulletins, on prend une haute idée de ces fabricans d'Alsace, qui allient à la pratique consommée des arts les connaissances théoriques les plus profondes, tandis qu'ailleurs on semble mal augurer des succès d'un industriel, teinturier, indienneur ou autre, quand il a fait une étude approfondie des sciences dont il emprunte chaque jour le secours. Nous pourrions facilement citer les pays où une telle manière de voir est, pour ainsi dire, générale. A Mulhausen, comme les bulletins de la Société en font foi, on rougirait de n'être qu'une *machine industrielle*, dont les succès ne sont dus qu'au hasard ou à une longue routine ; aussi est-ce là, plus que partout ailleurs, que les fabriques se distinguent par la beauté et la bonté de leurs produits.

Nous nous sommes plu à parler de la *Société industrielle de Mulhausen*, parce que c'est la seule qui, à notre avis, réponde au but de son institution, et qui comprenne l'heureuse influence qu'une réunion scientifique peut exercer sur le développement des arts et des connaissances utiles, dans la localité où elle se trouve fixée. Certes, si toutes les autres Sociétés savantes des départemens savaient, comme elle, profiter des ressources qu'elles possèdent, elles obtiendraient les mêmes résultats, et, loin de se voir déborder par la masse intelligente qui s'agite autour d'elle et les oublie, elles se trouveraient placées en tête du mouvement social, et le dirigeraient, au lieu d'être entraînées par lui. Ψ et Ch. R.

BEAUX-ARTS.

ARCHITECTURE. — CONCOURS PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR.

Si nos lecteurs n'ont pas oublié les doctrines que nous professions, et le principe que nous avons soutenu lors de l'exposition de tableaux qui eut lieu l'année dernière, ils ne seront pas surpris de nous voir applaudir franchement aujourd'hui aux mesures adoptées par l'administration municipale, dans une circonstance analogue.

Pour la première fois, à Rouen, un concours public est accordé pour la construction d'un monument d'utilité générale. Ainsi, la carrière est ouverte à tous les talens : toutes les idées peuvent se faire jour, et, dans le bien nécessaire qui doit résulter de cet appel à toutes les capacités, le contribuable qui paie et qui doit jouir, trouve toutes les garanties qu'il est en droit d'exiger.

La tâche de nos administrateurs n'eût été qu'imparfaitement remplie, si les concurrens eux-mêmes n'avaient pas trouvé, dans tous les actes qui devaient précéder la décision de la commission d'examen, cette franchise et cette publicité qui, seules, pouvaient établir et fixer la compétence morale du tribunal appelé à les juger. Ici, encore, nos espérances n'ont point été déçues, et le grand jour d'une exposition publique est venu jeter sa vive lumière sur les motifs du jugement à intervenir ; l'opinion générale a été consultée, et nul ne peut plus

craindre que l'erreur ou l'intrigue puissent influencer le jugement, ou tromper la bonne foi des juges qui prononceront en dernier ressort.

Si nous sommes bien informés, la même marche sera suivie pour la construction du monument de la Douane, et nous ne doutons pas que les concurrens, encouragés par la conduite franche et loyale de l'administration, ne se présentent encore en plus grand nombre. Ainsi, nos premiers pas dans la bonne voie n'auront pas été perdus, et nous ne tarderons pas à recueillir les premiers fruits des efforts que nous faisons chaque jour pour nous rapprocher du but qu'il s'agissait d'atteindre : le bien.

L'administration, dans cette affaire, a vraiment fait un pas immense en admettant des étrangers au concours. Elle a prouvé combien elle sentait réelle et impérieuse la nécessité de recourir à toutes les intelligences. Cet acte seul suffirait pour lui concilier toutes nos sympathies, car il nous prouve, surtout, qu'elle veut sincèrement protéger les arts, en répandre le goût parmi nous, et, par cela seul, multiplier les heureux résultats qui peuvent surgir à l'infini de leur concours dans notre industrie, et de leur fusion dans nos mœurs, dans nos relations sociales et dans nos habitudes intérieures.

Aussi, ne doutons-nous pas qu'à compter de ce jour l'architecture ne tende à reprendre parmi nous un rang plus élevé que celui qu'elle occupait jusqu'alors. La foule des curieux qui, chaque jour, se porte au Musée, prouve assez que nous ne sommes point indifférens aux prévenances dont on nous honore, ni blasés sur les plaisirs qu'on nous ménage. Peut-être qu'à voir tous ces projets exposés avec solennité, exécutés, pour la plupart, avec un rare talent, et lavés aussi purement que de délicates et séduisantes aquarelles, plus d'un jeune cœur éprouvera tout-à-coup une enivrante sympathie, battra vivement pour cette sorte de gloire, rêvera l'étude laborieuse d'abord, puis les succès, puis les couronnes, puis enfin, les palmes brillantes au concours ; ces palmes glorieuses qui marquent le rang du génie et lui donnent le droit de s'asseoir au riche fronton des monumens gigantesques ! Et qui sait si cette émotion d'un jour, si ce rêve éphémère et fugitif en apparence, n'aura pas décidé tout un avenir, ouvert la carrière à l'artiste et donné peut-être un grand homme au pays ? N'est-ce pas ainsi que dut sentir et rêver le Corrège, lorsque, dans son enthousiasme d'artiste

il s'écria devant les peintures dont il était très vivement frappé : « *E io anche sono pittóre!* » Il disait vrai pourtant! et c'est sans doute à cette première étincelle du génie qui se conçoit lui-même, que nous devons ces merveilleux ouvrages qui ont immortalisé son pinceau.

Après avoir félicité l'administration municipale, nous serions injustes, sans doute, de ne pas adresser une partie de nos éloges aux projets qui ont été exposés. Presque tous se font remarquer par un grand mérite d'exécution; plusieurs même sortent, sous ce rapport, de la ligne où, jusqu'alors, nous avions rangé les dessins d'architecture. Nous ne doutons pas que tous ne satisfassent aux conditions imposées par le programme; mais nous croyons devoir imiter, ici, la réserve des autres journaux, quant à ce qui regarde la question purement architecturale. Une commission est nommée, dont les membres offrent de puissantes garanties, soit par la bonne foi de tous, soit par la brillante spécialité de quelques-uns. Appelée à juger dans une cause importante, sur des faits auxquels se rattachent de grands intérêts d'amour-propre et de fortune, nous devons attendre en silence qu'elle ait prononcé son arrêt. Le soin que mettent, d'ailleurs, tous les membres qui la composent à recueillir les opinions des nombreux spectateurs attirés par l'exposition, nous donne la confiance que cet arrêt sans appel sera maintenu tout d'une voix au tribunal de l'opinion publique.

N'oublions pas de remercier aussi M. Garneray, qui, toujours prêt lorsqu'il s'agit de beaux-arts, a dirigé avec autant de goût que de promptitude tous les détails de cette intéressante exposition.

— Une pétition a été adressée à l'administration, par les architectes qui ont concouru pour l'abattoir, afin que le concours pour la Douane soit prorogé. Un délai est, en effet, nécessaire à ces artistes, qui ne peuvent commencer qu'aujourd'hui à s'occuper des projets qu'ils voudraient présenter pour ce nouveau monument.

Henri Gaugain.

Revue. — Chronique.

BIBLIOGRAPHIE.

L'*Europe littéraire* vient de mourir. C'est la seconde fois que cela lui arrive depuis un an.

Dans sa lettre de faire part, le rédacteur en chef dit que ce ne sont pas les hommes de cœur et de talent qui ont fait défaut au journal, lequel succombe sous le poids des embarras et des impressions fâcheuses qui lui avaient été légués.

C'est aussi notre avis. Nous croyons même qu'il n'en pouvait être autrement, ou plutôt que, dès la première fois, l'*Europe littéraire* était morte tout de bon.

En effet, l'*Europe littéraire* avait été créée par et pour une coterie. Elle avait mis sur sa bannière un nom propre devant qui tout genou devait fléchir. Ses théories de l'art étaient faites par elle après coup, et trop visiblement pour les œuvres des artistes de son choix; théories un peu parentes de ces préfaces où le lecteur est tout étonné de découvrir une moralité, but du drame, que le drame lui avait soigneusement cachée.

L'*Europe littéraire* avait des goûts aristocratiques. Elle voulait réduire en monarchie entourée d'institutions oligarchiques, cette vieille république des lettres, si jalouse de ses libertés, et qui, pour empêcher de faire, s'est contentée de ne pas regarder.

Pourquoi, si l'*Europe littéraire* s'était donné à sa naissance un germe de mort précoce, en ne prenant, dans cette belle mission de la presse littéraire que la part de quelques intérêts privés, pourquoi donc accuser la France de manquer de sympathie pour les arts et les lettres?

Cette France, si bonne, si généreuse, qui se laisse si naïvement affriander par l'étiquette du sac, qui paie, qui regarde, qui lit — oh! entre autres vertus, elle a aussi du courage — tout ce que peut porter de noir un trop facile papier; elle qui, au bout de deux ans d'abonnement au *Journal des connaissances* UTILES, croit encore à la valeur d'un titre de journal!

Non, Messieurs, la France ne manque pas de sympathie pour les arts. Ce sont bien plutôt les artistes qui manquent aux sympathies de la France, ou au moins à leur divine mission, en ne cherchant pas à éveiller, exclusivement dans l'intérêt de l'art, celle de ces sympathies qu'avouent le goût, la raison et la morale, ou encore en prosternant l'art aux pieds de quelque divinité du jour.

C'est pour cette dernière faute, et seulement pour cette dernière faute, que l'*Europe littéraire*, à notre avis, est tombée. Leçon profitable!

Les rédacteurs de l'*Europe littéraire* vont porter le tribut de leurs talens à la *Revue de Paris*, déjà si riche. Nous en félicitons la *Revue de Paris*. C'est un motif, parmi beaucoup d'autres, pour que les abonnés de l'*Europe* suivent ses rédacteurs à la *Revue de Paris*. Mais pourquoi insinuer que la *Revue de Paris* est le seul recueil qui mérite aujourd'hui d'avoir des abonnés. Si l'on pouvait oublier qu'il existe une *Revue des Deux-Mondes*, qui se laisse très agréablement lire, ne serait-ce pas le meilleur moyen de le rappeler?

Décidément, l'impartialité en jugemens littéraires est de droit provincial. M.*

= FRANCE DÉPARTEMENTALE. Deux numéros ont paru; celui de février répond à la critique que la *Revue* a cru devoir faire du plan adopté par ce Recueil, mais sans détruire un mot de ce qu'elle a dit. La *Revue* ne répliquera pas, parce qu'elle n'a jamais eu l'intention d'attaquer la *France départementale*. Son article contenait moins un blâme qu'un avis, et il faut que nous ayons bien mal traduit notre pensée, puisqu'on a pu croire que nous méconnaissions le but de ses fondateurs, et que nous n'applaudissions pas à leurs efforts. Nous connaissons parfaitement et approuvons de tout notre cœur le but qu'ils se proposent: seulement nous avons trouvé qu'ils prenaient une fausse route pour y arriver.

Les deux cahiers que nous avons sous les yeux sont fort bien composés. Nous attendrons encore pour pouvoir bien juger de l'ensemble et de la marche qui aura été définitivement suivie. Ch. R.

— **Revue maritime.** A l'apparition de *Plik et Plok* d'Eugène Sue, une nouvelle branche de littérature a été créée. Jusque-là, les habitans de la pleine terre n'avaient pas la moindre idée des habitudes et des mœurs de nos marins : ces drames terribles ou bouffons, toujours pittoresques, dont les navires sont chaque jour le théâtre, depuis le bateau de pêcheur jusqu'au vaisseau à trois ponts, leur étaient tout-à-fait inconnus. La mer, cette source inépuisable de poésie, était ignorée de la foule.

Lorsque tout cela nous a été révélé, que nous avons trouvé du nouveau au moment où nous croyions qu'il n'y en avait plus au monde, nous nous sommes jetés avidement sur la marine ; il nous a fallu de la marine à tout prix. Alors le *servum pecus* s'est mis à faire de la marine, croyant que c'était aussi facile que les contes, nouvelles, chroniques dont il nous a rassasiés. Mais, Dieu merci, tout le monde ne peut pas faire de la marine, et nous n'avons réellement que trois ou quatre écrivains maritimes.

Cependant, il fallait *satisfaire les besoins de l'époque :* l'époque avait un besoin fanatique de marine. La peinture ne suffisait plus : on lui fit un vaisseau véritable, et, comme dit la chanson, *bon pour toutes sortes de choses... excepté pour aller sur l'eau.* Ce n'était pas encore assez, l'époque voulait voir des vaisseaux voguant, manœuvrant, se battant, non pas sur des toiles silencieuses comme au panorama de Navarin, mais, en réalité, avec des coups de canon, comme aux batailles du Cirque olympique ; on lui fit un théâtre nautique, qui n'est pas encore achevé, quoique commencé depuis long-temps ; et cela se conçoit facilement quand il s'agit de faire une mer, des tempêtes, une flotte, ce n'est pas l'affaire d'un jour.

L'époque ainsi possédée d'une monomanie maritime, Eugène Sue, Ed. Corbière, Jal, le préfet de la Dordogne, ne pouvaient plus lui suffire ! Leurs ouvrages se faisaient trop attendre ! Enfin l'époque avait besoin d'une marine périodique sur laquelle elle pût compter, et qui lui fit prendre patience pendant les longs intervalles qui séparent l'apparition des œuvres de ses auteurs de prédilection.

M. Jules Lecomte, notre collaborateur, qui s'est placé, dès son début, au niveau de nos meilleurs écrivains maritimes, vient de se charger de ce soin, en créant la *Revue maritime.*

Les deux premiers numéros qui ont déjà paru contiennent d'excellens articles : *Les Smoglers*, par M. Éd. Corbière, collaborateur de la *Revue de Rouen ; Trafalgar, Reading et Saint-Cloud,* par M. Jal ; *Naissance et éducation des Cétacés,* par M. Geoffroy Saint-Hilaire ; *le Garde-Côte,* par M. Fulgence Girard, collaborateur de la *Revue de Rouen.* M. Eugène Sue est aussi au nombre des collaborateurs de la *Revue maritime.*

Des dessins ornent chaque numéro ; les deux premiers sont de MM. Eugène Isabey, et Eug. Forest, et le prochain numéro en contiendra un de M. Garneray, collaborateur de la *Revue de Rouen.* Avec un tel concours de talens remarquables le succès de la *Revue maritime* n'est pas douteux.

Ch. R.

CHRONIQUE.

Société Maternelle.

L'exposition de la Société Maternelle n'a pas été, cette année, moins brillante que celles qui l'ont précédée. A voir ce zèle inépuisable qui, chaque année, se retrouve et se renouvelle, à voir cet empressement de tous à concourir aux bonnes œuvres que dirigent avec tant de patience et d'intelligence les dames patronesses de cette belle et noble institution, on sent tout le bonheur que contient le bienfait pour celui qui l'accorde; on sent jusqu'à quel point la charité peut être ingénieuse pour le rendre léger à celui qui le reçoit. Ces dames ont, au reste, trouvé la plus douce récompense de tant de peines dans le produit des objets exposés et de l'Album offert par MM. les artistes. Une somme de plus de 6,000 francs deviendra, par leurs soins, la propriété des pauvres, pour qui cette aumône est encore une leçon, puisqu'elle leur est offerte comme un produit du travail.

L'Album est exposé tout les dimanches, au Musée, de midi à quatre heures. On peut encore se procurer des billets pour la loterie: le numéro gagnant sera le premier numéro sortant au tirage du 5 avril.

Société d'Émulation.

— La *Société d'Émulation*, dans sa séance du 1er mars, a entendu le rapport de la Commission chargée d'examiner une proposition de M. Bertran.

Cette proposition est fort importante: elle a pour but d'engager la Société à publier, chaque année, un choix des ouvrages, documens, chartes, etc., relatifs à l'Histoire de Normandie, et qui sont inédits, ou dont les éditions trop anciennes se trouvent depuis long-temps épuisées.

Si nous sommes bien instruits, M. Bertran, nommé rapporteur par la Commission, s'est borné à présenter clairement et nettement sa proposition, qui était assez bonne en elle-même et dont les avantages s'offraient assez évidens, pour qu'elle n'eût pas besoin d'être longuement amplifiée.

Bien long-temps les Sociétés savantes de province ont été remarquables surtout par leur inutilité. Sans aucune influence sur les progrès de la littérature, des arts et des sciences, leurs travaux se bornaient à des rapports, des discours, des propositions, qui restaient enfouis à jamais dans leurs archives; à des lectures souvent d'un bien mince intérêt, et à des distributions de prix qui n'ont jamais pu produire que de fort médiocres pièces de vers, ou des Mémoires dont nous attendons encore les résultats.

La *Société d'Émulation* est déjà sortie de cette ornière, en attachant à l'érection de la statue de Corneille, son nom, désormais immortel comme celui du grand Homme.

La proposition de M. Bertran offre à la *Société* l'occasion d'entrer, pour n'en plus sortir, dans cette voie de travail et de production, qui est le plus puissant de tous les moyens d'émulation. L'idée de réunir en faisceau toutes les forces scientifiques, artistiques et littéraires de la *Sociéte*, — qui, dispersées, s'évaporent presque sans profit pour elle, — afin d'en obtenir une œuvre belle, durable et utile, cette idée mérite à celui qui l'a émise et la soutient énergiquement, l'intérêt et la sympathie de tous les Normands.

La statue de Corneille est sans doute une belle œuvre : cette récompense obtenue pour le génie, par les hommes qui veulent encourager les artistes et les littérateurs, est une grande leçon pour nos jeunes écrivains, et fait le plus grand honneur à la *Société d'Émulation*.

Mais les précieux documens de notre belle histoire, sauvés de la destruction et ressuscités, pour aller, jeunes et pleins de vie, appeler la reconnaissance publique sur ceux qui les ont longuement et laborieusement tirés de la poussière et de l'oubli, formeront un monument bien plus glorieux encore, et bien plus utile au pays et à l'humanité.

Voilà un bien beau rêve ! mais, d'après les bruits qui circulent, ce ne sera jamais autre chose ; car la *Société d'Emulation* pourrait fort bien, à ce qu'on assure, rejeter, ou tout au moins ajourner indéfiniment cette proposition.

Que M. Bertran se console, si ce malheur arrive ; ce qu'il a fait ne sera peut-être pas perdu. CH. R.

Le Bal d'Artistes.

La nature plutôt grave et sérieuse que légère et superficielle de cette Revue, nous avait fait négliger jusqu'à ce jour de tenir nos lecteurs au courant des bals nombreux qui, cette année, ont signalé dans Rouen l'époque et toute la durée du Carnaval. Ainsi, nous n'aurions point dit ces bals à loterie, ces bals à décorations brillantes, à tenture de soie, à profusion de lumières et de fleurs, qui, la semaine dernière, retentissaient encore dans l'enceinte animée du théâtre : nous n'y trouvions rien pour l'art ; et, faire l'apologie du plaisir, n'était point une mission dont nous fussions désireux. Mais voici qu'un bal d'artistes s'annonce avec éclat dans la société, et voici qu'il n'est plus question que du goût parfait qui doit présider à cette fête ; voici que l'administration municipale, comprenant encore une fois sa position par rapport aux artistes, leur prête son appui, les reçoit dans l'Hôtel-de-Ville, et favorise de son puissant concours cette réunion où le contact doit enfin s'établir entre les artistes et la société ; nous ne pouvons, dès-lors, garder le silence. Ce n'est plus une fête ordinaire que ce bal ; c'est la reconnaissance en action de ce grand principe, que tous les arts sont frères; c'est le premier pas fait en dehors de cette ligne de démarcation qui séparait jusqu'alors *le bourgeois* d'avec *l'artiste;* c'est enfin comme une ère nouvelle qui s'ouvre dans notre ville de Rouen pour tous ceux chez qui les beaux-arts sont un besoin réel, ou éveillent quelques sympathies.

C'est le 15 de ce mois que doit avoir lieu ce bal, pendant lequel il sera tiré en loterie, au profit des pauvres, un très bel Album, rempli par les artistes de Rouen.

THÉATRES.

Entre les représentations de *Gustave III* et les bals multipliés qui ont égayé notre carême, il ne s'est glissé que trois nouveautés.

— *Le Tirelaine* est un de ces vaudevilles détestables, comme on en voit beaucoup, que le jeu des acteurs peut seul faire supporter; et ici, il faut bien le dire, ce moyen de salut lui a tout-à-fait manqué. Il n'a été joué qu'une fois.

— *Bertrand et Raton*. L'administration mérite quelques reproches à propos de cette comédie : Elle en a beaucoup trop retardé la représentation. Dans son intérêt même, c'est au moment de leur plus grande vogue à Paris, qu'un directeur doit donner des ouvrages de ce genre. Quand paraît un drame de Victor Hugo ou d'Alex. Dumas, par exemple, on sait d'avance que ce sera un événement littéraire, et il est du devoir d'un directeur de nous faire connaître sans retard ces productions qui exercent une grande influence sur l'art dramatique, et qui excitent vivement la curiosité.

Bertrand et Raton est une comédie fort spirituelle, comme tout ce que fait M. Scribe; mais elle a de grands défauts, et tous ceux qui l'avaient lue ou vue lui avaient prédit peu de succès à Rouen. Elle en a eu moins encore qu'on ne l'avait pensé.

L'action est froide, et se passe presque toute hors des yeux du spectateur. L'intérêt ne s'attache à personne, ou plutôt, ce qui est bien pis, il s'attache à l'homme le plus immoral, le plus égoïste, le plus fourbe, le plus odieux : à *Rantzau*, sur qui l'auteur aurait dû attirer le mépris! Et c'est lui qui a les honneurs de la pièce, pour la morale, comme pour l'importance. Il n'y a pas, dans toute la comédie, une seule situation comique, et, s'il y en a quelques-unes d'un peu attachantes, ce sont des scènes de drame et non plus de comédie.

Bertrand et Raton est une comédie de dialogue et non d'action. Tout le comique est dans les mots, et c'est un comique ironique et triste, qui ne fait pas rire. La présence de *Bertrand de Rantzau* doit tout glacer et glace tout; et *Raton de Burkenstaf* présente le spectacle affligeant de la classe bourgeoise et industrielle représentée par un être vaniteux, ridicule et stupide.

Quelle conclusion M. Scribe a-t-il voulu que le public tirât de sa pièce?

Bertrand et Raton n'est pas une comédie à la portée de la foule : il lui faut un public d'élite, et tel qu'il est très difficile de s'en procurer, même dans beaucoup de grandes villes. Cette pièce ne pourra donc avoir de vogue qu'à Paris.

M. Alexandre a joué de la manière la plus distinguée le rôle de *Rantzau ;* il en a compris toute la portée, toute la profondeur, et en fait ressortir toutes les nuances avec intelligence et esprit. C'est encore un rôle à ajouter aux rôles nombreux et si variés que ce jeune acteur a créés sur notre théâtre avec tant de succès.

Madame Simonet a déployé, dans le rôle de la reine *Julie*, toutes les qualités que le public applaudit si souvent en elle.

Madame Louis est excellente dans le rôle de *Madame Raton*, à quelques scènes près, où elle a peut-être été un peu au-delà du naturel.

M. Tiste est fort plaisant dans *Raton ;* mais nous lui adresserons le même reproche qu'à madame Louis. M. Morazain, dans le rôle de *Jean*, ne force pas assez. Il est sans doute fort bon, mais il pourrait être meilleur et plus vrai. Ainsi, lorsqu'il arrive, précédant son maître porté en triomphe, s'il a réellement fait tout ce qu'il raconte et crié long-temps comme un forcené, il doit être essoufflé et enroué, de manière à ce qu'on s'en aperçoive pendant tout son récit. Enfin, il n'est pas tout-à-fait assez gamin.

Puisque nous n'avons pas parlé des rôles de *Christine* et d'*Eric*, rôles ingrats et accessoires, nous ne parlerons pas non plus de mademoiselle Dematty et de M. Ernest, qui les ont remplis.

Les autres sont tout-à-fait insignifians.

— *Père et Parrain*, vaudeville sentimental, n'a obtenu qu'un demi-succès, car il n'y a eu qu'un acte d'applaudi. Mademoiselle Laignelet a été charmante dans le rôle de la jeune personne qui est amoureuse de son parrain, c'est-à-dire de son père : c'est là toute la pièce.

— On répète *Angèle*, qui sera représenté au premier jour, et *la Somnambule villageoise*, ballet où le public voudra aller applaudir le talent de danseuse et de mime de mademoiselle Angélique.

— Le Théâtre Français a eu quelques momens de paresse, et il avait accoutumé le public à une si grande activité, que cela a été remarqué. Cependant, on a donné quelques nouveautés, et le spectacle a été assez varié.

Nous passerons rapidement sur *le Menteur véridique*, où M. Villars a fort bien joué le rôle de *Lolive ; la Tentation*, dont la première représentation a été troublée par la chute d'un échafaudage qui a failli tuer plusieurs personnes ; *les Roués*, qui n'ont pas eu autant de succès qu'ils le méritaient ; la reprise des *Quatre Sergens*, aussi intempestive que l'exécution en a été pitoyable ; *le Sauveur*, pièce assez faible, mais que le jeu remarquable de M. Félicien, dans le rôle du *muet*, et l'originalité de M. André, dans celui d'*Antinoüs*, ont fait accueillir avec beaucoup de faveur ; la famille Lalanne, composée de petits prodiges, de qui le talent précoce fait peine à voir ; enfin, nous ne ferons qu'indiquer *le Secret de la Future*, pièce qui a dû réussir,

puisqu'elle repose toute sur un rôle joué par M. Féliciên, et nous nous arrêterons à *Marie Tudor*, qui vient d'être jouée sur le Théâtre Français.

Que M. Walter eût jugé utile à ses intérêts de ne pas donner *Marie Tudor*, il eût été dans son droit. Seulement, on aurait pu, à cette occasion, déplorer de nouveau le système suivi, de tout temps, par l'administration municipale dans ses arrangemens avec le théâtre; système par lequel elle ne se réserve de pouvoir sur les directeurs qu'elle rançonne, que pour prohiber et pour leur laisser susciter des traccasseries souvent dommageables; tandis que ce pouvoir expire, et qu'elle est sans force et sans influence s'il s'agit exiger d'eux quelque chose dans l'intérêt de l'art. On se serait borné à faire des vœux pour que cet état de choses cessât, et l'administration actuelle a donné assez de preuves du désir sincère qu'elle a de favoriser à Rouen le progrès des arts, pour qu'on puisse penser que ces vœux ne seraient pas stériles, s'ils lui étaient convenablement exprimés.

Mais, M. Walter a commis, selon nous, une faute grave, et peu d'accord avec l'excellente direction qu'il a donnée à son théâtre depuis un certain temps, en permettant au Théâtre Français de jouer *Marie Tudor*.

Ce drame, au milieu des défauts qui caractérisent les productions de son auteur, offre des beautés du premier ordre; il est d'un homme illustre, servant de drapeau à un nombreux parti littéraire, et sur lequel tous ceux qui suivent avec quelque intérêt la marche de l'art à notre époque, ont les yeux fixés. On peut dire bien des choses sur les œuvres de M. Victor Hugo, mais il n'en est pas moins vrai que l'apparition d'une œuvre de M. Victor Hugo est un événement, et que le directeur du théâtre d'une grande ville ne devrait pas pouvoir se dispenser de faire connaître à son public des pièces de cette importance, afin que la province pût aussi voir et juger.

Nous en aurions donc beaucoup voulu à M. Walter s'il ne nous avait pas donné *Marie Tudor*, mais nous lui en voulons encore davantage d'avoir permis qu'elle fût représentée sur un théâtre secondaire.

Puisqu'on ne peut pas faire autrement, il faudra bien aller la voir au Théâtre Français, où elle a été montée avec grand soin et à grands frais.

Du reste, cette représentation a été très satisfaisante : les costumes sont neufs et brillans, les décorations nouvelles, et la pièce attirera la foule, malgré une opposition que nous nous dispensons de qualifier.

Nous n'entrerons pas dans les détails de l'exécution; cependant nous ne pouvons nous dispenser d'adresser les plus grands éloges à M. David et à mad. Stéville. Ces deux artistes ont joué les rôles de *Gilbert* et de *Jane* de manière à enlever tous les suffrages et à mériter les plus honorables encouragemens.

C. V. I.

Musée des Dames.

— A Paris, le carnaval n'est vraiment fini que pour le calendrier; pour le monde, il se prolonge au-delà des jours gras, au-delà l'antique usage des *bals de la mi-carême;* aussi avons-nous vu beaucoup danser cette semaine, et verrons-nous danser encore pendant les semaines qui vont suivre. Le peuple a bien fini ses bruyantes saturnales; les sales folies de la Courtille ont bien marqué le dernier élan de l'*orgie échevelée*, qui vient hurler le cri de mort du carnaval des rues; mais l'ivresse du haut monde, les plaisirs aristocratiques, n'ont point arrêté leur cours.

— Dans toutes les réunions rien de très extraordinaire en fait de modes, mais beaucoup d'élégance. Les satins *moyen-âge*, tout *nouveau*, forment toujours les plus belle toilettes. Nous en avons vu en satin blanc à raies bleues, ou cerises, ou marron; sur la raie blanche étaient brodés, en soie de couleur, de petits bouquets, ou bien était un dessin broché or et argent, et répété sur la raie de couleur. Une de ces dernières robes était ouverte sur le devant, et avait chaque côté garni d'une dentelle d'or.

— Aux Tuileries, les robes de velours bleu, vert, scabieuse et pensée se voient en grand nombre; fort peu de mousseline de laine, on voit déjà quelques foulards à dessins nouveaux et à fonds clairs.

— Les chapeaux et capotes des femmes élégantes sont à passe grande, évasée, et calotte très haute; tous les rubans en satin ou gros de Naples; la couleur paille en satin ou pou de soie est la couleur la plus distinguée. On pose volontiers dessus deux plumes pailles ou deux branches de gros lilas.

— La mode, maintenant, comprend dans ses domaines les accessoires de toilette qui font partie de ce *confortable* si recherché par les fashionables; aussi ne voit-on pas un boudoir qui ne possède un de ces sachets-sultans, qui exhalent dans les appartemens des parfums que nous envieraient les Orientaux. Nous voulons parler de ces riches coussins en satin, ornés des dessins les plus originaux et *frappés* d'or avec un rare talent.

— La mode des éventails à sujets *pastoraux*, autrement dits du siècle de Louis XV, se passe un peu et les éventails les plus recherchés sont ceux qui représentent des dessins hiéroglyphiques ou des ornemens gothiques.

Mélingue.

1er Bal de Artistes à Rouen 1834.

Louis XI

OU

UNE SOIRÉE A L'HOTEL SAINT-POL.

PERSONNAGES.

LOUIS XI, roi de France (57 ans).
OLIVIER LE DAIM, son barbier et ministre.
JACQUES COYTIER, son médecin.
Le Sire DE JARSY, baron.
JEAN OLIVIER, barbier.
LOUIS D'ORLÉANS, prince du sang.
PHILIPPE DE CRÈVECOEUR DESCORDES, maréchal de France.
Le Sire WOLFARD DE BORSELLE, idem.
Le Sire JOACHIM ROUAULT DE GAMACHES, idem.
DAVID PIERCY, capitaine de la garde écossaise.
CHARLES DE MONTSOREAU, dit *Charlot*, premier page du roi.
BLANCHE DE JARSY.
LARFA, vieille italienne. — Ce rôle doit être baragouiné en italien.
Seigneurs de la suite du roi; Pages; Varlets; Archers de la garde écossaise. Suite de l'ambassadeur de Castille.

(Le théâtre représente la Salle des gardes, ouverte par le fond sur une belle galerie conduisant à la partie de l'hôtel habitée par le roi. — A gauche, et sur le premier plan, est la porte de la chambre d'Olivier. — A droite, une vaste cheminée à foyer couvert selon la mode du temps.)

SCÈNE Ire.

OLIVIER LE DAIM, CHARLOT, arrivant à la hâte.

OLIVIER.

Eh quoi! petit Charlot, vous n'avez vu personne?

CHARLOT.

Non, messire Olivier; vraiment, cela m'étonne,
Car nous sommes allés, nous deux Jacques Dailly,
Du pont de la Tournelle à la porte Billy.

OLIVIER.

Mes nobles inconnus ont dû se mettre en route,
Et dans quelques instans nous les verrons, sans doute,

CHARLOT.

Pour venir à l'hôtel, c'est s'y prendre un peu tard.

OLIVIER.

Leur parent, ce matin, m'annonçait leur départ ;
De Melun à Paris les chemins sont faciles.....

CHARLOT.

Mais, on n'a pas toujours des palefrois agiles. —
Puis-je encor vous servir ?

OLIVIER.

Non, merci, mon enfant.

(Charlot va pour sortir.)

Ne sortez pas, le roi va rentrer à l'instant,
Il vous demandera, j'en suis sûr.

CHARLOT, à part.

Malepeste !
J'allais jouer aux dés. (Haut.) C'est bien, Monsieur, je reste.

Il va se promener dans la galerie, avec les autres pages.

SCÈNE II.

OLIVIER, seul.

(Il s'asseoit sur le devant de la scène.)

Monseigneur de Jarsy, vous êtes, sur ma foi,
Un peu trop exigeant et trop fier avec moi !
Vous ne me jugez pas d'assez noble famille
Pour prétendre à l'honneur d'épouser votre fille !...
Certes, nous en savons de plus huppés que vous,
Dont l'orgueil est souvent bien humble devant nous.

Il faut grandir mon nom pour l'accoupler au vôtre !
Mon nom, il est obscur !... vous en voulez un autre ?
Moi, je consens à tout et ne demande rien.
Mais, comme votre goût s'accorde avec le mien,
Nous nous contenterons tons les deux, je le jure!
Je dirai de grand cœur bonsoir à la roture,
Et me ferai baron. (Il réfléchit.) Que de monde en rira,
Dans la ville, à l'hôtel !.... Le roi me grondera.
Ah ! je crains plus que tout ses paroles méchantes.
Ces vieilles majestés sont parfois bien gênantes !....

Il se lève et se promène quelque temps en silence.

La noblesse m'allie aux ennemis du roi, —
Et de tout temps, ici, j'eus pour unique emploi
De caresser contre eux la haine de mon maître....
Olivier anobli ne serait plus qu'un traître....
Pourtant, avec mon nom, j'ai toujours l'air, ici,
D'un courtisan bâtard, même aux yeux de Jarsy.
Un pauvre collier d'or pare si bien un homme !
Non, je ne serai plus cet obscur majordome
Si méprisé de tous !.... Mon pouvoir brillera ;
J'aurai des écussons, le roi m'en donnera....
En digne serviteur je tâche de lui plaire,
Qu'il me laisse, du moins, le choix de mon salaire !
— Comme mon mariage étourdira la cour !
Tous les nobles muguets vont venir, à leur tour,
Se mettre à deux genoux devant ma seigneurie ;
Et peut-être le roi, quittant la raillerie,
En faveur de l'épouse excusera l'époux.
Le vieux sire, parfois, sait faire les yeux doux ;
Blanche est riche en attraits, de jeunesse elle brille ;
Puis elle est, après tout, d'une noble famille....
Chose étrange ! elle m'aime et ne m'a jamais vu !
Son oncle me l'a dit, du moins ; moi, je l'ai cru.
Mais l'amour ; j'y tiens peu ! qu'elle soit noble et belle,
Voilà ce qu'il me faut.....

SCÈNE III.

OLIVIER, LOUIS XI, LOUIS D'ORLÉANS, CRÈVECŒUR, DE GAMACHES, DE BORSELLE, DAVID PIERCY, PAGES, ARCHERS, VARLETS.

(Tous les Seigneurs, rangés dans la galerie, le chapeau à la main, s'écartent devant le Roi, qui les passe en revue.)

LOUIS, au sire de Borselle.

Messire de Borselle,
Je vous l'ai déjà dit, ce luxe me déplaît.
Vraiment, n'ai-je pas l'air de votre humble valet?
Vous êtes chamarré d'or et de pierreries,
Et moi, je n'ai pas même une ou deux broderies
Sur mon dolman.....

DE BORSELLE, s'excusant.

Pardon, Sire.....

LOUIS, brusquement.

Vous voudrez bien
Quitter cette parure et n'en conserver rien,
Pour aller recevoir l'envoyé de Castille.

(S'approchant d'Olivier,)

Ça, monsieur mon barbier, est-ce ainsi qu'on s'habille,
En un jour de gala? (Très doucement) N'avez-vous point de cœur?
Tenez-vous autrement, et faites-nous honneur.
Si je vous ai donné, comme au sieur de Commine,
Deux pourpoints de velours, fourrés en bonne hermine,
Au moins, servez-vous-en.

(Il s'avance vers Crèvecœur,)

Monsieur le maréchal
A toujours sur ses reins un petit arsenal.
Son plus brillant joyau, c'est sa dague fidèle.

DAVID PIERCY, à la cantonade.

Non, vous n'entrerez pas, ma belle damoiselle.

LARFA.

Eh bien ! auprès de lui vous m'accompagnerez :
Ne me refusez pas....

LOUIS, sans se déranger de sa place.

Allons, vous entrerez.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS ; LARFA.

LARFA, au capitaine, d'un air triomphant.

Ah ! je le savais bien....

DE GAMACHES, allant audevant de la vieille,

Que voulez-vous, la mère?

LARFA.

Mon doux signor, je suis une pauvre étrangère...

LE DUC D'ORLÉANS.

Cela se reconnaît.....

LARFA, au sire de Gamaches,

Mon digne chevalier,
Nous sommes bien ici chez messire Olivier?

OLIVIER, vivement,

Oui, madame....

LARFA, l'apercevant,

C'est vous ? (Avec mystère,) venez donc, je vous prie,
Je désire parler à votre seigneurie,
En secret.....

OLIVIER, bas,

En secret ?....

LARFA, de même,

Oui ; rien qu'un seul instant,
Ne pouvez-vous sortir?

OLIVIER, même jeu.

Je ne puis maintenant :
Toute la cour est là....

LARFA.

Monsignor....

OLIVIER, n'osant se retourner.

Prenez garde
Point d'air mystérieux, je crois qu'on nous regarde...
Dans deux heures venez : je serai seul ici ;
Surtout, soyez discrète....

(LOUIS, sans être aperçu, est venu tout doucement se placer derrière Olivier et Larfa, dès que celle-ci a demandé le barbier; il a entendu les dernières paroles : « Dans deux heures, venez. .. ici. »)

LARFA, bas à Olivier,

Ah ! n'ayez nul souci...

(Elle s'incline profondément devant toute la Cour, et s'éloigne.)

CRÈVECŒUR, à De Gamache,

Voyez-vous ce mystère?....

LE DUC D'ORLÉANS, accompagnant Larfa à la porte,

Adieu, charmante vieille.
Quoi ! ne daignerez-vous me parler à l'oreille,
(montrant Olivier,)
Comme à ce beau muguet?...

SCÈNE V.

LES MÊMES, hors LARFA.

LOUIS, à part.

Des rendez-vous donnés !
« Je serai seul ici dans deux heures, venez ! »
Que peut donc lui vouloir cette femme italienne ?
Si j'en juge à son air, c'est quelque bohémienne ;

Tiens! monsieur mon barbier jurait, sur son honneur,
Qu'il ne s'en rapportait à nul pronostiqueur....

à Olivier.

Eh bien! que vous disait, Monsieur, cette étrangère?

OLIVIER.

Ah! Majesté, pour moi c'est encore un mystère...
Car de tout son jargon je n'ai compris qu'un mot;

LOUIS.

Et lequel?

OLIVIER.

Monsignor....

LOUIS.

Le seul qui fût de trop...
(A part.) Outrecuidé menteur!..

(Grand bruit de clairons et de hautbois.)

Ah! voici l'ambassade!!

A ses courtisans.

Recevez-les, Messieurs. Surtout, point de bravade,
Ni d'orgueilleux propos avec les Castillans.
— Vous ferez les honneurs, mon cousin d'Orléans....

(Les seigneurs sortent.)

SCÈNE VI.

LOUIS; OLIVIER, chacun de son côté.

LOUIS, se frottant les mains,

Encor deux bons comtés que l'Espagne nous donne.

OLIVIER, à part,

Il reste, je le tiens!...

LOUIS.

Allons, voici le trône
Assez bien étayé par-delà le Midi;

Il le sera long-temps ; mon cousin le Hardi
Ne viendra plus troubler nos lointaines frontières.

OLIVIER, à part, et se préparant à aborder le roi,

Oh ! que ces gros yeux-là ne m'encouragent guère !

LOUIS, s'asseyant, avec un air de satisfaction,

Or ça, maître Olivier, que penses-tu de moi ?

OLIVIER.

Ce que l'on doit penser d'un noble et puissant roi.

LOUIS.

Tu trouves que je sais porter une couronne !...

OLIVIER.

Et la tenir bien ferme...

LOUIS.

Oui, grâce à ma patronne,
Me voilà maintenant au comble de mes vœux.
Roi tout seul, sans rivaux ; mais aussi, je suis vieux.
Vois, mon pauvre Olivier, ce front chargé de rides !
Mes instans de repos seront courts et rapides.

OLIVIER, vivement.

Dites longs et nombreux, mon redouté seigneur.

LOUIS.

Ah ! c'est du moins le vœu d'un loyal serviteur...

OLIVIER.

Que madame la Vierge exaucera sans doute.

LOUIS.

Qu'elle me garde, alors, de mes accès de goutte
Et de ce mal cuisant qui me ronge le corps.

(Avec terreur, la main sur son cœur,)

Mais la plaie incurable est là.... c'est le remords....
Le remords, Olivier : nuit et jour il m'assiége,
Sans relâche, sans fin.... Mon Dieu ! quel sacrilége

M'éloigna donc de toi, pour que ton bras vengeur,
Vienne fouiller ainsi dans le fond de mon cœur?

OLIVIER, d'un ton aigre-doux,

Mon doux maître n'est pas, je le pense, hérétique!

LOUIS, vivement,

Que dites-vous, Monsieur? Je suis bon catholique.
Pâque-Dieu! je le suis, et l'ai fait voir, je croi;
Le Saint-Père jamais se plaignit-il de moi?

OLIVIER.

Eh bien! que parlez-vous de remords!

LOUIS.

Mais mon père,
Mes barons, Olivier, et puis mon pauvre frère!
Son souvenir m'accable; il ne m'a jamais fui....

OLIVIER.

Votre frère... Eh! mon Dieu, pourquoi songer à lui?
N'avez-vous pas fait dire, à sa mort, trois cents messes?
Et, quant à vos barons, par leurs belles prouesses,
N'avaient-ils pas gagné ce qu'ils ont obtenu:
De bons colliers de chanvre? — Oh! s'il n'avait tenu
Qu'à moi votre féal, tous les ducs et les princes
Eussent bientôt vidé castels, fiefs et provinces:
J'aurais pris écussons, bannières, toisons d'or,
Couronnes et manteaux.... puis les têtes encor....
J'aurais frappé sans choix, sans pitié, sans clémence,
Confondu la révolte avec l'obéissance;
Enfin, j'aurais régné.....

LOUIS.

N'ai-je point fait ainsi?

OLIVIER.

Vous avez trop souvent donné grâce et merci...

LOUIS.

J'avais quelques raisons pour agir de la sorte ;
On peut être clément lorsqu'on a la main forte . . .
Si j'amenais céans un duc à mes genoux,
Je lui disais : « Cousin, que me donnerez-vous,
Pour sauver votre corps ? — Sire, prenez mes villes,
Mes forts, mes vieux châteaux, mes campagnes fertiles ;
Prenez mes écuyers, mes pages, mes chevaux ;
Prenez mes chapelains, et puis tous mes vassaux,
O Sire très clément ! octroyez ma requête. —
Allons, cousin, j'accepte, et gardez votre tête.
Mais, il vous faut un gîte. . . . . Ah ! nous y pourvoirons :
Grâce à Dieu, le roi sait où loger ses barons.

OLIVIER.

La Bastille est si grande ! . .

LOUIS.

Et si près de la Grève!

OLIVIER.

Et vous ne lui laissiez alors ni paix, ni trève,
Que messire Tristan ne l'eût entre ses mains. . . .
Ah ! vous étiez trop bon pour tous ces malandrins !

LOUIS.

Voilà, maître Olivier, comment je faisais grâce.
C'était double profit, car j'amenais en masse
Beaux écus au trésor, grands seigneurs au gibet ;
Et sur les traîtres seuls le blâme retombait. . . .
Point de combats, d'assauts, ni d'archers en campagne ;
Point de ces landskhenets de Suisse ou d'Allemagne.
Le promesse à la bouche, à la main un peu d'or,
Et je prenais duchés et ducs de prime abord.
Vraiment, mes bons aïeux se croyaient rois de France,
Quand ils avaient reçu le vœu d'obéissance
De tous les grands vassaux ! . . . Or, si l'on avait pris
La bannière royale aux murs de Saint-Denis ;

Si le héraut Montjoie, avec son cri de guerre,
Appelait les barons contre ceux d'Angleterre,
C'était toujours en vain : renfermés dans leurs tours,
Messeigneurs les barons étaient devenus sourds.
On employait alors prières ou menaces;
Mais ils n'endossaient pas plus vite leurs cuirasses.
Il fallait que le roi composât avec eux,
Et qu'il les satisfît en comblant tous leurs vœux.
L'un voulait être pair, et l'autre connétable;
Celui-ci demandait une ville imprenable;
Celui-là des trésors, des charges, des honneurs :
Bref, on livrait la France à tous ces beaux seigneurs.
Si bien qu'on me laissa trois fleurons de couronne,
Quelques lambeaux de pourpre et les débris d'un trône,
Avec des fleurs de lis sur un écusson bleu;
Mais, encor tout enfant, je jurais par saint Leu
De régner autrement qu'avaient régné mes pères,
Et de faire valoir mes droits héréditaires.
Bientôt je fus sacré; j'accomplis mes sermens.
Il me fallait de l'or et de bons régimens :
J'eus recours à mon peuple, et mon peuple fidelle,
Entoura ma bannière, emplit mon escarcelle.
Tous ces pauvres vilains, affamés de leur roi,
Écartèrent les grands pour venir jusqu'à moi.
Et mon trône, appuyé des communes loyales,
On vit monter bien haut les franchises royales.

OLIVIER.

Certes, vous n'auriez point trouvé tant d'ennemis,
Si Dieu n'avait voulu mettre en ce beau pays
Qu'artisans et bourgeois, gens de peu de naissance,
Gens bien humbles de cœur, faits pour l'obéissance;
Vivant toujours en paix dans leurs villes et bourgs,
Et payant les impôts sans les trouver trop lourds.
Ce sont là des sujets !... Lors, pour être le maître,
Il vous aurait suffi, vrai Dieu! de vouloir l'être.

Mais, mon noble seigneur, convenez entre nous
Qu'il vaudrait mieux avoir affaire aux loups-garous,
Qu'à tous ces animaux appelés gentilshommes,
Et qui sont, à mes yeux, la peste des royaumes.
Sauf les princes du sang, Majesté, dites-moi,
Qu'estimez-vous le reste ?

LOUIS.

Encore moins que toi.

OLIVIER.

Oh ! vous êtes trop bon ; suis-je digne qu'on torde,
Pour mon cou roturier, quelques aunes de corde?
Demandez à Tristan, il vous dira que non !....
Il faut être de race, il faut avoir un nom,
Pour prétendre à ce noble et brillant privilége ;
Suis-je baron, marquis, parjure, sacrilége,
Traître à la France, à Dieu, traître à vous, Monseigneur ?

LOUIS.

Pour peu que vous soyez jaloux de cet honneur,
On vous anoblira, maître Olivier....

OLIVIER.

O Sire !
Je sais qu'il est, pour vous, aussi facile à dire :
Maître Olivier le Daim qu'Olivier le Mauvais ;
Que vous donnez châteaux et titres, je le sais ;
Et je sais bien aussi, du moins j'ose le croire,
Qu'avec ou sans blason, riche ou pauvre de gloire,
Je ne serai toujours à vos yeux qu'Olivier,
Votre humble serviteur, votre indigne barbier,
Un misérable nain que, grâce à son bon ange,
Vous avez autrefois retiré de la fange....
Aussi, que je devienne ou marquis, ou baron,
Que je ceigne l'écharpe ou chausse l'éperon,
Selon qu'il vous plaira, mon très gracieux maître,
Pour faire d'Olivier un sujet vil et traître,

Il faudra lui changer son cœur comme son nom,
Ce qui n'est pas, je pense, au pouvoir du blason.

LOUIS, avec emphase,

Pâque-Dieu ! mon ami, vous êtes un prud'homme,
Un sage conseiller, un digne majordome,
Un très adroit barbier....

OLIVIER.

Sire, vous me flattez...

LOUIS.

Non, vous avez, ma foi, de grandes qualités !
Vous pensez à mon goût, vous parlez comme un livre ;
Vous me rasez fort bien, et puis vous savez vivre.
Si vous vouliez quitter votre peau de vilain,
D'abord on vous ferait bon seigneur châtelain,
Puis on vous offrirait quelque terre ducale.
Mais on craint d'effrayer votre ame si loyale,
On a peur d'un refus....

OLIVIER.

Vous me connaissez peu.

LOUIS.

Oh ! mon très cher ami, je vous connais, pardieu !
Que vous avez souci de gloire, de richesse,
Comme vous faites cas de toute la noblesse !
Qu'est-ce, à vos chastes yeux, qu'un écusson doré,
Qu'un beau manteau ducal, de perles chamarré ?
Les hochets orgueilleux d'une race ennemie,
Des ornemens impurs à couvrir l'infamie,
Qu'on aille les offrir à vous, sujet féal,
Vous, digne serviteur et très humble vassal,
Vous les repousserez....

OLIVIER.

Oh ! je vous prie, en grâce,
De croire qu'il n'est rien que pour vous je ne fasse ;

Si c'est votre plaisir, je les accepterai,
Et pour l'amour de vous je me sacrifierai.
Quand l'on m'investirait, par un ordre suprême,
Du château de Le Daim, je le prendrais de même,
Et sans me plaindre, encor.

LOUIS.

Le rare dévouement!

OLIVIER.

Voulez-vous m'éprouver, Sire, dès ce moment?

LOUIS.

Je m'en garderai bien, Dieu vous fit magnanime,
Soyez-le donc toujours; et, puisque mon estime
Est le seul bien, Monsieur, qui puisse vous flatter,
Vous l'avez doublement....

OLIVIER, piteusement,

L'ai-je su mériter?

LOUIS.

On ne vous verra point parmi ces gentilshommes
Qui sont, à votre avis, la peste des royaumes;
Nous n'irez point hurler avec ces loups-garous;
J'en jure par la messe: ainsi, rassurez-vous!

OLIVIER, gravement,

Les biens et les honneurs sont pour moi peu de chose;
A son gré le hasard ou la mort en dispose.

LOUIS.

Il est vrai....

OLIVIER.

C'est pourquoi je ne demande à Dieu
Que votre amitié seule....

LOUIS.

Ah! seule, c'est bien peu....

OLIVIER.

Cependant votre gloire, ô roi, m'est aussi chère,
Dieu vous mit sur un trône, et moi dans la poussière.
Non, vous ne pouvez pas descendre jusqu'à moi,
M'appeler votre ami, sans cesser d'être roi.

LOUIS.

Et qui vous dit cela?

OLIVIER.

Le dernier gentilhomme.

LOUIS.

Se peut-il?

OLIVIER, levant les yeux au ciel,

Doux Jésus! une bête de somme
Trouverait plus d'égards que moi dans cette cour.
Que d'injures, d'affronts je souffre chaque jour!
Un baron daigne-t-il me montrer son visage,
C'est pour me rire au nez; lors, jusqu'au moindre page,
Chacun d'en faire autant. — Des traîtres, des félons,
Quand je m'approche d'eux, me tournent les talons;
Si je suis avec vous, on craint votre œil sévère,
Et messieurs les railleurs se courbent jusqu'à terre,
Mais pour mieux s'en donner quand nous sommes loin d'eux.

LOUIS.

Je fermerai la bouche à tous ces envieux:
Qu'ils prennent garde!....

OLIVIER.

Encor, si j'étais seul en proie
A leurs méchans discours, ce serait avec joie
Que je les souffrirais, comme vous pensez bien,
Car vous me connaissez avant tout bon chrétien!
Mais insulter....

LOUIS.

Qui donc?

OLIVIER, contrit,

Vous!

LOUIS, s'emportant,

Malheur à l'infame
Dont la bouche insolente en public me diffame.
Dis-moi son nom....

OLIVIER, tranquillement,

Son nom?...

LOUIS, dans une vive agitation.

Oui, je veux le savoir....
Va me chercher Tristan, j'ai besoin de le voir....
Mais, ce nom, quel est-il?

OLIVIER, avec le plus grand sang-froid,

C'est la noblesse.

(Il va sortir.)

LOUIS.

Arrête!

(Avec une rage concentrée,)

Race impure! Ah! quand donc n'auras-tu qu'une tête!..

OLIVIER.

Ah! Sire, calmez-vous.... Tout le mal vient de moi;
Je veux le réparer, je le veux, je le doi;
De votre majesté si l'on ose médire,
La faute en est à moi: c'est moi qui vous attire
Les sarcasmes amers de tous vos courtisans.
C'est moi qui vous expose aux rires insultans....
Mon bon maître, pardon!... loin de l'affreuse envie
Loin, bien loin de la cour j'achèverai ma vie....
J'y suis tout résolu: demain je partirai....

LOUIS.

En dépit de ma cour, moi, je te garderai;
C'est là mon dernier mot....

OLIVIER.

Oh! je vous en supplie,
Ne me retenez pas....

LOUIS.

Crois-tu donc que j'oublie
Tes soins, ton dévouement, notre vieille amitié?
Moi, te laisser partir! — Ah! ce serait pitié.

OLIVIER.

Cependant, il le faut.

LOUIS.

Tu le voudrais, peut-être,
Ingrat! T'ai-je offensé? Voyons, parle....

OLIVIER.

O mon maître,
Je n'ai reçu de vous que bontés et faveurs....

LOUIS, avec reproche,

Et tu me quitterais pour de méchans railleurs!
Tu pourrais me laisser en proie à mes souffrances,
Passer les jours, les nuits, dans de mortelles transes,
Entouré de barons, de parens....
(Avec une entière effusion de cœur.) Olivier,
Toi seul es mon ami!

OLIVIER, froidement,

Je suis un roturier.

LOUIS, vivement.

Eh bien! je t'anoblis.... Sois duc, baron ou comte,
A ton choix.... Maintenant, tu peux rester sans honte.

Te voilà gentilhomme, et d'aussi bon aloi
Que tous les grands seigneurs qui se raillent de toi;
Car tu l'es de mes mains....

OLIVIER.

Sire, je vous conjure,
Ne mettez pas ainsi mon ame à la torture :
Moi noble! y pensez-vous? c'est me sacrifier.

LOUIS, tirant son épée,

Allons, par saint Denis, je te fais chevalier.
A genoux, mon féal, et reçois l'accolade.

OLIVIER, à genoux,

Ah! Sire, épargnez-moi, je me sens tout malade.

LOUIS, remettant son épée au fourreau,

Venez donc m'embrasser, sire Olivier Le Daim.

OLIVIER.

Ah! Sire, c'en est trop....

LOUIS.

Vous n'êtes plus vilain.

OLIVIER.

Quand me donnera-t-on mes lettres de noblesse?

LOUIS.

Vous les aurez, Monsieur, demain après la messe.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENS, COYTIER, qui est entré sur les derniers mots d'Olivier.

OLIVIER, à part,

Toujours le médecin!

COYTIER, de même.

Encore le barbier!

(Brusquement, au roi,)

Comment vous trouvez-vous?

LOUIS.

Mais, bien, mon cher Coytier.

OLIVIER, prenant la main du roi,

Le pouls n'est pas mauvais...

COYTIER, à Olivier,

Veuillez donc, je vous prie,
Voir votre plat à barbe....

OLIVIER.

Ah! pardon, seigneurie!
Mais, d'honneur, je ne puis m'en remettre qu'à moi,
Surtout lorsqu'il s'agit de la santé du roi....

COYTIER.

Mon Dieu! les soins touchans, la tendre prévoyance!
Monsieur se fait payer sans doute en conséquence.

OLIVIER.

Je n'ai jamais coûté dix mille écus par mois.

COYTIER.

On n'obtient pas argent et noblesse à la fois,
Maître.....

OLIVIER.

Mais on obtient évêchés, belles terres,
Pour ses neveux, pour soi....

LOUIS, interrompant Olivier,

Sont-ce là vos affaires,
Monsieur Le Daim? allons, point de mauvais propos.

OLIVIER, montrant Coytier,

Ce méchant vient toujours troubler votre repos.

COYTIER, vivement,

Garde un tel nom pour toi, vilaine créature.

OLIVIER.

Allons donc, envieux....

COYTIER.

Cœur pétri d'imposture !

OLIVIER.

Empoisonneur damné ! !....

COYTIER.

Serviteur déloyal,
Qu'on devrait encager à l'hôtel prévôtal ;
Va te faire anoblir pour cacher tes guenilles !
Méprise les barons, et recherche leurs filles !

LOUIS, à Olivier,

Tu l'entends, Olivier ?

OLIVIER, un peu décontenancé,

Oh ! l'insigne menteur !
Il veut calomnier un pauvre serviteur. —

LOUIS.

Mais, nous ne le croyons, ni lui, ni sa harangue. —

COYTIER, avec feu,

Si je ne dis pas vrai, qu'on m'arrache la langue.

OLIVIER, vivement,

Ta langue, elle est vendue aux barons, tes amis,
Aux enfans d'Armagnac, à tous mes ennemis :
Je suis de trop ici ; ma présence vous gêne !
Ah ! puissé-je encore mieux mériter votre haine,
En me jetant sans cesse entre mon prince et vous,
En écartant vos bras, en parant tous vos coups !

LOUIS, à Olivier,

Va, nous te connaissons pour un sujet fidèle.

COYTIER, à Louis,

Vous êtes assez bon pour croire à ce faux zèle !...

LOUIS, à Coytier,

Monsieur mon médecin, vous me déplaisez fort ;
Taisez-vous....

COYTIER.

Volontiers, car j'aurais toujours tort ;
Pour parler à la cour je suis trop malhonnête !
Ah ! je ne conçois pas comme un homme de tête
A pu s'embéguiner d'un tel cafard ...

LOUIS, avec colère, à Coytier,

Sortez,
Maître insolent, ou bien ....

COYTIER.

Voilà de vos bontés !
Oh ! l'on fera de moi ce que l'on fait des autres ;
On me mettra dehors.... mais, par les saints apôtres,
Vous ne survivrez pas huit jours à mon départ !....

LOUIS, à Coytier, avec enjouement,

De tels propos, je crois, méritent bien la hart ;
Apportez votre cou....

(Coytier s'approche en faisant la moue. — Louis, se levant et détachant son collier de Saint-Michel, qu'il passe au cou de Coytier,)

Ça, faut-il que je serre,
De même que Tristan, mon gracieux compère ?

(Il frappe du doigt la joue de Coytier)

Répondez-moi, félon....

COYTIER, brusquement,

Gardez votre collier,
Il ira mieux, je gage, à messire Olivier....
Je m'embarrasse peu de la chevalerie.

LOUIS.

Les écus valent mieux, n'est-ce pas?

COYTIER.

Sur ma vie,
Je pense ainsi que vous....

LOUIS.

Eh bien ! vous en aurez
Selon votre appétit, et vous nous resterez,
Mon cher, mon bon ami....

COYTIER.

Pardieu, je suis tranquille.
Le moyen de rester, c'est de vous être utile.

LOUIS, à Le Daim et à Coytier.

Vous affligez beaucoup, Messieurs, mon pauvre cœur,
Je vous l'ai dit souvent....

OLIVIER.

Comment donc? Monseigneur.

LOUIS.

Vous ne voulez pas vivre en bonne intelligence;
Vous êtes, sur mon ame, une mauvaise engeance.

COYTIER.

Je ne suis point jaloux....

OLIVIER.

Je ne suis point hargneux.

LOUIS.

Allons, faites la paix sur-le-champ, je le veux....

COYTIER, ironiquement à Olivier, en lui présentant la main.

Touchez là, Monseigneur.

OLIVIER, à Coytier.

Cet oubli vous honore....

COYTIER, à part.

La querelle, demain, sera plus chaude encore!!

LOUIS.

Fort bien, je suis content.
(A Coytier, qui se dispose à sortir.)
Restez un peu, Coytier,
J'ai besoin d'un conseil....
(S'approchant d'Olivier.)
Vous, mon digne Olivier,
Près de l'ambassadeur allez prendre ma place.

OLIVIER, à part,

O ! fâcheux contre-temps !

LOUIS.

Tout ce fracas me lasse ;
Mes comtés sont en poche, et je ne veux pour rien
Aller, roi courtisan, grimacer au festin !
Pourtant je paraîtrai.... Ne soyez point maussade :
A chaque Castillan donnez une accolade,

(Avec mystère.)

Et puis, en même temps, voyez si par hasard
Son manteau cacherait la pointe d'un poignard ;
Épiez les clins d'yeux, les gestes, les paroles ;
Remarquez si mes gens sont pas trop bénévoles
Avec les étrangers... Je m'en remets à vous...

(Il conduit Olivier jusqu'à la porte, et, quand il l'a vu s'éloigner, il revient vers Coytier.)

SCÈNE VIII.

LOUIS, COYTIER.

LOUIS, s'approchant de Coytier,

A nous deux, maintenant !... D'où vient votre courroux
Contre Olivier ?.....

COYTIER.

Ma foi, je ne saurais vous dire.....
Mais il me déplaît fort...

LOUIS.

Et pourquoi donc, messire ?
C'est un homme si doux, si modeste...

COYTIER.

Si faux,
Et si plein d'arrogance avec tous ses égaux !
Vous le connaissez peu : c'est un vrai chattemitte ;
Tenez, j'aime encor mieux votre Tristan Lhermitte,

Cette ignoble machine à niveler les cons,
Que votre humble barbier et ses petits yeux doux.
Le cafard, il vous dupe, et vous n'y voyez goutte....

LOUIS.

Lui, me duper, Monsieur?....

COYTIER.

Eh! lui-même, sans doute!
Est-ce pour vous servir qu'il chausse l'éperon,
Et s'en va mendier la fille d'un baron?

LOUIS.

D'où tenez-vous ce bruit?

COYTIER.

D'un homme qui, j'espère,
Est plus instruit que nous....

LOUIS.

Nommez-le?...

COYTIER.

C'est le frère
De cet heureux baron, le seigneur de Jarsy,
L'un de vos chambellans.

LOUIS.

Et vous croyez ceci?

COYTIER.

La preuve arrivera dans un instant, peut-être
Et je croirai bien mieux quand je verrai paraître
La noble damoiselle et son père....

LOUIS.

Comment!
Ils viendraient à l'hôtel?...

COYTIER.

Ce soir on les attend.
Que dit sa Majesté?

LOUIS.

Mensonge ! calomnie !

COYTIER.

Rien ne peut être vrai de ce qu'Olivier nie.

LOUIS.

A ces mauvais propos n'ajoutez point de foi,
Allez, mon bon ami, je jugerai par moi.....

(Coytier sort.)

SCÈNE IX.

LOUIS, seul.

Le cafard, me jouer avec tant de finesse !
Donner grands coups de griffe à la pauvre noblesse
Et faire le procès à chaque homme de nom,
Pour venir à la fin m'arracher un blason !

(Avec une indignation pétulante,)

Fourbe, qui reniant ton obscure origine,
D'un coin de mon manteau recouvres ton échine,
Et, fier de ma faveur qui te garde à la cour,
Aux filles des barons vas offrir ton amour!
Sans ton esprit d'enfer je voudrais te voir pendre !..
Avec l'aide des saints, j'espère te reprendre...
Sois bien sûr qu'en finesse on te ferait leçon ;
Va, Louis te réserve un coup de sa façon.
Tu seras anobli, car tu désires l'être ;
Je ne refuse rien, moi, je suis un bon maître,
Mais si tu tiens de moi le beau nom de Le Daim,
Tu voudras bien aussi recevoir de ma main
Une femme qui soit digne d'un galant homme !

(Avec un joyeux enthousiasme,)

Ah ! ah ! je vous attends, Monsieur mon majordome :
« Dans deux heures venez, je serai seul ici. »

(Il ôte son épée et la porte, avec le ceinturon, à Charlot, qui se tient sous la galerie, près la porte, avec le capitaine Piercy.)

Tiens, mon ami Charlot. — Capitaine Piercy,
Faites entrer vos gens dans la salle voisine.

SCÈNE X.

LOUIS, JEAN OLIVIER, entrant.

LOUIS, voyant J. Olivier,

Quel est cet étranger? il a joyeuse mine!

J. OLIVIER, à part, à l'aspect de Louis XI,

Bon! je vais m'adresser à ce petit valet;

(S'approchant de Louis,)

Dieu vous garde, compère! — Où trouver, s'il vous plaît,
Sa Majesté!...

LOUIS, à part,

Pardieu, la demande est nouvelle!

(A J. Olivier,)

Vous ne l'avez pas vue?...

J. OLIVIER.

Où donc se cache-t-elle?
L'un me dit, c'est là-bas, l'autre, c'est ici près.
Enfin, j'erre partout dans ce maudit palais,
Et ne rencontre pas plus de roi que de reine;
Autant vaudrait chercher un écu dans la Seine...

LOUIS

Et que lui voulez-vous, à notre Majesté?

J. OLIVIER.

Savoir si je lui plais.....

LOUIS, surpris,

Comment?....

J. OLIVIER.

Sans vanité,
Mon rasoir peut toucher une barbe royale;
J'ai la main ferme et sûre, et mon ame est loyale.

La ville de Dijon connaît Jean Olivier
Mieux que son grand bailli.

LOUIS, à part,

Je vois, c'est le barbier
Que m'a recommandé messire de Comine :
Son air franc me convient.

J. OLIVIER, à part,

Oh ! comme il m'examine !

LOUIS.

Avez-vous des amis à la cour ?

J. OLIVIER.

Des amis ? ma foi non.

(Se reprenant,)

Du moins, je n'en ai qu'un, le seigneur d'Argenson,
Encore est-il absent d'hier !...

LOUIS.

Ah ! c'est dommage ;
Il vous aurait servi.....

J. OLIVIER.

Mais j'ai fait le voyage,
Et je n'en démords point, je veux parler au roi.

LOUIS.

S'il daigne vous entendre.

J. OLIVIER.

Il n'est pas sourd, je croi ?

LOUIS.

Pardon, il l'est un peu, maître....

J. OLIVIER.

J'en serai quitte
Pour dégoiser plus haut le but de ma visite.

LOUIS.

Ainsi, vous êtes sûr que l'emploi de barbier
Est vacant à la cour !...

J. OLIVIER.

Oui : messire Olivier
Ne vit plus, maintenant, de la barbe du prince ;
Vous le savez, je pense ; il trouve par trop mince
Le gain de son rasoir ; tout le monde le dit,
Il est moitié seigneur....

LOUIS.

Vous êtes fort instruit.

J. OLIVIER.

Si mon patron le veut, que maître Jean succède
Au raseur emplumé....

LOUIS.

Le ciel vous soit en aide,
Monsieur ! !....

J. OLIVIER.

Ah ! grand merci, mon digne compagnon. —
Vous m'avez demandé mes titres et mon nom,
Les vôtres ?.... pourrions-nous de même les connaître ?
Que faites-vous ici ?....

LOUIS.

Je fais un peu le maître.

J. OLIVIER.

Comment l'entendez-vous ?....

LOUIS.

Oui ; le maître d'hôtel.

J. OLIVIER.

Vous devez tous les ans acheter un castel,
Avec votre métier, car le diable vous forge
Des écus au boisseau....

LOUIS, se frottant les mains et faisant la moue,

Je récolte mon orge.

SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENS; ANSELME DE JARSY, BLANCHE.

LOUIS, apercevant Anselme et sa fille.

Encor des visiteurs! je n'y suffirai plus.

(à J. Olivier,)

Éloignez-vous un peu....

(A part et regardant les nouveaux venus avec attention,)

Visages inconnus!
Seraient-ce les amis de mon cher majordome?
Je le croirais assez....

BLANCHE, à son père, en montrant Louis,

Demandons à cet homme.
Si monseigneur mon oncle est par hasard ici;
Il nous l'indiquera....

ANSELME DE JARSY, interrogeant Louis.

Le seigneur de Jarsy?..

LOUIS, vivement,

N'êtes-vous pas son frère?....

DE JARSY.

Oui.

LOUIS.

Veuillez donc l'attendre.

(A part,)

Ce sont eux, je les tiens; le beau-père, le gendre,
Et puis la fiancée....
(A Anselme de Jarsy.) Il sera de retour
Ce soir....

DE JARSY.

Il est parti?..

LOUIS.

Dès la pointe du jour.

DE JARSY.

Mon frère avait besoin de se mettre en voyage,
Quand nous....

LOUIS, vivement,

Sa Majesté l'a chargé d'un message.

DE JARSY.

Et monseigneur le roi garde-t-il son logis?
Ses malaises!... sa goutte!...

LOUIS.

Il est fort bien remis...

DE JARSY.

Messire la Baluc est-il sorti de cage?

LOUIS.

Cela ne presse pas ...

DE JARSY.

Il y mourra, je gage,

LOUIS.

Au bon vouloir de Dieu!

DE JARSY.

Je ne reconnais plus
Ce vieil hôtel Saint-Pol, où jadis je vécus.

LOUIS, avec intention,

Sous notre roi régnant?...

DE JARSY.

Sous son valeureux père.
Depuis, je n'ai quitté ma bonne vieille terre,
Et je n'ai vu Louis que sans barbe et dauphin....

J. OLIVIER, à part,

Oh! le maudit bavard, s'en ira-t-il enfin?
Encore s'il laissait parler sa damoiselle.

LOUIS, à De Jarsy,

Je suis le pannetier, et ma charge m'appelle
A la table du roi.... Daignez m'attendre un peu,

Je pourrai vous servir.... Ne quittez pas ce lieu.

(A J. Olivier, duquel il s'approche,)

Maître, je suis à vous dans l'instant....

J. OLIVIER, à Louis,

Point de gêne
Ni de façons, Monsieur, car je n'en vaux la peine.

LOUIS, à part, en sortant,

Pour mon plaisir, ce soir, je change de métier.
Que Messieurs mes varlets n'aillent point l'oublier.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, excepté LOUIS.

(Anselme de Jarsy et sa fille sont à la droite du théâtre; ils ne font nulle attention à J. Olivier, qui, du côté opposé, paraît admirer les tapisseries et les ornemens de la salle.)

BLANCHE, à son père et à voix basse,

Vous l'avez décidé, je vais, Monsieur mon père,
Épouser un mari d'origine grossière,
Que je n'ai jamais vu....

DE JARSY, de même,

Laissez donc, mon enfant:
Olivier est, dit-on, aimable et fort galant.

BLANCHE.

Irez-vous me vanter un rustre, un majordome!

DE JARSY.

Rustre! ne doit-il pas se faire gentilhomme
Et demander pour moi l'emploi de grand veneur?
C'est qu'il est tout puissant? — Songez-y, quel honneur?
Et puis nous serons là sous les regards du prince
Avec toute la cour.... car dans notre province
Viendra-t-on nous quérir?

BLANCHE.

Du moins, votre Olivier
Pourrait bien renoncer au titre de barbier,
Et ne pas tant honnir cette pauvre noblesse.

DE JARSY.

Une fois avec lui, nous le tiendrons en lesse;
D'ailleurs, ses écussons produiront leur effet?

BLANCHE.

Que Dieu veuille à présent qu'il ne soit pas trop laid!

SCÈNE XIIIe.

LES MÊMES; LOUIS, précédé par des varlets qui portent une table toute servie.

LOUIS, aux varlets, en leur indiquant une place,

Plus loin, Messieurs, plus loin....

J. OLIVIER, dévorant la table des yeux,

Ah! voici de quoi mordre?

LOUIS, congédiant les varlets,

Allez.....

(Aux trois personnages.)

Sa Majesté, Messieurs, m'a donné l'ordre
De vous faire souper....

DE JARSY.

Avec elle?

LOUIS.

Avec moi...

DE JARSY, avec dédain, à part.

Avec un pannetier....

J. OLIVIER.

C'est fort poli, ma foi!....

(Il s'assied de son chef à la table.)

LOUIS, à De Jarsy,

Veuillez donc vous asseoir, Monsieur, sur l'escabelle,
Et vous dans ce fauteuil, ma noble damoiselle....

(Louis s'assied au bout de la table.)

Vous voyez qu'on vous traite en gens de la maison,
Simplement, sans apprêt....

DE JARSY.

Vous avez bien raison.

OLIVIER.

On est plus à son aise. (Il verse à boire) Allons, par saint Grégoire!
Haut les flacons, Messieurs, c'est moi qui verse à boire!

LOUIS. (Ils boivent.)

Or ça, le vin royal est-il de votre goût?
Vous ne m'en dites rien!....

DE JARSY.

Hé! pas mauvais du tout.

LOUIS.

C'est celui que buvait le cousin de Bourgogne!

J. OLIVIER.

Charles devait avoir une bien belle trogne!

LOUIS.

Mieux que celle du Roi, n'est-ce pas?...

J. OLIVIER.

Je ne sais.

BLANCHE.

Sa Majesté, dit-on, est fort laide....

LOUIS.

C'est vrai.

BLANCHE, malicieusement,

Mais bien bonne, en revanche!

LOUIS.

Oh ! bien bonne, sans doute !
Il ne faut pas la voir dans ses accès de goutte.

J. OLIVIER.

Notre Sire, entre nous, est un drôle de corps.

DE JARSY.

Excellent homme au fond, mais il a quelques torts.
Il rabaisse un peu trop la majesté royale.

LOUIS, appuyant,

En écartant de lui sa noblesse loyale ! !

J. OLIVIER.

Ah ! ma foi, pour cela je ne le blâme point.

LOUIS, à De Jarsy,

Et puis, concevez-vous ? toujours même pourpoint
Et même chaperon !...

DE JARSY.

Sans or, sans broderie....

BLANCHE.

Ah ! c'est manquer aux lois de la chevalerie.

J. OLIVIER, à Blanche.

Cela prouve, du moins, qu'il n'est pas dépensier.

DE JARSY.

Faut-il qu'un roi de France ait un habit grossier,
Fait du plus méchant drap, comme un vilain, un rustre ?

J. OLIVIER.

Est-ce de son habit qu'un roi tire son lustre ?
Plus le prince est couvert, plus le bon peuple a froid.

LOUIS, à part au sire de Jarsy, avec ironie,

Cet homme-là n'a pas son esprit à l'endroit !

DE JARSY.

Et puis, voyez encor ce mesquin entourage,
Ces manans, ces bourgeois, ces gens de bas étage,
Trouvés dans un échoppe, au sortir d'un moulin!

J. OLIVIER.

Ceux-là doivent savoir comment se fait le pain.

DE JARSY.

Le Roi pour sa noblesse est aussi trop sévère!

LOUIS.

Taisons-nous là-dessus, Monsieur, c'est son affaire!

OLIVIER.

Oh! qu'il a bien raison de garotter les bras
A ces ducs insolens, à ces barons gorgias,
Dont le fer est toujours levé sur la couronne.

DE JARSY.

Sans ces gens-là, Monsieur, qui soutiendrait le trône!

J. OLIVIER.

Ceux qui donnent la vie aux barons, au Roi, nous,
Le peuple!!...

LOUIS, à part.

Il a du sens....

DE JARSY, à J. Olivier, avec ironie,

L'ami, d'où sortez-vous?
Quelle est votre famille! hein!... Votre nom?

J. OLIVIER.

Qu'importe?

DE JARSY.

Un vilain, un manant nous traiter de la sorte!...

LOUIS.

Mais, cependant, Louis est un méchant matois,
Au dire de chacun....

J. OLIVIER.

Pour cela je le crois!..
Une plume en sa main coupe mieux qu'une lame.

DE JARSY.

Il n'est point chevalier....

J. OLIVIER.

Pour moi, je ne le blâme
Que d'être trop friand de tailles et d'impôts.

DE JARSY.

Voyez donc les vilains! n'ont-ils assez bon dos?...

J. OLIVIER.

Ah! peut-être ils l'auraient....

DE JARSY.

Qui donc les embarrasse?

J. OLIVIER.

Ah! c'est de vous porter, vous autres, gens de race.

DE JARSY.

Oh! misérable cour!...

LOUIS.

A la santé du Roi....

J. OLIVIER.

Volontiers, compagnon....

LOUIS, à De Jarsy.

Eh bien! vous restez coi,
Monsieur?...

DE JARSY.

Je ne bois plus.

LOUIS, à Blanche.

Et vous, Mademoiselle?

BLANCHE, levant son flacon,

Messieurs, c'est pour mon père....

LOUIS.

Ah! grand merci, ma belle.

(Aux Pages, qui sont rangés à la porte).

Venez, enfans, venez....

SCÈNE XIV.

LES PRÉCÉDENS, LES PAGES, CHARLOT.

LOUIS, à Charlot,

Que désire Charlot?

CHARLOT.

Vous plairait-il, Messieurs, de payer votre écot?
Trois livres parisis....

LOUIS.

Volontiers. (Il paye son écot).

DE JARSY.

Qu'est-ce à dire?

Notre écot!

BLANCHE.

Notre écot!

DE JARSY.

Ce garçon-là veut rire.

LOUIS.

Il ne rit pas, Monsieur: c'est la coutume ici,
Nous, les gens de l'hôtel, nous payons bien aussi
Comme les étrangers, c'est le vouloir du prince,
Et l'on ne peut crier pour un écot si mince.

J. OLIVIER, à part.

Tiens! l'on ne dîne pas tous les jours chez le roi.
(à Charlot.) Prenez donc cet écu.

DE JARSY, fouillant sa poche.

Je ne sais, quant à moi,
Si je me suis pourvu. (Dépité.) Cela me contrarie !
J'ignorais que Saint-Pol fût une hôtellerie,
Et je n'ai pas un sol.

J. OLIVIER.

Je paierai pour nous trois.
N'ayez aucun souci.

DE JARSY, à J. Olivier.

Monsieur, une autre fois,
Nous....

J. OLIVIER, se levant.

C'est bien.... (à Louis.) Je vais voir du côté de la fête.
Croyez-vous que le roi par là montre sa tête ?....

LOUIS.

C'est possible....

J. OLIVIER.

Je sors....

LOUIS, avec une politesse affectée,

Bon soir, maître Olivier....

J. OLIVIER.

Adieu donc !

(J. Olivier sort avec Charlot et les pages.

SCÈNE XV.

LOUIS, ANSELME DE JARSY, BLANCHE.

DE JARSY.

Olivier, serait-ce le barbier ?
Le...?

LOUIS, vivement,

Justement, Monsieur, c'est lui-même en personne.

DE JARSY, se frappant le front,

Oh ! ma fille !...

BLANCHE, du même ton,

Oh ! mon père !

LOUIS, jouant la surprise,

Eh bien ! qui vous étonne?

DE JARSY.

Ah ! je me suis perdu par mon orgueil maudit !
Mort et damnation ! qu'ai-je dit ?.. qu'ai-je dit ?...

LOUIS.

Vous avez chaudement attaqué la roture,
Et chacun de vos mots a donné la torture
A ce pauvre Olivier....

DE JARSY.

Qu'il doit nous en vouloir !

BLANCHE.

Il faut sortir d'ici sans compter le revoir.

LOUIS.

Il pourrait bien vous faire un peu rude visage.

DE JARSY.

Adieu tous mes projets !...

BLANCHE.

Adieu le mariage !

DE JARSY,

Je n'aurai donc jamais une entrée à la cour.

LOUIS.

Certe, il est bientôt temps que vienne votre tour....
Mais, comment d'un vilain craignez-vous la colère,
Vous, Monseigneur, dont l'ame est si grande et si fière ?

DE JARSY.

Hélas ! c'est qu'Olivier a le bras tout puissant.

LOUIS.

Vous voyez ; le pouvoir l'emporte sur le sang.

DE JARSY.

J'allais y recourir sans honte ni bassesse,
Car messire Olivier m'avait fait la promesse
De me recommander à Monseigneur le Roi...

LOUIS, à part,

Le beau recommandeur ! (Haut) Puis après...

DE JARSY.

Par ma foi !
Vous êtes bien curieux....

LOUIS.

Pardon, je me retire.
Cependant, vous pouviez sans crainte me tout dire.
Je connais bien la cour, où je suis vieux routier...
Je ne connais pas mal, non plus, maître Olivier...

DE JARSY.

Eh bien ! qu'en pensez-vous, a-t-il bon caractère ?

LOUIS.

Quelquefois, cependant, je ne saurais vous taire
Qu'il est fort discourtois avec les gens de nom,
A moins que de lui plaire ils n'aient reçu le don !
Mais, du reste, Olivier, damoiselle gentille,
Boude très rarement près d'une belle fille.

BLANCHE.

Qu'il était gracieux, en payant notre écot ?

DE JARSY, à Louis.

Ah ! vous me rassurez !..
(Bas à sa fille.)
Faut-il glisser le mot !

BLANCHE, de même,

Eh ! sans doute !...

LOUIS, qui les a épiés,

Je crois maintenant vous comprendre.

DE JARSY, à Louis,

Sachez donc qu'Olivier devait être mon gendre.

LOUIS.

Il ne connut jamais, ni Madame, ni vous?

DE JARSY.

Pardonnez....

LOUIS.

Comment donc?...

DE JARSY.

On lui parla de nous.

BLANCHE.

Mon oncle...

LOUIS.

Et le bon oncle a fait le mariage?...

BLANCHE.

Il le faisait du moins.

DE JARSY.

Mais ce maudit voyage
Va tout gâter...

LOUIS.

Pourquoi?

BLANCHE.

Nous n'avons plus d'espoir.

LOUIS.

Laissez donc! votre époux vous reviendra ce soir....
J'en suis sûr.... Votre excuse est dans vos yeux, ma brune.
Avec vous, Olivier n aura pas de rancune.

Dans un moment, peut-être, il va quitter le roi.
Vous le verrez ici, reposez-vous sur moi :
Je vous amènerai près de sa seigneurie.

(Il les entraîne à la porte, et leur indique le côté gauche de la galerie.)

Veuillez m'attendre au bas de cette galerie,
Dès qu'il en sera temps, j'irai vous prévenir...

(De Jarsy et sa fille sortent. — Le roi les regarde aller; puis il prend la droite de la galerie.)

(A part)

Allons, point de retard... hâtons-nous de finir...

(Il sort.)

SCÈNE XVIe.

DAVID PIERCY, CHARLOT, Écossais.

(Ils arrivent par la droite de la galerie, et se placent à la porte.)

DAVID PIERCY, à Charlot.

Notre Sire a, ce soir, une partie en tête,
Ou bien quelque soupçon l'agite et l'inquiète;
Pourquoi tout ce mystère?

CHARLOT.

Oh! notre Majesté
Va, je crois, nous jouer une moralité
Aux dépens de plusieurs qui ne s'en doutent guère.

DAVID PIERCY.

Pour Monseigneur Louis tout est de bonne guerre.

CHARLOT.

C'est un adroit chasseur à traquer le gibier.

DAVID PIERCY.

Le voici.... prenez garde!

(Ils se rangent au fond de la galerie.)

SCÈNE XVIIe

LOUIS, JEAN OLIVIER; ils entrent par la droite.

LOUIS.

Oui, Monsieur le barbier,
Je dis vrai, sur ma foi!

J. OLIVIER.

Je ne veux rien en croire:
Amoureuse de moi!

LOUIS.

De vous...

J. OLIVIER.

Dieu! quelle histoire!
La fille d'un baron! Ces damnés courtisans
Font toujours les railleurs avec les pauvres gens.

LOUIS

Peut-être croirez-vous votre amante elle-même,
Lorsqu'elle vous dira: « Mon Olivier, je t'aime. »

J. OLIVIER.

Je verrai bien encor si c'est pour badiner.

LOUIS.

La belle est ici près; faut-il vous l'amener?

J. OLIVIER.

Sans doute, amenez-la.... Mais, en ce lieu?

LOUIS.

Qu'importe?
Tous les intrus, ma foi, resteront à la porte.
Allons, préparez-vous!

J. OLIVIER.

Mon Dieu, je suis tout prêt.

LOUIS.

Taillez du gentilhomme, ayez l'air dameret.

J. OLIVIER.

Nul ne m'en montrera pour les belles manières.
Je fus l'heureux mignon de quinze boutiquières,
Toutes de mon endroit.

LOUIS.

Cela vous fait honneur.

J. OLIVIER.

Ces dames valent bien la fille d'un seigneur.

LOUIS.

Sans doute : mais, enfin, la noble bachelette,
Je vais vous l'avouer, est quelque peu coquette ;
Elle vous croit, je gage, en faveur à la cour.

J. OLIVIER.

Je ne m'étonne plus, alors, de son amour.

LOUIS.

Il est aussi l'effet de votre haut mérite.

J. OLIVIER.

Vous me flattez, compère ! Amenez la petite,
Si vous le voulez bien.

LOUIS.

Je vais vous contenter.
L'occasion est belle, il faut en profiter. (Il sort.

SCÈNE XVIII.

J. OLIVIER, seul.

Je soutiendrai l'honneur de notre bourgeoisie.

(Il s'assied.)

Voyez donc où nous mène un peu de courtoisie !
Je gagne un cœur de femme en payant un écot.
La fille d'un baron ! Tête-dieu, quel bon lot !
Je n'ose me fier à ce vieux majordome.
Il me paraît narquois ; mais, dans le fond, brave homme.
Enfin, nous allons voir.

SCÈNE XIX.

J. OLIVIER, LOUIS, BLANCHE.

LOUIS, à Blanche,

Faites de votre mieux.
(Montrant Jean Olivier.)
Voilà maître Olivier. Allons, baissez les yeux
Comme un enfant timide, et tâchez de lui plaire;
C'est le plus sûr moyen d'écarter sa colère....
L'instant est favorable... Il est seul.

(Louis se retire.)

SCÈNE XX.

J. OLIVIER, BLANCHE.

BLANCHE, avec embarras, s'approchant d'Olivier,

Monseigneur!

J. OLIVIER, se levant,

Monseigneur! est-ce moi?

BLANCHE.

Vous....

J. OLIVIER.

Ah! c'est trop d'honneur!
Je m'appelle Olivier tout court, et, sur mon ame,
Je n'en pèse pas moins croyez-moi, noble dame.
Or donc, que vous faut-il?

BLANCHE.

Un moment d'entretien,
Si votre altesse veut....

J. OLIVIER.

Mon altesse veut bien...
Car elle aime à jaser lorsqu'elle a devant elle
Les yeux noirs et friands d'une aimable donzelle.

BLANCHE.

Oh ! je devrais, Monsieur, tomber à vos genoux,
Car mon père, ce soir, en soupant avec vous,
S'est permis quelques mots d'une étrange licence....

J. OLIVIER.

Auxquels j'ai répondu.... mais où donc est l'offense?

BLANCHE.

Vous en aviez le droit; vos titres, votre rang !

J. OLIVIER, à part,

Elle me prend au moins pour un prince du sang;
Profitons de l'erreur. (Haut.) Corps-Dieu, ma toute belle,
Faut-il vous alarmer pour un brin de querelle,
Pour trois mots incongrus échappés sans façon?
Rassurez-vous... je suis un aimable garçon,
Un esprit bien tourné, peu sensible à l'injure,
Et mon père m'a fait d'une bonne nature.
Je ne ressemble pas à ces méchans sujets,
Qui vous montrent les dents pour quelques quolibets;
Cependant, disons tout; quand un baron farouche,
Me tance par trop fort, je lui ferme la bouche.

BLANCHE.

Avec un fer de lance?....

J. OLIVIER.

Oh ! non, avec mon poing....
Mais encor, pour cela, je ne me fâche point....

BLANCHE.

(A part.) (Haut.)
Quel propos de vassal. Messire a l'ame grande;
Il pardonne sans peine à l'orgueil qui s'amende.

J. OLIVIER.

Sur ma foi ! quand l'orgueil a des traits comme vous,
Il obtient son pardon sans se mettre à genoux.
Mais vous, ma belle enfant, ne soyez point sévère,
Et veuillez m'excuser près Monsieur votre père....

Car ma langue, parfois, en maints joyeux devis,
Pour dire les mots crus n'attend pas mon avis :
Vous ne m'en voulez plus, n'est-ce pas, ma duchesse ?

BLANCHE.

Je ne suis pas duchesse....

J. OLIVIER.

Eh bien donc ! ma comtesse....

BLANCHE.

Je suis baronne, hélas !

J. OLIVIER.

S'il ne tenait qu'à moi,
Je vous ferais bientôt la reine et moi le roi.
Qu'alors nous mènerions une joyeuse vie !

BLANCHE.

La couronne peut-elle exciter mon envie,
Quand sur moi vous daignez arrêter vos regards,
Monseigneur ?

J. OLIVIER.

Allons, trève aux propos gognenards,
Madame la rieuse, et parlez sans feintive....

BLANCHE.

Excusez-moi.

J. OLIVIER.

Du tout, il faut que l'on me dise
Si l'on trouve mon nom assez beau...

BLANCHE.

Je le croi.

J. OLIVIER.

Mais il faut ajouter au bout : « barbier du roi. »
Du reste, ma personne est-elle à votre guise ?
Voyez, j'ai le teint frais comme un homme d'église ;
Je ne le cède pas au meilleur châtelain,
Et je vaux à moi seul et page et chapelain.

BLANCHE.

Vous êtes chevalier?

J. OLIVIER.

Qui vous l'a dit?

BLANCHE.

Mon père.

J. OLIVIER.

On gagne l'éperon autre part qu'à la guerre;
J'ai des amis puissans....

BLANCHE.

Vous avez de l'espoir?...

J. OLIVIER.

On devient chevalier au fil de son rasoir,
Comme on devient baron au tranchant de sa lame.
(A part.) Je le pense, du moins. — Ainsi, ma noble dame,
Fiez-vous au rasoir.

BLANCHE.

Vous seriez mon époux,
Monseigneur! Voyez donc! Que suis je auprès de vous?

J. OLIVIER.

Un trésor bien friand.

BLANCHE.

Rien qu'une pauvre fille
Sans fortune.

OLIVIER.

Tant mieux.

BLANCHE.

Mais de bonne famille.

J. OLIVIER.

Tout-à-fait comme moi....

BLANCHE.

Nous avons, Dieu merci,
Un nom assez brillant ; les sires de Jarsy
Descendent d'un cousin de Louis-le-Troisième.

J. OLIVIER.

Oh ! quel honneur pour eux....

BLANCHE.

Sous Louis-le-Dixième,
Mon trisaïeul était grand prévôt à la cour.
Enfin....

J. OLIVIER.

Arrêtez-vous.... J'ai bien assez d'amour....

BLANCHE.

Çà, vous m'aimez donc bien ?

J. OLIVIER.

C'est peu de vous le dire ;
Je vous le prouverai.

BLANCHE.

Permettez donc, Messire :
Vous savez que mon père est un homme d'honneur ;
Il veut tenir de vous l'emploi de grand-veneur.

J. OLIVIER, surpris.

L'emploi de grand-veneur !...

BLANCHE.

Eh bien ! qui vous étonne?

J. OLIVIER.

(A part.) (Haut.)
Diable ! je n'y suis plus. Ah ! oui, je sais, mignonne ;
Vous l'aurez... je... (A part.) Tant pis ! profitons du hasard ;
C'est un coup à risquer, les fagots ou la hart ;
Mais je serais bien sot de laisser l'aventure
En aussi beau chemin...

BLANCHE.

La bonne créature !

J. OLIVIER.

Si nous allions là-bas, dans ce coin nous asseoir,
Lorsque viendra le roi... nous pourrons mieux le voir.

(Ils vont s'asseoir à droite, devant le foyer, de sorte qu'ils tournent le dos à Olivier et à tous les autres personnages qui paraissent dans les scènes suivantes.)

SCÈNE XXIe

LES PRÉCÉDENS ; OLIVIER LE DAIM arrivant par la droite de la galerie. — Il ne remarque pas les deux étrangers.

OLIVIER LE DAIM, à part et d'un ton de dépit,

Sa Majesté veut bien me remplacer à table ;
Me voilà libre, enfin... Par la barbe du diable,
Il est l'heure à présent de travailler pour nous.
Oh ! si j'allais manquer un de mes rendez-vous !

(Il aperçoit Blanche et J. Olivier, et s'avance précipitamment vers le capitaine Piercy et les Écossais.)

Cà, Messieurs les archers de la garde écossaise,
Pourquoi ce monde ici?...

DAVID PIERCY.

Qu'il ne vous en déplaise,
Monseigneur Olivier, c'est par l'ordre du roi.

OLIVIER LE DAIM.

Oh ! ce sont des amis ; chose rare, ma foi,
Dans notre hôtel Saint-Pol... Les miens se font attendre.
Leur retard discourtois a lieu de me surprendre.
Qui peut les retenir?... ont-ils changé d'avis?...
La donzelle peut-être, ou le père?... tant pis !
Pourtant je ne le crois....

(Apercevant le visage de Blanche, qui s'est un peu retournée.)

Dieu ! la tête adorable !
Si le hasard voulait que Blanche fût semblable,
Que d'aise ! de plaisir !... C'est à son amoureux
Qu'elle parle, sans doute... Ah ! le mortel heureux !

DAVID PIERCY, approchant de Le Daim,

Une étrangère est là, Monsieur, qui vous demande;
Elle est fort mal vêtue, et vieille....

OLIVIER LE DAIM.

Qu'elle attende!

(Regardant Blanche.)

Corps-Dieu! ces gaillards-là ne perdent pas de temps.

DAVID PIERCY, à Le Daim,

Cette femme a, je crois, des secrets importans
A vous communiquer....

OLIVIER LE DAIM.

Eh bien! donc, qu'elle vienne!...

(Il va s'asseoir sur le côté gauche de la scène.)

SCÈNE XXIIe.

LES PRÉCÉDENS; LARFA.

LARFA, s'avançant vers Le Daim, devant lequel elle s'incline,

Salut, ô buon signor!

OLIVIER LE DAIM.

Ah! c'est la bohémienne!

(Brusquement.)

Allons! que me veux-tu?

LARFA.

Vous remettre un trésor!

LE DAIM, vivement,

Un trésor! dis-tu vrai?

LARFA.

Je ne mens pas, Signor;
Je viens de la Calabre, où se trouve un saint homme,
Francisco del Paulo.

LE DAIM.

C'est ainsi qu'on le nomme?...

LARFA.

Si, Signor... j'ai reçu de ses pieuses mains
Cet emblème sacré du Sauveur des humains.

LE DAIM.

Qu'est-ce donc?

LARFA.

Un morceau du bois de la croix sainte
Pour le Roi très chrétien....

LE DAIM, avec un vif empressement,

Donne, donne sans crainte!...
Va je lui remettrai ce morceau de la croix.

(A part, en mettant le morceau de bois dans sa poche.)

Voici pour l'amuser au moins pendant six mois.
Est-ce tout?

LARFA.

Oh! Signor, j'ai bien d'autres reliques,
Des chapelets bénis, des bagues mirifiques
Qui guérissent les maux de l'esprit et du corps,
Et peuvent, sur-le-champ, rendre la vie aux morts.

LE DAIM.

Tout cela dans mes mains fera d'autres miracles.

LARFA.

J'ai des livres aussi qui rendent des oracles,
Et les cheveux d'un saint, ramassés au Carmel.

LE DAIM.

Le vieux Sire, à présent, va se croire immortel!!

LARFA.

Que voulez-vous encor, parlez!

LE DAIM.

Donne tout, donne!
Tu t'en trouveras bien, sois tranquille, ma bonne.

LARFA.

Mais j'eusse désiré voir ce pieux roi Louis.

LE DAIM.

Tu le verras bientôt....

LARFA.

Avec ses beaux habits?

SCÈNE XXIIIe.

LES PRÉCÉDENS; LOUIS; il fait rester à la porte le sire de Jarsy qui l'accompagne, puis il s'avance à pas de loup, et se trouve derrière Le Daim.

BLANCHE, à Jean Olivier,

Un rendez-vous ce soir?

J. OLIVIER, à Blanche,

Ce soir, je t'en supplie!

BLANCHE.

Demandez à mon père....

LARFA, aux genoux d'Olivier Le Daim, et en lui passant des bagues de fer merveilleuses au doigt.

Oh! quelle main jolie!

O. LEDAIM, à Larfa,

Va, tu deviendras riche en écus....

LARFA.

Buon signor!

O. LE DAIM.

Pour tes bagues de fer, prends cette bague d'or.
Allons, dépêchons-nous, car voici bientôt l'heure
Où le roi doit venir....

J. OLIVIER, aux genoux de Blanche,

Veux-tu donc que je meure?

BLANCHE, à J. Olivier.

On ne meurt pas d'amour, j'en suis sûre....

O. LE DAIM, apercevant Louis (bas et à part),

Le roi!

(Il se lève tout-à-coup.... Larfa étonnée reste à genoux en regardant Louis. Jean Olivier garde la même position auprès de Blanche; mais ces deux derniers personnages n'aperçoivent Louis que lorsqu'il a parlé.)

LOUIS, à tous les quatre,

Ne vous dérangez pas, mes bons amis, c'est moi....
Si vous avez encore à deviser ensemble,
Je vais me retirer sur-le-champ....

J. OLIVIER, à Louis.

Il me semble
Que vous ferez fort bien, mon cher maître-d'hôtel.

(Pendant ce temps, Anselme de Jarsy s'approche de Louis. — La galerie se remplit de courtisans, qui, à l'interpellation du Roi, entrent dans l'intérieur de la salle des gardes.)

LOUIS, à J. Olivier,

On suivra votre avis, aimable damoisel;
Troubler doux rendez-vous! certes la faute est grande;
Mais ne m'en voulez pas, je paierai bien l'amende.

(Se tournant vers les courtisans,)

Or çà, que dites-vous, Messieurs les médisans?
Devais-je me fier à vos propos méchans?

SCÈNE XXIV ET DERNIÈRE.

LES PRÉCÉDENS; ANSELME DE JARSY, LOUIS D'ORLÉANS, COYTIER, DE GAMACHES, DE BORSELLE, CRÈVECOEUR, DAVID PIERCY, CHARLOT, L'Envoyé de Castille, Seigneurs de sa suite, Pages, Gardes écossais, Varlets, etc.

LOUIS, toujours à ses courtisans, montrant Olivier Le Daim,

Voilà donc ce vilain, cet engeôleur de filles,
Qui voulait s'allier aux plus nobles familles!

(A Coytier,)

En êtes-vous bien sûr, Monsieur mon médecin?
Ah! je vais vous confondre, et la preuve à la main.

(Prenant affectueusement Olivier Le Daim par le bras,)

Jamais l'ambition n'entra dans ta pensée,
La débauche encor moins; montre ta fiancée:

(Désignant Larfa,)

Ton humble fiancée... Allons donc... tu rougis!...

O. LE DAIM.

Quoi ! Sire, vous pensez !...

LOUIS.

Abats tes ennemis...

(Avec douceur,)

Enfant, tu me cachais une amour aussi pure ;
Ton bonheur est le mien....

O. LE DAIM, se débattant,

Sur ma foi, je vous jure...

LOUIS, vivement,

J'aurais mauvaise grâce à te vouloir blâmer ;
Va, le père d'en-haut nous fit tous pour aimer.

O. LE DAIM, à Louis,

De grâce, écoutez-moi....

LOUIS, à Larfa, en interrompant Le Daim,

Vous avez là, ma belle,
Un bon et digne époux, qui vous sera fidèle.

LARFA, à Louis,

Lui, mon époux, Signor, ne riez pas !...

LOUIS.

Demain
Vous vous appellerez dame Olivier Le Daim.

BLANCHE, à J. Olivier, en désignant Louis,

Eh ! mais, que dit ce fou ?..

J. OLIVIER.

Des sottises, peut-être....
(A Louis) Savez-vous, compagnon, que vous parlez en maître...

LOUIS, à J. Olivier,

Monsieur, je parle en roi....

BLANCHE.

Le roi !..

LARFA.

C'est lui !..

ANSELME DE JARSY.

Grand Dieu ! !..

J. OLIVIER.

Que vous êtes habile à cacher votre jeu,
Majesté !...

LOUIS.

Mes enfans, je voulais vous surprendre.
(Au sire de Jarsy) Vous désirez avoir maître Olivier pour gendre,
Monseigneur de Jarsy ; (désignant J. Olivier,) prenez, il est à vous.

O. LE DAIM, se frappant le front.

Le seigneur de Jarsy !...

DE JARSY, aux pieds de Louis,

Je tombe à vos genoux.

J. OLIVIER, de même, au roi,

Ah ! je vous aime autant que feu mon digne père.

BLANCHE, au roi,

Bon Sire !...

LARFA, à Le Daim.

Qu'avez-vous ?..

O. LE DAIM, la repoussant,

Va-t-en, va-t-en, sorcière !...

LOUIS, à J. Olivier en montrant Le Daim,

Maintenant qu'Olivier veut trancher du seigneur,
Vous serez mon barbier...

J. OLIVIER.

Grand merci de l'honneur !..

DE JARSY, étonné,

Mais comment se fait-il ?.... Serait-ce une méprise ?
Sont-ils deux Olivier ?....

LOUIS, au sire de Jarsy,

D'où vient cette surprise ?

DE JARSY, au roi, en montrant J. Olivier.

Monsieur est votre ami ?...

LOUIS.

Voilà le premier jour
Qu'il nous fait le plaisir de paraître à la cour.

BLANCHE, à Jean Olivier,

Ciel ! qui donc êtes-vous ?....

J. OLIVIER.

Un très joyeux apôtre,
Barbier de mon état, et j'en vaux bien un autre.
Je suis franc boutiquier moyennant mon impôt,
Et garde mon brevet signé du grand-prévôt !

LE SIRE DE JARSY, à J. Olivier,

Je n'ai rien de commun avec vous, sur mon ame....

LOUIS, au baron, en désignant Blanche.

Il n'en est pas ainsi, je gage, de Madame.
Monsieur est fort galant ; puis, il est fait au tour.

BLANCHE, au roi,

Sire, ne croyez pas....

LOUIS, l'interrompant,

Je crois à votre amour...

J. OLIVIER.

Croyez de même au mien : il peut compter pour quatre.

BLANCHE.

Epouser un manant !

LOUIS, à Blanche,

Cessez de vous débattre.
Nous avons le secret de votre petit cœur.

DE JARSY, à part.

Oh ! nous sommes joués....

LOUIS, qui a observé le mécontentement du baron,

Monsieur mon grand veneur,
N'êtes-vous pas content ?....

DE JARSY, stupéfait,

Mais pardon, noble Sire,
Grand veneur !... Grand veneur !... Je n'ai plus rien à dire.
Grand veneur ! (à Blanche) Chère enfant, allons, résigne-toi !
Epouse le barbier, c'est le plaisir du roi.
Puis, d'ailleurs, ce Le Daim avait une autre femme ;
Il voulait nous tromper : c'est un fourbe, un infâme !

O. LE DAIM, à part,

Vous me paierez ce tour, mon gracieux seigneur...

LOUIS, à Larfa,

Madame, avouez-le, c'est jouer de bonheur
D'épouser un mari qui vous fasse comtesse..

LARFA.

Je ne l'espérais pas...

O. LE DAIM, à part,

Au diable la noblesse ! !

LOUIS, à J. Olivier.

Et vous, maître Olivier, où sont vos éperons ?

J. OLIVIER, à Louis,

Ma foi, dans votre poche.

LOUIS.

Oh ! nous y fouillerons.

J. OLIVIER, au roi,

Vous ferez grand plaisir à ma douce compagne.

LOUIS, bas à J. Olivier,

A bien parler du roi, vous voyez ce qu'on gagne !

BLANCHE.

Et moi, j'en ai médit.

LOUIS.

Allons ! beaux amoureux ,
Mon aumônier , demain , vous unira tous deux ;
(à Olivier et à Larfa.)
Ainsi que vous , enfans.

OLIVIER LE DAIM, à part,

Il le faut donc ! j'enrage.

LOUIS, se retournant vers ses courtisans et ceux de Castille,

Ah ! que je m'applaudis , Messieurs , de mon ouvrage ?

LE DUC D'ORLÉANS, au roi, avec attention,

Mon cousin aime tant marier ses amis.

OLIVIER LE DAIM.

Ah ! comme à mes dépens riront mes ennemis !

COYTIER, s'approchant de Le Daim, avec ironie,

De tous nos damoiseaux donnez-vous bien de garde.
(Montrant Larfa.) Cachez votre trésor, ou....

O. LE DAIM, brusquement,

Cela me regarde....

LARFA.

Pour moi , je ne crois pas qu'Olivier soit jaloux.

LE SIRE DE JARSY, à sa fille.

Voyons; donne la main à monsieur ton époux.

J. OLIVIER, baisant la main de Blanche,

Trop fortuné barbier !

BLANCHE, au sire de Jarsy,

C'est pour vous seul , mon père....

LOUIS, faisant signe aux seigneurs de le suivre, et s'adressant à Le Daim,

Qu'amour vous tienne en joie.

OLIVIER LE DAIM.

Oh ! souffrir et se taire !

BLANCHE.

Comment pourrai-je aimer les enfans d'un vilain ?

LOUIS, bas à Blanche,

Blanche, consolez-vous, je serai leur parrain.

OLIVIER LE DAIM, en murmurant,

J'enrage, et donnerais, après ce tour pendable,
Et la femme à Tristan, et la noblesse au diable !

(Le roi sort en jetant sur Le Daim un regard railleur... Ce dernier, tout décontenancé, tourne le dos à Larfa, qui lui donne le bras.... Blanche paraît accablée des caresses joyeuses de Jean Olivier. Les seigneurs chuchottent et rient entre eux, en regardant tour à tour et Le Daim et le roi, puis ils suivent ce dernier. — Le rideau tombe sur ce tableau....

BEAUX-ARTS.

Exposition municipale. — Société des Amis des Arts.

C'est définitivement, et malgré nos observations, le 1er juillet prochain que s'ouvrira, dans le Musée, l'exposition des ouvrages des artistes de notre département.

Il paraît, d'après cette mesure officiellement annoncée, que le Conseil n'a pu revenir sur sa décision prise. Espérons encore que l'expérience d'une première année apportera quelques modifications à cet état de choses que nous avons constamment combattu. Mais nous ne pouvons que former des vœux pour l'avenir. Occupons-nous d'abord du présent.

Nous avons instruit nos lecteurs que plusieurs artistes de Rouen, partageant toutes nos opinions sur l'époque à laquelle il eût été convenable de placer cette exposition, avaient adressé une pétition à l'autorité compétente, pour obtenir l'ajournement de l'exposition jusqu'au mois de décembre.

Nous avons même été assez heureux pour recevoir de ces messieurs de nombreux témoignages de leur sympathie pour les opinions que nous avons émises, et nous profitons de cette occasion pour leur exprimer, à notre tour, combien nous y avons été sensible.

Mais on nous assure à l'instant qu'un assez grand nombre d'artistes, non contens d'avoir protesté, autant qu'il était en eux, contre la décision du Conseil municipal, se proposent, en outre, de ne point envoyer leurs ouvrages à l'exposition du mois de juillet. Nous ne saurions approuver cette résolution, que nous repoussons de tous nos efforts, si elle n'est pas prise encore, et sur laquelle tous nos efforts tendront à faire revenir ses auteurs, si réellement elle a été adoptée.

MM. les artistes ne doivent point perdre de vue ce passé encore si rapproché d'eux. Qu'ils se souviennent donc qu'il y a deux ans à peine on ne parlait jamais d'arts à Rouen. La ville ne leur prêtait aucun appui; aucune solennité propre à les mettre en lumière ne venait alors rappeler aux habitans de Rouen l'existence des artistes, à peu près totalement ignorée. Il s'agissait, avant tout, de sortir de cette obscurité déplorable. C'était à la ville à faire les premiers pas, parce que c'était la ville qui pouvait les faire. Eh bien! elle les a faits. Elle aurait pu, sans doute, y mettre plus de grandeur et plus de libéralité, mais, quoi qu'il en soit, le bienfait n'en est pas moins fait, et les artistes, aujourd'hui, doivent en témoigner leur gratitude.

Pourraient-ils oublier que c'est à la première exposition municipale, et au commencement de goût pour les arts qui en a été le résultat, qu'ils doivent le succès vraiment extraordinaire des infatigables démarches de M. Garneray, pour la formation d'une Société des Amis des Arts, dont ils ressentent déjà la bienfaisante influence ?

Pourraient-ils oublier que, sans les mesures successives adoptées par la ville, en matière de beaux-arts, toute occasion nous aurait manqué, à nous et aux autres journaux, pour parler d'arts, et par conséquent, des artistes. Si nos lecteurs, aujourd'hui, commencent à se familiariser avec des noms qui leur étaient inconnus; s'ils soupçonnent ou connaissent maintenant l'existence, dans Rouen, de nombreux et florissans ateliers; si des acquisitions particulières de dessins pour les album, de tableaux pour les salons et boudoirs, ont été faits; si de nombreux portraits ont été commandés dans notre ville, tandis qu'auparavant il n'y avait pas un chef de famille de qui les enfans ne finissent par obtenir *qu'il irait se faire peindre à Paris ;* si tout cela existe, ne le doit-on pas, nous le demandons, à cet appui moral que la ville a prêté aux artistes, appui plus précieux mille fois que des encouragemens directs d'argent, tels que seraient, par exemple, des pensions ou des récompenses ?

Bien donc qu'aujourd'hui la décision prise par l'administration municipale puisse blesser quelques intérêts de convenance, ou froisser quelques amours-propres, nous ne doutons pas, cependant, que tous ne réunissent leur courage et leurs efforts pour figurer avec le plus d'honneur possible dans l'exposition annoncée pour le mois de juillet prochain. C'est pour tous les artistes, non-seulement une affaire d'intérêt particulier; c'est encore un devoir dans l'intérêt général; c'est un acte de haute convenance envers la ville qui les protége de sa puissante influence. Nous n'ignorons pas que plusieurs, pressés par le temps ne pourront peut-être pas nous offrir tout ce que nous aurions attendu d'eux, si l'exposition eût pu avoir lieu dans le courant de décembre; mais ne sera-ce pas une occasion précieuse de revenir sur leur demande, qui, pour l'année suivante, obtiendra, nous n'en doutons pas, l'assentiment de l'administration, mieux éclairée alors sur la véritable position de cette question importante ? La ville n'a-t-elle pas pu, d'ailleurs, être décidée dans l'adoption de l'époque choisie, par des motifs en eux-mêmes assez plausibles, tels que l'impossibilité de chauffer convenablement le Musée pendant le froid d'une saison rigoureuse, tels que l'obscurité inévitable qui résulterait, dans la galerie, des neiges amoncelées sur les vitrages qui l'éclairent ?

Le grand point, le premier besoin était d'obtenir une exposition annuelle : elle est accordée. Il faut que tous en profitent; autrement, chacun serait en droit de porter un jugement défavorable sur une classe d'hommes qui auraient l'air de ne pouvoir s'entendre; et ne serait-il pas à craindre que la ville elle-même, dégoûtée d'une dépense à l'aide de laquelle elle n'aurait encore fait que des mécontens, ne prît le parti de la supprimer, en retirant sa participation si influente sur tout ce qui peut toucher à l'intérêt des beaux-arts ? Nous ne saurions trop engager MM. les artistes à faire, dans leur propre intérêt, l'attention la plus sérieuse à la conduite qu'ils se proposent de tenir dans

cette circonstance. Dans toute autre bouche, ces paroles pourraient peut-être inspirer quelque défiance; nous aimons à croire que, dans la nôtre, elles n'auront rien de suspect.

Déjà dépositaire de nos opinions sur tout ce qui s'est passé jusqu'ici, relativement à l'exposition municipale, la *Revue de Rouen* a fait ses preuves d'indépendance, et nul ne doutera, nous le pensons au moins, que si elle se rend l'interprète d'une opinion sur les affaires d'arts, c'est que cette opinion est conçue et toujours exprimée dans l'espoir bien sincère de contribuer à leur éclat et à leur agrandissement parmi nous.

Henri GAUGAIN.

= La Lettre suivante vient d'être adressée par le Président de la Société des Amis des Arts de Rouen, à tous les Artistes domiciliés ou nés dans les cinq départemens de l'ancienne Normandie :

« La *Société des Amis des Arts de Rouen* ayant décidé qu'elle commencerait ses acquisitions, je m'empresse de vous en faire part, et vous prie, dans le cas où vous désireriez soumettre à sa commission d'acquisitions quelques-uns de vos ouvrages, de les adresser, francs de port, au *Couvent de Sainte-Marie*, à Rouen, *rue Poussin*, chez M. LANGLOIS, où la commission doit se réunir deux fois par mois.

« Les ouvrages devront être accompagnés d'une lettre, adressée au Président de la Société, dans laquelle vous êtes prié de donner la désignation exacte des ouvrages envoyés par vous, et le prix auquel vous voulez vendre chacun d'eux.

« La Société désirant multiplier ses achats et les étendre au plus grand nombre possible d'ouvrages d'artistes du pays, vous engage à ne point lui adresser d'ouvrages d'un prix ou de dimensions trop considérables.

« L'exposition de la Société sera annoncée ultérieurement par la voie des journaux.

« Agréez, Monsieur, etc. » DEVILLE, *Président*.

« N. B. Les ouvrages seront reçus tous les jours, excepté les jeudis, dimanches et fêtes, de une heure à trois. Les tableaux devront être garnis de leur bordure; les dessins, de leurs cadre et verre.

« Il sera tenu compte, par la Société, des frais d'emballage et de transport des ouvrages dont elle aura fait l'acquisition. »

= Les derniers momens de lady Jeanne Grey ayant inspiré à M. Paul Delaroche l'un des tableaux les plus touchans et les plus remarquables de l'exposition de 1834, nous rappelons à nos lecteurs qu'ils trouveront la relation de cette page déchirante de l'histoire d'Angleterre, écrite d'après les auteurs contemporains, dans la notice de M. Ed. Frère sur la vie de cette infortunée princesse. Notre compatriote a eu également l'heureuse idée de traduire et de rassembler, dans un petit volume in-8°, les divers écrits épars de cette jeune femme, l'une des plus belles, des plus savantes et des plus accomplies de son temps.

Lady Jeanne Grey périt sur l'échafaud, le 12 février 1554, après un règne de neuf jours et une captivité de sept mois, âgée seulement de dix-sept ans.

Revue. — Chronique.

BIBLIOGRAPHIE.

= **Histoire du Privilége de Saint-Romain**, etc.; par M. *A. Floquet*. Rouen, E. Legrand, 1834, 2e volume.

Le tome second de l'*Histoire du Privilége de Saint-Romain* vient de paraître. L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochaine livraison l'article que nous nous proposons de publier sur cet important et intéressant ouvrage.

Le deuxième volume, outre la fin de l'histoire de ce privilége tenace qui survécut à tous les autres et ne s'éteignit qu'en 1791, contient aussi la description du cérémonial suivi pour la levée de la Fierte, la liste de tous les prisonniers délivrés par elle, et l'histoire de la Confrérie de Saint-Romain. Il contient encore des remarques sur la châsse de saint Romain, par M. E.-H. Langlois, et une notice sur la même châsse, par M. A. Deville; une description de la chapelle de Saint-Romain, ou besle de la Vieille-Tour, par M. E.-H. Langlois, et enfin des pièces justificatives fort curieuses.

Mlle Espérance Langlois a orné ce volume de deux planches, représentant, l'une la Fierte, et l'autre quelques-uns de ses détails. La frise et trois lettres grises ont été dessinées par M. E.-H. Langlois et gravées par M. Dujardin, élève de M. Brevière; c'est sous la direction de cet habile maître qu'il a exécuté ce travail. La quatrième lettre grise, également dessinée par M. E.-H. Langlois, a été gravée par M. Brevière. Ch. B.

THÉATRES.

Le nouveau directeur de notre Théâtre aura fort à faire pour continuer l'activité que M. Walter a déployée à la fin de l'année. Nous sommes obligés de passer rapidement sur les nouveautés qui sont venues, pendant ce mois, varier le répertoire.

Le seul ouvrage capital qui ait été monté est *Angèle*; cette œuvre par laquelle M. A. Dumas a noblement répondu aux diatribes virulentes qui avaient été lancées contre lui avec un acharnement si maladroit. *Angèle* n'est sans doute pas un drame irréprochable, mais les deux derniers actes sont certainement une des plus belles choses qu'il y ait au théâtre; il est fâcheux qu'il faille passer par les deux premiers pour y arriver. *Angèle* a été fort bien rendue, surtout par

Alexandre, qui a parfaitement conçu le rôle odieux et ingrat de *Dalvimar*, et par Mlle Laignelet, qui a été délicieuse dans celui d'*Angèle*.

Toute pruderie à part, *Angèle* a mérité le reproche d'immoralité qui lui a été unanimement adressé. *Angèle* est une pièce qu'une mère ne voudrait pas faire voir à sa fille; et c'est là une faute grave, qu'on peut, au reste, reprocher à presque toute l'école dramatique contemporaine. C'est non-seulement une faute de convenance, c'est aussi une faute d'art; car le drame doit être fait pour la foule et non pour quelques-uns, pour la société tout entière et non pour une de ses classes. C'est ôter au drame sa puissance et sa popularité, que de lui donner une allure cynique, qui force les femmes à mettre leur mouchoir sur leurs yeux, pour ne pas voir ses gestes indécens; à se boucher les oreilles, pour ne pas entendre ses propos dévergondés.

Peu d'auteurs dramatiques pensent à cela : ils pensent à produire de l'effet. Mais il n'y a pas de raison pour que cela s'arrête et pour qu'on n'en vienne pas à certains moyens avec lesquels on serait sûr de produire beaucoup d'effet. A je ne sais quelle bataille du Cirque-Olympique, un canon éclata sans plaisanterie, et blessa à mort un malheureux, qui fut enlevé de la scène mutilé et sanglant : cela produisit beaucoup d'effet, et le public, croyant que cet homme jouait très bien son rôle, applaudit à tout rompre.

On ne peut pas aller plus loin qu'*Angèle*, et, à moins de ne pas baisser la toile au premier acte, et de nous transporter dans la chambre de l'accouchée à la fin du troisième, je ne vois pas trop ce qu'on pourrait faire de pis.

Il faut absolument que nos plus hauts talens dramatiques donnent l'exemple de sortir de cette route où s'égare le drame; il faut qu'ils fassent des drames que tout homme puisse aller admirer et applaudir, entre sa femme et sa fille.

La *Somnambule villageoise* est un ballet fort joli, qui se rapproche un peu plus de notre époque que tous ceux qu'on avait donnés jusque-là. Il a obtenu un grand succès, et Mlle Angélique a recueilli de nombreux applaudissemens dans le rôle de *Thérèse*.—*Prosper et Vincent* est tombé sans opposition. Le jeu des acteurs a été pour quelque chose dans cette chute, mais c'est surtout au genre de l'ouvrage qu'il faut l'attribuer. Ce genre appartient au petit théâtre, et là on rit, on applaudit à des bêtises bien autrement mauvaises que celles qui se trouvent dans *Prosper et Vincent*. Au Théâtre des Arts, ces bêtises sont dépaysées, et le vaudeville des Variétés paraît déplacé. Il faudra y renoncer, et s'en tenir au Gymnase et à quelques pièces du Vaudeville, si l'on ne veut pas éprouver autant d'échecs qu'on donnera de premières représentations.

Le Théâtre Français, outre *Louis XI et son Barbier*, que la *Revue* publie en entier, et qui a été joué d'une manière remarquable par MM. David, Félicien et Ch. Villars, a donné deux vaudevilles de Rouen : *Étudians et Grisettes* et *Gustave I, II, III*, parodie de *Gustave III*, qui a valu une ovation à son auteur, M. Bougnol, artiste du Théâtre des Arts. On prépare encore *la Fierte de saint Romain*, drame en six tableaux, avec décors nouveaux, représentant le beffroi de la Vieille-Tour et la place du Bailliage, par M. Dumée. Espérons que ce drame, qui est aussi rouennais, aura un bon succès. — Voilà notre prédiction accomplie : la châsse de saint Romain va paraître sur la scène !...

Ce n'est pas sans quelque tristesse que nous parlons du Théâtre Français. Son existence, l'année prochaine, est un problème qui pourrait bien ne pas être résolu favorablement. Il nous paraît difficile, cependant, qu'un directeur puisse facilement accoutumer le public à s'en passer, et si cela arrivait, ce serait avec un vif regret que l'on verrait s'éloigner ces jeunes acteurs qui se sont formés à nos applaudissemens, qui ont tant travaillé et fait tant de progrès depuis un an, et dont l'avenir doit nous intéresser. Espérons encore. Nous aurions voulu pouvoir dire quelque chose de positif; mais personne ne sait rien, pas même peut-être celui de qui tout dépend.

Une grande révolution va s'opérer dans le personnel de notre théâtre : vingt sujets environ vont être remplacés cette année. MM. Dumas et Dabadie, madame Doligny et M. Félix vont à Bordeaux; Mlle Berthaut à Toulouse. Le public regrette déjà cette jeune artiste, qui possède un si beau talent à un âge où elle donne encore tant d'espérances de progrès. — M. Borssat et Mme Morin-Lebrun vont à Bruxelles. MM. Joseph et Fouchet étaient engagés à l'Opéra-Comique, lorsque des changemens dans l'administration de ce théâtre sont venus rompre leurs engagemens. M. Lemaire va à Anvers, jouer les Laruette. M. Lemaire s'est formé à Rouen, par un travail opiniâtre, dont le public l'a un instant bien mal récompensé; mais le public a, depuis, trop bien reconnu et réparé son injustice, et il en a reçu une punition assez piquante, pour qu'il soit inutile de la lui reprocher. Nous espérons que M. Lemaire reviendra à Rouen : un bon accueil sera réservé à notre ami *Carpentier*. Madame Lemaire tiendra à Anvers l'emploi de seconde Dugazon. Mlle Chevalier va à Metz. — Madame Martin, mademoiselle Angélique et M. Lasserre vont à Bordeaux. — Mesd. Dematty, Antheaume et Certain, MM. Ernest, Bougnol et Mellingue nous quittent aussi. M. Mellingue n'a eu aucune occasion de faire connaître ce qu'il était capable de faire; il a toujours été chargé de bouts de rôles insignifians. Cependant ceux qui ont vu M. Mellingue dans Clotilde et dans Henri III, ont reconnu en lui de bonnes dispositions, et il a toujours fait preuve, dans ses costumes et dans sa manière de se grimer, d'un goût artistique qui nous fait présager qu'il fera quelque chose. Quoi qu'il en soit, M. Mellingue, comme sculpteur et comme peintre, laisse à Rouen les plus honorables souvenirs.

— Nous ne pouvons encore donner les noms des artistes qui doivent remplacer ceux qui nous quittent : ce sera pour notre prochaine livraison.

— Nous ne parlerons des représentations de M. Nourrit, que pour regretter qu'elles n'aient pas été plus nombreuses. Le talent admirable de chanteur et de comédien qu'il a déployé dans le rôle de *Robert-le-Diable*, est au-dessus de tout éloge.

Pourquoi faut-il qu'une nécessité rigoureuse le rappelle si vite à Paris, et nous prive de *Guillaume Tell*, du *Siége de Corinthe*, du *Philtre?*

La représentation de dimanche a malheureusement été incomplète, M. Nourrit devait jouer, avec *le Comte Ory*, *le Bouffe et le Tailleur*; mais cette pièce n'était pas montée à son arrivée.

C. V. L.

Musée des Dames.

Long-Champ n'a produit, cette année, que peu de nouveautés, et cela, parce que le temps froid et humide a empêché nos élégans, hommes et femmes, de se vêtir à la légère ; mais en revanche, par un beau soleil et un temps moins incertain, l'allée de *Long-Champ*, au bois de Boulogne, a été dimanche dernier le rendez-vous des plus jolies femmes et des plus élégans cavaliers de Paris.

Les femmes avaient de superbes écharpes en foulard, et même aussi des châles en foulard d'une richesse éblouissante; en toilette négligée, ces châles doivent être mis en première ligne.

On voit toujours beaucoup de robes en mousseline doublée de gros de Naples, quelques-unes couleur sur couleur, d'autres blanches sur des robes de soie de couleurs diverses.

On fait toujours force pélerines; elles ont surtout une ampleur extraordinaire; presque toutes sont ouvertes sur le devant, de manière à dégager le corsage et la taille.

Les jupes sont très longues et ont acquis encore une *lez* de plus.

Les manches ont repris toute leur ampleur ; elles sont maintenant beaucoup plus larges que jamais, mais il y a presque toujours un poignet haut de quelques doigts, et qui varie pour la forme.

Les robes à dessins sont très recherchées, mais on ne dispose plus de dessins à colonnes.

Les dentelles conservent toute leur vogue; on en garnit presque toutes les toilettes légères.

Les passes des chapeaux sont toujours dans leur période croissante ; il faut espérer qu'elles vont cependant se fixer à une grandeur moyenne.

On pose toujours beaucoup de plumes et de fleurs.

Les demi-voiles font aussi partie de l'ornement des chapeaux de la saison.

La forme des chapeaux est droite et élevée.

Concert de M. Méreaux.

Le concert de M. Méreaux aura lieu le dimanche 13 de ce mois, dans le foyer du Théâtre des Arts. Notre habile pianiste l'a composé de manière à exciter la curiosité des amateurs de bonne musique, que son talent seul suffirait pour attirer en foule.

On y entendra un piano vertical, à la construction duquel on a, pour la première fois, employé la fonte de fer. Ce piano, inventé et construit par MM. Eder et H. Gaugain, l'un de nos collaborateurs, offre, dit-on, une supériorité de son remarquable sur les pianos en bois de même volume. Ce piano a été admis par le jury départemental à faire partie de l'exposition des produits de l'industrie.

Le prix du billet pour le concert de M. Méreaux est de 5 francs; on en trouve au bureau de la *Revue de Rouen*.

La *Revue*, qui s'est dévouée au triomphe de la régénération intellectuelle des provinces, a compris toute la portée du rôle honorable qu'elle avait à jouer, et aucun sacrifice ne lui coûtera pour remplir le devoir qu'elle s'est imposé.

Dans un pays et au milieu d'une génération où le goût de la littératture est peu répandu, par suite d'un vice ou plutôt d'une absence d'éducation qu'on ne saurait trop déplorer, la *Revue* a dû tourner ses regards vers l'avenir. Là, elle a vu une jeunesse ardente à l'étude, ambitieuse de bien faire; elle a vu tout l'espoir de notre pays, et elle a dit à cette jeunesse : « Marche. »

Sa voix a été entendue, et la *Société des Émules* s'est formée; institution dont l'excellence a été reconnue par tous les hommes éclairés. Tous ont entouré les jeunes émules de leur sympathie, tous les ont félicités et encouragés. Mais la *Revue* ne pouvait pas se borner à des encouragemens et à des vœux.

La publicité était la première condition de l'existence de la *Société des Émules;* la *Revue* n'a voulu laisser à personne l'honneur de remplir une aussi belle tâche, heureuse qu'elle est d'appuyer ses principes de l'autorité d'une pratique large et désintéressée.

Deux feuilles d'impression seront ajoutées à chacun de nos numéros, SANS AUGMENTATION DE PRIX POUR LES SOUSCRIPTEURS, et consacrées à la publication des travaux de la *Société des Émules*.

Nos lecteurs nous sauront gré de les avoir mis à même de suivre les progrès de cette jeunesse si intéressante, et déjà si avancée.

Tous les hommes qui ne regardent pas les lettres, les arts et les sciences comme choses nuisibles, nous seront reconnaissans de ce nouveau sacrifice; mais la conscience d'avoir fait notre devoir, de ne nous être laissé décourager, ni par l'apathie du plus grand nombre, ni par la malveillance de plusieurs, ni par les nombreuses déceptions qui sont venues successivement nous affliger, cette conscience sera, sans doute, notre plus douce récompense; c'est à peu près la seule que nous ayons eue jusqu'à ce jour, et elle nous a suffi.

Nous en ambitionnons maintenant une autre, et celle-là ne nous sera pas refusée, car elle est dans l'avenir de la *Société des Émules*.

(LE GÉRANT DE LA REVUE DE ROUEN.)

Pp. 265 apr KP. 32

SOCIÉTÉ DES ÉMULES.

LITTÉRATURE.

PREMIÈRE PUBLICATION. — AVRIL.

Notre pensée.

Nous vivons à une époque de réaction intellectuelle et morale. La plume honteusement spirituelle de Voltaire a raillé le culte et la divinité, et les idées religieuses dominent aujourd'hui, sinon en pratique, du moins en théorie; le dix-huitième siècle tout entier regardait le moyen-âge comme une époque perdue pour l'humanité, et nous avons réhabilité le moyen-âge ; l'empire, enfin, qui a banni Mme de Staël et favorisé M. de Jouy, voulait arracher les esprits aux pensées sérieuses, et voici que les masses se cramponnent avec ardeur aux grandes questions de religion, d'histoire et de littérature.

Si, comme le prétendent certaines personnes dont nous ne voulons pas encore examiner l'opinion, notre siècle n'a pas d'aussi beaux noms à citer que ceux des Corneille, des Racine, des Bossuet, des Pascal, etc., il n'a pas, en retour, comme celui de Louis XIV, des bourgeois qui ne savaient que courir

la Fronde et rire des Corinthiens, des paysans qui mettaient tout leur honneur à labourer la terre de leur seigneur et à payer la dîme, des jeunes gens qui croyaient avoir atteint la hauteur de leur destinée, quand ils avaient baguenaudé le jour et festoyé la nuit.

A notre époque, les besoins de l'esprit, du cœur et de l'ame ne sont plus le privilége de certaines classes, d'un certain âge. Le soir, après le travail, l'artisan éprouve les progrès de son fils par une livraison de M. A. Hugo; le *Magasin Pittoresque* ou le *Musée des Familles* arrivent à la ferme, tandis qu'on lit au château la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris;* les jeunes gens conçoivent un bonheur qu'ils ne rencontrent ni dans les promenades, ni dans les fêtes, mais dans le commerce des poètes, des historiens, des artistes ou des philosophes.

Voilà toute notre histoire. — Il nous a semblé qu'au lieu de perdre nos pas sur le pavé des rues, notre temps serait bien mieux employé à des études de littérature et d'histoire, surtout à ressusciter, autant que possible, le vieux Rouen, la Normandie d'autrefois. Il y avait là, d'ailleurs, un moyen de prouver à la capitale, avant de lui demander de la science, qu'il est encore hors de son sein des domaines pour l'intelligence. Avant de nous réunir en société, nous étions tous amis; nous sommes plus, maintenant, nous sommes frères. Nous avons mis nos efforts en commun; l'avis de chacun est sacré pour tous, parce qu'il a pour but l'intérêt général; et, si notre travail n'est pas important, il sera du moins consciencieux.

Tel est notre but, tels nos moyens. Nous appelons à nous ceux qui les approuveront, et notre reconnaissance est grande pour les hommes non moins bienveillans que distingués, qui, prenant à cœur notre œuvre de jeunes gens, ont bien voulu l'honorer de leur nom, l'aider de leurs lumières.

Caractère

DE LA LITTÉRATURE,

DU XIIIe AU XVIe SIÈCLE.

—

Un écrivain rapporte qu'un jour les Grecs, exilés de Constantinople, déploraient sur la terre de Sicile, où ils venaient de débarquer, le triste contraste de la patrie perdue avec celle qui les accueillait dans son sein. Là Byzance, avec sa Sainte-Sophie au dôme oriental, son hippodrome, ses écoles, où la langue des Hellènes s'était transmise de siècle en siècle, à peine altérée; ici, la force brutale, un peuple étranger au culte de la poésie, à la langue des dieux! Tout-à-coup, une voix vint interrompre leurs tristes réflexions, et fit entendre ces vers du Dante, dont le poème était alors chanté dans l'Italie, comme aujourd'hui celui du Tasse : « La douce cou-« leur du saphir oriental, qui brillait dans la lumière d'un « horizon limpide, jusqu'au premier cercle des cieux, rendit à « mes regards tous leurs plaisirs, sitôt que je fus sorti de cette « morte vapeur dont s'affligeaient mes yeux et mon ame. »

A ces accens d'une si suave mélodie, les savans étrangers sentirent s'évanouir leurs préjugés contre une terre capable de produire de tels poètes, et, dans leur admiration, ils saluèrent l'aurore de la civilisation moderne.

Ainsi, c'est dans la littérature, dans les chants du poète, que se réfléchit avec le plus d'éclat le génie d'un peuple; c'est la poésie, qui, d'une voix encore incertaine et inhabile, comme celle de l'enfance, chante les premières joies, les premiers sentimens des nations; c'est elle aussi qui, dernière illusion de la vieillesse, vient les consoler dans leur décrépitude.

Heureux ceux qui n'ont à redire que les époques brillantes où la littérature s'inspire des hauts faits, où, chevaleresque et héroïque, elle a l'éclat des croisades! Mais il est des siècles sombres et tristes, des siècles où, suivant l'expression d'un poète, Dieu se retire du monde.

Pour être moins riante, l'étude de la littérature de ces époques n'est pas moins instructive. Qu'on me permette d'en chercher une preuve dans l'histoire littéraire des derniers siècles du moyen-âge. Nous n'avons, ni la force, ni la prétention d'embrasser dans son ensemble l'histoire littéraire du quatorzième et du quinzième siècle. Nous nous bornerons aux traits qui peuvent le mieux faire ressortir un point spécial, la décadence du pouvoir ecclésiastique à cette époque.

Tout le monde sait quel déplorable spectacle présentait alors l'église. Le souverain pontife, abandonnant son troupeau *comme un mercenaire*, suivant l'expression de Pétrarque, allait cacher sa honte dans une ville voluptueuse, dans la *nouvelle Babylone*. Le scandale, dans les monastères, était arrivé à tel point, qu'un docteur de l'Université de Paris, Nicolas Clémengis, ose dire des couvens[1], que ce ne sont plus des sanctuaires de Dieu, mais des lieux de prostitution. Partout un mouvement de fermentation des esprits, qui pousse vers les idées nouvelles, vers un avenir encore obscur, mais qu'on aime à entrevoir, pour détourner les re-

[1] Ch. 23.

gards du triste et odieux spectacle qu'offre la chrétienté.

Quelle sera la littérature de cette époque? J'entends cette littérature qui n'est pas un vain amusement de l'esprit, mais qui, née du génie de l'époque, en est la plus vive expression, et devient bientôt la première puissance de la société. Nous pouvons déjà prévoir que, dans les esprits graves et austères, elle deviendra amère, passionnée; elle s'armera de l'éloquence pour tonner contre la dépravation des mœurs. C'est là le rôle des hommes qui prennent le monde au sérieux, qui s'indignent au lieu de rire, qui ont des larmes pour tous les malheurs, des cris d'indignation contre tous les attentats. Mais, à côté de ces ames énergiques, il en est d'autres pour qui la vie est une éternelle comédie; les luttes de l'ambition, une querelle d'enfans; les entreprises les plus nobles, un jeu plus ou moins lucratif; l'homme, une énigme; le monde, une dérision; Dieu, le hasard. C'est l'éternelle opposition de la nature poétique et sérieuse, et de la nature prosaïque et railleuse. C'est, sous la forme ancienne, Héraclite et Démocrite; Jean-Jacques et Voltaire, dans les temps modernes. Livrez à des esprits railleurs, sceptiques, cette époque souillée de vices, où toute société meurt: ils s'acharneront sur son cadavre. Plus le spectacle sera douloureux et poignant pour les nobles cœurs, plus la satire deviendra cruelle et sanglante.

Ce que la raison seule indiquait, se confirme par l'étude de l'histoire littéraire. Pétrarque, cet écrivain élégant et ingénieux, ce poète si suave, n'est cité ordinairement que comme un chantre d'amour. Et cependant, plus d'une fois il a oublié Laure et essuyé les larmes qu'il mêle aux eaux de la fontaine de Vaucluse, pour faire entendre des accens de colère. Alors, il est poète comme Juvénal; que dis-je? poète comme les prophètes menaçant Jérusalem ou Babylone de la

colère de Jehovah. Écoutez-le, lorsqu'il apostrophe la nouvelle Babylone :

« Source de maux, asile de colère, école d'erreurs et temple « de l'hérésie, Rome autrefois, aujourd'hui Babylone fausse « et coupable, pour qui sont répandus tant de pleurs et « poussés tant de soupirs ? Ce serait un grand miracle si le « Christ ne te faisait enfin sentir son courroux. Fondée jadis « dans une chaste et humble pauvreté, tu élèves contre tes « fondateurs ta tête menaçante. Courtisane effrontée, où as-tu « placé ton espérance? Dans tes adultères et dans tes richesses « immenses et mal acquises. Constantin ne reviendra plus « pour les accroître ; c'est au monde pervers à te les fournir, « puisqu'il le souffre. »

Ailleurs, le poète s'adresse à Avignon en ces termes :

« Que la flamme du ciel tombe sur ta chevelure, méchante, « qui t'es élevée, aux dépens d'autrui, de la vie frugale des « premiers hommes jusqu'à la richesse et la grandeur ! « Repaire des trahisons où se prépare tout le mal aujourd'hui « répandu dans le monde ! Esclave du vin, du lit et de la « bonne chère, chez qui la débauche exerce tout son pouvoir! « On voit dans tes palais danser ensemble des jeunes filles et « des vieillards, et Béelzébuth au milieu, avec ses soufflets, « ses feux et ses miroirs. Puisses-tu n'être plus nourrie sur la « plume, au frais et à l'ombre, mais exposée nue aux vents, « et sans chaussure aux ronces et aux épines. »

Avant Pétrarque, le Dante avait énergiquement exprimé son indignation. Mais la *Divine Comédie* appartient encore à l'époque de la grande poésie chevaleresque et chrétienne. Il en avait conçu la pensée à Rome, en 1300, lorsque la pompe du premier jubilé semblait y appeler toute la chrétienté. Mais, plus tard, à côté de Pétrarque, d'autres protestèrent ; si leur voix fut moins noble et moins pure, elle n'en fut, quelquefois,

que plus puissante à une époque où la délicatesse était loin d'être la première qualité, et où, pour arriver au peuple, pour agir sur les masses, il fallait souvent se faire grossier comme elle.

Un poète anglais, Langland, a laissé une œuvre bizarre, mélange de visions, d'allégories, où, quelquefois, le génie de Milton perce à côté des images burlesques. On se rappelle *la Mort* de Milton, ce fantôme couronné; il n'est pas sans analogie avec celui du docteur Langland. « La vieillesse à « cheveux blancs venait à l'avant-garde et portait une ban- « nière devant la mort. Puis, venait la mort rapide, la couronne « en tête; elle réduisait en poudre rois, chevaliers, empereurs « et papes. Plus d'une jolie dame, amante d'un chevalier, « pleure et gémit aux traits de la mort. »

Ce Milton barbare, ce Milton du quatorzième siècle, n'épargnait pas plus les vices du clergé que Pétrarque. Écoutez sa vision :

« Maintenant, la religion se promène à cheval; elle monte « dans les rues; elle invente des fêtes. C'est un mendiant « criard; c'est un cavalier qui court de manoir en manoir, « suivi d'une meute, comme un grand seigneur. Il n'a servi à « rien que des seigneurs ôtassent les titres à leurs héritiers « pour en faire présent à des moines. Les moines n'ont pas « seulement un toit pour protéger l'autel. Mais, en beau- « coup d'endroits, les prêtres sont opulens. Des pauvres, ils « n'ont nulle pitié. Ils louent leurs terres comme des seigneurs, « tant elles s'étendent loin. Mais il viendra un roi qui vous « apprendra à être religieux et vous corrigera, comme dit la « Bible, pour avoir violé votre règle. Il amendera vos ser- « viteurs, vos moines, vos canons, et leur fera faire pénitence. « Alors l'abbé d'Abingdon et toute sa postérité recevra le coup « de la part du roi, et sans nulle guérison sera la blessure. »

Et comment l'Angleterre n'eût-elle pas eu son écho des troubles religieux; l'Angleterre, cette mère d'Ocham et de Wicleff, du précurseur de Jean Hus et de Luther?

En France, la critique prend une nouvelle forme. Chez nous, c'est à la prose qu'appartient l'expression des sentimens populaires; c'est elle qui revêt, à toutes les époques, de formes vives et saillantes les idées les plus françaises. Voulons-nous tourner en ridicule et les traditions du moyen-âge et le gouvernement du seizième siècle, Rabelais, dans ses bizarres romans, nous offre la pensée la plus vive, le sens le plus profond sous le manteau qui convenait à l'époque. La *Satire Ménippée*, les *Lettres provinciales*, les *Lettres persanes*, les *Pamphlets* de Voltaire : voilà la littérature véritablement populaire et partant véritablement puissante.

Cet empire de la prose commence avec le *Songe du Vergier*, conception simple, idée hardie. L'ouvrage anonyme fut composé par ordre de Charles V. Ce roi, lettré pour le temps, *grand clerc*, comme dit son historiographe Christine de Pison, n'aimait guère la cour de Rome. Ce fut contre elle qu'il fit composer le Songe du Vergier. L'auteur s'endort au milieu d'un *vergier* et aperçoit en songe le roi ayant à ses côtés *deux Roynes très nobles et très dignes*. L'une est la puissance ecclésiastique, l'autre la puissance temporelle. Chacune choisit son champion ; la première un clerc, la deuxième un chevalier. La discussion des deux champions constitue l'ouvrage, où l'auteur émet les idées les plus hardies sur l'autorité ecclésiastique. En voici le début :

« Maintesfois me suis tout esmerveillé comment c'est et par « quelle aventure que si griève et si dure division soit entre « les ministres de sainte église et ceux de la cour séculière. « Chacune se peine et s'efforce contre Dieu et contre vérité « à passer les bornes de sa juridiction. Deux choses sont par « lesquelles le monde est gouverné, par le prestre et par le roi,

« Le prestre prie Dieu pour le peuple : le roi commande au « peuple. Au prestre appartient ouïr les confessions ; au roi « des péchés les punitions.... »

Un autre auteur français, Nicolas Clémengis, que nous avons déjà cité, écrit un grave traité en latin sur la corruption de l'église. Le docteur en Sorbonne s'adresse surtout aux corps savans, à cette université de Paris qui avait vu sortir de son sein les écrivains les plus illustres du moyen-âge ; mais la gravité du style ne tempère point la violence de la critique ; il va même jusqu'à annoncer la ruine de l'église[1] : « Il nous est « impossible de ne pas reconnaître que déjà les grands « fondemens de l'édifice sont ébranlés, et à la veille d'étaler « aux yeux leurs immenses ruines. »

Ainsi, depuis Pétrarque jusqu'aux docteurs de Sorbonne, tous les échos de la renommée n'avaient qu'une voix pour censurer les vices de l'église. Que sera-ce si nous jetons les yeux sur la littérature satirique de l'époque? Spirituelle ou grossière, la satire prend le moine pour type bouffon. Elle l'affuble des formes les plus grotesques sur les monumens religieux; et il semble, à voir ces satires des vices du clergé régulier, que ce sont, comme dit un écrivain, des pages de Rabelais gravées dans la pierre. Dans la littérature, la satire n'est pas moins virulente: Boccace la déguise sous des formes ingénieuses qui ne servent qu'à la rendre plus piquante. C'est, par exemple, un juif qu'un ami chrétien veut convertir; le juif, après une longue résistance, annonce qu'il va se rendre à Rome ; il veut étudier la morale chrétienne à sa source. Son ami s'effraie; il connaît Rome et ses scandales; mais rien ne peut arrêter le juif. A son retour de Rome, le néophyte annonce à son ami étonné qu'il est décidé à se convertir; car, dit-il, si l'église subsiste, malgré la dépravation et les crimes de ses chefs, il

[1] Ch. 29.

faut nécessairement qu'elle soit soutenue par la main de Dieu. Quelle ingénieuse et cruelle ironie !

Chaucer s'efforce, dans ses contes de Cantorbéry, d'imiter la légèreté et la finesse du conteur italien. Bien inférieur comme écrivain, il n'est pas moins curieux comme expression des mœurs. C'est toujours le même type; c'est toujours ce moine si bien représenté sur une de nos églises, ce moine aux pieds de chèvre, dont l'œil et la posture vous racontent les mœurs.

Nous tombons dans un tout autre monde lorsque nous examinons la satire allemande. Cette littérature, qui est si belle, si élevée dans ses grands poètes, si audacieuse de pensée et d'expression, péche généralement sous le rapport satirique. L'arme de l'ironie est à double tranchant : elle blesse, ou l'adversaire, ou le railleur maladroit. En général, l'Allemagne sait peu manier cette arme dangereuse. Les savans, les hommes plongés dans les méditations, la dédaigneraient ; le peuple ne comprendrait pas. A cette race un peu épaisse, à ces écoliers qui, pour maintenir les bons usages des universités, s'enveloppent de la lourde atmosphère des tavernes, il faut une satire peu délicate, énergique. Aussi Mürner fut-il le satirique privilégié de l'Allemagne. Je ne m'étendrai pas sur ce qu'il y a de bizarre dans la destinée de ce prédicateur de Strasbourg, qui raille si effrontément le clergé.

Permettez-moi une historiette empruntée à ses œuvres. — Le diable s'était fait moine et était devenu abbé. Le voilà donc mitré et présidant à toutes les folies du monastère. Malheureusement pour notre abbé, un moine, quelque novice sans doute, s'avisa un jour de faire le signe de la croix. Aussitôt le diable s'évanouit, laissant après lui une odeur de soufre qui apprit aux moines à quel abbé ils avaient obéi.

Ainsi, sérieuse et satirique, la littérature s'acharne contre

l'église, en signale les abus, en mine les fondemens et prépare la réforme.

Que conclure de cette étude littéraire et historique, sinon que l'histoire et la littérature, intimement unies, s'éclairent mutuellement, et que, pour avoir l'intelligence complète d'une époque, il est nécessaire de l'étudier sous ce double rapport?

L'histoire vous dira quels faits extérieurs ont agi sur la pensée humaine, l'ont modifiée, lui ont imprimé une direction; la littérature vous initiera à la pensée secrète de cette société, elle mettra à nu les théories qui, d'abord spéculatives, passent souvent à l'application et deviennent puissance politique. Ainsi, par l'alliance de ces deux études, l'histoire cesse d'être une aride nomenclature de faits, la littérature une stérile analyse de mots.

Ad. Chéruel.

Soleil d'Amour.

Le bonheur est un ciel bleu ;
Le malheur, un temps d'orage.
— *Un Minne-Singer.* —

J'étais triste et pensive ; il vint changer ma vie :
Sa voix, aux sons plaintifs, vibra jusqu'à mon cœur,
Lorsqu'il me dit : Enfant, sois la vierge chérie,
Qui conduise mes pas au sentier du bonheur.

Mais non, sois plus encor : bel ange aux traits de femme,
Sois pour moi l'univers; que ton ame de feu
Soit le foyer vivant où s'allume ma flamme;
Enfant, sois mon génie, et mon ciel et mon dieu !

Bientôt il fut heureux, car ma bouche naïve
Fut l'écho de sa voix et celui de mon cœur ;
L'amour, qui dans mon sein resta long-temps captive,
S'en échappa légère et pleine de candeur.

Oh ! je croyais en lui, comme on croit en sa mère,
Comme on croit au soleil, comme on croit au Seigneur :
Il me semblait un ange envoyé sur la terre,
Pour chasser, loin de moi, les ombres du malheur.

J'étais toute à l'amour, j'étais toute à la vie :
Sur mes jours nébuleux un éclat si nouveau
Avait lui!... D'un ciel pur, sa main douce et bénie
A mes yeux étonnés déroulait le tableau.

J'admirais la merveille à mon cœur révélée,
Quand un nuage épais obscurcit mon beau ciel :
Je ne vis plus vos feux, région étoilée,
Et mon cœur s'abreuva d'amertume et de fiel !

O doux soleil d'amour, adieu ! mon ame pleure
Ta lumière, éclipsée au matin de mes jours.
Adieu ! quand de la peine a sitôt sonné l'heure,
Il faut mourir, hélas! ou te pleurer toujours.

Marguerite Dhallers (Rouen),
Membre correspondant.

264.14

Aristophane.

— Ier ARTICLE. —

Αι Χαριτες τεμενος τι λαβειν, οπερ ουκ πεσειται ζητουσαι ψυχην ευρον Αριστοφανους.

(PLATON.)

Les Grâces, cherchant un temple à jamais inviolable, choisirent le cœur d'Aristophane.

—

Quand, dans une littérature quelconque, les grands écrivains ont cessé de s'offrir à l'admiration des hommes; quand de grandes créations ne viennent plus enlever les hommages de toute une époque; quand le moment d'effervescence et d'enthousiasme est passé, le génie de l'homme, toujours actif, sent le besoin d'étudier d'une manière plus sérieuse ces modèles qui ont surpris son encens, de chercher à leur ravir le secret de leur génie, de séparer chez eux le bien du mal, de leur distribuer la louange et le blâme. Ce besoin, d'abord particulier à quelques hommes, se communique bientôt, et alors la critique semble devenir la mission de tout un peuple, de toute une époque, de tout un siècle. Ce fut celle du dix-huitième; c'est devenu celle du dix-neuvième. De l'examen des auteurs nationaux, on passe à celui des auteurs étrangers; de la critique des écrivains modernes, on se reporte à celle des écrivains anciens. Les jugemens se rectifient, la justice est rendue; et si quelques hommes supérieurs paraissent chargés, à cet effet, d'une mission spéciale, il semble néanmoins du devoir de tous de contribuer à une œuvre si digne de louange.

Cependant, il ne faudrait point croire que ce fût chose si aisée de tenir la balance qui dit le poids et le mérite de tant de grands hommes, et la critique n'exige pas moins de justesse, de profondeur d'esprit, et peut-être même d'imagination, que la création ou composition. Ainsi que les sciences physiques et philosophiques, elle a eu ses commencemens; mais, comme l'homme semble avoir saisi le premier anneau de cette chaîne d'un bien à un bien meilleur, dont le dernier est scellé au trône de la divinité, qu'en d'autres termes, l'homme et tout ce qui se rattache à lui tend vers la perfection, elle a bientôt grandi. C'est donc à l'aide des réflexions de tous auteurs, anciens et modernes, que nous poserons les bases de toute critique sage, large et généreuse.

Il est deux choses bien distinctes qu'il faudrait se garder de confondre dans l'examen d'un ouvrage quel qu'il soit, moins encore dans le cas où l'auteur serait d'une époque reculée: l'intelligence de cet ouvrage et sa critique. En effet, 1° autre chose est la connaissance complète, l'intelligence parfaite d'un poète, autre chose sa critique; 2° pour connaître, pour comprendre un poète, il faut connaître la société au sein de laquelle il vit, d'une part; de l'autre, il faut connaître et comprendre la vie dont il vit au sein de cette société : deux études distinctes dont les deux objets se mêlent, s'influencent réciproquement; 3° toute critique suppose un type, un idéal auquel on compare l'objet dont il est question, pour déduire ensuite de cette comparaison la formule du jugement. Le type, l'idéal étant donné, sans doute on ne peut lui comparer qu'un objet connu, et la comparaison ne peut être exacte qu'à la condition de la connaissance parfaite, de l'intelligence entière de cet objet; mais, pour le juger, il faut s'élever au-dessus de la réalité. Un exemple nous fera peut-être mieux comprendre. Je prends un orateur, Démosthènes. Pour connaître et com-

prendre Démosthènes, il faut savoir sa biographie et l'Athènes de son époque; pour le juger, il faut se former une idée du véritable rôle de l'orateur. C'est de cette idée du beau dans l'art oratoire, et non de la connaissance de la réalité de ses discours, que doit dépendre le jugement que nous porterons sur cette réalité.

C'est à l'oubli ou à l'ignorance de ces principes qu'est due la fausseté des jugemens portés par une foule de critiques sur un des auteurs dont le génie n'a peut-être trouvé d'égal que dans Shakespeare, sur Aristophane, et dont cependant le mérite, senti fort bien de son temps, a trouvé des détracteurs dans les temps modernes, alors qu'on n'était plus en état de le juger. Pour ne parler que de La Harpe, ce critique dont on peut souvent vanter la justesse, mais qui malheureusement ne savait pas le grec, traite le prince des comiques grecs de bouffon, de baladin, digne rival de nos arlequins modernes. Il va même jusqu'à parodier ses pièces; mais, en cela, on reconnaît l'émule et le rival de Voltaire, qui dit d'Aristophane qu'il n'était ni poète, ni comique, ce dont nous jugerons bientôt; de Voltaire, qui travestit Milton des honteuses guenilles de sa traduction; de Voltaire, sur la foi duquel, nous jeunes gens, nous hommes du monde, nous avons trop souvent juré. Voyons donc par nous-mêmes ce que c'était qu'Aristophane, et, d'après les principes que nous nous sommes posés, traçons d'abord un aperçu rapide de l'état d'Athènes à cette époque.

La puissance populaire, ce marche-pied d'où Pisistrate et ses fils s'étaient élancés à la tyrannie, avait pendant quelque temps acquis très peu de développemens. Mais, après la défaite des Perses à Salamine et à Platée, les matelots et les soldats, fiers des services qu'ils avaient rendus à la république, exigèrent que les magistratures fussent également remplies par les pauvres et les riches. Toutefois, cette concession des premières

classes n'eût point eu, pour les dernières, de suites importantes, leur pauvreté même les mettant hors d'état d'occuper des places sans honoraires et de quitter leurs travaux journaliers pour assister aux assemblées, quand Cléon vint enlever cette dernière barrière qui s'opposait au débordement de leur puissance, et assigner sur les fonds de l'état trois oboles à chaque athénien présent à l'assemblée du peuple. Un tel excès de pouvoir dans les mains d'une multitude inconstante, aveugle et colère, ne pouvait manquer d'avoir les suites les plus fâcheuses pour l'état. Long-temps, des orateurs vendus surprirent sa faveur, disposèrent de la vie des plus honnêtes gens, et, bientôt après, les premiers succès de cette guerre où la politique de Périclès avait précipité sa patrie, amenèrent, par les mauvais choix auxquels ils engagèrent le peuple, les malheurs de Sicile et la tyrannie des Quatre-Cents et des Trente. Du reste, les vices du gouvernement d'Athènes étaient loin d'être rachetés par la sagesse de la vie privée de ses habitans. Elles devaient offrir un coup-d'œil particulier, ces villes de l'antiquité où les femmes et les filles n'apparaissaient qu'aux fêtes solennelles, chargées des corbeilles sacrées ou des bandelettes du sacrifice. Les courtisanes, seules, partageaient la vie publique des hommes, et quoique à leur tête brillât, dans Athènes, la séduisante et habile Aspasie « la Junon du Jupiter athénien », quoique, dans les sociétés anciennes, des liens presque reconnus et publics les attachassent à leurs amans, il est permis de douter que cette société habituelle contribuât au maintien de la morale publique. Vifs, pétulans, désœuvrés, les Athéniens passaient tout le jour sur la place publique ou dans les boutiques des parfumeurs, causant des affaires de l'état ou des nouvelles de la Grèce ; ils fréquentaient les bains, le Palestre ou le Lycée, s'attroupant autour des sophistes dont la prétention était d'enseigner le bien et le mal, le juste et l'injuste.

Les jours de fêtes, ils se précipitaient aux temples, ou se ruaient au théâtre, venant rire des héros et des dieux qu'ils avaient honorés, « pensant sans doute qu'ils entendaient la plaisanterie aussi bien que les hommes. » Ce serait, cependant, avoir une fausse idée du peuple athénien, que de ne pas le voir quelquefois grand, noble, sérieux, appliqué, religieux. Enfin, pour terminer ce tableau d'Athènes, disons que ce siècle était celui des gloires et des lumières en tout genre, et citons Périclès, Socrate, Platon, Protagoras, Isocrate, Phidias, Sophocle, Euripide, et enfin Aristophane.

Pour les hommes dont la gloire est dans les écrits et non dans les actes, rarement l'histoire s'est chargée de transmettre les détails de leur vie privée. La biographie d'un homme tel qu'Aristophane n'eût pu sans doute être que du plus haut intérêt pour la postérité; mais, à défaut de l'histoire, nous nous contenterons de ce qu'il nous dit de lui-même dans ses diverses pièces. Il était d'Athènes, du bourg appelé Cydathénien, de la tribu Pandionide. Sa plume, qui, d'un trait, livrait aux rires du public l'air hautain de Cléon, la barbe et le bâton des sophistes, et jusqu'au visage noble et sévère de Socrate, accumula sur sa tête un orage de haines et de vengeance. Aussi bientôt lui contesta-t-on son droit de bourgeoisie, et voulut-on le faire passer pour étranger. Mais sa verve comique ne l'abandonna point au moment du danger, et, déversant le ridicule sur les ennemis qui l'avaient attaqué, il parodia ces vers de Télémaque dans l'Odyssée :

Μητηρ μεν τ'εμε φησι τȣ εμμεναι, αυταρ εγωγε
ȣκ οιδα, ȣ γαρ δη τις εον γονον αυτος ανεγνω,

Je suis fils de Philippe, à ce que dit ma mère;
Pour moi, je n'en sais rien. Qui sait quel est mon père?

Celui qui avait suscité une pareille accusation, Cléon, n'eut point à se féliciter de son attaque. Trompé dans son attente de le voir condamné, poursuivi, bafoué dans toutes les pièces de son ennemi, il fut encore joué par Aristophane lui-même, qui n'avait point trouvé de comédien assez hardi pour représenter un homme aussi redouté. Enfin, ce comique nous apprend que le grand roi demanda aux envoyés de Lacédémone, d'abord, s'ils étaient aussi puissans sur mer que les Athéniens, puis, s'ils avaient un Aristophane qui leur dît leurs vérités, ajoutant que les Athéniens seraient vainqueurs, s'ils suivaient les avis de ce poète.

Le tableau que nous avons esquissé de l'Athènes d'Aristophane nous donne un moyen facile, au moins, d'entrevoir cet idéal du comique, qui doit bien faire comprendre le mérite de l'écrivain qui a été surnommé le prince des comiques grecs. Dans une ville aussi corrompue, dans un état où les vices qui répugnent le plus à la nature semblent le principal héritage laissé par les sages à leurs concitoyens, et paraissent même sur le théâtre, où la débauche avec les courtisanes paraît autorisée par les lois et l'habitude, ce sera moins les mœurs privées que le poète attaquera, que la morale publique dont il vengera les outrages. Appelé, dans une cérémonie publique à délasser ses concitoyens, il n'oubliera point qu'il célèbre la gloire des dieux, que c'est un acte religieux qu'il accomplit, que des libations ont purifié la scène, que ses vers ont dû paraître aux juges des jeux plus dignes, non-seulement du peuple, mais même de Bacchus, que ceux de ses rivaux. Vengeur des mœurs et chantre des dieux, il est encore citoyen, et ne saurait perdre ce caractère sacré d'enfant de la patrie. Le comédien n'était point, dans les sociétés anciennes, un paria comme dans les sociétés modernes, et plus d'un acteur s'élança des tréteaux dans les palais des rois, chargé par l'aréopage de l'intérêt de la

république. La scène sera donc, pour le comique, la tribune d'où partiront des paroles de haine pour l'orateur vendu, de louange pour le magistrat intègre, de conseil ou de blâme pour le peuple lui-même. Enfin, à lui encore droit de contrôle sur la littérature et les systèmes philosophiques de son époque. Mais rappelons-nous le siècle où nous nous sommes reportés; ne tombons point dans la faute reprochée à La Harpe; ne confondons point Paris et Athènes, la comédie ancienne et la comédie moderne. L'art est encore à son berceau; et, malgré le pas immense que lui a fait faire Aristophane, n'oublions point que les ornières du tombeau de Thespis sont à peine effacées, que les taches de ses tréteaux trahissent encore la lie dont il barbouilla son visage. Chez les modernes, qu'est-ce que la comédie, sinon une satire aimable des vices et des défauts, un miroir où chacun reconnaît sans colère ses propres traits, et plus souvent encore les traits de son voisin? Mais, chez les anciens, c'est une satire sanglante, impitoyable, qui nomme et outrage ouvertement. Son sel est âcre et mordant; le masque qu'elle emprunte et qu'elle soulève à dessein, laisse apercevoir quelquefois la naïveté, la bonhomie et la franche gaîté, plus souvent la colère et le dédain. Enfin, la forme des gouvernemens ne saurait être sans influence sur celle que reçoit l'art, et la démagogie athénienne voyait, dans la licence de l'ancienne comédie, un privilége de la liberté. Ne nous en prenons donc point à Aristophane de ces vices de son siècle, et tenons-lui compte des efforts qu'il fait parfois pour s'y soustraire.

J. Lefèvre,

Membre résidant.

(*La suite au prochain numéro.*)

Conradin au Tombeau de Manfred.

Frédéric-le-Grand, de la maison de Souabe, empereur d'Allemagne, lutta toute sa vie contre le pouvoir pontifical. Lui mort, son fils Conrad ne fit qu'apparaître en Italie. Manfred, le bâtard de Frédéric, son vrai fils par le génie, revendiqua à main armée le royaume de Naples, que le pape avait donné à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Manfred fut tué dans la bataille. Il avait été excommunié, et Charles voulait le priver de la sépulture; mais les vainqueurs apportèrent chacun une pierre, et lui élevèrent un tombeau.

Frédéric II avait laissé un autre fils, le bel Enzio. Mais, tenu par les Bolonais dans une étroite prison, il était dispensé, par sa captivité même, de soutenir les prétentions et la gloire de son père.

La maison de Souabe était tout entière dans le seul Conradin, petit-fils de Frédéric par Conrad. Quand une fois l'*héroïque* enfant eut atteint quinze ans, sa mère ne put le retenir. Il passa en Italie, à la tête d'une chevalerie nombreuse, fut fait prisonnier, jugé et exécuté par une commission militaire composée de créatures de Charles d'Anjou.

En mourant, il dit : «Ma mère, quelle nouvelle on va vous porter de moi! » et il jeta son gant au milieu de l'assemblée. Jean de Procida le ramassa.

Quinze ans plus tard, les cloches de Palerme sonnaient les Vêpres sicilennes !

—

Et cependant je suis à Vienne !
(BÉRANGER.)

C'était l'heure où s'éveille une ame de poète,
Où le cœur, amoureux d'une sombre retraite,
Se repaît de la nuit, de l'horreur et du deuil;
La lune, au ciel, brillait compagne de l'étude,
Et, d'inspirations peuplant la solitude,
Se complaisait sur un cercueil.

Sur la pierre épandait sa chevelure blonde
Un enfant à genoux; tel, transfuge du monde,
Un ange du désert au sein de Dieu s'endort.
Sur ses deux mains en croix sa tête était posée :
On eût dit qu'il cherchait une grande pensée,
Et qu'il s'inspirait de la mort.

Il s'est levé, plus beau de l'espoir qui l'enflamme!
Voyez : il porte au front le cachet de son ame,
Et sa vocation à l'immortalité.
— « Tu triomphes, Manfred! ma destinée est mûre....
Au pied de ce tombeau, je prends l'investiture
De ma nouvelle royauté!

« Les fiers usurpateurs que nous vomit la France,
De mon peuple opprimé dévorent la substance.
Ah! mon sang de quinze ans bout d'une belle ardeur!
Ma mère pleure et dit : — « Jouis de mes caresses.
« Que veux-tu, faible enfant? Une de mes tendresses,
« Pour toi c'est encor le bonheur. »

« Conradin, sur la foi d'une imprudente audace,
« N'y va point, n'y va point! Pour tous ceux de ta race,
« La terre d'Italie est un vaste cercueil :
« Elle a de Frédéric englouti les armées,
« Et du brillant Manfred les hautes destinées
« Ont échoué sur cet écueil. »

« — Mère, ces noms sacrés, il me les fallait taire.
C'est là que gît Manfred! Oh! cette noble terre
Qui nous appartenait par les droits féodaux,
Elle est encor à nous par les droits de la gloire :
Par un tombeau, du moins, sinon par la victoire;
C'est la conquête du héros!

« C'est là qu'il est tombé, là qu'un vainqueur farouche
Veut le deshériter de sa dernière couche!
Lui, roi, dans ses états n'a pas un lit de mort!
Alors chaque français, apportant une pierre,
Confessa qu'un héros peut mordre la poussière
Sans autre vainqueur que le sort.

« Salut, tombeau sacré! Devant toi qu'ils sont pâles
Ces monumens pompeux, sépultures vénales
Que commandent les rois à l'artiste menteur!
Vrais palais de la mort qu'aucune ame n'habite,
Et qui ne disent rien au cœur qui les visite,
Rien que la gloire du sculpteur!

« Salut!.... Auprès de toi, tombe pleine d'une ame,
Oh! je m'élève au ciel sur des ailes de flamme;
L'enfant, auprès de toi, tout à-coup se fait grand :
Une odeur de bataille habite ton enceinte,
Un esprit, une voix est dans ta pierre sainte,
Une voix que mon cœur comprend!

« Enzio dans les fers traîne une vie obscure.
Roi déchu du destin, palpitante pâture
Qu'aux horreurs du cachot Bologne a fait jeter;
Absous de son repos par cette mort vivace,
Il me lègue à moi seul la gloire d'une race,
Ce fardeau si lourd à porter!

« Ainsi, grand Frédéric, astre qui, dans l'orage,
Hasardais tes rayons dignes d'un meilleur âge,
Et que les yeux du tien ne purent soutenir;
Héros qui, contempteur de la foudre romaine,
Luttas contre ce siècle et mourus à la peine,
Contemporain de l'avenir;

« Pour guider, après toi, la nef impériale,
A travers les périls de cette mer fatale,
De ce siècle mutin qui n'était pas de toi,
Je représente encor ta race à l'agonie :
Ta race, ton Manfred, tes projets, ton génie,
Tout cela ne vit plus qu'en moi!

« Et ces pensers sur moi pèsent comme une honte;
Le sang des héros crie, et me demande compte
Des fruits du germe saint déposé dans mon cœur.
La veille m'est pénible et le repos infâme;
Ce tombeau m'importune et travaille mon ame
Ainsi qu'une dette d'honneur!

« Non, plus de mère, adieu! Ces cheveux dont les tresses
Ondulaient mollement sous tes douces caresses,
Je les dévoue au dieu qui s'arme à nous venger!
Ils sont ma caution : et me suive qui m'aime!
Ils ne tomberont plus qu'avec ma tête même,
Ou qu'avec le joug étranger!

« L'altière papauté s'arroge nos provinces,
Et la maison de Souabe, héritage des princes,
Est une marchandise échue au plus offrant....
De ma jeunesse, enfin, je vais payer l'usure :
La main sur ce tombeau, je le veux, je le jure :
Conradin sera mort ou grand !.... »

Il jurait en héros de sa voix enfantine.
Et de la lune alors la lueur argentine
De nuages voilait son éclat expirant ;
Le tombeau de Manfred se couvrit de ténèbres ;
Dans la campagne, au loin, pleine de voix funèbres,
Maint écho gémit : mort « ou grand !.... »

Ad. Pinchon (Longueville).
Membre correspondant.

Visite

AU CHATEAU DE TANCARVILLE.

FRAGMENT D'UN VOYAGE EN NORMANDIE.

(17 Août 1832.)

Lettre familière à mon bizarre ami B. D. S.

A peine suis-je au Havre, qu'aussitôt je reçois ta lettre. Trop las pour te répondre, je t'envoie une feuille de mon journal; trouve, dans ton amitié pour moi, de l'indulgence pour elle.

« C'était un vendredi, dans une de ces belles journées où le brûlant mois d'août se montre tout rayonnant, tout pompeux de soleil. Alors, comme toujours, l'homme n'est point satisfait; il crie à l'uniformité, et son œil, que fatigue un ciel toujours le même, demande un nuage blanc, une noire vapeur où se reposer.

Nous avions parcouru de bien riches campagnes, de bien larges moissons. Partout de grasses terres que la charrue sillonne; partout de mûrs épis que fait tomber la faux. Oh! que peu longue est la course, au milieu de ces hommes

actifs, de ce pays tout vivant, où chaque pas, chaque coup-d'œil est un plaisir du cœur, un hymne de l'ame !

Déjà nous traversions un bois, sans trop savoir ni pourquoi, ni comment, confians que nous étions en la divinité.

Vous rappelez-vous ces rêves de fièvre, ces frayeurs du sommeil, où, soulevant la pierre des tombeaux, vous voyez des fantômes, d'abord lever la tête, puis s'asseoir à leur chevet de marbre, et surgir enfin, grands et pâles? Telles, du haut de la colline au bois vert et touffu, telles m'apparurent, surgissant de la vallée, les ruines de Tancarville.

Terrible empire du temps! Qui, mieux que lui, sait niveler les hommes, salir les écussons, faire oublier la gloire? Qui, mieux que lui, sait faner les couronnes, pulvériser les trônes, annuler les empires? — Voilà ce qu'en me promenant dans le vieux castel, je disais, moi, enfant, moi qui semblais parler sans expérience, et dont le pied, cependant, s'était déjà heurté contre une tombe chérie, pour revenir ensuite fouler en vainqueur les lambeaux d'une dynastie déchue.

Ce ne fut qu'au sommet d'une longue montée, que nous trouvâmes une épaisse poterne, flanquée de deux tours proportionnées en grosseur. Jadis, à ce bon temps de féodalité, la sentinelle nous eût crié « qui vive? » et, suivant notre réponse, les chaînes du pont-levis nous auraient donné ou refusé le passage. Aujourd'hui, plus de sentinelles aux tours, plus de pont-levis aux fossés; car plus de fossés au château. A eux aussi, leur règne est passé!

Me voici donc, moi roturier, moi vilain, moi Jacques-Bonhomme, moi, en tout nom, en toute manière, ennemi des féodaux, me voici, dis-je, au milieu de cette cour autrefois si terrible, si mystérieuse, aujourd'hui si paisible, si débonnaire. — *Le nain donna du cor, et la châtelaine parut;* — ainsi dit Florian, et je l'en remercie. C'est une joie de plus

dont je suis redevable au gracieux auteur des *Nouvelles*. Oui, j'ai ri, j'ai bien ri de cette phrase ou plutôt de son souvenir qui m'advint si bizarrement, lorsqu'aux aboiemens d'un maigre roquet noir, une femme s'avança vers nous, sortant d'une tourelle : c'était la concierge. Elle nous fit humblement ses offres de service, et nous n'eûmes garde de les rejeter. Faisons la promenade ensemble, cher lecteur : un ami de plus, c'est une peine de moins.

Je vous ai déjà dit qu'à l'entrée du castel deux tours s'élevaient. Chacune a son souterrain; chacune ses caverneuses chambres; chacune enfin ses créneaux, minés par la poix, et finis par le temps. Un mur, épais de peut-être six pieds, les sépare d'une autre tour, celle de l'est. Dans celle-ci, deux choses nouvelles à voir : le chartrier d'abord, ou caveau jadis dépositaire des titres de famille; puis deux coulevrines, vieux restes de l'énergie suzeraine. Elles sont d'une époque assez reculée, et tout me porte à croire qu'elles n'ont pas marché au moyen de la poudre.

Au midi, la livide carcasse d'un maussade château moderne semble relever encore les augustes reliques du brillant et terrible moyen-âge.

A l'ouest sont deux tours : celle du Lion, que le diable visite toutes les nuits; celle de Cramilly ou Gramilly, où le chevalier de Tancarville tenait jadis ses appartemens. Nous n'y vîmes plus, à notre passage, que des pierres soutenues par le lierre, ami des ruines, et d'immenses foyers sans âtre, sans corniches, sans autre trace, enfin, que leur sale teinte de suie. Joignez à cela une épaisse fenêtre aux gros membres de pierre; et si Walter-Scott est pour vous un ami, une heure, deux heures vous suffiront à peine pour vous rappeler ces tant gentilles châtelaines, suivant de la fenêtre les mouvemens de leur chevalier, et le superbe suzerain racontant à la

lueur du feu, ses antiques prouesses et les gloires du siècle passé.

Maintenant que vous connaissez l'intérieur du château, jetons un coup d'œil à l'extérieur, et retraçons, s'il est possible, quelques-unes de nos sensations :

Au nord, le village, agenouillé au bas de la colline, semble conjurer le château de ne le point écraser dans sa chute.

Au midi, au pied des murs, ce sont de vastes marais, foyer de mort, terres de funérailles. Derrière les marais, une large étendue d'eau, filets verts et jaunes, union de la Seine à la mer. Puis, au fond, loin, bien loin, Quillebeuf, qui semble jeté là comme un enfant maudit; où, si vous l'aimez mieux, duquel on pourrait dire, qu'oublié dans l'organisation générale, il a fallu le mettre là, n'ayant plus de place ailleurs.

C'est, sur ma foi, une grande et impérieuse position, que celle de Tancarville!...»

Alfred Blanche,

Membre résidant.

La mort d'André Chénier.

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre
Anime le soir d'un beau jour ;
Au pied de l'échafaud j'essaie encore ma lyre :
Peut-être est-ce bientôt mon tour.....

— *Derniers vers d'André Chénier.* —

Tel que l'oiseau plaintif, le cygne au blanc plumage,
Qui, jadis, du Méandre honorait le rivage,
Lorsqu'il sent de la mort approcher les frissons,
Au milieu de sa lente et cruelle agonie
Module de ses chants la savante harmonie,
Et meurt en murmurant des sons ;

Ou telle qu'en nos bois la vive Philomèle,
Qui, tranquille, redit une plainte éternelle,
Sans craindre le chasseur à sa perte empressé,
Par un plomb meurtrier atteinte, tombe, expire
Sans avoir achevé, dans son cruel martyre,
Le chant qu'elle avait commencé ;

Tel est tombé Chénier !.... Ses vertus, son génie,
Rien ne put des bourreaux conjurer la furie ;
Il fut, comme un brigand, à l'échafaud traîné :
Et là, près du trépas, sur sa lyre plaintive,
Il essayait encore quelque ode fugitive,
Son tour vint,.... tout fut terminé ! !

A trente ans moissonné !.... quand pour lui dans l'histoire
Déjà se déroulait un avenir de gloire
Embelli des faveurs des muses et du sort !
Et lui qui, dans son sein ardent de poésie,
Sentait toujours frémir un tout puissant génie,
Ne voulait pas mourir encor !

Mais, sans doute, déjà dans sa course éphémère,
Il avait pressenti la destinée amère
Qui voulait le cacher à la postérité;
Car, avant que la mort n'accourût le surprendre,
Dans son rapide élan, il se hâta de prendre
Sa place à l'immortalité.

Ainsi, loin du beau ciel qui charmait son enfance,
Traînant péniblement un reste d'existence,
— Mais hélas ! sans espoir, — dans le deuil, dans les fers,
Il secouait le joug de sa lente agonie;
Et, réveillant en lui le feu de son génie,
Le faisait passer dans ses vers.

Il vivait..... ah ! pourquoi leur fureur anarchique
N'oublia-t-elle pas, loin de la politique,
Dans les murs d'un cachot son génie entravé?
Que le sanglant triangle eût épargné sa tête
Encore de deux jours, et le jeune poète
A la France était conservé !.....

Mais Chénier, emporté par un élan sublime,
Avait des Jacobins osé flétrir le crime,
Et frapper ces tyrans sous leur masque emprunté;
Il avait, sur leurs fronts, imprimé l'infamie,
Et dans ses vers brûlans d'une mâle énergie,
Ressuscité la liberté;

Non cette liberté sous qui, brisant ses chaînes,
Le crime vient armer les passions, les haines,
Et marche le front haut, sûr de l'impunité;
Qu'à ses honteux désirs la foule prostitue,
Qui met le fer en main, et qui dit : « Saigne! tue!
« Le meurtre fait l'égalité! »

Mais cette liberté dont la voix fulminante
Jusqu'au cœur des tyrans va porter l'épouvante,
Et qui, pour les punir, fait justice du rang;
Celle qu'on voit à tous également sourire,
L'idole des grands cœurs, qui fonde son empire
Par des bienfaits et non du sang.

Que fallait-il de plus pour raviver la haine
De ces affreux bourreaux dont la rage inhumaine
Eût voulu condamner la patrie à périr?
Et celui qui, rêvant l'antique indépendance,
Avait, sur les tyrans, appelé la vengeance,
Vaincu par eux, devait mourir.

Tel Lucain, qui jadis, seul parmi des esclaves,
Repoussa d'un tyran les ignobles entraves,
Vaincu, dut se soumettre à la nécessité;
Mais, chassant loin de lui toute servile crainte,
Libre, il râlait encor, d'une voix presque éteinte,
Un dernier cri de liberté!

Toujours on maudira ces Nérons d'un autre âge,
Qui, foulant sous leurs pieds vertu, talens, courage,
Jusqu'aux droits les plus saints, osaient tout renier.
Mais, en lisant ces chants où toujours la nature
Scintille à chaque vers si naïve et si pure,
On se rappelera Chénier.

Adolphe Decordé,
Membre résidant.

STANCES
de
A. de LAMARTINE,
Mises en Musique,
Par
AMÉDÉE MÉREAUX,
et dédiées à son ami,
ADOLPHE NOURRIT.

Tout à coup des accens inconnus à la terre
Du rivage charmé frappèrent les échos;
Le flot fut attentif et la voix qui m'est chère
Laissa tomber ces mots:

méditations poetiques.
le Lac.

Andante.

ANT.

Ô Tems suspends ton

Andante.

ANO.

Ten. Ten.

sf *mf*

vol, et vous, heu-res pro-pi - ces suspen-

p *sf* Cres.

-dez vo - tre cours. laissez-nous sa - - v

Sost.

fp Legatiss.

-rer les ra-pi - des dé-li - - ces, des pl

Cres.

beaux de nos jours, des plus beaux de nos jours.

Ten.

pp

Con esp.

sf

p

Esp.

STANCE.

As-sez de malheu-reux i-ci bas vous im-plorent, cou-

-lez cou-lez pour eux. pre-nez avec leurs jours les soins qui les de-

-vorent, oubli-ez lez heu-reux, oubli-ez les heu-reux.

STANCE.

mais je demande en-vain quelques momens en-core, le

tems m'échappe et fuit. je dis à cette nuit: sois plus lente et l'au-

-ro-re va dissiper la nuit, va dissiper la nuit.

STANCE.

Aimons donc aimons donc de l'heure fu-gi-

-tive hâtons nous, jou-is-sons. l'homme n'a point de port, le

tems n'a point de ri-ve, il coule et nous passons, il coule et nous passons.

Gravé à ROUEN par Mme PÉRON.

Réaction littéraire.

M. NISARD. — M. JULES JANIN.

L'insurrection vient d'éclater à Paris contre *la jeune littérature* [1]. Tout à l'heure encore, les restaurateurs de l'art et du goût savouraient les joies du triomphe, et les plus doux rêves caressaient le sommeil de la phalange sacrée. Bonne recette au théâtre, grand débit chez le libraire ; à la ville et à la campagne, dans le salon et dans l'antichambre, partout enfin, le drame, le conte et le roman ! Il y avait de quoi tourner la tête aux plus sages, car, outre l'argent du succès, des bouffées d'encens venaient quotidiennement enivrer le demi-dieu de la religion nouvelle. Mais M. Nisard a sonné le tocsin de l'émeute. Alerte, Messieurs ! si vous n'y mettez ordre, le payen brûlera vos livres, vos statues et vos autels. Déjà il mesure la taille de vos grands hommes ; il transforme leur sanctuaire en une *grande fabrique industrielle ;* il appelle votre littérature « *une terre vague où paît en liberté le troupeau des imitateurs, une gamelle où le dernier venu a*

[1] C'est ainsi que M. Nisard désigne la littérature actuelle.

« *aussi bonne part que le premier* ». — Il voit, dans le drame, une espèce de machine galvanique; dans le roman une fille perdue, et dans le conte, je ne sais trop quoi, si ce n'est l'ivresse du champagne, la fumée du tabac et le parfum du boudoir.

Il faut avouer que l'attaque est brutale; et, malgré sa brillante défense, M. J. Janin aura de la peine à préserver le Capitole du sac des Gaulois. Déjà la muraille croule, et le terrible Nisard rugit sur la brèche comme le lion des écritures, « *quærens quem devoret.* »

Ce n'est pas, cependant, que M. Nisard soit né querelleur, envieux ou méchant; il a lui-même raconté les circonstances qui l'ont poussé, loin de ses pacifiques habitudes, dans une guerre d'extermination. D'abord, il se félicita, comme tant d'autres, de la réaction tentée contre le despotisme classique, car il ne s'agissait pas encore de sacrifier toutes les règles du goût à la licence la plus effrénée. En ce temps-là, M. Nisard faisait de la critique dans les journaux, et les hommes qui devinrent plus tard les élus du siècle, le comblaient de petits soins et de grosses louanges, en échange de ses feuilletons complaisans. — « *Vous coulez en bronze*, lui écrivait-on; — « *vous êtes le critique de l'époque;* — *vos articles sont des* « *livres;* — *il y a du Pascal dans votre style.* » — Et M. Nisard, bercé par la flatterie, travaillait de son mieux au succès des réformateurs qu'il croyait pleins d'enthousiasme pour le beau et le vrai. Mais quand ceux-ci eurent popularisé leur enseigne dans le bazar littéraire, ils jetèrent au vent ces principes de conscience et d'étude si fastueusement prônés par leurs préfaces, et, pour les œuvres, ils en firent par centaines, par milliers. Leur cerveau fut un atelier en mouvement perpétuel. Des drames! en voici, depuis le confessionnal jusqu'au bagne. Des romans, des contes! en voilà! Légendes, cours d'assises,

goules, lutins, incestes, duels, fatalité, magie : tout s'y trouve ; c'est le sabbat de l'humanité. Cette effrayante fabrication tira M. Nisard de ses illusions d'avenir littéraire. Il reconnut qu'il était dupe d'une longue mystification, dont le public avait aussi sa bonne part. Cette révélation subite lui traversa l'esprit au moment où il sommeillait sur la bibliothèque latine-française de M. Panckoucke. Il se leva furieux, courut à la *Revue de Paris*, et de là, comme un iman du haut de sa mosquée, il se mit à crier à tue-tête : « Messieurs les grands hommes, vous êtes des charlatans ! »

A quoi les grands hommes qui paradaient dans la rue, à cheval sur la gloire, répondirent, non sans quelque émoi : « Mon ami, qui es-tu ? Le feu divin a-t-il embrâsé ta poitrine d'homme ? Connais-tu l'ange des pleurs, le balai des sorcières, le ricanement de Satan ? — Sais-tu les harmonies de la lune et du brouillard, du crime et de la vertu ? — As-tu conversé, dans les ténèbres, avec la tête d'un guillotiné ? — Jamais tes nerfs ne se sont crispés de plaisir, de rage ou de douleur ! — Jamais tu n'as râlé sous la griffe du cauchemar ! — Jamais tu n'as vu, dans la vie sociale, cette délirante orgie qui commence par l'adultère et finit par le suicide, la phthisie pulmonaire ou l'échafaud ! — Enfin, tu es encore à prendre un habit dans l'immense friperie du moyen-âge.... — Qui es-tu donc, mon ami ?

— Qui je suis ! a répliqué M. Nisard, pâle de colère. — Ah ! vous oubliez l'homme à qui vous écriviez jadis de si jolis billets sur papier rose ! Ah ! il ne vous souvient plus du critique qui, pour vous louer, avait du Pascal dans son style ! Ah ! vous faites avec moi les grands seigneurs, et vous reniez vos signatures ! Guerre donc à vous, beaux sires ! Guerre sans rançon ni merci ! »

Il fallait un champion à la jeune littérature ; mais vous

pensez bien qu'aucun de ses nobles chefs au vaste génie, à la parole puissante, n'a daigné descendre dans l'arène. Est-ce que l'aigle planant au-dessus des nuages entend les croassemens du corbeau? Un gentilhomme croise-t-il l'épée avec un vilain? Un riche du jour, gorgé de truffes et de Bordeaux, s'avise-t-il d'exposer son ventre aux bourrades d'un malotru qui n'a pas dîné? — Quoi qu'il en soit, le public, juge du camp, méritait plus d'égards. Voyez donc! depuis six ans, il a grassement défrayé le budget littéraire; il a soldé à beaux deniers la gloire étourdissante de certains noms; il a tout lu, tout applaudi; il s'est extasié même devant les vignettes, les titres, les couvertures, voire devant les pages blanches, car c'était du vélin magnifique. Eh bien! quelque paysan du Danube vient lui dire aujourd'hui qu'il est un sot, qu'on se moque de lui, que ses héros sont des industriels habiles, et ce pauvre public est là, bouche béante, coutendu, murmurant piteusement cette question qui reste sans réponse : « Serait-il vrai, mes maîtres? » En vérité, Messieurs de la jeune littérature, vous avez une imperturbable fatuité!

Car Jules Janin, qui s'est proclamé le champion des réformateurs, n'appartient ni à leurs coteries ni à leurs systèmes. J. Janin a sifflé le drame moderne, il l'a percé à jour de mille coups d'épingle; il a bafoué le conte et le roman, et, s'il a fait des romans et des contes, c'était que, pour vendre cher, il fallait offrir une marchandise en vogue. Encore y a-t-il prodigué les ressources de son esprit et les grâces de son style, tant il craignait de rester confondu dans la cohue des adeptes, tant il avait de répugnance à sacrifier aux idoles! Mais il convenait à sa verve de plaider pour les gens qu'il avait si cruellement fouettés. M. J. Janin n'a pu résister aux séductions du paradoxe, et, dans la lutte, il a pris pour lui tout l'honneur, laissant à ses cliens tous les coups.

M. Nisard débute par affirmer que la littérature actuelle, qu'il appelle *littérature facile*, tombe dans un notable discrédit. Il cite le prix courant des productions littéraires. La baisse est énorme et les auteurs font antichambre chez les libraires. A cette preuve assez concluante il en joint une autre, qui ne sera pas du goût de tout le monde. « Il y a, dit-« il, un symptôme très significatif de ce commencement de « réaction : c'est que les plus beaux noms de la littérature « facile commencent à être admirés en province. » Cette assertion si grotesque ne coûte pas le moindre effort de conscience à l'homme de lettres parisien qui ne voit, dans les départemens, qu'un large débouché pour la vente et la consommation des cargaisons littéraires expédiées de la capitale. Quand Paris, rassasié, étouffé, rebute quelque denrée, il la jette aux départemens. La province, c'est Lazare affamé, qui ramasse les miettes du festin ; c'est le valet qui vide les bouteilles et ronge les os, lorsque les maîtres digèrent au salon. Priez M. Nisard de chercher la province sur la carte littéraire, il croira que vous lui demandez le Kamtschatka ou la terre des Papous ; et, sur ce point, sa conviction est robuste. Jugez-en plutôt par ses paroles : « *Être connu en province, c'est le coup de grâce d'un* « *auteur ;* de même que c'est le coup de grâce d'un morceau « de musique de descendre du premier étage dans la rue, du « piano de Pape dans l'orgue de Barbarie... Les livres, *tout* « *gras de pommade, d'huile ou de chandelle*, selon qu'ils « ont été lus sur une table à toilette ou sur une table de cui-« sine, arrivent sur le tapis vert des cercles de province pour « y exciter *des admirations posthumes.* » J'avais donc raison de vous le dire, pour M. Nisard, toute la province est un pays bas-breton : on y mange du beurre rance ; on y parle un jargon détestable ; on ne s'y lave jamais les mains ; c'est pourquoi on est heureux et fier de recevoir de Paris, après un siècle écoulé,

les débris crasseux de ce qui fut un beau livre. Ah! M. Nisard, votre satire est de bas lieu! Que la province soit à Paris comme un orgue de Barbarie à un piano de Pape, je le veux bien, tant j'ai à cœur de ne pas vous fâcher : mais faire de nos cercles de lecture la succursale de vos cuisines; nous peindre en admiration devant vos livres et vos feuilletons tout gras de pommade, d'huile ou de chandelle! c'est une impertinente conception, qui, si elle n'était la vôtre, M. Nisard, ferait honneur à quelque épicier bel-esprit du faubourg Saint-Marceau. — Il est, d'ailleurs, dans les habitudes de M. Nisard de maltraiter la province; non pas qu'il la déteste, seulement il ne la connaît pas. Il est encore fortement imbu des préjugés de l'antiquité qu'il adore. Ainsi, Paris c'est Rome, la reine du monde, la cité par excellence, *urbs!* le reste, Gaulois, Germains ou Sarmates! La Revue du Midi rapporte, à cette occasion, une anecdote assez piquante. Il paraît que le classique Nisard, sous l'empire de cette malheureuse préoccupation, fit un voyage à Marseille : or, devinez ce qu'il admira surtout dans cette ville si riche, si industrieuse. — Son beau ciel, sa position délicieuse? Non. — Ses édifices, ses quais, son commerce immense? Vous n'y êtes pas. — Toute son attention fut absorbée par les évolutions de tête et de queue d'un superbe coq de Provence. — Voilà de quoi consoler la province des dédains de M. Nisard.

M. J. Janin n'a guère été plus habile que M. Nisard. Il s'est prosterné devant la province, « *Cour de cassation des jugemens de Paris.* » — Il a ôté son chapeau aux *trente-neuf millions* de français qui composent ce *jury souverain.* — Trente-neuf millions! Vous l'entendez; un peu d'exagération ne gâte pas la flatterie. Quand il a ainsi additionné tous les titres de la province, il lui prodigue les plus séduisantes agaceries. « La « province, dit-il, a des sourires qui sont bien tendres, et ses

« regards sont de doux regards. Laissez-moi donc rechercher « ses sourires et ses regards. » Après une aussi gracieuse déclaration, résisterons-nous à M. J. Janin? Que veut-il enfin? rien que des applaudissemens, et il nous paie d'avance en cajoleries et en éloges. C'était le moyen des grands hommes auprès du bon M. Nisard, moyen bien vieux, bien usé, même dans la province. Or, nous, provinciaux, au nombre de trente-neuf millions, composant le jury souverain, nous rendrons à M. J. Janin une profonde révérence, car

Vous nous fîtes, Seigneur,
En nous louant, beaucoup d'honneur.

Et nous prendrons humblement la liberté de juger l'œuvre de M. J. Janin répondant à M. Nisard.

Vous savez déjà que M. Nisard reproche à la littérature de l'époque d'être *facile*, c'est-à-dire de manquer de conscience et de dignité. Vagabonde, capricieuse, impatiente de tout ce qui est art, étude, difficulté, elle a gaspillé tous les sentimens du cœur humain. Aujourd'hui, la voilà aux abois, haletante de fatigue et de débauche. Le roman et le conte n'ont-ils pas épuisé le répertoire des jeunes femmes aux lascives amours, des jeunes filles aux mystérieuses sympathies, des jeunes hommes au regard fascinateur, des maris au cœur froid et prosaïque, des vieillards aux diaboliques pensées? La lanterne fantastique est éteinte. Le rapt, le viol, le suicide, l'assassinat sont usés, comme les machines et les décors du *Pied-de-Mouton* au Théâtre de Rouen. On rit au nez du bourreau, et le moyen-âge n'a plus de scènes de terreur ou de dégoût, après la danse nocturne des lépreux dans le charnier des Innocens. Aussi, nous admettons sans répugnance cette opinion de M. Nisard : « Le roman (ainsi que le conte) « est donc une industrie épuisée qui a commencé par la fin,

« c'est-à-dire par les grands coups, par les passions furieuses, « par les situations folles, et qui, ayant fait parler ses héros dans « tous les sens, tourné et retourné de cent façons le thème « banal des préliminaires de la séduction, épuisé toutes les « postures sur le *canapé-séduction*, comme dit spirituelle- « ment M. J. Janin, ne sait plus que peindre qui n'ait été peint « mille fois, et demande qu'on lui permette de dire des cho- « ses qui ne doivent pas être dites, — *infanda*, — sous peine « de mourir d'inanition. » A ce propos, M. Nisard, qui ne se pique pas de galanterie, stygmatise les contes de femmes dans lesquels il y a tant d'amour et de dévouement loin du toit conjugal ou du berceau des enfans. M. J. Janin ne pouvait abandonner ces frêles productions au courroux de son adversaire. Il a donc protesté contre la critique discourtoise et félone, et à l'occasion de *l'immoralité* de certains contes de femmes, il a parlé de la *richesse de style* de *Valentine* et de *Lélia*.

Au milieu de sa philippique contre le roman et le conte, M. Nisard s'arrête à cette question : « sont-ils immoraux de propos délibéré ? » Tout bien pesé et mûrement examiné, il résout la difficulté de la manière la plus honnête et la plus charitable. Le roman et le conte, à son avis, ont, dans leurs intentions, autant de pureté qu'il y en a peu dans leurs produits. On comprend qu'après un tel effort de naïveté, M. J. Janin puisse se mettre à l'aise, et crier, à la barbe du puritain Nisard : « Vive la Manon Lescaut littéraire ! C'est une folle, « une bohémienne ; elle court dans les rues le sein nu, les « cheveux au vent ; elle se donne aux passans ; mais pardon- « nez-lui ses sottises, elle est si bonne fille ! »

Quoi qu'en dise M. Nisard, le public ne croira jamais aux *intentions pures* du conte et du roman. Ce n'est pas sans doute la haine du vice qui inspire à l'imagination des hom-

mes et des femmes écrivains de la littérature facile, cette tendresse saphique pour tous les délires des sens ; ce n'est pas l'amour de la vertu qui a créé le dévergondage de la tête et du cœur, contre le sentiment des convenances et du devoir ; ce n'est pas, enfin, le respect du goût qui a livré l'art pur, noble, gracieux, aux embrassemens de la luxure, aux paroxysmes de la fièvre et aux saturnales de l'orgie ; — et, quoi qu'en dise de son côté M. J. Janin, la Manon Lescaut littéraire se prostitue, non pas parce qu'elle est bonne fille, mais parce qu'elle aime la débauche et l'argent.

Oui, l'argent ! l'argent gagné sans peine et sans labeur, voilà aussi le but de cette grande mystification littéraire que d'autres appellent la régénération de l'art ! Mais l'art n'a-t-il pas été indignement sacrifié le jour où la liberté de pensée n'a plus voulu reconnaître d'autres limites que les fantaisies d'une imagination échauffée ? Alors, le premier venu a pu prendre et publier impunément ses rêves, ses désirs, ses hallucinations, pour autant de créations artistiques. Chacun s'est dit inspiré, parce qu'il avait le cerveau en ébullition, et la littérature a été envahie par la foule. La langue de Rousseau et de Courier, trop pauvre pour l'étrangeté des conceptions nouvelles, dut subir les plus incroyables altérations. On l'a vue se crisper, se tordre comme une bacchante, pour satisfaire la démence de l'écrivain; ou bien, elle s'est affublée d'oripeaux et de grelots pour étourdir et fasciner le lecteur. Ce cynisme de compositions, ainsi déguisé sous des formes décevantes, a d'abord alléché le public lassé de la littérature impériale. Nous nous sommes donc saturés de toutes les émotions qui dépendent de l'irritabilité nerveuse, et les spéculateurs, hommes de lettres ou libraires, ne se lassaient pas de remplir le baquet de Mesmer; mais les nausées nous sont venues ; la mine d'or, si riche, si féconde, refuse de nouvelles veines. Mémoires, contes, romans

avec ou sans vignettes, *fac-simile*, préfaces et couvertures gothiques, tout reste dans la boutique du libraire; et les manuscrits eux-mêmes rentrent souvent dans la poche des auteurs! Est-ce l'art qu'il faut plaindre? Non, vraiment, car il n'est pour rien dans l'exploitation qui tombe. Le secret, suivant M. J. Janin, d'être plus heureux, *plus riche* que le roi, c'est « de dire à la foule tout ce qu'on veut, tout ce qu'on sent, « tout ce qu'on sait; le dire à tout le monde et *mépriser le* « *monde*, — *se moquer du monde*: n'est-ce pas assez? — savoir « qu'il s'occupe de vous et *ne pas s'occuper de lui*; être au-« dessus de la foule; c'est, en un mot, faire de la *littérature* « *facile*. » Mais, voulez-vous environner l'art d'un culte pur et consciencieux? Avez-vous assez de pudeur ou de timidité pour croire à des études difficiles? Pensez-vous que la littérature soit un sanctuaire pour le travail, le savoir et le goût, et non pas une officine de charlatans qui fabriquent et débitent, sans souci de la santé publique? — Alors, malheur à vous! « Vous « n'aurez, dit M. Janin, ni un regard de la femme qui passe, « ni un sourire de la jeune fille qui vous voit passer, ni une « sympathie de l'ardent jeune homme qui sort du collége. » — Alors, malheur à vous! Vous serez de l'Institut, mais vous aurez un galetas pour logis et vous mourrez de faim. — Le public ne peut plus maintenant se méprendre sur le but honorable de la littérature facile, et il sait ce qu'il lui doit d'estime, et surtout de reconnaissance.

J'oubliais de vous rapporter l'opinion de M. Nisard sur le drame moderne, ce géant de la littérature facile, ce grand manufacturier de trépignemens, de pleurs et d'extases. Donc, M. Nisard le hait, le méprise, le maudit. Il a l'horreur du drame, comme un juif a l'horreur de la viande noire. — Selon lui, le drame est un voleur; et, pour ne pas s'en tenir à une assertion de cette force, il cite Mirabeau-Hugo accusant de

plagiat Barnave-Dumas ; il cite les escamotages de manuscrits à la descente des diligences, et les énormes contributions imposées à Gœthe, à Schiller, à Caldéron, à Lopez de Vega, à Shakespeare, etc. — Le drame est un physicien-machiniste ; il lui faut, en effet, pour vivre, disposer des quatre élémens sur la scène, outre la permission ordinaire d'y hurler toutes les douleurs et d'y étaler tous les crimes. — Le drame, enfin, est un cabaleur forcené (le grief n'est pas nouveau) ; car il a des claqueurs sous le lustre, qu'on paie dix sous par séance ; il a, dans les loges, des claqueurs à barbe de bouc qu'on ne paie pas du tout, mais qui, pour un coup de sifflet, vous menacent de leur enthousiasme comme on menacerait d'un coup d'épée. Il écrit lui-même, dans les journaux, avant et après le succès, l'article de triomphe, et se prépare ainsi l'ovation en province. Bref, il sait plus de roueries de coulisses qu'un préfet de M. de Villèle n'a su des roueries électorales. — C'eût été folie que de heurter M. Nisard dans une telle explosion de colère. M. J. Janin accorde donc prudemment que le drame moderne est *mauvais* : « C'est, la plupart du temps, un horrible « cauchemar, un sanglant mensonge qui n'est pas même ra- « conté en français. » Après cet aveu expiatoire, M. Janin fait l'éloge de MM. Dumas et Hugo, qui auraient, je pense, renoncé volontiers à cette apologie, pour ne pas entendre du drame moderne une aussi désolante définition.

M. J. Janin n'a pu rien gagner sur l'entêtement de son adversaire, et la querelle s'est terminée par le développement d'un amendement de M. Nisard, à peu près ainsi conçu : « J'ai appelé votre littérature la littérature *facile* ; j'ajoute « qu'elle est *inutile* et *nuisible*. » La discussion devenait très délicate, très embarrassante, puisqu'il s'agissait d'apprécier l'influence de cette littérature sur la morale publique. On attend encore la réponse de M. J. Janin.

Tous ceux qui, pour juger, réfléchissent et ne se passionnent

pas, auront vu, dans le premier article de M. Nisard, quelque chose qui ressemble bien plus à une boutade d'humeur qu'à une censure de la réflexion. Blessé dans sa conscience, dans ses goûts, dans ses affections littéraires, il a dit tout ce qu'il avait d'amertume au cœur; rien n'a échappé d'abord au reproche flétrissant de vénalité ou de dépravation. Dans un second et dernier article, sa critique, tout acerbe qu'elle demeure, s'élève à des considérations plus théoriques. Mais cet essor est de peu de force et de durée. Quant à M. J. Janin, il s'est continuellement préoccupé de sa réputation d'homme d'esprit et d'habile écrivain, et il a parlé beaucoup plus à l'imagination qu'à la raison des lecteurs. Le débat que les deux adversaires ont étouffé au moment où il devait apporter de curieuses révélations sur la constitution littéraire de notre époque, produira toujours un résultat fort utile. La province est avertie de se montrer moins prodigue d'applaudissemens et d'admiration. Elle ne peut plus se dissimuler qu'elle a été l'objet d'une humiliante exploitation. Si l'on en croit M. Nisard, les marchands et les publicains ont envahi le temple : défions-nous donc des marchands et des publicains ! Voici le moment de réaliser, autrement que par de vaines clameurs, nos velléités d'indépendance intellectuelle, et de demander compte aux grands hommes de la littérature facile, de l'outre-cuidance de leurs préfaces et du tapage de leurs œuvres. Déjà la discorde a rompu leur sainte ligue : ils s'accusent mutuellement d'avoir trompé le public et jeté l'art dans de fausses voies. Quel est donc le véritable caractère de notre littérature ? Est-ce une décadence ou un progrès? Faut-il, pour elle, de l'admiration ou du mépris?

La querelle de MM. Nisard et Janin soulève ces questions qui restent à résoudre. Qui donc se chargera de cette tâche? Est-ce Paris, avec ses camaraderies littéraires, avec ses articles mendiés, avec sa fatuité de capitale? Est-ce Paris, au

sein duquel s'élaborent toutes les duperies du charlatanisme, qui vit si largement aux dépens du goût et de la bourse des provinces? Lisez la *Revue des Deux-Mondes*, ce recueil pourtant si riche en productions remarquables, et vous verrez comment, à Paris, l'on conçoit une critique grave et sévère; vous verrez M. G. Planche faisant, en style lyrique, l'apothéose des vivans. Il se plonge dans une poétique extase, et salue d'un hymne d'amour et d'enthousiasme le soleil de la littérature nouvelle. Non, vraiment, ne demandez pas à Paris qu'il tarisse les sources abondantes de *richesse* et de *bonheur* dont M. J. Janin nous a révélé le secret. Que si quelques hommes font entendre parfois un cri de détresse ou d'indignation, on enregistre dédaigneusement leur protestation, puis le concert d'éloges reprend avec un nouveau fracas. Pourquoi donc l'honneur d'une légitime réaction contre le gaspillage littéraire de notre époque ne serait-il pas réservé à la province, puisque Paris laisse ses talens s'épuiser et se corrompre dans d'innombrables compositions qui attestent bien plus le calcul des spéculations que l'amour de l'art? Certes, nous avons à reprendre notre juste part du mouvement intellectuel, et, avec un peu de courage, nous pourrions nous estimer assez haut pour revendiquer notre droit de suffrage, lorsqu'il s'agira de consacrer quelque royauté littéraire. Pour cela, il faut, sans doute, que les intelligences du pays secouent la timidité qui les paralyse; il faut qu'en province tous les hommes instruits encouragent de leurs vœux et *secourent par leurs travaux* les entreprises littéraires créées sous leur patronage. Il n'y a rien à espérer de l'avenir si les plus avancés dans la science ont peur d'une tentative honorable d'émancipation, comme de la perte d'un monopole : que chacun mette donc son amour-propre à aider noblement le libre développement des esprits, à populariser toutes les

idées d'une saine critique, à raviver enfin, au sein de la province, le goût de toutes les études qui épurent l'ame et forment le jugement, et alors nous entrerons dans cette ère de régénération intellectuelle si pompeusement annoncée, si vainement attendue. Mais, hélas! tout ceci n'est qu'illusion. Nos célébrités provinciales s'occupent beaucoup d'œuvres assez stériles; nos académies dorment leur sommeil annuel, et nos congrès scientifiques mourront, peut-être, de fatigue dans leurs déménagemens périodiques. On serait tenté de croire qu'il n'y a de force, d'ardeur et de verve que dans l'association littéraire de ces jeunes hommes qui, sevrés à peine du lait des écoles, s'exercent à d'utiles travaux, comme pour faire honte à la génération insouciante qui les précède sans pouvoir les guider.

A Bordeaux, à Toulouse, le concours généreux de tous les esprits éclairés a doté les Revues provinciales d'une puissante et salutaire influence. Les questions d'art et de littérature y sont traitées avec une hauteur de vues, avec une sagacité d'examen qui ne laissent rien à désirer. Là, on peut parler, sans mécompte, d'une prochaine décentralisation littéraire, car on crée une littérature locale, car on revise sévèrement toutes les doctrines artistiques que Paris proclame emphatiquement comme les découvertes du génie. Mais nous, resterons-nous en arrière? Voilà que nous allons élever une statue à Corneille! Eh bien! dans la patrie du grand poète tragique, qui donc se lèvera pour défendre sa gloire contre les roitelets du théâtre moderne? Qui donc viendra dire à nos dramaturges, gonflés de leurs triomphes: « Qu'avez-vous fait de l'art, vous qui vous raillez presque du *Cid* et de *Polyeucte?* »

Et ceci n'est pas loin de la question soulevée par la querelle de MM. Nisard et Janin: « Quel est le véritable caractère de la littérature actuelle? »

W. (Rouen.)

A une jeune Fille.

Pourquoi vouloir chanter? — Les accens de la lyre
Ne révèlent jamais tous les secrets du cœur;
Et les rêves brillans d'où jaillit son délire
Ne font pas oublier au barde qui soupire
Pour un autre bonheur.

Plus qu'au repos du soir, aux longs bruits du rivage,
Au mystere des fleurs, aux clartés du matin,
Il aime, en traversant tous les jours de son âge,
Sans cesse méditer à quelque douce image
Qui charme son destin;

A quelque vierge enfant, dont l'ame encor charmée
Se trahit sur le cistre en sons harmonieux;
Qui sait qu'avec amour elle doit être aimée,
Et laisse, quelquefois, sous la brise embaumée
Flotter ses blonds cheveux.

Mais il ne peut chanter. — Non... Cette poésie
Pour nous n'a point de mots, car elle vient des cieux:
Les anges et les fleurs que l'amour associe
De chants et de parfums se font une ambroisie; —
L'homme est silencieux.

Pourquoi vouloir chanter? — Les accens de la lyre
Ne révèlent jamais tous les secrets du cœur,
Et les rêves brillans d'où jaillit son délire
Ne sauraient consoler le barde qui soupire
Pour un autre bonheur.

E. Bourlet-Delavallée, (Havre).

Des Combats de Coqs.

Ceux qui placèrent le coq sur le casque de Minerve, qui consacrèrent le noble animal du soleil au dieu de la guerre, au dieu de l'éloquence, qui marquèrent sa place, pour ainsi dire, dans toutes les solennités de l'Olympe, qui ne lui reconnaissaient de vainqueur que l'amour[1]; ceux-là ne se doutaient guère que le généreux volatile, armé des mains de l'homme pour des combats à outrance, entrerait un jour dans la lice, où il devrait tuer son pareil, à peine d'être tué par lui.

La superstition fit presque un dieu du coq; la barbarie en a fait un gladiateur.

Que le coq, belliqueux de sa nature, livre à ses rivaux des combats acharnés, il est là, si je puis le dire, dans le droit naturel. Mais le mettre en présence de son frère; mais les exciter à se déchirer l'un l'autre, pour le passe-temps des hommes, ou même, comme un ancien l'a prétendu, pour leur instruction, c'est inhumanité, si ce n'est folie.

Les combats de coqs étaient en usage dans l'antiquité. Les

[1] Les Pythagoriciens adoraient un coq blanc. (*Plut. Symposiaca*, lib. IV, p. 234, trad. d'Amyot, vol. 18.)

Grecs et les Romains ont connu ce divertissement cruel, qu'on aime encore de l'autre côté du détroit. Mais Athènes, qui, selon toute apparence, les établit la première, avait au moins des motifs de politique et de religion pour en perpétuer la coutume.

Thémistocle, marchant contre les Perses, vit deux coqs aux prises : « Ce n'est, cependant, ni pour une patrie, dit-il à ses soldats, ni pour la gloire, ni pour la liberté, ni pour leur famille, qu'ils s'exposent à la mort; c'est uniquement pour ne point céder à un rival. » L'armée comprit ce langage, fit des prodiges de valeur, triompha des Perses, et Thémistocle, de retour dans sa patrie, voulut que l'incident fortuit qui lui avait fourni le sujet de sa harangue, fût consacré par une institution légale et publique. La loi intervint en effet; mais ce spectacle national, si je puis le dire, dégénéra bientôt en jeu cruel.

Tous les ans, selon Pline, il y avait à Pergame des combats publics de coqs, comme il y avait à Rome des combats de gladiateurs. Cet écrivain en parle aussi comme d'un usage en vigueur de son temps; mais il se tait sur l'époque de l'introduction et les motifs qui avaient pu le faire adopter.

Le père Hardouin cite une médaille des Dardaniens, sur laquelle on voyait deux coqs combattans; cette médaille étant à l'effigie de Geta, ne peut non plus nous fixer sur l'origine que nous cherchons, et il faut nous en tenir à l'institution de Thémistocle, puisque nous ne trouvons rien par-delà.

A quelle époque les combats de coqs furent-ils établis en Angleterre, et par qui cette coutume y fut-elle apportée? Il serait encore difficile de le dire avec certitude. Les Romains auraient pu l'y introduire, sans doute; mais il semble plus probable qu'elle ne remonte pas au-delà de la conquête normande. Au moins n'en trouvons-nous les premières traces,

chez nos voisins, qu'au douzième siècle, tandis qu'elle existait chez nous dès le onzième. Il est même remarquable qu'au temps du roi-duc Henri II, les écoliers seuls, en Angleterre, prenaient plaisir aux combats de coqs. On le leur permettait une fois par an, le jour du mardi gras. Dès le matin, les enfans apportaient leurs coqs à leurs maîtres respectifs, qui s'érigeaient en juges du camp, dans la classe transformée en arène.

En Normandie, au contraire, et plusieurs années avant la conquête, la noblesse, les hauts fonctionnaires ecclésiastiques eux-mêmes, faisaient combattre des oiseaux, et ce fut un des reproches que s'attira l'évêque de Rouen, Mauger, déposé par son neveu Guillaume-le-Bâtard.

Des écoles anglaises, le goût pour les combats de coqs passa dans les hôtels des lords et dans le palais du roi. L'humanité d'un prince essayait-elle d'abolir cette cruelle coutume, la barbarie d'un autre l'érigeait en *divertissement royal.* Une arène fut construite à White-hall pour ce sanglant spectacle. Drury-Lane eut aussi la sienne ; d'autres encore furent établies. Et telle était cette soif de sang de coq, en Angleterre, que Cromwell lui-même ne vint pas à bout d'en guérir ses compatriotes. Il publia une défense, il est vrai; mais on se moqua de son édit.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'il suffît de deux coqs se déchirant l'un l'autre à coups de bec et d'éperon. On en était venu à organiser ce qu'on appelait la *bataille royale* et le *welsh-main.*

Or, voici ce que c'était que le *welsh-main.*

Trente-deux coqs, rangés dans la lice, formaient deux armées de seize combattans chacune. La bataille s'engageait, et ne se terminait, ou plutôt n'était suspendue qu'à la mort du seizième coq. Les seize vainqueurs étaient alors reformés en

deux phalanges ennemies, et s'attaquaient huit contre huit, puis quatre contre quatre, puis deux contre deux, et enfin, un contre un. Le sang ne cessait de couler que quand un vainqueur unique battait des ailes et chantait son triomphe sur les trente-un cadavres de ses rivaux.

Il y a quelques dix-neuf siècles, César trouva les habitans de la Grande-Bretagne pleins de respect pour le coq et sa compagne. Le noble oiseau y était élevé comme un ami de la famille et ne lui servait point d'aliment. Il aurait commis un crime, le Breton qui eût tué sa poule pour la dévorer. L'insulaire de ces temps reculés aurait-il eu l'instinct de ces temps, plus reculés encore, où le coq était réputé chéri des dieux lares?

Les goûts du peuple anglais ont éprouvé, sous ce rapport, une altération profonde et bizarre. Il aime encore à voir des coqs se dépécer avec fureur. Les partisans de ce spectacle sauvage déclarent qu'il est dans les mœurs de la nation, et si quelque voix humaine s'élève pour en demander l'abolition, ils répondent qu'il faudrait aussi empêcher les enfans de jouer avec des hannetons!

Feu Théod. Licquet.

Rita la Brune.

Un cœur vierge et seize ans ! — L'aloès du bel âge
Aux fleurs de l'oranger s'unit sur son visage.
Ses yeux sont vifs, ses yeux sont noirs.
Sa joue a le duvet qui veloute la prune
Couverte de rosée. Elle est jeune, elle est brune,
Brune comme les plus beaux soirs.

Pour former ses atours, jamais le Cachemire
Ne marie aux brocards de Damas ou d'Ancyre
Ses shalls aux tissus onduleux ;
Jamais, pour retenir son doliman de soie,
Un nœud de diamant sur son sein ne chatoie,
Comme une étoile dans les cieux.

Sa parure, — ce n'est qu'une mante de laine ;
Mais le narcisse en fleur, que l'aube entr'ouvre à peine,
A ses traits le cède en fraîcheur ;
Ses pieds feraient envie aux pieds de la gazelle ;
Ses sourcils noirs sont seuls plus noirs que sa prunelle ;
Sa bouche est la grenade en fleur.

Que ne l'avez-vous vue errante sous l'ombrage,
Ou, folâtre, poursuivre à travers le bocage
Les papillons et les oiseaux !
Ou bien encor, rêveuse, assise sur la rive
Et contemplant ses traits dans l'onde fugitive,
Baigner ses pieds dans les ruisseaux !

On dit qu'en ces rochers, le klephte à l'œil sauvage,
Croyant des bengalis entendre le ramage,
Écoute les sons de sa voix ;
Qu'en la voyant glisser comme une ombre légère,
Le raya, murmurant une courte prière,
La prend pour la vierge des bois.

Eh bien ! — C'était hier. — Cette fille si belle
Au teint brun, aux yeux noirs, aux regards de gazelle,
Était exposée aux bazars ;
Je ne pus l'acheter. — Hélas ! pour tant de charmes,
Je n'offrais rien, — non, rien ! — ce n'est rien que des larmes !
Il fallait quatre cents dollars ! !

Jules Lecomte.

Histoire

DU PRIVILÉGE DE SAINT-ROMAIN;

PAR M. FLOQUET.

Avant la révolution de 1789, il n'y avait presque pas de villes, en France, dans lesquelles on ne trouvât des usages locaux et des priviléges remarquables par leur ancienneté, leur importance ou leur singularité. Mais la tourmente révolutionnaire, qui anéantit tant d'institutions sanctionnées ou respectées par les siècles, fit disparaître une grande partie des usages, et détruisit tous les priviléges. La mémoire des choses humaines est si fragile, si périssable, que notre génération a déjà presque perdu le souvenir qu'ils aient jamais existé. Nous ne parlons pas, ici, de ces hommes trop peu nombreux qui aiment à remonter dans l'histoire du passé, pour y rechercher la cause des événemens politiques, pour y suivre l'accroissement des arts et la marche progressive de l'esprit humain. A ceux là, nous ne dirons pas qu'ils mettent en oubli les institutions que nos aïeux entourèrent long-temps de respects ou de pieux hommages, car c'est par eux seuls que leur mémoire ne périra pas entièrement; mais nous nous adresserons à presque tous les auteurs contemporains, et nous les exhorterons à ne pas fouler dédaigneusement sous leurs pieds, les restes vénérables échappés, tout couverts de mutilations, à la main et à la fureur des hommes; nous les conjurerons de les réunir, de les classer studieusement; d'ajouter ainsi à l'histoire les pages brillantes et profondes qui lui manquent, de relever les temples

abattus, les monastères détruits, les châteaux démantelés, et de perpétuer à jamais le souvenir des lois, des coutumes, des usages divers qui régirent long-temps notre patrie. Le champ que nous offrons n'est-il pas assez vaste à parcourir, la moisson assez abondante, pour exciter l'émulation? Législateurs, antiquaires, économistes, poètes, romanciers, historiens, trouveront là des enseignemens et des inspirations, et le présent, riche des faits du passé, sera jugé par eux d'une manière plus saine, et peint avec des couleurs aussi brillantes, mais plus solides.

Il faut le reconnaître, depuis quelques années les études historiques ont pris un assez grand degré d'accroissement, et, chose remarquable, ce n'est pas la capitale qui a donné l'impulsion. Il s'est trouvé en province, et particulièrement en Normandie, des hommes laborieux et désintéressés qui ont rassemblé les documens épars oubliés dans les archives et dans les dépôts publics, qui n'ont eu d'autre pensée que celle de faire marcher la science, et de communiquer à leurs concitoyens le fruit de leurs longues veilles. L'ouvrage de M. Floquet, intitulé: *Histoire du privilége de Saint-Romain*, qui a fait naître ces réflexions, est la preuve de ce que nous venons d'avancer.

Nous pouvons le dire avec confiance, parce que nous le savons personnellement, cet ouvrage est le fruit d'un travail long et consciencieux. M. Floquet était, d'ailleurs, mieux placé que personne pour le composer. Il avait à sa disposition les archives du parlement de Normandie et ces documens précieux que le chapitre métropolitain, si jaloux alors de ses droits, ne voulait confier à personne, ces documens, dont il ne consentait à donner que des extraits arrangés à sa guise. Il avait, en outre, puisé dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, dans celle de Rouen, et dans une multitude de livres imprimés ou manuscrits, des renseignemens quelquefois précieux, mais souvent noyés dans une multitude de faits étrangers à son sujet. Il s'est donc occupé, d'abord, de réunir tout ce qui a été écrit sur le *privilége de Saint-Romain*; puis, mettant en œuvre tous les matériaux ainsi rassemblés, il les a classés, en donnant à chacun d'eux la place et l'importance qu'ils méritaient.

Le privilége de Saint-Romain était celui au moyen duquel le chapitre métropolitain de l'Église cathédrale de Rouen avait le droit

de délivrer, tous les ans, le jour de l'Ascension, un coupable qu'il arrachait ainsi à la mort. L'histoire de ce privilége est aussi instructive que curieuse, car elle tient essentiellement à celle de la Normandie tout entière, et de Rouen en particulier; elle participe à la fois de l'histoire politique et de l'histoire intime de la cité. Souvent, en effet, elle se mêle aux événemens du temps : les personnages les plus éminens, les princes, les rois y figurent; mais ils ne sont là aussi quelquefois que des personnages secondaires, usant de leur nom et de leur puissance pour protéger quelqu'un des leurs qui, pour ses forfaits, a mérité la mort. Envisagée sous un autre point de vue, *l'Histoire du privilége de Saint-Romain* vous fait suivre admirablement ce développement successif de la pensée, de l'émancipation intellectuelle; car, il ne faut pas s'y méprendre, la lutte perpétuelle qui, dès les temps les plus reculés, s'établit entre le pouvoir temporel et le spirituel, entre les baillis, l'échiquier, puis le parlement d'une part et le chapitre de l'autre, n'est que celle de deux principes opposés, dont l'un domine d'abord, et finit par succomber dans le bouleversement général d'une révolution provoquée par l'autre.

Pour l'homme attentif qui suit l'humanité dans sa marche, l'envisage dans les diverses phases de ses transformations, cette fin du privilége paraît naturelle, indispensable, et pouvait à coup sûr être prévue. Institution humaine, elle a éprouvé le sort réservé à toutes les choses de ce monde; elle est tombée, parce qu'elle avait accompli sa destinée. Comment s'est-elle établie? Par qui a-t-elle été confirmée, étendue, attaquée? Quels ont été ses plus chauds partisans et ses plus rudes adversaires? Quels sont les coupables les plus célèbres arrachés par elle à un supplice mérité? Telles sont les diverses questions que se pro-et pose que résout l'auteur, dans *l'Histoire du privilége de Saint-Romain*.

On ignorait l'époque précise où le chapitre commença à exercer ce privilége; M. Floquet prouve qu'elle ne remonte pas au-delà de l'an 1135. Il s'appuie, notamment, sur un passage d'Orderic Vital, sur l'enquête ordonnée par Philippe-Auguste, en 1210, et sur l'acte de donation de l'avoué Richard, en faveur du chapitre, à peu près à la même date. Son origine réelle est inconnue; on ne sait comment, ni par qui il fut concédé, car l'on ne peut s'arrêter à l'histoire de la *Gargouille*,

dont il est fait mention, pour la première fois, en l'année 1394, à l'occasion d'une enquête où il s'agissait de savoir si les complices du prisonnier délivré par la Fierte, participaient aux effets du privilége.

Il existe plusieurs récits du prétendu miracle de la *Gargouille*, qui tous se ressemblent par le fond, mais diffèrent dans les détails. Voici les termes de ce premier récit : « Il prinst (saint Romain) « et mist en subjection un grant serpent ou draglon qui estoit environ « Rouen et dévouroit et destruisoit les gens et bestes du païs ; telment « que nulz nosoit converser ne habiter en icelui païs et, ensemant, « icelui glorieux saint chassa et mist hors d'icelui païs anemis et malvèz « espérisz, qui conversoient et habitoient en icelui païs, telment que « aucun n'y osoit demourer. »

Mais saint Romain, selon maître Estienne Tuvache, obtint deux prisonniers condamnés à mort, pour l'assister et l'aider à se rendre maître de cette énorme bête ; l'un deux, seulement, consentit à suivre le saint, qui passa son étole au col du monstre, et le fit mener en laisse par le prisonnier, jusqu'au pont, où il fut précipité dans la Seine ; et voilà l'origine de la délivrance annuelle du prisonnier octroyé par le roi, *qui estoit en iceluy temps*. Telle est, en peu de mots, la légende inventée dans le quatorzième siècle, pour appuyer sur une origine respectable et fort ancienne un privilége toujours menacé et souvent attaqué ; légende dont l'auteur a démontré la fausseté avec raison, et dont on ne retrouve la tradition qu'au quatorzième siécle, époque où elle paraît avoir pris naissance. Et maintenant pourra-t-on reprocher à M. Floquet d'avoir recherché l'origine du privilége de Saint-Romain, et d'avoir porté lui-même les derniers coups au prétendu miracle de la *Gargouille ?* Il est, disait-on, de ces croyances respectables, de ces erreurs reçues par nos aïeux comme des vérités, qu'il ne faut pas dégager du nuage mystérieux qui les environne, pour les réduire à leur juste valeur. Mais l'erreur et l'ignorance ne peuvent jamais être utiles; le devoir de l'historien est, avant tout, de présenter la vérité à ses lecteurs, et d'apprécier les hommes et les choses ce qu'elles valent. Et d'ailleurs, ces principes sont ceux d'un homme, de M. de Maistre, dont l'autorité, en pareille matière, est incontestable. Une partie des argumens de l'auteur a été, comme il le dit lui-même, puisée dans les écrits

de Denis Bouthillier, le plus rude de tous les adversaires du chapitre et du privilége de Saint-Romain. Rien n'est aussi curieux que le récit de leur lutte ; il peint d'une manière vive, animée, pittoresque, l'esprit et les mœurs du temps ; cet esprit crédule encore, mais déjà frondeur, investigateur, et ne se contentant plus d'adopter, sans examen, des croyances environnées de faits faux, mais transmis par la tradition. Cette grave discussion prit naissance à l'époque du procès célèbre intenté aux complices de l'assassinat de Duballot-Montmorency, arrivé en l'année 1593.

Ce n'était point assez, pour M. Floquet, de montrer que la légende de la Gargouille était fausse, que le privilége de Saint-Romain n'avait pas été accordé par le roi Dagobert ; il a voulu encore expliquer comment et dans quel ordre d'idées il avait pris son origine. « En un « mot, dit-il, la fête de l'Ascension, célébrée par la délivrance d'un « prisonnier, cette fête rendue sensible par la représentation maté- « rielle, voilà, selon nous, l'origine du privilége de la Fierte. » Il ajoute : « Si cette délivrance eût été, dans le principe, instituée en l'honneur de « saint Romain, il est hors de doute qu'elle aurait eu lieu le 23 octobre, « jour où l'église de Rouen célébrait solennellement la fête de la trans- « lation du saint, fixée audit jour par Guillaume Bonne-Ame, à la fin « du onzième siècle, c'est-à-dire cinquante ans environ avant l'époque « où, pour la première fois, il est question de cet usage de délivrer « un prisonnier.... » Il entre ensuite dans des détails où nous ne pouvons le suivre, car il faudrait les reproduire en entier, tant ils sont intimement liés ensemble. Cette première et savante discussion terminée, l'auteur aborde franchement son sujet ; il présente, les uns après les autres, les faits les plus propres à montrer l'étendue et l'importance du privilége ; il raconte l'histoire de ses combats, de ses triomphes et de ses défaites. Le pouvoir judiciaire devait être son ennemi naturel. En effet, chaque année, le chapitre, corporation religieuse étrangère à l'administration civile et judiciaire, en vertu d'une concession octroyée on ne sait à quel titre ni comment, se faisait, après l'insinuation du privilége, ouvrir toutes les prisons, recevait les déclarations et les confessions des prisonniers ; puis, parmi eux, sans respect pour la chose jugée, et à cause même peut-être du jugement, il élisait, suivant son bon plaisir, un prisonnier qui échappait ainsi au dernier supplice,

et garantissait, par la levée de la Fierte, tous ses complices, quoiqu'ils ne fussent pas présens. Il n'est donc pas étonnant de voir, dès les premiers temps, une lutte s'établir entre ces deux pouvoirs rivaux. Longtemps le chapitre en sortit vainqueur. Il reçut, au temps de Henri IV, un échec dont il ne se releva pas; mais, de toutes les attaques qu'il eut à soutenir, il n'en est pas qui lui ait fait plus de mal que celle dont nous avons déjà parlé. Il faut le dire aussi, une institution créée dans un temps où l'action de la justice n'était pas toujours régulièrement exercée, pouvait avoir une grande utilité, si l'usage qu'on en faisait était raisonnable et juste; mais les abus qui en résultèrent furent bien plus grands que les avantages qu'on en retira. La Fierte, en effet, fut souvent accordée, par les intrigues et les recommandations de personnages puissans, à des hommes qui ne méritaient pas d'en éprouver les salutaires effets. Les abus furent poussés si loin, que des seigneurs, coupables de grands crimes, envoyèrent leurs domestiques solliciter en leur nom et lever la Fierte; ainsi, ils étaient exemptés de toute espèce de poursuite, et obtenaient une impunité vraiment scandaleuse.

L'un des moyens que les chanoines employèrent avec le plus de bonheur pour faire réussir leurs prétentions, fut d'exciter le trouble et la sédition dans la ville; alors, par des prédications publiques, par l'exposition de la châsse vénérée du saint, par des bruits adroitement inventés et répandus, ils excitaient à la révolte une populace ignorante et jalouse d'une cérémonie qu'elle chérissait; et ils arrachaient ainsi ce qu'ils avaient vainement demandé dans leurs réclamations. L'histoire du privilége en offre plusieurs exemples. Ce moyen s'usa comme les autres, et ce même peuple qui se soulevait quand le privilége était menacé, se souleva plus tard contre le chapitre, parce qu'il élisait des étrangers, ou des prisonniers soupçonnés de n'être pas bons catholiques. D'un autre côté, à cette époque, les parlemens résistaient avec plus de force, plus de succès, et les chanoines avaient la douleur de voir que la levée de la Fierte ne sauvait pas toujours celui qui l'avait obtenue. Cette institution, qui subsista jusqu'en 1789, fut, comme beaucoup d'autres, emportée et engloutie par la révolution.

Le chapitre pouvait élire les prisonniers coupables de toute espèce de crimes, hors celui de lèze-majesté; on y ajoutait l'assassinat, le

viol et la fausse monnaie. Dans le commencement, il était bien entendu que le choix des chanoines devait tomber sur un homme coupable, mais dont le crime n'avait pas cette gravité qui dénote dans son auteur une perversité profonde et réfléchie; plus tard, les principes du chapitre changèrent tout-à-fait; on ne devait pas choisir, disait-il, des hommes plus malheureux que coupables, mais, au contraire, ceux dont les crimes étaient les plus odieux et qui présentaient un grand caractère de gravité : « mais aussi, nostre privilége nest point pour les fautes légères, « pour les cas remissibles, pour les délits communs..... C'est « un remède extraordinaire, une grâce du ciel dont la grandeur « n'esclate, sinon par l'opposition de l'énormité des crimes qui sont « esteints et abolis par icelle. » Quelques années plus tard, dans un mémoire composé par le doyen Dadré, et publié du consentement de ses confrères, on remarque les paroles suivantes : « On nous accuse de « n'accorder le privilége qu'à des gens de néant; mais nous prenons « ce que nous trouvons aux prisons, en usant, néanmoins, de cette « prudence, que nous y préférons un gentilhomme, comme il arrive « le plus souvent, pourvu qu'il y ait espérance d'amendement de sa « vie. Il est notoire que nous avons distribué le privilége à gens de « qualité qui s'y sont présentés, voire à trois barons, des quels il en y a « qui vivent encore, qui ont fait et font encore bon service au Roy. »

Que peut-on dire, après avoir cité ces deux passages publiés par les chanoines pour établir l'excellence de leur privilége? Ne prouve-t-il pas le contraire de ce qu'ils voulaient démontrer? En effet, dans le principe, il avait pour but de protéger des malheureux dignes de pitié, mais *non d'esteindre et d'abolir*, par son efficacité, l'énormité des crimes des coupables, et encore de quels coupables? De ceux-là qui, précisément, par leur position sociale, sont plus à l'abri de commettre des crimes provoqués souvent par la misère ou des passions ignorantes et haineuses. Cependant, ceux qui raisonnaient ainsi enseignaient l'égalité des hommes devant Dieu; mais, par une singulière anomalie, ils ne voulaient pas de cette égalité devant la loi.

Aussi le privilége fut-il vivement attaqué par Bodin, dans son Traité de la République; il dit que le droit de faire grâce est un attribut essentiel de la souveraineté, inséparable d'elle, qu'il ne se peut communiquer, et être abandonné aux sujets, sans diminution de la

majesté royale. Ce publiciste discutait une des questions les plus graves et les plus importantes, et il en avait indiqué la véritable solution. Le droit de grâce, en effet, doit appartenir essentiellement au souverain : il est inaliénable, et ne peut se transmettre à qui que ce soit. Ce droit est moins étendu qu'on ne le croit ordinairement ; car le souverain, en faisant grâce, empêche l'effet d'une condamnation prononcée, mais ne peut prévenir cette condamnation ; l'action des tribunaux doit s'exercer indépendamment de sa volonté. Aussi a-t-on souvent reconnu, outre le droit de *faire grâce*, celui d'*amnistie*. L'un est légitime, raisonnable, équitable ; c'est le plus beau de tous les droits du chef de l'état ; il le rapproche, pour ainsi dire, de la divinité, le met à portée de secourir le malheur, de protéger la faiblesse et de réparer les erreurs des jugemens humains. L'autre, au contraire, est mauvais de sa nature, et peut devenir détestable dans ses résultats ; il paralyse la marche de la justice, protège l'impunité, et met la volonté de l'homme au-dessus de la loi, de la loi que nul ne doit enfreindre. Nous pensons donc que le premier, le droit de grâce, appartient seul au souverain ; et que le second, celui d'amnistie, est une usurpation qu'il faut attaquer partout où elle se trouve, et sous quelque forme qu'elle se présente. Ainsi, on augmentera l'étendue du premier, et la loi sera respectée par celui qui en est le gardien, parce qu'il n'usera pas d'un prétendu droit, qui n'a pour résultat que de la détruire.

Ces considérations ne sont pas étrangères à l'ouvrage de M. Floquet ; cependant elles nous ont un peu distrait de l'examen critique que nous avons entrepris ; nous sommes loin de nous en excuser, car c'est le propre d'un livre bien pensé, rempli de faits curieux et instructifs, de faire réfléchir et de faire comparer les institutions des siècles passés avec celles de notre époque.

Les faits que l'auteur rapporte en très grand nombre, offrent une curieuse série de tableaux, qui représentent souvent, d'une manière remarquable, les mœurs, les habitudes de nos aïeux ; là, comme nous l'avons déjà fait pressentir, on pénètre dans l'histoire intime du peuple ; on le voit, poussé par les passions qui l'animent, se mouvoir, s'agiter jusqu'à une catastrophe souvent horrible et quelquefois imprévue ; puis, au-delà du crime et de la condamnation du coupable, apparaît, comme un phare de salut, le privilége de Saint-Romain et la Fierte, avec ses

pompes solennelles et ses cantiques sacrés. Il ne faut pas croire que le chapitre ait toujours abusé de son privilége. Souvent, en effet l'élection du prisonnier fut équitable et approuvée de tous. Quelle personne aurait pu critiquer, par exemple, avec la moindre apparence de raison, le choix qu'il fit, en l'année 1591, de Jacques Pollart, qui, par une maladresse déplorable, avait, sans le vouloir, donné la mort à son père, lorsqu'ils revenaient ensemble d'une partie de plaisir?

A la suite de l'histoire de Pollart, on en lit une autre d'un intérêt tout-à-fait dramatique, mais qui servit plus tard admirablement les desseins des ennemis du privilége de la Fierte. Nous voulons parler de l'assassinat de *Duhallot-Montmorency*, par le marquis d'Alègre, qui faisait sa résidence en son château fort de Blainville, d'où il inquiétait les pays environnans, poussant même des reconnaissances jusqu'à Rouen. Il faut suivre, dans l'ouvrage de M. Floquet, les détails de cet assassinat, voir les circonstances politiques dans lesquelles se trouvèrent placés tous les acteurs de ce drame horrible et curieux, les démarches nombreuses des parties intéressées, les intrigues, les passions qu'elles mirent en jeu, enfin le terme d'un procès aussi long que célèbre, et, par-dessus tout cela, le spectacle d'une corporation puissante comme le chapitre, combattant avec de mauvaises armes pour soutenir un privilége qui devait finir par succomber; car nous craindrions, en analysant sèchement ce qui a été fait et dit, d'affaiblir l'intérêt puissant qui s'y attache.

En principe, nous reconnaissons que le chapitre a souvent abusé du privilége de la Fierte; mais l'historien, racontant des faits accomplis, doit peut-être lui savoir quelque gré d'avoir cédé aux demandes des seigneurs, des prélats ou des rois, d'avoir choisi de grands coupables, car les crimes dont ils ont été absous par la levée de la Fierte, offrent des combinaisons plus variées, des événemens plus remarquables, que ceux dont les auteurs ont été entraînés par une sorte de fatalité et de malheur, et par des circonstances, pour ainsi dire, indépendantes de leur volonté. S'il en avait toujours été ainsi, on trouverait dans l'histoire du privilége une monotonie fatigante qui n'y existe pas à cause de cela; et d'ailleurs, si les choix avaient toujours été dictés par l'équité la plus rigide, le parlement ne se serait pas élevé contre une institution, peut-être vicieuse dans son origine, mais dont l'application aurait été

excellente ; et, dès lors, la partie la plus dramatique n'aurait pasexisté.

Nous voici maintenant arrivés à une époque voisine de l'abolition du privilége, à une époque où, attaqué déjà depuis long-temps, il avait beaucoup perdu de son importance. Les faits *fiertables* de cette dernière période de temps ont quelque chose de terne ; puis les différends qui s'élèvent entre la cour des Aides, le bailliage de Rouen et les chanoines, n'ont plus le caractère de grandeur des anciennes discussions, dans lesquelles le chapitre triompha si souvent. Cependant les débats étaient vifs et animés, et l'irritation ne manquait pas des deux côtés. Mais, alors, ces corporations qui combattaient pour le privilége ignoraient qu'elles devaient tomber elles-mêmes avec lui.

C'est en 1790, que la Fierte fut levée pour la dernière fois. Le chapitre élut, cette année, Nicolas Beherie et Marie-Anne Pinel, sa femme, accusés d'avoir tué ensemble, en 1788, un individu nommé Buquet.

Le premier de tous ceux qui la levèrent, et dont l'histoire nous ait transmis le nom, quoique nous ne sachions pas pourquoi quel crime il l'avait obtenue, est Richard, abbé chevalier, ou avoué de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, en l'année 1210. Ainsi, pendant un espace de six ou sept cents ans, le chapitre métropolitain de Rouen a joui du privilége de la Fierte. Le récit des derniers faits que l'auteur rapporte, est de l'histoire presque contemporaine ; car la mémoire des personnages qui y figurent est vivante encore pour beaucoup de personnes. Le 4 août 1789, l'Assemblée nationale avait aboli tous les priviléges des provinces, pays, cantons, etc. ; nul doute que celui de la Fierte ne fût frappé de mort comme tous les autres. Cependant, nous avons vu qu'en 1790 la Fierte fut encore accordée ; mais, l'année suivante, dit M. Floquet, « il fallut se soumettre et renoncer à cette « belle prérogative, que les rois avaient souvent regardée d'un œil « jaloux. Pour la première fois depuis sept siècles, la fête de l'Ascen- « sion, à Rouen, n'offrit rien qui la distinguât des autres grandes « solennités du christianisme. En se rappelant combien, l'année pré- « cédente encore, il y avait eu, ce jour-là, dans Rouen, de concours, « d'empressement et de cris joyeux, il semblait maintenant que la ville « était déserte. En voyant le Palais silencieux, la place de la Vieille- « Tour solitaire, la Vicomté de l'eau fermée, et toutes les prisons

« bien closes garder impitoyablement leur proie ; les vieillards, qui ne « renoncent pas facilement aux anciennes coutumes, ne pouvaient « revenir de leur surprise, et regrettaient ces belles pompes qui avaient « émerveillé leur jeunesse. Mais, c'en était fait ! jamais, à pareil jour, « les générations à venir ne devaient voir ce qu'avaient vu les géné- « rations passées. »

Le privilége de la Fierte avait été détruit, comme tous les autres, par l'Assemblée nationale ; il avait survécu un an à l'arrêt qui le frappait de mort, et ce ne fut pas sans réclamations qu'il succomba entièrement. En effet, l'évêque métropolitain de Rouen, M. Charrier de la Roche, qui avait remplacé le cardinal de la Rochefoucault, était fort disposé à conserver un privilége dont il aurait joui avec son conseil. Le Tribunal et la Municipalité se montraient aussi très favorables à cet égard ; mais ce n'était pas assez pour conjurer l'orage ; il fallait une décision qui partît de plus haut, une décision en dehors de l'assemblée qui avait aboli les priviléges. Le Tribunal, l'évêque, la Municipalité consultèrent le ministre Duport, et cherchèrent à lui faire prendre le change, en lui présentant *le privilége de la Fierte* seulement comme *un usage*. « Nous avons reçu deux lettres, disent les juges du Tribunal « du district, de M. l'évêque métropolitain de Rouen, qui nous prévient « qu'il doit être incessamment requis de réclamer la continuation de « *l'usage* connu sous le nom *de la Fierte*..... »

Mais le ministre ne s'y trompa pas ; il n'autorisa pas la continuation de l'ancien *usage* de la Fierte, parce que c'était un *privilége*, et que la loi du pays les avait abolis ; il accompagnait, au reste, son refus de ces formes polies qui s'appliquent si bien à ceux que l'on veut ménager tout en rejetant leur demande ; ils ajoutait : « Il est un meilleur remède « contre la rigueur de notre code pénal, c'est, Messieurs, la clémence « du Roi. »

Ainsi, les principes professés par Bodin, sur le droit de faire grâce, étaient passés dans la législation, et il avait été reconnu qu'au Roi seul appartenait ce droit ; cependant, comme le fait remarquer M. Floquet, Duport n'aurait pu ainsi argumenter quatre jours plus tard, car l'Assemblée nationale décréta l'abolition des lettres de grâce, de suspension et de commutation de peine.

Si nous ne craignions pas de sortir des bornes dans lesquelles nous devons nous tenir renfermés, nous pourrions faire, ici, des

rapprochemens pleins de vérité entre deux époques séparées seulement par moins d'un demi-siècle, et nous appliquerions, aux événemens, aux principes professés, aux publications faites, ces réflexions qui sont les véritables enseignemens de l'histoire.

Maintenant que nous avons donné au lecteur une idée succincte de l'*Histoire du privilége de Saint-Romain*, nous lui demanderons si, comme nous, il ne rend pas justice aux soins, aux actives recherches, aux précieuses découvertes, au talent de l'auteur. Nous espérons que cette analyse, tout imparfaite qu'elle est, lui donnera le désir d'apprendre comment tous les matériaux recueillis ont été disposés, quels sont les faits si nombreux et si remarquables que nous n'avons pu même indiquer. Nous ne sommes encore qu'à la moitié de notre tâche, car nous avons à rendre compte du second volume presque en entier; il contient, outre la fin de l'histoire du privilége, la description historique du *cérémonial suivi à Rouen pour le privilége de Saint-Romain*, *l'Histoire de la confrérie de Saint-Romain*, deux *notices* de M. Langlois, une de M. A. Deville, etc., etc., etc. Nous aurons encore à parler des charmantes *eaux-fortes* de Mlle Espéracne Langlois, des *lettres grises* et des *frises* de la composition de M. Langlois, gravées sur bois par MM. Brevière et Dujardin, son élève, qui enrichissent les deux volumes de l'histoire du Privilége; mais nous voulons donner, à ces œuvres de nos artistes, la place qu'elles méritent, et nous les examinerons dans notre second article.

C. D.

Revue. — Chronique.

AGRICULTURE. — CONCOURS DE CHARRUES.

« L'agriculture, a dit Chaptal, est la source la plus pure et la plus « féconde de la richesse d'un pays et du bien-être de ses habitans ; c'est « par son état plus ou moins florissant qu'on peut juger, partout, du « bonheur des peuples et de la sagesse des gouvernemens. L'éclat dont « brillent les nations par l'industrie des ateliers, peut être passager ; la « prospérité qui est établie sur une bonne culture du sol est seule du- « rable. »

Ces vérités commencent enfin à se faire jour ; et bientôt, nous l'espérons, elles serviront de règle de conduite à nos gouvernans, qui, trop long-temps, ont laissé dans un dédaigneux et impolitique oubli l'art sans lequel il n'y aurait eu, à la surface du globe, ni société, ni patrie. Ce qui nous fait entrevoir comme prochaine l'époque où l'agriculture aura reconquis l'influence qu'elle exerçait chez les peuples de l'antiquité, c'est la tendance de plus en plus marquée des esprits vers les études positives, et l'heureuse direction qui a été imprimée, depuis un demi-siècle, par les sociétés d'agriculture, à cette partie de la population qui, vivant de l'exploitation du sol, comprend actuellement le rôle important qu'elle doit remplir dans nos états modernes. A mesure que l'éducation des habitans des campagnes se perfectionne et s'étend, la routine perd de son empire, les préjugés s'affaiblissent, des relations s'établissent de ferme à ferme, et, d'un échange continuel d'observations, de conseils et de projets relatifs

aux diverses branches des exploitations rurales, il surgit d'importantes et successives améliorations, dont le succès contribue à accroître l'aisance de ceux qui ont le bon sens de les mettre en pratique.

Parmi les causes qui, dans ces dernières années, ont singulièrement influé sur les progrès de l'industrie agricole, il en est deux qui, à notre avis, ont été bien puissantes : d'une part, la création d'un plus grand nombre de sociétés ou de comices agronomiques; et de l'autre l'établissement de ces institutions, calquées sur celles d'Angleterre et d'Allemagne, où des fils de fermiers et de riches propriétaires viennent apprendre, sous la direction d'habiles praticiens, les préceptes de l'art, les résultats de l'expérience et les données de la théorie. MM. Mathieu de Dombasle, à Rôville, Bella, à Grignon, etc., ont, sous ce rapport, rendu d'immenses services au pays, en formant chaque année des élèves qui ont propagé dans les diverses parties de la France les bonnes méthodes de culture, et fait naître autour d'eux une heureuse émulation, dont les bons effets se font sentir de plus en plus. Les sociétés d'agriculture n'ont pas été moins utiles, en provoquant des essais en tous genres, en stimulant l'amour-propre des cultivateurs par des récompenses sagement distribuées, et en répandant, jusque dans les plus petits hameaux, au moyen de publications et d'instructions claires et précises, la connaissance des faits nouveaux, des perfectionnemens apportés aux machines et instrumens aratoires, des usages introduits dans d'autres localités, etc. Dirigeant l'attention des esprits vers les points les moins avancés de la science, elles ont suscité de nombreuses recherches et su tirer de celles-ci des préceptes qu'elles ont peu à peu rendu familiers aux intelligences les plus bornées. Enfin, c'est à elles que l'on est redevable de ces fêtes agricoles, où des milliers de cultivateurs, de contrées souvent fort éloignées, viennent assister à des travaux qui les frappent, à des discussions qui les font penser, à des lectures qui éveillent chez eux des idées qui, bien certainement, eussent eu beaucoup de peine à germer dans leurs têtes sans cette circonstance. C'est dans de semblables réunions que les lumières se répandent rapidement, que les bons exemples fructifient; ce sont elles qui ont rendu si facile l'introduction dans nos fermes de ces nouveaux instrumens qui, plus simples dans leur mécanisme, exigent moins de forces pour être mis en mouvement, et opèrent avec plus d'économie, de vitesse et

de perfection. Les concours de charrues qui ont eu lieu successivement dans plusieurs départemens, et plus récemment à Évreux, les expériences faites avec la *charrue-Grangé* à Lunéville, Nancy, Neuilly, Pantin et ailleurs, ont surtout vivement captivé l'intérêt des simples cultivateurs aussi bien que des savans. Cela devait être, en effet, car c'est de l'emploi de bonnes charrues, de l'adresse de ceux qui les dirigent, que dépend la bonté des labours, et les bons labours font les bonnes récoltes.

Vers la fin de l'automne dernier, la Société centrale de la Seine-Inférieure, dans l'intention de faire connaître à nos fermiers normands l'instrument si habilement perfectionné par le modeste valet de ferme des Vosges, fit venir Grangé avec sa charrue, et le fit opérer, en présence d'une foule nombreuse, sur des terres de diverse nature de la commune de Bonsecours. Encouragée par l'intérêt qu'excitèrent de semblables expériences, cette compagnie, amie du progrès, songea à établir un concours de charrues entre les cultivateurs de la Normandie; et ce projet a reçu son exécution le 27 avril dernier. De pareils concours ont trop d'importance à nos yeux, pour que nous ne nous empressions pas d'enregistrer leurs résultats.

Le théâtre du concours était fixé en la commune de Blosseville-Bonsecours, sur deux pièces de terre, l'une en labour, dépendant de la ferme du Plant; l'autre en bruyère, dépendant de la commune-pâture. Le terrain avait été parfaitement disposé, et les précautions pour le maintien de l'ordre pendant la durée des expériences très bien prises par MM. les commissaires de la Société.

De nombreux spectateurs, cultivateurs, propriétaires, accourus de tous les points du département, entouraient, dès midi, l'enceinte formée par la troupe de ligne et la garde nationale de Bonsecours. Sous la tente élevée au centre de cette enceinte, on voyait réunis M. le préfet, M. le maire de Rouen, les principales autorités civiles et militaires, les membres de la Société d'agriculture, les députations de l'Académie, des Sociétés d'émulation et du commerce, ainsi qu'un nombre assez considérable d'agriculteurs correspondans de la société. Sur l'un des points du champ où la joûte devait avoir lieu, on admirait les beaux attelages et les charrues des onze concurrens; sur un autre, on avait réuni les principaux instrumens appartenant à la Société d'agriculture,

qui avait eu l'heureuse idée de profiter de cette occasion pour les exposer aux regards des amateurs.

Conformément à l'article 11 du programme, les concurrens ont élu trois cultivateurs pour faire partie du jury, et immédiatement après ils ont tiré au sort les numéros indicatifs de leurs places sur le lieu des expériences. A un signal donné, les charrues ont occupé les places que le sort leur avait assignées; et bientôt après la première lutte a commencé. Elle consistait dans un labour de sept pouces de profondeur sur neuf pouces de largeur ; la deuxième épreuve consistait dans un labour de quatre pouces de profondeur sur neuf pouces de largeur. Pour ces deux luttes, les charrues ne pouvaient être attelées de plus de trois chevaux, et avoir qu'un seul conducteur. Chacune de ces épreuves a duré une heure.

Enfin la dernière lutte a eu lieu sur un terrain en bruyère; les charrues, pour cette épreuve difficile, ont été généralement attelées de quatre chevaux.

Le jury a voulu récompenser ceux des charretiers qui ont montré le plus d'adresse et d'intelligence dans la conduite de leurs charrues, afin d'exciter une louable émulation chez cette classe d'auxiliaires si précieux. Une médaille d'argent a été accordée au sieur Lemesle, garçon de charrue de M. Cousin, et deux médailles en bronze ont été données aux charretiers de MM. Beaudouin et Dubois.

Pendant les momens de repos, dont le bruit des tambours donnait le signal, les membres du jury, au nombre de neuf, savoir :

M. le préfet, baron Dupont-Delporte,

M. A. Leprevost, président de la Société d'agriculture,

MM. Lecarpentier, Guesdon Dulesmont, Baroche, Lebourgeois, membres résidans de la Société,

MM. Glaçon, Houa-Dumesnil, Legendre, cultivateurs nommés par les concurrens,

ont examiné le travail des treize charrues, mesuré la profondeur et la largeur des raies.

M. Courant, l'un des secrétaires de la Société enregistrait avec soin les décisions des jurés.

Dans les deux premières luttes, on a surtout suivi avec un vif

intérêt le travail de la grande charrue cauchoise, conduite par M. Lemesle, garçon de charrue chez M. Cousin, au Mesnil-Esnard; celui de la charrue cauchoise perfectionnée par M. A. Beaudouin, propriétaire-cultivateur aux Vieux, près Duclair; celui de la charrue Grangé, conduite par M. Duret, propriétaire-cultivateur à Saint-Éloi-des-Ventes (département de l'Eure); enfin, celui d'une petite charrue artésienne, appartenant à M. Laurent, cultivateur à Bonsecours. — Dans la dernière lutte, le nombre des charrues qui prirent part à l'épreuve pénible du défrichement se trouva réduit à six; plusieurs d'entre elles n'ont pu, toutefois, parcourir la carrière; trois se sont retirées sans avoir achevé le premier sillon. La belle charrue de M. Beaudouin a été brisée après quelques tours de raies; deux charrues seulement ont fonctionné avec avantage, et présenté des résultats satisfaisans; savoir : la charrue Grangé, dont la supériorité, pour ce genre de travail, a été reconnue, et la charrue Pluchet, conduite par M. Lefebvre, maître de poste et cultivateur à Gaillon (Eure).

Les membres du jury devaient prendre pour base de leurs décisions l'égalité relative de profondeur et de largeur de la raie, la perfection du labour, l'étendue du terrain parcouru par chacun pendant le temps donné, la force des attelages. Ils devaient apprécier, non-seulement le labour, considéré intrinséquement, mais aussi la marche de la charrue, sa légèreté et son aptitude à surmonter les difficultés du sol.

Voici les décisions du jury :

Aucune charrue n'a été jugée digne de remporter le prix tout entier. Les charrues de MM. Cousin et Beaudouin, s'étant également distinguées dans les deux premières luttes, le premier prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, leur a été décerné. Le deuxième prix (médaille d'or de cent francs), a été également partagé entre les charrues Duret (Grangé) et Lefebvre, qui se sont fait remarquer dans la troisième lutte. Le jury a constaté que la première a fait plus de travail que la seconde; mais que celle-ci a beaucoup mieux retourné le terrain. En raison de la perfection du labour, dans la deuxième lutte, de la charrue artésienne de M. Laurent, le jury lui a accordé, à titre d'encouragement, une médaille de la valeur de cinquante francs; il a également décerné, au même titre, une médaille de bronze à la charrue cauchoise de M. Dubois, cultivateur à Fresne-le-Plan.

En terminant ce compte-rendu, et après avoir adressé de justes éloges aux membres de la Société d'agriculture, qui comprennent d'une manière large la haute mission qu'ils sont appelés à remplir, nous devons exprimer nos regrets de ce que le jury a cru devoir se dispenser de soumettre les charrues à l'épreuve du dynamomètre, condition prescrite par le programme, et qui aurait sans doute rendu moins difficile et peut-être plus juste le jugement définitif. Nous regretterons encore que la Société n'ait pas affecté des prix spéciaux à chaque genre de labour, car toutes les charrues ne sont pas également propres à labourer dans toutes sortes de terres; en effet, telle qui, en raison de son soc large et tranchant, ne saurait convenir dans des terrains rocailleux, marchera supérieurement dans des terres dures, argileuses, tenaces et pleines de racines. Il faut une charrue spéciale pour chaque nature de terre. Or, en soumettant des charrues de construction très différente, et dont la destination est, pour ainsi dire, commandée par cette même construction, à des épreuves semblables, il est évident qu'on ne peut asseoir un jugement satisfaisant sur le mérite respectif des unes et des autres, ni rien apprendre de précis aux cultivateurs convoqués à de pareilles expériences. Nous verrions avec bien de la satisfaction la Société tenir note de nos observations pour le concours de l'année prochaine, car tout nous fait espérer qu'elle renouvellera périodiquement la fête agricole du 27 avril, qui laissera de profonds souvenirs dans l'esprit des cultivateurs de notre département. Nous avons entendu beaucoup de ceux d'entre eux qui n'étaient venus que comme spectateurs, manifester hautement leurs regrets de n'avoir pas leurs attelages pour prendre part à la lutte, et annoncer leur intention d'assister au prochain concours comme parties intéressées. Un germe fécond a été déposé dans nos campagnes par la Société d'agriculture; c'est à elle à le développer et à lui faire produire tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

La séance publique de la Société d'agriculture, du mercredi 7 mai, a été terminée par la distribution des récompenses décernées.

Après avoir entendu le Discours d'ouverture du président, M. Auguste Leprevost; le Rapport du secrétaire, M. A. Toussin; des Observations sur le poirier saugier et son produit, par M. Girardin, professeur de chimie; des Observations sur l'amélioration des races de chevaux cau-

chois, par M. Leprevost, et un Rapport sur un moulin à broyer les pommes, par M. Lafosse; un Rapport a été fait, par M. Courant, sur les prix et médailles accordés, et sur les sujets de prix proposés pour 1835 et 1836. A la suite de ce rapport, ont été données, des médailles d'argent, de grand module :

A M. Daoust, auteur d'un nouveau *Tarare*, ou machine destinée à vanner les grains;

A Madame Courtois, fermière à Beaulieu, près Darnétal, qui a importé avec succès dans ce pays la fabrique des fromages dits de Neufchâtel;

A M. Dujardin, berger chez M. Campion.

J. P. L. G.

Eclairage par le Gaz, de la ville de Rouen.

Rouen, si voisin de Paris, a toujours été un peu en arrière pour les embellissemens et les améliorations. La difficulté de moderniser ses vieilles rues a conservé chez ses habitans un grand amour pour tout ce qui est ancien et une prévention défavorable contre toute chose nouvelle; cependant, si notre excellente ville marche doucement, elle marche : elle arrive la dernière, mais elle arrive.

Une compagnie pour l'éclairage par le gaz s'est enfin formée chez nous. Nous en avions depuis long-temps connaissance; mais il fallait, avant d'en parler, pouvoir donner à nos lecteurs les renseignemens les plus positifs sur cette utile entreprise.

L'éclairage par le gaz est d'invention française. Lebon, ingénieur français, fit, en l'an VI ou VII de la République, les premiers essais de ce genre qui aient été tentés : ils ne réussirent qu'incomplétement; mais ils réussirent assez, cependant, pour donner une idée du procédé. Le jardin d'un hôtel du faubourg Saint-Germain, à Paris, fut entièrement illuminé par le gaz. On parla beaucoup alors de la découverte de Lebon, mais sans y attacher plus d'importance qu'à cette foule d'inventions futiles qui naissent et meurent avec le premier jour de l'an. Aussi, quand il s'agit de l'appliquer en grand, Lebon ne trouva ni capitaux, ni encouragemens; il mourut de chagrin, pauvre et ignoré.

Il en fut de la découverte de Lebon comme de tant d'autres procédés utiles, qui, trouvés par des artistes ou des savans français, durent aller chez nos voisins prendre des *brevets d'application*, et nous sont revenus ensuite comme des importations étrangères.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de l'extraction du gaz; qu'il nous suffise de dire que toute flamme résultant de la combustion d'un corps quelconque, est le produit de l'*hydrogène* qui se dégage des corps végétaux et animaux, dans lesquels il se trouve combiné en proportions plus ou moins grandes. Ainsi, la

flamme d'une torche, d'une chandelle, du réverbère qui éclaire nos rues, de la bûche qui réchauffe nos foyers, de la houille qui pétille dans nos fourneaux, cette flamme est de l'hydrogène qui brûle.

La flamme de l'*hydrogène* pur est faible et d'un bleu pâle. Elle n'acquiert les qualités nécessaires pour l'éclairage usuel que par la combinaison de l'*hydrogène* avec du *carbone*. L'*hydrogène* se trouve alors à l'état que les chimistes appellent *hydrogène-carboné*, et la combustion du gaz produit beaucoup plus d'éclat et de rayonnement.

Dans un laboratoire de chimie, l'*hydrogène* pourrait s'extraire de tous les corps végétaux et animaux, et l'on pourrait même l'obtenir par la décomposition de l'eau; car c'est de l'eau que, pour la première fois, Lavoisier le dégagea à son état de pureté; aujourd'hui encore, c'est de l'eau décomposée par l'acide sulfurique et le fer, qu'on l'obtient pour gonfler les *aérostats*. Mais, dans la pratique, on n'extrait le gaz destiné à l'éclairage que de l'huile végétale ou animale, de la résine ou de la houille.

Voilà le principe scientifique de l'éclairage par le gaz : quant au principe économique, il est le même que celui qui s'introduit chaque jour de plus en plus dans toutes opérations de l'industrie, à présent que tout tend incessamment à se perfectionner : *faire exécuter, dans des usines spéciales, les opérations usuelles qui, jusque-là, s'exécutaient autour du foyer domestique*. Ainsi, autrefois, chacun faisait ses vêtemens ou les faisait faire chez soi : on a trouvé plus économique de les faire faire par des agens spéciaux, depuis celui qui file le lin, la laine ou le coton, jusqu'à celui qui découpe et assemble la toile ou le drap. Ainsi, il est plus économique de prendre son pain chez le boulanger que d'avoir un four : il en est de même de toutes les professions industrielles.

Eh bien! pour l'éclairage domestique ou public, nous avons encore tous, chez nous ou dans la rue, *de petites fabriques de lumière*. *La bougie*, *la chandelle* et *la lampe*, voilà nos appareils. Des mèches de coton allumées distillent la cire ou le suif qui les entoure, l'huile dont elles sont imprégnées, pour en extraire le gaz *hydrogène*, qui se brûle ensuite et nous éclaire. L'établissement d'une usine en grand pour l'extraction de l'*hydrogène* par la distillation, devait donc offrir un grand avantage aux particuliers et au public, puisqu'on recevrait ainsi le gaz *tout prêt à entrer en combustion*, dans tous les lieux qu'on voudrait éclairer. Tel est le but économique des compagnies d'éclairage par le gaz.

Pour l'application, deux modes se présentaient : ou faire circuler le gaz par des tuyaux passant dans les rues et dont les embranchemens iraient se ramifier dans les diverses parties des habitations; ou comprimer le gaz dans des vases d'une grande force, et le réduire ainsi à n'occuper qu'un très petit espace jusqu'au moment où il s'échapperait pour être mis en combustion.

Ce dernier système a quelque chose de séduisant, en ce qu'il permet de transporter le gaz dans tous les quartiers d'une ville, tandis qu'avec le système des tuyaux, la consommation est bornée aux lieux qu'on leur fait parcourir. Mais, outre la difficulté de régler l'émission du gaz, qui s'échappe trop abondamment d'abord, et en trop faible quantité lorsque les récipiens commencent à se vider, il est un autre obstacle, qui s'opposera toujours au succès des spéculations sur le *gaz portatif* : c'est l'énormité des frais, qui ne permet pas de

livrer le gaz à un prix en rapport avec celui de l'éclairage ordinaire. Aussi, l'éclairage par le gaz portatif est-il à peu près abandonné.

Jusqu'en 1815, il ne fut pas question, en France, de l'éclairage par le gaz. Mais, vers cette époque, des Français revenant d'Angleterre commencèrent à parler du mode d'éclairage adopté, depuis quelques années, dans beaucoup de villes de ce pays, et surtout à Londres, car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, c'était l'étranger qui, le premier, avait mis à profit la découverte de Lebon.

Quelques essais infructueux furent tentés *par des Anglais*, à Paris, vers 1816, et l'on peut se souvenir d'avoir vu alors, dans le passage des Panoramas et sur le boulevard Montmartre, quelques becs de gaz, véritable parodie des merveilles racontées par ceux qui arrivaient des pays d'outre-Manche.

Enfin, en 1817, d'autres essais furent faits avec un plein succès, dans une fabrique de produits chimiques appartenant à M. Pauwels, située rue du Faubourg-Saint-Denis. Plus tard, cet industriel, sous les auspices de plusieurs membres de la chambre des pairs, éclaira par le gaz tout le palais du Luxembourg, puis le théâtre de l'Odéon, puis les rues conduisant de là au Pont-Neuf.

Le succès de cette entreprise amena la formation de la grande compagnie du Faubourg-Poissonnière, de la compagnie Royale, rue des Martyrs, de la compagnie Anglaise, dont l'usine est située à la barrière de Courcelle, enfin de la compagnie du Faubourg-du-Temple. Aujourd'hui, ces cinq compagnies n'en forment plus que trois, par suite de la réunion déjà ancienne de l'usine du Luxembourg avec celle du Faubourg-Poissonnière, et de l'achat de la clientelle et du matériel de la compagnie Royale, par la compagnie Anglaise.

Ces trois compagnies, qui sont loin d'être parvenues au maximum du développement de leur clientelle, alimentent aujourd'hui 14 à 15,000 becs, et, jusqu'à présent, ce n'est que sur un petit nombre de points qu'elles font l'éclairage public de la ville de Paris. En ce moment même, les conditions d'un marché se discutent entre elles et l'administration municipale.

A Paris, comme à Londres, et dans les autres villes d'Angleterre, les compagnies sont, par mesure de police, cantonnées dans des circonscriptions qu'elles ne peuvent franchir. On évite, ainsi, les inconvéniens et les dangers qui pourraient résulter de l'enchevêtrement des tuyaux de plusieurs compagnies, circulant dans les mêmes rues.

Paris n'est pas la seule ville de France où l'éclairage par le gaz soit en activité. Il a parfaitement réussi à Bordeaux; il marche bien à Lille, et va bientôt commencer à Lyon. A Reims, et tout près de nous, à Elbeuf, on extrait le gaz des déchets de filatures de laines, et l'on utilise ainsi des matières qui jusque-là n'étaient qu'un embarras.

A Rouen aussi, des tentatives ont été faites. Un premier appareil fut installé, il y a environ quinze ans, dans la Cour-Martin, rue Grand-Pont, et donna quelques produits. Mais l'emplacement était mal choisi, et, en supposant que l'entreprise eût réussi, il eût été impossible de lui donner l'extension que réclamait une ville aussi importante que Rouen.

Une seconde tentative fut faite, en 1827 ou 1828, à la Poterie, commune de Lescure; mais il s'agissait de *gaz portatif*. Après avoir dépensé des capitaux considérables, et au moment où ils venaient, enfin, d'obtenir quelques produits,

les entrepreneurs se virent forcés d'arrêter leur service au bout de huit jours. Les fonds engagés dans cette affaire furent entièrement perdus.

De pareils résultats étaient peu faits pour encourager les spéculateurs; aussi, pendant cinq ans, ne fut-il plus question du gaz à Rouen.

Enfin, il y a un an, l'on commença à parler des projets de M. Pauwels, fondateur de la principale usine de Paris, et de M. Visinet, de créer ici un nouvel établissement d'éclairage. On crut généralement que ce n'était qu'un projet en l'air, car il n'y eut ni prospectus imprimé, ni annonces dans les journaux, ni rien, enfin, de cet attirail de charlatanisme qui signale ordinairement la naissance des entreprises par actions. Cependant, l'affaire marchait silencieusement vers sa conclusion; des capitalistes et des propriétaires de Rouen et de Paris, sans se laisser décourager par les souvenirs du passé, se sont associés à la nouvelle entreprise, et aujourd'hui la société est constituée; on a pu en voir l'annonce dans les journaux de Rouen.

D'après cette annonce, le capital peut être porté à 500,000 f.; mais la société peut commencer ses opérations dès qu'il y a 150,000 fr. d'actions souscrites. Étonnés de cette différence, nous sommes allés aux renseignemens : Nous avons appris que les gérans de la nouvelle entreprise ne voulaient faire, d'abord, que les dépenses strictement nécessaires pour être à même d'obtenir du gaz, et qu'ils ne développeraient leur établissement qu'en proportion de son succès. Mais, ils auront soin que leurs premiers travaux se raccordent avec l'ensemble général que devra présenter leur usine quand elle sera achevée. Ils ne construiront, d'abord, que 5 à 6 fourneaux, au lieu de 24 qui doivent exister par la suite, qu'un gazomètre au lieu de quatre, et ainsi du reste.

Nous avons vu les plans de détail de l'usine, — le nombre en est déjà énorme, — et les plans d'ensemble, qui présentent une masse de bâtimens d'un aspect monumental, quoique simple et sans luxe. Mais, quand, sur le terrain, on verra la portion de constructions en ce moment commencées, il sera difficile de se figurer ce que sera l'établissement dans trois ou quatre ans, époque où il ne peut manquer d'être complet, les conditions de son achèvement devant être alors nécessairement remplies.

L'usine sera située sur le côté nord de la rue des Emmurées, faubourg St-Sever, et occupera le terrain qui forme l'encoignure de cette rue et de la Petite-Chaussée. Le gaz circulera dans des tuyaux de fonte placés à environ quatre pieds en contrebas du sol et suivant la rue St-Sever, le quai entre les deux ponts, le pont de Pierre, le quai de Paris et la rue Grand-Pont, jusqu'au coin de la Grande-Rue. C'est à ce parcours, de 1800 mètres environ, que l'on s'arrêtera d'abord, et l'on ne compte entrer que plus tard dans la rue des Carmes, la Grande-Rue et les rues adjacentes.

Les fondateurs annoncent avoir l'espoir de commencer à obtenir des produits, vers le mois d'octobre prochain.

Nous ignorons quelles sont les résolutions de l'administration municipale, relativement à l'éclairage de la ville par le nouveau procédé. Il est douteux

que de long-temps nous voyons toutes nos rues sillonnées par des canaux portant la lumière jusqu'aux dernières artères de la cité; mais il n'est pas douteux qu'elle ne s'empresse, à l'exemple de Paris, de prendre l'éclairage public sur les tuyaux de la compagnie, partout où celle-ci croira utile à ses intérêts d'en envoyer.

L'expérience de l'Angleterre, de Paris, de la Belgique, de la Hollande, a démontré victorieusement la supériorité de l'éclairage au gaz, sur l'éclairage à l'huile. Quant à la dépense, nous croyons, d'après les tarifs de Paris, qui devront être aussi ceux de Rouen, qu'elle est, à nombre égal de becs, à peu près la même que pour l'éclairage à l'huile.

L'économie, pour les consommateurs, consistera dans *l'emploi d'un nombre moindre de becs pour obtenir plus de lumière*, et dans la suppression des causes d'avaries de marchandises, résultant des fuites d'huile des quinquets.

Les usines d'éclairage sont rangées, par une ordonnance de 1824, au nombre des établissemens incommodes et insalubres de seconde classe, qui peuvent être placés dans l'intérieur des villes, mais avec l'autorisation des préfets et après enquête *de commodo et incommodo.*

Grâce à la routine, à la jalousie ou à la malveillance, il ne se forme pas un seul établissement industriel, quel qu'il soit, sans qu'aussitôt les oppositions contre lui ne pleuvent de toutes parts; à bien plus forte raison quand il s'agit d'une industrie toute nouvelle, presque inconnue et qu'on peut soupçonner de pouvoir nuire à quelques autres industries. Aussi les oppositions n'ont-elles pas manqué à l'entreprise rouennaise. Mais, par cela même qu'elle était l'objet de plus de résistances, l'instruction administrative a été faite avec plus de sévérité. Les oppositions, il est vrai, se bornaient à des articulations tout-à-fait vagues. Le maire de Rouen, appelé à donner ses conclusions au préfet, n'a voulu émettre une opinion qu'après s'être entouré des renseignemens les plus minutieux. Il a appris d'une source officielle, ce que d'ailleurs on peut facilement vérifier, qu'à Paris, les usines d'éclairage sont entourées d'habitations, de pensions, de casernes et de maisons de santé, qui sont venues s'installer dans leur voisinage depuis leur fondation. De tous les opposans, même les plus acharnés, au temps de la création des usines, pas un seul aujourd'hui ne songe à se plaindre, parce que, en effet, il n'y a là aucun sujet d'inquiétude. Après un tel témoignage, l'avis de la mairie ne pouvait être et n'a été que favorable.

Le Conseil de salubrité, après un examen non moins approfondi, a adopté aussi, à l'unanimité, dans sa dernière séance, un rapport entièrement approbatif.

Enfin l'arrêté du préfet, conforme aux conclusions de ce rapport, a été rendu, et les travaux sont en pleine activité.

Parmi les objections faites contre le nouveau mode d'éclairage, il faut placer les craintes exprimées sur le préjudice qu'il causerait à d'anciennes industries, et notamment aux fabriques d'huile à brûler. S'il est permis de juger de l'avenir par le passé, nous considérons ces craintes comme chimériques. Il ne faut pas, en effet, se flatter qu'à Rouen plus qu'à Paris, le gaz pénètre tout-à-coup dans

toutes les rues, et même dans toutes les boutiques des rues, où il passera; beaucoup de gens tenant aux vieilles méthodes continueront à s'éclairer à l'huile; mais, comme le gaz allumé près d'eux les plongera dans une obscurité relative, force leur sera bien, pour soutenir la lutte, d'augmenter le nombre de leurs becs de quinquets, et, par conséquent de consommer plus d'huile. C'est ce qui s'est vu à Paris, où l'huile n'a pas, le moins du monde, baissé de prix depuis qu'on y consomme du gaz.

Nous connaissons, par exemple, une industrie qui pourra bien souffrir de la substitution du gaz à l'huile; c'est celle des dégraisseurs chargés d'enlever les taches de l'huile tombant des quinquets sur les marchandises et les habits. Mais, franchement, qui songera à se plaindre de ce qu'elle trouvera moins d'occasion de s'exercer? Autant vaudrait s'apitoyer sur le sort du curé et du fossoyeur, qui diraient que *le mort ne se soutient plus*.

D'ailleurs, quand le tort existerait, qu'y faire? il faudrait bien subir l'inévitable loi du progrès. Le mieux fait toujours tort au bien : la chandelle a fait tort à la résine, les lampes ont fait tort à la chandelle, le gaz a fait tort aux lampes, et le soleil fait le plus grand tort à tous les genres d'éclairage.

Quoi qu'il en soit, les gens *encroûtés* pourront seuls ne pas se réjouir de voir enfin adopter à Rouen un perfectionnement si utile.

L'éclairage par le gaz doit trouver surtout la plus grande sympathie chez les industriels qui sont chaque jour à même d'apprécier les avantages d'une foule de découvertes nouvelles auxquelles notre industrie doit une grande partie de son éclat, et notre ville sa richesse et sa prospérité.

Ch. R.

BIBLIOGRAPHIE.

= Notes pour servir a l'Histoire de la Normandie; par M. *Auguste Leprevost*. (Ces notes sont destinées à paraître dans l'Annuaire que l'*Association Normande* va prochainement publier.)

Il y a long-temps qu'on désire de voir une main savante élaguer de notre histoire de Normandie tous les faits apocryphes, hasardés ou simplement douteux, qui encombrent nos annales. Mieux vaut, en effet, l'indigence que toutes ces erreurs dont l'amas étouffe le peu de vérités recueillies au sein des ténèbres du vieil âge. Mais réduire le corps de notre histoire provinciale aux seuls faits qui ne soient pas des *fables convenues*, qui s'appuient sur des preuves, ou qui, du moins, se lisent dans des écrits d'un temps ou contemporain ou très rapproché, c'est une tâche qui exige, à la fois, une critique saine, une science étendue, et un labeur qu'on peut qualifier de *bénédictin*.

Ce grand œuvre est cependant commencé : l'*Association Normande*, dont le siége est à Caen, en conçut la pensée ; M. Auguste Leprevost l'exécute aujourd'hui, et, déjà, après un an de travail fort assidu, il vient nous dire, sur les quinze premiers siècles de notre histoire, tout ce que sa vaste érudition a pu recueillir de certain. Il fait plus : érudit consciencieux, et mieux qu'un autre versé dans l'étude de toutes les parties de nos annales, il promet de continuer et de nous instruire successivement de neuf siècles écoulés depuis *Rollon*, prince au règne duquel il s'arrête.

Ces quinze siècles, durant lesquels la Normandie fut tantôt Armorique-Séquane, tantôt Lyonnaise, puis République des onze cités, et enfin terre de marage, combien ils sont indigens en leur histoire ! Le docte M. Leprevost n'en a tiré que cinquante-six pages, à la vérité très pleines, et toujours curieuses. C'est dire qu'on ne sait rien ou presque rien des temps qui précédèrent *Rollon*, et où l'on vit tour à tour dominer les Gaulois, les Romains et les Francs. Dans ce dénuement bien déplorable, M. Leprevost sera joyeux, je le sais de lui-même, si, du gouffre où sa sage circonspection ensevelit l'erreur, on peut retirer quelques faits *submergés*, et qui méritaient de voir le jour.

Nous engageons les hommes studieux à lire, dans ces curieuses *notes historiques*, si difficiles à faire et même si peu faciles à apprécier, toutes les discussions qu'aborde M. Leprevost. Personne mieux que lui n'a dit ce que furent, par exemple, sur nos bords, les courses des pirates normands. Le reste de nos annales ne tient que quatorze pages. Notre savant auteur ôte à *Rollon* bien des expéditions ; il le fait homme du dixième siècle, et non du neuvième. Déjà M. Théodore Licquet avait enlevé à ce pirate la fille de Charles-le-Simple, Gisèle, qu'il n'épousa jamais ; M. Deville avait ramené le territoire concédé à ce prince à ses véritables limites : de toutes parts l'erreur est attaquée, et la lumière surgit. E. G.

= ITALIE, drame.—Si ce drame nous eût été donné comme l'œuvre d'un talent arrivé à sa maturité, notre critique sévère en aurait analysé la contexture et les détails, et aurait pu en tirer des conclusions peu favorables à l'auteur. Mais *Italie* est le début d'un jeune homme, d'un compatriote, et, comme tel, cet ouvrage mérite notre bienveillance et notre intérêt.

Au milieu des invraisemblances et des négligences de style, *Italie* offre des parties qui dénotent chez l'auteur des dispositions dramatiques. Ces dispositions, cultivées avec un travail consciencieux et assidu, arriveront certainement à produire quelque chose de bien ; et si l'auteur nous le permettait, nous lui conseillerions de travailler long-temps encore avant de rien produire, car si la conception d'un drame est une chose d'inspiration, l'exécution n'en devient parfaite que par l'étude approfondie de l'art dramatique et l'expérience des hommes et du monde.

Nous aurions désiré que l'auteur d'*Italie* ne mît pas en tête de son ouvrage sa préface intitulée : *Un Mot*. Il nous a semblé peu convenable qu'un jeune homme adressât ainsi, au public, son jugement sur les auteurs contemporains

qui ont déjà parcouru avec succès la carrière dans laquelle il entre à peine. De pareils jugemens ne sont permis qu'à la critique, et les théories de l'art ont besoin d'être appuyées d'un nom qui ait acquis quelque autorité.

Nous le répétons, *Italie* est un drame dans lequel il y a une espérance: nous serons heureux d'avoir à constater sa réalisation. Ch. R.

= LA FRANCE MARITIME. — Tandis que la France entière, même la partie qui ne sait pas lire, connaît parfaitement toute l'histoire de nos armées, et les noms de ses généraux, et les dates de ses victoires, la marine, plongée dans une espèce d'ilotisme, n'est connue de personne.

Demandez au peuple les noms de nos amiraux, de nos capitaines de vaisseau, qui ont soutenu des combats mille fois plus fabuleux que tout ce que peuvent offrir les annales de nos armées de terre, et qui ont presque toujours fait preuve, dans l'exercice de leur noble et périlleuse profession, d'un dévoûment et d'un désintéressement qui n'ont pas toujours été les qualités dominantes des généraux de l'empire: il ne les sait pas. Demandez-lui les détails de ces faits d'armes admirables qui ont jeté tant de gloire même sur nos plus désastreuses défaites : il n'en a pas entendu parler. Demandez-lui les noms de ces vaisseaux qui ont été le théâtre de combats si acharnés, de si périlleuses victoires, de dévoûmens si sublimes, et dont on conserve les restes dans nos ports de mer, comme de glorieux trophées : il les ignore.

Enfin, de l'histoire de notre marine, il ne connaît guère que ses désastres. Il connaît Aboukir et Trafalgar, sans connaître Du Petit-Thouars, Lucas et Infernet, le *Tonnant*, l'*Intrépide* et le *Redoutable*.

Populariser la marine en France, tel est le but que se propose *la France maritime;* et elle ne peut manquer d'y réussir, soutenue qu'elle est par tout ce que la marine a d'hommes éminens : amiraux, ingénieurs, médecins, administrateurs, tous se sont empressés d'offrir leur collaboration à MM. Jules Lecomte et Fulgence Girard, qui sont à la tête de cette entreprise.

La France maritime présentera la marine française sous tous ses aspects : HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, SCIENCE, PRATIQUE; et, sous le titre de VARIÉTÉS, les mœurs et usages des marins, les événemens, les traditions, et enfin la législation maritime.

On ne peut douter que ce large cadre ne soit parfaitement rempli, lorsqu'on sait que ces diverses parties seront dirigées par les hommes qui s'y sont le plus distingués.

La France maritime a dû être mise à la portée de toutes les bourses. Elle paraît par livraisons d'une feuille in-4°, tous les samedis.

Chaque livraison, ornée d'une gravure à l'eau-forte sur acier, coûte 25 c.

Les dessins seront exécutés par MM. Gudin, Haley, L. Garneray et Saint-Aulaire, sous la direction de M. L. Garneray, conservateur du Musée de Rouen.

C. V. L.

MUSIQUE.

Concert de M. Orlowski. — Société philharmonique. — Cours de composition musicale de M. Méreaux.

Entre les événemens remarquables qui se sont passés depuis la publication de notre dernier Numéro, nous devons, surtout, signaler le concert donné, le 3 de ce mois, à l'Hôtel-de-Ville, par M. Orlowski.

Certes, nous savons tous ce que c'est qu'un concert, et, depuis quelque temps surtout, nous sommes un peu moins privés de ce genre de plaisir. Mais celui-ci avait quelque chose de tellement extraordinaire, que nous devons nécessairement en rendre compte; car il y a progrès, il y a préjugé vaincu ; il y a, conséquemment, un grand pas de fait vers le bien, dans les voies de la décentralisation.

Privé de l'orchestre et des artistes du Théâtre des Arts, que les répétitions pour la réouverture ont impérieusement retenus, M. Orlowski a trouvé une puissante ressource dans la complaisance et le talent de MM. les amateurs formant la *Société philharmonique.*

Nous sommes heureux que cette circonstance nous ait fourni l'occasion de signaler à nos lecteurs l'existence de cette nouvelle Société, dont la formation était depuis si long-temps désirée. Ses efforts, joints à ceux de la *Société des Amis des Arts*, qui s'occupe exclusivement de peinture, compléteront, en peu de temps, notre éducation artistique si arriérée jusqu'ici; et bientôt enfin les artistes pourront trouver parmi nous cet accueil et cette sympathie qui n'honorent pas moins ceux qui la témoignent que ceux qui en sont l'objet.

La première manifestation publique de l'existence de la *Société philharmonique* a eu lieu dans cette soirée, dont, excepté le bénéficiaire et M. Amédée Méreaux, — car je n'ose encore compter Mlle B... parmi les artistes, — MM. les amateurs ont seuls fait tous les frais ; elle aura du retentissement dans l'avenir, et peut apporter de grandes modifications dans nos habitudes musicales.

L'ouverture de *Don Juan* à grand orchestre et celle de *Montano et Stéphanie*, exécutées par MM. les amateurs, sous la conduite de M. Fournier, ont prouvé tout ce qu'on peut attendre, par la suite, des études d'ensemble auxquelles la création de la *Société philharmonique* va nécessairement donner lieu.

C'est là que, désormais, les artistes célèbres, en passage dans notre ville, pourront trouver les accompagnateurs que les travaux du théâtre les empêchent souvent d'obtenir de son orchestre, aux jours et surtout aux heures qui leur seraient le plus agréables. Tout ce qui, dans Rouen, s'occupait

isolément de musique, va commencer à comprendre l'exécution d'ensemble, et devenir plus apte à juger les grandes compositions qui seront exécutées au théâtre. Il en résultera que les artistes qui y sont attachés, plus appréciés, et conséquemment plus applaudis, redoubleront de zèle, et tout le monde y gagnera.

Deux amateurs, M. L. M. et M. S., ont chanté, le premier, un duo d'*Elisa et Claudio*, de Mercadante, avec Mlle B.; le second, un air composé par M. Orlowski. L'un et l'autre ont fait grand plaisir; mais la crainte qu'ils paraissaient éprouver, et dont ils auront pu communiquer à leurs amis toutes les pénibles impressions, a dû leur faire comprendre la véritable situation d'un artiste qui, pour la première fois, se présente au public, sans avoir, comme eux, l'avantage d'une société choisie et la certitude d'un bienveillant accueil.

Mlle B. a une fort belle voix; mais elle a besoin de travail. Nous l'engageons, surtout, à se débarrasser, si c'est possible, de ces sons chevrotans qui nuisent beaucoup à la franchise et à la pureté de son chant. Vivement applaudie dans son grand air de *Robert*, elle a dû être contente de nous; aussi s'est-elle prêtée avec complaisance aux vœux des spectateurs, qui semblaient vouloir pousser jusqu'au bout la comparaison entre elle et Mlle Berthault. Elle a chanté la *Folle*, qui n'était point annoncée. Cet air, si plein d'émotions cruelles, a produit son effet ordinaire. Quant à la comparaison, nous ne nous permettrons point de l'établir, encore moins de nous en faire juges. Nous rappellerons seulement que Mlle Berthault était artiste, et que mademoiselle B. ne s'annonce que comme amateur.

M. Méreaux a exécuté le duo pour piano et violon sur la barcarole de *Fra-Diavolo*, et sa magnifique *Polonaise*, avec l'admirable talent que nous lui connaissons tous; il a été couvert, à plusieurs reprises, d'applaudissemens aussi sincères que justes et mérités. Au reste, cet habile artiste n'écrit pas moins bien pour la voix que pour l'instrument dont il sait obtenir tant de magiques effets. Ses variations sur *la Dernière Rose de l'été*, chantées à son dernier concert par Mlle Berthault, nous en ont fourni la première preuve, et nous sommes heureux qu'il ait bien voulu nous mettre à même d'en donner la seconde, en choisissant la Revue pour publier ses stances de Lamartine, dont il a dédié le chant à notre ami Adolphe Nourrit.

Nous n'avons pas eu moins de plaisir à accueillir les savantes observations que M. Méreaux a bien voulu nous communiquer sur le cours de composition qu'il compte ouvrir le 20 de ce mois, et pour lequel on peut se faire inscrire au bureau de la *Revue de Rouen*, et chez tous les marchands de musique. Le prix d'abonnement est de 30 fr. par mois, ou de 100 fr. pour le cours entier, qui durera quatre mois.

Ch. R.

Cours de Composition musicale.

L'art musical se divise en deux parties d'une égale importance : la *mélodie* et l'*harmonie*.

La mélodie, fruit du génie, émanation du sentiment, expression de la passion, comme peuvent l'être la poésie et l'éloquence ; l'harmonie, base fondamentale sur laquelle repose la mélodie, qui augmente sa force, sa couleur, modifie son caractère, et la conduit dans des développemens auxquels elle ne pourrait jamais atteindre par ses propres ressources.

Ces deux parties de l'art musical sont donc intimement unies. — Mais une mélodie sans harmonie produira toujours plus d'effet qu'une harmonie sans mélodie : elle aura toujours un sens, puisqu'elle ne peut exister sans le rythme, qui est le sens musical. Elle sera comprise, elle restera dans toutes les têtes. Les mélodies nationales en sont la preuve : tous les peuples ont leurs airs nationaux, et il n'existe pas de petite peuplade qui n'ait ses chants, tous empreints du caractère de ses mœurs et de ses localités. Les mélodies écossaises et irlandaises, ravissantes de candeur et de sensibilité, le *bolero* espagnol, tout passionné dans ses tons chauds et cadencés, ces délicieuses *canzonnettes* italiennes qui respirent le bonheur d'un beau ciel, et le mélancolique *ranz des vaches*, qui arrache les larmes : tous ces airs chantés par une seule voix sans accompagnement, font une impression profonde. — La mélodie, pure et vraie, s'adresse au cœur; elle le touche et le remplit. Rien de plus beau, de plus imposant, que ces airs nationaux chantés en chœur, à l'unisson, sans le secours de l'harmonie. L'expression de l'art s'y trouve tout entière, le sentiment poétique y est rendu au plus haut degré, avec tout le caractère et toute la couleur du sujet. Tout le monde connaît le vieux *God save the king* des Anglais, leur grave *Rule Britannia*, où l'on trouve un type de mélodie simple, sévère, mais grand et vrai et tout caractéristique; le *Domine salvum* des Allemands, tout plein d'une expression pure, calme, mais profondément sentie. Chez nous, qui ne reconnaît dans le gothique *Vive Henri IV* toute la franchise et la rudesse gauloise; dans la *Charmante Gabrielle*, la tendre galanterie d'un peuple encore tout chevaleresque; et dans la *Marseillaise*, cette fougue et cet entraînement irrésistible et tout national ?

L'harmonie, par elle-même, peut produire de grands effets : mais ce n'est plus un langage, une poésie. — C'est une extase, une rêverie produite par l'effet magique d'une belle succession de sons qui s'unissent divinement, dont l'accord est si parfait, qu'il satisfait l'ame et l'élève, mais sans faire naître la passion, sans faire vibrer un sentiment plutôt qu'un autre. Lorsque l'harmonie va plus loin que cet effet, c'est qu'elle emprunte le secours de la mélodie, c'est que la succession des accords devient cadencée, rythmée, et qu'alors il y a mélodie réelle. On peut donc dire que la mélodie est l'ame de la musique, et que l'harmonie est tout ce qui peut répondre aux besoins, aux sentimens, aux passions de cette ame, la soutenir, l'élever et l'agrandir.

L'étude complète de l'art musical doit donc commencer par la connaissance approfondie de la mélodie. Nous avons comparé la mélodie à la poésie et à l'éloquence. Ces deux arts sont soumis à des principes raisonnés et analytiques. Pourquoi la mélodie ne reposerait-elle pas aussi sur des règles certaines, fruits de l'expérience ? L'analogie la plus complète existe entre la mélodie et le langage que nous parlons. La mélodie est une succession de sons, comme le discours est une succession de mots. Le discours se divise en plusieurs parties, dont l'analyse et les principes forment ce que nous appelons une *grammaire*, une *syntaxe*. Il en est de même pour la mélodie. — Un mot isolé présente un sens, mais il faut plusieurs sons liés ensemble pour former un sens musical. Ce qui lie les sons pour en former des sens musicaux ; ce sont, 1° les gammes, 2° les intervalles, 3° les différentes valeurs des notes, 4° la mesure, 5° les cadences ou repos, 6° le rythme, 7° les modulations ; ce que nous appelerons les sept parties de la mélodie, qui forment la *syntaxe mélodique*.

On verra, dans cette première partie de notre cours, que la période musicale existe, et qu'elle est la base de la véritable mélodie. Cette période était restée ignorée jusqu'à nos jours, et c'est le célèbre Reicha qui, le premier, dans un de ses admirables ouvrages, en a fait connaître l'existence, et l'a prouvée et définie d'une manière indubitable. Comment nier la période musicale, lorsqu'on voit composer de la musique sur des paroles, et que cette musique se soumet à toutes les coupes des phrases, qu'elle en fait sentir les virgules et les points, et qu'elle se plie à toutes les formes du langage dans le récitatif ? L'individu le moins versé dans les connaissances de notre art, peut, à l'aide de ses seules dispositions naturelles, composer des romances qui souvent sont fort bien faites, et dont la musique est fort bien adaptée aux paroles. N'est-ce pas une grande preuve que la période musicale est toute dans la nature ?

L'art poétique d'Horace et celui de Boileau ne créeront pas un Virgile, un Racine, un Byron ; ni les traités d'Aristote et de Quintilien, un Cicéron, un Mirabeau ; des traités de composition ne créeront pas, non plus, un Gluck, un Mozart, un Rossini, un Boïeldieu ; mais, chez tout être privilégié où se trouve le génie musical, l'étude et des connaissances raisonnées peuvent produire de grands résultats. Ce que nous appelons ici génie musical n'est autre chose que *disposition à créer*, et cette disposition se trouve chez presque tous les individus, souvent même à leur insu. Elle se reconnaît à une grande passion pour la musique, à un besoin de composer, à une certaine facilité à concevoir des idées musicales, à un sentiment vif et profond de l'art, à un jugement prompt et sain sur les compositions qu'on entend.

Nous croyons avoir prouvé qu'un cours de composition ne peut exister sans un traité complet de mélodie, et que c'est même par l'étude de cet objet, le plus intéressant de la musique, qu'il doit commencer. Souvent on rencontre des dispositions plus marquées pour la mélodie que pour l'harmonie, ou bien, contraire, plus de penchant vers l'harmonie que vers la mélodie, ce qui rend indispensable l'étude combinée de ces deux parties de l'art. Il serait malheureux d'être mélodiste et mauvais harmoniste, et plus encore d'être harmoniste et mauvais mélodiste.

Outre les avantages que nous venons de signaler et que l'on trouve à faire précéder l'étude de l'harmonie de celle de la mélodie, un cours de mélodie est d'une utilité indispensable à ceux qui cultivent le chant. Ils apprendront à connaître la nature de la mélodie dans sa création, ses ressources dans ses développemens, la coupe des périodes, phrases et propositions musicales. Ils sauront juger les qualités, les défauts d'une mélodie, et, par conséquent, apprendront à la bien rendre; ils arriveront enfin à cette sûreté de style, à cette pureté de diction, qui sont l'ame de la musique, sans lesquelles il n'y a pas de musique, que le goût naturel seul ne donne pas entièrement, mais qu'il embellit de tous les charmes de l'expression, lorsqu'il se trouve soutenu par des connaissances positives.

L'étude de la mélodie est encore d'un grand fruit pour les poètes lyriques. En apprenant comment la mélodie est rigoureusement soumise aux lois du rythme, ils sauront donner à leur poésie celui qui sera le plus propre à seconder la musique. Lorsqu'ils voudront mettre des paroles sous un chant, toute difficulté disparaîtra pour eux. De plus, par l'étude du rythme musical, ils trouveront de nouvelles formes rythmiques, et leur poésie n'en deviendra que plus riche et plus favorable à la mélodie.

Première partie du Cours de composition. — Plan succinct du Cours de mélodie, abstraction faite de l'harmonie.

Syntaxe mélodique. — Des gammes. — Des intervalles. — Des différentes valeurs des notes. — De la mesure. — Des cadences ou repos. — Du rythme. — Des modulations.

Période musicale. — Des dessins. — Des membres. — Des cadences mélodiques. — Des rythmes. — De la construction de la période.

CRÉATION DES IDÉES MUSICALES SUR LES MOUVEMENS SYMÉTRIQUES RYTHME.

Des différentes espèces de périodes. — De l'enchaînement des périodes. Analyse, sous le rapport mélodique, de quelques ouvrages des grands maîtres.

Des coupes, cadres et dimensions mélodiques. — De l'unité en musique.

De l'art de broder la mélodie.

De la manière de développer un motif.

Différens exercices sur la mélodie, qui résument les principes du traité.

De l'art d'accompagner la mélodie par l'harmonie.

COURS D'HARMONIE.

Nous devons signaler ici un grand vice dans l'enseignement habituel de l'harmonie, qui, si souvent, rend complétement nul tout le travail des élèves les plus zélés, et éloigne de cette étude si importante les personnes qui en sentiraient le plus vivement le besoin et en apprécieraient le mieux l'utilité; mais qui sont rebutées par l'exemple des pitoyables résultats qu'elles peuvent avoir sous les yeux. Un élève qui a long-temps travaillé un instrument veut apprendre à connaître à fond un art qu'il aime, et pense avec raison que l'étude de la partie scientifique de cet art, en lui en dévoilant toutes les

ressources, donnera à son talent d'exécution la sûreté, le fini, le style et l'animation qui font le véritable artiste. Cet élève, qui n'a travaillé que la partie mécanique de la musique avec plus ou moins de succès, mais qui est totalement étranger à la partie raisonnée de l'art, on lui enseigne l'harmonie, la théorie des accords; on lui fait composer des basses, entasser des accords, sans s'être assuré s'il a dans la tête une seule idée mélodique qu'il puisse faire chanter sur ces basses, sur ces accords. La nature peut lui avoir donné une certaine dose de génie musical : s'il en avait, il fallait le lui faire connaître, lui apprendre à se sentir, à se comprendre, et développer en lui ces principes si précieux de création musicale : mais un travail aride, non-seulement ne donnera aucun essor à ses idées naturelles, mais, peut-être même, au contraire, il les arrêtera, les desséchera; et certes, s'il n'est pas doué par la nature, ce n'est pas un travail sec et souvent obscur qui lui donnera quelques facultés *géniales*. Il travaillera péniblement sans intérêt, il se dégoûtera parce qu'il ne comprendra pas, et renoncera à une étude à laquelle on n'aura pas su l'amener, en l'y préparant par une éducation musicale analogue à celle dont on fait précéder, dans les humanités, un cours de rhétorique.

Nous croyons avoir évité ce vice d'enseignement dans le plan de notre cours. L'élève, initié aux ressources de la mélodie, trouvera dans l'harmonie tous les moyens de soutenir, d'agrandir, de colorer les idées que l'étude de la mélodie l'aura habitué à créer, ou en développant ses dispositions naturelles, ou en faisant naître en lui ce que la nature lui avait peut-être refusé. Le travail de l'harmonie sera pour lui un besoin, un plaisir, une étude facile, claire et rapide, parce qu'il s'y trouvera amené par les connaissances préparatoires indispensables.

Composer, c'est créer. — Création en musique, c'est *mélodie*. — *Mélodie*, création. — *Harmonie*, science. — *Mélodie et harmonie*, composition.

Deuxième partie du Cours de composition.—Plan succinct du Cours d'harmonie.

Des intervalles et de leurs renversemens.
Classification des treize accords du système musical. — Leurs renversemens.
De la basse.
De l'enchaînement des accords parfaits.
De l'art d'écrire.
Des accords dissonnans. — Leur emploi.
Des modulations.
Des notes accidentelles dans l'harmonie.
Manière de chercher la basse et l'harmonie à une mélodie donnée.
De la basse chiffrée.
Analyse de plusieurs ouvrages des grands maîtres, sous le rapport de l'harmonie.
De l'art d'écrire à deux, trois et quatre parties.
Des voix et des instrumens.
De l'art de réduire une partition pour le piano.

De l'art de préluder.

De la romance. — Des variations. — De la coupe du rondeau et de la sonate.

Notre cours d'harmonie repose, dans ses principes fondamentaux, sur l'admirable système de M. Reicha, dont l'école pure, nette, précise et claire, est devenue populaire dans toute l'Europe musicale. Nous sommes heureux de payer ici un tribut d'admiration à ce célèbre professeur, comme artiste pénétré de vénération pour son rare génie, et de reconnaissance pour tout ce qu'il doit à un maître, ami dévoué et zélé de ses élèves.

Amédée MÉREAUX.

BEAUX-ARTS.

Concours pour la Douane.

Depuis lundi l'exposition du concours pour la construction de notre nouvelle Douane est ouverte dans les galeries du Musée. Nous ne répéterons point ici les éloges que nous avons donnés à pareille mesure adoptée pour les Abattoirs. Entrée dans une bonne voie, l'administration y reste, et nous ne pouvons que l'en féliciter sincèrement.

Nos lecteurs comprendront sans peine que le temps nous ait manqué pour leur offrir, sur ce concours, un article qui fût digne de la Revue, c'est-à-dire grave et raisonné sans passion comme sans indifférence. Il nous eût fallu, pour cela, nous livrer à l'étude sérieuse des vingt-neuf projets qui sont exposés, et parmi lesquels sept ou huit ont surtout attiré nos regards. Ce travail était impossible, dans le peu de temps que nous y eussions pu consacrer.

Nous nous bornerons donc à signaler aux amateurs du pittoresque quelques dessins que ne désavoueraient pas les artistes peintres les plus exercés. Nous les signalerons également aux membres du Jury appelé à juger ce concours, afin de les prémunir, autant qu'il dépendra de nous, contre toute séduction résultant de ce mérite, qui n'est plus que léger, dès qu'on le perd un instant de vue pour s'appesantir sur les hautes questions architecturales qui doivent, avant tout, captiver l'attention et déterminer le choix de la commission. Car, ce que nous devons surtout désirer, c'est que le prix soit accordé, non au plus adroit, mais au plus habile.

Nous avons vu avec plaisir qu'on ait renoncé à cet absurde article du programme qui renfermait les concurrens dans la mesquine limite des hauteurs d'étage adoptées pour les constructions du port. Une *Douane* ne doit être, ni un palais, ni une maison particulière. Ce doit être une *Douane*, indiquant par son aspect l'usage commercial et fiscal auquel elle est destinée. Plusieurs des concurrens, mais en petit nombre, nous semblent avoir atteint ce but principal, que nous ne saurions trop vivement rappeler au souvenir de MM. les membres de la commission d'examen.

H. G.

THÉATRES.

On ne saurait trop louer les dispositions encourageantes et l'esprit de justice que le public a apportés dans ses jugemens, depuis que les débuts sont commencés. Il est vrai que, jusqu'à présent, il n'aurait pu, sans une criante injustice, refuser ses applaudissemens aux artistes qui se sont présentés devant lui.

Mesdames Lavry et Sallard et M. Grignon sont venus assurer à nos opéras une supériorité d'exécution et un ensemble qui ne se rencontrent que très rarement en province, et Mad. Alexis Burry est une précieuse acquisition pour le drame et la comédie. Ce ne sera qu'à propos de quelque pièce nouvelle que le cadre de la *Revue* nous permettra d'examiner en détail les qualités et les défauts qui caractérisent chacun de ces artistes.

Tous ces talens distingués et ceux que nous avions déjà, dirigés par M. Solomé, aidés d'accessoires soignés et d'une mise en scène fraîche et animée, doivent nécessairement donner aux représentations un aspect nouveau, et augmenter encore le goût du théâtre, déjà si vif dans notre ville.

Le drame a fait sa rentrée par *Antony*, devenu pièce de circonstance par suite du mauvais tour que venait de lui jouer M. Thiers, en lui fermant sur le nez les portes du Théâtre-Français, au moment où il allait y entrer, muni d'une permission du ministre de l'intérieur.

C'était là le meilleur moyen de bien nous poser la question, et de la présenter nette et claire. Voilà la pièce : jugez. Mais hélas! notre public n'a pas jugé, car notre public se soucie aussi peu d'*Antony* que de *Pertinax*. On craignait que l'influence du *Constitutionnel* sur la population de Rouen n'allât jusqu'à faire siffler le chef-d'œuvre de notre école moderne. Oh! combien j'aurais été heureux si cela était arrivé! Combien je me réjouirais si je voyais le public venir siffler avec ardeur, même le drame que je trouverais le plus admirable! Car il y aurait là un espoir. Mais non : *Antony*, *Germanicus*, *Lucrèce Borgia*, *Pertinax*, qu'importe? — Pauvre art dramatique!

Et cependant, quelle chose charmante que cette querelle, qui s'est élevée tout-à-coup, acerbe et grotesque, et que les amateurs ont regardée et excitée, comme le peuple regarde et excite une dispute entre deux femmes de la halle.

Car c'était bien cela! — La vieille décrépite ne veut pas qu'on empiète sur ses droits. Elle s'irrite de ce que ceux qui viennent veuillent remplacer ceux qui s'en vont, et elle ne ménage pas les épithètes : *Misérable! fausse! ignoble! incestueuse! adultère!* etc., etc. Elle est hideuse de fureur et de jalousie, ses yeux sortent de leurs orbites, son bonnet de coton est de travers; elle serait échevelée, si elle avait encore des cheveux. Mais la jeune dévergondée, aux gestes effrontés, ne se laisse pas intimider; et, le poing sur la hanche, elle répond à la fureur de la vieille par une méprisante ironie; et les épithètes ne lui manquent pas non plus : *ridicule! dégoûtante! ennuyeuse!* etc., etc., La querelle dure long-temps sur ce ton; et, si on n'en vient pas aux coups, ce n'est point faute d'en avoir envie.

Voilà, cependant, le spectacle que la littérature française donne dans ce moment à l'Europe!

C. V. L.

Musée des Dames.

—Longchamps avait fait naître mille projets bizarres; il a fallu quelque temps pour que le choix se fît, et aujourd'hui, seulement, nous pouvons en toute assurance désigner les modes adoptées pour la saison. En voici le résumé: coiffures, chapeaux, bonnets, etc., sensiblement grandis; manches élargies du bas, jupes fort amples et longues; force pélerines sur les corsages, toujours de l'entente dans l'assemblage des couleurs; point d'extravagances, et fort peu de couleurs tranchantes, si ce n'est sur les étoffes imprimées.

—On continue à porter beaucoup de pailles d'Italie, et même de celles dites d'Angleterre, composées de nattes plates et larges; on voit plus de chiné dans ce genre de tissu que l'année précédente.

La couleur paille est en grande vogue, et cette préférence s'étend jusque dans le choix des fleurs naturelles.

On distingue parmi ces dernières, les fleurs de pommier blanches et rosées, très peu de feuillage, des roses de couleurs, et particulièrement du feuillage de chêne à trois nuances de vert; quelques brins de glands jouent avec grâce dans ces branchages.

—Nous continuerons à recommander, pour étoffes de robes, les foulards noirs imprimés; le bleu tendre est ce qui réussit le mieux dans les bouquets.

—Une étoffe nouvelle s'offre en ce moment, et nous n'osons lui promettre beaucoup d'accueil; ce n'est pas qu'elle manque d'éclat ou de richesse, mais elle est lourde et chargée; la saison qui s'avance ne saurait l'adopter pour long-temps.

On la nomme Luisine; c'est une espèce de reps gris, vert ou poussière, à petits carreaux ou dessins noirs tissés à réserve, formant le sillon dans l'étoffe.

—On voit beaucoup de jaconas de couleurs unies, en bleu tendre, rose, cendre de rose, vert clair; et des mousselines imprimées à colonnes, particulièrement en rose et en bouquets fleurettes de dispositions du meilleur goût. Tout promet à ces robes une continuité de préférence.

—La mousseline de soie continue à se porter en écharpes, dont les bouts sont brodés en soie de couleurs tranchantes, noir sur bleu tendre ou rose, cerise sur vert, etc.; un effilé ou grenadine, de la couleur de la broderie, est fixé aux extrémités.

On fait de cette étoffe des robes de grande toilette, généralement très bien portées. (*Follet.*)

pages 1 à 32 (voir 1re partie après page 254)
320/33

SOCIÉTÉ DES ÉMULES.

DEUXIÈME PUBLICATION. — MAI.

Aristophane.

(SUITE ET FIN.)

Nous savons qu'un poète comique ne peut peindre que les mœurs qu'il a sous les yeux; nous n'oublions point que Platon envoya les œuvres d'Aristophane à Denys de Syracuse, disant que cette lecture seule lui ferait connaître la république d'Athènes. Et cependant, avec tous ceux qui connaissent ce comique, nous lui reprochons la nudité de ses tableaux, le cynisme de ses plaisanteries. Une chose inconcevable pour nous, c'est que les magistrats aient pu tolérer, par exemple, les vraies turpitudes que le poète fait faire à son Strepsiade, dans la comédie des Nuées. Vraiment, il fallait que le public, composé exclusivement d'hommes, il est vrai, trouvât le portrait bien frappant, ou que ces sociétés anciennes fussent encore plus corrompues que nous ne nous les figurons. Et dire qu'Aristophane était pour Athènes un moraliste, qu'il est souvent resté loin de la grossièreté et de l'impudence des poètes, ses prédécesseurs et ses contemporains, qu'il se

félicite lui-même d'avoir fait faire un pas à la morale publique sur le théâtre d'Athènes! « C'est elle, dit-il en parlant de « sa muse, qui, la première, paraît sans être revêtue d'un « cuir rouge en lambeaux pour faire rire les enfans; c'est elle « qui, la première, a respecté les fronts chauves, et n'a pas « dansé la cordace infâme. Elle n'a pas mis de vers dans la « bouche d'un vieillard battant la mesure sur le dos de son « voisin, etc. » Toutefois, disons-le, c'est sous ce rapport qu'Aristophane s'éloigne le plus de l'idéal du comique[1].

L'on s'étonne souvent de ce que le peuple d'Athènes, qui condamna Alcibiade, sur le soupçon d'avoir mutilé les Hermès, qui présenta la ciguë à Socrate, sur l'imputation d'introduire des dieux nouveaux et de mépriser ceux de l'état, qui mit à mort, dans Diagoras de Mélos, un athée et un contempteur des mystères de Cérès, vînt rire publiquement de ces dieux sur le théâtre, et laissât, à cet égard, toute liberté au comique. C'est qu'une même pensée unissait le peuple et le poète; que le poète comprenait le peuple, que le peuple comprenait le poète. Comme satirique, comment Aristophane n'eût-il pas ri de cet Hercule « dieu de la force matérielle », de ce Mercure « ministre des amours très humains de Jupiter », de ce Bacchus, dieu du vin et des gais propos, du maître de l'Olympe lui-même, un peu trop formé sur le moule de l'imperfection humaine? Mais, dans ces cas, sa plaisanterie est fine et adroite, et semble craindre de montrer une pointe trop acérée. « Lancez, « lancez, dit-il, des nuées d'oiseaux sur la terre, et qu'ensuite « Cérès vienne mesurer le blé aux hommes, pour les délivrer « de la famine; elle n'en fera rien, vous la verrez alléguer mille « prétextes. » Mais Aristophane est poète, et le poète s'est toujours inspiré de la sublimité des pensées religieuses. « Invitons

[1] *Voyez*, dans le numéro précédent, le tableau que nous avons tracé de l'idéal du comique à Athènes.

« d'abord au chœur, s'écrient les Nuées, Jupiter, le roi des « dieux, le souverain de l'Olympe, puis le puissant dieu du « trident, qui fait trembler la terre et l'onde amère. Invoquons « le dieu dont les chevaux, aux rayons de sa lumière, parcourent « toute la terre, grand parmi les dieux, dieu parmi les mortels. »

Mais le caractère distinctif, sans contredit, de ce poète, est le courage politique, la satire ouverte du gouvernement. Redoutant pour l'état, ainsi que tous les grands hommes de son temps, le pouvoir d'une multitude effrénée, et partisan de l'oligarchie, il ne craint point d'en appeler du peuple au peuple lui-même. Désireux de voir se terminer cette lutte acharnée, qui depuis tant de temps armait le Grec contre le Grec, prévoyant, peut-être, l'issue funeste qu'elle aurait pour sa patrie, « il raille la susceptibilité nationale des Athéniens, prêts à équiper, s'il le fallait, trois cents galères pour un petit chien qu'on aurait enlevé à ceux de Sériphe ». Il les appelle à la représentation de la Paix ; il ose même vanter le bon droit de leurs ennemis, « qui ne sont point les auteurs de la guerre, et qui ont eu eux-mêmes plus d'une fois sujet de se plaindre.» Mais il réserve toute sa colère pour les orateurs qui ont surpris la faveur du peuple et l'excitent à la guerre. Cléon, ce lâche qui enlève à Démosthènes « *le gâteau de Pylos* », sent le poids de ses paroles, et si le poète accable le brave et malheureux Lamachus, dont il regretta plus tard les talens et la vertu, c'est que pour lui Lamachus n'est, en ce moment, que le partisan de cette malheureuse expédition de Sicile, que rappelle quelquefois l'auteur avec tant d'énergie. « Nous n'en- « fantons des enfans, dit une mère, que pour les voir partir à « l'armée!—Femme, tais-toi, ne rappelle point nos malheurs! » « Paroles sublimes et sérieuses, a dit un auteur, qui, jetées « au milieu de scènes bouffonnes, sont, à mon avis, du plus grand effet. »

La comédie des Grenouilles nous fournit un grand exemple de ce droit de critique et en même temps de satire littéraire que s'était attribué Aristophane, dans la dispute d'Eschyle et d'Euripide, dispute qui occupe la plus grande partie de la pièce. Sans doute, nous ne saurions donner en tout raison à notre poète, dans la haine qu'il portait à ce dernier; mais, sans parler de l'inimitié qui semblait innée entre les comiques et les tragiques, dont le sérieux et l'enflûre prêtaient singulièrement aux railleries et aux caricatures de leurs adversaires, il faut avouer qu'Euripide rendait bien à Aristophane haine pour haine, coup pour coup. « Je hais, disait-il, ces gens inu-« tiles qui n'ont d'autre mérite que de s'égayer aux dépens « des sages qui les méprisent. » Au reste, on ne saurait accuser Aristophane d'injustice dans la décision de Bacchus, et si ce dieu donne la préférence à Eschyle sur Euripide, c'est « qu'un « de ses vers, mis dans la balance, l'emporte de deux chars « et de deux morts sur celui de son adversaire [1] » ; et, qu'en résumé, il ne faisait que suivre l'opinion des Athéniens, qui avaient classé de cette manière leurs grands poètes : Eschyle. Sophocle, Euripide.

Il était encore, dans Athènes, une classe d'hommes qui ne prêtaient pas moins que les poètes tragiques à la raillerie et au ridicule; c'étaient les sophistes. Ils avaient rabaissé l'éloquence jusqu'aux subtilités d'une dialectique étroite et tortueuse, et professaient même des principes parfois dangereux. Aussi, jamais Aristophane ne leur fait-il attendre son coup de griffe, et nous lui reprocherons même d'avoir été beaucoup trop loin, puisqu'il a confondu avec eux le père de la philosophie ancienne, celui que l'oracle de Delphes avait déclaré

[1] Plaisanterie qui a pour but de railler la boursouflure d'Eschyle, et son habitude de couvrir la scène de morts et de chars de guerre, afin de frapper la vue des spectateurs.

le plus sage des Grecs, Socrate. Cependant, en lui donnant la part de blâme qu'il mérite, il ne faudrait pas être injuste à son égard, et, sous un certain point de vue, son erreur est en quelque sorte pardonnable. Quoique ennemi des sophistes, qu'il semblait avoir pour mission de combattre, Socrate les poursuivait cependant avec quelque ménagement, et empruntait quelque chose de la subtilité de leurs argumens. Il était même généralement regardé comme un des leurs, mais un des leurs qui faisait schisme, et, cinquante ans après sa mort, Eschine lui donne encore le titre de sophiste. Du reste, les Nuées, cette pièce qui devrait, selon La Harpe, stygmatiser Aristophane d'une honte éternelle, n'a nullement contribué, ainsi qu'on l'a prétendu, à la mort du philosophe. Jouée vingt-quatre ans avant cet événement, une première chute, peut-être même une seconde, prouvait assez combien les Athéniens approuvaient peu cette incartade de leur poète favori. L'on a dit, mais à tort, que les calomnies étaient les mêmes, et dans les Nuées, et dans l'acte d'accusation. Platon, il est vrai, demande bien si les imputations d'Anytus seraient, par hasard, celles du poète Aristophane; mais, quand Xénophon ne nous aurait pas transmis le véritable acte d'accusation, le distique de Platon qui nous sert d'épigraphe[1], la place qu'il lui donne dans son Banquet, ne nous permettent de voir dans ses paroles autre chose qu'une tournure d'éloquence et une fiction de rhéteur. La mort de Socrate eut une cause toute politique. Les partisans outrés de la démocratie voyaient en lui un censeur de leur licence, un ami de l'oligarchie, l'antagoniste d'un gouvernement dont le timon était confié à des chefs choisis par le sort, le défenseur des généraux vainqueurs près de l'île des Argiuntes, le maître d'Alcibiade et de Critias,

[1] Voyez notre épigraphe dans la première publication

chef des trente tyrans. Ils durent donc se prêter avec plaisir aux efforts d'Anytus et de Mélitus. « O Athéniens, s'écrie « Eschine dans son discours de la Couronne, vous qui avez « condamné à mort le sophiste Socrate, parce qu'il fut le « maître de Critias, vous laisserez-vous toucher aux paroles « d'un homme tel que Démosthènes ? » De plus, avouons que l'accusation d'impiété n'était pas sans quelque fondement aux yeux des Athéniens. Xénophon nous apprend que Socrate dit un jour, en parlant des pressentimens individuels, « qu'il « croyait défendre une doctrine plus religieuse, que celle qui « attribuait à l'action divine les augures tirés du chant des « oiseaux et des entrailles des victimes » ; et que ces paroles indignèrent les auditeurs, qui interrompirent le philosophe. Ainsi, si la mort de Socrate fut un crime, c'est un crime auquel Aristophane ne prit aucune part.

Terminons ce morceau par un coup-d'œil rapide sur les Nuées, qu'Aristophane nous apprend être la meilleure de ses pièces.

Nous en connaissons déjà le but, une satire sanglante des sophistes, et spécialement de Socrate, dont il parodie et les paroles et le système philosophique. Le personnage principal est un vieillard de la campagne, nommé Strepsiade, ruiné par les dépenses en chevaux de son fils Pheidippide. Il voudrait bien se dispenser de payer ses dettes, et, qu'à cet effet, son fils se déterminât à prendre des leçons de ces gens « qui disent « que le ciel est un four, et que nous en sommes les charbons, et « enseignent l'éloquence juste et injuste. » Au refus de son fils, il y va lui-même, et, au bout de quelque temps, voit arriver, dans une corbeille, Socrate se promenant dans les airs. Le philosophe donne au paysan les raisons les plus grotesques de cette élévation, et, à sa prière, invoque les Nuées immortelles. Ces nouvelles déesses apparaissent sous des figures de femmes,

parce qu'elles ont aperçu le lâche Cléonyme, proclament leur divinité et recommandent à Strepsiade la plus grande soumission aux ordres de Socrate. Ce dernier se met bientôt à l'œuvre; mais, rebuté par l'ineptie de son élève, il lui demande d'aller chercher son fils Pheidippide, qui, dans l'acte suivant, arrive, ne comprenant rien à la répétition, que lui donne son père, des leçons du favori des Nuées. Vraiment, ce paysan rappelle M. Jourdain, ravi d'apprendre qu'il parle en prose depuis quarante ans, et faisant part avec tant de plaisir, à sa femme, de la découverte qu'il vient de faire! Pheidippide consent enfin à se laisser instruire, et aussitôt Socrate évoque l'éloquence juste et l'éloquence injuste, qui se livrent, en présence de l'adepte, un combat à outrance. Mais bientôt la première le cède à la seconde, qui vante beaucoup moins la justice de sa cause que son adresse à lui en donner les apparences, et qui, par sa victoire, obtient le privilége d'instruire Pheidippide. Bientôt arrive le jour de la nouvelle lune, jour où se paient les intérêts, et Strepsiade vient s'informer des progrès de son fils. Mais deux de ses créanciers choisissent ce moment pour le sommer de les payer, et lui, fort des succès de Pheidippide, les bat, les chasse, et emmène son fils pour le régaler chez lui, tandis que le chœur prédit la catastrophe du vieillard et la vengeance du maître des dieux. En effet, arrive Strepsiade, criant que son fils l'a battu, tandis que celui-ci lui prouve philosophiquement que ses coups étaient justes. Le vieillard, éploré, forcé de convenir du fait, met le feu à la maison de Socrate, et la pièce est finie.

Si nous avions la prétention de donner une critique qui mît les beautés des Nuées dans tout leur jour, il nous faudrait transcrire cette pièce en entier. Cependant, comme la poésie doit nécessairement être un des principaux mérites d'un auteur renommé par la pureté de son atticisme, il est des passages

que nous remarquerons toujours sous ce point de vue dans les Nuées. Tel le moment de l'invocation :

« O roi suprême, air incommensurable qui environne la « terre; et toi, brillant Éther; et vous, déesses éternelles, « Nuées, qui enfantez la foudre et le tonnerre, élevez-vous. « Paraissez, reines du monde, paraissez suspendues aux yeux « du sage..... Paraissez donc, ô Nuées, couronnées de « gloire. Prouvez votre puissance à ce mortel, soit que vous « vous reposiez sur les sommets sacrés de l'Olympe, aux « neiges éternelles, soit que vous mêliez vos danses à celles « des Nymphes dans les jardins de l'Océan votre père, soit « qu'aux sources du Nil vous puisiez une onde pure dans vos « coupes d'or, soit que vous visitiez les marais Méotis ou les « rochers brumeux du Minus; recevez ces prières et favorisez « vos saints. » Dans cette pièce, comme dans toutes celles du même auteur, le plaisant se mêle au sérieux, le bouffon au sublime. Un disciple de Socrate se plaint de ce que Strepsiade lui a fait *avorter* une pensée magnifique, parodiant les paroles de Socrate, qui prétendait accoucher les esprits, ainsi que sa mère accouchait les femmes[1]. Il conte au vieillard comment son maître a trouvé le moyen de calculer les pas d'une puce, et lui vante son habileté à escamoter un manteau. Cette discussion de l'éloquence juste et de l'éloquence injuste est, quoi qu'en dise La Harpe, du meilleur goût, et les raisons alléguées par la dernière sont on ne peut plus plaisantes. Il est, cependant, dans cette pièce, un morceau bien propre à choquer tout critique un peu susceptible. C'est un long monologue des Nuées, interrompues bientôt par la voix du poète lui-même, qui présente aux spectateurs l'historique de sa pièce et son propre éloge; le chœur des Nuées reprend

[1] On sait que Socrate était fils d'un sculpteur et d'une sage-femme.

la parole en son nom, et est une seconde fois interrompu par le poète qui invoque Bacchus, Apollon et tous les dieux ; et enfin, les Nuées terminent ce morceau singulier et presque unique dans son unité, par des preuves burlesques de leur divinité. Ce n'est point, cependant, le seul exemple que l'histoire de la poésie nous offre d'une pareille liberté de l'auteur. Shakespeare, dans un de ces drames qui l'ont élevé à l'immortalité, placé en face d'une de ces époques qui ont bouleversé la joyeuse Angleterre, une de ces époques où les esprits s'anéantissent devant les événemens ; en un mot, l'époque de cette longue lutte de la *rose blanche* et de la *rose rouge*, des maisons d'Yorck et de Lancaster, le poète sort évidemment de son drame ; c'est sa voix qui pleure les maux de la patrie, et tout anglais de s'incliner en présence du génie et de la douleur. Mais, il ne faut pas se le dissimuler, chez l'un, c'est sublimité ; chez l'autre, c'est enfance de l'art. Cependant, quand les succès n'offriraient pas ces empreintes frappantes et répétées qui décèlent le grand poète, elles se soutiendraient encore par le feu roulant de plaisanteries, de sarcasmes, de jeux de mots, de traits satiriques et heureux qui n'appartiennent qu'à leur auteur et le caractérisent. Enfin, disons qu'on ne pourrait accuser cette pièce d'immoralité, puisque le spectateur est dans le secret du chœur ; qu'il ne le voit prétendre à l'immortalité que pour faire tomber le vieillard stupide dans le piége que lui tend sa cupidité, et qu'enfin Socrate, l'auteur de tous les maux, voit brûler sa maison en punition de son crime.

Maintenant que nous avons vu quel était Aristophane, maintenant que nous savons quels principes doivent nous diriger dans la critique de cet auteur, il n'est nulle crainte que nous préférions le jugement de La Harpe et de Voltaire à celui de Platon ; que nous ne reconnaissions en lui un grand

poète et un grand comique; mais, vraiment, nous avions oublié la singulière objection que présente La Harpe contre lui : ce sont ses titres à la gloire, qu'il lui reproche comme des défauts, qui rendent la lecture de ses ouvrages impossible. Il demande quel intérêt l'on peut prendre à un poète qui n'a su que peindre les mœurs de son siècle! A cette autorité, nous en opposerons une non moins respectable, à notre avis. « L'importance des individus, dit M. Ampère, augmente en proportion de leurs rapports avec les masses. A génie égal, nous nous intéressons plus au poète qui nous présente un tableau de son temps, qu'à celui qui ne nous raconte que sa propre histoire et ne nous offre que des conceptions solitaires. Aussi, chez les grands poètes, le temps où ils ont vécu nous apparaît, non pas froidement décrit en dehors de leur ame et de leur vie, mais identifié avec eux, et incarné, pour ainsi dire, dans leur propre substance. » Nous ne pouvons mieux terminer que par ce passage de M. Ampère, passage qui est, en même temps, et le résumé de la critique de notre auteur, et son plus grand éloge.

J. Lefèvre,

Membre résidant.

L'Oiseau captif.

O merveille! j'ai vu l'oiseau plein d'harmonie
Éclore dans le nid que soutient l'arbrisseau.
Il respire un air pur; mais quelle tyrannie!
Déjà la main de l homme, au funeste génie,
L'arrache à son humble berceau!

Que je plains son destin! Il est captif; sa cage
Est pour lui l'univers; il ne verra jamais
Tout l'éclat d un ciel bleu, ni l'ombre d'un bocage,
Les fleurs que le printemps jette sur son passage,
Ni l'arbre immense des forêts.

Il ne s'unira point à la troupe joyeuse
Des siens, que nous voyons s'élever dans les airs;
Et, lorsqu'ils chanteront la nature amoureuse,
Il ne mêlera point sa voix mélodieuse
A leurs délicieux concerts!

Il connaîtra bientôt sa funeste disgrâce:
Son aile, jeune encor, commence à s'agiter;
Il rêve ses accens, et chaque jour qui passe
Lui révèle que Dieu le jeta dans l'espace
Pour être libre et pour chanter.

Il chante : et de sa voix un écho qui l'appelle
Semble lui répéter : Vole, prends ton essor.
Il s'échappe. Soudain, son téméraire zèle
Croit renverser l'écueil ; mais il brise son aile,
Et retombe moins libre encor.

Ce coup porte à sa vie une cruelle atteinte :
Il la voit se flétrir dans sa captivité ;
De sa vibrante voix l'harmonie est éteinte ;
Il meurt esclave, enfin, et sa dernière plainte
Est un soupir de liberté.

O mon triste destin, je crois te reconnaître,
Au destin de l'oiseau, que j'aime à révéler !
Esclave comme lui, comme lui, dans mon être,
Je sens que la nature y soupire, et fait naître
Des chants qui voudraient s'envoler !

Mais quoi ! lorsque je sens ma poitrine pressée
Par un air comprimé qui pèse sur mes sens,
Quand mon ame languit sous son aile glacée,
Et qu'un tourment secret écrase ma pensée,
Ma faible voix n'a plus d'accens !

Mais, calme et résigné, je subis la sentence
Du juge souverain, arbitre de mon sort.
Dans mon obscurité, rêvant l'indépendance,
Je verrai terminer ma fragile existence :
Repos, liberté, dans la mort !

Théodore Lebreton (Rouen),

Membre correspondant.

Louis onze à Louviers.

CHRONIQUE DU XVe SIÈCLE.

I

Le Roi se vengera.

A l'époque où commence cette histoire, la ville de Louviers, dépendante du duc de Berry, venait de se livrer à Charles de Bourbon; et Louis, onzième du nom, y avait fait son entrée solennelle, le jeudi deuxième jour de janvier de la bienheureuse année 1467, au milieu des acclamations des bourgeois. Le même jour, une grande cérémonie avait eu lieu. On y avait remarqué, derrière le cortége royal, le grand sénéchal de Normandie, seigneur de Louviers, noble homme sire Henri d'Esternay, richement habillé d'un magnifique pourpoint de velours, sur lequel retombait un collier d'or et de pierres précieuses. Près de lui, Marguerite d'Esternay, son épouse. Elle portait un bourrelet de velours noir et une longue robe avec fourrure de satin, que retenait une large ceinture en

soie[1]. Des yeux noirs se cachant sous de noirs sourcils, des cheveux couleur de jais, une pâleur bien prononcée, des traits sévères, tout cela composait une beauté capable de rendre fous tous les pages du roi. Quelques mauvaises langues osèrent même dire que Louis de France aussi avait plus d'une fois détourné un regard luxurieux de son missel doré, sur les charmes de la dame de Louviers.

Le lendemain de cette mémorable journée, tout était calme dans la cité. La nuit avait depuis long-temps amené le silence, et le tintement du couvre-feu venait de se faire entendre. Cependant, toutes les lumières n'étaient pas éteintes : dans le fond d'un quartier ténébreux, on voyait encore se réfléchir une lueur vague sur les vitres d'une maison laide, basse et mal bâtie, quelque bouge assurément. Le vestibule, d'assez vaste étendue, était faiblement éclairé par quelques rayons de lumière qui se glissaient à travers les fentes de la porte voisine. Cette porte donnait entrée à un appartement grand et délabré. Une table vermoulue et chancelante, deux chaises contre une mauvaise couchette, au fond de la chambre: c'était là tout l'ameublement. A l'autre extrémité et sur le manteau d'une cheminée, une chandelle brûlait et prolongeait à peine sa lueur jusqu'à la couchette. Au milieu d'un large foyer, quelques charbons pâlissaient en s'éteignant.

Un homme était là, le coude appuyé sur la table; son accoutrement étroit décelait un homme du peuple. Il avait un manteau de drap et un pourpoint de même étoffe, qui, tous deux montraient la corde; un haut de chausses qui, s'il eût eu la parole, eût déjà demandé son congé : sur sa tête un bonnet fourré et une toque où l'on voyait, à chacun de ses mouvemens, s'agiter de petites images de plomb. Ses yeux, vifs et péné-

[1] *Voyez*, pour l'exactitude des costumes, le P. Mathieu (*Histoire de Louis onzième*), et Jacques Duclercq, liv. v, ch. 3.

trans, des sourcils bien arqués, quelques cheveux noirs s'échappant de dessous sa toque, un teint assez bien conservé, permettaient de lui donner environ quarante ans.

Depuis quelque temps il attendait, et manifestait sans cesse son impatience, soit en grondant sourdement, soit en frappant du pied. Enfin, comme il ne voyait venir personne, il plaça sa toque sur la table, se mit à genoux devant elle, et dit ses heures à voix basse, avec une ferveur religieuse dont n'avaient jamais été témoins ces murs, accoutumés à ne voir que des scènes de débauches. Il avait à peine terminé, qu'un bruit de pas se fit entendre dans le vestibule : l'huis de la chambre s'ouvrit tout-à-coup; un homme entra, portant dans ses bras une femme évanouie, la déposa sur une chaise et sortit.

L'homme aux images de plomb tressaillit de joie : il verrouilla la porte, et puis s'assit auprès de l'objet de son amour. Ce ne fut pas toutefois sans abaisser sa toque sur ses yeux et sans tourner le dos à la lumière, comme s'il eût craint d'être reconnu. A la pâleur extrême de cette femme, à ses cheveux noirs qui tombaient ondoyans sur son cou, le lecteur reconnaîtra sans peine la dame du seigneur d'Esternay. Vertueuse et pleine d'amour pour son époux, quel dut être son effroi lorsque, r'ouvrant les yeux, elle vit où elle était et avec qui elle était! « Un bouge !.... Un homme !.... Malheur à moi ! » s'écria-t-elle, et elle retomba dans un abattement profond.

« Par sainte Anne! elle est prude ! » murmura l'inconnu ; et il dit tout haut, en prenant les mains de Marguerite dans les siennes : « Allons, la belle! revenez à vous. Cette maison n'est pas éclatante, mais autant vaut maison de bourgeois que palais de roi. Vous avez devant vous un homme ; mais cet homme n'est pas si horrible qu'il puisse vous faire peur. » Il poussa un gros rire.

Marguerite le considérait attentivement en fronçant ses

noirs sourcils. Il continua : « Pourquoi donc cet air de tristesse! Je suis riche : eh! parbleu, vous aurez de l'or, des diamans. Je suis puissant : eh! le voulez-vous? vous serez dame châtelaine, vous aurez des pages, des dames d'honneur. »

Il allait débiter sur ce ton un long compliment, chose d'ailleurs facile par l'habitude. Mais Marguerite d'Esternay s'était dressée tout-à-coup, grande et terrible; ses regards flamboyaient ; ses mains étaient roidies d'indignation :

« Arrière! homme vil, qui veux acheter avec de l'or l'honneur d'une femme! Vous êtes riche et puissant, dites-vous! Le seigneur d'Esternay n'est-il pas tout cela?

— Il l'était, répondit-il avec flegme et malice.

— Et pourquoi ne le serait-il plus?

— Pourquoi le duc de Berry vient-il de perdre la Normandie?

— Hier encore, mon époux a marché à la suite du roi de France.

— Hier, le roi de France n'avait pas jugé les coupables.

— Mais le seigneur d'Esternay est innocent.

— Innocent comme les seigneurs d'Évreux et de Vernon; et Louis est également juste pour tous.

— Ah! il est juste! Eh bien! s'il voit une femme se jeter à ses pieds, en baiser la poussière, et lui demander justice d'un misérable qui a voulu la séduire, il l'écoutera, sans doute.

— Il dira : c'est une folle, et il la fera éloigner.

— Ah! vous me mettez à la torture. Et comment sauver mon mari?

— J'ai l'oreille du prince, dit alors l'inconnu d'un ton doucereux, et je pourrais.... »

En ce moment, une voix d'homme cria du dehors : « Si vous ne voulez vous compromettre, sortez par l'escalier dérobé : voici venir le seigneur d'Esternay, avec ses gens. »

C'était lui, en effet, qui, s'étant aperçu de l'enlèvement

de sa femme, s'était mis avec quelques archers à la poursuite du ravisseur.

Lorsque Marguerite eut entendu les paroles venues du dehors, elle jeta des yeux hagards sur l'inconnu. Lui, se leva tout-à-coup, en grinçant des dents de colère. « Troublé dans ce moment ! ah ! seigneur d'Esternay, vous me paierez cher l'assaut qu'il m'a fallu donner à la vertu de votre femme ! » Et tout en murmurant, il cherchait la porte secrète et frappait du pied sur les dalles. Soudain l'on entendit crier un fil de fer le long du plafond, et une porte s'ouvrit dans la muraille. Il s'y précipita; et, dans son empressement, se heurtant contre le mur, il laissa choir de sa toque quelque chose qui fit du bruit en tombant. Les derniers mots qu'il prononça furent ceux-ci : « Par saint Lô, je le jure, le roi se vengera de ton époux et de toi ! » La porte secrète se referma sur lui. Marguerite n'avait pas songé à fuir ; elle ne pensait à rien. Ses yeux devinrent ternes et égarés; tous ses membres tremblèrent ; ses bras s'abattirent sans force le long de son corps; elle chancela un instant, et tomba sans connaissance.

Au même instant, la porte de la chambre céda aux efforts des archers. Alors apparut, debout, immobile sur les débris, entre deux torches fumeuses, le seigneur de Louviers. Sa figure avait une expression indicible de colère; ses yeux roulaient dans leurs sanglans orbites; ses dents, serrées, claquaient, et, pendant qu'une de ses mains était crispée, l'autre pressait convulsivement une épée nue. Il promena un regard sombre et scrutateur dans toutes les parties de la chambre.

Cependant Marguerite revenait insensiblement à elle; ses yeux se dessillèrent; elle aperçut son époux, et, se traînant péniblement à ses pieds, elle demanda en râlant une grâce dont sa conscience n'avait pas besoin.

Henri d'Esternay ne répondit point; il abaissa un regard de

pitié et d'indignation sur Marguerite, fit un signe à ses gens, et ceux-ci l'enlevèrent dans leurs bras. Elle jeta encore en arrière un œil mourant sur son époux; mais celui-ci cherchait déjà par tout l'appartement quelque indice qui pût lui faire connaître le ravisseur. Ses pieds rencontrèrent un objet assez mince; il se baissa pour le prendre : c'était une image de plomb. Il poussa d'abord un cri de joie; mais une pensée soudaine, pensée terrible, vint chasser ce rayon d'espoir qui avait un instant éclairé son front. Il sortit tout consterné.

II

La Malédiction d'un mourant est terrible!

Qu'étaient devenus tous les acteurs de notre drame?

Louis XI, car c'était lui, ayant trouvé au bas de l'escalier dérobé Tristan l'Hermite, lui avait donné à la hâte une bourse pleine d'écus pour prix de sa peine; puis, tous deux, suivis de quelques-uns de leurs gens, s'étaient dirigés vers l'extrémité de la rue au bouge.

« C'est vous, disait Louis à Tristan, que je charge de me défaire de ce maudit seigneur.

— Si nous lui préparions une cage de fer? répondit Tristan d'un ton langoureux.

— Pâque-Dieu! mon compère, dit le roi, il ferait beau voir que vous vous missiez en de telles dépenses pour un misérable petit seigneur. Je crois qu'un sac de toile bien clos.....

— J'entends, fit l'autre. »

Ils étaient arrivés au bout de la rue. Le roi se pencha à

l'oreille de Tristan, lui dit quelques mots à voix basse en lui montrant le bouge du doigt, et le quitta pour gagner l'hotel-de-ville [1].

Marguerite, que nous avons vue partir, emportée dans les bras de deux archers, avait été déposée par eux dans l'hôtel d'Esternay. Lorsqu'elle fut un peu remise de la fatigue de cette soirée, elle s'abandonna à ses réflexions. Plus d'une fois elle versa des pleurs en songeant à toute l'horreur de sa position. Son époux la croyait coupable sans doute : tout parlait pour l'accuser. Soudain elle frémit ; car elle s'était rappelé les dernières paroles de l'inconnu : ses yeux se portèrent vers le sol ; une pensée était venue répandre le trouble dans son ame, et ses traits exprimaient le doute et la frayeur. — Si c'était le roi ! — Mais cette pensée s'effaça bientôt de son esprit : jugeant du cœur des autres par le sien propre, elle avait confiance en la vertu du très haut et très redouté monarque. Elle revint alors à son époux : elle pensa à leur union première, union si délicieuse. Baiser ses genoux pour regagner son estime et son amour ; elle le fera. Mais Henri ne venait pas. Où pouvait-il être ? — Marguerite passa la nuit dans des transes mortelles. Le jour commençait à poindre, lorsqu'elle reçut un billet où étaient tracés en caractères de sang ces mots :

« Je suis en prison et vais bientôt mourir. La malédiction « d'un mourant est terrible ! Madame, soyez maudite. »

« Maudite ! » cria-t-elle en tordant la lettre dans ses doigts et en levant ses yeux vers le ciel. « Maudite ! et vous savez, ô mon Dieu, si je suis coupable. Mais non, j'irai le trouver, je lui dirai mon innocence, et il me croira, et nous serons heureux encore une fois, lui mon Henri bien aimé, moi sa Marguerite bien aimée ! »

[1] Cet hôtel de-ville se trouvait vers la porte dite de Rouen.

Elle dit, s'élança hors de son appartement, et se dirigea d'un pas rapide vers la seule prison qui existât alors à Louviers. Le geôlier, gagné par elle, lui fit descendre un escalier noir et étroit, l'introduisit dans une salle souterraine, et s'éloigna. Au bruit de la porte qui avait gémi en roulant sur ses gonds, quelque chose avait remué dans un coin du cachot, et était retombé dans son immobilité première. C'était le seigneur de Louviers, que Tristan avait fait saisir par ses gens lorsqu'il était seul sorti du bouge, et jeter en prison comme partisan du duc de Berry. — Henri n'avait pas distingué son épouse dans l'obscurité du cachot; le froid dont ses membres étaient saisis lui avait fait perdre l'usage de ses sens. Marguerite ne l'avait pas aperçu d'abord : mais, ses yeux s'accoutumant à l'obscurité, elle le vit étendu par terre et se précipita vers lui. Elle le couvrit de baisers et le réchauffa. Henri, sentant une chaleur bienfaisante pénétrer ses membres glacés, se réveilla comme de léthargie et respira plus à l'aise. Marguerite de s'écrier; mais Henri la reconnut, et son premier mouvement fut de repousser une femme qui l'avait déshonoré. Celle-ci se roula à ses pieds, lui demanda grâce : « Cet homme était bien puissant! » dit d'un ton terrible Henri d'Esternay. Marguerite ne put répondre que par des larmes et des sanglots : son désespoir témoignait bien de son innocence. Henri la considérait attentivement : il se sentait ému : « Tu serais encore digne de « moi? » s'écria-t-il tout-à-coup avec transport. — Je te le jure, « Henri ! » répondit-elle, et son front rayonna d'allégresse. Henri la couvrit de baisers.

Marguerite était ivre de joie. Les bras passés autour du cou de son époux, suspendue à ses lèvres, elle savourait tout le bonheur de cette réconciliation : « Vous devez avoir bien froid « dans ce cachot », lui disait-elle avec un air de compassion. Soudain ses yeux devinrent fixes : une pensée ombragea son

visage. Sans faire part de son projet à son mari, elle sortit précipitamment, se rendit à l'hôtel-de-ville, et se présenta devant le roi, qu'elle trouva au milieu de sa cour. Elle se jeta à ses pieds, et le supplia de lui accorder la grâce du seigneur de Louviers. Le roi sembla l'écouter avec compassion, puis il s'entendit à voix basse avec ses seigneurs, et, d'après son ordre, Tristan prit la parole et dit : « Vous avez dû éprouver « beaucoup de chagrin, noble dame. Eh bien! pour vous en « dédommager, notre très honoré monarque vous fera l'hon- « neur de vous avoir à sa droite dans le spectacle qui va « s'ouvrir à la onzième heure; c'est là que vous verrez votre « seigneur et maître. » Marguerite se baissa respectueusement et s'éloigna. Louis XI avait jeté un regard furtif à Tristan; Tristan avait répondu par un sourire : ils s'étaient compris.

La cloche de Notre-Dame [1] sonna onze heures. Une foule immense se portait vers la rivière d'Eure, où devait avoir lieu l'exécution du duc de Berry. Un soleil de janvier allait prêter ses pâles rayons à cette fête lugubre. La cour arriva bientôt, et alla se placer sur une estrade construite au rivage : la dame d'Esternay était à la droite du roi. Une barque vint s'arrêter devant la cour; on y voyait trois sacs, où étaient renfermés les trois condamnés. Tristan souleva le premier avec effort, et le jeta dans la rivière, dont il troubla la surface brillante. Des gouttes rejaillirent en l'air, le sillon s'aplanit peu à peu, et le soleil vint de nouveau se réfléchir sur les eaux. Cependant, un murmure s'était élevé dans la multitude;

[1] Cette église existe encore aujourd'hui; seulement elle n'était pas achevée à cette époque.

Louis XI avait froncé le sourcil ; des archers avaient investi la foule, pour la tenir en respect, et tout s'était tu. Tristan souleva le second sac avec autant de peine que le premier, et, un instant après, deux des condamnés avaient subi leur peine. Tel, pourtant, eût été son sort ! pensa Marguerite ; et, impatiente de voir arriver son mari, elle n'osait pourtant demander au roi la cause de ce retard. Tristan se prépara à noyer le troisième condamné. Quant à celui-ci, Tristan le prit sans peine ; ce corps semblait n'avoir rien qui pût l'empêcher de revenir à la surface : aussi le vit-on reparaître bientôt. Alors Tristan jeta un coup-d'œil au roi, et, de son croc, il déchira un bout du sac. Le soleil donna en plein sur la figure du noyé.

Marguerite poussa un cri et tomba à la renverse. On vint lui porter secours ; elle était morte.

P.-P. B.....

Membre résidant.

Un Délire.

—

I

Fils des hommes, comme eux je naquis pour souffrir;
Ma voix, dès mon berceau, commençant de gémir,
Présagea mon destin.... Que n'ai-je, avant de naître,
Neuf mois entiers vécu ce que j'avais de jours!
Je n'aurais pas douté des fidèles amours,
Je ne maudirais pas l'être.

Tout est songe ici-bas, jusqu'à l'œuvre d'hier;
Ce fantôme de moi, que je portais si fier,
Brisé, pâle et râlant, n'attend plus qu'une bière,
Où, cachés aux mortels, mes rêves de bonheur,
Mes pensers d'avenir avortés dans mon cœur,
Se hâtent au cimetière.

La mort n'épargne rien ; rien ne trompe ses pas :
Ce songe d'une vie au-delà du trépas,
Qu'enfanta la sottise et que l'orgueil prolonge,
S'évanouit auprès de la réalité ;
L'amertume et la mort, voilà la vérité :
Le reste n'est que mensonge.

II

Terres, cieux, rocs déserts, mystérieux abîmes,
Solennelles grandeurs et problèmes sublimes !
Vous raillez sur la route un être s'évadant,
Qui compte à peine un jour dans l'éternel espace,
Où, pressé par la mort, il se hâte et s'efface,
Et rentre dans son néant.

L'homme tremble à vos pieds et se grandit encore,
Et semble vous vanter qu'il rêve une autre aurore ;
L'homme, enfin, sur son sort s'aveugle et s'étourdit ;
Affichant le dédain, il marche tout superbe ;
Se croyant immortel, lui, comme le brin d'herbe
Qui sèche, meurt et pourrit.

L'innocence et l'amour ne sont plus de ce monde ;
Le vice a tout flétri de son cachet immonde ;
Dès long-temps la beauté se vend au plus offrant,
Et l'infidélité va courant par les rues ;
Faites briller de l'or, et les filles émues
Vous choisiront pour amant.

Levez la tête, et puis voyez sur cette terre,
Promener leurs fureurs, le meurtre et l'adultère !
Et l'homme, qui se rit des maux de l'univers!
Vaincu dans ses efforts, il prend gaîment sa peine,
Comme un vieux criminel s'étant fait à sa chaîne,
Se joûrait avec ses fers.

Ah ! s'il était un dieu, que serait-ce le crime ?....
Ou tout autre démon couvert d'un nom sublime.
Ce serait, le dirai-je ? un méchant par plaisir,
Un ange de l'enfer qui s'ébattrait de joie,
En voyant l'univers que son caprice broie,
Râler la mort sans mourir.

Et je verrais, aux cieux, un être imaginaire
Dont la lente justice enhardit l'adultère;
Un dieu faisant le mal pour passer son loisir,
Et frappant au hasard une ame magnanime !
Hélas ! si j'y croyais, moi qui suis sa victime,
Ce serait pour le haïr.

Hé bien ! je veux y croire et braver sa puissance :
Dieu, j'abattrai le temple où l'univers t'encense,
Montrant à tous un dieu se jouant de leur foi.
Tu m'as fait malheureux, je te ferai coupable;
Le plus puissant de nous est le plus misérable,
L'homme renîra ta loi.

Maudit l'être inhumain qui se fait ton complice,
En aidant de sa voix le mensonge et le vice !
Pour être ton ministre, il faut être méchant :
Dieu-crime, sois maudit ! Quoi ! tes foudres se taisent !
Ne dis plus, désormais, que tes fureurs s'apaisent :
Moi, je te dis impuissant.

III

Le crime est confondu, me voilà triomphant;
Puisqu'il laisse maudire, il s'avoue impuissant!
Avec calme et sang-froid je veux voir ma vengeance.
D'où vient donc que je tremble? et quel est, malgré moi,
Le trouble qui m'agite et me glace d'effroi?...
J'ai fait selon ma souffrançe.

J'ai blasphémé, maudit; mais j'étais malheureux,
Et j'avais tant de droits que n'ont pas les heureux!....
— Tu pouvais tout oser, tout, excepté le crime....
— Oh! si Dieu me frappait!.... je l'ai trop mérité!
L'enfer, et par-dessus l'immense éternité
Dont je serais la victime.

Le cœur vide et troublé, je frémis sous mon toit:
O! mille fois malheur! j'ai pu croire en mon droit
D'insulter l'Éternel; j'ai nié sa puissance,
Défié sa bonté, comme un fils criminel
Qui fuirait le pardon et du bras paternel
Repousserait la clémence!

Sa puissance m'écrase et j'osai la nier;
J'ai blasphémé mon Dieu; j'aurais dû le prier.
Peut-être qu'il eût pris en pitié ma misère!
Hélas! je l'ai chassé des secrets de mon cœur,
Et me voilà resté seul avec le malheur:
Encor si j'avais ma mère!

J'épancherais mes pleurs en son sein maternel ;
Elle m'écouterait, et, le soir, à l'autel,
Moi, j'aurais une voix qui prîrait pour mon ame ;
Et quand Dieu pèserait, devant son tribunal,
Et ma vie et ma mort, Dieu, dans ce jour fatal,
Se souviendrait d'une femme.

Que cette terre ait soif des larmes d'un mortel
Moi, je paîrai ma dette ! encor si l'éternel
Me les comptait au jour où la mort trop hâtée
Saisira, tout couvert de ses crimes passés,
Mon être malheureux qui portait entassés
Tant de maux en sa pensée !

Oh ! pauvre fou que l'homme ! Ivre de vanité,
J'osai donc m'essayer, en ma fragilité,
De traiter avec Dieu de puissance à puissance,
Croyant de la vengeance attirer les fléaux :
Pauvre humanité qui se venge de ses maux
Par un excès de démence !

C'est en vain qu'une voix chère à mes premiers ans,
Répondait par ces mots à mes cris gémissans :
« L'espérance, ô mon fils, n'a pas un cœur de femme ;
« Si l'amour t'a trompé, qu'une fois tu crus Dieu,
« Viens tenter l'espérance en la paix du saint lieu,
« Viens renouveler ton ame. »

Abîmé de malheur, je refusai les cieux
Où m'appelait la voix ; que n'ai-je ouvert les yeux ?
Le cœur comblé de joie, à mon heure dernière,
Je prendrais mon essor rêvant l'éternité,
Comme une ame de vierge, ange de piété,
S'envolant dans la prière.

— Dieu, ne mesure pas ma peine à mes erreurs,
Jette un œil de pitié sur ton enfant en pleurs.
Va, je suis bien puni, si je vécus coupable;
Regarde mon angoisse et prononce mon sort....
Sans ta miséricorde, irai-je vers la mort
Pour être plus misérable?....

Mon ame desséchée au soufle des vivans
Et sentant sa langueur, voit arriver les temps
Où, le vent de la mort dissipant la matière,
Elle va s'affranchir de ses liens mortels.
Puis-je espérer jouir de mes biens éternels?
Ah! pour moi c'est un mystère!...

Arthur Latouche,
Membre résidant.

Les Fièvres d'Hénouville.

— SUPERSTITION NORMANDE. —

Oh! ce sang ne se taira donc point!

(SHAKESPEARE.)

A mon ami Alfred Blanche.

Après une montée longue et difficile, vous touchez à Hénouville, modeste village qui, debout au sommet de la côte, se cache dans l'épaisseur d'un millier d'arbres. S'il n'a pas de richesses à offrir à l'artiste voyageur, si sa petite église ne suffit pas à la palette du peintre, si les bosquets qui l'environnent, à l'imagination du poète, oh! du moins, sans quitter l'ombre de sa forêt, il peut leur montrer, au loin, de verdoyantes montagnes, dont la crête superbe emprunte aux rayons du soleil couchant et mille formes et mille couleurs; puis d'immenses prairies, riantes et animées, où se jouent les eaux de la Seine; enfin, et tout près de lui, les clochers égaux de *la chaste* Saint-Georges, et la chaire menaçante de Gargantua.

Quand je revis Hénouville, tout me parut triste et monotone. La nuit était proche; à un ciel pur avait succédé un

ciel orageux ; et ce panorama sans limites que j'espérais revoir, une vapeur noirâtre le voilait à mes regards. A mon entrée dans la ferme, les bestiaux me semblèrent bruire d'une voix lugubre ; contre son ordinaire, le pâtre marchait silencieux ; et le petit Jacques, comme l'appelait sa grand'mère, le petit Jacques, ce soir-là, n'était point accouru au-devant de moi.

Quand j'eus franchi le seuil de la maison, mon pressentiment se réalisa : toute une famille était dans les larmes, car le petit-fils de la mère Landré tenait le lit, malade depuis quinze jours.

« Ce sont les fièvres, me dit la bonne femme avec désespoir, ce sont les fièvres ! Hélas ! elles le tueront, comme elles ont fait de ce pauvre Robert et de Nicolas Pluquet.... Oh ! il riait de moi, quand je lui répétais : Prends garde aux places rouges, petit Jacques, prends garde aux places rouges ! Et puis, maintenant..... »

Il y avait là une énigme pour moi, et j'en demandai le mot. Mais, alors, tous me regardèrent ébahis de mon ignorance ; la bonne femme en recula de surprise ; ses bras tombèrent d'eux-mêmes ; ses yeux s'arrêtèrent sur les miens : « Ce n'est pas possible ! » murmura-t-elle. Puis, avec une volubilité effrayante :

« Comment ! vous ne savez point cela : que, dans la forêt, tout près de la mare des Ludes, il y a trois places grandes comme mes deux mains, où la terre est rouge, où l'herbe ne poussera jamais ? Vous ne savez point que, quand on a le malheur de s'y asseoir, on est pris de fièvres dans l'année et qu'on en meurt ?..... Sainte vierge !.... Pas moins, en voilà déjà cinq de morts à ma connaissance ! »

Il y avait tant de bonne foi dans ce discours de la vieille, qu'à mon tour je restai stupéfait. Et ce ne fut pas sans impatience que je vis la bonne femme se disposer à autre chose qu'à satisfaire toute ma curiosité.

Depuis mon arrivée l'orage avait éclaté. Après chaque éclair, le tonnerre grondait à briser les vitres; le vent soufflait le long de la cheminée, et la pluie, nous l'entendions tomber par torrens. La mère Landré trempa dans une bouteille d'eau bénite un rameau de buis détaché de la muraille; et, seulement interrompue par les signes de croix que chaque éclair lui commandait, elle fit par toute sa demeure une longue aspersion contre l'orage. Enfin, elle jeta beaucoup de bois au feu, et une minute après nous nous pressions en cercle autour du foyer. La bonne femme était au milieu de nous, dans son grand fauteuil à bras, doublé de cuir noir; sur un banc de bois, mis en travers d'une partie de la cheminée, se tenaient ses deux gendres et sa fille. — L'autre fille, elle veillait, dans la chambre voisine, au lit de son enfant. — A l'aise, sur un escabeau, le pâtre s'était blotti dans l'angle de la cheminée; moi, j'étais à la droite de la mère Landré.

Aucune lumière ne brûlait; une simple lueur s'échappait des rainures de la porte qui fermait la chambre du malade; et, seule, la flamme du foyer jetait quelque clarté sur nous. Nous observions tous un religieux silence; car, sur ma demande, on allait nous dire une histoire dont le récit, en ce moment, ne manquait, pour les auditeurs, ni d'intérêt ni de solennité.

« Il n'y a pas de ça plus de cent quarante ans, dit la mère Landré. La pauvre Julie Laubet, que ma grand'mère a très bien connue, et qui demeurait là-bas, au hameau de la Fontaine la pauvre Julie était au lit, malade à mourir. Il arriva qu'une nuit, surtout, elle fut prise de si grandes fièvres, qu'il était urgent, pour le salut de son ame, de lui donner l'extrême-onction.

« Voilà donc qu'à une heure de nuit son homme va quérir le curé. Il faisait un temps,..... comme celui-ci, dit-elle en se

signant devant un éclair. Il pleuvait! il tonnait!.... D'ailleurs, il paraît qu'on n'y voyait ni ciel, ni terre. — Pourtant il arrive.

« Ils repartent à trois du presbytère : le bon curé Maurice, son petit clerc et Laubet. Mais ne voilà-t-il pas qu'entrés dans la forêt nos hommes ne savent plus leur route! Trempés jusqu'aux os, n'y voyant goutte, ils prennent chacun leur chemin, s'égarent; ils ont beau s'appeler, ils ne s'entendent plus, et finalement se perdent.

« Peu de temps après, on entendit un grand cri dans la forêt; mais un cri!.... comme qui dirait quelqu'un qu'on égorge..... »

En ce moment, un grand coup de tonnerre retentit sur nos têtes; la mère Landré s'arrêta toute tremblante, et tous nous entendîmes le petit Jacques se plaindre et gémir.

« Laubet et le petit clerc, reprit-elle, ne se retrouvèrent qu'au petit jour. Ils avaient tout entendu et ils se mirent à la recherche du pauvre curé..... Hélas! mon bon monsieur, c'était lui qu'on avait égorgé pendant la nuit. C'était lui!..... Ils le retrouvèrent sur le chemin, mort et la tête coupée. Sa tête avait bondi trois fois sur l'herbe. — Et, depuis, les trois places sont rouges, et l'herbe n'y a jamais poussé.

« La pauvre Julie Laubet! — Dieu veuille avoir son ame! — Elle est morte dans la même nuit, sans confession, la malheureuse! morte de ses grandes fièvres. — Maintenant, quand on va s'asseoir aux places rouges, on est pris de fièvres et l'on en meurt..... »

La mère Landré n'avait pas fini, que des cris de femme partirent de l'appartement voisin. — Nous y arrivâmes tous en même temps : le petit Jacques était mort.

B.-D. Saffray,

Membre résidant.

Litho de Nicolas Periaux, Rouen.

Dun

Cour de l'Abbaye de St. Amand.

DE LA

Littérature scandinave.

(Ier ARTICLE [1].)

Langage et Littérature des Islandais. — Histoire et Poésies conservées par traditions orales. — Scaldes. — Influence des beautés sauvages de la nature septentrionale sur leurs poésies. — Sagaman ou Conteur.

Sous la protection d'un gouvernement dont la forme se rapprochait plutôt d'une aristocratie patriarcale que d'une république, les Islandais cultivèrent avec une ardeur et un succès remarquables la langue et la littérature de leurs ancêtres. Cette étude se trouva favorisée par l'attachement qu'ils conservaient à leur religion primitive, tandis que les autres peuples du Nord cédaient aux progrès du christianisme. Dans

[1] Cet article est extrait de l'Histoire des hommes du Nord, de M. H. Wheaton : *History of the Northmen or Danes and Normans, from the earliest Times to the conquest of England by William of Normandy*. (London, J. Murray, 1831, in-8°.

toutes les autres parties de l'Europe, les premiers essais en littérature ont été infructueusement modelés sur les classiques grecs et romains; en Islande, seulement, on a vu croître et fleurir une littérature dégagée de toute imitation servile; cette littérature, née d'elle-même, était arrivée à un certain degré de perfection dès avant la renaissance des lettres dans le midi de l'Europe. Ce ne fut que vers la fin du dixième siècle que l'Islande fut convertie au christianisme, alors que la littérature nationale, conservée jusqu'à ce moment par les traditions orales, se montrait dans sa splendeur, et allait être désormais transmise par l'écriture. Avec la religion chrétienne, on avait introduit, en Islande, l'usage des caractères romains; mais là, au lieu de ne les employer, comme partout ailleurs, qu'à écrire dans une langue morte, les savans de l'île les adoptèrent pour reproduire les sons que figuraient les caractères runiques. Ainsi fut conservé, en Islande, l'ancien langage du Nord; tandis que, dans les contrées-mères de la Scandinavie, ce langage cessait d'être en usage comme langue écrite, et tombait en désuétude même comme langue parlée. Les superstitions populaires, alliées à la poésie et à la mythologie du Nord, restèrent encore faiblement empreintes chez les habitans des vallées sauvages de cette île. Le génie de cette langue, approprié à l'expression des idées et des sensations analogues à la mythologie et à la poésie scandinaves, avait beaucoup de rapport avec les langues grecque et latine, et même avec l'ancien persan et le sanscrit; et, suivant le témoignage d'un des premiers philologues de notre siècle, elle peut rivaliser en richesse, en harmonie et en force avec tous les autres idiômes modernes [1].

[1] L'origine et la construction de cette langue remarquable sont savamment expliquées par le professeur Rask, dans un Mémoire que l'Académie royale de Copenhague a couronné en 1818, et qui a été traduit, en partie, par le pro-

Comme nous l'avons déjà remarqué, l'histoire et la science scandinaves, de même que celles d'autres nations barbares, avaient été conservées, par traditions orales, bien avant qu'aucun essai n'eût lieu pour les confier à l'écriture. Ainsi que les rapsodes de l'ancienne Grèce et les bardes des tribus celtiques, les scaldes étaient en même temps poètes et historiens. Chroniqueurs familiers des rois, qui récompensaient libéralement leur génie, ils voyaient souvent ces princes entrer en lice avec eux pour rivaliser de talent dans leur art. C'étaient les scaldes qui, ménestrels voyageurs, allaient continuellement, d'une contrée du Nord à une autre, chargés d'entretenir les relations existant toujours avec la mère-patrie. Ces poètes se succédèrent sans interruption, et l'on trouve encore conservée, en langue islandaise, une liste de deux cent trente noms de ceux qui se sont le plus distingués, dans les trois royaumes du Nord, depuis le règne de Ragnar-Lodbrok jusqu'à celui de Valdemar II. On remarque parmi ces noms ceux de têtes couronnées et de célèbres guerriers des temps héroïques du Nord. Le fameux roi Ragnar-Lodbrok, sa femme Aslög, ou Aslauga, et ses fils, qui se distinguèrent par leur aventureux courage, pendant le neuvième siècle, dans leurs entreprises maritimes en France et en Angleterre, étaient tous scaldes, profession à laquelle était attaché un caractère sacré. Les scaldes étaient chargés du rôle d'ambassadeurs entre les tribus ennemies, comme les hérauts de l'ancienne Grèce et les féciaux [1] de Rome. Telle était la

fesseur Vater, dans l'ouvrage intitulé : *Vergleichüngstafeln der Europæischen Sprachen*, etc. Dans ce dernier essai, l'analogie de la langue islandaise avec le grec et le latin est envisagée sous le double rapport de sa construction grammaticale et de sa prononciation, et sous celui de sa richesse et de son nombreux vocabulaire.

[1] Espèce de prêtres, ou plutôt de personnes sacrées, qu'on employait pour déclarer la guerre et pour faire la paix.

considération dont jouissaient ces poètes historiens, que souvent on les a vus s'allier à la famille des rois. Comme preuve remarquable de cette importance, on cite l'un d'eux, qui fut élevé au trône de Jutland, vacant, dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, par la mort de Frode III [1]. Le scalde accompagnait son roi dans les batailles, chantant les exploits dont il était témoin, et auxquels souvent il participait. C'est ainsi que la saga d'Olaf-Tryggvason raconte comment ce prince plaça ses scaldes autour de lui un jour de bataille, leur disant : « Vous chanterez non ce que vous aurez entendu dire, mais ce que vous aurez vu de vos propres yeux. » Starkother l'Ancien fut aussi fameux scalde que célèbre guerrier, et, dans le récit que Saxo-Grammaticus a emprunté à l'un de ses chants sur la célèbre bataille de Bravalla, il est dit qu'Harald-Hildetand était secondé, dans ce fatal combat, par plusieurs scaldes. Egill, fils de Skalagrim, aventurier soldat islandais, qui entra au service du roi Athelstane, en Angleterre, ayant été fait prisonnier par Erik-Blodoxe, ennemi du roi, ne racheta sa vie qu'en composant, en l'honneur de ce dernier, un chant de vingt strophes sur un grand nombre de mètres [2] différens. L'histoire des temps héroïques des peuples du Nord fait mention de femmes poètes ou scaldesses, aussi bien que de femmes guerrières. Quelques-uns de leurs chants respirent l'ardeur des combats et célèbrent les exploits des héros conquérans, tandis que d'autres racontent les prophétiques mystères de la religion [3].

Plusieurs rois de Suède encourageaient les scaldes islandais; mais c'était à la cour des monarques de Norwége qu'ils

[1] Grœters Suhm, t. I, p. 263.

[2] Egills-Saga, cap. 63.

[3] Munter Kirchengeschichte von Danemark und Norwegen, t. I, p. 197.

trouvaient un patronage vraiment généreux et hospitalier. C'est ainsi qu'Harald-Harfager avait toujours à sa suite quatre principaux scaldes, compagnons intimes de ses plaisirs dans les heures de repos, et auxquels il confiait ses plus sérieuses et importantes affaires. Il leur assignait les siéges les plus élevés à sa table royale, et leur donnait droit de préséance sur tous les autres courtisans. Ce droit leur fut enlevé par saint Olaf, roi de Norwége, dont le zèle ardent contre le paganisme allait jusqu'à comprendre les chants des scaldes parmi les inventions du démon, et dont le scalde Sigvat a dit : « Il ne voulait écouter aucun lai. » Mais, telle était la force des anciennes idées, que ce monarque continuait à leur accorder sa confiance, qu'il les chargeait fréquemment de missions publiques très importantes, et qu'il n'a pu se défendre du désir que son propre nom lui survécût dans leurs chants ; aussi se fit-il accompagner, dans la dernière et déplorable bataille où il perdit le trône et la vie, par les trois plus célèbres scaldes islandais de son temps, à qui il assigna, au milieu de ses plus braves soldats, un lieu élevé d'où ils pussent voir et entendre distinctement les événemens de cette journée, que, plus tard, ils devaient raconter. Thormod, un de ces scaldes, composa un chant que l'armée entière répéta après lui, et qui existe encore. Les deux autres périrent auprès du roi, et Thormod, quoique mortellement blessé par une flèche, ne l'abandonna pas, voulant chanter les louanges du saint roi jusqu'à sa mort [1].

Harald-Hardrade était juge dans l'art scaldique, art qu'il pratiqua lui-même. Un scalde islandais, appelé Jarlaskald, ayant composé deux lais, l'un à la louange de Magnus-le-Bon, et l'autre à celle d'Harald lui-même : « Je vois bien, dit le roi, la différence entre ces deux chants : celui dont je suis le héros

[1] Snorre, Saga af Olafi Hinom Helga, cap. 208-221. — Muller, Saga-Bibliothek, t. I, p. 157. — Geijer, Svea Rikes Hafder, t. I, p. 209.

sera oublié aussitôt qu'appris, tandis que celui en l'honneur de Magnus vivra dans la mémoire des hommes aussi longtemps que le Nord sera habité[1]. »

Plusieurs scaldes étaient attachés à la cour de Canut-le-Grand. Snorre-Sturleson a inséré, dans son Histoire des rois de Norwége, des fragmens de leurs lais louangeurs sur le monarque qui les récompensait si libéralement. Parmi ceux-ci était le scalde islandais Thoraren, qui, ayant composé sur Canut un poème de peu d'étendue, du genre dit snorre, que nous appelons *flok*, vint exprès pour le réciter au roi au moment où celui-ci, entouré d'une multitude de courtisans, était prêt à quitter la table. Le poète, impatient, demanda avec instance une audience du roi pour lui dire son lai, assurant qu'il était très court. Mais cette remarque, loin de satisfaire Canut, excita sa colère. « N'êtes-vous pas honteux, dit-il au scalde avec un regard sévère, d'avoir composé sur moi un poème très court; jusqu'ici personne n'a osé le faire : si demain, à cette même heure, vous n'avez à m'offrir sur ce sujet un *drapa* de trente strophes au moins, votre vie en répondra. » Le génie inventif du poète ne l'abandonna pas; il produisit le chant demandé, qui était du genre appelé *tog-drapa*, et le roi le récompensa généreusement avec cinquante marcs d'argent[2].

Nous voyons ainsi comment la poésie commença à paraître et fleurir au milieu des glaces et des neiges perpétuelles. Les arts de la paix furent aussi cultivés successivement par les fiers et indépendans Islandais; si leur froide patrie n'était pas échauffée par un soleil grec, leurs cœurs étaient embrasés du feu de la liberté. Les divisions naturelles du pays par glacières et ruisseaux de laves, isolaient les peuplades, et les habitans de

[1] Torfæus, Hist. rer. Norweg., pars III, lib. 4, cap. 13.

[2] Snorre, Saga af Olafi Hinom Halga, cap. 181.—Knytlingasaga, cap. 19, p. 182. Edit. Rafn.

chaque vallée et de chaque hameau formaient, pour ainsi dire, une république indépendante. L'assemblée nationale des *Alting*, qui peut être comparée au conseil des Amphictions ou aux Jeux olympiques, réunissait toutes ces petites tribus, qui arrivaient là, pour faire prononcer sur leurs différends, pour célébrer en commun les solennités religieuses et écouter les chants des scaldes, qui racontaient les exploits de leurs ancêtres. Leur vie champêtre était variée par l'exercice de la chasse. Semblables aux Grecs, la mer était aussi leur élément, mais leurs plus courts voyages les éloignaient bien plus de leurs rives natales que ne l'avait fait l'expédition tant vantée des Argonautes. Leur habitude des périls de l'Océan et leur connaissance des différens usages et coutumes des pays étrangers, avait imprimé à leur caractère national des traits hardis et prononcés, qui les distinguaient de tous les autres peuples [1].

Les contrées que cette branche de la grande famille du Nord avait abandonnées lors de leur émigration, se faisaient également remarquer par des particularités physiques et morales.

« Dans ces lieux sauvages et incultes, qui ont vu s'élever les scaldes et les guerriers scandinaves, où le culte runique se montre âpre et farouche, la poésie elle-même est empreinte de cette énergique barbarie. A l'aspect de ces rocs couverts de pins, de ces forêts montagneuses à l'éternel ombrage; de ces vallées et de ces gorges étroites dont la verdure paisible charme l'œil fatigué; de ces lacs si beaux où viennent se refléter le léger feuillage du hêtre ou l'éclat argenté de la feuille du tremble, frémissant sur la branche immobile, l'ame du poète, émue par ces magnifiques scènes, se sent bientôt grandir [2]. »

L'ame poétique d'Alfieri avait admiré l'aspect sauvage et

[1] P. E. Muller, Saga-Bibliothek, Indledning.
[2] Southey.

grandiose de la nature dans le Nord; tout voyageur, doué de génie et de sensibilité, éprouvera cette même influence. Il avait été frappé de la splendeur magnifique de ses nuits d'hiver, et par-dessus tout, de la transition subite de la rigueur excessive de cette saison à la douce température du printemps.

« Oh! c'est la main de quelque fée qui réveille le printemps dans les contrées septentrionales! Là, vous ne le verrez pas, dans sa marche inconstante et tardive, réchauffer peu à peu l'atmosphère incertain; tout-à-coup, à l'œil émerveillé, éclate le rayon de lumière vivifiant; la verdure à l'instant naît à l'entour; et, comme par magie, la terre se pare de fleurs [1]. »

Ce phénomène et d'autres particularités distinctives du climat et des mœurs dans le Nord, agissent puissamment sur l'homme, et, comme l'a très bien observé le célèbre historien vivant de la Suède, Geijer, attirent son attention vers la nature et établissent un rapport plus intime avec elle et ses mystères. On peut aussi attribuer à cette cause, cette vivacité de perception, à la fois profonde et éclairée, qui forme une partie fondamentale de l'esprit chez les hommes distingués du Nord, tendance qui, même aux époques les plus réculées de la mythologie et de la poésie scandinaves se peint par des images et des couleurs sombres, et qui, dans ces derniers temps, épurée par la culture, s'est développée principalement dans les sciences et les arts [2].

L'ancienne littérature du Nord n'était pas renfermée dans la poésie seulement. Le scalde récitait en vers les louanges des rois et des héros, tandis que le compositeur de sagas rappelait en prose le souvenir du passé. Le talent de raconter, comme l'art du poète, fut cultivé et perfectionné par la pratique. La

[1] W. Herbert.
[2] Svea Rikes Hafder, t. I, p. 47.

salle du prince, l'assemblée du peuple, les fêtes solennelles des sacrifices, offraient tour à tour l'occasion d'exercer cet art enchanteur. La mémoire des événemens passés se trouvait ainsi transmise de siècle en siècle, par une suite non interrompue de traditions, et les anciens chants et les sagas furent, de cette manière, conservés jusqu'au moment où l'introduction de l'écriture vint leur assurer une existence certaine et durable. Un jeune islandais, Throstein-Frode, était attaché à la cour de Harald-Hardrade, comme *sagaman* ou conteur, et souvent amusait par ses récits le roi et ses courtisans. Vers l'époque de la grande fête des *Iuhles* [1], solennité qui avait lieu à Noël, le roi, s'apercevant que son sagaman devenait sérieux et mélancolique, craignit que le nombre de ses récits ne fût bientôt épuisé; interrogé à ce sujet, Throstein confessa qu'il n'en restait plus dans ses souvenirs qu'un seul, et encore hésitait-il à le dire, parce qu'il avait trait aux exploits du roi lui-même dans des pays étrangers. Encouragé par Harald, il se décida à conter cette histoire, à la grande satisfaction du prince, qui lui demanda où il l'avait apprise. Throstein répondit qu'à différentes époques, ayant entendu aux *Al-thing* ou assemblées nationales et annuelles d'Islande, auxquelles il assistait, des parties détachées de cette saga, il s'était décidé à suivre toutes ces réunions, jusqu'au moment où le lai entier serait gravé dans sa mémoire. Celui qui, le premier, l'avait conté, était un islandais nommé Haldor, qui avait accompagné le roi Harald dans ses voyages et ses expéditions en Russie, en Grèce, en Asie, en Sicile et en Palestine, et qui, de retour dans son île natale, avait chanté parmi ses concitoyens les hauts faits du monarque [2].

Des fragmens poétiques, tirés des ouvrages des différens

[1] Esprits aériens honorés encore aujourd'hui par les Lapons.

[2] Muller, Saga-Bibliothek, t. I, p. 347; t. III, p. 330.

scaldes, si, toutefois, l'on peut appeler ainsi des compositions littéraires antérieures à l'usage de l'écriture, embellissaient ces récits et étaient cités par le narrateur, pour donner du relief à quelque passage remarquable de la vie et des exploits du héros dont il racontait les aventures. Les récits et les chants étaient ainsi confondus, et la mémoire, que cette constante étude rendait plus sûre, devenait seule dépositaire de l'histoire et de la poésie du pays. Un exemple frappant du degré de perfection de cette faculté, nous est offert dans la saga d'un fameux scalde islandais, qui chanta devant le roi Harald-Sigurdson soixante lais différens, pendant une seule soirée, et qui, interrogé s'il en pourrait réciter d'autres encore, assura que ces chants n'étaient que la moitié de ceux qu'il savait [1].

Le pouvoir des traditions orales, en transmettant ainsi, à travers une suite de siècles, des compositions en vers et en prose d'une extrême étendue, paraîtra peut-être incroyable aux peuples civilisés, accoutumés à l'art d'écrire. Mais il est bien connu que, lors même que les poèmes d'Homère eurent été confiés à l'écriture, les rapsodes, accoutumés à réciter ces poèmes, pouvaient, à l'instant même, répéter les passages qu'on leur désignait. De notre temps, ne trouvons-nous pas chez les Serviens, les Calmouks, et chez d'autres nations barbares ou à moitié barbares, des exemples de poèmes héroïques et populaires d'une longueur étonnante, conservés de cette manière et transmis ainsi à la postérité? Cette particularité se retrouve surtout chez les peuples où il existe, depuis des siècles, une condition d'hommes dont l'occupation exclusive est d'apprendre par cœur; dont la mémoire, cultivée et portée au plus haut degré de perfection, inspire la même confiance que les travaux de nos historiographes, pour conserver les annales nationales.

[1] Om Stuf skald, Saga-Bibliothek de Muller, t. III, p. 377.

L'aspect intéressant que présente encore chaque famille islandaise, dans les longues nuits d'hiver, est une preuve vivante de l'existence de cet ancien usage. La fin du jour n'est pas plutôt arrivée, que toute la famille, y compris les domestiques s'asseyent sur des lits de repos, dans la pièce principale de la maison, au plafond de laquelle est suspendue la lampe nécessaire pour lire et travailler; on choisit alors une personne qui, s'approchant de la lumière, commence la lecture de quelque saga favorite, ou celle des ouvrages de Klopstock et de Milton (traduits en islandais), tandis que tout le monde écoute attentivement et continue en même temps ses occupations respectives. De la rareté des livres imprimés dans ce pays pauvre et isolé [1], il arrive, dans quelques familles, que les sagas sont récitées par ceux qui les ont confiées à leur mémoire, et on trouve encore des exemples de ces orateurs errans, qui gagnent leur vie, pendant l'hiver, en allant de maison en maison récitant les histoires qu'ils ont ainsi apprises par cœur [2].

[1] Parmi le petit nombre de livres publiés en Islande, nous signalerons une histoire de Rolf (Rollon, depuis duc de Normandie), par Halder Jacobson, imprimée en 1804.

[2] Henderson's Travels in Iseland, vol. 1, p. 366.

Ed. Frère.

LA DERNIÈRE

Pensée musicale

DE WEBER.

—

Vainement notre orgueil, qui calcule et divise,
Prétend soumettre tout à la froide analyse,
Et, du joug du passé meurtrissant l'avenir,
Empêcher à jamais l'ame de s'agrandir.
Pour l'homme de génie, il existe un langage
Dans la nature entière, écrit à chaque page,
Plein de pressentiment, de révélations,
Source de nobles faits, surtout d'émotions.

O toi, dont la dernière et rêveuse harmonie
Fut un sublime effort, précurseur d'agonie,
Qui douterait, Weber, qu'un sévère destin
Ne t'eût, en songe, offert un flambeau qui s'éteint!

Tes phrases, tour à tour lugubres et suaves,
Semblent d'un affranchi disant à des esclaves :
« Adieu, je vais mourir; pour un monde meilleur,
« Je quitte mes amis, ma chaîne et la douleur!

« Pourtant, je vous regrette : une longue habitude
« Nous avait façonnés à cette servitude.
« Ailleurs serons-nous mieux ? Accablés, languissans,
« Nous savions quelquefois faire trève aux tourmens.
« Au milieu de nos maux, un éclair d'espérance,
« Pour nos cœurs ranimés suspendait la souffrance ;
« Puis, nous nous soutenions. Que de fois, dites-moi,
« L'on m'a tendu la main, dissipé mon effroi?
« Quand la vie, à mes yeux froide, décolorée,
« Comme un jour boréal, sans midi, sans soirée,
« M'apparaissait ternie et pesait sur mon front,
« Vous n'avez point laissé mon cœur à l'abandon.
« Peut-être ai-je, à mon tour, essuyé quelques larmes.
« L'union du malheur ne fut jamais sans charmes :
« Nous souffrions ensemble, et la fraternité
« Osait de nos destins combattre l'âpreté.
« Mais pour moi tout s'efface, et ma vue affaiblie
« M'annonce qu'ici-bas ma course est accomplie,
« Et que je vais bientôt paraître devant Dieu.
« Adieu donc, mes amis : c'est un dernier adieu ! »

Ainsi je comprenais cette page sublime
Où, nous ouvrant son cœur et sa pensée intime,
Soleil sans lendemain, poète qui se tait,
Weber a déposé son lugubre cachet.
Paria des beaux-arts, ma plume était muette ;
J'attendais, pour traduire, un brillant interprète.

Ah ! lorsque j'entendis ces accords ravissans
Résonner sous l'ivoire et remuer mes sens,
Répéter chaque phrase en la langue expressive
Que la main savait rendre et si belle et si vive,
Combien je fus ému ! que j'ai béni tout bas
Celle dont la bonté ne me refusait pas !
Pour mon être enchanté, quelles neuves secousses !
Les larmes, dans mes yeux, roulaient rondes et douces.
Je n'assisterai point à plus heureux concert.

Charmés, silencieux dans le salon désert,
Mais embelli, sonore et rempli d'harmonie,
Nous méditions tous deux cette autre poésie;
Et le soleil brillait! et, dans le bleu cristal,
Des roses étalaient leur éclat tropical!

Oh! qui peindra jamais cette scène puissante,
Ces effets du printemps et d'une œuvre savante,
Ces rayons radieux à travers les rideaux,
Cette main si légère, à des accords nouveaux
Prêtant un double charme et sa douce magie;
Une femme, un beau jour, des fleurs et le génie!

Léon Vivet.

M. de la Mennais.

LES PAROLES D'UN CROYANT — 1 Vol. in-8°.

Montaigne dit quelque part : « c'est un subject merveilleu-« sement vain, divers et ondoyant que l'homme, et il est « malaysé d'y fonder jugement constant et uniforme », et, à ce propos, le judicieux auteur des *Essais*, qui se souciait peu de guerroyer avec les vivans, citait des noms grecs et romains. Si Montaigne écrivait l'histoire à l'heure qu'il est, dans toute la liberté de critique contemporaine, il dédaignerait certainement l'histoire ancienne, tant notre époque est féconde en bizarres métamorphoses, en variations étranges. Aujourd'hui, plus que jamais, la vanité assouplit l'homme et le façonne à tous les rôles; elle lui souffle toutes les passions; et, quand elle l'a lancé comme un ballon qui tourbillonne, elle le tourmente et le fouette sans relâche, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé par la fatigue ou tué par le mépris. Nous savons un poète qui se sentit d'abord exalté par le souvenir du moyen-âge. Il évoquait avec amour toutes les traditions de la féodalité chevaleresque et religieuse. C'était la pompe des saints mys-

tères sous les voûtes noircies des gothiques cathédrales ; c'était la majesté des rois, la loyauté des preux, l'amour tendre et discret des damoiselles, et cependant, sur la terre couverte de châteaux et de bastilles, le peuple serf n'apparaissait au poète que comme l'ombre du tableau qu'il chargeait de brillantes couleurs. Mais voilà que l'aristocratie moderne ne sourit guère à celui qui avait une ardente soif de renom, et le poète pousse un cri de haine; puis il dépouille les rois de leur majesté, et étale leur manteau dans un lieu de débauche ; il fausse l'honneur et la foi des chevaliers, et imprime sur l'écusson de leurs descendans le nom d'un laquais : et l'orgueil blessé, oublieux de ses adulations passées, appelle cela le drame populaire ! Nous savons aussi un homme dont le génie puissant n'a jamais pu égaler l'insatiable amour-propre. Il a demandé des couronnes à toutes les générations ; il est entré de gré ou de force dans tous les événemens. Tour à tour apôtre, pélerin, aristocrate, républicain, rien n'a été plus déplorable que la mobilité de ses principes. Il est allé par le monde, mendiant les éloges et la gloire; mais ses pas laissaient trace sur le sol, et l'on peut compter, dans sa route, plus d'une statue brisée dont il voudrait aujourd'hui enterrer les débris.

Ainsi la vanité fait délirer le génie. — Ainsi l'homme est *ondoyant* et *divers* suivant les caprices de son orgueil. Lisez les *Paroles d'un croyant*, ce livre que M. de la Mennais vient de jeter dans le public pour arracher à tous une exclamation de stupeur, pour fixer sur sa personne l'attention, distraite par des événemens autrement graves que la querelle d'un abbé avec un pape, et vous penserez encore que, si la vanité est le péché des sots, c'est aussi la lèpre du talent.

Car, en vérité, il est difficile de rattacher les *Paroles d'un croyant*, œuvre politico-parabolique, aux doctrines si vivement orthodoxes qui constituèrent jadis M. de la Mennais le

plus zélé champion du catholicisme. Il est difficile de comprendre comment l'écrivain qui, au nom de la religion, commandait autrefois le respect de toutes les institutions sociales, peut actuellement, en conscience et la croix à la main, maudire tous les pouvoirs humains, prêcher, en style d'apocalypse ou de club, un mélange impie des maximes de l'Évangile et des vociférations de la terreur. Non, je ne conçois pas M. de la Mennais, le prêtre catholique, apostolique et romain, l'héritier de De Maistre, l'ancien rédacteur du *Mémorial catholique*, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence;* je ne le conçois pas venant dire, dans la sincérité de son cœur, au monde qui l'écoute : « Au nom du Père, du Fils et du saint Esprit..... je « suis un niveleur; mais ne vous effrayez pas, car la charité « me brûle. » Or, suivant nous, c'est là l'analyse exacte du livre de M. de la Mennais.

Oh ! la vanité est entrée très avant dans le cœur du croyant. Quand une révolution, préparée par les calamités du despotisme impérial, ramena en France la dynastie qui traînait après elle des théories décrépites, quelqu'un se leva pour les rajeunir; toutes les intelligences, amies ou ennemies, admirèrent cet effort de courage. Il y avait du courage, en effet, à reprocher au siècle, préoccupé d'intérêts matériels, son indifférence religieuse. Il y avait du courage à châtier la raison humaine, trop fière de ses conquêtes, et à la courber sous le joug qu'elle avait rompu; dès ce moment, le lévite aux convictions ardentes, à la vive et mordante parole, devint une puissance littéraire, car il ne pouvait plus être une puissance sociale. Sa voix se perdait dans le désert, quand elle voulait opérer la conversion des nations, et nul ne prit le bourdon du pélerin, pour aller, pieds nus, adorer les successeurs de saint Pierre. Le monde, au contraire, marcha toujours dans les voies nouvelles; il lui fallut livrer bataille au droit divin, et

le sacre de Reims ne put sauver un vieillard des douleurs de la défaite et de l'exil. Pendant cette grande et mémorable lutte, M. de la Mennais avait usé son talent à de stériles débats de réforme cléricale. Le fervent catholique, ennuyé de toujours obéir, avait quelque peu cédé aux suggestions de l'ange déchu. Les noms de saint Bernard, de Luther, de Jansénius, de Bossuet, de tous ces hommes, enfin, pour qui les disputes religieuses furent la source d'une immense célébrité, ces noms troublaient son sommeil, et, seul, il tenta la sédition contre le Vatican ; ce qui remua peu la société. M. de la Mennais, ainsi qu'une brebis égarée, revint donc au pasteur. Mais là se terminait toute une carrière, et M. de la Mennais ressentait encore un violent désir de gloire. Lui, dans la force de l'âge, si fort, si bouillant, vivre simplement de l'autel, faire de l'éloquence au prône, cathéchiser les enfans! Lui, s'humilier toujours sous la main de l'évêque de Rennes, son supérieur spirituel, comme un pauvre curé de campagne! Lui, mourir au monde pour vivre en Dieu! C'était assurément un sacrifice trop pénible! Que faire, néanmoins? Il n'y a plus de retentissement pour les querelles ecclésiastiques. Eh bien! je me jetterai dans l'arène politique, je renierai le pape, dont j'ai baisé respectueusement la lettre encyclique. Je renierai toutes les puissances terrestres dont j'avais dit : *omnis potestas à Deo.* J'irai plus loin que le père Enfantin, plus loin que le citoyen Vignerte, plus loin que Saint-Just et Couthon ; et une profonde émotion sera produite, et l'on prononcera mon nom comme au temps de ma splendeur. N'est-ce pas que je serai grand? n'est-ce pas que je serai aussi célèbre que ce fou qui brûla le temple d'Éphèse pour ne pas mourir inconnu? Arrière donc tout respect du passé, toute crainte d'apostasie ou de remords! — Voici mon livre, *les Paroles d'un croyant!* oh! de grâce, applaudissez-moi.

En vérité, je vous le dis, avec les Écritures et M. de la Mennais, c'est l'orgueil qui a perdu l'homme. « L'orgueil est partout. « Peuple, grands, savans, ignorans, tous se fatiguent pour « être admirés, pour s'élever dans l'esprit des autres et dans « leur propre imagination. Presque toutes les vaines occupa- « tions de l'homme n'ont d'autre but que d'agrandir l'idée « qu'il a de lui-même. » (*Essai sur l'indifférence en matière de religion.*)

Maintenant, que le lecteur juge et prononce.

M. de la Mennais, comme saint Jean dans l'île de Pathmos, se plonge dans les visions les plus horriblement fantastiques, et quand son cerveau est suffisamment échauffé, il s'écrie : « *Fils de l'homme, monte sur les hauteurs et annonce ce* « *que tu vois.* » — Alors, le fils de l'homme ainsi interpelé répond : « Je vois — l'horizon livide — la mer qui soulève « les flots — les collines qui chancellent — les peuples qui se « lèvent — les rois qui pâlissent — *six rois qui enfoncent* « *six poignards dans la gorge d'un peuple* — une croix cou- « verte d'un voile noir — l'orient qui se trouble — l'occident « qui s'émeut, etc., etc. » Et comme le fils de l'homme se tait après avoir raconté tant de choses, M. de la Mennais se dit à lui-même : « Il ne répond plus, crions de nouveau : « *Fils de l'homme, que vois-tu ?* » Et le fils de l'homme reprend : « *Je vois Satan qui fuit, et le Christ entouré de ses anges qui* « *vient pour régner.* » — Après ce début, moitié extatique, moitié grotesque, car il rappelle un peu trop : « Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir », M. de la Mennais se prend à rêver, et son rêve est un hideux cauchemar. — Il s'agit de l'origine des rois et des princes. Suivant l'auteur, des hommes, plus audacieux que les autres, prirent un glaive, *creusèrent une vaste caverne et y enfermèrent toute la race humaine comme des animaux dans une étable.* — Mais le jour de la

justice luira, et les rois seront, à leur tour, enfermés dans la caverne *avec le serpent*. En attendant, M. de la Mennais se contente de nous assurer que les rois et les princes sont la propriété de Satan, ni plus ni moins que les sorcières qui chevauchent au sabbat sur un balai rôti. Mais, silence! voici le rêve! — Il est nuit sombre. Dans une salle tendue de noir, sept rois sont assis sur sept siéges de fer. — Au milieu de la salle s'élève un trône d'ossemens blanchis. Sur la table massive, voici un vase plein d'une liqueur écumeuse. — Le vase, c'est un *crâne humain;* la liqueur, c'est du *sang humain!* Le crâne passe de main en main pour calmer la soif ardente des sept damnés, et alors, le conseil infernal, ivre comme Han d'Islande quand il a bu de l'eau de mer et déchiré la chair vivante d'un soldat de Munkholm, vocifère contre le Christ, et adopte, à l'unanimité, les résolutions suivantes: 1° abolir la religion du Christ; — 2° abolir la science et la pensée; — 3° diviser pour régner; — 4° *avoir un bourreau pour premier ministre;* — 5° corrompre; — 6° gagner les prêtres du Christ. — Après quoi, les sept rois foulent aux pieds une croix d'ébène, et la lampe qui éclaire la salle s'éteint; puis, M. de la Mennais s'éveille. J'aurais mieux aimé, pour lui, qu'il n'eût jamais dormi d'un si triste sommeil.

Mais l'auteur se rendort bientôt pour jouir, dans ses songes, de la punition des sept tyrans, buveurs de sang humain. Sept tortueux sentiers aboutissent à un rocher couvert *de je ne sais quoi d'humide et de vert, semblable à la bave d'un reptile.* Les sept rois viennent s'asseoir et grelotter sur la pierre humide et verte. *A l'endroit du cœur, ils ont une tache de sang;* d'une voix sépulcrale, ils maudissent encore le Christ; — et le Christ les marque au front du signe de la damnation éternelle.

M. de la Mennais, qui tient beaucoup à peupler l'enfer, damne aussi l'industrie, je veux dire les commerçans, les

capitalistes, tous ceux, enfin, qui fournissent au travail les alimens nécessaires. Ce n'est pas, du reste, que l'auteur fasse preuve de grandes connaissances en économie politique, car il attribue la souffrance des classes pauvres à cette cause, savoir : « que l'industriel faisant fabriquer ou produire moitié plus qu'on ne peut consommer, la moitié des travailleurs ne trouve pas à s'occuper; ou, si elle est employée, c'est à trop bas prix pour vivre; et l'auteur couronne de pareils argumens par cette phrase de haine ou de folie. » *Le nom de celui-ci* (le prince) *est tyran ; l'autre* (l'industriel) *n'a de nom qu'en enfer.*

Vient enfin le tour du pape, du chef de l'Église, dont M. de la Mennais se glorifiait jadis d'être le disciple humble d'esprit et de cœur. Or, le prêtre catholique prend la tiare, et la couvre de boue. « Quel est, dit-il, le vieillard qui parle de « justice, *en tenant d'une main une coupe empoisonnée, et « caressant de l'autre une prostituée qui l'appelle mon père?* « Il dit : c'est à moi qu'appartient la race d'Adam, etc. »

M. de la Mennais, le fanatique ultramontain, le grand pourchasseur des hérésies, est digne maintenant de prendre place parmi ces têtes rondes, ces sombres sectaires, ces millénaires, qui croyaient aux saints, en tuant Charles II. Il pourrait, comme le vieux Carr, dans le drame de Cromwell, s'écrier, à propos de l'Église :

« C'est
Une plaie effroyable où l'on voit le papisme,
L'amour, l'épiscopat, la volupté, le schisme!
Un incurable ulcère où Moloch-Cupidon
Verse avec Astarté ses souillures. »

(Victor HUGO.)

Et après cette tirade d'exaltation biblique, il n'aurait plus,

pour échapper aux inconséquences de son imagination, qu'à déchirer sa soutane ou à refaire une Église à la façon des Puritains, des Templiers et de l'abbé Châtel. Nous saurions, au moins, à quoi nous en tenir.

Enfin, après le pape, les rois, les riches, les industriels et les propriétaires, il restait à personnifier les lois et les institutions actuelles. Écoutez donc : — « Le fils d'Adam demande « au prophète : — *Qu'est-ce que ces meules qui tournent « sans cesse, et que broient-elles?* » Et le prophète répond : — « *Fils d'Adam, ces meules sont les lois qui vous gou- « vernent, et ce qu'elles broient, c'est vous !* » Tout ceci est une paraphrase assez prosaïque d'une pensée de Béranger, dans la chanson du *Vilain ;* mais je crois qu'il serait difficile de trouver le germe d'une pareille définition dans les saintes et consolantes doctrines de l'Évangile.

Au milieu de ces scènes effroyables, de ce luxe d'horreurs, dont M. de la Mennais se sert avec autant de bonne foi qu'on en met pour épouvanter, dans la chambre noire, un aspirant franc-maçon, on trouve des maximes d'amour et de charité semées avec profusion. « Aimez-vous les uns les autres, — aimez Dieu, — soyez unis en Dieu, et l'âge d'or reviendra sur cette terre aujourd'hui sillonnée par tant de mauvaises passions. — Voici la croix rayonnante dans les cieux ; elle est le signe de votre régénération ; elle chassera Satan dans les profondeurs de l'abîme. — Certes, je reconnais ici la foi du croyant ; mais comment expliquer, néanmoins, le monstrueux alliage du catholicisme avec la démagogie dont l'auteur a composé son livre? Que M. de la Mennais, en révélant si cruellement *la faillibilité* des papes, ait été mu par la haine ou le mépris d'un Borgia! soit; mais l'histoire, pour flétrir un pape, n'avait pas besoin de la bouche d'un prêtre, qui oubliait ces lignes écrites par lui-même : « Jésus-Christ a pro-

« mis, *aux pasteurs de l'Église*, d'être avec eux *tous les* « *jours*..... Et les pasteurs doivent se succéder *sans interrup-* « *tion*, de manière à ce qu'on puisse remonter, par une suc- « cession *non interrompue*, des pasteurs actuels jusqu'aux « apôtres. » (*Essai sur l'indifférence.*)

Et cet homme, si subitement courroucé contre tous les pouvoirs, cet homme qui damne impitoyablement tout ce qui n'est pas peuple, cet homme qui donne du sang à boire aux rois, et qui demande à Satan le nom de ceux qui fournissent du travail à l'artisan, écrivait encore en 1820 : — « *Amour de* « *Dieu, amour du roi, amour plus inflexible que l'enfer, et* « *plus fort que la mort*..... Les doctrines philosophiques ont, « pour principe général, la *souveraineté de l'homme*. Or, « l'homme qui se déclare souverain, se constitue, par cela « seul, en état de révolte contre Dieu et *contre tout pouvoir* « *établi de Dieu*. Or, qui se révolte, hait ; la haine est donc « le sentiment général qu'enfantent les doctrines philosophi- « ques. Et qui pourrait en douter après notre révolution? Que « s'est-il passé depuis trente ans? Qu'apercevons-nous encore? « haine de Dieu, *haine des prêtres* qu'on calomnie, qu'on « insulte..... *Haine des rois*, *des nobles*, *des institutions éta-* « *blies*, — haine de l'ordre, — *haine des lois*, — haine des « magistrats, — haine universelle qui se manifeste par la ré- « bellion, et *par un désir ardent de destruction*. (Ibid.) » — Ces rois, ces prêtres, ces lois, ces instructions, ces magistrats, pour lesquels vous aviez jadis *un amour plus inflexible que l'enfer et plus fort que la mort*, qui donc les signale aujourd'hui à la haine publique? vous, M. de la Mennais, vous!.... L'orgueil vous a donc bien changé.

Mais, hélas! que sont les contradictions pour l'amour-propre, qui demande sans cesse une pâture dont il ne peut se rassasier jamais? Dans notre époque, on cherche de nou-

velles combinaisons politiques ou religieuses; on fouille de toutes parts le corps social, et plus les explorateurs ont de hardiesse ou d'audace, plus il y a d'échos répétant leurs noms. Il a fallu à M. de la Mennais sa part dans cette curée d'une nouvelle espèce. Il n'a pas vu que, malgré son talent, il se traînait misérablement, comme un renégat, à la remorque de doctrines créées sans lui. Qu'y a-t-il, dans son livre, qui n'ait été dit par les hommes qui, depuis long-temps, interviennent, par la presse ou la tribune, dans nos agitations sociales? M. de la Mennais a ramassé çà et là la défroque du saint-simonisme, les lambeaux de quelques bonnets républicains. Il a étendu, sur tout cela, un voile mystique, un enthousiasme d'apôtre; et c'est ainsi qu'un véritable pamphlet politique est tombé dans le monde, sous l'invocation de la très sainte Trinité. Ce n'est pas ce qu'il y a de moins étrange en 1834!

M. de la Mennais doit être content. Son livre a fait du bruit. Mais, quand la société ne s'en occupera plus, et ce moment n'est pas éloigné, que restera-t-il à l'auteur? Il n'aura pas un titre littéraire à ajouter à ceux qu'il possède, car, à quelques pages près, son œuvre est un tissu d'idées empruntées au siècle, mais habillées à neuf aux dépens de la Bible, de l'Apocalypse, et escortées de tous les épouvantemens de la fantasmagorie : et, lorsque, délaissé par toutes les opinions qui n'absolvent que la loyauté, M. de la Mennais se trouvera seul avec sa conscience, il comprendra que nulle satisfaction d'orgueil ne peut compenser la honte d'une apostasie.

G. R. (Rouen).

Notice

SUR L'ABBAYE DE SAINT-AMAND,

A ROUEN.

C'était une illustre et splendide abbaye bénédictine que celle de Saint-Amand, avec ses curieux amas d'édifices, si contrastés de caractère et de formes, offrant le cachet de tant d'époques diverses, et tout chargés des blasons des nobles abbesses sous le gouvernement desquelles ces constructions s'étaient successivement élevées.

Suivant une antique tradition, un temple de Vénus occupait jadis le même sol, et dom Pommeraye, qui paraît hésiter à partager cette croyance, rapporte que, dans le couvent, on était persuadé que « pour chasser la mauvaise odeur de ce « culte infâme, et faire régner la vertu où l'on auoit érigé des « autels au vice, on s'étoit aduisé d'y establir une maison « religieuse et une sainte *Académie de chasteté.* »

Quoi qu'il en soit, les versions sur l'origine et l'antiquité de Saint-Amand sont fort dissidentes; on disait, dans cette maison, que sa fondation remontait jusqu'à Clovis II; que saint Amand, évêque d'Utrecht, avait lui-même porté ce prince à cette pieuse entreprise; et, parmi les preuves de cette assertion, on montrait dans le monastère l'autel sur lequel le saint prélat célébrait la messe pendant son séjour à

Rouen. C'était devant cet autel même que se pratiquaient les exorcismes pour la guérison des démoniaques. Ce qu'il y a de plus certain dans tout cela, c'est qu'on ignore le nom du véritable fondateur; qu'il est impossible d'assurer si cette abbaye fut, dans ses premiers temps, occupée par des moines de Saint-Benoît ou par des religieuses du même ordre; il paraît seulement avéré que, du temps de Goscelin, vicomte d'Arques, dont nous allons parler tout à l'heure, déjà ce monastère, que ce seigneur passa depuis pour avoir fondé, était habité par des femmes, « *monialibus ibidem deservientibus.* »

Ce fut l'an 1030, du temps de notre duc Robert-le-Magnifique, et d'après une concession de ce prince, que Goscelin d'Arques et Emmeline sa femme fondèrent ou rétablirent seulement, car nous venons de voir que cette dernière opinion est la moins récusable, le monastère de Saint-Amand. Emma, princesse du sang de Rollon, en fut la première abbesse, et cette haute et puissante dame vit bientôt soumises à son gouvernement une foule d'héritières des plus illustres familles de la Normandie. Les dotations de ces nobles épouses du Seigneur enrichirent promptement le monastère, qui compta depuis parmi ses plus augustes bienfaiteurs le vainqueur d'Hastings et la reine Mathilde son épouse.

Nous noterons, en passant, que la piété de Goscelin d'Arques et d'Emmeline ne se borna pas à la restauration de ce monastère. Le mont Sainte-Catherine-lès-Rouen voyait en même temps s'élever sur sa cime une pompeuse basilique, autour de laquelle se groupaient de vastes bâtimens. C'était l'abbaye de la Sainte-Trinité, détruite sous Henri IV, avec la forteresse élevée sur le même sol, double démolition réclamée par les Rouennais mêmes, qui connaissaient les inconvéniens des forts détachés. Quant à cette dernière abbaye, Goscelin et Emmeline en furent véritablement les fondateurs. Ce seigneur

y mourut sous l'habit bénédictin, et son épouse prit le voile dans Saint-Amand, qui fut sa dernière retraite.

L'histoire de l'abbaye de Saint-Amand présente peu d'événemens capables d'inspirer un vif intérêt; elle ne se compose guère que de faits particuliers relatifs à la règle et à l'administration ordinaire des affaires temporelles de cette maison. Cependant un privilége miraculeux fut long-temps attaché à ce monastère : c'était la guérison des possédés; et les récits qui nous sont parvenus à cet égard s'élèvent dans la haute région des prodiges, jusqu'à la résurrection d'une femme morte. Une lettre de Marsile, deuxième abbesse, à Bovon, abbé d'un monastère du diocèse de Tournay, nous a transmis le souvenir de cette histoire, dont nous ne rapporterons que la substance.

Dans le cours de l'an 1107, une illustre dame, de l'évêché de Lisieux, après avoir d'abord senti son imagination troublée de suggestions diaboliques, se trouva dominée par la fureur du suicide, au point, qu'épiant tous les moyens de consommer son funeste dessein, on ne trouva d'autre remède que de l'amener au monastère de Saint-Amand, dont le glorieux patron passait pour exercer un empire absolu sur les esprits des ténèbres. Cette malheureuse dame étant arrivée, les personnes chargées, dans l'abbaye, de recevoir les malades, ordonnèrent que, suivant l'ancien usage de l'église de Saint-Amand, « on « béniroit de l'eau dont on auroit rempli un grand vaisseau, « où elle seroit mise le lendemain, avec les prières et les « exorcismes accoustumés en de pareilles circonstances. » Il en fut autrement, car, la nuit suivante, la pauvre femme, *vaincue de la tentation de l'ennemy*, se leva sans bruit, et s'étrangla avec une fureur et une promptitude extraordinaires, pendant le sommeil de ceux qu'on avait commis à sa garde. Les religieuses, averties de cet événement, furent, tout éplo-

rées, chercher l'archidiacre, et lui demandèrent ce qu'elles devaient faire dans cette fatale circonstance. Celui-ci répondit qu'il fallait emporter le cadavre hors de l'église avant la venue du jour, et le jeter dans la première fosse qui se trouverait ouverte. Au moment d'exécuter cet ordre, on s'aperçut que ce corps, qui présentait toutes les apparences d'une mort violente, reprenait insensiblement la chaleur et le mouvement. Les religieuses et l'archidiacre ayant, dans leur admiration, prié le saint d'achever ce qu'il avait commencé, bientôt la ressuscitée joignit ses actions de grâce à celles des nombreux assistans qui l'entouraient.

Les esprits forts de nos temps modernes ne verraient, à coup sûr, dans une semblable scène, que de l'hystérie et une strangulation incomplète. Pour nous, il nous semble qu'il put y avoir conviction profonde dans l'esprit des témoins les plus attentifs de cette aventure. Car beaucoup de foi, peu de savoir, tel était le partage de leur époque; celui de la nôtre, et nous en sommes si fiers, c'est la raison.... La raison! Eh! bon Dieu! vaut-elle cet instinct du bonheur qui comblait d'images consolatrices le néant de la vie, et qui voilait de l'azur céleste la noire horreur du tombeau?

Les abbesses de Saint-Amand jouissaient de quelques priviléges fort remarquables, d'une juridiction temporelle extrêmement étendue, et de nombreux bénéfices étaient à leur nomination. Mais une des prérogatives dont elles étaient le plus flattées, c'était celle de passer un anneau d'or au doigt des prélats nouvellement installés dans le siége métropolitain de Rouen. « *Je vous le baille vivant, vous me le rendrez mort*, » disait l'abbesse à l'archevêque en le décorant de cet anneau. Cet usage était considéré, dit-on, comme le symbole de l'union du pontife avec son église, mystiquement figurée par l'abbesse. Aussi, lorsqu'un archevêque mourait, l'église conventuelle de Saint-

Amand était une de celles où le corps du prélat était solonnellement *translaté*, avant son inhumation dans la Cathédrale.

La clôture n'était pas autrefois tellement rigoureuse dans ce monastère, que les religieuses n'en sortissent, leurs abbesses en tête, dans certaines circonstances; comme lorsqu'elles allaient, par exemple, à la mort des abbés ou prieurs de Saint-Ouen, de Sainte-Catherine où de Saint-Lo, réciter l'office des trépassés dans le chœur même des moines. Ces derniers, par réprésailles, s'acquittaient d'un semblable devoir à Saint-Amand, au décès des abbesses. Au retour de chaque printemps, lorsque les processions des Rogations ajoutaient, par leur éclat, à celui des champs parés de fleurs nouvelles, le troupeau virginal à la robe d'ébène, à la guimpe de neige, prenait son rang dans les pompes religieuses, et, pendant les trois jours consécutifs, sa voix appelait sur la terre la bénédiction du ciel, dans trois diverses litanies consacrées à ces solennités extérieures.

Le jour du jeudi saint, les dames de Saint-Amand lavaient les autels de l'église paroissiale du même nom, qui attenait à leur monastère, et dont les abbesses avaient le patronage [1]; puis, après la messe et les vêpres de ce même jour, par un singulier usage, *qui se ressentait encore*, dit Farin, *de l'innocence de nos pères*, les brasseurs de la ville de Rouen étaient admis à dîner à la table des religieuses. Ils faisaient à ces dames les honneurs de ce repas, dont ils payaient les dépens. Cette coutume, qui ne fut abolie que vers l'an 1600, n'avait rien, après tout, de plus choquant qu'une foule d'autres qui tenaient aux mœurs de ces époques reculées; et ce fut probablement contre des infractions infiniment plus graves à la modestie monastique, que Guillaume de Vienne, archevêque de Rouen, se vit

[1] La fondation de cette église était néanmoins fort antérieure à celle du monastère, considérée comme ne datant que de 1030.

obligé de sévir dans cette maison, vers 1380. Il est vrai que les guerres civiles et les fléaux qu'elles traînent à leur suite avaient, à cette époque, introduit le relâchement le plus déplorable dans les couvens des deux sexes, aussi bien que dans la morale publique. Il serait, au reste, assez difficile de préciser les causes qui firent successivement diminuer le nombre des religieuses de ce couvent. En 1269, on en comptait cinquante de voilées et neuf à voiler; en 1317, il n'y en avait que quarante-une; en 1471, elles se réduisaient à onze. Il est certain que leur nombre, devenu bien plus considérable depuis, était encore extrêmement diminué à l'époque de la révolution.

La paix intérieure de Saint-Amand fut souvent troublée, tantôt par des procès dans lesquels figurent fréquemment de hauts et puissans adversaires; tantôt par les dissensions survenues entre les religieuses elles-mêmes. Nous citerons, sous ce dernier rapport, ce qui arriva sous l'abbesse Guillemette d'Assy, élue le 18 octobre 1517, et confirmée par les bulles du pape, le 26 janvier suivant. A la même époque, en vertu du concordat de Léon X et de François Ier, Marguerite de Gourlay, abbesse du trésor, survint nantie d'un brevet du roi qui lui conférait le gouvernement de Saint-Amand. Quelques religieuses se déclarèrent alors pour cette dernière, et l'animosité la plus violente enflamma bientôt les deux partis. Les deux abbesses se trouvaient en présence sous le même toit; chacune avait sa faction, chacune avait ses bulles; bref, les choses en vinrent au point que le bailli de Rouen, qui s'était déclaré pour Marguerite, introduisit, ô scandale! des hommes de guerre dans le monastère, sous le spécieux prétexte d'en protéger les biens et les meubles, en faveur de celle qui resterait en possession de la crosse, que le grand conseil finit par adjuger à Guillemette, par son arrêt du 29 janvier 1518.

Cette Guillemette d'Assy était, au reste, une habile et

maîtresse femme, dont l'administration fut infiniment profitable à cette maison ; cependant, l'on répandit, probablement en haine de sa victoire, une anecdote qui, si elle était vraie, attesterait que la bonne dame savait, au besoin, mettre en action la célèbre devise : « *An virtus, an dolus.* » En effet, on insinua qu'abusant de l'excessive simplicité de Yolette Sochon, qui la précédait dans sa dignité, elle l'avait, par un stratagème nocturne, semblable à celui dont avait usé Boniface VIII envers le crédule Célestin, amenée, en effrayant sa conscience, à lui résigner la crosse.

Il était écrit dans les destinées de ce monastère, qu'une autre Guillemette y allumerait encore les brandons de la discorde. Une religieuse de vingt-sept ans, ainsi prénommée, issue de la famille de Saint-Germain, et petite-fille, par sa mère, de l'amiral d'Annebaut, ayant été élue abbesse en 1544, par les jeunes sœurs, les anciennes lui opposèrent Isabeau Le Cauchois, qui, de son côté, prétendait à cette dignité. Guillemette, soutenue par l'immense crédit de ses parens, fit enlever tyranniquement sa rivale et une autre religieuse, qui furent reléguées dans l'abbaye de Chaise-Dieu. Puis, lorsque le bailli de Rouen eut scellé le triomphe de cette abbesse victorieuse, en exécutant l'ordre du roi qui la maintenait dans sa dignité, elle prit possession de sa crosse avec un luxe de cérémonies dont les procès-verbaux d'intronisation de ses devancières ne faisaient aucune mention. On rapporte, par exemple, qu'elle baisa l'autel, toucha un missel et sonna la cloche; qu'elle entra dans la paroisse de Saint-Amand pour y baiser aussi l'autel ; qu'elle en fit autant dans la chapelle de Saint-Léonard, dépendante également de l'abbaye ; enfin, qu'elle entra dans les lieux réguliers, et prit possession de l'intérieur du monastère.

Le sort de cette femme, destinée à régner un demi-siècle

sur les bénédictines de Saint-Amand, formait un étrange contraste avec celui d'Isabeau Le Cauchois, son ancienne concurrente, et celui de la religieuse qui partageait l'exil de cette dernière. Revenues dans la suite à Rouen, ces deux pauvres femmes, lassées de supplier en vain pour obtenir leur rentrée dans le couvent, se réfugièrent dans une chétive maison bourgeoise de la rue des Chinchers [1]; l'abbesse Guillemette de Saint-Germain, colombe au cœur de vautour, les y laissa mourir dans une affreuse misère. — *Tantæ ne animis cœlestibus iræ!!!*

Peu de temps après, en 1562, comme pour venger le sort de ces infortunées, les calvinistes envahirent et pillèrent le monastère; ils en brûlèrent les reliques, sans épargner le corps de sainte Amable, vierge honorée dans ce lieu et inconnue au reste de l'univers, malgré sa prétendue qualité de fille d'un ancien roi d'Angleterre.

Enfin, le temporel de l'abbaye fut réduit alors en un tel état, que la plupart des religieuses, pour ne pas mourir de faim, se virent contraintes à se retirer chez leurs parens.

En 1569, toujours sous le gouvernement de Guillemette de Saint-Germain, un nouveau désastre fondit sur Saint-Amand. Le clocher qui, par son élévation et sa beauté, faisait un des principaux ornemens de la ville, s'écroula le 7 février, à sept heures du soir, et accabla sous ses ruines la plus grande partie de l'église. Outre ces événemens, beaucoup de faits d'une autre nature signalèrent le long abbatiat de cette Guillemette, et très principalement celui d'Anne d'Arcona, sa nièce et son élève, qui lui succéda [2].

[1] Rue des *Chinchers*, par corruption de rue des Cinq-Cerfs. On prononçait, d'ailleurs, et les paysans prononcent encore en Normandie *chinq-cherfs*, sans faire sonner l'*f*.

[2] L'abbatiat de la tante et celui de la nièce occupent une période de quatre-vingt-cinq ans.

Cependant, « Dieu ayant permis », dit le père Pommeraye relativement à l'abbatiat de cette dernière, « que les désordres « des guerres et de la religion introduisissent *le libertinage et* « *la dissolution* dans ce lieu consacré à la pureté, et que « quelques uierges folles s'oubliassent de la fidélité qu'elles « deuoient à leur diuin époux, il y en eut qui demeurèrent « inuiolablement attachées à leur deuoir, et qui ne souffrirent « iamais qu'aucun feu estranger ou prophâne brulast dans leur « cœur. »

Les scandales survenus sous Anne d'Arcona, scandales dont on peut attribuer la plus large part à cette abbesse, firent sentir le besoin d'introduire la réforme dans Saint-Amand. Aussi, bientôt, vit-on la pudeur et la piété rappelées et maintenues dans les murs de cette maison, grâce au zèle évangélique de trois dames de l'illustre famille de Souvré, qui portèrent successivement la crosse de cette abbaye. La première, nommée Anne, mourut en 1651; et, cent cinquante ans après, en 1800, la découverte de son corps, lors de la démolition des caveaux de l'église, fit crier au miracle un siècle d'incrédulité. Le cadavre d'Anne était, en effet, si parfaitement conservé, de même que tous ses vêtemens monastiques, que le peuple, affluant de toutes parts, n'hésita pas à proclamer la sainteté de l'abbesse. En peu d'instans, son corps fut spolié de l'anneau, de la croix pectorale, et tout le reste fut disputé et tiraillé avec tant de fureur, que la morte resta bientôt, entièrement nue, exposée aux regards de cette multitude effrénée. On vit alors des gens, à défaut de quelques débris de ses dépouilles, baiser dévotement ses lèvres glacées. Mais un perruquier, enchérissant sur cette pieuse frénésie, coupa, ne pouvant obtenir d'autres reliques, les appendices des oreilles de l'abbesse, et ce fanatique les emporta sur lui. La nuit et ses ténèbres vinrent mettre fin à cette scène scan-

daleuse ; un sentiment d'horreur se répandit dans la multitude ; elle se dispersa en abandonnant le cadavre, qui, le lendemain, devenu presque aussi noir que l'ébène, fut, avec décence, restitué à la terre qui le réclamait. D'innombrables charlatans, exploitant cet événement à leur profit, vendaient encore, long-temps après, des vieux chiffons de serge et de crêpe noir comme des reliques de sainte Anne de Souvré.

L'ancien emplacement de cette abbaye est aujourd'hui devenu presque entièrement méconnaissable par la disparition de son enceinte, par la démolition de ses deux églises et de plusieurs autres édifices dépendant du monastère, enfin par les rues nouvelles dont ce terrain est sillonné ; mais l'enclos pittoresque et bizarre appelé la *cour de Saint-Amand*, qui formait pour ainsi dire le noyau de cet antique établissement, est encore aujourd'hui un des objets les plus curieux qui puissent fixer agréablement les regards d'un archéologue et d'un dessinateur. C'est ce dont on peut aisément se convaincre, à la seule inspection de la lithographie de notre habile et bon camarade Dumée, insérée dans le présent numéro de la Revue.

La cour dont nous venons de parler, se compose, d'abord, d'un grand bâtiment en charpente et à deux étages, dont toute la façade, sauf le rez-de-chaussée, est entièrement revêtue d'une boiserie figurant, dans ses nombreux panneaux, des *fenestrages* gothiques avec leurs meneaux couronnés par des entrelas, se contournant, selon l'usage, en cœurs, en trèfles ou en *quatre-feuilles*. — Cette construction, qui date de la fin du quinzième siècle, époque de l'abbatiat de Thomasse Daniel [1], n'était pas moins remarquable par son intérieur, et surtout par les riches lambris de l'appartement de l'abbesse que nous venons de nommer. Ces boiseries étaient divisées par petits panneaux, où l'on

[1] Elle fut élue le 29 novembre 1479.

aurait cru reconnaître, si leur sculpture n'eût été d'un gothique plus riche et plus fleuri, les décorations extérieures du bâtiment, mais précieusement exécutées en miniature. Cette chambre, de figure oblongue, renfermait deux cheminées dont l'une était ornée d'une menuiserie gothique, qui conservait, de son ancienne richesse, quelques traces où l'on apercevait encore les armes de la famille de Thomasse Daniel [1].

Il ne reste aujourd'hui, dans cet appartement, aucun vestige de sa curieuse boiserie, qui fut il y a cinq ou six ans vendue pour quelques écus, à des anglais. — On ne peut s'imaginer, pour le dire en passant, à quel point l'opinion que le vulgaire s'est forgée de la prodigalité financière des amateurs d'outre-mer, éveille la cupidité des propriétaires de *vieilleries* et des brocanteurs français. — Marchandez-vous quelque objet, à ces derniers surtout, si vous leur en offrez quelque prix que ce soit, il est rare que, pour vous *tâter*, ils ne vous répondent effrontément, les menteurs! que des anglais leur en ont offert dix fois davantage. Ce qu'il y a de certain, et j'en puis répondre, c'est que ces braves insulaires ont, en général, un talent particulier pour dénicher nos curiosités; et, ce qui n'est pas moins positif, c'est qu'ils ne les paient pas généralement plus cher que nous ne les paierions nous-mêmes; mais un écu sorti de la poche d'un anglais semble exercer, en France, sur l'esprit de nos gobe-mouches, une fascination que ne produirait pas une pièce de cinq francs offerte par un régnicole. Nous ne devons pas, en conséquence, désespérer de voir, au premier matin, le reste des boiseries extérieures de Saint-Amand prendre, à leur tour, le chemin de la Grande-Bretagne. Il y a peu de mois, l'acquisition en fut proposée par le pro-

[1] Ces armes étaient de gueules à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable, accompagnée de deux lions, l'un en chef, l'autre en pointe.

priétaire, sous le prétexte que le bâtiment devait être détruit, à M. A. Deville, qui, soupçonnant avec raison que cette prétendue démolition se bornerait au démembrement de cette belle menuiserie, refusa de souscrire à ce marché.

A l'extrémité orientale de la construction en bois dont nous parlions tout à l'heure, et dans l'angle de la cour, une tourelle polygone en pierre, formant un ressaut très saillant sur sa base, offre, dans son architecture, dans les arabesques et les figurines dont elle est enrichie, tout le charme d'exécution, toute la coquetterie et la merveilleuse élégance qui caractérisent les meilleures productions de la renaissance. On distingue, dans ce luxe de sculptures, l'écusson de Marie d'Annebaut, vingt-sixième abbesse en 1530. *Elle portait d'or à la croix de vair.*

Un bâtiment en pierre, formant un angle d'équerre avec le bâtiment en bois et la tourelle précédente, déploie, dans sa façade, une ordonnance architecturale d'ordre ionique de bon goût et dans le style de la renaissance. On accède, par un perron d'un caractère fort pittoresque, dans l'intérieur modernisé des appartemens, où le style ornemental en vogue sous la jeunesse de Louis XV, malgré le luxe des arabesques dorées qui décorent maigrement les lambris, décèle l'appauvrissement de l'art à cette époque, appauvrissement vers lequel voudraient aujourd'hui nous faire rétrograder tant de gens qui, probablement, ne peuvent mieux faire.

Au premier, dans ce même corps de logis, se voit la chambre de Guillemette d'Assy; les armes de cette abbesse du seizième siècle sont sculptées sur la cheminée[1], dont la *hotte* est revêtue d'une boiserie ornée de bas-reliefs représentant, dans des niches séparées par des pilastres, la vierge Marie, l'ange

[1] D'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'or, cantonnée de douze merlettes de sable.

Gabriel et les saintes Marguerite et Madeleine. Les poutres, le plafond et les lambris ne sont pas moins remarquables par le bon goût de leurs sculptures [1]. La cheminée de cette chambre a fourni le sujet d'une des plus belles lithographies du Voyage pittoresque et romantique de Nodier, due au talent de mon habile confrère Fragonard, dont l'imagination est si féconde dans la reproduction des scènes du moyen-âge; mais celle dont ses crayons ont animé la chambre de Guillemette d'Assy, nous représente cette bonne dame dans un tête-à-tête fort mondain. Nous n'y trouverions, cependant, pas le plus petit mot à dire, si le dessinateur n'eût travesti notre abbesse en bernardine, et si le costume du galant cavalier, qui lui fait, Dieu sait quelle lecture, n'appartenait pas à une époque bien postérieure aux deux personnages.

A propos de Guillemette d'Assy, dites-moi pourquoi j'aime *presque d'amour* cette abbesse morte il y a deux cent cinquante ans; dites-moi pourquoi je me délecte à me la représenter belle comme l'a dessinée Fragonard, spirituelle et bonne même, malgré la petite malice dont elle fut soupçonnée envers sa devancière, comme nous l'avons vu plus haut? Mais je me devine moi-même, et si je l'aime tant, la chère et défunte dame, c'est, par un entraînement d'artiste, dans les monumens qu'elle nous a légués, et surtout dans son délicieux colombier de Boos [2]. Eh! qui n'admirerait, en effet, cette jolie tourelle polygone, avec ses échiquiers, ses mosaïques de pierre et de

[1] Cet appartement fut postérieurement occupé par les trois excellentes abbesses de la famille de Souvré, dont les blasons, exécutés en peinture, sont plusieurs fois répétés sur les panneaux de la boiserie. La maison de Souvré portait d'azur à six cotices d'or.

[2] La paroisse de Boos, située à trois lieues de Rouen, appartenait à Saint-Amand dès les premiers temps de ce monastère. Les abbesses y avaient une maison des champs, dont Guillemette d'Assy fit construire la galerie. On lui doit également l'élégant colombier dont il est question, et sur lequel on reconnaît encore ses armes, quoique fort mutilées.

briques vernissées et de toutes couleurs, avec ses décorations semi-gothiques et sa ceinture de faïence, enrichie d'arabesques et de médaillons effigiés?

Mais revenons à Rouen et à l'enclos Saint-Amand, maintenant encombré par diverses familles d'obscurs et modestes artisans. Eh bien! je le répète, cet enclos à la physionomie si hétérogène, si délabrée, mais si poétique, si pittoresque, tel qu'il est aujourd'hui, c'est encore une des perles de la noble et vénérable couronne du vieux Rouen, de ce Rouen qui s'embellit, dit-on, chaque jour, par la chute de ses antiques manoirs et par l'élévation de nos grandes boites en plâtre si *disciplinairement* alignées. Oh! si Dieu n'y met la main, nous en ferons quelque chose de la bonne cité de Rollon; mais un quelque chose qu'on pourra — qu'on veuille nous pardonner cette idée *baroque* — comparer à une belle grande fille bien corsée, bien raide, bien gourmée, à la face bien froide et bien pâle, aux manières bien monotones, bien prosaïques, et partant bien ennuyeuses [1].

[1] Il faut avouer que notre cité mise à part, il est bien d'autres villes auxquelles convient, dès aujourd'hui même, notre bizarre comparaison. On en sait, en effet, plus d'une qu'on est convenu d'appeler *belles*, et dont le mérite le plus vanté ne consiste pourtant que dans l'éternelle symétrie de leurs maisons bien rangées, bien nivelées, et formant un grand tout composé de parties tellement identiques, que, voir un quartier de la ville, c'est voir la ville tout entière. Cependant, si, pour être juste, on doit convenir que les progrès de la civilisation, les mœurs de notre époque, l'accroissement de nos besoins domestiques et commerciaux, expliquent l'énorme différence de goût qui distingue des nôtres les constructions de nos pères, en est-il moins vrai que nous semblons, par une prévision toute bienveillante, vouloir épargner aux antiquaires futurs le chagrin de gémir sur la ruine de la plupart de nos bâtimens publics et particuliers?

E.-Hyacinthe LANGLOIS, peintre,
du Pont-de-l'Arche.

Blosseville-Bonsecours.

LÉGENDE ROUENNAISE.

Est-il un Rouennais qui ne connaisse point Bonsecours, qui n'en ait jamais fait le but d'une promenade favorite? Qui n'a jamais admiré les charmans points de vue formant le vaste panorama qu'il découvre à l'œil enchanté?

Bonsecours! — si riche de foi, de poésie, qu'il semble un monument du moyen-âge resté debout au milieu des ruines que nous, génération nouvelle, foulons chaque jour à nos pieds.... Là, dans un modeste sanctuaire, Notre-Dame reçoit encore le touchant hommage qui plaît seul à son cœur : de l'amour pour tribut et des pleurs pour encens. Ah! qui ne s'est senti ému en parcourant des yeux cette série de douleurs éteintes écrites sur les murs de la vieille église, comme pour ranimer l'espérance dans les cœurs alarmés? Ceux même qui ne croient plus ne peuvent se soustraire entièrement à ces douces impressions : le cœur garde encore sa foi, quand l'esprit est devenu incrédule.

Aussi voyons-nous le monde entier dévoué au culte de Notre-Dame-de-Bonsecours. Son nom sublime, par sa simplicité et cet espoir consolateur qu'il renferme, est devenu l'unique religion de beaucoup d'infortunés. Au milieu des dangers d'une navigation pénible, quand la tempête ne présente au matelot que l'affreuse image de la mort, ce nom si doux est encore le seul cri qu'il elève vers le ciel. Les révolutions qui, parmi nous, ont détruit tant d'anciennes croyances, abattu tant de saints autels, n'ont pu renverser celui que, dans notre vieille Normandie, nos pères avaient élevé à cette divine protectrice des affligés.

Bonsecours! — doux asile des regrets et des souvenirs; où l'ame mélancolique peut s'enivrer de sa douleur sous des sentiers solitaires et ombragés; où les morts, fêtés, chéris, honorés, sommeillent plus doucement parmi les vivans; où tout est culte et amour!

Vous dont l'œil parcourra ces lignes, vous connaissez ce lieu charmant; vous y avez prié, sans doute? Qu'ai-je besoin de vous dépeindre les pensées qu'il fait naître? Elles se retracent encore à votre imagination, empreintes de douceur et de tristesse comme les fleurs qui croissent sur les tombeaux.

Mais pourquoi la mort est-elle impuissante, ici, à séparer les êtres qui se sont aimés? Pourquoi l'épouse cultive-t-elle avec tant de soin le tombeau de son époux? Pourquoi ces jeunes filles ont-elles honoré d'un pieux mausolée les restes de leur compagne chérie? Pourquoi son père y déposa-t-il cette blanche couronne, comme un souvenir des modestes vertus de celle qui devait être l'appui de ses vieux jours? D'où naît cette alliance si intime entre le ciel et la terre? Est-ce à la foi religieuse qu'inspire la sainteté du lieu qu'il faut attribuer des regrets si durables? Je le crois, la piété donne de la sensibilité à l'ame; cependant, s'il était permis de

chercher une cause humaine à des sentimens si doux, on trouverait, peut-être, qu'ils se sont conservés comme une ancienne tradition, et qu'ils prirent naissance à la suite d'un crime affreux, commis jadis dans l'enceinte de l'antique église, et dont les détails sont parvenus jusqu'à nous.

Un beau soir d'automne, au moment où le soleil laissait tomber ses derniers rayons sur la surface réfléchissante des eaux calmes et douces de la Seine, une jeune pélerine gravissait péniblement la côte qui s'étend de ce côté jusqu'au sentier conduisant au cimetière. Elle était vêtue de noir, et un voile de la même couleur couvrait entièrement son visage et sa taille. Un de ses pieds pressait à nu le sol, tandis que l'autre était renfermé dans un brodequin de satin blanc richement brodé, mais couvert à diverses places de taches sanglantes, qui semblaient avoir été conservées avec soin, quoique la poussière en eût à demi effacé quelques-unes. Elle était suivie d'un homme attentif à soutenir ses pas chancelans, et dont toutes les manières portaient l'empreinte d'un respect brusque et presque sauvage.

La jeune femme, étant entrée dans l'église, se jeta à genoux au pied de l'autel dans l'attitude du plus profond accablement. L'infortunée souleva son voile pour contempler l'image consolatrice de la Vierge. Son pâle et beau visage portait l'empreinte de la souffrance ; dans l'expression de ses nobles traits se révélait une de ces douleurs qui laissent des traces sur toute la vie. Les pleurs avaient terni l'éclat de ses grands yeux bruns ; mais le feu de la vengeance et de la haine les animait encore, comme un éclair jetant sa lumière sinistre sur un ciel couvert de sombres nuages. Bientôt la prière dévoila au cœur de cette jeune affligée les joies divines et mystérieuses qu'elle fait goûter au milieu des peines les plus amères. Le calme d'une pieuse résignation descendit dans l'ame de la

pélerine et se peignit alors dans son regard. Elle resta ainsi prosternée, jusqu'au moment où minuit sonna. Pendant ce long espace de temps, cette faible femme fut insensible à toutes les impressions extérieures ; le froid ne parut point glacer ses membres délicats; et quand son œil plongeait sous les sombres voûtes du sanctuaire, aucun signe de frayeur n'altérait ses traits. Mais, quand le son imposant et prolongé de la cloche se fit entendre au milieu du silence solennel de la nuit, l'infortunée tressaillit... tressaillit comme à sa dernière heure. Elle se leva dans une agitation cruelle; son visage pâlissait et rougissait tour à tour; ses genoux se heurtant, elle semblait toujours prête à tomber, tandis que ses regards se tournaient vers l'entrée de l'église avec une anxiété mêlée de terreur. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, quand la porte s'ouvrit et donna passage à plusieurs hommes d'armes, parmi lesquels le conducteur de la pélerine alla se mêler. Le chef de cette petite troupe, que l'on distinguait à la richesse de son armure, s'approcha de la jeune fille, lui saisit la main et l'entraîna vers le grand autel sans prononcer un seul mot; elle ne parut opposer qu'une résistance passive à cette violence. Comme elle montait les degrés, le brodequin ensanglanté frappa les regards de cet homme, qui semblait exercer sur elle un pouvoir absolu; à cette vue, le visage du chevalier devint violet de colère. « Que signifie donc ceci? » dit-il en s'efforçant de sourire ironiquement, tandis qu'il appuyait son épée avec tant de force sur le pied de la jeune femme, qu'une nouvelle tache vint rougir l'élégant brodequin. Ce traitement barbare ne fit pas pousser un seul cri à celle qui en était l'objet, et, sans répondre aux paroles qui lui étaient adressées, elle dit, avec un son de voix d'une douceur angélique, en regardant son sang s'élargir sur le blanc tissu : « Encore une! Mais, s'il n'était rougi que de celui-là, qu'il serait facile

de pardonner ! » Dans ce moment, un prêtre entra pour célébrer la messe. Le chevalier inconnu et la jeune pélerine s'agenouillèrent des deux côtés de l'autel.

Pendant la célébration du saint mystère, elle pria dans le recueillement le plus profond. A l'impassibilité qu'elle venait de montrer dans la douleur, à sa piété fervente au milieu d'hommes semblables à ceux qui l'entouraient, il était aisé de voir qu'elle préparait ses forces et son courage pour une crise terrible qui devait décider peut-être de son destin.

Quand le saint sacrifice fut terminé, le prêtre, s'adressant au chevalier, qu'il nomma Richard de Jorvins, lui fit la question usitée pour la cérémonie du mariage. Celui-ci répondit : « oui » d'une voix ferme et haute. Ensuite le prêtre se tourna vers la jeune fille : « Blanche de Baumond, dit-il, acceptez-vous pour époux Richard de Jorvins ? » — « Non », répondit-elle d'un son de voix très bas, mais avec un accent prononcé. A peine ce mot fut-il échappé de ses lèvres, que plusieurs épées nues se dirigèrent contre son sein, et Richard, avec un geste plein de fureur, renouvela lui-même la terrible question. « Non ! », répondit avec plus de force encore la pauvre Blanche ; mais cet effort fut le dernier, elle tomba presque inanimée sur les marches de l'autel.

Elle attendait la mort ; cependant ce mouvement la sauva. Si elle fût restée debout, une de ces épées meurtrières qui effleuraient son sein s'y serait peut-être plongée. « Arrêtez ! Arrêtez ! » dit le prêtre avec effroi, « je ne prêterai pas mon ministère à un « acte de violence ; laissez-moi quelques instans avec cette infor- « tunée, si les motifs qui l'empêchent de consentir à l'union que « vous projetez sont faibles ou injustes, soyez sûr, sire de Jorvins, « que je ferai tous mes efforts pour vaincre son opiniâtreté. » — Et il releva la pauvre enfant, qui respira plus librement dans les bras de son saint protecteur. Le sire de Jorvins fronça le sourcil et se mordit les lèvres quand il vit le bon prêtre entraîner

Blanche vers l'autel de la Vierge. « Damoiselle, lui dit-il, soyez réservée dans vos paroles; si ce n'est pour vous-même, que ce soit au moins pour celui qui vous protége! — Ah! dit le bon prêtre, je suis trop vieux pour craindre la mort. » Ces mots firent tressaillir Blanche, elle leva ses beaux yeux vers le saint vieillard; il y avait un desir dans son regard, elle eût aussi voulu être sûre de son propre courage. « Je vous donne dix minutes, dit le sire de Jorvins, et soyez prêts alors à terminer cette cérémonie, car il faut qu'elle ait lieu », ajouta-t-il en appuyant sa main sur le bras du bon prêtre, et en jetant à Blanche un coup-d'œil significatif. Blanche se jeta à genoux aux pieds du vieillard, par un mouvement instinctif, mais elle y restait immobile et sans voix. « Ah! mon enfant, parlez, s'écria-t-il, hâtez-vous de déposer vos douleurs dans mon sein : les momens sont précieux, le sire de Jorvins nous attend. — Le sire de Jorvins! Et vous voulez que je parle, mon père; il vous tuerait! n'a-t-il pas dit qu'il vous tuerait si je parlais? — Ne craignez rien, mon enfant, nous sommes ici sous la protection de Dieu; mais je ne puis apporter un remède à vos maux, si je n'en connais pas la source. Dites-moi, je vous supplie, comment se peut-il que vous soyez au pouvoir d'un homme si cruel? Pourquoi veut-il vous contraindre à l'épouser? — Pourquoi? mon père, pour de l'or, pour des biens achetés au prix du sang et de la violence. Ah! comment vous dévoiler ce tissu d'horreurs! Je frissonne, ma langue est glacée; cet homme! mon Dieu, protégez-moi! cet homme est le meurtrier de mon père, l'assassin de mon fiancé! » Blanche était restée pâle et immobile, comme si son ame se fût enfuie avec cette horrible confidence.

« Ah! ma fille, que dites-vous? » Grand Dieu, se pourrait-il? Et des larmes coulaient en abondance sur les joues du saint vieillard, tandis qu'il prononçait ces paroles. « Mon père, dit Blanche, ranimée par cette douce sympathie, ne vous affligez pas,

j'ai de la force, maintenant; venez! je puis recevoir la mort. Vous prierez pour moi, mon père! Voyez ce sang, ajouta-t-elle en lui montrant son brodequin, c'est celui de mon bien-aimé Alfred; il a rejailli jusqu'à moi. Souvenir affreux, tu soutiendras aujourd'hui mon courage! — Restez, ma fille, tout espoir n'est peut-être pas perdu; si je pouvais le toucher, le convertir! Ce n'est donc pas par amour qu'il voulait vous épouser? — Par amour! ah! son cœur connaît-il d'autre passion que la cupidité et l'ambition? Ma main le rendait maître d'une fortune immense; il devenait un des plus puissans seigneurs de Normandie : mon fiancé et mon père étaient un obstacle; qu'importe! il vint à moi par un chemin ensanglanté, et d'ailleurs, n'avait-il pas à se venger d'un refus? Et pourtant, cet homme est mon parent, cet homme est mon cousin. Et moi, continua Blanche, entraînée par le besoin de soulager son cœur, moi, confiante, attribuant la mort de mon père à une cause naturelle, je le regardais comme un frère; sa mère était devenue la mienne; j'habitais avec lui! Le meurtre d'Alfred eût dessillé mes yeux, si j'avais eu le temps de le comprendre; mais je fus plongée dans une étroite prison, sans air, sans soleil, avant d'avoir pu faire usage d'un moment de liberté. Hélas! j'en suis sortie aujourd'hui pour recevoir la mort..... Mon père, ajouta-t-elle d'une voix tremblante d'émotion, mon père, bénissez-moi! je pardonne à tous mes ennemis, à lui aussi. »

Le prêtre allait répondre, quand des cris violens se firent entendre à la porte de l'église. « Vengeance! vengeance au comte Alfred de Ferrières! — Secours et protection à la noble Blanche de Baumond! » Et la porte tombait fracassée, disloquée, sous les coups d'une troupe de chevaliers beaucoup plus nombreuse que celle du sire de Jorvins. Ce fut en vain que les hommes d'armes de ce seigneur voulurent essayer de se défendre, ils se virent forcés de céder au nombre, et furent en très peu de temps à la merci des nouveaux arrivés.

Cependant, deux combattans résistaient encore avec fureur; l'un était le sire de Jorvins lui-même, l'autre, le guide de Blanche, qui, de tous les gens au service de ce seigneur, était le plus dévoué. Mais une blessure mortelle que cet homme reçut dans la poitrine le mit bientôt hors de combat; il vint tomber aux pieds de Blanche, qui, à genoux, les mains étendues vers les combattans, prête à se précipiter entre eux, mais sans cesse retenue par le saint prêtre, s'écriait de toute la force de sa faible voix : « Grâce, grâce! au nom du ciel, épargnez le sang! » Elle tendit une main au blessé, et, de l'autre, lui montra le ciel. Et lui, la regardait comme on regarde un ange, car la grâce et le repentir descendaient alors en son cœur. Mais un cri de terreur, qui partit de la bouche de ce moribond, fut soudain répété par le saint vieillard et tous ceux qui étaient présens. La main de Blanche était retombée près d'elle; sa tête était penchée sur sa poitrine, et le sang rougissait à longs flots son cou et ses blanches épaules. — Elle n'était plus! — Le sire de Jorvins, se voyant pressé de toutes parts, venait de compléter ses crimes par la plus atroce vengeance, et, profitant de l'horreur et de la surprise qu'excitait son action barbare, il disparut.

Blanche fut enterrée avec pompe dans le cimetière de Bonsecours, au lieu même où un bel if élève maintenant son dôme de verdure et ses demi-arcades frémissantes. Bientôt le tombeau devint en grande vénération; des cures merveilleuses s'y opéraient par le secours de la jeune fille; mais sa douce et puissante protection se faisait sentir spécialement à ceux qui l'imploraient pour quelques maladies de l'ame. Par une magie divine, les passions haineuses s'éteignaient dans le cœur au pied du mausolée; le remords y devenait moins déchirant, sans que le regret du crime en fût diminué. En un mot, tous les infortunés y puisaient quelque consolation. Aussi, nul pé-

lerin ou pélerine, allant dévotement à Notre-Dame, n'oubliait de déposer sa couronne de fleurs sur le tombeau de Blanche; les guerriers lui demandaient le courage dans les périls; les jeunes filles, un époux vertueux, — et tous étaient exaucés.

Mais la douleur, qui, dans sa pieuse exaltation, canonise toujours l'objet de ses regrets, vint bientôt, souffrante et prosternée, demander au tombeau d'un père, d'un ami, d'une mère tendre ou d'une fille chérie ces mêmes grâces que les étrangers imploraient du secours de Blanche. Le cœur incertain consultait ces restes précieux dans les crises douloureuses de l'existence, et l'avis qu'il recevait de cette voix de la tombe était toujours sacré. Depuis ce temps, les tombeaux ont succédé aux tombeaux; mais la douce piété, le saint respect pour les morts se sont conservés en ce lieu comme un divin héritage.

Vingt ans après les événemens que nous venons de rapporter, les cloches de l'église de Bonsecours annoncèrent l'arrivée d'un seigneur châtelain des environs. Il revenait dans sa patrie, après une longue absence, chargé d'immenses richesses qu'il avait gagnées au service des princes étrangers. Le peuple se précipitait en foule sur son passage, et le clergé vint le prier d'entrer quelques instans dans l'église. Il s'y refusa d'abord; mais enfin, vaincu par les instances réitérées de ceux qui l'accompagnaient, il se dirigea du côté du cimetière. Là, étant descendu de cheval, soit inadvertance, soit qu'en effet il sentît le besoin de s'appuyer, sa main posa sur un arbuste qui croissait près d'une tombe. Aussitôt le visage du chevalier pâlit, ses traits se décomposèrent, et il tomba sans connaissance entre les bras de ses serviteurs. On attribua ce mal subit à la piqûre d'une bête venimeuse; mais ce fut en vain que les secours de l'art et les soins les plus attentifs lui furent prodigués, il mourut peu de jours après. Comme il ne voulut point recevoir de prêtre pendant sa maladie, l'entrée du lieu

saint lui fut refusée, et ses restes furent portés dans un bois qui environnait ses domaines. Mais ce lieu devint bientôt un objet d'effroi pour les habitans; ils assuraient que, chaque nuit, au moment où minuit sonnait, un spectre effroyable se glissait à travers les arbres, tenant, d'une main, une épée nue, et, de l'autre, un brodequin ensanglanté.

Mademoiselle A. B. (Rouen.)

Histoire

DU PRIVILÉGE DE SAINT-ROMAIN;

Par M. Floquet.

—

(DEUXIÈME ARTICLE.)

—

Nous avons dit que le privilége de la Fierte, dont le chapitre métropolitain de Rouen avait joui pendant plusieurs siècles, n'aurait jamais dû lui être accordé, parce que le droit de faire grâce, attribut essentiel de la souveraineté, ne peut être aliéné. Mais, cependant, il faut bien reconnaître que cet abandon d'une partie de la puissance du souverain en faveur de la religion avait quelque chose de touchant; que cette alliance des miséricordes du ciel et de la terre prouvait le respect du pouvoir spirituel pour celui qui tenait le sceptre, qui donnait ainsi un gage de sa foi. Les pompes si majestueuses du culte étaient déployées par le clergé lorsqu'arrivait le jour de la délivrance du prisonnier. La ville entière était en mouvement; des villes voisines, de la campagne, de tous les lieux, on accourait en foule pour contempler celui dont le crime avait été jugé digne de pardon. Décrire le cérémonial suivi pour l'exercice du privilége de la Fierte, en faire l'historique, rentrait évidemment dans le plan de l'ouvrage de M. Floquet; il ne pouvait, en effet, omettre une partie aussi essentielle du privilége. « Dix-huit jours avant l'Ascension, rapporte-t-il, quatre

« chanoines, députés du chapitre, se réunissaient dans la Cathédrale « avec les quatre chapelains et le tabellion; les chanoines étaient « revêtus de leurs surplis et avaient leurs aumusses. — L'huissier « messager qui les précédait était vêtu d'une robe mi-partie de rouge « et de violet, coiffé d'un bonnet carré et portant une verge ou bâton « d'argent. »

Ces personnages se rendaient, dans les commencemens, à l'échiquier, et, plus tard, au parlement, pour y insinuer leur privilége, c'est-à-dire pour le notifier à la justice civile et le faire reconnaître. L'insinuation faite, les chanoines se faisaient livrer les clefs des portes des diverses prisons de la ville de Rouen, et s'y rendaient pour y recevoir la confession des prisonniers qui prétendaient obtenir la Fierte. Les détails des faits qui précédaient la confession, ceux qui la suivaient, sont fort curieux, et méritent de fixer l'attention des lecteurs. Lorsque les deux chanoines députés par le chapitre arrivaient à la prison du bailliage, on les conduisait dans une chambre jonchée d'herbes et de fleurs, dans laquelle étaient deux dais et deux carreaux pour qu'ils pussent s'asseoir; sur une table, couverte d'une nappe, était un magnifique crucifix d'argent; enfin, on y voyait une seconde table, sur laquelle le geôlier mettait le registre des prisonniers et les clefs de la prison; le bailli, le geôlier se retiraient, et les chanoines commençaient l'examen des prisonniers. Ils visitaient tous les cachots, en faisaient sortir ceux qui y étaient renfermés, et les interrogeaient; le tabellion, qui était toujours un prêtre, écrivait les confessions, qui devaient, en définitif, être soumises au chapitre. Parmi tous les prisonniers, le chapitre choisissait celui qu'il jugeait convenable; sa confession seule était conservée, tandis que celle de tous les autres était anéantie; car elle était considérée *comme presque aussi secrète que sous le sceau de la confession auriculaire.*

L'opération des députés du chapitre était souvent de longue durée; on ne pouvait, d'ailleurs, procéder légèrement dans une affaire d'une aussi grande importance. Aussi, pendant les Rogations de l'an 1443, on leur donna du vin rouge, du vin blanc, du pain, du beurre frais, des œufs et des harengs, pour le déjeûner, qu'ils avaient coutume de faire en la geôle; en 1450, on leur donna en outre des tripes, le jour de l'Ascension.

Ces repas, comme on le voit, ne brillaient pas par la recherche et la variété des mets; cependant, on peut dès à présent faire cette remarque, que les festins, les banquets, étaient fort du goût de nos aïeux. Dans le cours de cet examen, nous aurons, en effet, l'occasion de mentionner plusieurs faits de nature à peindre, d'une manière frappante, les mœurs du temps. Nous voici arrivés au jour de l'Ascension, jour si long-temps désiré, si impatiemment attendu par les prétendans à la Fierte, et qui devait combler ou détruire à jamais leurs espérances; car il y allait pour eux de la vie ou de la mort. En présence de semblables considérations, la mission du chapitre s'agrandit; l'exercice de son privilége, examiné d'un haut point de vue philosophique et religieux, abstraction faite des lois humaines, prend un caractère de gravité qui devait pénétrer l'ame de ceux qui allaient, en arrachant à la mort l'un des coupables, prononcer, par cela même, un arrêt d'exclusion contre tous les autres. Les faits de l'histoire prouvent cependant que le chapitre, le parlement, le peuple, n'eurent, la plupart du temps, d'autre pensée que celle de la délivrance de l'élu. Dès le matin, les chanoines, réunis dans la Salle capitulaire, procédaient à l'élection, pour appeler les grâces du ciel et les lumières du Saint-Esprit, sur le choix qu'ils allaient faire; ils récitaient l'hymne « *Veni Creator spiritus.* » Mais il ne faut pas oublier qu'avant la lecture des confessions, ils avaient donné audience à tous les solliciteurs, et lu toutes les lettres de recommandation qui leur avaient été adressées en faveur de tel ou tel coupable. — Singulière manière de se prémunir contre l'erreur et la partialité! — De son côté, le parlement remplissait exactement son rôle pendant cette solennelle journée de l'Ascension. Dès huit heures du matin, tous les membres du parlement, en robes rouges, se rendaient à l'extrémité méridionale de la Salle des procureurs, où était la chapelle dont on voit encore des vestiges; ils entendaient là une messe haute, nommée, au palais, *messe du prisonnier*; les musiciens de la maîtrise, les enfans de chœur, les chapelains de la Cathédrale y assistaient, et elle était chantée avec orgue, concert de musique et instrumens à quatre chœurs.

L'esprit humain est plein de contradictions et de faiblesses; il oublie souvent le noble but qu'il se propose d'atteindre, arrêté par de misérables considérations d'amour-propre, d'intérêt personnel ou de

plaisir..... Ainsi, souvent des questions d'étiquette, de préséances, de convenances, jetèrent le trouble dans le parlement et portèrent, jusqu'à un certain point, atteinte à sa considération; quelquefois les querelles du Chapitre et de messieurs de la Cour émurent toute la ville et compromirent le sort du prisonnier élu; d'autres fois, enfin, des scènes scandaleuses et ridicules eurent lieu à propos d'un dîner ou d'un coussin pris, ôté et repris.

Au reste, toutes ces discussions, dont l'objet paraît si frivole à l'homme de sang-froid, ont toujours existé, et nous n'avons pas même à nous glorifier d'avoir gagné quelque chose en ce genre sur nos aïeux. Citons ici quelques faits.

En l'année 1685, un grand désordre eut lieu à la messe du prisonnier : les présidens du parlement, seulement, avaient pour s'agenouiller des carreaux de velours; « les conseillers n'en avaient pas, « et étaient obligés de se mettre à genoux, ce qui n'était pas commode « et leur déplaisait fort. Long-temps ils en murmurèrent entre eux; « enfin, leur chagrin éclata : MM. Brice et Busquet demandèrent des « carreaux, et il fallut bien qu'on leur en apportât; mais les prési- « dens de Brumare et d'Amfreville le trouvèrent mauvais, et *ostèrent* « *violemment ces carreaux, qui, dirent-ils, n'estoient deûs qu'aux* « *présidens*. Indigné de ce procédé, M. de Neufbosc, conseiller, « voulut, à son tour, ôter le carreau de M. d'Amfreville pour le « donner à M. Brice; se voyant repoussé, il donna à ce président « un coup de poing dans le côté, et pensez que voilà une messe pieu- « sement entendue et un public bien édifié. » Voici la fin de cette grave affaire : les présidens gardèrent leurs carreaux de velours violet fleurdelisé, et les conseillers en eurent en drap rouge; mais on n'arriva pas à cette solution, sans que le chancelier ne s'en fût occupé.

Après que le chapitre avait fait son choix, et qu'il avait adressé le cartel de l'élection au parlement, suivant la forme accoutumée, il procédait à un festin dans la bibliothèque. Là étaient souvent invités des seigneurs, des personnages élevés en dignité et des membres du parlement. Or, voici ce qui arriva en l'année 1759 : Le premier président de Miromesnil et quelques conseillers avaient été invités au dîner du chapitre; l'acceptation du cartel par la cour s'étant prolongée au-delà des bornes ordinaires, et les chanoines, peu *accou-*

tumés au jeûne, dit une chronique scandaleuse, s'étant impatientés, les honorables invités ne furent pas attendus. Au plus fort du repas arrive la fâcheuse nouvelle que l'élection faite par le chapitre n'est pas ratifiée par le parlement. Aussitôt messieurs les chanoines se lèvent, passent dans une pièce voisine, délibèrent debout, excités, sans doute, par la chaleur du dîner, et renvoient, sans désemparer, le messager avec le même cartel d'élection. Le parlement, qui, probablement, sentait aussi le besoin de manger, admet cette fois le prisonnier qu'il venait de refuser. M. de Miromesnil court en toute hâte pour venir prendre sa part du dîner du chapitre; il arrive avec ses collègues. Mais, hélas! ils trouvent la table couverte de débris et le repas presque à sa fin. Le président, les conseillers stupéfaits, témoignent hautement leur mécontentement du peu de procédés du chapitre, se retirent gravement l'estomac vide, et laissent les chanoines confus et repentans de leur impolitesse.

Le jour de l'Ascension, il y avait dîner au parlement, dans toutes les juridictions de la ville, à la chambre des comptes, au bailliage, et presque toutes les familles célébraient de la même manière la joie que leur donnait la délivrance du prisonnier; mais, de tous ces repas, le plus célèbre était celui du parlement, que l'on nommait par excellence le *festin du cochon*, ou simplement le *cochon;* « sans doute, ajoute « M. Floquet, parce que l'animal qui porte ce nom y figurait honora- « blement au beau milieu de la table. » Les frais de ce repas, qui devint fort dispendieux, devaient être supportés par le dernier conseiller reçu. Des difficultés s'élevèrent par la suite, et l'on fut obligé de mettre des bornes aux dépenses excessives qu'il occasionnait.

Comme on l'a vu, les chanoines délibéraient avant le repas — et quelquefois pendant; — le parlement ne délibérait sur le cartel du chapitre qu'après le repas. Quel était le meilleur mode de délibération? Nous laissons cette question à résoudre au lecteur.

Aussitôt que le repas était terminé, le parlement entrait en séance et les députés du chapitre étaient introduits; puis, le prisonnier élu était amené à la barre : on l'interrogeait; les pièces de son procès, si elles étaient représentées, étaient examinées; enfin, lorsque le choix fait par les chanoines avait été sanctionné par l'arrêt de la cour, on délivrait le prisonnier aux huissiers du parlement, qui le condui-

saient, accompagnés des soldats de la Cinquantaine et des arquebusiers, jusqu'au hallage, où ils le remettaient entre les mains du chapitre, représenté par le chapelain et les députés de la confrérie de Saint-Romain. La foule, qui, depuis le matin, encombrait la cour du Palais de justice et les rues voisines, se précipitait à la suite de l'élu, pour le voir, traversant la ville, tête nue, allant se préparer à la levée de la Fierte, et attendant l'arrivée de la procession, qui se rendait de la Cathédrale à la Vieille-Tour, où devait se terminer la cérémonie. « A « peine le prisonnier était-il sorti du palais, qu'un messager allait, en « toute hâte, avertir le chapitre que le prisonnier était libre, *sur le* « *carrel* (pavé) *du roi*. L'archevêque ordonnait de sonner, et bientôt « toutes les cloches de Notre-Dame mises en volée, *Georges-d'Amboise* « par-dessus toutes les autres, puis, presque aussitôt, les innombrables « cloches de toutes les églises de Rouen, annonçaient au peuple la « délivrance du prisonnier. Alors, dans la ville, quels transports de « joie.... » Enfin, après diverses opérations dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, la procession sortait par le portail des Libraires, descendait par la rue Saint-Romain, s'arrêtait devant l'élégant portail de l'église Saint-Maclou, suivait la rue Malpalu, et arrivait à la place de la Haute-Vieille-Tour par la rue des Halles, en chantant des hymnes. Alors les chants cessaient ; les chapelains et les confrères de Saint-Romain faisaient sortir le prisonnier de la maison du hallage, et le conduisaient sur la place de la Vieille-Tour, où il devait lever la Fierte de Saint-Romain.

Au bas de cette place, on aperçoit une partie de l'édifice faisant saillie, dont le style et les proportions rappellent l'époque de la renaissance. C'est ce qu'on nomme le *Beste de la Vieille-Tour*, ou chapelle de Saint-Romain ; on accède au premier étage par deux escaliers ou perrons en pierre situés contre le corps principal de l'édifice, à droite et à gauche. « Le prisonnier et ceux qui l'accompagnaient montaient « à la plate-forme, par le côté droit du perron, et le prisonnier se « tenait debout au milieu de la plate-forme, où le peuple le voyait de « tous les côtés de la place... L'archevêque, l'officiant, le diacre, le « sous-diacre, et quelques dignitaires du chapitre, montaient sur le « perron. Derrière eux, deux chapelains portaient la châsse de Saint-« Romain, qu'ils posaient dans la chapelle sur une table ou console,

« couverte d'une nappe richement brodée. Le prisonnier était à « genoux, nu-tête, délivré de ses fers, que l'on voyait entortillés « autour de l'un de ses bras. Au moment où l'on déposait la châsse « sur l'autel ou table destiné à la recevoir, il la couvrait de baisers. « Le prélat lui adressait une allocution »; ensuite il récitait un « *confiteor* » à genoux, et le célébrant, prononçant certaines prières, lui posait la main sur la tête et lui faisait soulever trois fois, avec respect, la partie antérieure de la Fierte, en mettant ses épaules sous les brancards; il portait ensuite le même côté de la châsse jusqu'à l'église de Notre-Dame. Quand la procession reprenait sa marche, c'était un signal pour la foule, qui se pressait dans la place devenue trop étroite, et qui jetait dans les airs les cris mille fois répétés de « Noël! Noël! » Le cortége une fois rentré dans l'église métropolitaine, et après les offices, on conduisait le prisonnier à la Vicomté de l'Eau, où on l'interrogeait de nouveau, suivant un ancien usage. La cérémonie de ce jour était bientôt terminée, et le prisonnier allait enfin se livrer au repos dont il avait grand besoin, après une journée aussi fatigante pour lui que celle qui venait de s'écouler. « Le lendemain, à huit heures du matin, le « chapelain et les membres de la confrérie de Saint-Romain, précédés « de la croix, venaient à la maison du prévôt ou maître en charge, « chercher le prisonnier. Ce dernier, ayant, comme la veille, une « couronne de fleurs blanches sur la tête, était conduit processionnelle- « ment à la Salle capitulaire... Il se mettait à genoux, tête nue, devant « le bureau du chapitre; et un chanoine lui adressait une vive se- « monce... »; puis on lui faisait prêter serment d'assister à la levée de la Fierte, pendant les années suivantes. « Après la prestation du ser- « ment et la rédaction des promesses, on délivrait au prisonnier son « acte ou pancarte de délivrance, comme titre de libération et sauve- « garde contre les poursuites ultérieures dont il pourrait être l'ob- « jet. » Il se trouvait enfin libre, après tant d'angoisses, tant d'alarmes, après avoir été livré, pendant de longues heures, en spectacle à une multitude curieusement empressée de considérer les traits de celui dont elle racontait les crimes et dont elle voyait le pardon.

Le mot *fierte*, que nous avons souvent employé sans en donner la signification, vient du latin *feretrum*, qui veut dire cercueil. Ainsi, fierte et châsse (*capsa*) sont tout-à-fait synonymes; lever la Fierte

de Saint-Romain, c'était donc lever la châsse vénérée de ce saint. Or, on conçoit qu'elle devait être d'un travail au moins aussi précieux que la matière qui la composait. Cette châsse a fait l'objet de deux intéressantes notices de MM. Langlois et Deville, insérées dans l'ouvrage de M. Floquet, qui s'est occupé du même sujet; on retrouve dans ces Notices l'esprit d'analyse et de recherches qui caractérisent tous les ouvrages de nos deux savans archéologues. C'est avec un grand plaisir qu'on lira la description que donne M. Deville des précieux objets qui décoraient la Fierte; et celle de M. Langlois, qui parle à la fois en savant et en artiste. Il ne faut pas oublier que c'est à lui que l'ouvrage est redevable des lettres grises, des frises qui le décorent. Parmi les lettres grises, nous avons principalement remarqué celles qui représentent une porte de la rue Damiette, et le Besle de la Vieille-Tour. Il est difficile de voir quelque chose de plus finement et spirituellement exécuté que ces deux petits dessins. M. Brevière, qui a gravé la frise du premier volume et une partie des lettres grises, est, sans contredit, l'un des plus habiles graveurs sur bois de France. Il n'exécute pas avec la fougue, l'abandon, l'incorrection de la plupart des artistes de la capitale; mais ses gravures ont quelque chose de plus arrêté, de plus harmonieux que celles dont je viens de parler, sans cesser, pour cela, d'être vivantes et pleines de mouvement. Nous ne savons si nous nous trompons, mais en vérité, nous ne pouvons admirer les gravures qui servent de frontispices à presque tous les drames modernes; l'engouement et la mode peuvent les faire trouver belles; elles peuvent contenir quelques parties habilement traitées, semblables, en cela, aux drames eux-mêmes; mais jamais elles ne pourraient soutenir la comparaison avec ce qui est l'œuvre du talent ou du génie. Ces réflexions ne seront peut-être pas du goût de tout le monde : peu nous importe, si elles sont l'expression de la vérité. On ne peut les appliquer à Mlle Espérance Langlois; on a apprécié, depuis long-temps, à Rouen, le talent si gracieux et si véritable qui la distingue; on retrouve la netteté, la finesse et l'habileté de son burin, dans la composition si riche et si originale de la procession de la Fierte; elle a fait preuve de tact et de goût, en choisissant le seizième siècle, dont les costumes élégans et variés n'ont rien de la raideur et du ridicule de

ceux du dix-huitième siècle ; le seizième siècle, d'ailleurs, époque intermédiaire entre les temps modernes et le moyen-âge, nous apparaît à travers un voile de poésie et de mœurs chevaleresques et galantes, que les esprits rigides ou frondeurs attaqueront toujours en vain.

Guillaume Bonne-Ame, élu en 1079, et mort en 1110, fut le premier qui enferma les restes de saint Romain dans une châsse. L'archevêque Rotrou en fit faire une autre, enrichie d'or et de pierres précieuses, qui fut décorée par la piété et les legs des fidèles. Cette seconde châsse fut horriblement pillée et mutilée par les calvinistes, en 1562.

La Fierte, qui a servi jusqu'à la révolution, n'était pas, dans l'origine, destinée à contenir les reliques de saint Romain, mais elle portait le nom de *châsse de tous les saints*, comme le prouve M. Floquet, dans une notice particulière. On adapta les lourdes et maussades figures de saint Romain, du prisonnier et de la gargouille.

La confrérie de Saint-Romain, que nous avons vue figurer dans la procession pour la délivrance du prisonnier, fut instituée en l'année 1292, mais dans un but tout différent; elle n'avait d'abord pour objet que de procurer des secours aux prêtres pauvres, qui souvent pour vivre étaient obligés de mendier, et qui ne laissaient pas même de quoi payer les frais de leur enterrement. Mais, en 1346, l'official de Rouen revêtit de sa sanction, pour cette confrérie, des réglemens qui sont parvenus jusqu'à nous. Il ne s'agit plus alors, pour les confrères, de secourir de pauvres prêtres; leur principal soin, leurs attributions n'ont d'autre objet que de rehausser l'éclat et la solennité de la procession de la Fierte. L'histoire de cette confrérie est, presque comme toutes celles de même nature, peu féconde en faits importans; mais elle offre la peinture naïve des mœurs et de l'esprit des temps pendant lesquels elle subsista. Cependant, nous y remarquons plusieurs faits, parmi lesquels on peut citer ce qui concerne les lépreux, et la manière dont ils étaient conduits hors de la ville. Avant de les en faire sortir, on chantait, en leur présence, l'office des morts, comme pour leur montrer qu'ils étaient désormais morts au monde, et qu'une barrière insurmontable, la lèpre, s'était élevée entre eux et les vivans.

En l'année 1476, la confrérie de Saint-Romain fit représenter dans

l'aître de Notre-Dame, devant l'église, un mystère de Saint-Romain ; le récit des préparatifs pour l'exécution du mystère ; celui des soins qu'on y mit, rapportés avec détail par M. Floquet, sont pleins d'intérêt et ajoutent des documens précieux à ceux que l'on avait déjà sur les anciens mystères. La représentation de celui de Saint-Romain dura plusieurs jours : « Il fut permis, dit l'auteur, à tous les chapelains de « Notre-Dame d'y figurer, et, pendant ce temps-là, quoique absens du « chœur, ils furent réputés présens, et ne perdirent point leurs rétri- « butions quotidiennes... Une gargouille horrible et monstrueuse joua « un grand rôle dans la pièce. Apparemment, les ouvriers s'étaient « évertués et avaient fait un chef-d'œuvre du genre ; car, après le « mystère, les confrères de Saint-Romain demandèrent, et le chapitre « permit que cette gargouille fût placée et conservée dans la Cathédrale, « en l'honneur et mémoire de saint Romain. » La gargouille que nous voyons si considérée dans le quinzième siècle, était tombée en grand discrédit dans le dix-huitième, et la confrérie de Saint-Romain, elle-même, provoqua sa propre dissolution, qui précéda de quelques années l'abolition du privilége de la Fierte.

Et maintenant que ce privilége est détruit, que les pompes majestueuses du jour de la délivrance du prisonnier ne vivent plus que dans le souvenir des vieillards qui les virent dans leur enfance ; maintenant que les débris des maisons du seizième siècle disparaissent rapidement, et avec elles les naïves représentations du fabuleux miracle de la gargouille, nous devons de sincères remercîmens à M. Floquet, qui a fait revivre, à force de soins, de patience, de talent, l'histoire du privilége de la Fierte, cette histoire si pittoresque dans son ensemble, si piquante dans ses détails, et qui peint d'une manière si vraie les mœurs et les usages de nos aïeux.

C. D.

Revue. — Chronique.

COMMERCE. — INDUSTRIE.

Nous avons sous les yeux un écrit de M. Lelong, adjoint au maire de Rouen, intitulé : *Aperçus historiques et statistiques sur l'industrie cotonnière, dans le département de la Seine-Inférieure*. Cet écrit n'ayant reçu qu'une demi-publicité, nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner un extrait, et partageront l'intérêt que nous ont inspiré les détails historiques qui suivent :

« Il est certain qu'avant l'année 1430, les Génois faisaient, avec la Flandre, l'Angleterre et la France, un commerce de cotons en laine pour les ouates et de filés teints ou écrus, qu'ils tiraient du Levant par la voie de Smyrne ou des autres échelles.

« C'est en Flandre que, pour nos contrées occidentales, commença le tissage du coton, *comme trame*, avec des fils de lin ou de chanvre, comme chaîne, pour la confection des étoffes dites *futaines*.

« L'Angleterre imita presque aussitôt les Flamands; mais, hors la bonneterie et quelques autres façons très bornées, la France ne tissa le coton d'une manière remarquable qu'à la fin du dix-septième siècle.

« Vers l'année 1700, on tenta, pour la première fois, *de filer le coton en Normandie*. C'est dans notre province que la filature française a pris naissance.

« Les nouveaux produits furent appliqués à la fabrication des petites étoffes, chaînes en soie, trame en coton, connue alors sous le nom de siamoises.

« Ces premiers essais furent heureux. Les Rouennais tentèrent de nouvelles combinaisons, et, en moins de trois années, ne travaillant plus que le coton pur, ils consommèrent l'invention de la rouennerie proprement dite, qui, depuis lors, a pris une si large extension, et a acquis, à juste titre, une si grande renommée. Cette fabrication devenant de plus en plus considérable, mérita l'intérêt du roi Louis XV. Ses ministres la crurent digne d'une protection spéciale et d'encouragemens positifs.

« Le 13 mai 1731, un arrêt du conseil d'état mit le travail du coton en harmonie avec les législations appropriées, dans ces temps déjà reculés, aux fabriques et manufactures du royaume.

« Il restait une conquête à faire pour élever les cotonnades françaises à la hauteur d'une industrie analogue en Orient, et pour dépasser les efforts de nos rivaux d'Europe. Nos teinturiers ne possédaient pas le secret des couleurs grands teints, surtout de ce rouge incarnat appelé rouge des Indes et d'Andrinople.

« En 1747, on fit venir des teinturiers grecs; et, mettant depuis lors leurs leçons à profit, les Normands surpassèrent leurs maîtres.

« En 1760, une manufacture de velours, créée à Rouen par une société anglaise, jouissait déjà de plusieurs prérogatives que le gouvernement lui concéda. Elle portait le titre de Manufacture royale. Les ouvriers tisserands qu'elle occupait étaient exempts de la milice.

« La fabrication du coton, tout active qu'elle était en Normandie, ne suffisait pas aux demandes des consommateurs.

« Vers 1770, la France tirait encore des échelles du Levant plus de trente espèces de cotons filés.

« Cette époque est à peu près celle où commence à marquer la production des cotons aux Antilles françaises. Elles fournissaient annuellement trois cent cinquante à quatre cents milliers de laine à la mère-patrie.

« Le coton se filait au rouet et à la main. Les fils étaient imparfaits; mais c'était beaucoup, dans cette enfance de l'art, de les avoir obtenus.

« En 1767 commença, hors France, une grande révolution industrielle.

« La *jenny* fut inventée.

« Le système des étirages, emprunté aux *filoirs continus* récemment créés, la compléta vers 1769.

« Les Anglais, possesseurs de ces nouvelles machines, avaient porté peine de mort contre quiconque en dévoilerait le secret à l'étranger.

« Aussi, l'introduction de ces machines en France fut-elle très lente. Cependant, la même compagnie qui exploitait à Rouen la manufacture royale de velours, parvint, en 1776, à établir les petites *jennys*, pour la filature des chaînes.

« Mais, en général, et vers 1780, nous ne connaissions encore que la *carde* à la *loquette*, et la *mécanique* à *chariot*.

« Sous le règne de Louis XVI, prince éclairé, ami des arts et de l'industrie, le royaume devait enfin acquérir ce que nos rivaux cachaient avec tant de soin et de jalousie.

« Le 18 mai 1784, un brevet fut accordé pour l'établissement d'une filature continue; et plusieurs autres manufactures de ce genre furent successivement brevetées.

« Le 8 octobre 1785, le roi, dans la vue de faire jouir promptement les manufactures françaises des mécaniques anglaises, accorda au sieur Miln, artiste distingué, soixante mille livres à titre d'encouragement, un traitement annuel de six mille livres, un local convenable et une prime de douze cents francs par chaque assortiment de machines livrées à nos filateurs.

« Les faveurs royales ne cessèrent d'accompagner les industries cotonnières dans leurs efforts : on vit ces faveurs se répandre sur la naissante industrie des toiles peintes, et la France naturalisa chez elle cet art qui nous a fait oublier les produits de la Perse et de l'Inde.

« En 1786, toutes les industries cotonnières, quoique beaucoup moins perfectionnées qu'elles le sont aujourd'hui, rivalisaient de zèle, d'activité et de succès sous la protection du roi, lorsqu'une perturbation, dont le souvenir n'est pas perdu parmi nous, *vint mettre nos fabriques aux abois*. Le ministre Vergennes osa signer *le traité de commerce avec l'Angleterre !!!* Ce traité désastreux ruina la plupart des fabriques françaises, et ne fut pas l'une des moindres causes de la longue et sanglante révolution dans laquelle les Anglais crurent nous anéantir.

« En 1791, le fatal traité n'existait plus. Les langes étroites des jurandes et maîtrises étaient déjà brisées.

« La liberté était venue ranimer le courage et le génie des Français.

« Un fabricant d'Amiens construisit un *mull* de cent quatre-vingts broches. Il reçut une gratification de douze mille francs.

« Notre révolution avait été saluée des acclamations de tout ce qu'il y avait de cœurs généreux et patriotes. Elle devait enfanter des prodiges. Elle était destinée à ne rendre que des services, à ne produire que des bienfaits. Des méchans la souillèrent de crimes jusqu'alors inouis. Ce soleil qui devait tout régénérer, sembla, au contraire, n'avoir lui un instant sur la France que pour amasser une tempête affreuse qui devait la dévorer. Tous les liens de la société furent rompus. Le commerce perdit ses relations. Le génie fut glacé et demeura dans une véritable torpeur. Aussi, pendant cette horrible tourmente, le travail du coton dans la Normandie se soutint par l'ancien mode manuel de filature, concurremment avec les premières usines hydrauliques, mais il y fit peu de progrès, ou plutôt il resta stationnaire.

« Sous l'insouciant Directoire, l'étoile de l'industrie cotonnière reparut sur notre horizon. Elle présagea ses immenses progrès, qui se développèrent sous le Consulat, et s'accomplirent sous l'Empire. »

M. Lelong continue l'histoire de l'industrie cotonnière jusqu'à nos jours et nous fait suivre toutes les phases favorables ou fatales qu'elle a éprouvées, depuis l'empire jusqu'à la révolution de juillet. Il donne aussi un tableau statistique de son état actuel; il en résulte que plus de quatre cent mille individus doivent leur existence, leur aisance ou leur fortune à cette industrie.

M. Lelong signale ensuite les industries appliquées au coton qui méritent une remarque particulière, soit à cause de leur développement, soit à cause de leur introduction dans notre pays : ainsi nous voyons les immenses progrès de la fabrication des toiles peintes, répandue à Rouen, Darnétal, Déville, Bolbec, etc., dont les produits sont plus que quadruplés depuis dix ans; l'introduction encore récente des métiers mécaniques à tisser, des métiers à la Jacquart, de la fabrication des tulles, de celle des tissus nautiques ou toiles à voiles, et enfin, des fonderies de fonte de fer.

Nous regrettons vivement que l'importance de ce Mémoire de M. Lelong ne nous ait pas permis de le citer en entier.

Ch. R.

Cours de Chimie appliqué aux arts.

M. Girardin a ouvert, le 3 juin dernier, la deuxième partie de son cours de chimie, qui a pour objet spécial l'application de cette science aux arts du blanchiment et de la teinture.

Le professeur a consacré sa première leçon à démontrer que les connaissances chimiques sont rigoureusement indispensables à tous ceux qui veulent exploiter avec succès ces deux genres d'industrie.

Cette vérité, qui, pour être incontestable aux yeux de tout homme de sens, n'en est pas moins contestée par la routine qui ferme les yeux, par l'ignorance qui ne sait les ouvrir, a été mise dans tout son jour par le professeur.

Et il n'est pas un des nombreux auditeurs de M. Girardin qui n'ait emporté avec soi cette conviction bien profonde, que tout industriel qui veut trouver dans la mise en pratique de l'art du blanchiment, de la teinture et de l'impression sur tissus, sûreté pour ses opérations, perfection pour ses produits, et partant bénéfice et honneur pour son industrie, ne peut se passer des connaissances chimiques.

En effet, c'est la chimie qui fait connaître réellement à l'industriel, les instrumens et les matières de son travail, agens chimiques, matières tinctoriales, tissus.

C'est la chimie qui le met en état de découvrir ces fraudes si multipliées et si artificieusement combinées, que, sans le secours des procédés rigoureux de la science, l'habileté pratique la plus consommée peut être à chaque instant mise en défaut.

La chimie, en élevant l'industriel jusqu'à l'intelligence de la théorie des opérations qu'il pratique, lui permet de diriger ces opérations, de les modifier, de les perfectionner, avec prévision du résultat, avec certitude du succès.

Sécurité relativement à la qualité des matières premières, par la connaissance de leurs caractères chimiques,

Économie de tems et de matière, par la prévision certaine des résultats,

Possibilité de perfectionnement, par l'intelligence des phénomènes constitutifs des opérations :

Tels sont les principaux avantages qu'assure à l'industriel l'étude approfondie de la chimie appliquée aux arts qu'il exerce, en d'autres termes, l'étude de la théorie de ces arts.

Ce sont ces avantages si réels, si importans, quoique encore méconnus par tant d'industriels, que M. Girardin a exposés dans son discours d'introduction avec la solidité de jugement, la netteté d'idées, l'élégance d'expressions, qui caractérisent son enseignement.

Ce sont ces avantages qui doivent attirer aux leçons de cet habile professeur tous les industriels qui joignent à l'intelligence de leurs intérêts le désir si louable de perfectionner l'industrie de notre pays. Qu'ils ne perdent jamais de vue qu'à l'étude assidue et approfondie des théories chimiques, à la culture de l'art du dessin, l'Alsace doit et sa prospérité industrielle et ses magnifiques produits! Qui veut la fin, veut les moyens. M. P.

Institution des Sourds-Muets.

Tout ce qui tient à l'éducation rentre trop naturellement dans le domaine d'un recueil littéraire, pour que nous passions sous silence une décision toute récente du conseil municipal. Cette décision nous semble à tel point incompréhensible, que nous pouvons à peine y croire, et nous ne pouvons pas, surtout, nous persuader qu'elle soit irrévocable. Voici les faits :

Il y a un an que l'autorité municipale, comprenant tout ce que doivent inspirer d'intérêt les malheureux enfans sourds-muets de naissance, crut devoir s'occuper de leur sort, en fondant un établissement où ils pussent trouver, dans les bienfaits de l'éducation, une sorte de compensation aux privations que leur imposait la nature.

Un professeur, M. Bebian, avait été chargé de cette intéressante école. Un sacrifice annuel de dix-huit cents francs consacrés à cette bonne œuvre, avait été proposée par le maire, voté par le conseil municipal. Une mesure aussi philanthropique ne pouvait être accueillie que par un sentiment unanime d'approbation et de reconnaissance.

Il y a quelques mois, que M. Bébian, soit qu'il s'ennuyât de ses pénibles fonctions, soit, ce qui est plus probable, que la modicité du traitement ne lui permît pas de les continuer, résigna le titre honorable qu'il avait accepté, et le cours de l'enseignement se trouva suspendu. La sollicitude du conseil municipal n'en fut point découragée, et des propositions furent faites à M. l'abbé Paumier, dont les talens connus, la longue expérience et le dévouement à toute épreuve, ne laissaient rien à désirer sous aucun rapport.

M. l'abbé Paumier fit son budget en homme aussi consciencieux que désintéressé. Les débours s'élevaient à la somme annuelle de deux mille deux cents francs. Il crut que demander deux cents francs pour prix de ses soins, ne serait point émettre une prétention exagérée, et promit de se charger de l'établissement abandonné par M. Bébian, moyennant un traitement de deux mille quatre cents francs.

Le conseil les refusa, et, chose incroyable, eut un instant la pensée d'offrir cette même somme à l'établissement des sourds-muets de Paris, à charge, par cet établissement, de donner l'éducation aux jeunes sourds-muets du département. On ne songeait point que beaucoup de ces malheureux enfans, nés de parens pauvres, peuvent, en allant chercher, chaque jour, à portée de leur domicile, un enseignement de deux ou trois heures, se rendre encore utiles dans leurs foyers, ou contribuer par un travail mécanique au bien-être de la famille. On ne songeait pas que leur nombre pouvait également devenir assez considérable, pour qu'une somme aussi modique ne pût pas raisonnablement suffire à leur entretien. On ne songeait pas, enfin, que beaucoup de parens dans l'indigence, négligeraient nécessairement ce moyen d'instruction pour leurs enfans, précisément à cause des difficultés dont il eût fallu hérisser leur admission, soit à cause des transports, soit à propos de leur entretien, et d'une

foule de détails trop nombreux pour que nous songions seulement à les énumérer.

Nul doute que si toutes ces considérations se fussent présentées à l'esprit de nos conseillers municipaux, ils se seraient empressés de conclure, soit avec M. l'abbé Paumier, soit avec tout autre, un arrangement qui aurait réuni tous les suffrages, parce qu'il aurait satisfait à tous les besoins.

Eh bien! le croirait-on? Au moment même où les vœux de tous les amis de l'humanité se réunissaient pour appeler une décision si conforme au caractère tout paternel qui doit distinguer l'administration d'une ville riche, éclairée et laborieuse; ne voilà-t-il pas que, non-seulement le conseil rejette les offres désintéressées de M. l'abbé Paumier, mais encore supprime entièrement l'allocation de fonds précédemment destinée à soutenir cette courageuse et si utile entreprise.

S'il était possible que l'autorité ne trouvât pas moyen de revenir, un jour, de quelque manière que ce soit, sur une mesure que nous n'hésitons pas à qualifier de désastreuse, nous regretterions vivement de la voir ainsi, par une économie mal entendue, revenir sur le bien déjà fait, surtout quand il s'agit d'une chose aussi importante, nous dirions presque aussi sacrée que l'éducation de malheureux sourds-muets qui, sans elle, se trouvent, pour ainsi dire, exilés parmi les hommes, et seuls au milieu de leurs semblables.

De là résulte souvent, pour eux, la déplorable impossibilité de distinguer une bonne d'une mauvaise action, selon la loi. Un exemple récent, et vingt exemples précédens, nous démontrent que de leur ignorance seule naissent la plupart de leurs fautes, et nous croyons ne pouvoir ajouter rien de plus fort, en faveur du vœu que nous exprimons, que l'observation faite, il n'y a pas long-temps encore, que, chaque année, un sourd-muet sur vingt est en général justiciable des tribunaux de police correctionnelle ou des cours d'assises.

Il faut convenir qu'en présence de pareils faits, une économie annuelle de deux mille quatre cents francs, sur le budget d'une ville de cent mille ames, n'est qu'une parcimonie ridicule, sur laquelle chacun aurait droit de crier « *pitié!...* »

Henri GAUGAIN.

Société d'Émulation. — Séance publique.

La Société d'Émulation, dans sa séance solennelle, tenue le 6 juin, jour de la naissance de Corneille, a distribué les médailles suivantes :

MÉDAILLE D'OR.

MM. *Laroche-Barré* et *Lelong* neveu, pour fabrication de toiles à voiles en coton, dites tissus nautiques.

MÉDAILLES D'ARGENT.

MM. *Soulez*, qui a déjà obtenu plusieurs médailles d'argent; celle-ci pour dossiers en acier, et pour reculement aussi en acier.

Jullien, d'Elbeuf, pour perfectionnement de la machine à la iner le draps.

Philippe, de Darnétal, pour teinture du coton et de la soie, à bain froid, par l'indigo désoxigéné, au moyen d'un procédé particulier.

Noiret, ouvrier tisserand, pour perfectionnement du métier à tisser, et pour une nouvelle chasse à rubans.

Eder et *H. Gaugain*, pour invention de pianos en fonte de fer.

Ricard, pour perfectionnement du rota frotteur.

Legrip, pour invention de pavés mosaïques.

Cadinot, pour tissus damassés pour linge de table.

MÉDAILLES DE BRONZE.

MM. *Chatelain*, modèles pour l'enseignement de la géométrie-pratique.

Viret, compas de proportion pour fabrication de pignons pour roues dentées.

Haumont, sculpteur au Havre, pour perfectionnement dans la sculpture, et l'agencement des figures de navire.

Saint-Acheul, pour gants et bas du plus fin tissu, brochés en fil et en or.

Pellerin, pour fabrication de vis à navettes, par un procédé moins coûteux.

MENTION HONORABLE.

M. *Pouchet*, rue des Bons-Enfans, pour fabrication de rots à l'abri de l'oxidation.

M. *Simonin* a présenté des produits chimiques remarquables, mais trop tard pour être admis au concours.

M. *P. Pimont*, qui fabrique le drap sans employer l'huile dans le tissage, aurait obtenu une distinction honorable, ainsi que MM. *Sudds*, *Adkins et Barker*, fabricants de mécaniques, notamment pour une presse à extraire l'huile des graines; mais leur qualité de membres de la Société d'Émulation les a exclus du concours.

MM. *Auber*, fabricant d'étoffes riches pour ameublement et pour habillement;

Bance, pour teinture en rouge d'Andrinople;

Néron, fabricant de foulards en soie et coton;

Yvart-Pavie et Jourdain, fabricants de riches étoffes d'ameublemens et pour habillemens, ont été rappelés, comme toujours dignes des médailles d'or qu'ils ont précédemment obtenues.

SUJETS DE PRIX PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 1835.

PRIX ANNUEL.

La Société libre d'Émulation de Rouen propose un prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de *trois cents francs*, à l'auteur du meilleur mémoire sur ce sujet :

Tracer, comparativement au commerce maritime de la France, un tableau statistique et raisonné de celui de Rouen, aux époques de 1788, 1818 *et* 1833; *indiquer les causes des changemens qu'il a éprouvés, et rechercher les moyens de lui donner une plus grande extension.*

PRIX EXTRAORDINAIRE.

La Société, répondant au désir exprimé par M. Toussin, négociant de cette ville, propose un prix de *cinq cents francs*, dont *deux cents francs* seront fournis par M. Toussin, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Trouver un moyen peu dispendieux de faire remonter à Rouen des navires de 300 *à* 400 *tonneaux, sans qu'ils soient allégés d'une partie de leur cargaison.*

THÉATRES.

Les débuts, qui avaient commencé sous les plus heureux auspices, ont tourné tout-à-fait à l'orage, et il a fallu revenir d'une grande partie des éloges que l'on avait d'abord adressés au public.

Ces malheureux débuts ne sont pas encore finis, et cette lenteur n'a pas peu contribué à leur faire prendre une mauvaise tournure.

Il y a une chose qui nous rassure et nous promet un bon avenir, c'est la supériorité incontestable des premiers sujets. Il est certain que notre opéra, par exemple, ne laisse rien à désirer, et aussitôt que la direction aura pu réparer le dommage que lui a causé la maladie aussi cruelle qu'imprévue du second ténor, et présenter au public la seconde première chanteuse et le ténor-grime qui vont bientôt paraître, nous aurons réellement un excellent opéra. Alors M. Solomé pourra nous monter des ouvrages nouveaux, et dire enfin au public : « voilà ce que je sais faire. » Alors tout ira pour le mieux, nous l'espérons : public, directeur et acteurs seront les meilleurs amis du monde, et nous serons délivrés de ces scènes de tumulte et de désordre, qui n'ont jamais produit aucune amélioration.

— La comédie et le drame vont être au complet, quand le second amoureux et le jeune second comique seront reçus; et le vaudeville n'attend plus que sa première amoureuse.

— M. Solomé a fait plusieurs innovations pour la fête en l'honneur de Corneille. D'abord il l'a transportée du 29 juin, jour de la Saint-Pierre, au 6, jour de la naissance du grand homme; ce qui nous a semblé beaucoup plus convenable. En effet, une fête patronale célébrée au théâtre, une fête qui n'existe que par la religion catholique, célébrée dans un temple profane, par des vers ou des chants profanes, adressés à un public profane, nous a toujours semblé une des anomalies les plus curieuses de notre époque.

Ensuite, M. Solomé a fait faire, par M. Dumée, une décoration de circonstance, dans laquelle nous avons vu la statue en bronze du grand Corneille telle qu'elle sera sur le terre-plain du pont. Cette œuvre de peinture, qui fait le plus grand honneur à M. Dumée, a excité l'admiration du public.

Malheureusement tout cela devait servir de théâtre à une solennité tout aussi insignifiante que celles qui nous avaient déjà été offertes. Toujours des vers en l'honneur de Corneille, des chants en l'honneur de Corneille; en un mot, de l'ennui en l'honneur de Corneille.

Il avait été question de donner le *Cid* avec les costumes du temps et joué avec la vérité que l'on met dans le drame moderne. Ç'eût été là la véritable fête de Corneille.

C. V. L.

Musée des Dames.

En fait de modes, comme en fait de littérature, il est difficile de faire du neuf aujourd'hui ; les auteurs rajeunissent de vieilles idées ; les couturières, les modistes adaptent au goût du jour les modes des anciens temps ; le tout est de le faire avec adresse.

Les mantelets, si chéris au vieux temps de nos ancêtres, sont tout-à-fait nouveaux aujourd'hui ; la mode les rajeunit, et il n'est pas une petite maîtresse qui veuille consentir à s'en priver ; les ridicules, si prônés, si *ridiculisés* ensuite, reprennent tout-à-fait faveur sous un autre nom et dans des proportions moins grandes ; un petit sac en soie brodé est le complément nécessaire d'une toilette de négligé. Pour les grandes toilettes, les poches sont toujours destinées à recevoir le mouchoir et la bourse.

La mode des peignoirs de batiste de fil va croissant ; quelques-uns de ces peignoirs ont le corsage entièrement plissé à très petits plis.

Les fleurs les mieux posées sous les passes des chapeaux, sont des roses blanches rosées, des bruyères du Cap, des petites branches de tuyas et des fleurs de noisetier ; on en pose également des deux ou d'un seul côté. Sur le chapeau, il n'est pas de fleur bien arrêtée ; sur les pailles de riz, cependant, deux branches de tuyas nuancées vert foncé et vert naissant, sont ce qu'il y a de plus comme il faut en ce moment.

La première représentation de *Catherine Howard* avait attiré à la Porte Saint-Martin une réunion des plus élégantes : on y voyait peu de foulards, mais en revanche, force mousselines blanches ou imprimées.

Beaucoup de robes blanches en mousseline ou en organdi étaient garnies au corsage de pélerines brodées ou garnies de dentelles. Sous leurs chapeaux, les élégantes se font rarement coiffer en touffes ; les cheveux se portent en bandeaux et les touffes de cheveux sont remplacées par les *grappes* de fleurs qui ornent le dessous des passes.

= La toilette des hommes était le négligé du soir ou les toilettes du matin : beaucoup de redingotes noires à collet très renversé ; d'autres, vert mousse, à collet de velours pareil ; des habits bleus à boutons guillochés ; des pantalons de fantaisie, mais, en majorité de six contre un, les pantalons blancs. Avec les redingotes et les habits du matin, on voyait des cravates de soie croisée à carreaux, et des pantalons à mille côtes.

(*Follet.*)

TABLE DES MATIÈRES

DU IIIe VOLUME.

10 JANVIER. — 10 JUIN 1834.

1° Littérature, Beaux-Arts, Voyages, etc.

Pages

Essai sur la Réforme philosophique et littéraire ; troisième article ; par M. G. R. 5
— Quatrième et dernier article..... 134
Départ de Chamouni pour le Grand-Saint-Bernard, par la Tête-Noire ; troisième fragment d'un voyage en Suisse ; par M. Blanche. 27
Note sur la galerie méridionale du Cloître de Saint-Wandrille, dessinée par Mlle Espérance Langlois, et gravée à l'aqua-tinte par M. Brevière ; par M. A. Pottier..... 48
Maison des Orfèvres de Rouen ; par M. E. Delaquérière.... 65, 153
Souvenirs d'Angleterre ; par M. Alp. Lemire..... 73
Quatrième Lettre sur la Belgique ; par M. A. Mignot..... 84
Le Feuillet Noir ; par M. A. Delcourt..... 91

Pages.

Révolutions de Suède sous Gustave III; par M. Paul V..... 104
Beaux-Arts. — Exposition municipale. — Société de Amis des Arts; par M. H. Gaugain..... 105, 257
Un Chevalier normand du temps de la première Croisade; par M. Emm. Gaillard..... 146
Hasting à Luna; chronique normande; par M. Alfred Bl..... 162
Fontaine de la Croix-de-Pierre de Rouen; par M. E.-H. Langlois. 173
Industrie. — Exposition. — Prix. — Société de Mulhausen..... 178
Beaux-Arts. — Architecture. — Abattoirs; par M. H. Gaugain.. 184
Réaction littéraire. — M. Nisard et M. Jules Janin..... 265
Des combats de Coqs; par feu Théod. Licquet..... 280
Rita la Brune; par M. Jules Lecomte..... 284
Histoire du privilége de Saint-Romain; par M. Floquet; premier article, par M. C. D..... 286
— Deuxième article..... 360
De la Littérature scandinave; premier article; par M. Ed. Frère.. 321
M. De la Mennais. — Les paroles d'un Croyant; par M. G. R... 335
Notice sur l'abbaye de Saint-Amand de Rouen; par M. E.-H. Langlois..... 345
Blosseville-Bonsecours, légende rouennaise; par Mlle A. B..... 359

2° Poésie.

La mort de Sylvain Bailly, maire de Paris, scènes historiques en vers; par M. A. G..... 19
La Walse et l'Aumône, ballade; par Mme Marceline Valmore... 71
La Résignation, élégie; par Mme Lucie Coueffin..... 89
Ma Pipe; par M. Jehan Ratel..... 144
Nouvel an; par M. Adolphe Dumas..... 157
La Confession des Bandits; par M. A. Robert..... 168
Louis XI, ou une Soirée à l'hôtel Saint-Pol, chronique en un acte; par M. A. Robert..... 197
A une jeune Fille; par M. E. Bourlet Delavallée..... 279
La dernière pensée musicale de Weber; par M. Léon Vivet..... 332

3° Revue. — Chronique.

Pages.

Proposition faite à l'une des séances de la Société d'Émulation ; par M. Bertran 59, 191
Cours d'histoire de la médecine, de M. Parchappe 60
Société des Amis des Arts ..... *Ib.*
Théâtre 62, 131, 193, 260, 319, 387
Musée des Dames 64, 196, 263, 320, 388
Sociétés savantes de Rouen 128
Société d'Agriculture de l'Eure 129
Nouvelles des arts 130
Société maternelle de Rouen 191
Bal d'Artistes 192
Concert de M. Méreaux 263
Société des Émules 264
Agriculture. — Concours de charrues 298
Éclairage par le gaz, de la ville de Rouen 304
Musique. — Société philharmonique 312
Concours de composition musicale de M. Méreaux 314
Cours pour la douane 318
Commerce, industrie 379
Cours de chimie appliquée aux arts 383
Institution des sourds-muets 384
Société d'Émulation 385

4° Bibliographie.

Presse littéraire des départemens. — Revue de Bretagne. — Revue du Midi 55
Nouvelle Revue germanique 115
Nouvelles Légendes françaises ; par M. E. d'Anglemont 57
France départementale 122, 189
Influence des vêtemens sur nos organes ; par M. le docteur Fôville 125
Voyage à Prague et à Léoben ; par M. le vicomte Walsh 127

Pages.

L'Europe littéraire..... 188
Revue maritime..... 190
Derniers momens de lady Jeanne Grey ; par M. Ed. Frère..... 259
Histoire du privilége de Saint-Romain..... 260, 286, 370
Notes pour servir à l'histoire de la Normandie ; par M. A. Leprevost. 309
Italie, drame..... 310
La France maritime..... 311

5° Planches.

Livr.

Vue intérieure du Cloître de Saint-Wandrille ; dessinée par Mlle Espérance Langlois, gravée à l'aqua-tinte par M. Brevière. 1
Armoirie de la corporation des Orfèvres de Rouen ; peinture sur verre..... 2
Fontaine de la Croix-de-Pierre de Rouen ; dessinée et gravée par M. Polyclès Langlois..... 3
Mélingue, — premier bal d'Artistes, 1834 ; — gravé par M. Gustave Morin..... 4
Stances de A. de Lamartine, mises en musique par M. A. Méreaux ; gravé à Rouen par Mme Péron..... 5
Cour de l'abbaye de Saint-Amand, lithographie ; par M. Dumée.. 6

FIN DE LA TABLE DU IIIe VOLUME.

Nota.

Les trois publications de la *Société des Émules* ne font pas partie du troisième volume. Elles formeront un volume à part, avec les publications qui seront faites jusqu'à la fin de l'année 1834.

1. 32 (... pages 33 à 64 (voir 1re partie après page 320)
392 | 65

SOCIÉTÉ DES ÉMULES.

TROISIÈME PUBLICATION. — JUIN.

Le Dante.

> En s'élevant, il souleva avec lui tout son siècle.
>
> CHABANON.

La Divine Comédie présente le premier grand poème que l'Europe moderne puisse opposer à l'antiquité. Dans le génie du Dante, on retrouve l'empreinte de sa vie. Élevé dans Florence, au milieu des passions de guerre, de haine et de vengeance qui soulevaient l'un contre l'autre deux partis irrités, les Guelfes et les Gibelins ; issu de la famille Alighieri, attachée à la faction des Guelfes, il embrassa avec ardeur la cause de ce parti. Il lutta contre l'Allemagne pour la défense du pape et de la liberté italienne, et, s'étant distingué comme combattant, il fut fait officier, ambassadeur et enfin prieur [1].

Les Guelfes vainqueurs se divisèrent ; de là les factions de *blancs* et de *noirs*. Le Dante, comme homme, s'était attaché

[1] On appelait ainsi les six principaux magistrats de Florence.

aux premiers : mais avant tout, magistrat de Florence, il voulut la paix, et exila les chefs des deux partis. Les blancs ayant été rappelés, les noirs, soutenus par Charles de Valois, conspirèrent, et, devenus maîtres de la ville, ils exilèrent le Dante, alors en ambassade à Rome. Le poète se rendit à Vérone, et chercha à rentrer dans sa patrie qu'il avait tant aimée, et qu'il aurait voulut voir heureuse et calme. Il se fit Gibelin par vengeance. Son parti dispersé, il erra dans l'Italie. Son poème nous montre toute la tristesse et l'amertume de l'exilé; il sentait, comme il le dit lui-même, combien il y a de sel dans le pain de l'étranger ; combien il y a de marches à l'escalier d'autrui. Obsédé de ces pensées, il vint en France, et c'est dans l'exil qu'il composa cette œuvre sublime, où il conçut l'idée de réunir la chrétienté devant son juge. Il avait vu les pélerins assemblés à Rome, pour le Jubilé de Boniface VIII : cette fête fut l'inspiration de sa Divine Comédie. Mais, en créant son œuvre, il servait aussi sa vengeance de toute la force de son génie. Il disposait à son gré du paradis, du purgatoire et de l'enfer, et punissait ses ennemis, ceux qui avaient signé son bannissement ; il disait les avoir vus avec les démons, et les rendait inquiets d'eux-mêmes et odieux aux Florentins. On remarque l'adresse avec laquelle il plonge en enfer le pape alors régnant, Boniface VIII. Il arrive, avec son guide, dans le cercle des simoniaques [1].

« Mon maître ne se détacha pas de mes côtés, qu'il ne fût arrivé près du coupable qui, par l'excessive agitation de ses pieds, attestait tant de souffrances : « Qui que tu sois, m'écriai-je, « toi qui es ainsi renversé et enfoncé comme un pal, esprit mal-

[1] On nommait simoniaques ceux qui achetaient ou vendaient les dignités de l'Église. Ce nom leur venait de Simon-le-Magicien, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, et qui voulut, avec de l'argent, acheter le pouvoir de faire des miracles.

« faisant, parle, si tu le peux. » J'étais dans l'attitude du religieux chargé d'exhorter le perfide assassin qui, à demi plongé dans la terre, appelle son consolateur, pour forcer la mort à tenir un moment sa faux suspendue. L'ombre cria : « Es-tu déjà arrivé, « Boniface ? le don de prévision m'aurait-il trompé ? As-tu été sitôt « rassasié de ces richesses pour lesquelles tu n'as pas craint d'en « imposer à l'auguste épouse que tu as ensuite répudiée ? » Je devins tel que ceux qui ne comprennent pas ce qu'on leur dit, et qui, comme s'ils étaient privés d'oreilles, ne peuvent répondre à leur tour. Alors Virgile me parla ainsi : « Réponds-lui sur-le-champ : je ne suis pas celui que tu crois. » J'obéis à mon guide; l'esprit, alors, tordit ses pieds avec plus de violence; puis, avec une voix gémissante, il reprit : « Eh bien ! que me veux-tu « donc ? Si tu as désiré savoir qui je suis, tellement que tu n'aies « pas craint de descendre dans la vallée, apprends que je fus re- « vêtu du manteau éclatant. Je fus un des fils de l'ourse superbe; « et, pour élever les oursons cupides, j'engloutis à la fois les ri- « chesses de la terre dans mes coffres et mon ame dans les en- « fers. Au-dessus de ma tête sont plongés plus profondément dans « la pierre ceux qui ont été simoniaques avant moi. Je serai pré- « cipité à mon tour, lorsque viendra celui dont j'ai cru deviner « l'arrivée, quand je me suis hâté de t'adresser la parole. Mais « ces pieds renversés ont été dévorés par les flammes, plus de « temps que ceux de l'être vénal qui doit me remplacer. »

Cette prescience du poète frappait l'imagination du peuple. Aussi, quand sombre et pensif il passait dans les rues de Vérone, il entendait dire : « Cet homme va en enfer et en revient. Il « rapporte des nouvelles de ceux qui sont là-bas [1]. » Certes, ce devait être un grand adoucissement à ses maux, que de voir ses vers compris par ses compatriotes, et confiés à la crédulité du peuple.

[1] Vie du Dante, par Boccace.

Cet homme, blessé profondément dans son affection pour sa patrie, qui de Guelfe s'était fait Gibelin pour rentrer dans Florence, qui abjurait sa haine et ne conservait que son patriotisme, refuse cependant de quitter l'exil, quand on lui offre un pardon injurieux. « Loin d'un homme, dit-il, qui prêche « la justice, une telle faiblesse, qu'ayant subi l'injustice, il « donne de l'argent à ceux qui l'ont faite, comme à des bien- « faiteurs. »

Le poète nous découvre ici son ame noble et fière. Il veut que son innocence soit manifeste, et ne pas donner gain de cause à l'injustice, lui, l'auteur de la Divine Comédie, qui juge ses contemporains. Il se tient à la hauteur de son rôle; il y a en lui quelque chose de grand, de prédestiné; ses vers jettent l'épouvante parmi les esprits superstitieux de ce temps; et sa vie solitaire, son air sombre, contribuent peut-être à accroître ces craintes. Puis, dans son poème, il s'élève au-dessus des partis qui divisaient sa patrie; il n'épargne pas plus les empereurs que les papes. Tous passent devant lui, Guelfes et Gibelins. Il entasse toutes ces puissances dans son enfer. Il juge sans appel, comme Dieu; ce grand poète comprenait la portée de son génie.

Ainsi, une ame forte et passionnée, une existence malheureuse et errante, tel est le résumé de la vie du Dante. Cette étude du poète du moyen-âge était nécessaire ou du moins utile pour mieux comprendre son poème. A côté de sa vie, il faut étudier le grand événement de l'époque, la lutte du sacerdoce contre l'empire; elle succédait aux croisades. D'abord, la religion entraînant l'Europe dans une expédition contre l'Asie infidèle; puis le sacerdoce s'immisçant dans les affaires des peuples : voilà les deux grandes querelles qui agitèrent le moyen-âge. C'est cette lutte du pape contre l'empereur que nous peint le poème du Dante. Homme du quatorzième siècle,

il nous l'a religieusement transmis. Seulement, il nous révèle sa pensée intime sur ces guerres civiles qui renouvelaient, en Italie, les troubles de la Grèce. Il rêvait un empereur et un pape s'entre-aidant l'un et l'autre, un gouvernement juste et stable d'un côté, une religion pure et respectée de l'autre.

C'était réellement un affreux tableau, que celui de l'Italie au quatorzième siècle. Partout les monumens antiques détruits ou en ruine, les arts anéantis. Une oppression tyrannique désolait ce malheureux pays. Il n'y avait plus d'unité. Une implacable rivalité avait déchaîné les unes contre les autres les républiques nombreuses élevées au sein de l'Italie. Aussi le Dante fut-il péniblement affecté à la vue de toutes ces guerres civiles. Son imagination, empreinte de respect et d'enthousiasme, s'inspira à l'ombre des ruines magnifiques et imposantes de la civilisation romaine. L'empire fut, selon lui, le seul remède capable de mettre un frein à toutes ces républiques injustes et vicieuses, qui, comme autant de fêlures, lézardaient son pays. Cet homme si fier, si inflexible pour lui-même, se résoud à invoquer l'appui de l'étranger. Il réorganise dans sa tête l'empire romain, et, comparant sa grandeur et sa force avec la désunion semée parmi les républiques italiennes, il préfère perdre sa liberté et sauver son pays. Cette pensée du Dante, ce vœu pour la domination impériale, se retrouve partout dans son poème, tant il était fatigué des caprices populaires. Dans le purgatoire, il s'adresse à l'empereur lui-même, et l'engage à dompter l'Italie avec l'éperon.

« Ah ! Italie esclave, habitation de douleur, vaisseau sans nocher dans une affreuse tempête, tu n'es plus la maîtresse des peuples, mais un lieu de prostitution ! Au seul nom de la patrie, comme on était prompt à traiter avec une affection tendre son concitoyen ! Et maintenant, ceux qui vivent dans tes contrées se font une guerre implacable ; ceux qu'une même

muraille et les mêmes remparts protégent, se rongent l'un l'autre. Cherche, misérable, autour de tes rives, et vois si, dans ton sein, une seule de tes provinces jouit de la paix. Qu'importe que Justinien t'ait donné le frein des lois, si tu n'as pas un conducteur habile? Sans bonnes lois, tu aurais moins de honte, nation qui devrais être plus fidèle et laisser César gouverner, si tu comprenais la volonté de Dieu. Albert de Germanie, vois comme cette bête est devenue féroce, pour n'avoir pas été corrigée par l'éperon, lorsque tu as commencé à lui imposer le joug! Toi qui abandonnes cette bête indocile et sauvage, quand tu devrais la dompter avec vigueur, qu'un juste jugement tombe du ciel sur ta race, et qu'il effraie ton successeur! Entraînés par la cupidité, ton père et toi vous avez souffert que le jardin de l'empire fût abandonné. Viens, cruel, et vois l'oppression de ceux qui te sont fidèles : venge leurs injures. Viens voir ta ville de Rome, veuve et délaissée, qui pleure, qui t'appelle nuit et jour, et qui s'écrie : « O! mon César, pourquoi n'accours-tu pas dans mon sein? » Viens voir combien on t'aime! et, si tu n'as aucune pitié de nous, apprends de ta renommée à rougir de tes retards. »

D'un autre côté, voyant les empiétemens continuels du pouvoir religieux sur le pouvoir civil, le pape voulant la domination spirituelle et temporelle, Dante lui conteste ce double titre de roi et de pontife, et ne veut qu'une autorité religieuse. Il désire un empereur pour gouverner l'Italie, et un pape pour maintenir la religion. Puis, son utopie émise, il reprend son œuvre, et cite à son tribunal les chefs de l'église romaine, comme il avait cité ses concitoyens. Il les plonge en enfer au milieu des flammes, en expiation de la bassesse de leurs actions. Il reproche à l'église elle-même le scandale de ses indulgences. Ces sarcasmes amers, ces dures vérités lancées par le Dante contre les indignes successeurs de saint Pierre, ne sont pas

sans importance quand on jette un regard sur l'avenir. Ses vers devenant populaires et compris par tous, la puissance pontificale devait faiblir en Italie. Partout, les moines et le clergé se servaient de leur influence pour aveugler les esprits par des superstitions et les enchaîner à la domination des papes; et c'est quand, par de pareilles terreurs, ils abusaient de la crédulité publique pour assouvir leur cupidité, que le Dante leur reproche le scandale de leur avarice, et les accuse de s'être créé des dieux d'or et d'argent. D'un côté, un clergé corrompu fondait sa puissance en effrayant le peuple, par des descriptions du jugement dernier et de l'enfer; de l'autre, un chrétien austère, indigné de cette corruption, créait, dans ce même enfer, des supplices pour ces prêtres dégradés, et détruisait leur odieuse influence, en se servant des mêmes croyances populaires à l'aide desquelles ils l'avaient élevée. Il les attaquait avec ce qui faisait leur force. Cet enfer si redouté, il l'exposait aux regards des hommes. Alors, ce n'était plus seulement une croyance; c'était une réalité, un tableau hideux sur lequel il avait représenté hardiment les supplices infligés aux damnés. Il peuplait son enfer de ces mauvais papes, de tous ces chrétiens pervertis, spéculant sur les croyances religieuses. Il disait les avoir vus, leur avoir parlé, les peignait expiant leur vénalité au milieu des tortures et des flammes; et on ajoutait foi à ses vers, comme au récit d'un voyageur.

Le poète qui se faisait l'interprète du moyen-âge, ne devait pas seulement s'inspirer des événemens de son siècle; il était nécessaire qu'il se rappelât l'empire romain. Au quatorzième siècle, malgré les coutumes barbares et chevaleresques des peuples, la civilisation romaine se faisait jour. Il pouvait se trouver parmi ces peuples un génie original; mais ils étaient, avant tout, savans de la science du passé, des traditions grecques et romaines, et ils ne pouvaient se soustraire à l'érudition. Aussi

le caractère de candeur et d'originalité ne pouvait se retrouver à cette époque. Cependant, quoique l'esprit obsédé de cette ancienne civilisation, le poète pouvait puiser des inspirations dans l'enthousiasme et la crédulité du moyen-âge. Tout le monde s'entretenait du paradis, du purgatoire et de l'enfer; tous étaient préoccupés de la vie future. D'après cela, on conçoit facilement que le Dante, doué d'un génie si fort, d'une imagination si ardente, se soit emparé d'un pareil sujet. Ce mélange des idées du moyen-âge et de l'antiquité explique cette scolastique savante, jointe à ces créations fantastiques, à ces beautés sublimes, qui nous font tant admirer son poème, où l'on trouve l'épanchement d'une ame toute palpitante de haine et d'amour. Ces symboles, fastidieux pour nous, offraient un grand intérêt aux contemporains; c'était pour eux un sujet d'instruction. Aussi la Divine Comédie se présente à nous comme un exposé des mœurs du temps. Toute la science se résumait dans la théologie; Dante était un des plus grands théologiens de son époque. Poète du moyen-âge, il plie sous le joug de l'imitation. Mais si, peu éloigné de l'empire romain, le créateur de la poésie italienne était encore sous le reflet des souvenirs de l'antiquité, il se sentait appelé à une haute destinée: son génie était une grande inspiration, pure et belle comme la nature. Quand il ne traçait plus le tableau de cette société où le pape et l'empereur, la féodalité et les républiques, se heurtaient si confusément, sa poésie devenait simple comme tout ce qui est sublime, comme tout ce qui naît de la foi. On croirait lire des passages de la Bible, de cette grande épopée composée près du berceau de l'humanité, alors que l'homme n'avait qu'à ouvrir les yeux pour admirer, et qu'il écrivait sous l'influence de ses premières impressions. Cette originalité toute naïve a mérité au Dante le nom du père de la poésie moderne. Le génie de ce poète ne peut se comparer à celui des écrivains

qui l'ont précédé et qui l'ont suivi. Homère a eu des imitateurs, des poètes qui se sont inspirés de son audacieuse tentative; le Dante est resté seul. Sa poésie se distingue par sa force, son énergie, son audace, sa concision, puis, se trouve à propos, délicate et compatissante, généreuse et terrible.

De la réunion de l'étude et du génie est né ce symbole du moyen-âge, cet ouvrage du grand poète, aussi original par son caractère mélancolique et la perfection de son style, que par ses créations sublimes. C'est l'œuvre d'un poète énergique, qui de sa passion fit celle de son siècle, et le domina de toute la sublimité de son génie.

Ez. Desmarets,

Membre résidant.

Adieux.

Attendre, c'est la vie.

Victor Hugo.

Demain tu partiras
Pour Paris la jolie ;
Demain tu me verras
A l'autel de Marie
Lui porter mes douleurs,
Et la prier en pleurs
De répandre des fleurs,
Des parfums sur ta vie.

Mon gentil châtelain,
Je suis ta fiancée,
M'oublîras-tu demain ?
Serai-je à ta pensée
Comme une ombre flottant
Sur le ruisseau dormant,
Qu'agite un jeune enfant
Pour voir l'ombre effacée ?

Pour toi j'ai tant d'amour,
Que si ton cœur m'oublie,
Avant ton gai retour
On me verra flétrie;
Comme la jeune fleur,
Qui porte dans son cœur
Un ennemi rongeur,
Penche, et quitte la vie.

Si de sombres pensers
Viennent troubler mon ame,
Que d'agiles ramiers,
Messagers de ta flamme,
Volent, volent vers moi,
Pour m'apporter de toi
Un écrit de ta foi,
Doux comme un chant de femme!

Que toutes les beautés
De Paris la jolie
A mes félicités
Ne portent pas envie:
Elles ont une cour
A leurs pieds; chaque jour
Je n'ai que ton amour,
Ton amour et ta vie.

Et quand tu reviendras
Au foyer de tes pères,
Je courrai dans tes bras...
Alors, plus de misères,
Plus de chagrins au cœur;
Mais à nous, mon seigneur,
Un éternel bonheur
Pour nos mille prières!

Marguerite DHALLERS (Rouen),
Membre correspondant.

Les Blasés.

Parmi toutes les bouffonneries du jour, bouffonneries religieuses, politiques et littéraires, qui débordent et se heurtent pêle-mêle, bouffonneries plaisantes et tragiques, qui font pour ainsi dire de notre époque un inexplicable drame-vaudeville; parmi tous ces ridicules, toutes ces affectations, qui courent la rue ou se pavanent dans le salon, la popularité de carrefour, la modestie d'emprunt, l'incapacité braillarde, la vanité des sots, la suffisance de prétendus hommes d'état, et mille autres folies, lèpre incurable de notre pauvre espèce humaine, folies de tous les siècles et de tous les gouvernemens, il en est une que le dix-neuvième siècle peut réclamer pour sienne, manie moderne et fashionable, habillée en frac, et coiffée de cheveux plats à la Périnet.

Et d'abord, sachez bien que cette manie est bien à nous en propre, française et née en France, ridicule de mode inventé comme un bonnet nouveau, et devant durer autant; du reste, une innocente parade sans danger aucun pour la sûreté de

l'état, ne craignant ni mandat du préfet de police, ni emprisonnement préventif.

Je veux vous parler de gens dont il est impossible que vous n'ayez rencontré sur votre chemin quelque échantillon. — Rappelez vos souvenirs. Des jeunes hommes de vingt à trente ans, avec des figures pâles, des cheveux tombans, des regards levés au ciel, les uns fumant mélancoliquement de tristes cigares (soit dit par hypotypose), d'autres ne fumant pas, mais tous portant l'agréable physionomie d'un anglais qui va se pendre.

Eux allaient peut-être au bal quand vous les avez rencontrés, ces dignes représentans de la gaieté française.

Nous les désignerons d'abord sous le nom générique de blasés, avant d'analyser les variétés de l'espèce.

Mais, sans aller plus loin, je veux vous faire juge d'une objection qui m'a été faite.

Le blasé, m'a-t-on dit, n'a rien de cette nouveauté de ridicule dont vous l'honorez. Ce n'est qu'une continuation, ou, pour mieux dire, une plate copie des roués de Louis XV : — grave erreur !

Il n'est personne de vous qui, à ce mot seul de roué, ne se représente de suite un de ces petits marquis d'autrefois, sortant, la perruque en désordre, la cravate demi-nouée, le jabot ouvert, les joues pâlies de l'orgie de la nuit, et, pour mieux le peindre en un seul mot du temps, tout *débraillé*, d'une petite maison où il s'est grisé de compagnie avec quelques jupons courts des ballets de l'opéra, et d'autres gentilshommes comme lui qui payaient leurs créanciers en les faisant sauter par la fenêtre.

Avant tout, j'éprouve ici un véritable besoin de témoigner ma reconnaissance à M. le préfet de police, à la gendarmerie royale, et aux autorités constituées, pour la louable impar-

tialité qui envoie, à l'occasion, les blasés à Sainte-Pélagie, comme tous autres honnêtes citoyens qui ne paient pas leurs dettes.

Ceci est, vous le voyez, une immense différence entre les roués et les blasés; mais, à vrai dire, différence plutôt d'organisation sociale que d'individus.

Au moins est-il avéré d'une manière tout-à-fait satisfaisante pour la morale publique en général, et le bien-être des limonadiers en particulier, que les blasés, car ils sont généralement habitués d'estaminet, sont tenus de payer leur consommation.

Quelques hommes graves ont dit que la littérature avait la plus grande influence sur les mœurs du jour, qu'elle était pour ainsi dire le *journal des modes* de nos habitudes, de celles de la jeunesse surtout; d'autres prétendent, au contraire, qu'elle n'est que le miroir qui les réflète, l'habit qu'on coupe à la taille et au goût de celui qui le commande.

Sans prétendre, en rien, décider pour ou contre cette importante question, nous nous bornerons à constater, et certes bien des gens seront de notre avis, que la littérature du jour, cette littérature qu'on pourrait à certains égards appeler cadavéreuse, sépulcrale, ou littérature du *désespoir*, ou de tel autre nom qui saurait mieux qualifier l'inexplicable salmigondis de passions fortes et d'émotions fortes entassées dans le débordement d'in-octavos qui nous inonde; nous nous bornerons, dis-je, à constater que cette littérature est la véritable source des manies qui travaillent une partie de la jeunesse, et tendent, non pas à changer, mais à déguiser notre caractère national de gaîté insouciante, si polie et si gracieuse. Parmi les nombreuses mascarades qu'elle a enfantées, les blasés ne sont pas la moins risible.

Le blasé est la progéniture chérie de la littérature de

l'époque; c'est un type créé à l'image de sa mère, s'inspirant d'elle, ne vivant que d'elle, et nous apportant dans la vie réelle les fantastiques allures qu'elle prend dans l'extravagante imagination de quelques cerveaux en délire.

Le blasé, ou pour mieux dire, le prétendu blasé, est ordinairement un bon et honnête jeune homme sorti récemment du collége, ne sachant rien du monde ni de la vie. Oh! voyez-le avec ses joues rouges de santé, son regard ébahi, se tourner de côté et d'autre, le brave garçon! et s'évertuer à comprendre ces scènes qui se déroulent devant lui, pressées et inconnues. Il est là, tout inquiet, tout abasourdi, ne reconnaissant personne parmi ces étrangers, et cherchant ses Romains et ses Grecs, ses concitoyens de collége, dans cette foule qui tourbillonne autour de lui.

Bientôt son hésitation cesse, ses oreilles s'étourdissent au bruit qu'il entend. A quoi bon perdre le temps à chercher l'expérience de ce monde inconnu? On crie autour de lui : il crie d'instinct, le franc écolier, et le voilà qui se rue tête baissée dans la foule, dominant bientôt toute la clameur dévergondée des éclats de sa voix.

Un livre lui tombe sous la main; non plus un de ses bouquins d'enfance, un de ses vieux et respectables auteurs, modestement stéréotypés sur papier gris, et reliés en parchemin... Au diable les classiques!... Cest un bel in-octavo, imprimé par Didot, sur papier superfin des Vosges, un magnifique volume vraiment, coquet, gracieux, musqué, avec de grands blancs à effet dramatique, une vignette vous montrant de suite de belles femmes pâles, mortes ou mourantes, puis des points d'exclamation à la première ligne ; réellement un livre qui vous touche dès l'abord, quelque insensible que vous soyez, et donne envie de se faire lire.

Aussi, comme notre brave jeune homme en dévore les

pages! Après celui-là un autre; puis un autre. Il est haletant, mais non rassasié; jour et nuit il lit.... il lit... La belle invention que les cabinets de lecture!

Comme il est changé, notre écolier! Voyez, à chaque volume ses joues pâlissent; voyez.... voyez..., ses cheveux s'alongent; ô prodige! est-ce là ce même jeune homme?

Je vous remercie pour lui, admirables auteurs, excellens ouvrages, *Peau-de-Chagrin*, Sue, Balzac, *Salamandre*, *Contes bleus*, *verts*, *blancs*, *bruns et noirs*, etc., de toutes les couleurs, *Roueries de Trialph*, roueries de tous les genres, déluge d'émotions fortes, désespoirs de mille espèces.... oh! je vous remercie : vous l'avez formé à votre école, ce brave jeune homme; vous lui avez montré sous son vrai jour, au pauvre ignorant, la vie comme elle est; je vous remercie mille fois. Grâce à vous, connaisseurs du cœur humain, il est..... blasé!

Oui, messieurs, blasé!

— L'écolier de tout à l'heure, entrant à peine dans la vie, ce gros joufflu? — Blasé, vous dis-je.

Et maintenant, il est pâle.... pâle.... Il a le désespoir dans le cœur; il est dégoûté de la vie; la vie, dont il a usé toutes les jouissances, tous les amours, etc., etc. — Ah ça, mais?.....

— Je vous dis qu'il a usé toutes les jouissances de la vie... ou, du moins, M. Petrus Borel, le lycanthrope, et autres misanthropes, l'en ont bien positivement convaincu... Ne voyez-vous pas qu'il a pris à la lettre tous les héros de ces messieurs; à la lettre, toutes les héroïnes; à la lettre, M. Alphonse Carr et ses tilleuls, M. Sue et son trop aimable Szaffie; Szaffie, ce satané séducteur, comme dirait Odry?

Ne rions pas, le jeune homme se fâcherait.

Au fait, il est blasé, archiblasé. Que voulez-vous, il a cru, lui, à la conscience des in-8° du dix-neuvième siècle;

le luxe typographique lui a monté à la tête; et, par ma foi, les vignettes de Tony Johannot peuvent bien troubler une pauvre cervelle de vingt ans, neuve aux impressions. Une imagination enthousiaste et crédule ne sait point toujours, hélas ! qu'on peut écrire, à tant la page, de très lugubres romans, pleins de passions terribles, d'assassinats, d'amours déçus et de suicides, et, malgré cela, être un homme fort pacifique, qui fabrique, le plus gaîment du monde, de bonnes horreurs pour dîner en gourmet au café de Paris, et, je vous le dis tout bas, quelquefois entretenir des grisettes.

Mais lui, ne s'inquiète point de ces petits détails de vie privée. Il a compris l'ame de ses poètes.... C'est ainsi qu'il nomme ces messieurs.... Oh ! oui, il a compris leurs ames, dont les souffrances s'exhalent comme des voix plaintives. Ce qui peut nous faire supposer, en style plus prosaïque, que ces honnêtes écrivains ont eu une indigestion.

Il a compris cette amertume de la vie, ce désespoir *byronien*, ces sourires sataniques, et mille autres gentillesses. Il a compris tous ces jeunes gens blêmes, toutes ces femmes pâles et désespérées; il s'est passionné pour ces drames; il s'est identifié avec les héros. Oh oui ! c'est bien là la société telle qu'elle est, et convenons qu'il l'examine avec d'excellentes lunettes.

Bref, il s'est persuadé, de la meilleure foi possible, qu'il est le jeune homme de ses livres; il se reconnaît, ou croit se reconnaître. Maintenant, il a perdu sa démarche étourdie, son regard brillant; il est triste et marche lentement, comme accablé du poids de ses maux, et souffrant, hélas ! de toutes les déceptions qu'il a lues.

Véritablement, il est admirable !

Et il se trouvera dans le monde plus d'une jeune fille, vous savez ? une de ces beautés orientales et fantastiques, tournant la prunelle comme un roman de madame Sand, une

Indiana, bien pénétrée comme lui de la littérature moderne, qui le regardera avec une ineffable pitié, ce pauvre agonisant, et vous dira, avec un sang-froid tout naïf, « qu'il est beau « comme un ange déchu ! »

Beau comme un ange déchu !... cela est très flatteur, surtout pour ceux qui peuvent s'expliquer la beauté de l'ange déchu.

Ah ! Satan, viens à la Chaussée-d'Antin, mon bon ami, et tu trouveras des femmes pour t'adorer.

Et maintenant, soit qu'il flâne sur les boulevards, qu'il dîne en ville, ou danse au bal, notre jeune blasé ne sort plus un moment du rôle qu'il s'est si consciencieusement créé. Il porte, continuellement fixé sur le visage, son masque de mélancolie et son regard dédaigneux pour les choses de ce bas-monde.

Cependant, selon qu'il s'est enthousiasmé, de préférence, pour tel ou tel roman, il se fait la caricature d'un héros de prédilection, outrant à plaisir les défauts du modèle, et laissant de côté les qualités, si par hasard il en a quelqu'une.

Ainsi, vous le voyez affecter des façons d'*Antony;* et alors il a toujours en poche son excellent poignard de Tolède ou de Saint-Etienne, et le tire mystérieusement de temps à autre, comme par distraction sentimentale; ou bien il s'étudie à singer le Raphaël, à se donner des airs de *don Juan*, portant le chapeau sur le coin de l'oreille, et drapant son manteau de façon très pittoresque ; ou bien, s'il a pris pour type quelque aimable corsaire blasé, délicieux pirate de terre ferme, il prend une tenue *port de mer,* porte un énorme collier de barbe, une cravate rouge, une ancre à sa chemise, un cigare à sa bouche, des habits crottés, coudoie les femmes en passant, fréquente l'estaminet, consomme bière et punch comme quatre, crie, jure par *babord*, *tribord* et *sabord*, épouvante les demoi-

selles de comptoir, et se familiarise avec les garçons de café.

En conscience, il y a dans ces parodies assez de comique pour dérider le front le plus sérieux. Je vais vous citer un fait.

J'ai pour ami un de ces intéressans blasés, le meilleur garçon qui soit au monde, je vous jure, qui, sous prétexte d'un irrésistible besoin d'émotions fortes, me proposa l'autre jour de nous enivrer à l'orientale, avec de l'opium.

Je lui ris au nez, et lui proposai un verre de champagne : il me répondit audacieusement qu'il était bien blasé sur le vin et sur les femmes.

Le pauvre garçon habite depuis trois mois une chambrette de la rue Saint-Jacques; il n'a jamais bu que le vin frelaté de son restaurant; et sa connaissance du cœur des femmes date de l'infidélité d'une vertu de trottoir, dont il avait cru fixer le cœur par ses qualités incontestables, et la prodigieuse multitude d'échaudés et de bouteilles de bière dont il avait soin de rafraîchir son amour chaque dimanche.

Combien il y en a qui jugent de la vertu des femmes et de tout ce qu'il y a de vrai et de beau dans le monde, comme mon ami jugeait de mon vin par celui qu'il a bu jusqu'ici ! Pauvres jeunes gens !

Mais, je suppose encore que quelques-uns de vous, réellement plus avancés dans la vie, aient déjà éprouvé quelque réelle douleur, quelques-unes des déceptions des héros de vos livres ; est-ce donc une raison pour vous dire blasés? Savez-vous quelle est la portée de ce mot ? ce qu'il renfermerait de douleurs inconsolables, d'agonie sans espoir, poids trop lourd pour notre frêle humanité ?

Ce n'est point ainsi que nous sommes faits ; la providence a voulu qu'à l'illusion détruite succédât toujours une illusion nouvelle. Vieillards, la mort nous surprend, que nous rêvons encore des chimères pour l'avenir.

Et si je ne vous dis, comme le docteur Pangloss, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, au moins je crois que les deux principes rivaux, le mal et le bien, s'y combattent à armes égales.

Pour Dieu! jeunes gens, oubliez donc ce chagrin idéal dont vous avez la tête bourrelée. Faites donc vous-mêmes l'expérience de la vie, si vous la voulez connaître; redevenez gais et insoucians comme on l'est à votre âge; laissez là votre air blasé, comme un déguisement de carnaval.

Et vraiment, il faut le dire, si quelques-uns de vous s'aveuglent de bonne foi sur leurs propres pensées, il y en a bien d'autres qui savent ne jouer qu'un rôle de comédie, et croient par-là se rendre intéressans. Prenez garde! la pièce est bien usée déjà; et bientôt vous ne serez plus, aux yeux de tous, que des paillasses dont on rira.

Reprenez votre naturel, et croyez-le bien, mes amis, il y a ici-bas des amours vrais, des femmes honnêtes, des amis sincères, et des plaisirs dont l'homme raisonnable ne se lasse jamais.

Heureusement, votre folie ne peut durer, car elle n'est point de votre caractère, et j'ai grand espoir, quand je me rappelle ce proverbe du bonhomme Lafontaine :

« Chassez le naturel, il revient au galop. »

Auguste LIREUX,

Membre résidant.

Pourquoi je l'aime.

—

Je la connus d'abord toute petite fille,
Blanche et rose, aux yeux bleus, aux cheveux longs et noirs;
Ensemble nous courions à travers la charmille,
Ou sur le gazon, tous les soirs.

Dès l'aube, nous allions au vallon, au bocage,
Folâtrer et bondir avec les doux agneaux;
Ou nous allions cueillir des fruits dans le feuillage
Et des fleurs au bord des ruisseaux;

Ou, sur la mousse assis, — et ses tresses soyeuses,
Qu'ondulait le zéphir, volaient dans mes cheveux —
Comme des rossignols aux voix harmonieuses,
Nous chantions dans le bois ombreux.

Sa voix douce, embaumée, allait jusqu'à mon ame,
Encor plus mollement que la brise du soir
Pénètre, fraîche et vive, après un jour de flamme,
Dans les lierres d'un vieux manoir.

Pour mon cœur, sa parole était une onde pure :
Quand elle m'avait dit rien qu'un seul mot d'amour,
Tendre et simple comme elle, enfant de la nature,
Moi, j'étais heureux tout le jour.

Son regard dévoilait son ame tout entière ;
C'était un regard d'ange au feu paisible et pur :
Comme en un soir d'avril un éclair de lumière
Qui se glisse en un ciel d'azur.

Son cœur semblait formé pour la mélancolie :
Le silence des nuits, un chant mélodieux
Donnait à tout son être une nouvelle vie,
Mettait des larmes dans ses yeux.

Que j'aimais à les voir couler voluptueuses
Sur les lis de sa joue, et mêler, sur son sein,
A ses cheveux bouclés leurs perles onduleuses,
Comme la rosée au matin !

Et je pleure aujourd'hui ces jours de mon enfance ;
Jours où je ne rêvais que tendresse et bonheur,
Qu'amour sans passions, et que sainte innocence,
Dont le parfum charme le cœur.

Je croissais sous un ciel sans ombre et sans nuage.
Amanda grandissait en sagesse, en beauté ;
Car son cœur était vierge, et jamais un orage
N'avait flétri sa pureté.

Comme une simple fleur, pendant la nuit éclose,
S'embellit aux rayons de son premier matin,
Le ciel parait cette ame, où mon espoir repose :
Tout... tout en elle était divin !

Et pourtant, au milieu des sœurs de son enfance,
Toutes belles de joie et de riant bonheur,
Toujours je la vois pâle et belle de souffrance,
Comme un lis qui se penche et meurt.

Voilà pourquoi je l'aime !..... Ah ! cela vous étonne !
Ne préférez-vous pas le jasmin blanchissant,
Comme une pâle étoile au firmament d'automne,
Au pavot le plus éclatant ?

Ne préférez-vous pas à la brillante aurore
Les rayons amortis du soleil, sur le soir,
Quand, de son doux reflet, si mollement il dore
Les tourelles d'un donjon noir ?

Au torrent qui mugit, préférez-vous encore
Le ruisseau qui soupire un chant plein de douceur ?
— Vous comprenez alors, et pourquoi je l'adore,
Et pourquoi son cœur est mon cœur !

Jules Lalmand (Doudeville),
Membre correspondant.

Une pensée au Bal.

Sicut nubes consumitur
vita pertransit.
(Job, ch. 7.)

Une musique rapide, folle, saccadée, bondit et s'élance dans de vastes salons, c'est le galop.

Si jamais tu as porté dans ton cœur une pensée de tristesse et de deuil : si tu as douté du bonheur, toi qui n'as pas vingt ans encore, viens te mêler aux enlacemens de ce long serpent de rubans et de fleurs ; viens, tu seras heureux ! Que se soit vanité ou folie, n'importe, ami : malheur à qui raisonne ; la vie est-elle ici-bas autre chose que déception et mensonge ? Abandonnons notre ame au plaisir qui l'étourdit et l'endort.

Toujours ces sons qui vibrent à mon cœur et le font tressaillir. Toujours ces regards qui se mêlent à mes regards ; ces cheveux qui caressent mes cheveux ; cette haleine entrecoupée qui verse le feu sur mon front ! Cette taille qui ploie et se penche comme ferait un arbrisseau battu par l'ouragan d'automne. C'est qu'il est irrésistible, vainqueur comme le vent qui déracine, ce galop qui m'emporte avec elle, et la couche tremblante sur mon sein. — Qu'elle est belle ainsi !

Je ne puis écrire ; le souvenir de son amoureuse étreinte m'arrête. De grâce, enfant, laisse aller cette plume, que je les fasse jaloux de moi ! Oui, soyez jaloux, car c'est du bonheur que de voir ainsi une femme, toute au plaisir et à la joie, ignorante, curieuse, étonnée de tant d'émotions. C'est du bonheur, que de se sentir perdu avec elle, au milieu de toute cette foule que l'on coudoie, entraînés tous les deux aux sons de l'orchestre qui gronde, comme serait un léger esquif se jouant sur l'écume d'un torrent.

Quel rêve ! quelle féerie ! Je vois de joyeux démons qui sautillent en grimaçant le rire : des chaînes de fleurs et d'or qui nous lient de leurs riches anneaux. Il y a des parfums dans l'air. J'entends des voix qui me crient : plaisir, amour, bonheur !

Ravi dans des régions inconnues, je ne suis plus de la terre ; mes sens s'exaltent et se multiplient : la vie déborde à longs flots de mon ame trop pleine. Ma bouche entr'ouverte ne trouve plus de mots : des sons vagues, étouffés s'en échappent au hasard : éloquence indicible ! harmonieux échos du cœur !

Mais le galop se ralentit, le charme cesse, les démons s'en vont, les voix se taisent, la féerie s'évanouit.

Je te retrouve alors, toi, palpitante, fatiguée de notre longue course ; tes yeux nagent dans des larmes de joie : ton cœur bat sous ma main voluptueusement hardie. Tes lèvres tremblantes semblent essayer un mot qui les brûle ; hâte-toi, hâte-toi! ne vois-tu pas que cette danse va finir ?

L'orchestre a jeté quelques accords brillans comme les dernières lueurs d'une lampe qui s'éteint. Mon nom s'échappe de sa bouche. Puis, deux notes harmonieuses, plaintives, tombent de la corde épuisée, et viennent mourir près de nous. Tout son corps a frémi, et sa voix soupire deux mots... de ces mots qu'on se rappelle encore avec de douces larmes, à cet âge où les cheveux se font blancs, où, privé d'avenir, mais riche de passé, l'homme n'est plus heureux que de ses souvenirs.

Tout est fini : nous rentrons dans le monde. Un salut, un froid merci, pour moi comme pour tous. Il semblerait que je ne l'aie jamais vue, si ses yeux ne me disaient encore : à toi le premier galop, ces cours instans de libre amour !

Eh bien ! qu'est-ce que tout cela? Illusion, vanité. — Cette enfant, toute de vie, sera morte demain peut-être. — Dans quelques mois son deuil sera fini. Elle aura passé, plus fragile que les fleurs de gaze qui se balançaient sur sa tête ; car vous les verrez encore, ces fleurs de gaze, jouer au front de sa sœur quand elle reviendra danser ici !

Le même air égaiera le même salon : les mêmes rideaux balanceront leurs festons de soie sur cent jeunes têtes fraîches et rieuses. Cherchez, parmi ce joyeux essaim, cherchez son front brun et poli comme un beau fruit d'Espagne ; ses larges bandeaux lissés, son œil bleu, tout fier de ses longs cils

noirs et soyeux. Tout sera là comme aujourd'hui ! tout, si ce n'est la pauvre fille, froide sous l'herbe du champ. Ah ! si j'ouvrais son tombeau !...

Eh bien ! enivrons-nous de joie, maintenant ! Dansons avec cette femme, déposons sur sa faible tête tout un avenir de bonheur immortel. Infinie dans ses désirs, notre ame se crée un bonheur infini comme elle, et le place sur un être d'un jour. Fous, fous que nous sommes !

A. D.
Membre résidant.

Revue de Rouen.

REVUE
DE ROUEN.

TOME QUATRIÈME.

ROUEN,
IMPRIMERIE DE NICÉTAS PERIAUX,
55, RUE DE LA VICOMTÉ.

1834.

Philosophie.

MÉTHODE D'OBSERVATION. — HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — PHILOSOPHIE NORMANDE.

En présence des immenses progrès accomplis depuis deux siècles par les sciences physiques, la philosophie a compris qu'elle pouvait, qu'elle devait s'approprier la méthode à l'aide de laquelle s'opéraient toutes ces merveilles. Cette méthode, d'ailleurs, ne l'avait-elle pas elle-même en quelque sorte donnée aux sciences naturelles? N'y a-t-il aucun rapport entre Bacon et Newton? Le grand philosophe ne peut-il pas, à juste titre, être regardé comme le précurseur du grand physicien? En face du monde moral, comme en face du monde physique, l'homme se pose inévitablement un certain nombre de problèmes qui s'emparent de son attention et la captivent tout entière. Sous le joug de cette préoccupation exclusive, l'esprit humain s'élance à la recherche d'une solution, et cette solution, il la demande à l'imagination, au raisonnement; il oublie l'observation ou la dédaigne, et cependant, l'observation seule pourrait le mettre sur la voie; mais l'observation est si lente, l'esprit humain si impatient! Il imagine donc, il raisonne sur ce qu'il a imaginé, il admire les vastes proportions, la belle symétrie de

son édifice scientifique. Éphémère jouissance ! le hasard vient-il à mettre en lumière un de ces faits si négligés, le château de cartes s'écroule, et l'homme irrité, mais non corrigé, de se remettre à imaginer et à raisonner, jusqu'à ce qu'enfin, désabusé de ses perpétuelles illusions, il en vienne à se dire : observons avant de raisonner, et défions-nous de l'imagination. C'est alors qu'il s'écrie avec Newton : « Hypotheses non fingo . . . . « Hypotheses seu physicæ seu metaphysicæ in philosophiâ expe- « rimentali locum non habent. » La philosophie en est là, les sciences naturelles en étaient là il y a un siècle et demi environ ; puisse un jour la philosophie arriver au point où sont aujourd'hui parvenues les sciences naturelles !

Sans doute, la science ainsi conçue ne sera pas faite en une vie d'homme : mais qu'importe, si la vie de l'homme est courte, celle de l'humanité est longue ! Qu'il suffise à chacun de nous d'apporter sa pierre, les siècles se chargeront d'élever le temple.

D'ailleurs, est-il bien vrai que cette route soit si longue ? n'existerait-il aucun moyen de l'abréger, sans, pour cela, la rendre moins sûre ? Entre la philosophie ancienne et la philosophie moderne, toute communication est-elle interceptée ? Ne pourrions-nous faire aucun emprunt aux doctrines de nos devanciers ? « Elles auraient donc travaillé sans profit pour « nous, toutes ces vigoureuses intelligences qui, depuis Pythagore « jusqu'à nos jours, ont remué en tous sens le vaste champ de la « philosophie [1] ! » Non certes, telle n'est point la pensée de ceux qui, parmi nous, ont prêché avec tant d'éclat la réforme philosophique [2]. Bien loin d'afficher un orgueilleux dédain pour les doctrines qui, à différentes époques, ont obtenu les hommages de l'humanité, nous les avons entendus, dans ces éloquentes

[1] M. Jouffroy. *Mélanges philosophiques*, 1833.

[2] *Voyez*, dans les précédens numéros de la *Revue de Rouen*, plusieurs articles sur la Réforme philosophique au dix-neuvième siècle.

leçons que la France n'oubliera jamais, proclamer hautement que tous les systèmes tiennent par quelque point à la vérité, et la reproduisent tout en la mutilant; que tous, par conséquent, ont droit à un examen sérieux, et que cet examen deviendra pour le philosophe moderne une source féconde d'utiles enseignemens et de précieuses découvertes.

L'histoire de la philosophie est donc l'auxiliaire indispensable de la méthode d'observation; par l'étude de cette histoire, l'observation deviendra moins lente et plus fructueuse. Là, toutefois, ne se borne point son rôle; cette mine si riche recèle des trésors que le philosophe ne doit pas seul exploiter. Cultivée chez tous les peuples policés, toujours et partout compagne de la civilisation, la philosophie n'est pas une étude de luxe, le caprice ou le privilége de quelques intelligences, elle est un besoin indestructible de l'esprit humain; son histoire est une branche importante de l'histoire de l'humanité; souvent elle peut éclairer de sa lumière les plus graves, les plus obscurs problèmes historiques.

Comparons le dix-septième et le dix-huitième siècle : combien la physionomie de ces deux époques est différente! Comment donc l'une a-t-elle pu, disons mieux, a-t-elle dû nécessairement engendrer l'autre? Question presque insoluble si l'on s'arrête à la surface, si l'on ne considère que les événemens politiques. Consultons l'histoire de la philosophie, lisons *le discours sur la méthode*, et nous serons bien près d'avoir trouvé le mot de l'énigme.

A ces hardiesses nouvelles de la pensée, à ces attaques vigoureuses, quoique circonspectes dans la forme, à cette audace du philosophe qui secoue sans hésiter le double joug de l'autorité [1]

[1] Il est clair que Descartes n'est envisagé ici que comme *libre chercheur* de la vérité philosophique; quant aux dogmes religieux, il fut toujours bien loin de songer à les attaquer.

sacrée et profane, de la théologie et d'Aristote, du moyen-âge et de l'antiquité, ne pressentirons-nous pas l'ère nouvelle qui se prépare ? Le trône de Louis XIV nous paraîtra-t-il encore reposer sur un terrain bien solide ? Fermez le livre et revenez à Richelieu, voyez-le travailler : à la lueur de la pensée de Descartes, vous comprendrez mieux toute la portée de son œuvre [1] : peut-être même croirez-vous déjà saisir, dans le lointain, les premiers mugissemens de ce grand coup de tonnerre que par tout pays on appelle la révolution française.

Je pourrais multiplier les exemples, mais à quoi bon insister ? On ne doit plus craindre aujourd'hui de paraître avancer un paradoxe, en affirmant que jamais l'histoire d'un peuple ne sera parfaitement comprise par celui qui ignorerait entièrement l'histoire de sa philosophie.

Comprendre parfaitement l'histoire, c'est pouvoir assigner à chaque peuple son rôle dans la vie de l'humanité, ce qui est bien difficile, pour ne pas dire impossible, sans la connaissance de sa philosophie nationale. Comprendre parfaitement l'histoire d'un grand peuple, c'est aussi pouvoir assigner à chaque province son rôle dans la vie de la nation dont elle fait partie, et ici apparaît la nécessité de ce que je demanderai la permission d'appeler l'histoire de la philosophie provinciale. Qu'il serait curieux et utile de compulser, dans ce but, les annales de la Normandie ! [2]

C'est dans un monastère normand qu'il faut chercher le berceau de la philosophie du moyen-âge, de cette scolastique trop dédaignée de nos jours, peut-être, parce qu'elle est trop peu connue.

[1] Après Richelieu, la Fronde, bizarre assemblage de contre-révolution et de révolution avortée, escamotée par le Mazarin; bruyante préface d'un grand livre, oubliée quand ce livre parut.

[2] Ce morceau peut être considéré comme servant d'introduction à une série d'articles sur les philosophes normands.

Théâtre des Arts, à Rouen.

de Nicolas Periaux, Rouen. A. de Malecq.

Leclère.

Dès le onzième siècle, l'abbaye du Bec fut illustrée par les leçons de Lanfranc et de Saint-Anselme, tous deux nés lombards, tous deux enfans adoptifs de la Normandie, tous deux morts archevêques de Cantorbéry. Le premier, ami du moine Hildebrand depuis Grégoire VII, et confident de Guillaume-le-Conquérant, au nom duquel il gouverna plus d'une fois l'Angleterre; le second, intrépide et consciencieux défenseur des prérogatives ecclésiastiques; sa lutte animée contre Guillaume-le-Roux et Henri Ier fut, pour ainsi dire, l'exposition du grand drame dont la mort de Thomas Becket devait être le sanglant dénouement.

Grâce à Lanfranc et à saint Anselme, la renommée des écoles normandes s'étendait au loin, alors que les écoles parisiennes languissaient encore dans une profonde obscurité. Bientôt, il est vrai, l'éloquence et la subtilité de maître Guillaume de Champeaux, et surtout la célébrité d'Abailard, son disciple et son rival, encore plus subtil et plus éloquent que lui, vinrent effacer un peu le souvenir des philosophes normands, et, dès-lors, Paris fut la capitale de la scolastique [1]; mais à la Normandie appartiennent toujours, et l'initiative de ce mouvement philosophique, et l'honneur de cette initiative: pour un peuple, comme pour un homme, ce qui fait le plus souvent la gloire, « n'est-ce pas de venir à propos, et de devi-« ner, la veille, la pensée encore inconnue du lendemain?»

La providence a libéralement doué la Normandie de ce talent de l'à-propos; elle l'a plus d'une fois favorisée de ces heureuses inspirations.

La scolastique se prépare-t-elle, nous avons vu la Normandie s'empresser d'adopter Lanfranc et saint Anselme; plus tard, un siècle littéraire doit-il luire pour la France,

[1] *Civitas philosophorum*, comme on disait alors.

l'inauguration s'en fait sous les auspices de la Normandie, qui lui donne Corneille.

Dans un temps encore plus rapproché du nôtre, quelle doctrine eut plus d'éclat et de popularité que celle de la perfectibilité indéfinie, du progrès continu de l'espèce humaine? Le premier philosophe dans lequel elle se présente sous une forme un peu précise, un peu complète, est un normand; c'est le neveu du grand Corneille, c'est Fontenelle. Il était aussi normand, d'origine au moins, ce séminariste de Saint-Sulpice, ce Turgot qui, à peine âgé de vingt-trois ans, fit à l'histoire une première et heureuse application de cette théorie.

Et pourquoi passerais-je ici complétement sous silence un autre philosophe normand au nom duquel la postérité a, trop légèrement peut-être, sur la foi de ses contemporains, accolé les épithètes de rêveur et de visionnaire. N'oublions pas que la langue française dut à l'abbé de Saint-Pierre[1] le mot *bienfaisance*,

[1] Il parvint à faire substituer, dans plusieurs provinces, la taille *tarifée* à la taille *arbitraire;* il ne cessa d'appeler l'attention de l'autorité sur les moyens de diminuer le nombre des procès, d'éteindre la mendicité, d'améliorer le sort des soldats, de donner plus d'extension au commerce intérieur, de favoriser les progrès des sciences physiques et de la médecine, pour laquelle il demandait une académie spéciale; il avait proposé une manière de conserver le blé pendant long-temps, en le préservant du contact de l'air.

Ami généreux, il prit trois cents livres sur son revenu, qui ne s'élevait pourtant qu'à dix-huit cents livres, pour assurer une existence indépendante au mathématicien Varignon, qui ne possédait rien. Homme charitable et indulgent, il employait presque tous ses revenus à soulager les malheureux et à faire apprendre à des orphelins des métiers utiles. Sa devise était : *donner et pardonner*. Prêtre tolérant, il ne voulait pas soutenir la vérité quand on était forcé, pour cela, « de perdre la charité bienfaisante envers ceux qui « prennent l'erreur pour la vérité : car la vérité ne se noie jamais, elle revient « toujours sur l'eau; l'homme qui ne la connaît pas aujourd'hui la connaîtra « demain ». Bon patriote, il eût voulu voir la France marcher toujours la première dans la voie du progrès. « Je meurs de peur, disait-il, que la raison « humaine ne croisse davantage, et plutôt à Londres qu'à Paris, où la com- « munication des vérités démontrées est, quant à présent, moins facile. »

qui lui manquait encore; n'oublions pas, surtout, que sa conduite lui avait donné le droit de l'inventer. Et d'ailleurs, quelles sont ces visions, quels sont ces rêves si bizarres? — La polysynodie: — il voulait que l'autorité royale fût éclairée, limitée par des Conseils. Jetons les yeux autour de nous, combien la réalité n'a-t-elle pas dépassé le rêve! — La paix perpétuelle, une nouvelle amphictyonie européenne: — sans doute, la paix perpétuelle est encore pour nous, elle sera peut-être toujours une magnifique chimère; cependant, l'histoire ne nous prouve-t-elle pas que la guerre a subi de nombreuses transformations; qu'elle a, pour ainsi dire, toujours été en s'humanisant? L'histoire ne nous prouve-t-elle pas que, depuis deux siècles environ, la diplomatie acquiert de jour en jour une plus grande importance, qu'elle tend manifestement à supplanter la guerre [1]?

Pourquoi donc déshériterions-nous l'avenir de ses vastes espérances? Pourquoi la philosophie moderne n'inscrirait-elle

Académicien, il fut chassé de l'Académie pour avoir, dans sa polysynodie, jugé sévèrement le règne de Louis XIV. Vingt-quatre académiciens étaient présens; il n'y eut qu'une seule boule pour protester contre cette iniquité, c'était celle de Fontenelle. — Méconnu, persécuté, il n'en était pas moins content des autres, parce qu'il l'était de lui-même. « Si la vie, écrivait-il, est une « loterie pour le bonheur, il se trouvera qu'à tout prendre il m'est échu un « des meilleurs lots, que je ne changerais pas contre un autre; et il me reste « une grande espérance de bonheur éternel. » (*Biogr. Univ.*)

[1] Il me semble qu'une transformation nouvelle se prépare, et, depuis quelques années, la France, usant de son initiative en fait de civilisation, est entrée la première dans cette voie.

Substituer aux guerres privées les débats judiciaires; aux guerres civiles, les débats parlementaires; aux guerres de nation à nation, les débats diplomatiques: voilà quelle me paraît devoir être la marche de la civilisation. Je n'ignore pas à quel feu roulant de quolibets plus ou moins ingénieux, d'indignations plus ou moins chaleureuses, la diplomatie est journellement exposée. On raille surtout ses lenteurs avec infiniment d'esprit: du canon, dit-on, et la besogne se ferait bien plus lestement qu'avec les protocoles! Que répondre à ces amis si ardens des moyens expéditifs, à ceux qui comprennent si bien le progrès?

pas sur sa bannière cette consolante devise : respect pour le passé, sympathie pour le présent, espérance pour l'avenir ! Respect pour le passé, mais sans adoration servile; — sympathie pour le présent, mais sans lâche complaisance; — espérance pour l'avenir, mais sans cet aveugle enthousiasme, sans ce fanatisme coupable toujours prêts à lui immoler le présent [1].

G.-H. Bach. (Rouen.)

[1] A entendre certaines gens, ne dirait-on pas qu'ils n'aiment tant l'avenir que pour se dispenser d'aimer le présent et même de le comprendre ? De cette manière, en effet, on s'épargne bien du travail ; étudier une époque n'est pas chose si facile. Il est bien plus commode de faire des phrases sur sa bassesse, sur sa nullité, sur son abjection, et d'étaler un noble désespoir en se couvrant avec dignité du pan de son manteau, pour ne point apercevoir les petites choses et les petits hommes dont on est entouré.

A Madame Lucie Couffin.

Une céleste brise, en mon cœur parvenue,
M'a dit : « Console-toi, la muse est revenue;
Son harmonieux chant renaît avec les fleurs.
Nos bords, désenchantés depuis sa longue absence,
Prennent un nouveau lustre à sa seule présence,
Et l'iris montre ses couleurs. »

Cet ange-là, c'est vous, dont les tendres pensées,
Selon le vœu du cœur sans cesse nuancées,
De nos émotions deviennent l'aliment;
Vous qui, sous le bandeau de roses virginales,
Rêveuse, avez écrit vos touchantes annales
De souffrance et de sentiment.

C'est vous qui, maintenant, dans cette vie amère,
Épouse fortunée et glorieuse mère,
Trouvez encor des chants de douleur et de deuil;
Car la mélancolie est le besoin sublime
De ces êtres choisis qu'un divin souffle anime,
Et dont la nef pressent l'écueil.

Oui, l'ame du poète est un foyer d'alarmes;
Au milieu de la joie elle trouve des larmes :
Un nuage est toujours dans son ciel étoilé;
Son rayon voit plus loin que le regard des hommes,
Et l'orage à venir, sur l'abîme où nous sommes,
A son azur est révélé!

Pareille au frais pommier couvert d'aigrettes blanches,
A l'abri de la trombe et loin des avalanches,
Vous fleurissez en paix sous l'astre des élus;
Vous secouez au vent chaque branche féconde,
Et leur neige, embaumant les sentiers qu'elle inonde,
Survit aux printemps révolus!

Vos hymnes immortels, vous les chantez dans l'ombre;
Votre soleil de mai, sous la charmille sombre,
En vain vous le cachez : votre gloire est à nous.
L'Éternel vous forma d'une argile choisie;
Il a, dans votre sein, mis tant de poésie,
Qu'elle a débordé malgré vous!

Et vos rêves d'amante, et vos soupirs de flamme,
Et vos stances d'adieu dont chacune est une ame,
Et vos plaintifs regrets, et vos chastes bonheurs,
Et vos baisers de mère, et vos vertus d'épouse,
En accens qu'eût bénis la vierge de Toulouse,
Sont arrivés jusqu'à nos cœurs.

Oh! combien il est doux, dans nos temps prosaïques,
De savourer encor des rhythmes sympathiques
Où l'ame d'une femme en accords se répand!
Un peu de poésie est toute une espérance;
C'est la branche de saule, ancre de délivrance,
Où le naufragé se suspend!

Pour moi qui, dès long-temps, ai pesé toutes choses,
Et les couronnes d'or et les festons de roses,
Je crains les bruits de fête et les cloches du soir.
A mes esprits troublés rendez force et constance :
Une mère, en berçant sa seconde existence,
Retrouve et redonne l'espoir !

Vous n'avez point appris cet art qui nous enchante;
Le luth intérieur qui dans votre ame chante
Dédaigne les lauriers comme le nom d'auteur :
Il ne compose point; il s'émeut, il s'inspire,
Il pense, il pleure, il prie.... et jamais il n'aspire
A l'encens d'un monde flatteur.

D'un livre publié jusqu'alors innocente,
Vous résistez toujours à l'amitié pressante
Qui requiert votre nom pour la postérité;
Vous n'avez pas voulu monter sur le théâtre
Où plus d'un vain rimeur rêve un buste de plâtre,
Et paie une immortalité !

Ces combats vaniteux, puérile tempête,
Vous dites : « C'est pitié !... » Puis, vous tournez la tête;
La famille, le temple est tout ce qu'il vous faut.
En feuillets dispersés que votre ame s'épande,
Vous ne le voulez pas.... Oh ! non ! vous êtes grande,
Vous voyez plus près et plus haut !

Ah ! de grâce, apprenez à l'indigent poète
Qui traîne par le monde une vie inquiète,
Si la blessure s'ouvre et ne se ferme pas,
Si les doux sentimens sont à peine des songes,
Si les illusions ne sont que des mensonges,
Et si tout se fane ici-bas !

Vous avez tout senti, quoique bien jeune encore;
Vous avez moissonné les épis dès l'aurore;
Votre vie est complète en extase, en amour,
En gloire, en souvenir.... C'est là la destinée!
Et vous avez rempli votre belle journée
Long-temps avant la fin du jour.

Sur un berceau d'enfant couronné d'aubépine,
Vous avez murmuré des vers dont La Martine
Enrichirait sa lyre, ineffable trésor.
Des fleurs que cueille un fils votre route est semée;
Vous aimez sans angoisse et vous êtes aimée:
Que vous faut-il de plus encor?

Vous commencez le ciel, poétique Lucie!
De vos jours odorans la pente est adoucie;
Un dieu vers l'avenir vous a frayé l'accès.
Et quand viendra le jour des félicités pures,
Ce bonheur, inconnu de toutes créatures,
Vous direz: « Je le connaissais! »

Alph. Le Flaguais. (Caen.)

Descente

DANS UNE MINE DE HOUILLE.

C'était en 1832, dans un voyage que je fis dans notre chère Normandie. Je passais par Bayeux, ville aux antiques souvenirs et riche encore d'une de ces vieilles basiliques qui font la joie et le bonheur de l'antiquaire. Mais, s'il y trouve à admirer, il ne peut se défendre de gémir sur ce monument si sottement réparé : il voit avec douleur un dôme d'architecture du dernier siècle peser de tout son poids sur des constructions du moyen-âge; il maudit, dans sa colère, les bedeaux stupides et les maçons ignorans, les badigeonneurs, passés, présens et à venir, car cela est aussi triste à voir que le serait une céleste vierge de Raphaël, à laquelle le pinceau de Vanloo aurait ajouté un chignon crépé et poudré à blanc.

Ce fut plein d'admiration pour cette vieille cathédrale, — hérissée d'anges, de saints et de bêtes fantastiques, avec leurs dentelles de pierre, — et irrité du vandalisme de certains architectes, que j'arrivai aux mines de Littry.

Littry n'offre rien de remarquable à l'extérieur, rien de saillant dans la physionomie; ce qui offre seulement quelque intérêt, c'est sa mine de houille.

En creusant un fossé dans cet endroit, on remarqua une substance noirâtre qu'on prit pour des traces d'une mine de fer; plus tard on reconnut que c'était de la houille. De là des fouilles, et l'exploitation qui s'y trouve aujourd'hui.

Il y a trois ouvertures, que l'on appelle fosses, par lesquelles on y descend. Elles sont au nombre de trois, d'abord pour faciliter l'exploitation, ensuite afin que, si l'une d'elles venait à se fermer par une voie d'eau, les ouvriers puissent sortir du lieu de leurs travaux.

C'est par la fosse Sainte-Barbe que je suis descendu; à l'œil de cette fosse est une machine à vapeur de la force de vingt chevaux. Sa destination est de monter le charbon de terre dans de grands seaux, et de vider la mine de l'eau qui s'y trouve et qui sert ensuite à alimenter cette même machine.

Pour arriver à la houille par cette fosse, on est obligé de parcourir trois cent quarante-huit pieds; son ouverture est de quatre pieds carrés, et, dans toute sa longueur, sont des planches placées verticalement pour empêcher l'éboulement des terres. C'est par cette ouverture que montent et descendent les seaux; mais les mineurs descendent par une petite ouverture, qui est pratiquée à deux ou trois pieds de la grande, au moyen d'échelles; de vingt-cinq pieds en vingt-cinq pieds il se trouve un plancher qui s'abat, afin que si l'ouvrier tombe il ne fasse qu'une chute de vingt-cinq pieds, ce qui déjà est très raisonnable.

Maintenant que j'ai exposé la disposition des lieux, je vais parler de mon voyage souterrain.

D'abord on me fit changer de vêtemens; au pantalon de casimir succéda le pantalon de grosse toile blanche; une

ample veste de même étoffe remplaça le frac pincé et boutonné jusqu'au menton; puis l'on me mit sur la tête un vieux chapeau auquel, en guise de plumet, on ajouta une chandelle allumée. Après cette toilette préliminaire, on m'invita à me placer dans la voiture de transport; c'est une espèce de cuve attachée par trois chaînes à la corde qui tient à la machine à vapeur; c'est ainsi que, toujours, descend le commis-inspecteur qui m'accompagnait. Mon compagnon de voyage était vêtu comme moi; seulement, outre son plumet flamboyant, il avait une lanterne et un chandelier. Ce chandelier mérite d'être décrit; c'est un morceau de fer aigu par un bout, pour qu'on puisse l'enfoncer dans les murailles, et, par l'autre bout, percé d'un trou pour recevoir la chandelle. Tout mineur est pourvu d'un pareil instrument.

Les premiers dix pieds que je descendis, j'éprouvai une espèce d'hallucination, mais qui fut de courte durée. A peu près à moitié de notre course perpendiculaire nous reçûmes une forte aspersion; elle était causée par une fissure que les eaux avaient faites aux planches qui soutiennent les terres. Le commis héla les hommes d'en haut, et l'on nous fit remonter jusqu'à la hauteur de la fente; alors, avec un ciseau, il fit une autre fente à côté de la première, mais qui ne traversait pas l'épaisseur de la planche, et qui, rapprochant les planches, nous mit à l'abri d'une seconde douche. Après cette réparation nous continuâmes séchement notre descente, qui dura cinq minutes, déduction faite du temps employé à boucher la voie d'eau. Lorsque nous fûmes arrivés à l'endroit où sont les travaux, on attira notre embarcation avec des crocs, et nous pûmes mettre pied à terre.

La presque obscurité de notre voyage me rendit grande la lar té que procurent les chandelles, placées à quelque distance les unes des autres, dans les divers embranchemens de la mine.

Nous fûmes reçus par un second commis, qui reste dans la mine pour surveiller les travaux, tandis que celui qui m'accompagnait n'y descend que pour quelques momens. Là, on m'arma d'une béquille dont je ne compris pas d'abord l'utilité, attendu qu'elle n'avait pas plus d'un pied et demi de longueur; mais, plus tard, elle me fut d'un grand secours. Nous marchâmes, sans rencontrer personne, soixante ou quatre-vingts pas, suivis d'un enfant de dix ou onze ans, qui portait une chandelle et la poudre que le commis distribue lui-même aux mineurs pour faire sauter des fragmens de charbon de terre. La voie dans laquelle nous marchions était, comme toutes les autres, bordée de parois faites d'une espèce de pierre que l'on trouve dans la mine. Cette pierre paraît avoir un fil, et ressemble beaucoup à du bois pétrifié; elle se trouve immédiatement sur la houille; sur les parois sont des poutres placées transversalement pour servir de plancher. On a bien soin de remplacer ces ais quand ils commencent à menacer ruine, et cette opération présente de très grands dangers, car il arrive souvent que, pendant qu'on est occupé à remplacer l'ancien, il se fait de forts éboulemens.

Bientôt nous rencontrâmes des enfans attelés à de petits traîneaux, sur lesquels sont des baquets qui contiennent à peu près deux pieds cubes de charbon de terre; les enfans occupés à ce travail sont âgés de quinze ou seize ans; d'autres, plus jeunes, parcourent les longues voies de la mine avec un vase en bois plein d'eau pour humecter les planches qui sont sur le sol, afin de faciliter l'action des traîneaux. Tout mineur travaillant dans la mine n'a qu'un simple caleçon pour vêtement. Les uns sont occupés à faire des murs; d'autres creusent; quelques-uns font sauter la mine. Voici comment se fait cette dernière opération.

On fait, dans la houille, à l'aide d'un long ciseau, un trou

de deux ou trois pieds de profondeur, ouvrage qui me parut très pénible, car les ouvriers qui le faisaient suaient tellement, que de leur corps s'élevait une vapeur épaisse; quand ce trou est achevé, on y introduit de la poudre à canon. Pour cela, on a un tube en cuivre, que les mineurs nomment une épinglette, et qui est de la longueur du trou; dans le bout opposé au pétard qui est mis dans le fond du trou, l'on met un peu de poudre, que l'on allume avec une mèche assez longue pour donner le temps à l'ouvrier de se retirer. Le feu, prenant à la poudre qui est dans un bout, se communique à l'autre bout, en parcourant l'intérieur de l'épinglette, et la mine saute. La détonation n'est pas aussi forte que j'aurais cru; ce n'est qu'un bruit mat.

Les mineurs qui travaillent dans la mine y restent douze heures; ils y descendent le soir à six heures, pour ressortir le lendemain matin, à la même heure; d'autres les remplacent, et restent également douze heures, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Tous sont grands et forts; mais ils ont le teint de la plus grande pâleur [1].

Après être restés deux heures dans la mine, mon cicérone

[1] Les mines de Littry emploient plus de quatre cents ouvriers et produisent annuellement plus de deux cent mille quintaux métriques de houille. Ces mines sont devenues célèbres depuis qu'un de nos plus savans géologues, M. Cordier, de l'Institut, les a choisies, il y a une dixaine d'années, pour le théâtre d'expériences destinées à mettre hors de doute l'existence de la chaleur centrale, et faire connaître les lois que suit l'augmentation de la chaleur souterraine. Ces expériences, pour lesquelles le célèbre académicien s'entoura de toutes les précautions imaginables, furent complétées dans les houillères de Carmeaux (Tarn), et de Decise (Nièvre). Elles sont consignées dans le beau Mémoire qu'il lut à l'Institut, en 1827, et qui fait partie des *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle* (8me Année, 3e Cahier, p. 191), sous le titre de *Essai sur la température de l'intérieur de la terre*. On trouvera un exposé fidèle des résultats de ces expériences dans l'ouvrage de M. J. Girardin, de Rouen, publié sous le titre de *Considérations générales sur les volcans*, etc. (Rouen, 1831. — N. Periaux.) (*N. du R.*)

et moi nous remontâmes par le même moyen qu'on avait employé pour nous descendre; nous mîmes sept minutes à remonter et nous trouvâmes en haut de l'eau chaude pour nous laver, et du feu pour sécher nos vêtemens. J'oubliais de dire à quoi sert la béquille dont on vous arme en arrivant dans la mine : la voûte est tellement surbaissée à certains endroits, qu'on est quelquefois obligé de marcher l'espace de plus de deux cents pas entièrement courbé, et c'est alors que l'on retrouve avec plaisir la petite béquille pour s'appuyer.

Dans la mine on est obligé de nourrir des chats, pour détruire les souris qui y sont en grande abondance, et qui, sans cela, dévoreraient les alimens qu'emportent les mineurs; ces chats n'y vivent, au plus, que trois ou quatre ans.

De distance en distance sont aussi des portes qui servent à intercepter les courans d'air, et à les renvoyer du côté des travailleurs; sans cette précaution ils seraient souvent privés d'air et exposés à être asphyxiés; mais par le jeu de ces portes on peut diriger l'air comme cela est nécessaire.

Jehan Ratel (Bernay).

Leopold von Oesterreich.

> That the dead are seen no more, said Imlac, I will not undertake to maintain against the concurrent and unvaried testimony of all ages and of all nations. There is no people, rude or learned, among whom apparitions of the dead are not related and believed.
>
> — RASSELAS. —

> Après ce discours, la sorcière rentrait dans sa boite en agitant ses potences, et la refermait avec un bruit sinistre.
>
> — *Le Talisman d'Orosmane.* —

> Animus jam istoc dicto plus præsagitur mali.
> Ces paroles me présagent quelque chose de sinistre.
>
> — PLAUTE. (*Bacchides.*) —

La croyance aux esprits est aussi vieille que le monde. La raison et la philosophie en nient la possibilité; les hommes qui ont un jugement sain s'en moquent, et cependant, il n'y a peut-être pas un homme, tel sage et *fort* qu'on le suppose, qui puisse bannir de son esprit les premières impressions superstitieuses de son jeune âge, ou surmonter cette faiblesse naturelle et indéfinissable qui murmure à son oreille dans le

silence de la solitude, que le vide est peuplé d'êtres invisibles qui influencent quelquefois les actions des hommes, et qui toujours y assistent comme témoins. De là à croire que leurs formes insaisissables et immatérielles peuvent en revêtir une matérielle, il n'y a qu'un pas, et ce pas ne tarde pas à être franchi par une imagination active et excitée.

D'après cela, il n'est pas difficile d'expliquer ces nombreuses légendes superstitieuses, ces contes d'apparitions et de magie que tout le monde a entendus, auxquels tout le monde, par orgueil ou par incrédulité, dit ne pas croire, mais dont le souvenir, soit qu'on en affirme ou non l'authenticité, jette la crainte et l'effroi au cœur d'un grand nombre, lorsque la société n'est pas là avec ses paroles railleuses et caustiques, pour leur lancer son ridicule mordant et son froid mépris.

Voici une histoire dont je n'ose assurer la réalité, quoique la physique et la physiologie puissent expliquer ce qu'elle peut avoir de merveilleux et de surnaturel.

C'était en 17.., veille de la Toussaint.

Une bande de jeunes libertins, la plupart étudians de l'université de Gottingen, étaient assis autour d'une table dans une taverne voisine du collége.

Les bouteilles avaient circulé et s'étaient succédé les unes aux autres avec une telle rapidité, que plusieurs de ces braves compagnons avaient roulé sous la table, au milieu des éclats de rire et des folies de ceux dont le cerveau, plus robuste, résistait à ce déluge de vin, d'hydromel et de gin. — La victoire devait rester au dernier.

Ils buvaient, ils buvaient, c'était effrayant; et ils fumaient!... comme on fume en Allemagne.

Cependant, le nombre diminuait, et, de temps à autre, une voix s'éteignait, un corps tombait sur le plancher jonché d'éclats de verre et de pots brisés ou bossués, où il était accueilli

par les imprécations à moitié proférées, ou par le ronflement énergique de leurs camarades ivres-morts.

Enfin, il n'en restait plus que deux qui eussent résisté à l'effet stupéfiant de la débauche.

L'un était Leopold von Desterreich, étudiant de Gottingen, et personne au monde n'était plus fier de ce titre et n'usait plus librement de ses prérogatives. Fils unique d'une veuve aisée et indulgente, sa bourse était toujours assez garnie pour qu'il pût se lancer dans les joyeusetés de *burschenisme*, comme on appelait la vie de collége; aussi faisait-il.

L'autre était capitaine dans un régiment de *Jager*, alors en garnison dans la ville : il s'appelait Swartzwald.

Il avait montré une si grande sympathie pour la vie des étudians, qu'il était parvenu à se faire admettre parmi le nombre de ceux à qui, quoique étrangers à leur corps, il était permis de partager leurs plaisirs.

C'était un débauché d'un aspect sauvage, et sa conversation était aussi dévergondée que ses manières étaient désagréables. De religion, il n'en avait point.—Flagorneur, athée, bretteur, toujours prêt à soutenir ses opinions avec la pointe de son épée, il était autant craint que haï par les étudians, auxquels, cependant, il avait su se rendre utile.

Leopold ne craignait pas le capitaine : il le haïssait cordialement, et il y joignait un profond mépris, si bien que Leopold était le seul homme de l'Université que le capitaine n'osât pas railler.

Donc, le soldat et l'étudiant étaient là, seuls, fumant leur immense pipe, et s'envoyant mutuellement, dans le visage, d'épaisses bouffées de tabac.

La bouteille se reposait, et au tumulte avait succédé un de ces calmes profonds qui suivent ordinairement les plus bruyantes parties.

— Çà ! dit le capitaine, si nous sortions ? car il y a de quoi périr d'ennui, ici, maintenant. Allons enfoncer la porte du gouverneur, et briser ses vitres.

— Non, dit l'étudiant.

— Eh bien ! allons enlever ses nièces ; les pauvres filles nous en sauront gré.

— Non.

— Nous irons donc forcer le couvent de Sainte-Ursule.

— C'est aujourd'hui la veille de la Toussaint, dit Leopold : écoutez comme le vent siffle ! le diable et ses démons sont à cheval sur l'air ! Oseriez-vous sortir par le temps qu'il fait ?

Le capitaine fit taire les scrupules de Leopold, et piqua son amour-propre par des sarcasmes adroitement lancés.

— Eh bien ! continua-t-il, allons nous faire dire l'avenir chez Alice la sorcière.

— Soit, dit Léopold ; — et ils sortirent.

Il était alors minuit, il faisait nuit noire. — Pas une étoile ne brillait au travers des nuées épaisses, qui roulaient leurs masses rondes et immenses dans l'espace.

Le vent soufflait affreusement, et je ne sais quoi d'horrible et de surnaturel se mêlait au son aigu qu'il rendait, en promenant ses vastes bouffées, déchirées par les clochers et les arbres.

Les vieilles maisons craquaient ; on entendait les cheminées crouler dans les rues silencieuses ; les auvents claquaient aux fenêtres, et les chiens hurlaient d'une façon lamentable.

C'était, enfin, une de ces nuits ténébreuses qui vous saisissent l'esprit sans cause réelle.

Leopold eût désiré ne pas avoir consenti.

— Sûrement, nous trouverons compagnie chez la vieille, dit Swartzwald ; les jeunes filles auront eu peur de retourner chez elles par un vent aussi furieux.

— Il faut qu'un homme ait un motif pour sortir par une telle nuit, je veux dire un motif autre que le sot bavardage d'une vieille femme. C'est une mauvaise plaisanterie ; allons ! je m'en vengerai sur les jeunes filles que je trouverai sur ma route.

— Bien dit, *Orlando innamorato*, répondit le soldat, mais nous voici à la porte de la ville.

Il donna le mot de passe, qu'il savait comme officier, et ils étaient, d'ailleurs, bien connus l'un et l'autre.

Ils passèrent.

Le sentier qu'ils suivirent s'écartait de la route, et les conduisit dans une lande noire et stérile ; et, après un quart-d'heure d'une marche pénible à travers cette espèce de désert, ils aperçurent un point lumineux, vers lequel ils se dirigèrent.

C'était une chaumière délabrée.

Le soldat et l'étudiant entendirent de grands éclats de rire, mêlés de cris perçans.

Ils approchèrent.

Et tout se tut, les lumières s'éteignirent.

Quand ils furent à la porte, tout était sombre et silencieux.

— Voilà qui est étrange, dit Léopold ; on dirait que nous arrivons trop tard, le sabbat est fini.

— Nous le ferons recommencer, dit Swartzwald ; il ne sera pas dit que nous soyons venus de si loin, et par une telle nuit, pour rien.

Il frappa rudement à la porte, avec la poignée de son sabre.

Cela rendit un son creux et cassé, qui s'en alla vibrant sur chaque poutre tremblante et vermoulue, et grinçant aux vitres d'une manière sinistre, puis décrut peu à peu emporté par le vent, puis cessa tout-à-fait.

Un silence morne y succéda.

— Holà ! Alice ! vieille sorcière, ouvre, de par le diable ! »

Un chien aboya d'une manière furieuse, et la porte céda, roulant et criant sur ses gonds rouillés, et faisant un bruit rauque et aigu, qui fit frémir Leopold.

Les rayons d'une petite lampe éclairèrent la figure décharnée de la maîtresse du logis.

— Çà, dites-moi, la mère, cria Swartzwald, avez-vous peur des goblins ou des voleurs, que vous avez tant tardé à nous ouvrir?

— Vous n'êtes pas seul, grommela la vieille, sans répondre à la question du soldat, en apercevant Leopold qui se tenait derrière lui.

— Non, répliqua le capitaine, je vous amène un de mes amis, qui voudrait voir... Mais, tonnerre! êtes-vous folle de nous tenir ici au froid? — Et il entra dans la chaumière, suivi de Leopold.

Véritablement, c'était une chose bien misérable que l'intérieur de cette hutte. Il y avait, dans le foyer, quelques charbons rares et à moitié consumés, puis, auprès, une table grossière et invalide, qui avait perdu l'un de ses pieds, et sur elle un morceau de pain bis et dur, avec un ognon cru. C'était probablement le souper de la vieille. On voyait encore quatre chaises mutilées et infirmes; l'une était couverte en paille; l'autre, en cuir; la troisième, de vieux velours rude et usé, et la quatrième était percée.

Un vieux chat noir se tenait couché dans les cendres, et au fond de l'appartement s'apercevait un grand miroir d'acier bruni, à moitié caché par un rideau.

— Venez-çà, la mère, dit Swartzwald; où avez-vous caché les jeunes filles qui étaient ici avant notre arrivée?

— Des jeunes filles! Quelles jeunes filles?

— Parbleu, n'en avez-vous pas quelques-unes qui soient venues voir l'image de leurs futurs époux?

— La nuit est noire et l'ouragan siffle, dit la vieille.

— Et depuis quand, continua Swartzwald, le mauvais temps l'a-t-il emporté sur une curiosité de jeune fille?

— Il n'y en a pas une dans toute la ville qui se hasardât à sortir, car la nuit est noire et l'ouragan siffle.

— Allons, allons, vieille sibylle, dit Leopold, apprenez-nous où elles sont. Je suis sûr d'avoir entendu tout à l'heure des voix de femme: pourquoi tant de mystère ?

Et la vieille secoua sa tête chenue, sans répondre un seul mot.

— Voyons, Alice, dit Swartzwald, laissez-nous jeter un coup-d'œil sur votre miroir d'acier.

Celle-ci marmota quelques mots inintelligibles entre ses dents et finit par céder à leurs importunités.

— Vous le voulez?

— Sans doute, répondirent Swartzwald et Leopold.

Alors, elle s'assit, et son menton alla frapper sa poitrine.

— La nuit est noire et l'ouragan siffle.

— Que nous importe?

Et son corps trembla d'une manière étrange; elle se leva avec une agitation toujours croissante, et se mit à faire les préparations nécessaires. Elle assembla en un monceau les charbons du foyer, et les couvrit d'un vase de telle sorte que la faible lumière qu'ils jetaient fut entièrement obscurcie. Puis, se dirigeant vers un coin de la chambre, d'où elle éloigna une foule de haillons et de meubles brisés, elle prit Leopold par le bras et le conduisit devant le rideau noir.

Elle éteignit sa lampe : l'obscursité était complète.

— Maintenant, dit-elle d'une voix chevrotante, que voulez-vous voir?

Leopold, que toute cette scène avait bouleversé, se tenait là, inquiet, en proie à un vague sentiment de terreur, qui, malgré lui, se glissait dans son ame.

Indécis, ne sachant que répondre, il se tut.

—J'aimerais assez, dit Swartzwald, à voir le lieu où je serai enseveli, attendu que, selon toute probabilité, quand je le visiterai pour la dernière fois, je ne pourrais le reconnaître.

—Merci de l'idée, dit Leopold, soit: montrez-moi ma tombe.

—La nuit est noire et l'ouragan siffle! dit la vieille.

Il y eut quelques secondes d'un calme effrayant.

L'œuvre s'accomplissait.

Et l'on entendit le rideau grincer lentement avec ses anneaux sur sa tringle de fer.

Leopold vit alors distinctement le miroir tout entier, qui réfléchit une lueur phosphorique; puis une légère vapeur passa devant.

Leopold baissa la tête.

Quand il la releva, la vapeur était disparue, et il vit une scène qui captiva entièrement son attention.

C'était un petit carré de terre entouré de hautes murailles et planté de cyprès. Les murailles paraissaient être celles d'un cloître et étaient couvertes de plantes grimpantes, ombragées par des branches d'acacia chargées de fleurs; et derrière il aperçut des clochers dont les pointes effilées semblaient percer le ciel. Puis, baissant les yeux, il vit que la terre était couverte de pierres tumulaires, toutes avec une petite croix de bois noir ornée de fleurs. Une seule tombe était béante, et semblait creusée nouvellement; il regarda la muraille qui la bordait, et il y vit une plaque de marbre avec cette inscription :

LEOPOLD VON DESTERREICH

en lettres grandes et distinctes.

Une émotion dont il ne put se rendre compte le tint fixé à sa place; il se frotta les yeux pour s'assurer qu'il ne rêvait pas.

La tombe était toujours là; il lui semblait que le marbre, lui-même, lui prononçait son nom, qu'il entendait retentir intérieurement.

Une sueur froide se répandit sur son front; sa tête tourna, son cœur semblait tordu, pincé par quelque démon; il fût tombé, sans Swartzwald.

—La nuit est noire et l'ouragan siffle! s'écria la vieille d'une voix caverneuse; tu as vu ta place une fois: à la troisième, prends garde!

Et, d'une voix discordante, elle se mit à grogner plutôt qu'à chanter :

C'est là, c'est là que tu viendras,
C'est là ta dernière demeure;
Tous les chemins que tu prendras
Te conduiront, quand sonnera ton heure,
A cet endroit.
Brave le froid,
Parcours le monde,
Traverse l'onde,
Là tu viendras!

Leopold se précipita hors de la maison, et courut jusqu'à la ville sans tourner la tête.

Quand il arriva au collége il avait le délire; le lendemain une fièvre ardente le dévorait.

Avec le temps il retrouva sa santé; mais le calme et la tranquillité l'avaient fui. Il n'était plus malade, mais un poids énorme pesait sur son cœur, et l'empêchait de partager

les plaisirs auxquels il se livrait auparavant avec tant d'ardeur.

Cependant, son courage et la fierté de son caractère étaient encore indomptés; il se rappelait avec horreur les événemens de la veille de la Toussaint, mais non avec crainte.

Pour détruire l'horrible influence qui l'assiégeait, il résolut de prendre du service dans un régiment francais, lors de la première campagne d'Italie.

Après avoir passé par différens grades inférieurs et avoir prouvé qu'il était soldat autrement que par le nom, il fut promu à celui de capitaine.

Il était parvenu à dompter presque entièrement la fatale impression qu'avait faite sur son esprit la veille de la Toussaint : un événement vint la lui rappeler dans toute sa force.

C'était par une belle soirée d'été; la compagnie qu'il commandait approchait du lieu désigné pour étape. La fatigue d'une longue marche ne l'avait pas rendu insensible à la beauté du pays qu'il traversait, et il se trouvait alors dans un chemin écarté et solitaire dans les montagnes, au-delà de Bergame, d'où se déployait une vue magnifique et immense de ce pays fertile. Le coucher du soleil colorait de ses teintes cramoisies une terre dorée par ses rayons.

Avant que la nuit ne fût entièrement venue, le détachement avait atteint le terme de sa marche.

— Halte!

On se trouvait alors au couvent de Sancta-Croce, situé sur une éminence, d'où on apercevait ce magnifique paysage qui avait tant ravi Leopold.

L'abbesse reçut les soldats, et leur fit préparer un repas dans un vaste hangar où ils devaient passer la nuit, et garda avec elle Leopold et ses officiers, à qui elle servit, dans ses propres appartemens, un souper simple mais élégant.

Onze heures venaient de sonner et on songeait à se retirer, quand un des officiers proposa une promenade dans le jardin du couvent.

La nuit était si pure et si belle!

On sortit.

Le jardin était disposé avec goût et rempli de fleurs et de fruits. Les officiers firent à l'abbesse des complimens qui parurent la flatter beaucoup.

— Il y a une autre partie du couvent, dit-elle, qui, quoique un peu triste, est néanmoins si belle, surtout par un clair de lune comme celui-ci, que je veux vous la montrer.

Chacun manifesta le plaisir qu'il en éprouverait.

— C'est le cimetière, dit-elle, et, appelant le jardinier, elle lui ordonna d'ouvrir une porte donnant sur le jardin.

Ils entrèrent.

C'était peut-être le spectacle le plus frappant qu'il fût possible de voir. La lune était à son déclin et éclairait de ses larges et pâles rayons un des coins du cimetière, tandis que les autres parties étaient dans une entière obscurité. Ce coin était tout planté de cyprès, et les piliers de marbre blanc qui entouraient le cloître recevaient la lumière brisée par leurs troncs noirs et leur feuillage triste et immobile.

Ils passèrent, mais, en tournant l'angle du mur, Leopold demeura frappé d'étonnement et de stupeur.

La lune, qui se trouvait alors derrière lui, frappait sur la muraille opposée; derrière cette muraille s'élevaient des acacias chargés de leurs longues fleurs blanches et flottant au vent comme de longs panaches; et, plus loin, les clochers du couvent avec leurs pointes effilées et leur architecture dentelée; — enfin, c'était ce qu'il avait vu chez Alice.

Il regarda encore la muraille qui était auprès de lui. La pierre sur laquelle il avait vu son nom écrit n'y était pas, mais

les branches d'une clématite, qui s'étaient incrustées dans le mur, y avaient réservé un étroit espace carré, exactement de la grandeur du marbre qu'il avait vu.

Il ne manquait que son nom.

Il détourna la tête avec effroi, et un profond gémissement sortit de sa poitrine.

— « Vous ne paraissez pas à votre aise, dit l'abbesse, qui remarqua la pâleur de son visage.

Sa voix rappela Leopold à lui-même.

— L'air est froid, dit-il, et la longueur de la marche m'a fatigué plus que de coutume. Avec votre permission, je vais rentrer. »

Tout le monde regagna le couvent, et Leopold sut si bien maîtriser son émotion que l'on crut que son indisposition n'avait réellement pas d'autre cause.

A la sollicitation de l'abbesse, il prit un verre de vin et se retira.

En vain il attendit long-temps le sommeil ; quand il fermait les yeux, la scène du cimetière se reproduisait vive et animée à son esprit. Enfin, secouant par un effort violent ces fantômes imaginaires qui assiégaient son cerveau, il se mit sous la protection du ciel, et, résolu à ne plus se tourmenter d'un événement que, quelque inconcevable qu'il fût, il ne pouvait néanmoins ni reculer, ni empêcher, il ferma la fenêtre, se mit au lit et finit par s'endormir.

Le lendemain le trouva plus calme, mais il ne pouvait cependant se débarrasser d'une espèce de mélancolie qui le fatiguait.

On déjeûna chez l'abbesse ; le départ fut ordonné, et, quelques minutes après, Sancta-Croce était redevenu silencieux comme avant.

A mesure qu'ils s'éloignèrent du couvent, Leopold retrouva sa tranquillité ; et la conversation de ses compagnons, et plus

encore peut-être la distance que chaque pas mettait entre lui et ce lieu funeste, contribua à lui rendre une partie de sa gaîté.

Ils avaient passé les Alpes, quand ils reçurent l'ordre de rentrer en France, et Leopold se rendit à Berne avec quelques autres officiers qui, comme lui, avaient obtenu un congé, leur intention n'étant de rejoindre l'armée qu'à l'ouverture de la prochaine campagne.

Leopold pensa qu'il ne pourrait que passer un hiver agréable au milieu de toutes les fêtes de cette ville, qui a la réputation d'être la plus gaie de toute la Suisse.

Il y avait donc quelques semaines qu'il s'y trouvait, quand, un jour qu'il était entré à l'église, il vit une procession de jeunes filles, dont l'une était si belle et si fraîche qu'il en devint amoureux.

Elle n'avait pas dix-huit ans; il y avait dans tous ses mouvemens cette grâce et cette éloquente dignité, cette élasticité, cette souplesse et cette grave modestie qui captivent et enchantent l'ame.

Leopold respirait à peine.

Quand elle sortit de l'église, il était encore dans un tel état d'extase et d'admiration, qu'il se demandait si c'était bien un être terrestre qu'il venait de voir, et, dévoré du désir de connaître qui elle était, il se mit à sa recherche.

Après de minutieuses questions et de nombreuses informations, il apprit que c'était la fille d'un noble italien, qui se trouvait exilé par suite des troubles qui bouleversaient son pays.

Il est inutile de détailler quels moyens Leopold employa pour se faire admettre chez lui; le fait est qu'il y parvint, et que, quelque temps après, il était fiancé à sa fille.

Il aimait, et c'est alors que les choses du monde, comparées à

cette passion, paraissent petites et mesquines. Son amour, comme une flamme brillante, avait chassé ses idées noires et mélancoliques.

Donc, quelques semaines devaient se passer encore, et les rites sacrés de l'église devaient unir par des liens indissolubles Leopold et Laura.

Un jour qu'ils étaient ensemble chez le chargé d'affaires de Prusse à Berne, à un bal où se trouvaient invitées les personnes les plus considérables de la ville, Laura Baldini brillait avec tant d'éclat et excitait une admiration si générale, que Leopold, débarrassé de toutes les craintes qui avaient empoisonné sa vie, oublia que cette nuit même était l'anniversaire de cette autre nuit fatale pendant laquelle il avait assisté à un infernal sabbat.

La nuit passait rapide et délicieuse ; la musique, l'effet entraînant de la danse, la conversation vive, agréable, piquante et suave des invités, la société de sa belle fiancée, qui semblait puiser sa joie dans ses yeux, contribuèrent à exalter l'esprit de Leopold à un degré qui lui était inconnu depuis bien des années.

« A moi! à moi maintenant, disait-il en lui-même, en jetant les yeux sur les groupes enchanteurs qui tourbillonnaient à ses côtés, à moi le bonheur! J'ai donc retrouvé mon cœur, et mes inquiétudes passées sont comme un songe qui m'a fui et que je ne veux plus me rappeler. »

Cette pensée avait à peine traversé son esprit, qu'une voix familière et horrible pour lui à entendre retentit à son oreille.

Il se retourna et ne put découvrir d'où elle partait.

Il l'entendait pourtant, distincte et vibrante, quoiqu'il ne pût comprendre.

Il se retourna de nouveau, et vit enfin derrière lui, appuyé contre une des colonnes du salon, un homme grand et maigre qui lui tournait le dos, mais qui paraissait engagé dans une conversation sérieuse avec le signor Baldini.

— Êtes-vous sûr que ce soit lui? disait ce dernier.

— Aussi sûr que j'existe, répliqua l'étranger; et, en disant ces paroles, il se retourna lentement.

Ses yeux rencontrèrent ceux de Leopold, qui, saisi de surprise et d'horreur, reconnut dans l'étranger le capitaine qui l'avait entraîné, à Gottingen, la veille de la Toussaint, Swartzwald enfin.

Tous ses rêves de bonheur futur s'évanouirent, surtout quand, s'approchant de Baldini, qui le reçut froidement, il vit que sa présence lui était pénible.

« Êtes-vous disposé à vous retirer? dit Baldini, il se fait tard. »

Leopold remarqua qu'il prononçait ces mots avec un embarras évident. Il ne douta pas, alors, un seul instant que ce changement ne fût dû à quelque bruit désavantageux qu'aurait lancé sur son compte son ancien compagnon de Gottingen.

Il embrassa sa position d'un coup-d'œil; il vit que c'était là un danger auquel il serait exposé toutes les fois que le hasard porterait cet homme sur son chemin.

Sa résolution fut prise sur-le-champ.

Il parcourut tout le bal sans pouvoir le trouver; enfin, il le vit sortir, et, se précipitant après lui dans la rue, il l'arrêta.

— Vous me connaissez? Monsieur, dit-il.

— Sans doute, répondit l'autre.

— Vous avez parlé de moi, ce soir?

— Sans doute, et j'ai eu cela de commun avec tout le monde.

— Je ne puis me battre avec tout le monde, mais je puis châtier votre insolence, et je vais le faire.

— Mon insolence! je n'ai fait que répéter qu'il y a deux ans vous aviez été chez Alice la sorcière, que vous aviez assisté à une cérémonie infernale, et qu'enfin....

— Traître et menteur, défends-toi!....

— Oh! oh! un moment, dit le capitaine.

Léopold baissa la pointe de son épée, mais ne quitta pas sa position.

— Je n'ai rien dit, continua l'autre, en tirant lentement son épée, qui doive vous fâcher autant. Certainement, il y a des moyens moins sanglans d'arranger cette légère difficulté.

— Il fallait donc y songer plus tôt, dit Leopold.

— Mais, vraiment, vous ne pouvez m'en vouloir d'avoir rapporté une chose que vous savez être vraie.

Une pensée horrible et indéfinissable traversa l'esprit de Leopold; il crut voir en face de lui l'ennemi du monde sous une forme humaine.

— Misérable! dit-il, je te connais et te défie.

Et il se rua sur lui en frappant des coups désespérés.

Swartzwald, ou plutôt le démon, comme Leopold n'en douta pas plus tard, parait tous ses coups avec autant de sang-froid que s'il eût été dans une académie d'armes et non engagé dans un combat mortel.

— Croyais-tu donc que tu m'échapperais, après le mal que tu m'as donné, et que je t'aurais laissé épouser la belle Laura? — ah! ah! tu as fait des progrès en escrime! — pour qu'après cela tu devinsses pieux, toi qui as si souvent outragé le ciel et scandalisé la terre par tes blasphèmes! Non! non!

— Ah!

— Paré, mein herr!

— Ah! ah!

— Bien tiré!

— Misérable!

— Fais attention, ou je touche.

Et les épées volaient, sifflant dans l'air qu'elles déchiraient, rapides comme l'éclair.

C'était à frémir d'épouvante.

Enfin Leopold, épuisé de fatigue et écumant de rage, porta, de tout ce qui lui restait de vigueur, un coup qui fit voler l'épée de Swartzwald à plusieurs pas de là, et celle de Leopold lui aurait infailliblement percé le cœur; mais celui-là, tirant un pistolet de son sein, le déchargea à bout portant sur Leopold, qui, ouvrant la bouche et fermant les yeux, tomba hennissant un soupir.

— Ah ! ah ! ah ! fit Swartzwald, riant d'un rire infernal.

Mais Leopold n'entendait plus.

En ce moment, on distingua un bruit de voix et de pas qui s'approchaient, et, quand on arriva, on ne trouva qu'un homme baigné dans son sang.

C'était Leopold.

Il fut transporté chez lui. — Sa blessure fut examinée; elle n'était pas mortelle, et, après des soins infinis, il fut déclaré hors de danger.

Lorsqu'il fut rétabli, son premier soin fut de s'informer de Laura, et comme on ne vit pas moyen de lui cacher la vérité, on lui apprit que, le lendemain de son duel, le signor Baldini avait quitté Berne avec sa fille, dans une voiture qu'il avait achetée expressément pour cela, mais qu'on ignorait la cause d'un aussi brusque départ, et le lieu où ils s'étaient retirés.

Leopold fut étourdi de cette nouvelle; il vit qu'on leur avait débité une horrible calomnie qu'ils avaient crue, et il ne douta point que Baldini, dont il connaissait la dévotion extrême, ne voulût réaliser le projet qu'il avait formé avant de consentir au mariage de sa fille, et qu'il n'employât toute son influence sur elle, pour la décider à embrasser la vie monastique.

Après des efforts incroyables pour découvrir leur retraite, il résolut de se mettre lui-même à leur recherche.

Il traversa les Alpes sans savoir où il allait.

Un soir d'été qu'il courait ainsi, insoucieux de la route

qu'il suivait, il s'aperçut que le *vetturino* avait pris un chemin de traverse, et qu'il s'était égaré.

Leopold, malade et harassé de fatigue, lui ordonna de s'arrêter à la première auberge qu'il rencontrerait.

Il était environ huit heures, lorsque Paolo, c'était le nom du *vetturino*, s'arrêta à la porte d'une petite auberge de mince apparence.

— Voilà qui ne nous promet pas un bon logement, Paolo, dit Leopold, regardant autour de lui.

— Signor, répondit-il, il y a près d'ici une maison qui vous conviendrait mieux, peut-être, que cette pauvre hôtellerie.

— Donc, allons-y.

— C'est un couvent, signor, dit Paolo en remontant sur son siége. — Et il se dirigea vers le lieu qu'il avait indiqué. — Puisque vous cherchez la signora Laura, et que cette maison est remplie de religieuses, certes, nul endroit n'est plus propre à vous fournir des renseignemens.

Ces paroles donnèrent à penser à Leopold que son conducteur était peut-être mieux informé qu'il ne voulait le paraître.

Lorsqu'il fut arrivé, la mère abbesse, à qui il fit demander l'hospitalité, lui fit préparer une chambre dans cette partie du bâtiment affectée à la réception des voyageurs.

Leopold demanda à lui parler.

Cette demande lui fut immédiatement accordée, et il suivit le vieux portier à travers l'étroit passage qui menait aux appartemens de l'abbesse.

C'était une femme déjà assez âgée, aux manières affectées, mais à l'air le plus affable; elle reçut Leopold avec une politesse de bon ton.

Celui-ci jeta les yeux sur l'ameublement et sur la chambre; il lui sembla qu'il avait déjà vu tout cela quelque part.

C'est alors que le couvent de Sancta-Croce lui revint à la mémoire; mais l'abbesse n'était pas celle qu'il avait déjà vue, et, d'ailleurs, il était persuadé qu'il était situé à un autre endroit. Examinant de nouveau, il remarqua que, quoique la disposition fût la même, l'appartement où il se trouvait différait cependant d'avec la sévère élégance qui caractérisait le parloir de Sancta-Croce.

Maîtrisant donc son agitation le mieux qu'il put, il s'approcha de l'abbesse, et, après lui avoir dit son nom, il lui fit part de l'objet de ses recherches, ajoutant qu'il croyait Laura dans son couvent.

— Je vous assure, répondit l'abbesse, d'un air formel et froid, qu'il n'y a ici aucune personne de ce nom.

— Oh! je vous en supplie, Madame, — et ses traits exprimaient le trouble et la douleur de son ame, — je vous en supplie, ne vous riez pas de l'amour et du désespoir d'un homme; oh! je vous implore, tenez, à deux genoux, par tout ce que vous avez de plus sacré! Oh! je l'aime! Savez-vous que tous les supplices dont l'amour torture ses victimes, je les porte dans mon sein. Savez-vous qu'elle m'appartient, qu'il me la faut ou mourir? — Malheur! malheur à vous! il y aura du sang! — Mais non, la religion vous l'ordonne, car notre amour est mutuel, Madame, notre bonheur, nos vies et même le salut de l'un de nous dépend de vous. — O mon Dieu! je ne sais plus que vous dire, moi!

— Mon fils, interrompit l'abbesse, que ce langage exalté et profondément senti avait émue malgré son apathie, il n'est pas plus en mon pouvoir de vous unir que de rapprocher la distance qui vous sépare. Calmez cette émotion violente, et armez-vous de cette patience du chrétien qui lui fait endurer les maux de cette vallée de misère.

— Est-elle ici? s'écria Leopold avec impatience.

— Non, mon fils, elle n'y est plus.

— Elle y était donc?

— Elle resta ici quelques jours, mais elle est partie d'hier.

— O mon Dieu! où est-elle?... Dites, Madame, où est-elle? le savez-vous?

— Calmez-vous, mon fils, je vous le répète, et rappelez-vous que le chagrin et la douleur sont le partage de tous les hommes, et que ce sont eux qui nous font mériter les joies célestes.

Leopold fut sur le point de partir aussitôt, sans écouter davantage les exhortations de l'abbesse ; le désir d'apprendre le lieu où Laura s'était retirée le retint.

— Si vous voulez me promettre de supporter en homme ce qu'un homme doit souffrir, je vous l'apprendrai.

Leopold baissa la tête.

Il y avait, dans les manières de l'abbesse lorsqu'elle prononça ces mots, quelque chose de solennel et de puissant qui le frappa.

Il avait cru, il n'y avait qu'un moment, que savoir la demeure de Laura c'était le bonheur, et maintenant il tremblait de la connaître; et il se prit à penser que quelque sinistre accident était arrivé, plus fatal pour lui que son départ ; que peut-être des vœux mettaient une barrière invincible entre elle et lui.

— Je vous le promets, répondit-il. — Et le sang se retira de ses joues et reflua vers son cœur ; ses lèvres étaient devenues blanches, sa vie partait.

Il prêta l'oreille.

— Je pensais que le passage de plusieurs années avait cicatrisé les blessures de mon cœur, dit l'abbesse, — et de grosses larmes roulaient dans ses yeux et coulaient sur ses

joues ; — fallait-il que la vue de vos douleurs vînt les rouvrir ! Ayez courage, mon fils, Laura est partie pour sa dernière demeure.....elle est morte.

Leopold ouvrit quelques instans des yeux stupides et obscurcis ; puis ses doigts se crispèrent, et, cherchant à se retenir, ses ongles grincèrent sur le bois d'une table qui était à côté de lui ; puis il tomba aux pieds de l'abbesse comme frappé de la foudre.

A la fin, les soins des personnes que l'abbesse avait appelées à son secours le firent revenir. Il ouvrit lentement les yeux, et le souvenir de la fatale nouvelle qu'il venait d'apprendre lui donna un tremblement convulsif qu'on parvint difficilement à calmer.

— Quand mourut-elle? demanda-t-il d'une voix étouffée et à peine intelligible.

— Il y a cinq jours, répondit l'abbesse, et hier elle fut enterrée.

Leopold soupira pesamment, puis il entra dans un accès de désespoir effrayant.

— Il triomphe ! s'écria-t-il, pourquoi combattre plus longtemps? le coup mortel est porté !

Puis, après quelques instans de silence, et regardant l'abbesse de ses yeux ternes, il dit :

« Conduisez-moi, je vous en supplie, sur sa tombe. »

L'abbesse, espérant que cette vue, en excitant ses larmes, pourrait faire cesser cette mortelle agonie de l'ame, consentit à sa demande.

Un vieux prêtre, qui avait été appelé, et le vieux portier qui l'avait introduit, le soutinrent, car ses jambes lui refusaient leur service, et, suivi de l'abbesse et des nones tout éplorées, ils s'avancèrent vers le cimetière du couvent.

Leopold, pendant tout le trajet, n'avait pas levé la tête, qu'il tenait appuyée sur l'épaule du prêtre.

Ils s'arrêtèrent.

— C'est ici, dit le prêtre, le tombeau de celle que vous aimiez et qui était un modèle de beauté et de vertu.

Leopold regarda.

Epouvantable!

C'était la même place, c'était cette muraille enlacée de lierre, ces immenses cyprès, les hauts clochers du couvent, c'était enfin le cimetière de Sancta-Croce, le cimetière qu'il avait vu chez Alice, enfin, le cimetière où il devait être enterré.

Il regarda encore autour de lui, jeta un coup-d'œil sur la tombe de Laura, jonchée des fleurs qu'avaient répandues ses compagnes et encore humides de leurs larmes. Puis, levant les yeux au ciel sans prononcer une seule parole, il laissa retomber sa tête sur l'épaule du prêtre, en poussant un long soupir.

Il était mort.

Il fut enseveli en cet endroit même, et on lisait sur une plaque de marbre :

LEOPOLD VON DESTERREICH.

Alphonse Le Mire (Rouen).

SOUVENIRS DE VOYAGES.

La Reine de Bombétoc.

La feue reine de Bombétoc était, dans son temps, un personnage fort extraordinaire et que des relations toujours inexactes et exagérées ont fini par rendre presque fabuleux. Cela se conçoit d'autant plus facilement, que l'Ile-de-France et Bourbon ne faisaient alors presque aucun commerce avec le port situé dans la baie de Bombétoc. Il était bien plus commode et bien plus avantageux, pour les navires marchands, d'établir des relations avec les ports de l'est, qui se trouvent plus rapprochés et au vent de Madagascar, que d'aller, sur des données commerciales fort incertaines, s'aventurer dans le terrible canal de Mozambique, du côté duquel Bombétoc est situé. La reine de Bombétoc demeura donc à peu près inconnue, et presque toutes les personnes qui l'ont approchée n'existent plus, tant il était rare qu'on fût assez heureux pour braver impunément le climat de l'île magnifique sur une grande partie de laquelle s'étendait sa paisible domination.

Long-temps la Société de géographie de Paris a fait des

recherches sur la reine de Bombétoc. Elle a même invité, dans son recueil périodique, les personnes qui pourraient avoir des renseignemens sur cette princesse à les lui adresser.

Quelque temps après la publication de cet avis, la Société reçut d'un commissaire de marine qui avait long-temps résidé à l'Ile-de-France, une relation à lui transmise par un voyageur, et qui m'a paru n'être, elle-même, que le récit d'un autre récit, tant elle renfermait d'inexactitudes.

Dans l'intérêt de la Société, je me proposais de lui adresser l'extrait de mon journal, quand un voyage vint changer mes dispositions. Il a fallu tout le désir que j'ai de contribuer à votre recueil, pour que je m'occupasse encore aujourd'hui de ces souvenirs qui me vieillissent tant.

Mais les voici : et, afin qu'on ne me confonde pas avec une foule de prétendus voyageurs, je vais, au risque d'alonger de quelques lignes, vous citer des noms d'hommes et de navires qu'il serait aisé, en cas de contradiction, de retrouver au ministère de la marine.

Expédié de l'Ile-de-France en 1803, le lougre *le Mathurin*, capitaine *Cousineri*, se rendit directement à la baie de Bombétoc, et, après l'avoir longée à peu près le quart de son étendue, mouilla au fond d'une anse devant le village de Mouzangaye, situé au nord de cette vaste baie et habité par des Arabes, ainsi que l'annoncent, de loin, l'architecture basse et massive et la blancheur des édifices qui se détachent brillamment sur le fond coloré d'une végétation gigantesque et toujours verte, composée en grande partie de badamiers.

Ce village, bordant une rive à l'abri de la violence des tempêtes si communes dans ces parages, renferme un chantier de construction pour les caboteurs, qui entretiennent un commerce assez actif avec la côte d'Afrique. Il est sous le gouvernement d'un agent de la reine, qui a le titre de roi, et qui est

chargé de percevoir, pour elle, les impôts territoriaux ainsi que les droits de douane, à l'entrée et à la sortie des marchandises.

Son commerce consiste en nègres de l'est de l'Afrique, que les naturels de Madagascar achètent à bas prix, pour les revendre dans les ports les plus fréquentés de l'ouest de leur île, et en riz que l'on exporte en Arabie. Ce commerce se fait généralement par échange, car là aussi on connaît le luxe, et les Madécasses sont très envieux des soieries et des cotonnades de l'Inde, qui servent à payer leurs denrées.

A peine avions-nous jeté l'ancre, qu'une pirogue aborda *le Mathurin;* c'était le roi qui venait s'informer lui-même du but de notre voyage. L'interrogatoire fut long; l'arack y joua un grand rôle, car sa majesté avait soin de faire suivre immédiatement d'un coup assez copieux de cette liqueur chacune de ses questions, et chacune des réponses que lui adressait notre capitaine. Cet exercice le mit dans un tel état, que nous fûmes obligés de le garder toute la nuit avec sa suite, qui s'était efforcée de l'imiter.

Le costume du roi de Mouzangaye, comme celui des insulaires ses sujets, se composait de deux pagnes, dont l'une enveloppait ses reins de plusieurs tours, et l'autre était artistement drapée sur ses épaules en guise de manteau. Le reste de son corps était nu, sauf un collier d'amulettes et de verroteries, et une jarretière de clinquant dont lui avait récemment fait cadeau un capitaine, de la part de son souverain, qui, disait-il, avait voulu décorer *son frère* de cet ordre.

Le lendemain, avant le réveil du monarque, qui avait de bonnes raisons pour dormir plus long-temps que les autres, nous apprîmes d'un nègre de sa suite que le palais de la reine était distant du village d'environ huit lieues. Ce nègre se disait portugais, et parlait assez bien français. Rien d'étrange comme

son costume et sa tournure : il portait, par-dessus sa pagne, un habit de soie à la française avec de larges boutons à médaillons, et à ses pieds nus, une paire de longs éperons. Son nez aquilin était démesurément prolongé ; sa haute stature, la teinte noire de sa peau, le caractère moitié oie, moitié mouton de son visage, le faisaient ressembler à un Malabar ; mais, vu à quelque distance, avec son grand nez, la queue de son habit et ses jambes menues et éperonnées comme celles d'un coq, il représentait parfaitement la caricature de ce noble animal.

Enfin, avec le soleil, se leva la majesté cuivrée, tout étonnée de se trouver parmi nous et fort disposée à se rendormir par l'agréable moyen qui lui avait si bien réussi la veille. On eut toutes les peines du monde à maintenir le roi dans un état suffisant de raison, afin de pouvoir tirer de lui, avant le déjeûné, quelques renseignemens indispensables, et s'entendre sur les démarches à faire auprès de sa souveraine, pour obtenir la faveur d'acheter notre chargement argent comptant.

Il fallait aller la trouver, lui offrir un magnifique présent, et lui payer, sur la cargaison, un droit exorbitant.

Je dus à mon grade de lieutenant du bord, d'être chargé de cette ambassade, qui était d'ailleurs dans mes attributions; on me donna pour escorte deux matelots de l'équipage. Nous étions tous les trois armés jusqu'aux dents. C'était bien le moins que nous pussions faire, pour résister, en cas d'attaque, à plusieurs milliers d'insulaires, grands, vigoureux, frottés d'huile de palma-christi de la tête aux pieds, et, par-dessus tout, extrêmement lestes. Je partis, avec ma redoutable armée, dans la pirogue du roi. Sa majesté se décida à attendre patiemment, l'arack aidant, le retour de son embarcation, qui devait avoir lieu avant le coucher du soleil.

Vers midi, nous avions traversé la baie et nous débarquions au village de Bombétoc. Comme dans tous les pays habités par

les nègres, les enfans jetèrent des cris aigus à notre approche et répandirent l'alarme : j'ai vu peu de frayeurs comparables à celles que causent les Européens aux Africains qui les voient pour la première fois. Quelques têtes soulevaient, çà et là, les perches suspendues et mouvantes qui fermaient la porte des habitations [1], et à peine, lorsque nous étions passés, les naturels osaient-ils sortir pour nous examiner. Notre tournure européenne effrayait jusqu'aux animaux, et les chiens même semblaient, à notre approche, mettre quelque chose de lugubre dans leurs aboiemens.

Bientôt nous entrâmes dans une plaine de sable d'environ une lieue. Ce trajet fut extrêmement pénible; le sol mouvant n'opposant aucune résistance, nous enfoncions quelquefois jusqu'à mi-jambe.

Cette plaine nous conduisit à un autre village situé sur le bord d'un lac; c'était encore la résidence d'un roi. Après nous avoir fait la première question d'usage : « *encor cabar?* » — comment vont les procès? — à laquelle je répondis dans sa langue : « *si cabar; pola tsara?* » — je n'en ai pas : vous portez-vous bien? — et après s'être informé aussi du motif de notre voyage, il nous offrit le repas frugal de l'hospitalité. Il se composait de poules en *karry* et d'une espèce d'hydromel d'une force extrême « *toc tintel* » et d'un goût assez désagréable, quoique ce soit le nectar ordinaire des rois du pays.

Notre hôte nous fournit une longue pirogue armée d'hommes vigoureux et bien munie de provisions, pour le reste de notre voyage. Nous ne le quittâmes pas sans quelques regrets; sa

[1] Ces portes étaient composées de perches trouées à leur extrémité supérieure, et traversées par un bâton appuyé sur deux montans. Ces perches, très rapprochées les unes des autres, formaient une espèce de rideau de bois, dont il fallait soulever une partie pour entrer ou pour sortir, et elles avaient alors la figure d'un éventail renversé qu'on ouvrirait à moitié.

femme était une *ambolane* de la plus grande beauté. — On nomme *ambolans* les habitans de la province d'Ancove à Madagascar. Ils sont blancs, d'une taille élevée, et ont le nez aquilin et les cheveux longs et lisses.

En quittant le village, nous eûmes à traverser dans sa longueur le lac qui le baigne. Voguant délicieusement à pleines voiles, nous admirions les rives pittoresques de ce petit lac parsemé d'îles boisées, et disposées par la nature en véritables jardins anglais. Les arbres étaient, parfois, couverts d'oiseaux et de singes; et nous eûmes occasion de remarquer avec quelle dextérité ceux-ci enlèvent les œufs que les oiseaux ont l'imprudence d'abandonner un seul instant. Nous aurions joui bien plus complétement du coup-d'œil enchanteur qui nous était offert, si des bas-fonds, qui nous obligèrent à nous mettre à l'eau de temps en temps, pour pousser la pirogue, n'étaient venus nous distraire désagréablement de notre contemplation. Nous vîmes, pendant cette traversée, quelques serpens d'eau et un assez grand nombre de crocodiles. Les insulaires étaient surpris du sentiment de crainte qui se peignait sur notre physionomie à la vue de ces monstres, sur lesquels la pirogue passa plusieurs fois sans qu'ils daignassent à peine se déranger.

Au milieu du jour, nous avions franchi ce petit archipel, dont la longueur est d'environ cinq lieues, et nous étions dans un autre petit village, où le chef hospitalier nous accueillit encore de son mieux. Nous lui donnâmes, en échange de sa politesse, une bouteille d'arack, qu'il reçut avec l'expression de la joie la plus extravagante. Il la serrait dans ses bras, la baisait amoureusement, et, pour nous prouver sa reconnaissance, il nous pria de rester jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement vidée, opération à laquelle il est juste de dire qu'il fit participer sa famille.

Nous étions alors à moitié chemin, et la partie la plus agréable de notre trajet était terminée; le reste devait se faire à pied et à travers mille difficultés. Par une température de plus de trente degrés, nous marchions pieds nus sur le sol brûlant, et souvent il fallait traverser des étangs profonds, remplis de vase et de roseaux. J'avoue que le souvenir des crocodiles m'affaiblissait quelquefois les jarrets et m'inspirait de sinistres réflexions, quoiqu'il soit passé en principe, parmi les marins, que les requins et les crocodiles, quand ils ont à choisir, donnent toujours la préférence aux nègres. A tous ces désagrémens se joignait celui d'être torturés par les insectes. Les plus terribles étaient des maringouins, ou moustiques, et des fourmis d'une grosseur prodigieuse, qui tombaient sur nous par milliers à chaque secousse que nous faisions éprouver aux arbrisseaux près desquels nous passions; leur piqûre était si douloureuse, que force nous était de nous déshabiller, pour nous débarrasser de ces ennemis cruels.

Deux heures avant le coucher du soleil, nous entrâmes dans une plaine de fougère gigantesque, dont le feuillage, encore vierge, recouvrait quelquefois des précipices assez dangereux.

Nos conducteurs nous montrèrent, dans cette plaine, l'arbre qui produit la *sarabinesara*. Ce fruit tient de plusieurs épices; il a un goût exquis et une odeur délicieuse; les naturels l'emploient dans tous leurs ragoûts, et même dans plusieurs breuvages. Nous vîmes aussi des *tandracs*, espèce d'oursins sans queue, et quantité de jolies *maques* zébrées, noir et blanc : ces dernières sont au singe à peu près ce que la levrette est au dogue; elles sont douces, ont un instinct extraordinaire, et s'attachent à leur maître comme le chien.

Enfin, vers les six heures, arrivés au terme de notre course, nous aperçûmes la capitale, la résidence royale!

Dégagée d'ombrages, sur différens points, à quelques milles de distance, cette ville, dont le centre est élevé sur une éminence, présente assez l'aspect d'une écaille de tortue de mer, tant pour la forme que pour la couleur. Son étendue est assez considérable; elle me parut pouvoir contenir trois ou quatre mille ames. J'ignore si l'on y accède par plusieurs côtés, mais la porte sans clôture par laquelle nous entrâmes n'avait rien qui annonçât la crainte d'une surprise, ou même l'intention d'une résistance en cas d'attaque. Une assez vaste cour la séparait d'une autre porte, qui donnait entrée sur un chemin, large de cinq à six pieds, renfermé entre deux palissades de pieux très forts et très serrés. Le sentier tournait en spirale; nous le suivîmes pendant un quart-d'heure environ, et enfin nous pûmes pénétrer dans la ville.

Après avoir parcouru, dans le sable, quelques rues mal alignées, nous nous trouvâmes sur la place des *Cabars*, ornée, au milieu, d'un vaste pavillon formé d'énormes piliers de bois soutenant un toit de feuilles de bananier. Cet édifice, à jour, n'avait aucuns meubles, et n'était décoré d'aucun ornement: c'était le *palais de justice.* Là, les arrêts, toujours fort longs, ne sont rendus qu'après que les nombreux juges, presque tous parens des plaideurs, et toujours présidés par le chef, ont ruiné les parties en libations de toc, à défaut de liqueurs fortes.

De là jusqu'au palais de la reine, des rangées de *paillottes* monotones furent tout ce qui s'offrit à nos regards. Arrivés au palais, qui n'était lui-même qu'une paillotte un peu plus grande que les autres, on nous annonça que l'heure trop avancée ne nous permettait pas d'avoir audience de sa majesté. On nous désigna une case pour passer la nuit, et nous n'eûmes qu'à nous louer des attentions tout-à-fait délicates que nous prodigua le *grand maréchal du palais.* Non content de nous

offrir du karry de poule et du toc à discrétion, il eut soin de nous pourvoir, avec beaucoup de discernement et de goût, de tout ce qui pouvait rendre agréable, à de jeunes voyageurs, une nuit qu'ils devaient passer sur des nattes de jonc étendues sur la terre, et terminées, à un bout, par un oreiller bourré d'herbes et évidemment façonné pour le repos de deux têtes très rapprochées.

Le lendemain, après quelques instances de ma part, nous fûmes accompagnés devant la reine par un cortége assez nombreux d'hommes armés de zagaies et de mauvais fusils. L'intérieur enfumé de sa demeure n'avait rien de plus somptueux que l'extérieur. Quelques pagnes, servant de vêtemens de femmes, étaient suspendues aux rares solives qui séparaient le rez-de-chaussée de la toiture. Je n'y aperçus pas de métier à tisser, meuble dont sont pourvues toutes les autres habitations; quelques sacs de joncs ayant la forme d'un dé, et des vertèbres de baleines, servant de tabourets, furent les seuls meubles que j'y remarquai; mais personne ne s'en servait: la plus grande partie des dignitaires de la cour étaient tout simplement accroupis.

La reine, adossée aux claies de feuillage qui servaient de mur de clôture, était assise sur le sol, couvert d'une simple natte, les jambes alongées, près d'un foyer demi-éteint dans lequel brûlaient, éparses, quelques branches d'arbres. Elle tenait à la main une pipe en bois, d'environ un pied et demi de longueur. Sa majesté approchait de la soixantaine. Sa taille était au dessous de la moyenne; ses traits m'ont été rappelés par ceux du docteur Gall; son teint était cuivré et sa peau fortement marquée de traces de petite-vérole. Sa physionomie insignifiante avait un caractère prononcé d'insouciance et d'apathie; ses yeux seuls avaient quelque expression, et c'était celle de la défiance et de la cupidité.

Sa parure consistait en une ample pagne du pays qui lui serrait les reins, et en un court canezou de cotonade bleue, — connue à Rouen sous le nom de *guinée*, — de forme carrée, assez décoleté, à manches très justes, et orné de broderies de différentes couleurs, au bas, à la gorge et au poignet; ce canezou serrait étroitement sa gorge, de manière à la rendre aussi plate que possible. Ce genre de beauté est d'autant plus recherché dans ce pays, qu'une qualité, ailleurs bien précieuse, offre à celles qui veulent l'acquérir une résistance très difficile à vaincre; mais la maigreur excessive de la reine la lui rendait naturelle. Elle avait un genre de coiffure particulier aux femmes de cette île : ce sont trois ou quatre étages horizontaux de petites tresses, aussi alongées que le permettent leurs cheveux courts et crépus, et dont l'extrémité, adroitement roulée sur elle-même, est arrêtée par un nœud à lacet artistement attaché.

Je saluai la reine de Bombétoc avec toutes les marques du respect le plus profond. Sa majesté daigna me questionner, en me laissant apercevoir qu'elle n'avait pas en moi une confiance illimitée. Je lui appris dans quelle intention notre navire avait abordé le port de ses états, et lui demandai l'autorisation de faire paisiblement notre petit commerce. Quand j'eus fini, tous les grands personnages qui assistaient à notre entrevue s'accroupirent autour de leur souveraine.

La reine présida avec l'affectation d'une gravité constitutionnelle le conseil que forma, à l'instant même, sa cour, entièrement composée d'hommes — du moins je n'y ai pas aperçu une seule femme, pendant le peu de temps que j'y suis resté. — On nous pria de nous tenir à l'écart. Le conseil dura près de deux heures, pendant lesquelles la reine eut constamment la pipe à la bouche et parla fort peu. On y discuta quelquefois avec chaleur, mais toujours avec réserve, et les avis des plus anciens paraissaient les mieux écoutés. Quoique

l'idiome de la capitale fût différent de celui de la côte de l'est, que je comprenais assez bien, je parvins à saisir le sens des énormes exigences qu'on allait faire valoir; et, lorsque l'interprète, *chevalier de l'Éperon d'or*, me fit connaître les résolutions qu'on avait arrêtées, je n'en fus nullement surpris; seulement, pour regagner mon navire sans obstacle, et conserver l'assistance des habitans qui m'avaient si bien accueilli, et dont je connaissais le caractère de servilité, je me contentai de combattre légèrement quelques prétentions exagérées.

Mes raisons ne furent point écoutées, et je me disposai à partir, après avoir donné l'assurance, à ceux qui me parurent être les chefs, que je ferais tout mon possible pour déterminer mon capitaine à accepter les conditions qu'on mettait à lui accorder la liberté d'acheter son chargement.

Après quelques momens de discussion la reine se leva. Prévoyant qu'elle allait se retirer, je m'empressai de lui faire quelques salutations, qu'elle reçut avec une indifférence assez bienveillante, et les rangs s'ouvrirent pour lui livrer passage. Je suivis d'un œil curieux tous ses mouvemens; mais la fameuse reine de Bombétoc, cette descendante de *deux cents rois*, — s'il faut en croire les traditions orales du pays, — était désespérante pour un observateur. Sa démarche commune et sa tournure vulgaire n'offrirent, à l'examen le plus attentif, rien qui pût être l'objet d'une remarque. Elle n'était ni assez majestueuse pour qu'on l'admirât, ni assez grotesque pour qu'on pût la tourner en ridicule. Bientôt sa majesté disparut, et je songeai à me tirer d'affaire.

Malgré les efforts que j'avais faits pour dissimuler, pendant et après les explications de l'interprète, l'impossibilité où j'étais de consentir aux offres qu'il me faisait de la part de la reine, j'avais cependant été deviné par ces sauvages, qui n'ont guère d'autres qualités qu'une pénétration exquise, une dissimulation profonde et une rapacité insatiable.

Au moment où je me disposais à sortir, on me présenta différentes pièces d'étoffes de soie qui ne me parurent pas d'une grande valeur ; on en voulait de pareilles. J'en demandai le prix, pour en fournir la valeur en argent, ayant soin, pour qu'on crût à ma bonne foi, de prendre des notes exactes et détaillées. Rien n'y fit, on avait pénétré, je crois, jusqu'à mes craintes, jusqu'à mes plus secrètes résolutions.

Aussi, en arrivant à la paillotte où nous avions passé la nuit, nous n'y trouvâmes plus que nos bagages. La fortune avait tourné contre nous! Nos charmantes hôtesses qui, la veille si animées, si enjouées, si aimables, avaient exécuté, avec leurs compagnes, au son du tamtam, des danses aussi originales que pittoresques, avaient disparu. Malgré le désir que nous manifestâmes de leur témoigner notre reconnaissance, de leur faire nos adieux et de leur annoncer notre prochain retour, il nous fut impossible de les revoir; et, comme j'avais deviné qu'on m'avait deviné, je n'insistai pas et je partis.

Il est inutile de dire qu'ayant échoué dans mon ambassade, et la nouvelle m'ayant devancé, je ne sais comment, je ne trouvai plus, à mon retour par la même route, cet accueil bienveillant qu'on s'empresse de faire à ceux dont on peut tirer quelque avantage. Tout le monde était contre nous, et s'il y avait eu au Bombétoc des commis et des secrétaires, ils nous auraient certainement tourné le dos des premiers, comme cela se pratique ici.

Nous ne trouvâmes plus sur notre passage que des visages hostiles, et partout les naturels exigèrent avidement de l'argent, pour nous donner, avec avarice, tout ce qu'ils nous avaient prodigué si généreusement à notre premier passage.

Ce ne fut qu'après mille désagrémens que nous arrivâmes à bord du *Mathurin*, qui partit immédiatement pour la côte d'Afrique.

L. Garneray (Rouen).

Commerce. — Industrie.

DU COMMERCE MARITIME

DE LA PLACE DE ROUEN.

Quoique Rouen doive être considéré surtout comme ville manufacturière, on peut cependant lui donner rang parmi les places de commerce. Si son port n'a pas l'importance de celui du Havre, qui, par sa position, doit naturellement présenter un plus grand développement au commerce maritime, il peut concourir et concourt, en effet, à féconder une partie de ce rameau du commerce national.

Éloignée de l'embouchure de la Seine assez pour que des navires d'un grand tirant d'eau n'y puissent arriver, assez peu pour que des navires d'un tirant d'eau moyen puissent y remonter, les négocians de cette place ne se sont jamais livrés largement au commerce maritime. Ils s'en occupaient cependant plus qu'aujourd'hui, avant les contrariétés qu'éprouva la navigation hauturière, à la fin du siècle dernier. — La nécessité d'entrer au Havre pour y attendre des convois et d'y faire un séjour quelquefois long et coûteux, acheva de faire perdre aux Rouennais l'habitude des expéditions lointaines, réduisit même leurs armemens pour le cabotage; et, lorsque le retour de la paix permettait de se livrer avec sécurité à ces opérations, l'accroissement des

difficultés qu'éprouva toujours la navigation de la Seine, l'exhaussement du fond et l'extension des bancs qui encombrent l'embouchure de ce fleuve, l'augmentation subite du commerce du Havre, la facilité que ce port offrit pour s'y approvisionner des matières premières nécessaires aux fabriques, la promptitude de leur arrivage auprès des métiers, rendirent peu nécessaire le retour aux anciennes habitudes; elles étaient remplacées déjà depuis long-temps par d'autres, prises d'autant plus aisément, qu'elles exigeaient moins de soins, faisaient courir moins de chances, et employaient moins de temps.

Aussi le commerce de Rouen se borne-t-il à peu près au grand cabotage, c'est-à-dire aux voyages d'un port à un autre sur les côtes de l'Europe, et au petit cabotage, c'est-à-dire à la navigation le long des côtes de France sur l'Océan. Cependant, ce commerce, pour avoir été plus étendu autrefois, n'est pas sans importance aujourd'hui. On en pourra juger par le tableau ci-contre, qui ne comprend que les cinq dernières années.

Certes, il s'en faut que ce tableau présente l'importance de tout le commerce de Rouen. Il faudrait y ajouter le montant des arrivages et des expéditions par eau et par terre, soit des matières premières achetées sur les marchés intérieurs ou extérieurs, quelle qu'en soit la provenance, soit des matières ouvrées, produits de nos fabriques, source la plus féconde des bénéfices de cette place. Nous n'avons voulu présenter ici que la seule branche de l'industrie commerciale qui se rapporte à la navigation.

Les navires français portés à la deuxième partie du tableau ci-joint, sont ceux qui ont importé les valeurs inscrites à la première; mais ils ne représentent pas les capitaux de cette nature (les navires), qui appartiennent au port de Rouen. De ceux-ci, quinze seulement sont affectés aux grandes navigations, et encore, dans ce nombre, six, qui jaugent de trois à quatre cents tonneaux, ne reviennent jamais ici. Ainsi, en admettant que les bénéfices qu'ils procurent profitent à la place, ils ne lui profitent que réduits des frais qu'ils supportent dans les ports où ces navires abordent. Vingt-un autres bâtimens sont employés au grand cabotage; cent neuf au petit cabotage, et sur ceux-ci, quatre-vingt-dix-neuf jaugent moins de cent tonneaux. Les bâtimens français qui fréquentent le port de Rouen sont pour la plupart des chasse-

marées bretons, et quelques bricks qui font habituellement la navigation de la Méditerranée, de l'Océan et de la Baltique; les bâtimens étrangers sont de petits bricks anglais, des galiotes hollandaises, allemandes, etc.

Le commerce maritime de Rouen peut-il être augmenté? Oui, sans doute. Il cherche à s'accroître, et, depuis quelques années, des constructions neuves démontrent qu'il en sent le besoin. L'an dernier, il y en eut quatre : le Napoléon, de 300 tonneaux; le Mazeppa, de 260 tonneaux; le Pierre-Corneille, de 230 tonneaux; le Fontenelle, de 175 tonneaux : ce dernier est un brick, les autres ont trois mâts. Il y en a d'autres encore en construction [1]. Mais un obstacle s'oppose à ce développement instinctif. Il faut donc le faire disparaître, et tâcher que des bâtimens de grand tirant d'eau puissent venir s'amarrer sur ces quais si larges et si beaux, qui semblent les attendre.

Cette question a, depuis long-temps, occupé, et le gouvernement, et les Chambres de commerce de Normandie, et les particuliers.

Pour ne pas remonter trop haut, nous voyons, il y a soixante-quinze ans, M. Mangin proposer des épis flottans qui avaient bien réussi dans la Loire.

La Chambre de commerce consentit, vers 1780, à faire les frais de la vérification d'un projet inexécutable, qui ne tendait à rien moins qu'à creuser le lit de la Seine.

En 1784, l'Académie des Sciences de Rouen proposa, pour sujet de prix, la recherche de moyens qui pussent assurer la navigation intérieure à l'embouchure du fleuve.

Depuis, deux projets furent présentés, l'un pour établir un canal sur la rive gauche de la Seine, l'autre pour un canal sur la rive droite.

L'Administration provinciale fit les fonds nécessaires pour l'étude de ces projets. — Celui qui était proposé pour la rive droite fut bientôt reconnu, par M. Lamblardie père, impossible à exécuter; l'autre fut étudié par M. Cachin, qui l'avait présenté. Le projet de ce canal, qui aurait eu sa prise d'eau vis-à-vis de Villequier, et son embouchure à Honfleur, fut discuté en 1792, non-seulement au

[1] Nous citerons particulièrement le *Rouennais*, le *Rothomagus*, le *Lainiste*, le *Commerce-de-Rouen*, l'*Industriel*, tous navires qui jaugent de 250 à 300 tonneaux.

Conseil des ponts et chaussées, mais dans un des comités de l'Assemblée nationale [1].

Ces deux réunions donnèrent un avis favorable.

Un Mémoire très important, publié depuis, est dû à M. Girard, ingénieur en chef. Né dans le pays, long-temps attaché aux travaux du port du Havre, ayant été ensuite à portée d'examiner ce qui a lieu à l'embouchure d'autres fleuves, ce savant ingénieur a pu établir, sur les circonstances particulières à la Seine, une théorie fondée et vraie, et en déduire les moyens qui lui ont paru les plus convenables pour atteindre le but indiqué.

On s'est assez généralement réuni à cette opinion, que le premier objet dont on devait s'occuper était d'enlever les bancs qui obstruent l'embouchure, et ensuite d'en prévenir le retour. A cet effet, on proposait de réduire la largeur du fleuve, afin que les eaux contenues en un moindre espace eussent plus de volume et plus de puissance pour porter au loin les matières créatrices des bancs. Mais cette puissance, jusqu'où s'étendra-t-elle pour balancer les eaux de la mer? Où s'établira cette balance, qui permet le dépôt des matières que les eaux du fleuve ont chariées jusque-là, et détermine ainsi la formation des bancs? On a proposé de nouveau des canaux latéraux sur l'une ou l'autre rive; mais il faudrait que ces canaux fussent tels, qu'ils pussent être pratiqués par des navires qui tireraient douze à quinze pieds d'eau. Ils ne seraient alimentés que par la Seine ou ses affluens. Alors, le volume actuel des eaux du fleuve diminuerait, leur résistance au courant de la mer serait plus faible, la balance entre elles et lui, au lieu d'avoir lieu à l'embouchure, se ferait plus en dedans, et les bancs qui en seraient le produit seraient plus intérieurs et plus nuisibles [2]. Au lieu d'avoir, vers l'embouchure, dix pieds d'eau

[1] On comptait, au nombre des membres de ce comité, MM. Grégoire et Forfait, pour la Seine-Inférieure; Le Roi, de Bayeux, et Le Roi, de Lisieux, pour le Calvados; Deschamps et Rever, pour l'Eure: ce dernier fit le rapport.

[2] Suivant le projet de M. Cachin, discuté en 1792, le canal qu'il proposait aurait eu quarante mètres de largeur sur une longueur de quarante mille mètres (vingt mille cinq cents toises); la profondeur n'est pas indiquée dans le Mémoire que j'ai sous les yeux. La dépense était évaluée à seize millions. Il aurait été alimenté par une partie des eaux de la Seine, et par celles des rivières de Risle, de Carbec, de Fiquefleur et de Saint-Sauveur, ainsi que par de nombreux ruisseaux qui auraient cessé de couler à la Seine.

à la haute mer, comme à présent, on en aurait moins; au lieu d'accroître la navigation de la Seine, de tels travaux auraient sa réduction pour résultat; et les avantages que procureraient, au premier moment, les canaux qui auraient tant coûté, seraient loin de le compenser.

Quel que soit, au reste, le parti auquel on s'arrêtera, il est permis de penser, d'après les longues années qui se sont écoulées depuis qu'on a commencé à étudier cette question, qu'il s'en passera beaucoup encore, non pas peut-être avant qu'une décision soit prise, mais certainement avant que les travaux soient entrepris et entièrement terminés.

Jusque-là, le commerce maritime de Rouen sera-t-il réduit à ce qu'il est? Ne peut-on l'étendre davantage? La navigation de la Seine ne peut-elle être rendue praticable pour des navires d'un plus grand tirant d'eau que ceux qui remontent le fleuve aujourd'hui?

Telles sont les questions pour lesquelles deux prix sont proposés.

Quant à celle relative à la navigation de la Seine, le problème peut-il être résolu? Nous ne pensons pas que la négative puisse être soutenue. En effet, de quoi s'agit-il? de procurer un allégement de deux à cinq pieds aux navires qui, ayant un tirant d'eau de douze à quinze pieds, ne peuvent en ce moment franchir les passages où il ne se rencontre que dix pieds de hauteur d'eau. Jugeons de ce qu'il est possible de faire par ce qui a été fait.

Avant que Venise fît sortir des vaisseaux de ligne de ses lagunes; avant que la Hollande fît naviguer des bâtimens de guerre sur les bas-fonds qui précèdent ses canaux; avant que la Russie construisît des vaisseaux à l'embouchure de la Néva, et les fît aller à la mer, il y avait un problème semblable ou analogue à résoudre : il a été résolu. Et nous craindrions que celui proposé aujourd'hui ne pût l'être! Sans doute, les moyens employés par les Russes, les Hollandais, les Vénitiens ne peuvent être admis; un des motifs, c'est qu'ils sont trop coûteux. Pour que ceux à trouver remplissent les conditions voulues, il faut qu'ils soient faciles et peu dispendieux; mais enfin, il peut s'en trouver : il s'en trouvera.

Quelques personnes ont pensé que le remorquage par bateaux à vapeur rendant la navigation plus facile, il était, dès-lors, inutile de s'occuper d'autre chose. Penser ainsi, ce n'est considérer ni notre situation ni la marche de l'esprit humain. Si l'on se fût arrêté à cette

façon de penser, nous n'aurions point de navigation, et nous flotterions encore sur des troncs d'arbres creusés. Ce n'a été que par suite de l'extension donnée aux études scientifiques, qu'on est parvenu à inventer et perfectionner ces merveilleuses machines qui nous font parcourir le globe; et, pour ne pas sortir de notre fleuve, c'est par suite des mêmes études que nous avons aujourd'hui les bateaux à vapeur qui remorquent, les chalans qui sont remorqués. Les premiers, sans doute, en traînant les navires après eux, leur font plus promptement franchir les passages dangereux; aussi y a-t-il incomparablement moins de naufrages et d'avaries depuis l'établissement des remorqueurs; mais ils ne mettent pas une ligne d'eau de plus dans la Seine, et ne la rendent point plus praticable à des navires qui jaugent au-dessus de 250 tonneaux, à ceux qui tirent au-delà de neuf pieds d'eau, puisque la plus grande profondeur habituelle est de dix pieds. Or, c'est precisément à faire remonter à Rouen des bâtimens d'un plus grand tirant d'eau que tend le problème proposé.

De sa solution découleront des avantages immenses pour le commerce maritime de Rouen et pour une grande partie de sa population. Déjà quelques navires y apportent directement les chanvres de la Russie, les cuivres de la Suède, les laines de l'Espagne; quelques-uns, bien rarement il est vrai, des sucres, des cafés chargés directement aux Antilles. Ces importations peu considérables ont passé presque inaperçues. Beaucoup de personnes ne les ont connues qu'en voyant passivement opérer les déchargemens, sans s'occuper des points de départ. Ceux qu'elles intéressaient ou pouvaient intéresser ont seuls compris tout ce qui en résultait d'avantages. Il est temps de fixer l'attention de tous sur un commencement de progrès qui peut avoir la plus grande influence sur le commerce de la place. C'est un devoir de signaler ces faits aux hommes qui ne s'en tiennent pas à une servile routine, et pour lesquels ces sortes d'opérations peuvent devenir une source d'importans bénéfices.

Ces réflexions ont paru pouvoir être utiles à ceux qui s'occuperont des questions mises au concours par la Société libre d'Émulation [1]; et, sous ce rapport, nous avons cru devoir les publier.

THOMAS. (Rouen.)

[1] Voir la livraison de juin de la *Revue de Rouen*.

BEAUX-ARTS.

MUSÉE DE ROUEN.

Deuxième Exposition annuelle. — 1834.

Pour la seconde fois, les salles du Musée ont été ouvertes aux travaux de nos jeunes artistes : pour la seconde fois, nous avons à rendre compte aux lecteurs de *la Revue* de cette solennité tant désirée, et dont le premier essai trouva tant de sympathies chez les hommes éclairés que leurs goûts et leur position sociale appelaient nécessairement à seconder de leurs efforts l'impulsion nouvelle donnée aux beaux-arts par notre administration municipale.

Pour la seconde fois aussi, nous répéterons ce que nous avons dit relativement aux restrictions qui ont en partie paralysé cette mesure, dont le principe est si libéral. C'est notre *delenda Carthago ;* nous ne cesserons de le redire sous toutes les formes et sur tous les tons, que lorsqu'on en aura senti la portée. C'est pour nous une conviction profonde, à laquelle nous devons avant tout obéir.

Nos paroles auront d'autant plus de poids cette année, qu'elles recevront une nouvelle gravité des faits que nous aurons à signaler dans le cours de cet article. Par le bien qu'a déjà produit l'exposition, toute restreinte qu'elle est, nous pouvons juger en parfaite connaissance de cause du bien qu'elle aurait pu produire telle que nous l'avions conçue

et demandée. Qu'on ne s'étonne donc point de nous voir rattacher, à cette idée fondamentale, toutes les observations que nous croirons de nature à la fortifier. Car nous sommes convaincus que, dans ce combat intéressant entre le principe de la résistance et celui du progrès, c'est à ce dernier que doit rester la victoire.

Trop faible pour lutter par la force, nous redoublerons de persévérance ; car nous savons que, grain à grain, le vent transporterait des montagnes, et que l'eau, tombant goutte à goutte, entame et détruit les plus durs rochers.

Bornés à l'examen de travaux exécutés seulement par les hommes *nés ou domiciliés dans notre département*, nous ne pourrons établir aucune de ces comparaisons qui seraient si favorables à nos artistes, dont les tableaux doivent nécessairement avoir cet aspect du crû et présenter ces caractères de parenté, résultat nécessaire d'inspirations toutes locales. Nos plus précieux moyens d'éveiller leur amour-propre et de stimuler leur émulation, nous sont enlevés, et nous ne saurions trop regretter une circonstance à laquelle peut-être nous aurions dû l'essor d'un nouveau génie. Nous nous contenterons donc, pour cette année, de constater les efforts et les progrès de chacun ; nous attendrons patiemment que le temps, notre maître à tous, soit venu faire justice des idées étroites et rétrogrades des hommes dont l'opinion s'est manifestée en faveur des individus et non en faveur des choses ; nous tâcherons même de tirer le meilleur parti possible de la position qu'on nous a faite, et nous terminerons en suppliant encore une fois l'autorité de prendre en considération le vœu que nous exprimons et que nous croyons entièrement dans l'intérêt des beaux-arts, dont nous voulons ici surtout embrasser la cause.

La première chose qui frappe en entrant au Musée, c'est, il faut bien le dire, la disparition du nom de Boïeldieu, inscrit, avant l'exposition, sur la porte de la nouvelle salle, à gauche en entrant. Chacun avait approuvé du fond du cœur cet hommage rendu par notre ville à sa plus grande illustration contemporaine. Près de Corneille et de Poussin, l'auteur de *Beniowski* recevait sa part du glorieux tribut de reconnaissance que les Rouennais se trouvaient heureux de payer aux grands hommes dont le nom immortalisa leur patrie! C'est ce que

n'a pas senti l'administration, qui, par une décision qu'on ne peut comprendre, *a fait enlever* le nom de Boïeldieu, que tant de titres ont partout rendu populaire. Elle y a substitué celui de feu Descamps, homme recommandable, sans doute, à beaucoup d'égards, et dont les services ont droit à notre reconnaissance, mais qu'aucune œuvre de génie ne sauvera de l'oubli auquel il est condamné hors de nos murs, malgré ce qu'on tente aujourd'hui pour l'y soustraire. L'opinion publique, au reste, a déjà fait justice de cet acte affligeant, que poursuivra dans l'avenir la réprobation des hommes généreux qui l'auront vu s'accomplir sans pouvoir y porter obstacle.

— Au premier aspect, les nombreux tableaux qui remplissent la galerie de Corneille et le salon de Poussin vous disent assez qu'il y a du moins progrès de travail. Plus de noms sont au catalogue, plus de numéros ont été placés. C'est un fait qui nous prouve assez jusqu'où nous pourrions atteindre avec l'admission des artistes des quatre autres départemens de la Normandie. Mais nous avons remarqué avec peine l'absence des travaux de quelques amateurs dont le talent n'aurait pas été déplacé dans cette réunion de nos richesses en fait d'arts : nous aurions voulu que tout ce qui s'en occupe, que les dames, surtout, qui y consacrent avec succès tant de loisirs, vinssent prendre part à cette fête artistique où nous étions tous appelés. Espérons que, d'année en année, le but de cette institution sera mieux compris. Il s'agit, ici, de fonder le goût des arts dans une ville qui y était étrangère : chacun doit y réunir ses efforts : c'est ainsi que nous parviendrons à fixer au milieu de nous ce noble goût auquel nous devrons, bientôt, nos loisirs les plus agréables et nos passe-temps les plus doux.

Obligé de renfermer dans un seul article tout ce que nous avons à dire de cette exposition importante, nous ne consacrerons que bien peu de lignes à chacun; aussi pensons-nous devoir adopter l'ordre alphabétique, comme étant le plus naturel et le plus commode à suivre pour nos lecteurs. Nous dirons franchement à nos jeunes artistes ce que nous aurons éprouvé devant leurs tableaux. Si parfois notre critique est sévère, nous aimons à croire, au moins, qu'ils nous sauront gré de la bonne foi qui l'aura dictée et de la consciencieuse impartialité que nous nous sommes imposée dans cet examen rapide des tableaux de l'exposition.

— Quelques miniatures dans un cadre, et un *portrait de Mme Des*

bordes-Valmore, portent les nos 1 et 2, et sont exposés sous le nom de M. B., amateur. Nous sommes heureux de trouver ce nom le premier : M. B. a donné l'exemple dont nous parlions tout à l'heure. Nous ne sommes pas moins heureux de pouvoir le féliciter sur la ressemblance du portrait de Mme Valmore : cet ouvrage est fait avec finesse et franchise, et doit encourager dans ses travaux M. B., que son goût bien connu pour les arts et ses nombreuses études ont d'ailleurs placé, malgré sa modestie, au rang des artistes miniaturistes les plus distingués de notre ville.

— M. Balan, malgré le peu de temps dont il a pu disposer, nous a prouvé l'activité de son travail et la fécondité de son talent, par seize études et tableaux, dont quelques-uns sont dignes de tous nos éloges.

Nous citerons sans aucune critique les nos 4, 5 et 6, *études de nature morte*, et dont les légers défauts sont plus qu'effacés par les beautés réelles que nous y pourrions signaler. Ces trois ouvrages font le plus grand honneur au talent de M. Balan, qui donne, en ce genre surtout, les plus belles espérances. Ses études d'arbres, sous les nos 10 et 11, sont également touchées avec autant d'esprit que de finesse. Nous regrettons de n'en pouvoir dire autant de son étude prise sur la rivière de Robec, et de son intérieur d'une vieille cour à Rouen. M. Balan, dans ces deux études, a par trop abusé du sentiment de couleur qui le caractérise ; elles sont colorées, sans être pour cela vigoureuses, et brillantes quoique dépourvues de lumière ; en un mot, l'air n'y circule pas, et ce défaut se fait encore sentir dans son no 8, qui représente l'intérieur actuel de la cour de Saint-Amand. Ici, cependant, nous devons lui savoir gré de la délicatesse de sa touche, qui rend avec bonheur les fines sculptures de la tourelle et les élégantes découpures de la grande boiserie. Quant à ses études au pastel, nous ne pouvons que l'engager à renoncer à ce genre, qui sent trop le décorateur, et dont l'effet, en général, est faux et d'une mauvaise *convention*.

— Sous le no 19, M. de Boisfremont nous a donné la *Clémence de Napoléon*. Des pages plus importantes, et d'un faire bien préférable à tous égards, sont là pour attester ce que peut aujourd'hui M. de Boisfremont, dont le beau talent, au reste, ne saurait être contesté.

— Sous les nos 23, 24, 25 et 26, M. Bouhot, dont notre Musée possède un charmant tableau, nous a donné quatre petites peintures où l'on retrouve toute la précision de son pinceau, toute la vérité de a couleur. La plus importante est son no 23, *Vue prise sur le bord de*

la petite rivière de Robec. On y retrouve au plus haut degré ce talent tout particulier de M. Bouhot, qui consiste à accrocher avec une justesse étonnante la lumière du soleil sur certains corps. Les linges qui sèchent, étendus sur deux perches, au haut de la maison du premier plan, sont la meilleure preuve du mérite que nous signalons.

Le n° 26 est aussi remarquable par la manière dont l'auteur a saisi le jour de reflet qui l'éclaire. Nous regrettons qu'aucun ouvrage plus capital ne nous mette à même de donner plus d'éloges à M. Bouhot, auquel nous n'avons à reprocher qu'un peu de monotonie et de froideur.

— Nous ne donnerons plus d'éloges à M. Brevière pour ses vignettes sur bois, portant le n° 226. L'admirable talent de cet artiste, qui a su se placer à la tête de nos xilographes les plus distingués, est trop connu pour que nous puissions ajouter quelque chose à l'estime qui lui est acquise. Nous ne pouvons que déplorer la situation *artielle* d'une ville qui n'a pas pu suffire à l'existence de cet homme aussi modeste que distingué ! M. Brevière a dû chercher dans la capitale un bien-être que son burin si pur ne pouvait lui procurer à Rouen.

Hâtons-nous de devenir artistes, si nous voulons que nos artistes nous restent, si nous voulons détruire cette réputation de vandales qui, jusqu'à présent a pesé sur nous.

— M. Briffard a voulu nous donner l'*Intérieur de la cour du café Thillard ;* ce dessin manque d'exactitude. — Nous ne passerons pas moins rapidement sur les trois portraits des trois Harel, exécutés par M. Buchez. — Sans même nous laisser arrêter par le portrait fort curieux, cependant, de M. B., que M. Buchez a fait poser sous l'habit de capitaine de la garde nationale, nous passerons de suite à l'église de Caudebec, exposée sous le n° 38, par M. Cabasson. Certainement, ce petit tableau n'est pas exempt de reproches, mais il y a de jolis détails, et nous le préférons de beaucoup à l'espèce de fœtus qui porte le n° 41 et le nom de M. Chatelain.

Cet artiste avait envoyé des modèles d'architecture, que l'on a, dit-on, fait enlever. Nous ne pouvons nous expliquer cette mesure d'exclusion dont on a frappé des objets si étroitement rattachés aux arts du dessin.

— M. Chaussé, du Havre, qui, l'année dernière, avait envoyé de nombreux tableaux, nous a donné, cette année, deux ouvrages seulement. Sa *Vue prise d'Ingouville*, exposée sous le n° 46, est un paysage

où la vérité de l'effet nous a surtout frappé. Le ciel est parfait, et cette clarté du soleil qui passe et se tamise à travers les nuages, est rendue avec un rare bonheur. Sans la mollesse des premiers plans, qui, du reste, serait facile à faire disparaître, ce tableau de M. Chaussé ne déshonorerait point la collection la mieux choisie. Sa *Vue de Tancarville* (n° 47) est moins heureuse sous beaucoup de rapports. Nous avons surtout été choqué de la disproportion qui existe entre les animaux du premier plan, et les habitations, fort rapprochées, dans lesquelles ils devraient au moins pouvoir entrer.

— M. Court paraît avoir été sensible à nos reproches de l'année dernière : huit têtes, envoyées par lui, ont été déjà le sujet d'éloges outrés et de critiques non moins injustes. Sans doute, nous eussions préféré pouvoir adresser à M. Court nos remercîmens sur l'envoi d'un de ces tableaux d'histoire qu'il trace avec autant de hardiesse que de génie. Peut-être le temps et les difficultés du transport ne lui ont-ils pas permis d'offrir à notre jugement une œuvre de ce genre ; aussi, nous hâterons-nous de lui adresser nos complimens les plus sincères sur son *Italienne jouant de la mandoline* (n° 50). Cette peinture, vigoureuse sans sécheresse, puissamment colorée, pleine de vie et d'expression, et dont le dessin est irréprochable, nous a rappelé les plus belles pages de M. Court, et nous regrettons que les modèles qu'il semble affectionner aujourd'hui ne le mettent plus à même de travailler dans cette manière large et solide qui le plaçait au rang des maîtres.

A voir les autres têtes de M. Court, et surtout l'*Espagnole en prière* (sans numéro), nous sommes tentés de croire que cet artiste vise plus, maintenant, au métier qu'à l'art, c'est-à-dire plus à l'argent qu'à la gloire. Est-ce que, par malheur, l'exemple de M. Dubuffe aurait séduit M. Court? Et comment croire autre chose devant ce portrait maniéré, qui séduira sans doute les jeunes gens et les femmes, tant par la fraîcheur du ton que par la coquetterie du regard et le charlatanisme de la pose et des accessoires, mais où les sincères amis de M. Court ne verront qu'une dégénération affligeante de son talent, jusque-là si mâle et si vrai! — Le n° 52 offre de jolis détails dans les chairs du visage et de la poitrine. Cette dernière partie, surtout, est peinte avec une rare perfection; mais les accessoires sont lourds, les fleurs sont mal rendues, et le velours bleu et blanc de la Bergère a bien plus l'air de porcelaine que le vase qui est à côté.

On a voulu voir dans sa *Religieuse* (n° 49) une heureuse réminiscence de la sainte Thérèse de Gérard. Nous ne nous arrêterons point à ce rapprochement inutile ; seulement, nous demanderons à M. Court la permission de lui faire observer qu'une tête peut être pâle sans être plate et froide, et que, lorsqu'un peintre rouennais veut faire des meubles gothiques, il n'est pas excusable de les dessiner dans le style du prie-dieu sur lequel cette religieuse est appuyée.

Le *portrait de M. Descamps* (n° 46), conservateur honoraire du Musée de Rouen, a été offert à la ville par M. Court. C'est un de ses meilleurs ouvrages, et nous ne pouvons lui adresser que des éloges sur la manière aussi franche que sévère et hardie dont cette tête de vieillard est exécutée.

— M. Delamare n'a exposé, cette année, que son *portrait* (sans numéro). Nous sommes fâché de cette modestie de M. Delamare, qui ne nous permet pas de le juger dans son meilleur ouvrage : si nous ne craignions pas d'être indiscret, nous l'engagerions à nous montrer les portraits de MM. Houdart, Joseph, Alexandre, et tant d'autres qu'il a réussis avec bonheur, et qui nous fourniraient au moins l'occasion de lui adresser les encouragemens qu'il mérite à tous égards.

— Trois études de chevaux, exposées (sans numéro) par M. Dommey, renferment quelques jolis détails, mais sont encore bien loin de la perfection que M. Dommey pourra sans doute acquérir un jour.

— Entre cinq tableaux, exposés par M. Ferdinand Duboc, nous citerons avec d'autant plus de plaisir la *Vue de l'entrée du port d'Alger* (n° 57), et la *Vue de l'entrée de Bélida* (n° 58), que ces deux tableaux, exécutés avec une rare facilité, nous ont mis plus à même d'apprécier la vérité de ceux de M. Morel-Fatio, dont nous allons parler tout à l'heure, et aux travaux duquel M. Ferdinand Duboc doit, au reste, le même avantage. Nous avons aussi remarqué des *Barques de pêcheurs provençaux aux îles d'Yères* (n° 60); ce charmant petit paysage est d'une franchise de couleur et d'exécution qui se retrouve bien un peu dans les autres tableaux de M. Duboc, mais qui, dans celui-ci surtout, donne la plus favorable idée du talent de son auteur. Si cet artiste parvient à se défaire un peu de la facilité merveilleuse avec laquelle il semble produire, nous ne doutons pas qu'il ne se place un jour au rang de nos paysagistes les plus distingués.

— Nous ne passerons point devant les deux cadres de M. Dujardin, (nos 218 et 219), sans lui témoigner notre satisfaction des progrès qu'il fait chaque année. Il manque encore de cette légèreté et de cette adresse qui font le plus grand charme de la gravure en bois; mais M. Dujardin est jeune, et le travail lui fera gagner, par la suite, les qualités qu'il a besoin d'acquérir.

— Quatre petites aquarelles, exposées par Mad. de Fontenay, sous le n° 62, sont faites avec une grande adresse. Nous en dirons autant de celle qui se trouve avec les trois dessins (n° 63). Une touche ferme, une couleur aussi vraie que le comporte ce genre, et des détails rendus avec une grande finesse, caractérisent surtout les productions de cette dame, qui n'est qu'amateur, et fait mieux, cependant, que beaucoup d'artistes.

— Si vous voulez voir trois charmans tableaux, arrêtez-vous devant les nos 65, 67 et 68. A l'embouchure d'une rivière d'Écosse (la Twed), du plus profond d'une vallée enfermée dans de hautes montagnes, vous apercevez de nombreuses barques de pêche, tout éclairées de feux étincelans. Sur ces barques, des hommes armés de fouênes aux longues hampes, fouênent avec adresse le poisson que la lueur attire au-dessous d'eux. Un clair de lune admirable répand sur toute cette scène une lumière douce et tranquille, qui contraste merveilleusement avec la clarté rougeâtre des feux allumés; c'est la *Pêche au saumon*, de M. L. Garneray (n° 65).

Sa *Vue de l'Escaut* (n° 67) est un chef-d'œuvre de finesse et de vérité. Ce petit tableau seul suffirait pour placer l'auteur à la tête de nos peintres de marine les plus recherchés.

Rien de plus original que l'*Attaque d'un navire chinois par des pirates malais* (n° 68). S'il est vrai que M. Garneray doive exécuter en grand ce tableau, ce sera certainement une des peintures en ce genre les plus piquantes et les plus curieuses de l'École française.

Nous devons aussi de justes éloges aux deux aquarelles et aux deux croquis exposés par le même artiste, sous les nos 70, 71, 72 et 73. Nous devons surtout le venger de l'imputation calomnieuse qui avait présenté le n° 70 comme étant l'ouvrage d'un artiste anglais. M. Garneray n'a pas eu de peine à détruire ce bruit injurieux, à l'abri duquel auraient dû le mettre son caractère et son talent bien connus. Il lui a suffi d'enlever sur le verre le numéro mal collé qui cachait la plus grande partie de sa signature.

Son aquarelle (n° 71) est lavée avec un charme de touche qui étonne, lorsqu'on ne connaît de M. Garneray que ses tableaux à l'huile; Owen ou Prout n'auraient pas mieux fait.

Deux nouveaux tableaux de M. Garneray, la *Pêche aux aloses* et la *Vue du Havre*, ne seront exposés que dans quelques jours.

— Nous devons, en passant, quelques mots de félicitation à M. Guilmare, pour deux de ses paysages exposés sous le n° 75.

— Moins heureux cette année dans ses portraits que l'année dernière, M. Heigel n'a exposé que des aquarelles. Cet artiste, qui du reste attrape la ressemblance avec un rare bonheur, doit se défier de ces ombres sales qui déshonorent surtout les peintures de ce genre, dont le principal mérite est dans la fraîcheur et la légèreté.

— La *Portée de chiens de chasse* exposée par M. Houel, sous le n° 70, est un sujet original et dont l'artiste aurait pu, selon nous, tirer un meilleur parti. Ce n'est point que ce tableau manque de fraîcheur, de ton et même d'une certaine harmonie. Il y a une intention juste dans l'agencement des figures, et sa chienne mère de famille est peinte avec quelque habileté; on sent que ce doit être un portrait. Mais une mollesse désespérante et de nombreuses incorrections de dessin font perdre à ce petit tableau la plus grande partie de son charme.

Il y a de la fraîcheur dans une *Matinée d'automne* (n° 80): on voit que M. Houel a de la brosse et que ce qui lui manque, surtout, est une étude plus consciencieuse de la nature; car son brouillard est faux et produit absolument l'effet d'une peinture sur porcelaine qui serait mal venue au feu. Son *Intérieur de forêt* (n° 81) offre les mêmes qualités et les mêmes défauts dans la manière dont s'enlèvent les plans les uns sur les autres.

— Sous le n° 220, M. Himely, de Dieppe, nous offre une *Vue de Paris, prise de l'Observatoire*. Il y a un talent considérable dans l'exécution de cette belle aquarelle, faite avec une conscience et une adresse dignes des plus grands éloges. Nous n'avons également que du bien à dire des quatre gravures exposées sous le n° 221, et qui prouvent combien le talent de M. Himely est apte à se ployer à tous les genres qu'il lui conviendra d'aborder.

— M. de Jolimont, qui, depuis long-temps semblait nous avoir oubliés, a exposé (sans numéro) deux charmans dessins de l'*Hôtel-de-Ville de Lyon* et des fac-simile curieux d'*objets d'industrie du*

moyen-âge. Nous avons examiné ces derniers objets avec le plus grand plaisir, et nous aimons à croire qu'ils sont destinés à faire partie d'un ouvrage dont la publication ne pourrait être que fort intéressante pour les nombreux antiquaires qui se disputent à l'envi les débris de notre ancienne civilisation.

— Trois petits portraits dessinés, exposés par M. Gustave Lamanière, annoncent chez ce jeune homme d'heureuses dispositions; mais il a besoin que l'étude et le travail lui apprennent à raisonner son faire, dans lequel nous remarquons un *chique* qui lui sera funeste, s'il ne cherche pas promptement à s'en débarrasser.

— Mlle Espérance Langlois ne nous a donné, cette année, que des aquarelles dont la plus remarquable est sans contredit *Diane de Poitiers au tombeau de Louis de Brézé, son époux* (n° 193). La brillante architecture de Jean Goujon y est rendue avec une vigueur de ton et une fermeté de lignes bien rares chez une femme, surtout avec ce genre de peinture. L'intérieur de la chapelle, la partie fuyante de l'extrémité du chœur, les cariatides du tombeau et les statues qui le décorent, sont exécutés et rendus avec une grande perfection. Mais nous ne saurions donner les mêmes éloges aux figures, qui, quoique assez bien groupées, laissent néanmoins à désirer dans l'exécution des détails.

Ses deux *Vues des caveaux de Saint-Denis* (nos 89 et 90) sont beaucoup plus parfaites à tous égards. La lumière y est distribuée avec autant d'art que de vérité. Le ton des murailles, l'exécution des tombeaux, tout, jusqu'au silence de cette demeure funéraire, est rendu avec le plus grand talent. Ces deux aquarelles valent, selon nous, les plus jolis tableaux.

Malheureusement on a placé trop haut la *Vieille femme de Montmorency* (n° 91). Le spectateur perd ainsi toute la finesse des détails qui fait le plus grand charme de ce dessin, où Mlle Langlois a étudié et rendu la nature avec le soin le plus minutieux. Pourquoi cette jeune artiste n'a-t-elle pas exposé quelques-uns des admirables portraits à l'huile qu'elle fait aujourd'hui, et que la finesse des tons et la perfection du modèle auraient placés en première ligne, même dans une exposition plus complète que celle dont nous rendons compte.

— Nous devons au jeune talent de M. Polyclès Langlois un charmant dessin à la mine de plomb, représentant *la Cour de Saint-Amand*. Ce dessin, le meilleur que nous ayons encore vu de l'auteur, parce qu'il

est le plus sage, nous a rappelé la manière de M. André Durand, dont nous remarquons avec peine l'absence dans cette exposition, où tous les enfans de la ville auraient dû, surtout, se trouver réunis.

Nous n'adresserons pas à M. Polyclès Langlois les mêmes éloges sur son paysage à l'huile. Ce jeune homme nous paraît surtout avoir besoin de raisonner ses études; il est, ici, parti d'une base fausse, et dont toutes les conséquences ont dû, nécessairement, être fausses. Il n'y a, dans ce tableau, qu'une adresse dont M. Polyclès doit, avant tout, se méfier. — Nous ne quitterons point cette noble famille d'artistes sans exprimer nos regrets de ce que M. E.-H. Langlois n'ait pas cru devoir exposer quelques-uns des nombreux ouvrages auxquels il consacre son honorable et laborieuse vie.

— Un *Portrait de vieillard*, M. D., exposé par M. Laynaud, est sans contredit le meilleur ouvrage que nous ait donné cet artiste. Les tons de chair sont vrais; la chevelure blanche est peinte avec légèreté, et les habits sont exécutés avec talent. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'engager M. Laynaud à s'écarter, s'il le peut, de cette manière lisse et polie, qui nuit en général à l'accentuation de la peinture, et la prive d'un de ses plus beaux caractères, la franchise. Nous demanderons encore à M. Laynaud pourquoi ses fonds sont *fouaillés* d'une manière si désagréable. Ce défaut, qui leur donne assez l'aspect d'un ciel noir vu à travers une pluie battante, détruit la tranquillité du sujet, sur lequel seul l'œil ne peut plus, dès-lors, se fixer.

Nous avons regardé long-temps et avec plaisir une *Étude de jeune fille malade*, du même auteur (n° 97). Il y a dans cette étude plus d'avenir et de talent que dans tous les autres tableaux de M. Laynaud. Nous avons surtout remarqué la main, qui, comme forme et comme couleur, est, selon nous, irréprochable.

Nous n'aurions pas parlé de la *Leçon de danse* (n° 98), sans la délicieuse figure du perruquier qui seule vaut tout un tableau et fait regretter vivement que l'artiste n'ait pas traité avec le même soin ses autres personnages.

— Une *Vue de l'abbaye de Saint-Georges* (n° 103), exposée par M. Lefebvre, nous fait un devoir de l'engager à travailler avec courage. Il y a de fort bonnes choses dans ce tableau, notamment comme naïveté de couleur, ce qui prouve, de la part de l'auteur, une étude sérieuse de la nature qu'il a sous les yeux.

— Sous le n° 110, M. Légal nous a donné cette année un des meilleurs portraits qu'il soit possible de voir. Aucune formule d'éloge ne serait exagérée pour ce magnifique ouvrage, qui atteste chez son auteur le talent le plus heureux et le plus complet. Rien de plus vivant que ces chairs à travers lesquelles le sang circule, et dont la vérité fait une complète illusion. Rien de plus animé que ces yeux dont le regard n'a rien de forcé. Rien de plus léger que ces cheveux, dont les masses, largement touchées, sont exécutées cependant avec tant d'art, qu'il semble que vous puissiez y passer les doigts. Les lumières sont brillantes sans être criardes; les ombres sont vigoureuses sans être noires; tout, enfin, semble réuni dans cette peinture pour en faire un des meilleurs portraits que nous ayons vus.

Onze autres portraits du même auteur sont exposés, qui, bien qu'inférieurs au n° 110, ne sont pourtant pas sans mérite. Nous regrettons que l'espace nous manque pour en parler avec détails. Nous citerons cependant, particulièrement, le portrait de l'auteur (n° 113), et celui de la petite fille (n° 115).

— Le n° 118 est une *Vue de l'Hôtel du Bourgtheroulde*, par M. Lejeune. Il y a plus d'adresse que de vérité dans cette aquarelle, qui pèche surtout par la perspective, à laquelle, du reste, l'auteur paraît ne s'être nullement attaché. Il y a pourtant de l'avenir chez M. Lejeune, car nous savons qu'il a du courage. Nous n'avons pas vu sans plaisir son *Clair de lune* sur papier bleu, représentant une scène du troisième acte de Robert-le-Diable.

— Onze tableaux sont exposés par M. de Mahy, savoir: sept portraits, deux tableaux de genre et deux paysages. Entre toutes ces productions, la plus remarquable est, sans contredit, le *portrait de M Lemesle*. Ce qui distingue surtout ce portrait, après sa grandeur, est une teinte bleu-foncé dont les bras nus du modèle ont été, je ne sais pourquoi, chargés par l'auteur. C'est au point que des personnes, qui ne connaissent point cette actrice, dont la ressemblance est frappante, se demandaient entre elles si ce n'était pas la femme d'un teinturier. Comme la robe est bleue, nous aimons à croire qu'un vernis trop tôt appliqué aura traîné la couleur sur les chairs. Du reste, rien de plus brillant que l'oiseau de paradis jaune serin, qui surmonte la chevelure de Mlle Lemesle, dans le grand portrait de M. de Mahy.

Quant aux autres portraits de cet artiste, comme ils sont *moins*

remarquables, nous ne nous y arrêterons pas; nous lui demanderons seulement pourquoi, lorsqu'il compose des *femmes naufragées*, il s'inspire de M. Scheffer, de manière à faire croire qu'il l'a copié. C'est dans l'intérêt de M. de Mahy que nous lui adressons cette observation.

— Six tableaux de M. DE MALÉCY sont là pour attester les inconcevables progrès qu'a faits, depuis un an, cet artiste, qui ne donnait alors que des espérances dont la réalisation ne semblait pas si prochaine. Mais, depuis un an, M. de Malécy a vu l'Italie; là, des beautés qui lui étaient étrangères, des ressources pour lui toutes nouvelles, lui ont été révélées, et M. de Malécy nous a rapporté la preuve la plus positive que ce n'est point en restant en famille que l'artiste peut faire des progrès; il a fait, lui, les plus rapides, parce qu'il avait vu le plus de peintures étrangères.

Son portrait de M. J. D. (n° 139) est certainement, avec le n° 110, de M. LÉGAL, la meilleure chose en ce genre qui soit à l'exposition. Bien posé, bien peint, riche et juste de ton, très sage d'effet, et cependant fort brillant de couleur, tel est ce portrait, qui ne serait pas déplacé dans la plus riche galerie. Nous engageons pourtant M. de Malécy à revoir le coude du bras droit.

— Nous ne donnerons pas moins d'éloges au n° 137, *Etude de jeune fille napolitaine*, dont la tête est pleine d'expression, mais dont les bras et les mains sont un peu trop lâchés. — La *Leçon de musique*, souvenir d'Italie (n° 136), est un joli petit tableau de genre, ainsi que le *Fou* (n° 135); mais le *Sage* (n° 134) est mou d'exécution et beaucoup trop lourd de dessin. M. de Malécy peut faire beaucoup mieux.

— Nous aurions passé rapidement sur les travaux de M. MALLET, — dont les études d'animaux et de coquillages ne sont cependant pas sans mérite, notamment le n° 140, où nous avons remarqué de fort jolis détails de nature morte, — si, dans sa *Vue de la fontaine de la Grosse-Horloge* (n° 144), nous n'avions été frappé à l'aspect d'une diligence qui passe sous la voûte, et qui, probablement, arrive en droite ligne de *Lilliput*. M. Mallet fera bien, s'il a tenu à faire une diligence française, de grandir celle-ci de moitié : ce sera juste encore pour contenir les dix-huit voyageurs qu'elle est censée renfermer.

— Un charmant petit moulin (n° 145) est la seule chose que nous ait envoyé cette année M. MERLIN. Il est à regretter que cet artiste

modeste, le meilleur de nos paysagistes, ne produise pas de plus nombreux ouvrages ; il y trouverait son compte, en multipliant nos plaisirs.

— Il y a d'excellentes choses dans l'*Intérieur de Saint-Pol-de-Léon* (n° 147), par M. Milon. Les petites figures qui animent cet intérieur sont groupées avec beaucoup d'art et ajustées avec un goût exquis. Malheureusement, à côté de certains détails qui sont de la plus grande finesse, d'autres parties, complétement analogues, sont traitées, cependant, avec une maladresse inconcevable. Sans cette inégalité d'exécution, ce tableau de M. Milon serait un des meilleurs de l'exposition. — Sa *Vue prise à Caen* (n° 151) n'a pas le même défaut et est fort remarquable comme ton et comme légèreté de *faire*. Elle nous prouve que M. Milon n'est coupable que de négligence : il est évident qu'il peut, et nous l'engageons à vouloir.

— Nous signalerons aussi, comme méritant l'attention de nos lecteurs, le n° 149 : *Vue des Champs-Elysées*, et le n° 150 : *Chenal de Quimper*. Ces deux petits tableaux ont surtout du charme comme harmonie, et il y a beaucoup d'air.

— Nous voici maintenant arrivés à l'*Odalisque* de M. Jules Minon ! (N° 152.) Comme tout le monde s'arrête devant ce tableau, très curieux dans toutes ses parties, nous croyons inutile de rapporter ici tout ce que nous en avons entendu dire. Il est à désirer pour M. Minon qu'il ait pu l'entendre comme nous.

Aucun tableau, du reste, n'est plus propre à nous rappeler ce que nous disions, dès l'année dernière, au sujet d'un portrait du même genre que chacun s'étonnait de trouver à l'exposition. *C'est qu'en province un jury d'admission est impossible à former ; c'est qu'un conservateur du Musée ne peut assumer seul une responsabilité semblable envers les artistes.* Il ne doit être, pour eux, dans cette circonstance, que le représentant passif de l'administration, qui, selon nous, a qualité pour ouvrir ses portes, mais qui, n'étant point compétente pour juger du mérite de tel ou tel objet d'art, ne peut les fermer qu'aux tableaux dont le sujet serait évidemment un outrage à la décence ou une satire inconvenante de l'autorité. Hors ces deux cas, c'est au public seul à donner l'éloge ou le blâme.

— Dans une *Marine* (n° 152), de M. Morel-Fatio, nous avons remarqué avec plaisir la grande transparence des eaux ; mais nous avons été surtout frappé de ses deux tableaux (n°s 155 et 156), repré-

sentant des *Vues d'Alger*. Il faudrait connaître les lieux pour juger sainement de la vérité du ton qui distingue particulièrement ces deux importans ouvrages. Ce ciel d'un bleu brillant, ces murailles d'une éclatante blancheur, ces ombres azurées et ces plans qui se détachent à peine les uns sur les autres, tout cela peut être vrai sous les rayons brûlans d'un soleil d'Afrique. Aussi, nous bornerons-nous à remercier M. Morel-Fatio de nous avoir donné une idée des monumens et des rues de la capitale de notre importante conquête. Nous serions seulement tenté de lui demander plus de fermeté dans ses premiers plans, qui nous ont paru trop *passés* et trop mollement rendus, pour être aussi rapprochés qu'ils le sont de l'œil du spectateur; mais, en somme, ces deux tableaux seront toujours et partout avantageusement distingués.

— M. Gustave Morin nous a donné treize tableaux, dessins et aquarelles. Le *Souvenir de Normandie* (n° 164) est, sans contredit, le plus remarquable. Les deux têtes de femmes qui s'y trouvent sont pleines de sentiment et d'expression; les détails de la chaumière sont exécutés avec un rare bonheur, et ce tableau, très bien conçu, nous a donné la plus haute idée de ce que peut faire un jour M. Morin, s'il continue à marcher avec courage dans la route qu'il semble avoir adoptée. La *Marchande d'œufs* (n° 162), et la *Tête de Vieillard* (n° 160), nous prouvent que cet artiste est éminemment doué du sentiment de la couleur. Nous pouvons juger de son adresse par le portrait de M. L. de M. (n° 158), et par son charmant dessin de la *Sainte-Chapelle* (n° 165). Mais nous reprocherons un ton trop terne au portrait de femme qu'il a exposé sous le n° 159. Quant au n° 161 (*Agnès Sorel et Charles VII à Jumiéges*), qui renferme des parties fort bien traitées, nous nous abstiendrons de le critiquer, puisque l'auteur lui-même en a senti les défauts et compte le revoir entièrement. — Les aquarelles de M. Morin sont ce que nous les avons toujours vues, c'est-à-dire adroitement faites et d'une convention de couleur agréable; mais nous n'y avons point remarqué ce progrès, qui se fait vivement sentir dans les autres productions de l'auteur.

— Un tableau fort estimable, qui n'est point au catalogue et ne porte aucun numéro, est un *Intérieur de forêt* par M. Munier. Le bas de ce paysage est vraiment une chose admirable, tant l'air y circule facilement, et tant la lumière y est heureusement distribuée; c'est à se pro-

mener sous ces arbres élevés, au pied desquels se trouve un tapis de mousse si attrayant et si naturel! Malheureusement, le haut de ces mêmes arbres est trop peu *masse* et est fait par trop feuille à feuille. Nous eussions préféré, d'ailleurs, ne pas voir de ciel au-dessus des arbres. Nous sommes convaincu que l'ensemble du paysage y eût considérablement gagné.

—Il manque bien peu de chose à la *Leçon de dessin* de M. Parelle (n° 174), pour que ce soit un tableau charmant. L'idée en est aussi heureuse que spirituellement rendue. Tout l'intérieur où se passe la scène est peint de main de maître; et ses dimensions, parfaitement en rapport avec la grandeur des figures qui y sont groupées, attestent un grand progrès dans le talent de M. Parelle, depuis l'année dernière. Si M. Parelle avait l'adresse de M. Morin, son talent comme dessinateur consciencieux lui assurerait, peut-être, la supériorité sur son émule, dans la peinture de genre. Mais, malheureusement, M. Parelle nous paraît avoir le travail pénible; sa peinture est trop étudiée, et ses chairs fatiguées deviennent sales et cadavéreuses. Ce reproche s'adresse surtout à la tête du professeur endormi. Il n'en reste pas moins à cet artiste une pensée spirituelle et fine, une grande entente de l'expression et une harmonie fort remarquable par le temps qui court. La *Leçon de dessin* est, en somme, un excellent tableau. Nous voudrions pouvoir en dire autant des trois autres peintures exposées par M. Parelle.

—Une *étude de vaches* (n° 179), exposée par M. Perrier, renferme de trop bonnes choses pour que nous n'engagions pas l'auteur à épargner le bleu, lorsqu'il voudra peindre des effets de neige. Bien que je reproche à M. Perrier l'emploi trop outré du bleu, je dois cependant convenir qu'il est des cas où il peut bien faire. Je n'en citerai pour exemple que le n° 178, petite étude de M. Perrier lui-même, et dans lequel une des deux figures est faite avec un rare bonheur.

—Nous nous arrêterons comme tout le monde, avec plaisir, devant les fleurs à l'aquarelle de Mlle Rebourg. — Nous passerons rapidement devant les paysages-études de M. de Saint-Paul; — mais nous devons une mention toute particulière au magnifique tableau de fleurs de M. Saint-Jean, donné cette année au Musée par le ministère. Tout est, dans ce tableau, d'une fraîcheur et d'une vérité admirables.

—Pour la seconde fois, M. Vasse a exposé *dans le livret* une longue

série de tableaux que nous ne pouvons juger encore que sur leur titre. Nous désirerions que, sur ces *treize* tableaux annoncés, M. Vasse en envoyât au moins un, afin de nous faire juger jusqu'à quel point nous devrions regretter les autres.

— Le n° 210, par M. Vasselin, représentant le *Clos Saint-Marc*, mérite, de notre part, les éloges les plus sincères. Nous voyons avec autant d'intérêt que de plaisir les rapides progrès de ce jeune artiste, qui doit aux soins tout paternels et aux savantes leçons de M. E.-H. Langlois, le talent qui caractérise ses premiers essais. Il y a dans son tableau beaucoup d'air et de transparence. On y sent encore l'inexpérience de la main, mais on y trouve un grand sentiment de couleur.

— Sept tableaux ont été envoyés par M. Vieillot. Depuis long-temps nous connaissions le talent de cet amateur, dont les ouvrages portent tous un caractère qui leur est propre. Ses paysages composés, surtout, ont conservé cette senteur de l'école classique des Bertin et des Watelet. Nous préférons de beaucoup ce que M. Vieillot fait d'après nature, et notamment sa *Vue de la vallée de Bapaume* (n° 213). Quant à la *Tour au milieu des bois* (n° 217), dont M. Vieillot a voulu faire un asile

> ..... Bien sombre,
> Bien calme, bien dormant,
> Couvert d'arbres sans nombre,
> Dans le silence et l'ombre
> Caché profondément;

il a parfaitement réussi, car le paysage est si gris et si obscur, qu'on n'y distingue rien du tout.

La même observation peut être faite pour la *Vue d'une chapelle dans le département du Var*, qui présente également les caractères beaucoup plus heureux d'un travail auquel ont présidé des souvenirs de la nature.

— Nous ne quitterons point cette exposition, sans signaler l'absence de MM. Hippolyte Bellangé et Dumée, que des travaux plus importans, sans doute, auront empêchés d'y prendre part. Nous ferons également remarquer celle de M. Théodore Mansson, dont les études à Paris ont dû perfectionner le talent naissant, et qui nous avait, à ses débuts dans la carrière, fait concevoir de si brillantes espérances. Nous

ne la quitterons point, surtout, sans adresser à l'administration municipale nos louanges les plus sincères pour tout le bien qu'elle a fait. Si nous avons parlé de celui qu'elle aurait pu faire, si nous nous sommes permis de blâmer franchement ses actes, lorsqu'ils nous ont paru mériter le blâme, à plus forte raison devons-nous lui payer le juste tribut de reconnaissance qui lui est dû pour avoir aidé si puissamment nos premiers pas. En la blâmant, nous avons suivi l'impulsion de notre conscience, et c'est à cette même impulsion que nous nous hâtons d'obéir, en lui offrant ici les remercîmens de tous les artistes, pour lesquels sa conduite a déjà produit des résultats depuis si longtemps désirés. Espérons qu'un jour viendra bientôt où cette administration doit enfin comprendre que la liberté dans les arts ne saurait être dangereuse, et où l'EXPOSITION INDUSTRIELLE, adoptée en France par tant de villes manufacturières, viendra s'ouvrir aux nombreux soutiens de notre première gloire nationale. C'est ainsi que nous parviendrons à fixer sur nous les regards étonnés des départemens qui nous entourent, et des étrangers qui luttent avec nous dans cette noble carrière où le mérite seul peut obtenir les honneurs et conquérir un rang que l'intrigue ne saurait usurper.

Henri GAUGAIN (Rouen).

P. S. Nous nous apercevons à l'instant de l'oubli dont nous sommes coupable envers MM. MOINE et SAVARY : nous devons au premier deux charmans petits paysages (n° 154), qui nous ont singulièrement rappelé la manière et l'admirable couleur d'Enfantin. — La *Vue d'une usine près Voiron en Dauphiné* (n° 94), dénote une grande adresse dans le pinceau de M. Savary, dont la couleur est fraîche et fort agréable.

De l'Education sociale

EN FRANCE.

—

1er ARTICLE.

—

Quand on étudie avec soin l'état actuel de la société, on est frappé du nombre et de la variété des élémens qui la composent. Dans les époques antérieures, l'activité de l'homme se concentrait sur une pensée dominante, exclusive, qu'il fallait réaliser : ce travail social terminé, un autre attirait à lui les efforts des nations, et l'on marchait ainsi de conquêtes en conquêtes, dans la voie de la civilisation. Cette progression lente, successive, est écrite dans les annales du monde, et nous avons vu ailleurs[1] comment la philosophie de l'histoire en avait défini et classé les différentes périodes. Les découvertes de la science, les merveilles de l'art, les constitutions politiques et

[1] *Voir*, dans la *Revue de Rouen*, les articles sur la Réforme philosophique et littéraire : livraisons de juillet et novembre 1833 et de janvier et mars 1834.

religieuses, tout cela n'a pas été enfanté le même jour. Quand l'Égypte écrasait le sol sous ses dieux de granit, quand elle organisait l'idée de l'unité, de l'infini, de l'immobilité, elle ne songeait, ni aux relations de l'industrie, ni à l'indépendance et aux progrès de la raison. C'est ainsi que chaque peuple, appelé par la volonté de Dieu à développer l'un des élémens sociaux, n'a pu les comprendre tous dans leur complète manifestation; mais notre siècle a recueilli l'héritage des temps passés, et dans son sein fermentent ensemble tous les germes de civilisation amassés par l'espèce humaine. Serons-nous assez forts pour opérer l'association de tant de principes hostiles l'un à l'autre? Déjà bien des gens se sont effrayés aux premiers grondemens de l'orage. « Ah! malheur à nous, ont-ils dit, car la vie est amère à ceux qui la traînent pendant les révolutions d'une époque critique! Et comment bien espérer de l'avenir? comment concilier la nécessité du sentiment moral et religieux et le respect des lois, avec l'ambition et la témérité des intelligences? comment asseoir la société politique, quand les inventions de Watt ou d'Arkwright créent subitement à côté d'elle une société industrielle, dont l'activité incalculable peut, en quelques années, modifier la surface du globe et la condition de ses habitans? L'art est perdu dans la foule des théories étranges qui l'envahissent. Où est la règle qu'on ne puisse enfreindre, la limite qu'on ne doive plus dépasser? L'esprit s'exalte et délire de toutes parts. Ah! malheur à nous, car c'est là le sinistre présage de perturbations sans fin! »

Ainsi parlent ceux qui, livrés aux appréhensions de la faiblesse, ont abdiqué depuis long-temps toute espèce d'influence sur le mouvement intellectuel. Ils condamneraient volontiers le monde au repos absolu; mais, comme le monde marche malgré eux, ils usent inutilement leur vie dans la crainte de l'avenir et les regrets du passé. A chaque transition sociale,

vous les avez entendus murmurer l'anathème que le poète romain lançait au milieu des discordes et des proscriptions qui ensanglantaient l'empire :

> Damnosa quid non imminuit dies ?
> Ætas parentum, pejor avis, tulit
> Nos nequiores, mox daturos
> Progeniem vitiosiorem.
>
> — Horat., Od. 6. —

Il semble que l'expérience des choses humaines n'ait été, pour eux, qu'un long et douloureux apprentissage de misères et de défiances. Dans cet effrayant pessimisme, que nous repoussons de toute l'énergie de l'ame, il y a pourtant quelque chose de vrai, c'est la perception du rôle difficile imposé à notre siècle. Sans doute, il faut avoir foi dans les destinées de l'humanité, et le progrès s'accomplira, parceque toute loi éternelle doit s'accomplir ; mais il dépend de l'homme doué d'intelligence, de force et de volonté, de retarder ou d'accélérer le progrès. Ses passions se mêlent à tous les événemens, et lorsque, comme aujourd'hui, il s'agit de travailler à l'alliance de tous les principes constitutifs de la société, art, lois, industrie, religion, philosophie ; lorsqu'il s'agit d'élever le vaste édifice dont les matériaux sont amoncelés autour de nous, il importe plus que jamais, pour diminuer les chances de fatigue et de péril, de préparer les esprits à une active et loyale coopération.

Cette tâche si glorieuse, mais si ardue, ne saurait être abandonnée à l'esprit d'impatience et de vanité qui usurpe, en France, la solution de toutes les questions fondamentales. Un peuple ne se modifie pas sous la main du législateur et du publiciste avec autant de facilité que le législateur et le publiciste élaborent les lois et les institutions. On ne commande pas aux mœurs, aux habitudes, aux préjugés, de changer ou de

disparaître brusquement, et, dans une pareille tentative, la volonté la plus puissante serait le grain de sable pour combler l'Océan.

Beaucoup de gens veulent le bien, mais peu savent le faire; et d'ailleurs, il est si commode et si flatteur, pour l'amour-propre, de jeter en avant des idées de régénération universelle, sans s'occuper des obstacles qui entraveront leur application! Nous parodions aujourd'hui, avec une singulière gravité, cette fameuse Convention nationale, qui, au milieu des agitations et des catastrophes d'une immense révolution, s'avisa de décréter la liberté et le bonheur du genre humain, comme s'il se fût agi d'une réquisition de fourrages ou d'une émission d'assignats! Je ne connais, du reste, aucune époque critique qui ait manqué de théories faites tout exprès pour la plus grande félicité du monde. L'esprit procède vite dans les abstractions: il n'attend guère les faits, tant il est avide de les dominer. Ne serait-ce pas ainsi que, de nos jours, certains publicistes, émules de Syeyès et de Saint-Simon, ont imaginé, dans leur cabinet, de supprimer notre société si égoïste, si tenace, si compliquée, au profit d'une société nouvelle composée d'hommes pétris d'un autre limon que celui de la création? Et, dans ce magnifique rêve d'une cité sainte, d'une Jérusalem rajeunie, la logique s'est montrée souvent avec toutes ses formes rigoureuses; seulement, en dissertant sur la vertu et le principe du bien, elle a complétement oublié, et le principe du mal, et les passions qui en sont les conséquences. Mais la foule, séduite, éblouie, s'est ruée néanmoins dans cette voie purement spéculative, et, à l'heure qu'il est, il n'existe pas de si mince écolier qui n'ait en poche une constitution pour sauver l'État.

Il est évident que ce n'est pas à ce présomptueux dogmatisme qu'il convient de remettre le soin de notre avenir. Les

illusions de l'esprit ou du cœur, les caprices de l'orgueil, les hardiesses du paradoxe, ne peuvent jamais produire une œuvre utile et durable, et il n'y a de progrès réel, pour l'humanité, que dans les efforts du travail, du jugement et de la conscience. Il faut donc encourager les études sérieuses, flétrir l'ignorance qui parle et juge mal de toutes choses, et mettre en honneur l'amour de la science et de la vérité. Ah! qu'il serait glorieux pour la France de se placer ainsi à la tête de la civilisation moderne! Dans sa marche rapide, mais régulière, sûre, imposante, elle obtiendrait le respect et la reconnaissance des nations; car, en haine de l'erreur et du désordre, elle parviendrait à populariser, en Europe, comme un gage d'amélioration et de sagesse, cette haute éducation sociale qui, partout commencée, n'est achevée nulle part.

C'est, en effet, une loi incontestable que celle qui détermine la prospérité d'un pays en proportion du développement intellectuel de ses habitans. L'homme qui, par la réflexion et l'étude, a perfectionné ses facultés, doit, mieux que tout autre, soumettre sa conduite aux règles éternelles du juste et du bien, et, dans toutes les questions d'intérêt matériel, son jugement exercé, mûri, se trompera rarement sur l'appréciation des faits. La raison publique, ainsi formée par le concours des éducations particulières, n'a plus rien à redouter de l'entraînement des préjugés, et si la Providence envoyait de mauvais jours, la patrie pourrait souffrir; mais, grâce au courage, à la prudence et aux lumières de ses enfans, elle attendrait patiemment de meilleures destinées.

Quoi qu'il en soit, il faut convenir qu'une instruction solide, étendue, est encore considérée, chez nous, plutôt comme un moyen de distinction personnelle que comme un moyen de progrès général. Tous les jours, nous mettons beaucoup d'empressement à nous enquérir des opinions d'un homme, mais il

nous importe peu qu'elles soient ou non le produit d'une étude consciencieuse. Aussi la popularité est bien plus souvent le prix d'un dévouement aveugle aux idées dominantes que la récompense des convictions fermes et éclairées. Étrange pays que le nôtre! les opinions sont comme les modes; elles ont de la vogue, non pas parce qu'elles nous paraissent justes et utiles, mais parce qu'elles flattent notre vanité. On est partisan de la liberté illimitée du commerce, on tranche hardiment l'inextricable problème des industries rivales, on équilibre d'un mot les échanges et les relations du Nord et du Midi, et cependant on ignore les premiers élémens de l'économie politique; mais on se fait ainsi à soi-même les honneurs d'une vaste capacité et d'un grand amour du bien public. Celui-ci immole à l'autel de MM. Hugo, Dumas et Sainte-Beuve, tous les auteurs classiques qu'il n'a jamais sérieusement médités, que, souvent même, il n'a pas compris; mais il est du bon ton de se pâmer d'aise ou d'horreur devant les productions de la littérature nouvelle, et quiconque opposerait la critique du goût aux transports de cet enthousiasme factice, devrait renoncer, suivant M. Janin, *au sourire de la jeune fille* et *aux sympathies de l'ardent jeune homme!* Celui-là, parce que le présent échappe à son ame froide et usée, voit toutes les perfections humaines dans le passé, et, pour cacher sa nullité personnelle, il s'affuble du manteau de Diogène ou des rides de Caton. Bref, tous les systèmes sont admis ou repoussés, non d'après ce qu'ils valent en eux-mêmes, mais suivant qu'ils conviennent à nos sentimens et à nos intérêts individuels; il est rare, enfin, qu'on les comprenne autrement que par l'égoïsme.

Or, avec une pareille légèreté d'opinions, avec la vanité pour mobile de nos croyances et de nos actions, il reste à la société peu de garanties contre l'erreur. Les moutons de Panurge sont aussi de notre temps, et je n'en voudrais pas d'autre

preuve que cet incroyable engouement des esprits, depuis dix ans, pour cette grande mystification littéraire si impertinemment décorée du nom fastueux de *régénération de l'art!* Dans les questions les plus graves, les mots prennent la place des choses, et l'homme s'arrange à merveille d'un régime si commode pour sa paresse et sa fatuité. Ainsi, en philosophie, en politique, en littérature, au moyen de certaines qualifications auxquelles on est convenu d'attacher une idée, assez mal comprise d'ailleurs, de haine, de ridicule ou de mépris, vous écartez dédaigneusement vos adversaires, sans avoir la peine d'étudier et de combattre leurs raisons. C'est presque l'histoire renouvelée de ce cardinal qui répondait au système planétaire de Galilée, par le mot *hérésie!* Encore ce cardinal, tout en condamnant l'œuvre du génie, avait-il la bonne foi d'avouer qu'il n'y entendait rien.

Encore une fois, la présomption et l'étourderie qui éclatent dans presque toutes les discussions, accusent l'insuffisance de l'éducation actuelle. On comprend, au surplus, que nous ne parlons pas ici de l'éducation des écoles et des colléges. Il y a, sans doute, encore des améliorations considérables à introduire dans le système d'enseignement, et les bienfaits de l'instruction ne se répandent pas encore assez loin dans les classes laborieuses de la société, pour augmenter sensiblement leur bien-être et leur moralité. Il faut savoir gré, néanmoins, à M. Guizot, des louables efforts qu'il fait pour propager les connaissances élémentaires parmi le peuple et pour assurer aux études classiques une direction plus large et plus utile. M. Guizot juge mieux que personne du prix de la science et de l'influence salutaire de l'éducation sur les destinées des hommes, et nous espérons bien que, sous son administration, l'heureuse impulsion qu'il a créée ne se ralentira pas. Mais le ministre de l'instruction publique ne peut rien sur l'éducation de l'homme

prenant et remplissant, dans le monde, la place que les événemens lui assignent. Dans les classes moyennes, et même dans les classes élevées de la société, il n'y a qu'un très petit nombre d'individus qui croient à la nécessité de continuer la culture de leurs facultés intellectuelles et morales. Prenez, par exemple, toutes les professions libérales, demandez à ceux qui les exercent, s'ils songent à consacrer leurs loisirs, soit à l'augmentation des connaissances spéciales dont ils font un usage habituel, soit à toute autre étude qui les rende de plus en plus dignes de l'estime publique. La position sociale une fois obtenue, il semble qu'on n'ait rien de mieux à faire que d'en tirer un bon produit, ou de vivre d'une vie molle, indifférente et paresseuse, à l'abri de sa toge, de son diplôme ou de son habit brodé. Quant à ceux que le hasard de la naissance a placés au sein de la fortune, leur science principale consiste à varier les jouissances de l'existence humaine; ils tiennent encore beaucoup aux hautes relations, aux satisfactions du luxe et de la vanité; mais le monde a tant de déférence pour leurs avantages extérieurs, qu'ils sentent peu le besoin de chercher dans l'étude et le travail d'autres titres de recommandation personnelle. Que si vous examinez les classes moyennes, vous y rencontrez un esprit actif, entreprenant, industrieux, pour tout ce qui concerne la transformation du travail en profits ; mais, en dehors de cette sphère, l'essor intellectuel est nul, car il arrive tout juste jusqu'à la lecture mécanique d'un journal ou d'un roman.

Nous ne nous dissimulons pas tout ce qu'il y a d'inopportun et de hasardeux à publier cette opinion dans un pays qui se glorifie incessamment et avec tant de complaisance du rapide accroissement de sa civilisation que nous tâchons de bien apprécier; il vaut mieux dire la vérité que de flatter la vanité nationale. De l'autre côté du détroit, on se croit aussi à la tête

du mouvement européen, et le peuple anglais, avec sa prodigieuse industrie, ses entreprises gigantesques, ses conquêtes politiques et sa patiente application au travail, pourrait raisonnablement prétendre qu'il réunit, dès à présent, toutes les conditions d'un perfectionnement illimité. Voici, cependant, comment un des écrivains les plus distingués de la Grande-Bretagne s'exprimait, tout récemment, dans la *Revue de Westminster*:

« L'éducation de la classe moyenne n'a pas moins d'im-
« portance que celle de la classe inférieure. Cette classe de-
« vient chaque jour plus nombreuse parmi nous et acquiert
« plus de consistance. Long-temps ses supérieurs eux-mêmes
« ont déclaré qu'elle faisait la force de la nation, et qu'on trou-
« vait réunies chez elle les qualités les plus estimables du ca-
« ractère anglais. N'est-il pas étonnant, après cela, que les
« auteurs du projet de l'Université de Londres soient les pre-
« miers qui aient songé à lui procurer ces croyances élevées
« et ce haut genre d'instruction qui sont les moyens les plus
« sûrs de juger sainement de tout ce qui peut affecter en bien
« ou en mal la prospérité des individus, celle des familles et
« celle de l'État? Assurément, l'éducation d'une classe aussi
« intéressante de la nation, qui nous a rendu déjà tant de ser-
« vices, et qui peut nous en rendre encore davantage par le
« développement de son intelligence, est bien digne de fixer
« notre attention. On ne saurait imaginer à quel point elle est
« incomplète. La plupart des individus de cette classe ne
« possèdent guère exactement que les connaissances les plus
« élémentaires, la lecture, l'écriture, le calcul, car il reste
« peu de chose des études classiques, faites souvent sans soin
« et bientôt oubliées. Ils ont, d'ailleurs, une grande aversion
« pour les lectures sérieuses, et rien n'est plus rare que de
« rencontrer parmi eux quelqu'un qui s'occupe de travaux in-

« tellectuels propres à perfectionner ou à étendre ses facultés. »

A notre avis, ces réflexions s'appliquent à la France, et une observation attentive découvrirait bientôt que, dans les classes moyennes, à l'exception de quelques idées générales, définitivement acquises par le temps et l'expérience, il n'existe que des notions très superficielles sur les questions qui intéressent le plus vivement l'esprit humain. Certes, il y aurait mauvaise grâce à nier que, depuis long-temps, les familles aisées mettent beaucoup d'empressement à procurer à leurs enfans tous les avantages de l'éducation universitaire; mais cette éducation, quelque bonne qu'elle soit, ne peut suffire au développement de l'homme : elle n'est rien autre chose qu'une préparation indispensable à de plus graves occupations. Malheureusement, nous la considérons comme une ressource inépuisable pour toutes les périodes de la vie. C'est, en quelque sorte, une provision que nous nous dispensons de renouveler. De là cette exclamation de surprise que nous entendons souvent, à propos d'un homme qui, dans l'âge mûr, n'a pas tenu les promesses de sa jeunesse. « C'est inconcevable, car il avait fait d'excellentes études ! » — Aujourd'hui les inégalités intellectuelles diminuent, les esprits se nivèlent, si l'on peut s'exprimer ainsi, en proportion de la diffusion des études classiques dans tous les rangs de la société. Mais il faut bien se garder de donner à ce fait, si important en lui-même, une autre valeur que celle qui lui est propre. Disons donc qu'il y a maintenant plus d'hommes intelligens, aptes aux recherches de l'esprit : chacun parle, écrit, juge et disserte, parce que les moyens d'expression de la pensée sont devenus plus communs; mais, du reste, la pensée en soi, c'est-à-dire la vérité, avec sa force logique, avec sa puissance rationnelle, est encore assez rare. Pourquoi? C'est apparemment que l'éducation classique n'est que le marche-pied de la science; c'est que, pour acquérir

des connaissances réelles, positives, pour bien mériter de sa raison et de sa conscience, pour être utile aux autres et à soi-même, pour remplir convenablement, enfin, sa destination sociale, il faudrait que l'écolier, devenu homme, ne redoutât ni les fatigues du travail, ni les explorations de l'étude. En cédant trop vite et trop tôt aux suggestions de l'amour-propre, en prenant la première excitation de nos facultés pour du savoir, et nos désirs de renommée pour des garanties de célébrité, nous encourageons le vagabondage des systèmes et la morgue des médiocrités. Il arrive alors qu'il n'y a plus de règles pour le goût, plus de gravité dans les opinions, plus d'amour pour la vérité qui s'achète par de laborieux efforts, et le progrès moral et scientifique s'opère péniblement à travers les erreurs et les passions qui encombrent sa route.

En généralisant ainsi nos critiques, nous n'avons pas voulu nous soustraire à l'obligation d'indiquer les faits particuliers qui les justifient. Nous essaierons, dans un prochain article, de démontrer combien le charlatanisme conserve encore de pouvoir sur nous, et nous nous expliquerons sur la nature des hautes études qui, mieux cultivées, devraient fournir à la raison du pays, plus de discernement et de prudence dans ses jugemens et ses sympathies.

G. R. (*Rouen.*)

DE LA

Littérature scandinave.

(IIe ARTICLE.)

Sæmund Sigfussen. — Recueil de l'ancien Edda poétique. — Caractères et écriture runiques. — Arnée Magnussen. — Classification des divers chants renfermés dans l'Edda de Sæmund. — Mythologie et morale de l'ancienne religion du Nord.

Environ deux siècles et demi après le premier établissement des Norwégiens en Islande, les hommes instruits de cette île commencèrent à réunir et à confier à l'écriture ses poèmes et ses traditions. Un ecclésiastique, Sæmund Sigfussen, né en Islande, en 1055, mais élevé dans les universités d'Allemagne et de France, fut le premier qui recueillit et mit en ordre le livre des chants relatifs à la mythologie et à l'histoire de l'ancien Nord, livre qu'on appela *Edda poétique*, ou *ancienne Edda* [1]. On n'est pas d'accord sur la

[1] L'Edda, recueil composé en Islande au onzième siècle, de chants scandinaves plus anciens, qui contient les débris des vieilles croyances et des vieilles traditions du Nord.—Les auteurs en sont inconnus, et les dates difficiles à déterminer. *Edda* signifie *aïeule*.

manière dont Sæmund composa ce recueil. Les uns supposent qu'il réunit seulement les manuscrits runiques des différens poèmes et les transcrivit en caractères romains. D'autres assurent qu'il les recueillit de la bouche même des scalds, ses contemporains, et qu'il confia, le premier, à l'écriture ces chants jusqu'alors conservés et transmis par la tradition. Ce qui paraît le plus probable, c'est qu'il emprunta ces fragmens poétiques, en partie des scalds de son temps, et en partie des manuscrits composés après l'introduction en Islande du christianisme et des caractères romains; manuscrits qui ont été perdus depuis. Il est à croire aussi qu'il composa et joignit à ce recueil le *Solar-liod*, ou Chant du Soleil, dont la tendance morale et religieuse vers le christianisme avait pour but de modifier le paganisme, et de l'ébranler pour ainsi dire jusque dans ses bases[1]. A l'égard de ces anciens poèmes, Sæmund, suivant l'opinion de Wolf et de Heyne, eut à remplir la même tâche que l'ancien rapsode grec, qui, le premier, recueillit et mit en ordre les chants de ses prédécesseurs, chants dont il forma un poème suivi, sous le titre d'*Iliade d'Homère*. Cependant, on doit observer que les divers lais contenus dans l'*Edda* de Sæmund ne sont pas généralement liés ensemble comme un seul et même poème, sous le rapport du sujet et de la composition, mais qu'ils sont formés de fragmens divers d'anciens poèmes relatifs au caractère et aux exploits des divinités et des héros du Nord. Il est donc évident que l'Edda, à l'exception de ce que nous venons de rapporter, n'a pas été composée entièrement par Sæmund ou par aucun autre écrivain chrétien[2]. Les considérations suivantes con-

[1] Le Solar-Liod est le seul poème chrétien que renferme l'Edda. — Afzelius, Proem. Edda Sæmundar, etc. Holmiæ, 1818.

[2] *Voyez* la Réfutation victorieuse du savant professeur P.-E. Muller, sur l'hypothèse allemande que les poèmes de l'Edda furent composés par des

vaincront également que les poèmes qu'il renferme n'ont pu être recueillis dans les manuscrits runiques.

L'alphabet runique se compose, à proprement parler, de seize lettres [1], qui sont d'origine phénicienne. Les traditions septentrionales, les Sagas, etc., en attribuent l'introduction à Odin. Elles furent probablement apportées par lui en Scandinavie; mais elles ne présentent aucune ressemblance avec les alphabets de l'Asie centrale. Toutes les anciennes inscriptions qu'on a pu découvrir sur les rochers et monumens lapidaires, dans le Nord, sont écrites en islandais, ou ancien langage scandinave, mais surtout en caractères runiques. Ces monumens se trouvent en très grand nombre en Suède, près de l'ancienne Sigtuna, résidence d'Odin, et près d'Upsal, demeure de ses successeurs et siége principal de la superstition introduite par Odin.

Saxo Grammaticus, qui écrivait au douzième siècle, assure que les anciens Danois consignèrent les hauts faits de leurs ancêtres dans des vers gravés sur des rochers et des pierres isolées; mais il ne prétend pas citer d'inscriptions runiques de ce genre, et, en parlant du rocher sur lequel le roi Harald Hildetand avait fait graver les exploits héroïques de son père, il ajoute que, lorsque Valdemar Ier voulut transcrire cette inscription, on la trouva effacée et illisible. Il est probable que le zèle des premiers convertis au christianisme, dans ce pays, s'appliquait à détruire ces monumens, qu'ils considéraient plutôt comme une œuvre du démon que comme un témoignage des exploits de leurs ancêtres payens, qu'ils étaient

moines du Nord, pendant le moyen-âge (*Ueber die Aechtheit der Asalehr und den Werth der Snorroishen Edda*). Copenhagen, 1811.

[1] Runes ou caractères runiques, lettres runiques. Le nombre primitif des runes était de seize, et chacun d'eux avait un nom significatif. Ils étaient probablement des signes conventionnels comme les hiéroglyphes égyptiens.

loin de tenir à honneur. Les caractères runiques étaient également usités pour les inscriptions sur les armes, bijoux, amulettes, ustensiles, sur les édifices, et parfois aussi sur les écorces d'arbres et tablettes en bois qui servaient de mémorial ou de moyen de correspondance. Venantius Fortunat, poète latin du sixième siècle, s'adressant à son ami Flavius, lui dit que, s'il est fatigué de lui écrire en caractères romains, qu'il lui écrive en caractères hébreux, persans, grecs ou même *runiques*.

Barbara fraxineis pingatur *runa* tabellis,
Quodque papyrus ait, virgula plana valet;
Pagina vel redeat perscripta dolatile charta,
Quod relegi poterit, fructus amantis erit[1].

Le biographe de saint Ancharius, le célèbre apôtre du Nord, parle aussi d'une lettre écrite dans le neuvième siècle, en caractères runiques, par un roi de Suède à l'empereur Louis-le-Débonnaire. On employait également ces caractères aux opérations magiques, et leur efficacité pour cet usage est préconisée, par Odin, dans plusieurs passages des fragmens poétiques recueillis par Sæmund. Saxo Grammaticus parle de chants magiques gravés sur des tablettes de bois, et, dans la Saga d'Egill, fameux scald et guerrier, on raconte que ce chef, profondément affligé de la mort de son fils, avait résolu de se laisser mourir de faim, et aurait exécuté son fatal projet s'il n'en eût été détourné par sa fille, qui l'engagea à composer un lai élégiaque en l'honneur de ce fils, poème qu'elle offrit de tracer sur le bois. Les caractères runiques étaient surtout employés dans

[1] « Soit que tu traces de grossiers caractères runiques sur des tablettes de frêne, dont la branche polie est aussi utile que le papyrus, soit que tu écrives sur du parchemin bien préparé, ce qu'on y lira sera toujours dicté par l'amitié. »

les inscriptions lapidaires; mais rien n'autorise à croire qu'il ait existé chez les nations scandinaves aucun livre proprement dit, avant l'introduction du christianisme et de la langue latine. Le plus ancien livre manuscrit qui existe actuellement en caractères runiques, est un Digeste des lois usitées en Scanie, écrit dans le treizième ou quatorzième siècle; il est déposé dans la Bibliothéque de l'Université, à Copenhague [1].

Ce fut dans cette capitale qu'on commença, en 1787, la publication du texte original de l'Edda poétique, avec une traduction latine, notes, glossaire, etc. [2] Le premier volume de cet ancien et curieux recueil, consacré aux odes ou chants mythologiques inédits jusqu'alors, parut sous la direction des savans formant la commission royale appelée Arna-Magnœenne, à laquelle est confiée une collection de manuscrits islandais, conservés maintenant dans la Bibliothéque de l'Université. Cette collection fut léguée à l'Université de Copenhague par Arnée Magnussen, ou, suivant le nom latinisé, Arnus Magnœus, islandais éminemment distingué dans la littérature de son pays, et qui vivait au commencement du dix-huitième siècle. Le second volume, imprimé en 1818, contient les poèmes historico-mytiques, ou chants héroïques, ayant quelque rapport avec les

[1] Geijer, Svea Rikes Hafder, t. 1, p. 134—185.

[2] Edda Sæmundar hins Froda. — Edda Rhythmica, seu antiquior, vulgo Sæmundina dicta. Hafniæ, sumptibus legati Magnœani et Gyldendalii, 1787 à 1828, 3 vol. in-4°. Le premier volume renferme : Vafthrudnis-mal ou chant de Vathrudnir, Grimnis-mal ou chant de Grimner, For-Skirnis ou voyage de Skirner, Harburz-liod ou chant de Hirtobarbe, Hymis-quida ou ode d'Hymer, Ægis-drecka ou banquet d'Æger, Solar-liod ou chant du Soleil, etc., etc. Ce volume est terminé par un glossaire et deux *fac-simile*. — Le second volume contient les odes ou poèmes mythico-historiques, savoir : Volundar Helga-quida Haddingia-skata, Helga-quida Hundingsbana, Sinfiotta-lost, Sigurdar-quida Fafinsbana, Brynhildar-quida, Gudrunar-quida, etc., etc. — Le troisième volume présente seulement les poèmes de la Voluspa, prophétie de Vala ou chant de la Sibylle, du Hava-mal ou sentences d'Odin, du Rigs-mal ou chant de Rig.

Niebelungs allemands. Un troisième volume a été publié, en 1828, par le professeur Finn Magnussen ; il renferme trois grands poèmes mythologiques, accompagnés d'un savant commentaire critique, d'un lexique complet de l'ancienne mythologie des nations septentrionales, comparée avec les systèmes et les rites religieux des autres peuples, tels que les Allemands, les Indous, les Persans, etc., et de remarques sur les superstitions populaires, les usages, les mœurs, qui se rattachent aux débris de l'ancienne religion payenne, dont on trouve encore des traces dans l'ancien Nord. Le professeur Magnussen, originaire d'Islande, célèbre par son immense savoir dans cette curieuse étude, a aussi publié une traduction séparée des chants de l'ancienne Edda, en danois moderne, avec des notes explicatives. Une autre édition du texte original de cette Edda a été publiée, par le professeur Rask et le révérend Afzelius, à Stockholm, en 1818; le texte ne diffère de la grande édition de Copenhague, mentionnée plus haut, que par une accentuation plus soigneusement observée, ayant l'*i* distingué du *j*, l'*u* du *v*, l'*ó* de l'*o*, etc.; ce qui la rend plus intelligible pour les personnes qui n'ont qu'une connaissance imparfaite de l'islandais. Les chants sont aussi placés dans un ordre plus conforme à celui de l'original, et sont divisés en deux parties distinctes : la première se compose de chants mythologiques, et la seconde, de chants héroïques.

Les poèmes contenus dans l'ancienne Edda, d'après leur sujet et leur style, peuvent être classés de la manière suivante : 1° poèmes mythiques; 2° poèmes didactico-mythiques; 3° poèmes mythologiques purs; 4° poèmes historico-mythiques.

La première partie, en adoptant cette classification, renferme la *Voluspa ou Volo-spa*, oracle ou prophétie de Vala, qui contient, pour ainsi dire en abrégé, tout le système mythologique de l'Edda, et dont le style sombre, mystérieux, ressemble aux ora-

cles des sibylles, et est souvent inintelligible. Les Scandinaves, comme les anciens Germains, attachaient une idée de sainteté mystérieuse aux femmes; elles étaient souvent requises pour les cérémonies et le service de la religion. Tacite fait mention d'une célèbre prophétesse nommée Velleda, vénérée chez les Germains, et dont les oracles étaient consultés et suivis aveuglément par ce peuple. Horace cite une sibylle italienne dont le nom offre encore plus de ressemblance avec celui de Vola ou Vala, mot qui, en islandais, est généralement appliqué aux sibylles ou femmes-prophètes [1].

La Voluspa raconte brièvement, et selon la cosmogonie des Eddas, comment l'univers fut formé; comment les dieux et les hommes qui le peuplèrent furent créés. Elle raconte aussi la mort du fils d'Odin, Balder, le dieu du jour, qui fut pleuré par toutes les divinités, mais que leurs larmes et leurs prières ne purent arracher au trépas. Son corps fut brûlé sur le bûcher funèbre, avec celui de Nanna, son épouse adorée, qui succomba à sa douleur; son cheval et ses armes, comme ceux des anciens héros du Nord, furent également placés à côté de lui. Ses funérailles doivent être suivies de la destruction de l'univers par le feu, représenté par le dieu Sutur, le Pluton du Nord [2].

« Le soleil deviendra tout noir, la terre sera engloutie par la mer, et chaque rayon lumineux disparaîtra du firmament; tandis que de brûlantes vapeurs rempliront l'atmosphère tout à l'entour d'Ygdrasil, et, s'enflammant à mesure qu'elles s'élèveront, monteront à l'envi jusqu'aux cieux. »

[1] Tacitus, Germ. VIII. — Hor. Epod. v. 42.

[2] La Voluspa, le plus important des poèmes mythologiques de l'Edda, débris d'une Cosmogonie perdue, qui commence par la formation de l'univers et se termine par l'embrasement dans lequel il doit périr. C'est l'expression voilée des mystères et des oracles; c'est une vision confuse, gigantesque et horrible; c'est, à la fois, la Genèse et l'Apocalypse du Nord. (*V.* M. Ampère, *Littérature et Voyages*, p. 367 et 399.)

Puis viendra une nouvelle terre et un nouveau firmament; deux individus de la race humaine, sauvés de la destruction générale, perpétueront leur espèce dans l'univers ainsi renouvelé. Balder, revenant des sombres retraites d'Héla, régnera triomphant dans le palais des dieux, de nouveau magnifique et resplendissant; il reviendra, amenant avec lui les récompenses et les châtimens, et faisant renaître un nouveau ciel et une nouvelle terre.

Cette belle allégorie est, sans aucun doute, l'image de la marche des saisons et se rapporte à la célébration de l'ancienne fête appelée *Midsumers-Blot* (fête du milieu de l'été), dans l'ancien langage du Nord, solennité qui avait lieu au moment où les jours ayant atteint leur plus longue durée, commencent à diminuer, amenant promptement avec eux le rayon brûlant de la constellation de Syrius, et suivis tout-à-coup, dans ces climats septentrionaux, des froids de l'hiver, alors que toute la nature est enveloppée d'un sommeil léthargique auquel va succéder le printemps rénovateur [1]. Mais, en même temps, cette allégorie nous offre une autre image d'une signification plus ancienne et d'un ordre plus élevé; selon les paroles de l'éloquent historien de la Suède, elle serait « le symbole de tous les temps, le symbole des changemens de la grande année du monde », et représenterait la dissolution générale de toutes choses, comme la conséquence de la mort du premier dieu : la disparution de la justice et de la bonté de ce monde.

Le second poème de l'Edda, classé parmi les ouvrages mythiques, est le *Grougaldor*, ou chant magique de Groa, qui contient un grand nombre de termes de magie supposés être utiles dans toutes sortes de dangers ou de besoins pendant cette vie. Odin, à son arrivée d'Orient, trouva les arts magiques

[1] Finn Magnussen, Edda Sæmundi, part. III, Introd., p. 8.

en honneur chez les anciens habitans du Nord, dont il réforma et même annula la religion. La magie des caractères et des chants runiques qu'il introduisit, surpassa bientôt celle des enchantemens connus des Finois ou des Lapons, dont il s'efforça de déprécier la vertu, comme étant l'invention du démon, et qu'il appela magie noire, tandis qu'il qualifiait du nom d'art royal celle qu'il y substitua. Ces deux écoles de magie, qui, selon toute probabilité, se trouvèrent bientôt étroitement confondues, ont laissé sur les mœurs nationales des traces si profondes, que l'introduction du christianisme même ne put les effacer entièrement. L'ancienne confiance populaire dans la magie et dans la sorcellerie fut affermie par les nouvelles idées qu'Odin y attacha. Ainsi, à l'aide d'enchantemens, le guerrier scandinave était invulnérable aux armes de ses ennemis, tandis qu'avec les siennes, il était certain d'amener leur destruction et de paralyser leurs efforts les mieux dirigés [1]. Les femmes prenaient une part importante aux rites mystérieux qui avaient quelques rapports avec cet art supposé, et les ingrédiens de leur chaudron magique étaient composés de la même manière que ceux des sorcières du Macbeth de Shakspeare, qui peuvent, en effet, être considérées comme une vivante et fidèle image de cette superstition si généralement répandue chez tous les peuples du Nord. Il se forma des associations et des confréries de magiciens, auxquelles prirent part plusieurs chefs importans du pays. Sous le règne d'Harald Harfager, Rognvald Kettilbein, son fils, se mit à la tête d'une de ces sociétés. Le roi s'étant efforcé en vain de l'arracher, lui et ses

[1] Il pouvait, dans le combat, inspirer assez de terreur à son ennemi pour le rendre fou à l'instant et renverser par terre son épée inoffensive; il pouvait protéger son corps contre toutes sortes de blessures et le préserver de tout danger, comme de ne pas s'épuiser en nageant et de résister au feu, etc. — Voyez *Runa-capituli*, à la fin du Hava-mal, dans l'Edda de Sæmund, Brynhildar-quida, et autres chants eddaïques. — Orvarodds-saga, etc.

quatre-vingts compagnons, à leurs odieuses pratiques, s'irrita tellement contre eux, que, les ayant invités à un banquet, il saisit le moment où ils étaient enivrés par le vin et la bonne chère, pour mettre le feu à la salle du festin et les faire périr tous [1].

Le *Solard-ljod*, ou chant du Soleil, est le troisième de ces poèmes mythiques. Ce lai, presque entièrement de la composition de Sæmund, est imité des anciens fragmens de poésie payenne, mais offre sur la vie future, sur les occupations et le séjour des ames, des pensées évidemment puisées à des sources chrétiennes.

Le premier des chants de l'Edda, qui peut être assez convenablement appelé didactico-mythique, est le *Vafthrudnis-mal.* Ainsi que plusieurs autres ouvrages anciens du même genre, celui-ci est écrit en forme de dialogue dramatique. Odin, le père des dieux, se propose de visiter l'un des plus fameux géans, ou génies (dont le vrai nom islandais est *jotun*, ce qui désigne l'une des races finoises, antagonistes des dieux et demi-dieux, ou les Æsir), dans le but de lutter avec lui de connaissances dans la science sacrée. Il consulte, sur son entreprise projetée, son épouse, la déesse Frigga, à laquelle l'avenir est connu. Celle-ci, avec une prudence vraiment féminine, lui conseille de ne pas quitter son palais céleste où il est en toute sûreté, ajoutant qu'aucun génie ne peut être comparé à Vafthrudnir pour la valeur et pour la ruse. Mais Odin, persistant dans sa résolution, Frigga lui accorde un augure favorable, et lui recommande, tant en son nom qu'en celui des autres déités dont le sort est indissolublement attaché au sien, d'user de la plus grande circonspection. Odin se met en route, déguisé en simple mortel; il arrive dans le palais du géant

[1] Schœning, Norges-Riges Historie, t. II, p. 198 — 200.

célèbre pour sa science dans les mystères sacrés, et l'ayant aperçu, il l'aborde en ces termes :

« Salut à Vafthrudnir : à la fin j'ai atteint ton habitation; mais, avant d'entrer, je voudrais savoir d'abord si tu es bien réellement ce sage et savant génie.

VAFTHRUDNIR. — « Quel est ce mortel qui ose ainsi m'interpeller dans mon palais? A moins que ta science ne surpasse la mienne, tu ne sortiras jamais d'ici.

ODIN. — « Gagnrader est mon nom; j'ai été long-temps en route, j'ai faim et j'ai soif, je demande l'hospitalité, génie!

VAFTHRUDNIR. — « Pourquoi donc, Gagnrader, restes-tu sur le seuil de la porte? Viens et prends un siége dans cette salle; nous allons bientôt voir quel est le plus sage, de l'hôte ou du vieux parleur.

ODIN. — « L'homme pauvre qui entre chez l'homme riche doit être sobre de paroles.

VAFTHRUDNIR. — « Dis-moi donc, Gagnrader, si tu veux me donner une idée de ta science, dis-moi quel est le nom du cheval qui traîne le char du jour sur la tête des mortels?

ODIN. — « *Skinfaxi* est le nom du cheval qui traîne le char du jour sur la tête des mortels; il est le plus léger de tous les chevaux, sa crinière est toujours lumineuse.

VAFTHRUDNIR. — « Dis-moi, Gagnrader, si tu veux réellement me donner une idée de ta science, dis-moi le nom du cheval qui traîne le char de la nuit sur la tête des divinités bienfaisantes?

ODIN. — « *Hrinfaxi* est le nom du cheval qui traîne le char de la nuit sur la tête des divinités bienfaisantes, et l'écume qui sort de sa bouche est la rosée du matin. »

Jugeant à la promptitude avec laquelle son hôte nomme et décrit Lucifer, Hesperus et les autres étoiles, qu'il a trouvé un rival digne de lui, le génie invite Odin à prendre un siége près de lui, et l'engage dans une discussion sur les mystères de la science sacrée, avec cette condition singulière que le vaincu abandonnera sa vie à son rival. Alors s'ouvre une discussion scientifique et pleine de vivacité. Odin, gardant toujours l'incognito, commence la lutte par demander au génie d'où procèdent la terre et les cieux. Celui-ci, d'une manière savante et correcte, répond que la terre a été créée de la chair d'*Ymir;* que les rochers les plus anciens, comme les plus nouveaux, l'ont été de ses os, les cieux de son crâne, les nuages de son cerveau, et la mer de son sang. Sous un voile mystique, cette allégorie nous présente l'image de la création de toute l'enveloppe du monde, succédant au *chaos*, que figure le géant *Ymir*. Ensuite, le dieu continue à interroger le génie sur les points les plus embarrassans de la cosmogonie et de la théogonie; il lui demande d'où procèdent la nuit et le jour, l'hiver et l'été; qui a créé la race humaine, etc. La onzième question qu'il lui pose a rapport à la condition des ames et aux occupations de celles des héros qui, ayant péri d'une mort violente, sont seuls admis à jouir de la félicité du Valhalla d'Odin. Le génie répond que leurs journées sont remplies par des exercices guerriers, des tournois, des combats singuliers, semblables à ceux auxquels ils prenaient part sur la terre; que, dans ces combats, de véritables blessures et des coups mortels étaient portés; que plus d'une de ces vaillantes ombres tombaient sur le champ de bataille; mais que, au signal du banquet, se relevant tous, ils marchaient ensemble à la salle d'Odin pour partager le festin qui leur était préparé, boire à longs traits la liqueur des dieux et converser paisiblement; que, jusqu'à la fin du monde, ces tournois et ces festins devaient se renouveler. La

destruction de l'univers, et la création d'un monde nouveau qui doit le suivre, sont ensuite le sujet des questions du dieu déguisé. Il demande que deviendra Odin lui-même dans cette ruine de toutes choses, et Vafthrudnir lui répond aussitôt que Fenrir, le loup, dévorera le père des siècles (Odin); que le monde entier, ainsi que tout ce qu'il contient, dieux et hommes, sera enveloppé dans un incendie général. Enfin, le prétendu Gagnrader demande au génie quels sont les mots qu'Odin a prononcé tout bas à l'oreille de son fils Balder, au moment où ce dernier était couché sur le bûcher funéraire. Alors, le génie étonné reconnaît Odin et s'avoue vaincu dans ce combat intellectuel. « Nul mortel, dit-il, ne peut savoir quels mots tu as prononcés à l'oreille de ton fils, au commencement des siècles. Je le vois, ma perte est écrite en caractères magiques et décrétée par les destins célestes, car j'ai osé défier le sage et puissant Odin dans la controverse sacrée. »

ED. FRÈRE.

(La suite à une prochaine livraison.)

Elégie.

—

Prête à parer mon front de la blanche couronne,
D'où vient donc que je tremble et que mon cœur s'étonne?
Ah! ce jour qui, bientôt, se lèvera pour moi,
Je le rêvai plus beau, quand ma simple jeunesse
Le vit dans l'avenir, rayonnant d'allégresse,
Riant, paisible, sans effroi.

De mon enfance heureuse innocentes années,
Par des liens de fleurs mollement enchaînées,
Si belles de repos, d'enchantemens secrets,
Sont-ce vos souvenirs qui troublent mon courage?
Printemps sitôt finis, doux printemps de mon âge,
Est-ce à vous que vont mes regrets?

Ou plutôt, est-ce toi que proclament mes larmes,
Pouvoir mystérieux, être rempli de charmes.
Dont l'image cruelle et chère tour à tour
Respire pour jamais au fond de ma pensée;
Prestige inexpliqué pour mon ame abusée,
Qui t'aima de tout son amour?

Je me demande en vain quelle est ton origine :
Terrestre, aérienne, idéale ou divine,
Tout la cache à mes yeux sous un voile éternel.
O toi que j'adorai sans retour, sans mélange,
Si tes traits gracieux ne sont pas ceux d'un ange,
Ils ne sont pas ceux d'un mortel !

Que je t'ai vu de fois, lorsque sur ma paupière
Le sommeil descendait, et que mon ame entière
Soupirait après toi, cher fantôme du soir !
Combien de fois, touchant la lyre harmonieuse,
Tu charmas, près de moi, l'ombre silencieuse
D'un chant divin comme l'espoir !

Tu semblais l'ignorer, le dédaigner peut-être,
Ce sentiment rêveur dont s'enivrait mon être ;
Et pourtant, t'adorer ainsi m'était plus doux,
T'adorer en secret d'un culte pur et tendre,
Que de voir un amour que je ne puis comprendre,
Un amour d'ici-bas prier à mes genoux.

Mais voici, je le sens à ma mélancolie,
Voici venir le jour : il faut que je t'oublie.
Adieu, ma jeune idole, adieu, mes vœux perdus !
Viendras-tu pas, du moins, avant cette autre aurore,
Charmer ce cœur souffrant qui doit t'aimer encore,
Après qu'il ne le voudra plus.

Lucie COUEFFIN (Bayeux).

SOUVENIRS DE VOYAGES.

La Preneuse.

J'étais à peine convalescent d'une violente attaque de choléra, lorsqu'il me vint à l'idée d'écrire ces souvenirs. Ils se ressentiront peut-être de mon état de souffrance; mais les événemens que j'ai à raconter n'ont rien de gai et se trouvent en harmonie avec ma situation; ce qui contribuera peut-être à donner à ce récit une couleur plus vraie.

Du grabat où j'étais tristement étendu, je me transportai donc dans ce beau pays de l'Inde, où la laideur et la difformité sont presque inconnues; à l'Ile-de-France, où j'ai passé de si heureuses années, où je suis devenu un homme; à l'Ile-de-France, objet constant de mes souvenirs et de mes regrets!

J'étais bien loin de penser alors que ces lignes, écrites pour me distraire, dussent un jour trouver place parmi les œuvres des écrivains les plus distingués de la Normandie; mais, après l'accueil que vous avez fait à la *Reine de Bombétoc*, on doit tout attendre de votre indulgence. Puisse votre approbation entraîner celle du public!

Ce qui m'encourage le plus, c'est la certitude que j'ai d'obtenir au moins la sympathie de vos lecteurs, car mon récit constate dans tous ses détails un fait utile à l'histoire et glorieux pour la France.

Depuis le commencement de 1793 jusqu'à l'époque où

commence ma narration, le gouvernement de la république avait envoyé à l'Ile-de-France, à différentes époques, une dixaine de bâtimens de guerre : d'abord, les frégates *la Cybèle* et *la Prudente*, et le brick *le Coureur;* ensuite, la frégate *la Preneuse*, et la corvette *le Brûle-Gueule.* Enfin, une division composée de quatre frégates, *la Forte*, *la Régénérée*, *la Seine* et *la Vertu*, sous les ordres du contre-amiral Cercey, y arriva au commencement de 1796.

Le capitaine de vaisseau, depuis amiral Lhermite, commandait la frégate *la Vertu.* Plus tard, cette frégate ayant été expédiée pour l'Europe, il passa au commandement de *la Preneuse.* Il avait désiré ne pas suivre son bâtiment et rester dans la colonie, où nos officiers de marine en général, et lui en particulier, jouissaient de la plus haute considération. Les chances d'avancement étaient, d'ailleurs, plus grandes dans cette station éloignée et périlleuse, et la liberté d'action qui résultait de cet éloignement même de la métropole, laissait plus d'essor aux entreprises et ouvrait un vaste champ aux espérances.

C'est ici le lieu de vous donner quelques renseignemens biographiques sur l'homme intrépide que vous allez suivre pendant sa plus glorieuse campagne.

Lhermite était natif de Coutances et appartenait à une famille distinguée, mais peu riche, de cette ville. Il se jeta fort jeune dans la marine, par goût et aussi par nécessité; il n'avait pu faire des études théoriques approfondies, et, sans la révolution de 1789, il eût, avec tout son mérite, été relégué dans le grade d'officier auxiliaire. La révolution le trouva déjà marin instruit, et il obtint de bonne heure le grade de capitaine de vaisseau. Il commandait la frégate de l'amiral Villaret-Joyeuse [1], à la mémorable action livrée le 1er juin 1793, action

[1] On appelle *frégate de l'amiral* celle qui est destinée à porter ses ordres

connue dans la marine sous le nom de *Grand-Combat*, et dont les funestes résultats ont probablement entraîné une grande partie des désastres qui l'ont suivie.

Lhermite était d'une constitution robuste et d'une belle figure, que ne déparait pas la saillie un peu forte du globe de ses yeux bleus; il était blond, et les boucles ondoyantes de sa chevelure donnaient à sa physionomie martiale un air à la fois gracieux et imposant. Son caractère était ferme et bon. Esclave envers ses chefs des devoirs de la subordination, il exigeait de ses inférieurs une subordination au moins égale. Personne n'était plus que lui l'homme de la circonstance; il grandissait en raison des événemens. Dans sa vie privée ou dans l'exercice ordinaire de sa profession, il était d'une simplicité, d'un calme extrême, et quelquefois d'une gaîté folle. Quoique, dans les circonstances ordinaires, il écoutât et même recherchât les conseils, dès qu'il s'agissait de quelque chose d'important, il ne prenait plus conseil que de son génie et n'agissait que d'après ses propres inspirations. L'expérience lui avait appris que c'est le seul moyen d'obtenir la confiance de ses subordonnés, surtout à la mer, et que de cette confiance dépend, en grande partie, le succès des entreprises hasardeuses.

Tous les bâtimens de la station de l'Ile-de-France, soit qu'ils croisassent par divisions ou séparément, ne manquaient jamais de faire de riches captures. Mais déjà les frégates *la Vertu*, *la Seine*, *la Régénérée*, *la Cybèle*, et le brick *le Coureur*, avaient été expédiés pour la France : la corvette *le Brûle-Gueule* s'était perdue, *la Forte* et *la Prudente* venaient d'être prises.

aux autres vaisseaux de l'escadre. Différentes circonstances ayant rapport aux ordres qu'il fut obligé de transmettre, valurent à L'Hermite le sobriquet de *Capitaine-J'ordonne*.

Les croisières anglaises, devenues plus actives, bloquaient l'île presque sans interruption.

Tous ces malheurs, qui présageaient un avenir plus alarmant encore, avaient fait succéder une sombre tristesse à la gaîté qui régnait dans la colonie quand les riches prises amenées par nos navires entretenaient un commerce actif et attiraient au port nord-ouest les peuples de toutes les parties de l'Inde et les neutres d'Europe, qui venaient y traiter des cargaisons des prises et des prises elles-mêmes.

La Preneuse était restée seule en rade. Toutes les espérances et toutes les craintes des habitans étaient liées au sort futur de cette frégate. Lhermite, qui la commandait alors, venait bien de conduire dans le port deux grands et riches vaisseaux de la compagnie anglaise, capturés à la fois sur la rade de Talichieri, mais c'était un coup unique. *La Preneuse* ne marchait pas, et, malgré le mérite de son commandant, elle n'avait d'autre alternative, dans une nouvelle croisière, que de vaincre ou de succomber!

Cependant, le moment de son départ est arrivé : *la Preneuse* appareille pour sa dernière croisière!

Dès que la frégate fut assez au large pour faire route directement sur la première destination que ses ordres lui assignaient, l'Hermite fit gouverner vers l'extrémité sud de l'île de Madagascar. Quinze jours d'une brise fixe et légère suffirent pour nous y porter; nous rangeâmes la terre d'assez près pour reconnaître les lieux. A la hauteur de la baie Saint-Augustin, on mit en panne, et le capitaine se retira dans la dunette, laissant en repos l'équipage livré à mille conjectures sur la route qu'on avait suivie et sur le point de relâche devant lequel le navire se balançait avec grâce sous ses trois huniers.

L'opinion la plus générale était qu'on devait mouiller dans la baie profonde, aux rives pittoresques, dont un sable éblouis-

sant traçait les gracieux contours; on s'en réjouissait déjà. Déjà on avait communiqué avec les naturels, et les légères pirogues des Africains, chargées de provisions, et sur lesquelles de jeunes et jolies femmes au teint cuivré, aux cheveux crêpés tout parfumés d'huile de palma-christi, venaient galamment se mettre à la disposition des marins pour le temps de leur séjour dans la baie, et leur offrir les savoureuses denrées de la côte.

Mais le capitaine sortit tout-à-coup de la dunette, monta sur son banc de quart et se mit à contempler le spectacle magnifique que la côte déployait à nos yeux. Sous l'air d'indifférence que portait son visage, un observateur attentif eût saisi quelques-uns des caractères de l'inquiétude. Après être resté quelques minutes dans une attitude presque pensive, il se retourna vivement, comme un homme qui aurait craint de s'être oublié un moment, et l'ordre de *faire servir* [1] et de continuer la route vers le sud-ouest, se fit entendre aussitôt.

A l'instant, les conversations hautes et animées de l'équipage cessent comme par enchantement; chacun se rend à son poste de manœuvre, et en quelques minutes la frégate, couverte de toutes les voiles qu'elle peut déployer, et poussée par un joli frais de sud-est, avait déjà le cap sur la route assignée par les nouveaux ordres que le commandant venait de décacheter.

Une navigation heureuse conduisit, en peu de temps, *la Preneuse* en vue du continent d'Afrique. Nous y cherchions la baie de Saint-François, lieu de relâche pour les baleiniers anglais. Cette nation y possédait un petit comptoir, et même, ce que nous ignorions alors, un petit fort pour le protéger contre les tentatives des nègres ou des nations européennes. Le matin du trentième jour de notre appareillage, les vigies si-

[1] Faire disposer les voiles pour prendre une allure quelconque.

gnalèrent la terre pour la seconde fois depuis que nous avions perdu de vue les côtes de l'Ile-de-France.

La terre que nous découvrions était très élevée; elle s'étendait à perte de vue du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Le commandant, après l'avoir long-temps observée et s'être assuré qu'il était bien en latitude, fit mettre en travers. Dans cette position, on attendit que les vapeurs épaisses du matin permissent aux rayons du soleil d'éclairer les hautes montagnes de ce perfide continent. Ce fut alors que nous découvrîmes dans cette baie peu abritée, dont la partie ouest est couronnée de crêtes élevées, cinq navires mouillés près de la côte.

« Laissez arriver et faites orienter sous toutes voiles; gou-
« vernez sur la crête un peu surplombée de cette haute mon-
« tagne, » dit le commandant à l'officier de quart, en lui montrant du doigt le point désigné, sous le vent de la frégate; « nous allons visiter ce mouillage. » Et *la Preneuse*, lancée par une forte brise et balançant sur l'azur foncé du ciel, les extrémités légères de sa haute mâture où venaient se poser des groupes d'oiseaux de mer, semblait se plaire à obéir à la main habile qui la maîtrisait.

A deux heures de l'après-midi, outre les deux pointes qui fermaient, au sud-ouest et au nord-ouest, l'entrée de la baie, nous pûmes voir distinctement les cinq navires que la vigie avait signalés. L'un d'eux était d'une grosseur extraordinaire, et l'effet causé par la réfraction lui donnait l'apparence d'un vaisseau de ligne.

Le capitaine se promenait sur le gaillard; son pas était plus précipité qu'à l'ordinaire; un air de satisfaction était en ce moment répandu sur sa physionomie ouverte, et sa main ne quittait pas la lunette.

Au retour d'une des fréquentes visites qu'il faisait au gaillard d'avant, pour y observer plus commodément s'il ne s'opé-

rait aucun mouvement sur la rade, il s'avança vers un groupe d'officiers réunis autour du cabestan. Il parut réfléchir un instant; tous les yeux se fixèrent respectueusement sur les siens. « Messieurs, dit-il d'un ton qui semblait plutôt réclamer « des conseils qu'exprimer une volonté arrêtée, je crois que « nous ferons bien d'attaquer en entrant, et de commencer « par le plus gros de ces navires, si, comme je le pense, il est « armé en guerre, car, d'une manière ou de l'autre, l'affaire « sera décidée sur-le-champ. » Puis il s'arrêta pour attendre une réponse. « Suis-je de votre avis? — Oui, capitaine, répon- « dit chacun d'eux. — En ce cas, messieurs, veuillez vous « rendre à vos postes respectifs et prendre les dispositions « nécessaires pour tenir la frégate prête à tout événement. »

Tous obéirent.

Mais, pendant ces préparatifs, le vent commençait à tomber, et la marche de la frégate se ralentissait par degrés. Pour comble de contrariété, le soleil était près de se cacher derrière les montagnes sur lesquelles la frégate se dirigeait, et, dans cette position, nous ne pouvions apercevoir que la partie ombrée des cinq navires, qui nous présentaient tous la proue; il était impossible d'apprécier leur force.

Le commandant, désespéré, franchissait d'un pas rapide la longueur du navire et interrogeait sans cesse sa lunette et les vigies. Cette brise mouvante, dont on ne ressentait déjà plus qu'une légère influence, devait tomber entièrement au soleil couchant. On doutait même qu'elle pût conduire le navire au mouillage avant le calme, qui, dans ces parages, sert toujours d'intermédiaire entre la brise de large et celle de terre, qui s'élève vers les huit heures du soir. Notre position devenait critique; ce calme était un danger de plus, et nous livrait aux courans rapides qui devaient nous écarter de la baie.

Dans cette occurrence, le commandant crut devoir tenir un

conseil, et, sur son ordre, les hommes de tous les grades, désignés par les réglemens, se réunirent dans la salle de la dunette, dite salle de conseil. Là, après une délibération longue et animée, dans laquelle les avis furent long-temps partagés, on décida qu'on continuerait à se diriger vers le mouillage, en se déguisant, autant que possible, en navire marchand. A cet effet, la batterie fut halée dedans, les sabords fermés et le pavillon suédois hissé en poupe.

La brise se soutint, cependant, beaucoup plus long-temps qu'on ne l'avait espéré; elle dura même jusqu'à la nuit tombante. Au moment où la frégate approchait du mouillage, on fit serrer et dégréer, avec peu de monde, les voiles de perroquet, pour donner le change à l'ennemi. Presque à la nuit close, le vent ayant entièrement cessé, nous laissâmes tomber l'ancre, en nous embossant aussi près que nous le pûmes du plus gros des navires; et, ainsi que nos perroquets, nos huniers et nos basses voiles furent paquetés l'un après l'autre, assez mal et assez lentement, par le peu de monde qu'on avait jugé à propos d'employer à ce travail.

Il était à peu près sept heures quand les opérations du mouillage furent terminées. Une petite goëlette, qu'on prit pour un caboteur de la côte, passa à une vingtaine de toises de l'arrière de la frégate, sans que, de notre côté ni du sien, on manifestât le moindre désir de communiquer; elle se dirigeait vers le sud de la baie.

La lune ne devait paraître que très tard : dans l'ignorance complète où on était de la force de l'ennemi, le capitaine, entouré de ses officiers, qu'il avait rassemblés sur le gaillard d'arrière, leur déclara que son intention était actuellement de n'engager le combat avant le jour, que dans le cas où il s'y verrait contraint. « Avec le jour, dit-il, s'élèvera la brise du large, et, profitant de l'avantage d'être au vent, nous n'atta-

querons l'ennemi que si nous le jugeons à propos, et avec plus de chances de succès. »

Depuis une heure environ, l'équipage reposait à son poste de combat. Une partie se livrait au sommeil; car le marin a le privilége de dormir partout où il y a assez de place pour *arrimer* son corps endurci. Le petit nombre d'hommes qui s'étaient tenus éveillés faisaient des conjectures, à voix basse, sur les événemens du lendemain, quand un bruit qu'on entendit à tribord, tout près du navire, vint donner l'alerte et attirer l'attention générale de ce côté.

C'était le bruit des rames d'un grand canot régulièrement équipé dont on aperçut bientôt la masse dans l'humide obscurité, et qu'apportait sur la *Preneuse* la brise de terre qui commençait à se faire sentir. En un moment, cette embarcation est le long du bord; les avirons sont vivement levés et placés, la pelle en haut, verticalement : nul doute, ce sont des Anglais! et même cette manœuvre est exécutée avec trop de précision et de dextérité, pour que ce ne soit pas le canot d'un navire de guerre. Le brigadier reçoit l'amarre qu'on lui jette de l'avant de la *Preneuse*. L'officier qui commande ce canot adresse sans doute quelques questions aux hommes placés en dehors du navire pour le recevoir; mais personne de l'équipage ne parle anglais. Des sons confus seulement se font entendre à bord de la frégate pour donner des ordres; l'officier anglais a distingué des mots français. Nous sommes reconnus! « *Pousse au large!* » s'écrie précipitamment l'officier d'une voix rauque qui appartient exclusivement au corps de la marine anglaise, en lâchant, tout-à-coup, les tire-veilles qu'il venait de saisir pour monter à bord; et, en un clin-d'œil, l'embarcation, dont on aurait pu s'emparer aisément, ou qu'il eût été si facile de couler à la muette le long du bord, s'échappe de nos mains comme par miracle. Nous la vîmes glisser sur l'eau comme un poisson, se diriger vers le fond de la baie et bientôt dispa-

raître, puis le bruit de ses rames se perdit par degrés dans l'éloignement.

Depuis lors, jusqu'à neuf heures environ, rien n'avait troublé le triste silence qui régnait dans toutes les parties de la baie. La vaste nappe d'eau qui s'étendait autour de nous ne réflétait que le scintillement des étoiles et la masse sombre des cinq navires en dehors desquels nous nous trouvions placés.

Excepté le capitaine et les principaux officiers, chacun, resté à son poste de combat, s'était endormi de nouveau. L'hermite, en qui l'équipage avait une confiance aveugle, venait de nous assurer qu'on n'attaquerait que le lendemain matin.

Cependant, il commençait à se passer quelque chose d'étrange du côté de l'ennemi. On remarquait, au fond de la baie, un mouvement qui, sans être encore tout-à-fait suspect, éveillait l'attention de l'état-major. On avait bien observé le fréquent passage de quelques fanaux à travers les sabords des navires ennemis; mais il était encore de trop bonne heure pour que cette circonstance parût bien extraordinaire.

Toutefois, le commandant, aux aguets, s'était aperçu qu'à huit heures et demie les cloches de tous les navires n'avaient pas sonné l'heure, et que les hommes de quart n'avaient crié : « *All, is well!* » que très irrégulièrement, indice certain qu'on était occupé à quelques travaux importans.

Le lieutenant Dalbarade [1] était appuyé silencieusement sur le bastingage de babord, et regardait le navire à trois mâts mouillé sur l'avant du plus gros des cinq. Il crut apercevoir, sur quelques parties de sa mâture, des lueurs passagères oc-

[1] C'est cet officier qui fut tué à Brest par un soldat de marine, qu'il avait puni injustement. Cet assassinat a été accompagné d'une circonstance extraordinaire. Dalbarade se promenait, avec deux autres officiers, sur le pont d'un vaisseau où le soldat se trouvait en faction; celui-ci l'ajuste par derrière, mais, au moment même où il lâchait la détente, les trois officiers faisaient leur conversion pour revenir sur leurs pas; ils se présentèrent ainsi de profil, et la balle les tua tous les trois.

casionnées par de faibles explosions de poudre. Peu de temps après, le capitaine et lui reconnurent positivement que ces lueurs provenaient de la réverbération des boute-feu qu'on allumait dans les batteries. Puis, examinant un à un les autres navires avec beaucoup d'attention, ils s'aperçurent qu'on y répétait ces préparatifs, mais de manière à les dissimuler comme à bord du trois-mâts.

Un sinistre silence, silence d'anxiété qui fait gonfler le cœur, et que les personnes qui se sont trouvées en pareille circonstance peuvent seules apprécier, continuait à régner dans les élémens comme à bord de tous les navires, lorsque, à neuf heures précises, une gerbe de feu se montra à la gauche de la baie. Le bruit aigu du déchirement de l'air, qui signale à longue portée le passage d'un boulet, suivit immédiatement, et la détonation se fit entendre. Ce boulet passa à quelques pieds au-dessus des bastingages de la *Preneuse*. Il était envoyé de terre.

« Range à bord! s'écria Lhermite en montant sur son banc « de quart. Pointez les dix canons de l'arrière de la batterie et « ceux du gaillard à babord sur le plus gros navire: les autres « de l'avant et ceux du gaillard d'avant sur celui qui vient « après : ensuite, et par parties égales, pointez ceux du tri « bord sur les trois que nous découvrons de ce côté. »

Pendant que cet ordre s'exécutait, les bordées des cinq navires vinrent se croiser à la fois sur notre bord !

Alors, la voix tonnante de Lhermite, à laquelle la nuit et l'énorme porte-voix de combat donnaient encore plus de solennité, se dirigea par l'écoutille du gaillard d'arrière, et, retentissant jusque dans les parties les plus reculées de la batterie, fit entendre ces mots si ardemment désirés par l'équipage : « *Feu partout! feu!* »

L. Garneray

(La suite à la prochaine livraison.)

Notice

SUR LA VILLE D'ELBEUF.

On ne sait rien de positif sur l'origine d'Elbeuf, mais elle doit être fort ancienne, puisqu'une église y a été construite dès le neuvième siècle et qu'il y en avait deux au commencement du dixième; c'était, d'ailleurs, une seigneurie de quelque importance avant 1338, époque à laquelle Philippe-le-Bel en fit un *comté*, avec droit de haute-justice, pour Guillaume d'Harcourt, seigneur d'Elbeuf et de la Saussaye, fondateur de l'église collégiale de ce dernier lieu [1].

En 1554, elle passa dans la maison de Lorraine, par le mariage de Louise de Rieux, dame d'Ancenis, comtesse d'Harcourt, avec René de Lorraine, duc de Guise, et reçut bientôt le titre de *marquisat*.

[1] La Saussaye est située dans le canton de Tourville, arrondissement de Louviers, département de l'Eure, à environ une lieue au-dessus d'Elbeuf. L'église a été érigée en succursale pour les communes du Thuit-Anger, Saint-Martin-la-Corneille et Saint-Nicolas-du-Bosc-Asselin.

En 1581, Henri III l'érigea en *duché-pairie*, en faveur de Charles Ier de Lorraine, comte d'Harcourt, de Lillebonne et de Rieux, fils du précédent, et qui avait rempli avec distinction les postes les plus éminens, entre autres ceux de gouverneur du Bourbonnais, de grand-écuyer et de grand-veneur.

Le deuxième duc d'Elbeuf fut Charles II de Lorraine.

Le troisième, Charles III de Lorraine.

Le quatrième, Henri II de Lorraine, qui mourut à Elbeuf le 12 mai 1748, laissant un fils qu'on appelait *prince d'Elbeuf*, et une fille dite *Mademoiselle d'Elbeuf*. L'un et l'autre décédèrent sans postérité.

Après son neveu, Emmanuel-Maurice de Lorraine, frère d'Henri II, prit aussi le titre de *prince d'Elbeuf*.

Enfin le dernier duc d'Elbeuf fut Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc.

Ce duché avait de grandes dépendances et une haute-justice qui s'étendait sur plus de vingt paroisses, et relevait immédiatement par appel du Parlement de Normandie.

L'auteur de la *Description géographique et historique de la province de Normandie*, publiée en 1740, fait remonter la fondation d'Elbeuf au cinquième ou sixième siècle, sans que cette opinion soit appuyée sur aucun document authentique; mais d'anciennes chartes et chroniques indiquent du moins que cette ville a existé avant l'an 900 de notre ère, sous le nom de *Brunan*, *Boulan* ou *Bouleng*[1]; ce n'est que postérieurement qu'elle a reçu sa dénomination actuelle, dérivée, dit-on, des deux mots celtiques, WAEL, *fontaine*, *source*, et BUS, *bourg*, *village*. Elle a donc dû s'appeler WAELBUS et par suite ELBEUF. Il est d'autant plus naturel d'adopter cette étymologie, que la

[1] Ce dernier mot est même resté usité dans le nom de la commune de *Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng* (Saint-Aubin près d'Elbeuf).

ville d'Elbeuf est bâtie sur un sol d'où jaillissent plusieurs sources qui ont beaucoup contribué à sa prospérité, comme on le verra plus loin, et que le même nom a été donné à trois autres communes qui se trouvent placées dans des circonstances locales absolument semblables, savoir : *Elbeuf-sur-Andelle*, *Elbeuf-en-Bray* et *Elbeuf* près la forêt de Brothonne.

L'existence d'une ancienne chapelle, placée sur la montagne dite *côte de Saint-Haut*, au pied de laquelle s'étend Elbeuf, peut être considérée comme une preuve de l'antiquité de l'origine de cette ville. On voyait encore, en 1817, quelques vestiges de cette chapelle, qui occupait autrefois un emplacement d'environ 300 pieds carrés; mais elle fut entièrement détruite, à cette époque, par le propriétaire du sol, qui fit pratiquer des fouilles à l'intérieur. On y découvrit douze cercueils en pierre, contenant chacun des ossemens, un sabre de vingt pouces de long sur un pouce et demi de large, une petite urne en terre et plusieurs chaînes de cuivre de diverses dimensions. Dans quelques-uns de ces cercueils était, en outre, une espèce de poignard dont la lame pouvait avoir huit pouces de long. D'autres fouilles, exécutées aux environs de cette chapelle, produisirent un assez grand nombre de tombeaux semblables, où se trouvaient les mêmes objets.

L'un des vases en terre renfermait deux médailles; l'une, en grand bronze, à l'effigie d'*Antonin-le-Pieux*, et dont le millésime correspondait à l'an 140 de notre ère; l'autre, en argent, portait une date plus récente de 360 ans.

La chapelle de la *Côte-de-Saint-Haut* paraît avoir été consacrée à la célébration du service divin, dès les premiers temps de l'établissement du christianisme en nos contrées. Placée dans une admirable position, elle dominait la vallée d'Elbeuf au Pont-de-l'Arche et l'immense plaine de Cléon, que sépare l'une de l'autre la Seine, qui, parsemée d'îles

riantes, semble se replier sur elle-même. De ce point, le spectateur a sous les yeux le tableau le plus ravissant; la vue se prolonge, d'une part, jusqu'à la *côte des Deux-Amans;* de l'autre, jusqu'à celle de *Belbeuf*, embrassant ainsi un horizon de près de dix lieues d'étendue.

La ville d'Elbeuf, située sur la rive gauche de la Seine, est dominée par une chaîne de collines boisées qui se prolongent et l'abritent du sud-est au nord-ouest; elle regarde le nord-est. L'air y est pur, les eaux de sources abondantes; celles qui descendent des montagnes au sud coulent sur un fond calcaire et sont peu propres aux usages domestiques, parce qu'elles contiennent de la sélénite. Au contraire, celles qui suivent la pente des montagnes du sud-ouest, filtrant à travers un sol graveleux, sont extrêmement salubres.

Dès 1338, il y avait à Elbeuf deux hospices pour vingt-cinq à trente malades chacun; le premier, sur la paroisse Saint-Jean, fut réuni, en 1728, au second, qui existe encore sur la paroisse Saint-Etienne. On peut inférer de là qu'au quatorzième siècle sa population devait être de plus de 2,000 habitans. En 1630, elle était d'au moins 4,000; en 1795, de près de 6,000; en 1812, de 6,354; en 1820, de 9,000, et enfin elle dépasse aujourd'hui le nombre de 10,000.

Les deux églises de cette ville sont fort anciennes, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article.

L'église *Saint-Etienne*, à l'entrée de la ville en venant de Rouen, paraît avoir été construite vers l'an 1,000, sous la domination des Richard ducs de Normandie, lorsque la population s'est fixée au pied de la côte de Saint-Haut. Toutefois, son plus ancien titre authentique ne date que de 1248.

Les archives de l'église *Saint-Jean* constatent qu'elle a été reconstruite de 1460 à 1466, sur les fondemens de l'ancienne

église, qu'on avait démolie, comme caduque et trop petite, ce qui peut faire supposer à celle-ci une existence antérieure de cinq à six cents ans.

Cet édifice est surmonté, à son entrée, d'une tour haute et bien assise; le portail présente une architecture simple mais d'un bon effet, ainsi que la distribution intérieure. Derrière le maître-autel, à l'extrémité du chœur, on a su ménager la lumière avec beaucoup d'art. On y remarque, comme objets curieux du moyen-âge, sept vitraux peints. La famille de *Guillaume-le-Roux*, chez qui l'office de vicomte dans Elbeuf a été héréditaire pendant près d'un siècle, donna les trois premiers; le quatrième fut offert à peu près à la même époque, c'est-à-dire vers 1466, par le corps des drapiers de la ville. On y plaça pour emblème, dans le couronnement, aussi en verre peint, une *force* à tondre les draps, flanquée de *deux croisées* des chardons qu'on emploie pour les apprêter; ce qui prouve que la fabrique des draps dans cette ville est extrêmement ancienne. Les donateurs des trois autres vitraux ne sont point connus.

L'église *Saint-Étienne*, de proportions un peu moins considérables que la précédente, n'offre point une aussi belle architecture; elle se compose d'un chœur, d'une nef et de deux collatéraux; les piliers qui séparent la nef des bas-côtés sont octogones et terminés par une couronne ducale. La voûte du chœur, qui appartient au genre gothique, est ornée de culs-de-lampe. Au fond du collatéral de gauche est la chapelle de la Vierge, où l'on a pratiqué un faux jour, qui produit sur les ornemens environnans un effet de lumière tout-à-fait mystérieux.

Les autels, les marches, le sanctuaire sont du plus beau marbre.

Les vitraux ne sont pas moins remarquables par la vivacité

et l'arrangement des couleurs, que par les faits historiques qui s'y trouvent retracés.

On en compte dix-huit : six dans le sanctuaire, trois dans l'intérieur de chaque chapelle, et trois dans chacun des bas-côtés. Je citerai les plus intéressans.

D'abord, l'arbre de *Jessé*, ou la généalogie de la Vierge. Tous les patriarches y sont caractérisés ; au bas se lit l'inscription suivante :

Lan 1523, Pierres Grisel et Marion, sa femme, ont donné cette verrière.

Un autre représente la vie de saint Pierre avec ces textes :

1° Saint Pierre plorant à la fosse (c'est-à-dire au sépulcre du Christ), J. C. s'apparut à lui. — 2° Come saint Pierre sortoit de Rome, rencontra J. C. — 3° Come saint Pierre prechat en Antioche en garit plusieurs. — 4° Come saint Pierre fut crucifié la tête en bas. — On lit au-dessous. Lan de grace mil cinq cents quarante Levavasseur et sa femme ont donné cette (verrière). Priez Dieu pour eulx et pour tous leurs (parens[1]) vivans et trespassés.

Deux autres retracent les principaux faits des vies de *saint Nicolas* et de *saint Jean-Baptiste*. Le dernier porte la date de 1509.

Sur un cinquième se trouvent des traits de la vie de *saint Roch*, patron des tisserands ; on y voit deux ouvriers travaillant ensemble sur un métier, et un autre faisant tourner l'ourdissoir. Nouvelle preuve de l'ancienneté des fabriques d'Elbeuf.

Un sixième représente la chasse de *saint Hubert*. Il est à genoux, entouré de ses gens, dont l'un tient un lien et attache des chiens devant un cerf entre les cors[2] duquel est un crucifix.

[1] Ces mots manquent et ont été suppléés.

[2] Terme de vénerie et de blason. Il se dit des cornes qui sortent des perches du cerf. (Acad.)

Dans le haut paraît un ange tenant une étole, sur laquelle sont écrits ces mots :

Stolla gloriæ induit eum. — Voici l'inscription du bas : Lan mil cinq cents Louis Groult, gentilhomme de la venerie du Roy....[1] à al bede des chies et Mena sa femme ont donné cette verriere. Priez Dieu pour eulx.

Le vitrail placé au fond du chœur offre la vue du Calvaire et l'histoire de l'Invention de la vraie croix. Parmi les différens épisodes qui la composent, sont tracées les inscriptions suivantes, auxquelles il manque quelques mots :

1° Coment.. (peut-être Maxence) perdit la bataille et s'enfuit... et les siens se firent baptiser ; — 2° Coment sainte Hélène fit foupr à l'endroit que J. C. lui avoit monstré.... le fust de la vraye croix de N. Seigneur ; 3° Coment après les croix trouvées pour coignoistre la sainct croix, on mys ung mort sus la dict croix, lequel ressuscita.

Enfin, il en est un au-dessus du maître-autel qui l'emporte sur tous les autres par la beauté et l'éclat de ses couleurs. Il représente la lapidation et la sépulture de *saint Étienne*, patron de l'église. Lorsque le soleil levant darde ses rayons sur la tunique dont le saint est revêtu, on dirait qu'il est couvert de l'or le plus éclatant [2].

Le territoire de la ville d'Elbeuf est de plus de quinze cents hectares, dont quarante seulement en propriétés bâties, formant environ dix huit cents maisons et plus de deux cents usines; elle est traversée par deux rues principales,

[1] Le nom de l'office manque.

[2] J'ai puisé une partie des renseignemens relatifs à ces vitraux dans le savant ouvrage de M. E.-H. Langlois, intitulé : *Essai sur la peinture sur verre.* J'en tiens aussi quelques-uns de la complaisance de M. le curé de Saint-Étienne, qui se propose d'en faire une description complète, entreprise longue et difficile.

longues et larges, qui se coupent à angles droits. Elbeuf est situé à deux myriamètres un kilomètre (près de cinq lieues) de Rouen; les communications entre ces deux points sont fréquentes et faciles. Plusieurs voitures à service régulier et plusieurs bateaux, dont un à vapeur, transportent d'une ville à l'autre, à différentes heures de la journée, voyageurs et marchandises.

Il se tient à Elbeuf deux foires par an : la première, d'un jour, le lundi de la semaine de la Passion; la seconde, de huit jours, à partir du premier septembre.

Des marchés ont lieu les mardis, jeudis et samedis. Le dernier est surtout très fréquenté; il s'y vend des quantités considérables de grains, qu'on peut évaluer, sans s'éloigner beaucoup de la vérité, de quarante-cinq à cinquante mille sacs par an, dont les trois quarts sont chargés sur des bateaux, pour l'approvisionnement des meûniers de Rouen et des communes limitrophes.

Outre les institutions qui se trouvent dans toutes les villes du même ordre, Elbeuf possède un Conseil des Prud'hommes, une Chambre consultative des manufactures et un Tribunal de commerce, dont le ressort ne s'étend pas au-delà du canton. ce Tribunal, créé par ordonnance royale du 22 février 1829, insérée au Bulletin des lois, se compose d'un président, de trois juges et de deux juges suppléans, qui ont reçu l'institution royale par ordonnance du 30 décembre même année.

Cette ville est particulièrement remarquable par l'importance et la multiplicité de ses fabriques, dont l'existence paraît remonter à un temps fort reculé. Si l'on en croit une ancienne tradition, il fut défendu aux moines, dans un concile dont la date est antérieure à l'an 900, de faire usage des draps

de *Brunan* (nom primitif d'Elbeuf, ainsi qu'on l'a déjà dit), parce qu'ils étaient réputés étoffes de luxe.

On a vu plus haut que les vitraux des églises *Saint-Jean et Saint-Étienne* attestent aussi l'ancienneté de la fabrique d'Elbeuf. Il fallait, en effet, que l'industrie manufacturière fût cultivée depuis longues années dans cette ville, pour qu'on en fût arrivé à l'invention des machines que représentent ces vitraux.

La réunion des fabricans en communauté date aussi d'assez loin; toutefois, les plus anciens registres de cette communauté, qui existent encore, ne remontent point au-delà de 1690; ils constatent que les produits de la fabrique consistaient alors en draps, droguets et tapisseries, dites *point d'Hongrie.* Depuis bien des années, la fabrication des droguets a été abandonnée; celle des tapisseries s'est soutenue plus longtemps, et n'a disparu que vers la fin du siècle dernier.

Ce fut en 1667, sous l'administration de Colbert, que la fabrique de draps d'Elbeuf reçut des réglemens particuliers, qui paraissent avoir contribué alors à sa prospérité; mais elle fut frappée d'un coup funeste en 1685, par la révocation de *l'édit de Nantes.* Le cinquième des habitans d'Elbeuf et plus de la moitié des chefs d'ateliers professaient la religion réformée; un grand nombre d'entre eux émigrèrent et allèrent porter leur industrie dans les pays étrangers.

Cet échec fut réparé dans la suite, et la consommation des draps s'étant plus généralement étendue en France, la fabrication devint aussi plus active. On ne pourrait pas, néanmoins, considérer cette époque comme celle du véritable accroissement de l'industrie manufacturière à Elbeuf. Elle avait encore tous les caractères de l'enfance, et c'était en quelque sorte le fruit des réglemens à la protection desquels elle avait dû primitivement une partie de ses succès. Tous les ateliers présentaient

une fabrication uniforme; ils ne pouvaient employer que des laines d'Espagne de première qualité; celles de qualité inférieure étaient prohibées, aussi bien que les laines de France et de Portugal. Chaque fabricant se trouvait, en outre, astreint à mettre un nombre de fils déterminé dans ses chaînes. Aussi remarque-t-on que, pendant près d'un siècle où ces réglemens furent sévèrement observés, la fabrique resta stationnaire.

La vente des produits fabriqués n'avait lieu que par l'intermédiaire des marchands et commissionnaires de Rouen, qui venaient à Elbeuf acheter les draps, et qui, ensuite, les répandaient dans le commerce.

Ce fut vers l'année 1720 seulement que les fabricans d'Elbeuf commencèrent à se créer au-dehors des relations directes, par les commis-voyageurs qu'ils envoyèrent dans les différentes provinces de France et même à l'étranger. Ainsi s'établirent assez promptement de nouveaux débouchés, et l'industrie prit, dès lors, une extension progressive et une nouvelle direction. Jusque-là, en effet, les draps d'Elbeuf avaient été plus solides qu'élégans et soignés dans leur apprêt. Un habit constituait, alors, une espèce d'héritage, qui se transmettait d'une génération à l'autre; mais les fabricans, qui venaient de se créer de nouvelles relations en Espagne et en Italie, ne tardèrent point à confectionner des draps plus légers et plus appropriés au climat de ces pays. D'un autre côté, la constance des goûts s'altéra peu à peu parmi les consommateurs; les étoffes moins compactes obtinrent une préférence exclusive, que favorisait encore la modicité apparente des prix, et la fabrication, en s'affranchissant de la rigueur des anciens réglemens, s'éloigna aussi de son caractère primitif. Ces changemens eurent lieu de 1750 à 1789, mais toutes les opérations de la fabrique se faisaient encore à la main et le système mécanique était entièrement inconnu.

On comptait cinquante-cinq fabriques et douze teintureries, dont dix en petit teint et deux en grand teint, qui confectionnaient environ quinze mille pièces de vingt-huit à trente aunes ; enfin, on employait à peu près douze mille ouvriers, dont trois mille à l'intérieur et neuf mille à l'extérieur. Les produits s'élevaient à quatorze ou quinze millions.

La révolution ayant aboli les corporations et les anciens réglemens, l'industrie prit un développement prodigieux ; la filature reçut d'importans perfectionnemens ; on employa avec avantage les laines indigènes, et l'on apprit à tirer un meilleur parti des laines pures d'Espagne.

A. G Ballin. (Rouen.)

(La fin à la prochaine livraison.)

Rêverie d'Enfant.

Je veux aller sur ce nuage
Qui se promène lentement ;
Il est blanc ; il n'a pas d'orage :
J'y serai porté doucement.

— Je pense, moi, que c'est un cygne
Se baignant dans un grand lac bleu,
Ou quelque ame qui n'est pas digne
D'aller encor vers le bon Dieu.

Ne serait-ce pas mon bon ange,
Au ciel ne pouvant m'oublier ?
— Ami, jamais je ne dérange,
Maman quand elle veut prier.

Dis au bon Dieu combien je l'aime,
Que je suis sage comme toi ;
Que je voudrais bien le voir même,
Si maman venait avec moi.

Ursule A. (Rouen).

NOTE HISTORIQUE

SUR

Charlotte Corday.

Marie-Anne-Charlotte Corday d'Armans naquit à Saint-Saturnin-des-Lignerets, département de l'Orne, en 1768, de Jean-François Corday d'Armans et de Charlotte Gohier. Elles étaient deux sœurs : l'une resta à la maison paternelle, et Charlotte fut élevée à Caen, chez les dames de l'abbaye de la Trinité. Ses lectures favorites étaient l'Histoire romaine et les ouvrages de l'abbé Raynal. Jamais elle n'a lu un roman. On remarquait en elle quelque chose de grave et d'austère, qui, joint à son âge et à sa beauté, la rendait fort intéressante.

Lors de la révolution, elle fit des vœux pour la cause d'une liberté sage, et lisait attentivement nos discussions législatives. Elle admirait surtout les talens et le courage de ce parti de la Gironde qui succomba sous les coups de la Montagne. Après le 31 mai, une partie des députés proscrits vint se réfugier à Caen, où ils furent logés à l'Intendance, rue des Carmes. Là, elle vit ces hommes dont elle avait admiré l'éloquence à la tribune nationale, et elle s'entretenait des heures

entières avec Barbaroux sur les moyens de renverser la Montagne, et de rendre la liberté à son pays. La parente chez laquelle elle demeurait depuis sa sortie de l'abbaye aux Dames[1], l'ayant un jour surprise à pleurer, lui en demanda la cause. « Je pleure, lui répondit-elle, sur les malheurs de ma patrie, « sur ceux de mes parens, et sur les tiens, ô mon amie! Tant « que Marat vivra, il n'y aura jamais de sûreté pour les amis « des lois et de l'humanité : le monstre ne vit que de sang! »

Le 7 juillet 1793, elle assista à la revue des volontaires qui, sous le commandement du général Félix de Wimpffen devaient marcher sur Paris, et renverser la Montagne. Ce spectacle acheva d'électriser son ame. Deux jours après elle dit à Barbaroux : « Adieu, mon cher député, je pars demain pour Paris; *je veux voir les tyrans en face.* » Barbaroux surpris ne devina point son dessein; il lui remit une lettre pour Duperré, son collègue, et la pria de lui écrire et de lui donner quelques détails sur la situation de l'opinion publique.

Elle partit de Caen le 10 juillet, arriva à Paris le 11, et poignarda Marat, dans son bain, le 12. Elle ne fit pas un pas pour s'échapper, et conserva une impassibilité admirable. On la conduisit à la prison de l'Abbaye; elle fut renfermée dans la chambre qu'avait occupée Brissot, et c'est de là qu'elle écrivit à Barbaroux, la veille de sa mort, cette lettre immortelle où l'on retrouve l'ame de Brutus et de Caton, avec l'esprit de Sévigné. Le 17 juillet, elle comparut devant le tribunal révolutionnaire. Elle fut défendue d'office par Chauveau-Lagarde, et répondit avec calme et dignité. Ce même jour, à huit heures du soir, elle fut conduite à l'échafaud, et ne voulut être accompagnée d'aucun prêtre, ni assermenté, ni

[1] Madame Le Couteiller, femme dont l'esprit orné et l'aménité firent les délices de ceux qui l'ont connue. Elle demeurait rue des Carmes, précisément en face de l'hôtel de l'Intendance, où étaient logés les députés proscrits.

insermenté. Elle fut exécutée sur la place Louis XV, alors appelée de la Révolution. Un homme infâme souffletta sa tête, lorsqu'elle fut séparée de son corps. Des spectateurs ont assuré que sa face avait rougi, comme indignée de cet horrible attentat. Un habile anatomiste, M. Sue, a même cité ce fait à l'appui de son opinion, pour établir que le sentiment et la douleur survivent à la décolation.

On a publié plusieurs écrits sur Charlotte Corday. Voici les titres de ceux qui sont venus à ma connaissance :

1° Lettres de Marie-Anne-Charlotte Corday, supplément au n° 73 du Bulletin du tribunal révolutionnaire. In-4° de quatre pages.

2° Charlotte Corday, ou la Judith moderne, tragédie en trois actes et en vers. Caen, 1797, in-18°.

3° Charlotte Corday, par Adam Lux, député extraordinaire de Mayence. Paris et Strasbourg, 1793; in-8° de 14 pages.

Adam Lux, jeune homme plein de courage et de patriotisme, fut saisi d'admiration pour Charlotte Corday en la voyant passer pour aller à l'échafaud. Il composa cet écrit, où l'on trouve des passages d'une admirable éloquence et d'une vertueuse énergie. Il finit en proposant d'élever, à cette héroïne, une statue avec cette inscription : « *Plus grande que Brutus.* » Cet acte de courage conduisit son auteur sur l'échafaud, où il monta quelques jours après Charlotte Corday.

4° Interrogatoire et Jugement de Marie-Anne-Charlotte Croday. In-8° de 16 pages; 1793.

5° Charlotte Corday, décapitée à Paris, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la vie de cette femme célèbre, par Couet-Gironville. Paris, Gilbert, an IV; in-8° de 144 pages, avec portrait.

C'est une insipide amplification, où l'auteur parle beaucoup des Grecs et des Romains, et très peu de Charlotte Corday. La gravure qui se trouve en tête de cette brochure est mauvaise.

Il existe plusieurs portraits de Charlotte Corday; les plus remarquables sont celui gravé par Queverdo, qui la représente dans sa prison, écrivant à son père, et celui dessiné par M. Maurin. Il y a de la vérité dans l'expression; Charlotte Corday respire..... Le moment choisi par l'artiste est celui où elle va monter à l'échafaud; elle a relevé elle-même sa chevelure, en l'attachant avec un lacet.

Frédéric PLUQUET (Bayeux).

Revue. — Chronique.

BEAUX-ARTS.

Galerie d'Histoire naturelle. — Musée d'Antiquités. — Cours de physique.

Décidément, la science et l'art ont obtenu, de l'industrie, droit de bourgeoisie dans notre cité.

A l'exposition de peinture succède l'ouverture des Musées d'histoire naturelle et d'antiquités. Au cours de chimie appliquée de M. Girardin, le cours de physique de M. le docteur Dubuc.

L'administration locale prend l'initiative de ces utiles institutions, ou les encourage. Les magistrats, élus de la cité, apprécient l'importance de ces innovations, et ne reculent pas devant les sacrifices qu'elles imposent.

Le public ne se contente pas d'applaudir; il visite les musées; il fréquente les cours, et, pendant ce temps, le goût des arts naît ou s'entretient; le désir de la science s'éveille ou s'accroît; le besoin d'exercer les facultés de l'esprit se fait plus vivement, plus généralement sentir.

Et c'est ainsi qu'une appréciation plus exacte du rôle qui appartient à l'intelligence dans les choses de la vie, tend à devenir, au profit de la chose publique et des individus, comme une mesure commune de la valeur sociale des hommes.

Dans l'article que nous avons consacré à l'exposition des tableaux, nous nous sommes efforcé de remplir les devoirs d'une critique bienveillante et impartiale.

A propos de l'ouverture du cours de chimie appliquée aux arts, nous avons fait ressortir les principaux avantages que l'industrie peut attendre de la connaissance scientifique de ces instrumens de travail. Le professeur a tenu la promesse que nous avions faite de leçons pleines d'intérêt et d'instruction. Aujourd'hui, nous soumettrons à nos lecteurs quelques-unes des impressions par nous reçues à l'occasion des nouvelles acquisitions que vient de faire l'instruction publique.

Complément nécessaire de l'enseignement de l'histoire naturelle, un Musée, pour être utile, n'a pas besoin de cette magnificence qu'on est tenté de demander aux collections de ce genre, lorsqu'on arrête sa pensée sur l'immensité

des richesses de la nature, ou seulement lorsqu'on se souvient de l'admirable reproduction qu'en offre le Muséum de Paris.

Si l'on jugeait le Musée de Rouen sous l'influence de cette pensée ou de ce souvenir, on courrait grand risque d'être sévère et en même temps injuste.

Pour qu'une collection d'objets d'histoire naturelle puisse devenir un spectacle vraiment propre à flatter la curiosité du public, ou à satisfaire les exigences du savant, il faut beaucoup de temps, beaucoup d'argent. Or, il n'y a qu'un petit nombre d'années que l'on a commencé à rassembler, pour en former un Musée, des objets d'histoire naturelle; et, en outre, les allocations destinées à l'acquisition de ces objets n'ont pu être encore que fort médiocres.

Il faut savoir gré à l'administration de ses premiers sacrifices, et au professeur de ses premiers efforts.

Dans l'état actuel de notre Musée, le nombre, le choix et surtout la distribution des objets d'histoire naturelle peuvent déjà fournir aux amateurs de cette science des élémens solides et suffisans d'instruction première.

C'est un résultat fort satisfaisant pour une institution qui vient de naître et qui ne peut manquer de rapidement grandir, et par les dons des particuliers, et surtout par l'emploi bien entendu de l'allocation annuel e qui lui est ou lui sera sans doute spécialement affectée.

L'importance du Musée départemental d'antiquités est certainement, sous le point de vue de l'utilité, beaucoup moins grande que celle du Musée d'histoire naturelle. Il y aurait pourtant erreur grave à ne voir là qu'un objet de simple curiosité, digne tout au plus d'occuper les loisirs des antiquaires de profession.

Nul esprit éclairé ne peut méconnaître les rapports intimes qui unissent l'étude des antiquités à l'étude de l'histoire; et l'on sait ce qu'à bon droit notre siècle accorde de valeur aux études historiques.

Comment, en effet, rendre à la vie, à l'action, dans l'histoire, les générations mortes, si l'on ne connait réellement tous ces instrumens matériels d'existence individuelle ou sociale qui, seuls, peuvent nous faire pénétrer jusque dans l'intimité des mœurs et des coutumes de l'homme dans les siècles passés. Et, d'ailleurs, l'étude des progrès de l'art considéré en lui-même aux diverses époques, est d'un intérêt puissant, et même d'une importance première pour le perfectionnement de l'art moderne.

A défaut de ces usages bien réels, qui rattachent les collections d'antiquités directement à la science et à l'art, il faudrait encore tenir compte d'une sorte d'intérêt plus général, qui s'étend à un Musée d'antiquités tout aussi bien qu'à un Musée d'histoire naturelle.

Car, si c'est un spectacle qui agrandit l'ame que celui de l'infini dans les œuvres éternelles de la nature, la contemplation des débris qui nous rappellent ce qu'ont de si promptement périssables les œuvres de l'homme n'est pas moins propre à réveiller en nous de hautes pensées.

Notre Musée d'antiquités a déjà tout ce qu'il faut pour donner à l'intelligence du spectateur cette direction philosophique qui n'est ni sans utilité, ni

sans charme ; et, de plus, il contient, comme sujets d'études historiques, archéologiques et artistiques, un assez grand nombre d'objets fort curieux.

Ce qui frappe surtout au premier coup-d'œil, et encore après examen, dans ce Musée, c'est le goût vraiment exquis qui a présidé à la restauration des galeries et à la distribution des objets qu'elles contiennent. On ne pouvait, à notre avis, mieux faire, et il était difficile de faire aussi bien.

Il y avait lieu de s'étonner que la ville de Rouen manquât d'un Cours public et gratuit de physique.

En effet, sans la connaissance des premiers élémens de cette science, il n'est pas d'éducation libérale qui puisse s'appeler complète.

Et, de plus, les connaissances physiques sont indispensables, au même titre que la chimie, à un grand nombre d'arts industriels.

M. le docteur Dubuc a eu l'heureuse idée de créer cet enseignement à Rouen.

Il a mis à profit les instrumens que possède l'École de chimie, pour exposer dans l'amphithéâtre de cette École l'une des branches les plus curieuses de la physique, l'électricité.

L'affluence des auditeurs et les suffrages honorables qu'ils ont constamment accordés au professeur, ont prouvé, à la fois, que l'utilité d'un tel enseignement est vivement sentie, et que M. le docteur Dubuc a toutes les qualités nécessaires pour le bien professer.

Espérons que ce que M. Dubuc a si heureusement commencé, l'administration l'achèvera, en faisant les fonds nécessaires pour l'établissement définitif d'un Cours de physique.

On ne saurait trop encourager le mouvement intellectuel qui, depuis quelques années, anime de plus en plus notre ville.

C'est vers l'extension de l'instruction publique que se portent tous les vœux, toutes les espérances des amis véritables de la prospérité du pays.

Car, la chose est évidente aujourd'hui, ce sont les hommes qui manquent aux idées.

M. P.

Exposition du Musée.

La clôture de l'exposition est reculée d'environ trois semaines, et l'on ne se plaindra pas de cette prorogation, car elle a déjà procuré au public le plaisir d'admirer deux nouveaux tableaux de M. Garneray : une *Vue de Calais*, et le *Naufrage du vaisseau le Superbe*; et deux tableaux de M. Bellangé : *les Tirailleurs* et *le combat d'Anderlecht*. M. Bellangé, que de nombreuses occupations avaient empêché de travailler pour notre exposition, nous en a dédommagés autant qu'il a pu, en nous faisant jouir les premiers de la vue de ce bel ouvrage, destiné au Musée de Versailles.

Ce n'est pas sans motif que l'administration a prolongé la durée de l'exposition. Elle s'occupe dans ce moment de faire les dispositions nécessaires pour la distribution des récompenses accordées à ceux des exposans qui se sont le plus distingués.

La question importante de la nature de ces récompenses a été discutée par le conseil municipal. Si nous sommes bien informés, il a été décidé qu'elles seraient purement honorifiques : elles consisteront en une médaille d'or ou d'argent, et en mentions honorables. Le conseil a, dit-on, voté des fonds pour cette dépense, avec cette libéralité éclairée qui est la meilleure des économies.

Mais le problème presque insoluble était la composition d'un jury chargé d'examiner et de juger les productions des artistes exposans. Après avoir pensé à l'Académie, puis à la commission de la Société des Amis des Arts, puis à un tribunal composé d'artistes de Paris, on a fini par arriver au seul moyen rationnel et convenable, et le jury sera décidément composé d'artistes de Rouen, désintéressés dans la question. Déjà on parle de deux nominations faites, et on cite les noms de MM. E.-H. Langlois et L. Garneray. On parle aussi d'un troisième artiste non moins recommandable, qui consentirait à s'adjoindre à ces messieurs.

De pareils choix ne devraient laisser aucun doute sur la manière aussi impartiale qu'éclairée dont les jugemens seront rendus. Quant aux petites animosités que vont nécessairement s'attirer les juges, ils s'en consoleront facilement ; comme ils jugeront selon leur conscience, la mauvaise humeur des amours-propres froissés ne pourra les atteindre.

CH. R.

Société des Amis des Arts.

Tous les tableaux appartenant à la *Société des Amis des Arts* vont être exposés au Musée, dans le salon du Poussin, le jeudi 14 août.

Le tirage des lots aura lieu définitivement le mardi 10 août.

Cette belle association a pris une extension qui passe de beaucoup toutes les prévisions ; sa bienfaisante influence s'est fait sentir à un grand nombre d'artistes, et les résultats définitifs qu'elle a obtenus doivent être un sujet de bien vive satisfaction pour les artistes et pour les sociétaires eux-mêmes, en même temps qu'elles sont la seule, mais aussi la plus belle des récompenses pour celui qui l'a créée.

La *Société des Amis des Arts* compte cinq cent soixante-deux actions, réparties entre quatre cent cinquante-sept actionnaires.

Elle a acheté à trente artistes cinquante-sept ouvrages : trente-sept tableaux à l'huile, treize aquarelles, une sépia, un pastel et cinq dessins au crayon. Elle a acquis, en outre, pour être distribuées aux actions que le sort n'aura pas favorisées, plus de cinq cents belles lithographies.

Parmi les ouvrages acquis, on remarque une *tête* de M. Court ; deux *marines* de M. Garneray ; *les caveaux de Saint-Denis* et la *vieille femme avec son enfant malade*, de Mlle Espérance Langlois ; le charmant tableau des *souvenirs de Normandie*, de M. Gustave Morin ; trois *natures mortes* de M. Balan ; quatre *aquarelles* de M. Dumée ; deux *vues d'Afrique* de M. F. Duboc, et enfin, divers tableaux de MM. de Malécy, Légal, Merlin, Parelle, Bouhot, etc.

CH. R.

Découverte d'Antiquités.

LETTRE AU DIRECTEUR DE LA REVUE DE ROUEN.

Je vous prie d'annoncer dans votre Revue que, dans la tranchée de l'aqueduc construit aux boucheries Saint-Ouen, on a trouvé, à quatre pieds au-dessous du sol, des restes de constructions romaines.

Elles devaient être en dehors de l'antique muraille gallo-romaine de la rue des Fossés-Louis-VIII, avec laquelle elle ne s'aligne nullement, puisqu'on en trouve des vestiges, non-seulement en face de la rue Saint-Hilaire, mais même dans la place Saint-Ouen.

Ce que l'on aperçoit ne peut être que les caves des édifices disparus. Or, dans une de ces caves, on a trouvé des compartimens qui m'ont paru différer peu des cases de nos caveaux à vin. Presque toutes ces cases étaient formées de pierres de rivage fort brutes, au sein desquelles, cependant, se trouvaient quelques pierres taillées. Le plus curieux de la construction (fermée de trois côtés par des murs séparatifs qui en indiquent un quatrième non aperçu, mais qui devait achever le carré), est un massif aligné dans le rang des cases, et qui, au lieu d'être en pierre comme les autres ses voisines, est en briques romaines très plates, reposant sur une masse de mortier durcie et ayant l'apparence de la pierre. J'ai compté dix lits de briques romaines superposés les uns sur les autres et n'offrant aucun mélange de pierre. C'est le premier exemple connu dans ce pays d'une construction tout en briques, évidemment romaine.

Parmi la quantité de tuiles à rebords trouvées dans les décombres, j'en ai porté plusieurs au Musée des antiques de notre ville, charmé de pouvoir les exposer aux regards des habiles qui voudront bien les examiner attentivement. Elles diffèrent des tuiles romaines ordinaires par un perfectionnement fort digne de remarque, et qui les fait s'agencer très bien les unes avec les autres. Il faudrait un dessin pour faire entendre au lecteur le mérite de l'invention de notre tuilier gallo-romain. Une visite au Musée mettra au fait les amateurs; je craindrais qu'une description n'embrouillât leurs idées, au lieu d'éclaircir un fait qui n'est pas sans importance, puisqu'il prouve que, dans les grandes villes, et *Rotomo* en était une, on se servait de matériaux plus perfectionnés que dans les petites villes, comme Juliobona, Etretat, etc.

J'ai dit que *Rotomo* était une grande ville; pour le prouver, je n'aurais pas besoin de rappeler son titre de métropole de la seconde Lyonnaise et sa garnison d'*Arsariences*, troupe indiquée dans la notice de l'empire; il me suffirait de dire ce que j'ai vu dans les fouilles de la grande maison construite dernièrement rue de l'École, et faisant le coin de la petite rue Saint-Laurent. Là, j'ai aperçu des vestiges d'un très grand édifice qui, au lieu d'être en *travertin* comme le théâtre romain de Lillebonne, était en pierres taillées, mais de petit appareil. La ville s'étendait jusqu'à Saint-Godard: ce qui m'est démontré par ce que j'ai vu dans la fouille dernièrement exécutée au haut de la rue de l'École. En général, l'archéologie gagnerait beaucoup à ce que messieurs de l'Hôtel-de-Ville voulussent bien faire prévenir la Commission des Antiquités de toutes les fouilles qui, do-

rénavant, seront faites à Rouen. Je suppose que les particuliers, avant de creuser, donnent avis à la ville, afin qu'elle leur désigne l'endroit où doivent se trouver déposées les terres jectisses. Le zèle de messieurs de la Commission des Antiquités m'est bien connu, et il y aurait toujours inspection, et inspect on scrupuleuse, à la suite d'un tel avis.

Quoi qu'il en soit, les objets d'arts trouvés dans la fouille des Boucheries sont dans les mains de M. Hyacinthe Langlois ; ils nous ont paru, à lui et à moi, neméritér aucune description.

Agréez, etc.

Rouen, ce 30 juillet 1834. Em. GAILLARD.

Congrès scientifique de France.

Le Congrès de Caen avait décidé que la seconde session se tiendrait à Poitiers dans la première quinzaine de septembre 1834. M. de La Fontenelle, secrétaire-général de cette nouvelle réunion, nous fait connaître, par une circulaire, que l'ouverture en est fixée au dimanche 7 septembre, à midi.

Le nombre de savans qui se sont rendus à l'appel de M. de Caumont nous donne la certitude que la réunion de cette année sera plus importante encore, puisqu'elle est prévue et préparée depuis long-temps.

L'expérience a déjà porté ses fruits : les travaux du nouveau Congrès sont indiqués à l'avance; les questions sont posées ; elles pourront être étudiées, et seront, par conséquent, plus promptement résolues; tout doit faire espérer que les travaux de cette nouvelle réunion seront plus nombreux et plus utiles que ceux de la première, qui a dû nécessairement perdre beaucoup de temps à s'organiser.

Les questions posées sont très graves, et la solution de quelques-unes procurerait de grands avantages pour l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Voici les questions posées par la sixième section : *Sciences morales et législation* :

« 1° Déterminer les avantages et les inconvéniens de la taxation du pain et de la viande de boucherie, généralement en usage dans les villes ? — 2° Rechercher quelle serait la meilleure législation relativement aux chemins vicinaux ? — 3° Déterminer les avantages et les inconvéniens de l'emploi des troupes, pour les travaux publics, et notamment pour les travaux des routes ? — 4° Dans l'état actuel de nos mœurs, y a-t-il lieu de maintenir la légitimation par mariage subséquent, non admise dans la législation anglaise ? — 5° Les condamnés à un emprisonnement de moins d'un an peuvent-ils être soumis au régime pénitentiaire ; et, s'ils ne peuvent pas y être soumis, l'emprisonnement à courte durée offre-t-il plus d'avantages que de dangers ? — 6° Déterminer quels ont été les résultats de la suppression, dans certaines localités, des tours placés à l'entrée des hospices, pour recevoir les enfans abandonnés ? — 7° A quel degré la direction suivie par la philosophie allemande, depuis Leibnitz jusqu'à nos jours, a-t-elle été favorable aux progrès de l'esprit humain ? »

H. G.

BIBLIOGRAPHIE.

= **Tableau historique, topographique et statistique de la Normandie**, et Résumé de l'histoire générale de la France ; par M. L. **Maire**. (6 feuilles in-folio).

Ce tableau, qui coûte la modique somme de *cinquante sous*, contient beaucoup plus de choses qu'on n'en croirait acheter. Pour cinq ou six francs, nous avons, en 1834, un volume in-8°, dont la moitié se compose de belles pages blanches, de points rangés en lignes éloquentes et admiratives, de vignettes qui s'étalent à la place du texte, et d'énormes lettres gothiques qui figurent en tête des chapitres, comme un suisse à cinquante pas de la procession. Aussi, il m'est souvent venu à la pensée de réclamer contre les magnifiques conséquences que M. Ch. Dupin tirait, au profit de la diffusion des lumières, du nombre considérable de livres publiés chaque année. Il me semblait que l'illustre député, malgré ses calculs, s'empressait à tort de laver les teintes foncées dont il avait jadis rembruni sa carte de France. On sait, en effet, ou on ne sait pas, que M. Ch. Dupin, l'homme de la statistique, avait imaginé de représenter sur une carte, par des teintes plus ou moins chargées, l'état comparatif de l'instruction dans chaque département. Il y avait des nuances de toutes sortes, depuis le blanc d'Espagne jusqu'au noir de fumée, et (grâce à la multiplication des livres) M. Dupin éprouvait la douce satisfaction de voir les plus sombres s'éclaircir comme un gros nuage aux rayons du soleil. Or, le calcul était erroné, car, du nombre total des livres qui représentaient la somme d'intelligence répartie sur le pays, il fallait soustraire toutes les pages blanches, les points, les vignettes, les lettres gothiques, etc., etc. — Voilà, à mon avis, une grave omission que je signale à l'arithmétique de M. Ch. Dupin, et je l'engage à ne pas renoncer si vite à mettre force encre de Chine dans son prochain pointage statistique des départemens. Ceci me ramène au tableau historique, topographique et statistique de la Normandie, par M. *L. Maire*.

L'excellence de cet ouvrage consiste, d'abord, en ce qu'il est à bon marché, puis en ce qu'il contient la classification complète et chronologique, en quatre colonnes, de tous les faits qui constituent l'histoire de la Normandie. La première colonne indique le règne des rois de France; la seconde, les personnages marquans de l'époque; la troisième, la narration des événemens; la quatrième, enfin, la récapitulation ou nomenclature de ces événemens. Cette

partie, purement historique, est fort étendue, puisqu'elle commence à Jules-César, et finit au 30 juillet 1830. Elle ferait la matière de quatre volumes in-8°, tels qu'on en trouve chez Ladvocat ou Gosselin.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à la topographie et à la statistique de la province de Normandie. — Revenus, — Impôts, — Productions, — Industrie, — Population, — Communes, — Arrondissemens, — Nombre de jurés, d'électeurs, de gardes nationaux, — tout s'y trouve rapporté, classé avec une patience et une méthode qui font honneur à M. L. Maire. Nous croyons donc son travail fort utile pour tous ceux qui veulent apprendre l'histoire de la Normandie, ou ne jamais l'oublier.

Mais, à côté des éloges que l'on peut donner à l'auteur pour ses recherches et leur bonne disposition, viennent se placer de justes critiques. En écrivant l'histoire de la Normandie mêlée à l'histoire de la France, M. L. Maire paraît avoir bien moins songé à son rôle d'historien qu'au moyen de produire ses opinions personnelles. Nous ne nous reconnaissons ni la volonté, ni le pouvoir de blâmer ces opinions ; mais nous dirons que, pour obtenir crédit quand on raconte la vie des peuples et des rois, il faut être sans passion « *sine irâ et studio* ». Or, M. L. Maire, zélé démocrate, ne voit dans l'histoire du passé, quelles que soient les époques, que la grande oppression des nations par les rois, les nobles et les prêtres. Il n'admet aucune différence entre le chaos du moyen-âge et les luttes intelligentes de la civilisation moderne. Il n'a pas l'air de comprendre que la force et la guerre sont venues installer, sur les ruines du monde romain, une foule de nations barbares, auxquelles il a fallu des siècles pour rallumer le flambeau éteint de la science et de la raison. En un mot, il a tout considéré sous le même point de vue, sans différence de temps et de moralité, et il a prêté, à des époques qui n'avaient pas la conscience d'elles-mêmes, des idées et des plans dont la *conception* et la *responsabilité* ne peuvent appartenir qu'à un état social beaucoup plus développé. Cette distinction est la haute intelligence de l'histoire ; autrement, les mille ans consacrés à l'enfantement de la civilisation actuelle, ne formeraient qu'un amas de sang et de boue, et la providence aurait laissé à la fatalité la plus aveugle le soin des destinées humaines.

Quand on écrit l'histoire, ce n'est, ni pour absoudre le pouvoir, ni pour flatter les peuples, c'est pour dire et répandre la vérité. W. D.

= Le Prisonnier de guerre, par M. Ed. Corbière. — Un vol. in-8°.

La critique a reproché à l'auteur du *Négrier* et des *Pilotes de l'Iroise* de peindre ses matelots trop grossiers, ses loups de mer trop sauvages ; c'était lui reprocher d'être trop vrai. Cette critique-là a certainement vécu au milieu des terres, et n'a jamais senti le parfum de l'Océan, ni aperçu seulement la pointe des mâts d'une frégate. Il faudrait, sans doute, à cette critique, un joli petit roman-idylle bien gentil, qui donnât l'idée de la marine comme les petits vaisseaux en ivoire que l'on conserve sous un globe de cristal donnent l'idée d'un vaisseau de guerre, et comme le réservoir du théâtre nautique donne l'idée de la mer et de la tempête.

Quoi qu'il en soit, le nouvel ouvrage de M. Ed. Corbière est à l'abri de cette critique. Après nous avoir fait connaître les matelots et les loups de mer, il nous offre, dans *le Prisonnier de guerre*, la peinture de ces jeunes officiers de marine de l'empire qui contrastaient si singulièrement avec les grossiers officiers de fortune de la révolution, auxquels ils allaient succéder. Ces jeunes gens apportaient, dans l'exercice de leur rude profession, un bon ton, des manières distinguées et une éducation recherchée qui n'excluaient, — ils l'ont bien prouvé, — ni la fermeté dans le commandement, ni le sang-froid dans le danger, ni le courage dans l'action. *Stéphane Denièves*, le prisonnier de guerre, est un de ces jeunes gens polis et braves, artistes et savans, comme on en voit tant aujourd'hui parmi les officiers de notre marine militaire.

M. Ed. Corbière se met d'abord en scène, et toute la partie de son récit dans laquelle il est acteur est si attachante, si pittoresque et si nouvelle que, si j'ai éprouvé le plus grand chagrin en le voyant entrer dans les affreuses prisons de Bristol, ce n'était pas seulement à cause de l'intérêt amical que je lui porte, et de la sympathie que je ne puis me défendre d'éprouver pour notre aventureux marin, c'était surtout, il faut bien que je l'avoue, par un méprisable intérêt personnel, par un étroit égoïsme de lecteur, que tous ceux qui liront cet ouvrage me pardonneront, parce qu'ils l'éprouveront comme moi, et que je prie M. Corbière de me pardonner aussi.

Le Prisonnier de guerre commence par une description de ce qu'on appelait, en Angleterre, une ville de *cautionnement*, c'est-à-dire une ville dans laquelle on cantonnait les officiers prisonniers sur parole. Là, ils avaient la faculté de se promener librement et tant qu'ils voulaient dans la campagne, pourvu qu'ils sortissent et rentrassent aux heures prescrites, et qu'ils eussent soin de ne pas dépasser le rayon d'un mille fixé pour leur promenade ; le tout sous peine d'être transportés sur un ponton.

La description du *cautionnement* de Tiverton est remarquable par l'impartialité qui l'a dictée. M. Corbière, oubliant généreusement toute rancune, jette un voile sur la conduite de l'Angleterre, aujourd'hui notre alliée, envers les français prisonniers, et n'épargne pas les ridicules de nos compatriotes. A côté du tableau touchant de ces braves, trahis par le sort des armes, qui, pleins d'une héroïque résignation, sont obligés de faire des fleurs artificielles ou de tresser de la paille pour se procurer quelque bien-être, vous verrez le tableau grotesque de ces malheureux déguenillés conservant, au milieu de leur misère, cette fatuité, cet amour-propre, cette facilité d'illusions qui distingue les français, et faisant les hommes à bonnes fortunes, malgré le dédain bien marqué et le mépris patriotique par lesquels les belles anglaises répondaient à leurs œillades.

Le drame commence au départ des aspirans de Tiverton, condamnés, par représailles, à être transférés dans les prisons de Bristol. Pendant le trajet, Stéphane Denièves s'échappe, malgré la précaution ingénieuse prise par le capitaine écossais commandant l'escorte, de faire enlever, chaque soir, les pantalons de tous ses prisonniers, pour ne les leur rendre que le lendemain matin au moment du départ ; précaution pour laquelle les soldats écossais ne craignaient pas de représailles.

Stéphane, plus heureux à Bridgewater que ses camarades à Tiverton, trouve une jeune anglaise qui a pitié de lui, et le sauve avec un dévouement qui ne pouvait être payé que par l'amour le plus tendre ; c'est ce qui arriva.

Milliroses, la jeune anglaise, remet Stéphane entre les mains des smogleurs, qui se sont engagés à le jeter sur la côte de France; mais, avant de se séparer de lui, elle lui donne la moitié de son anneau de fiancée. — On oublie bientôt les amours de ces deux jeunes gens, quand on voit paraître l'étonnant capitaine Flip et son incomparable mousse Tom, ces excellens types de chef et d'apprenti smogleurs.

Stéphane, en mettant le pied sur la côte de France, est accueilli par des coups de fusils...

Mais je ne me laisserai pas aller à vous raconter tout le roman de M. Corbière, quelque plaisir que l'on ait à redire ce qu'on a eu tant de plaisir à entendre. Si vous voulez savoir par quel enchaînement de circonstances Stéphane, que vous voyez sortir d'Angleterre simple aspirant, y revient capitaine de frégate, pour épouser la charmante Milliroses, si vous voulez passer quelques heures pleines de charme et vous reposer un peu du faux, du clinquant et de l'horrible dont on nous inonde tous les jours, lisez le *Prisonnier de guerre*.

Mais, avant de partir pour suivre notre ami Stéphane, veuillez vous charger d'une commission. Vous trouverez à Bordeaux, à bord du brick l'Alcyon, un maître d'équipage. Ce maître d'équipage se nomme Lebrun. Vous irez trouver Lebrun, vous serrerez les deux grosses mains calleuses de ce brave homme dans les vôtres, vous embrasserez cet original de toutes vos forces, quoiqu'il sente le goudron, et vous lui direz que c'est de la part d'un de ses amis qu'il ne connaît pas : cet ami, c'est moi, et bientôt ce sera vous.

Le Prisonnier de guerre est sûr de ne pas rester long-temps enfermé quand il a pour le mettre en liberté Milliroses, Flip, Tom et Lebrun ; il s'échappera bien vite de chez M. V. Magen, éditeur, pour aller dans la bibliothèque de tous les hommes amis de la littérature simple et vraie et de la marine de bon aloi.

Ch. R.

CONTES POPULAIRES, etc., DE L'ARRONDISSEMENT DE BAYEUX, par M. F. Pluquet. — In-8°, Ed. Frère, Rouen.

Les traditions populaires, les préjugés, les superstitions d'autrefois, sont les monumens les plus curieux, mais aussi les plus fragiles de l'histoire des siècles passés. La sécheresse de cœur et l'impitoyable positif, conséquences du perfectionnement dont est si fière notre époque, tendent à les détruire avec autant d'acharnement que la spéculation en a mis à dénaturer ou renverser ce qui nous restait des merveilles artistiques et architecturales du moyen-âge.

On doit donc de la reconnaissance aux écrivains qui consacrent leurs veilles à recueillir, pour les conserver, ces traditions dans lesquelles nous retrouvons les traits, les mœurs et les usages de nos aïeux.

M. Pluquet vient de faire paraître un ouvrage de ce genre. Ce savant a

recueilli avec soin tous les récits, proverbes dictons de l'arrondissement de Bayeux. Il serait à désirer que, dans chaque localité, il se trouvât un écrivain assez éclairé et assez patient pour faire un semblable travail. On sauverait ainsi de l'oubli une foule de choses curieuses et qui sont sur le point d'être à jamais perdues.

Il y a un reproche à faire à l'ouvrage de M. Pluquet, c'est de n'être pas assez littéraire. L'auteur n'a fait que rapporter strictement ce qu'il a entendu dire. Pas de poésie, pas de réflexion, pas un mot sur l'origine des proverbes ou des superstitions. C'est un germe qui n'est pas développé, c'est une pierre précieuse, qui n'a pas été taillée.

Ce recueil n'en a pas moins un grand mérite. Il forme un très joli volume, orné d'une superbe vignette sur bois, fort spirituellement dessinée par M. E.-H. Langlois, et gravée par l'habile M. Brevière, que notre ville a perdu et qu'elle ne remplacera pas.

Cette vignette représente *Jean Pâtye*, chanoine de Bayeux, allant à Rome à cheval sur le diable. Le chapitre de Bayeux devait y envoyer, tous les ans, un de ses membres, pour chanter l'épître de la haute messe de minuit. Le tour de *Jean Patye* étant arrivé, il prit des arrangemens avec le diable, qui se chargea de le transporter à Rome et de le ramener; et, en effet, ce voyage fut exécuté en quatre heures. Après avoir chanté l'épître en question, *Jean Patye* eut encore le temps de jeter au feu le titre qui obligeait le chapitre de Bayeux à cette corvée annuelle. Ch. R.

— HISTOIRE DU CHATEAU ET DES SIRES DE TANCARVILLE, par M. A. Deville. — In-8°, Nicétas Periaux, Rouen.

Aux trois ouvrages que M. A. Deville a déjà publiés sur quelques-uns des plus curieux monumens de la Normandie, — *St-Georges de Bocherville*, *le château Gaillard*, *les Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, — ce savant laborieux vient d'en ajouter un nouveau.

L'*Histoire du château et des sires de Tancarville* sera l'objet d'un article spécial. Nous ne pouvons, aujourd'hui, donner qu'une simple annonce de cet intéressant ouvrage.

L'*Histoire de Tancarville* est divisée en deux parties : l'histoire du château, qui n'est que celle de sa construction, et le récit historique des événemens dont il a été le théâtre sous les maisons de Tancarville, de Melun, d'Harcourt et d'Orléans-Longueville, qui l'ont successivement possédé.

Ce beau volume est orné de cinq planches de MM. Brevière et Deville, et de dix-huit lettres grises, sceaux et *fac simile*.

Revue de Rouen,

Tome 4.e 3.e Livraison.

LE NOUVEAU NÉ.

Paroles de M.me DESBORDES VALMORE.

Mises en Musique par AMÉDÉE MÉREAUX.

et dédiées à sa Sœur M.me EUGENIE LABOT.

. . . . . je t'ai parlé de Di
Je t'ai fait de prière, enfant! de tendre
. . . . . .
Et je pleure; pardon! mon jeune bien ve
M.me Desbordes Valm

Andante espressivo con simplicita.

CHANT.

PIANO.

Dieu d'Amour! Dieu

Sempre legato.

mè - res! Dieu des petits enfans! sur nos routes a-mè - re

Cres.

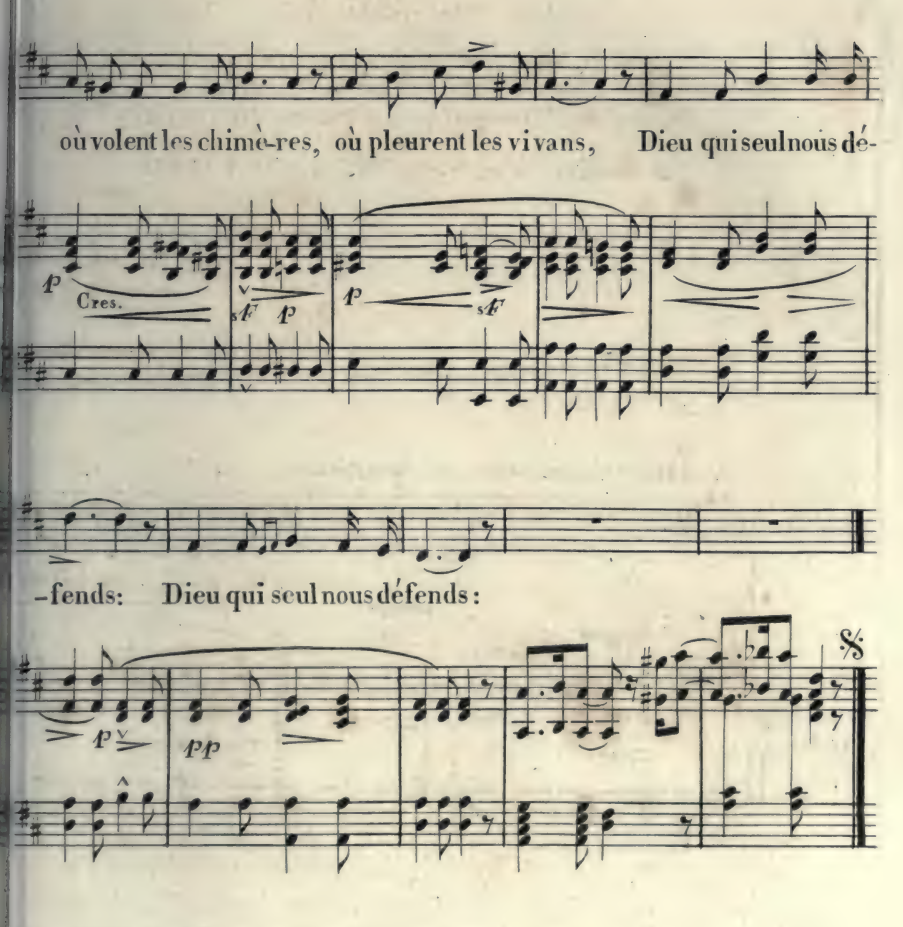

2

La plante délaissée
Qui te regarde ici,
La colombe offensée,
Sous son aile blessée,
Et moi qui parle ainsi,
Tu nous aimes aussi!

3

Ma mère était ta fille,
Et ma mère pleura!
Mais le sort se dessille,
Ange de la famille,
Au sort qui l'aimera,
Mon enfant sourira!

Gravé à ROUEN par Mme PÉRON.

De l'Education sociale

EN FRANCE.

—

IIe ARTICLE.

—

L'article que nous avons publié dans le dernier numéro de la *Revue de Rouen*, avait pour objet de signaler aux classes supérieures la nécessité d'une instruction plus sérieuse et plus complète. Notre époque n'a guère de respect pour ce qui brille d'un éclat inutile. Fille de la révolution, qui a impitoyablement détruit tous les prestiges et toutes les fictions, elle prétend juger les hommes par ce qu'ils valent, les choses par ce qu'elles sont, et, dans ses premiers essais, cette réforme hardie, inévitable, manque souvent de modération et de justice. Ainsi débute chaque transformation sociale, avide de résultats, forte de la conscience d'elle-même, mais toujours un peu trop hâtive et présomptueuse. Il importe donc que les classes supérieures, si elles veulent bien mériter de leur siècle, et ne pas le heurter dans sa marche, tendent

à lui imprimer, par le légitime ascendant des lumières, une impulsion profitable à tous. Dans l'enfance des nations, la raison, pour se faire obéir, avait besoin d'une sanction surnaturelle; c'était le doigt de Dieu qui gravait au front des rois le caractère de la toute-puissance; c'était encore lui qui inscrivait les lois sur leurs tables d'airain et qui consacrait la hiérarchie sociale. Mais, lorsque les peuples ont atteint leur virilité, la raison n'a plus qu'une forme, celle de la discussion; sa puissance est tout entière dans la conviction des hommes, et quiconque aspire à une supériorité incontestable, doit allier, à la loyauté des intentions, les ressources de l'étude et du savoir.

Nous nous proposions de continuer l'exposition de ces idées, base de notre premier article sur l'*Éducation sociale*, quand les journaux ont publié la circulaire adressée par M. le Ministre de l'instruction publique aux Sociétés savantes. Nous fûmes alors vivement frappés du passage suivant, qui nous paraissait étayer notre opinion par l'autorité d'un esprit profond et d'une grande expérience : « Au moment où l'ins-« truction populaire se répand de toutes parts, et où les « efforts dont elle est l'objet amènent dans les classes nom-« breuses qui sont vouées au travail manuel, un mouvement « d'esprit énergique, il importe beaucoup que les classes « aisées qui se livrent au travail intellectuel ne se laissent « point aller à l'indifférence et à l'apathie. Plus l'instruction « élémentaire deviendra générale et active, plus il est néces-« saire que les hautes études, les grands travaux scientifiques « soient également en progrès. Si le mouvement intellectuel « allait toujours croissant dans les masses, pendant que « l'inertie régnerait dans les régions élevées de la société, « il en résulterait, tôt ou tard, une dangereuse perturbation. « Je regarde donc comme un devoir imposé au gouvernement,

« dans l'intérêt social, de prêter également son appui, et « d'imprimer, autant qu'il est en lui, une impulsion harmo- « nique à toutes les études, à la science haute et pure, « aussi bien qu'à l'instruction pratique et populaire. »

Ces réflexions, qui nous semblaient le fruit d'une judicieuse et philosophique appréciation des choses humaines, ont été vivement censurées. On ne pouvait pas dire que M. Guizot eût pris en haine l'amélioration intellectuelle des masses, car tous les organes de la presse périodique l'ont félicité de ses persévérans efforts pour propager l'instruction primaire; mais on a supposé qu'il voulait, au moins, conserver aux modernes patriciens la tranquille possession de tous les avantages sociaux, au préjudice des classes plébéïennes, et que sa circulaire n'était rien autre chose qu'un cri d'alarme jeté pour annoncer aux privilégiés la menaçante invasion des prolétaires. Nous avouons toute notre répugnance à admettre une aussi fâcheuse interprétation, que nous croyons échappée soit à l'irréflexion, soit à l'amertume des passions politiques.

Les théories qui se promettent de changer la face du monde sont nées d'hier, et nul ne saurait dire quel est le siècle qui verra disparaître la constitution actuelle des sociétés. Il y aura donc encore, pendant long-temps, des enfans qui recevront de leurs pères, à titre d'héritage, la fortune que ceux-ci doivent à leurs travaux. Il y aura, pendant long-temps encore, des hommes qui gouvernent et des hommes qui seront gouvernés, et l'inégalité des conditions ne paraît pas devoir s'effacer plus tôt que les différences infinies qui existent dans la nature humaine. Ainsi, en admettant la hiérarchie sociale, telle qu'elle est aujourd'hui, soit comme le résultat d'un ordre providentiel, soit comme le produit d'une nécessité accidentelle — car nous ne voulons ici faire choix d'aucun système exclusif, — les faits et l'induction nous forcent à

admettre des rapports intimes et essentiels entre toutes les classes réparties, par le travail ou le hasard, depuis le sommet jusqu'aux degrés les plus inférieurs. Les progrès de la civilisation n'ont été, en réalité, qu'une meilleure perception de ces rapports, et cette vérité, sortie de l'observation philosophique, a dû précisément aux travaux de M. Guizot ses plus admirables développemens. A mesure que le monde a marché, la personnalité humaine a fait des conquêtes, et l'exploitation de l'homme par l'homme est tombée devant les dogmes nouveaux de liberté et d'égalité ; et si le dix-huitième siècle a retrouvé les titres du genre humain, le dix-neuvième semble destiné à s'en prévaloir. Pendant longtemps, les religions ont suppléé à l'établissement complet et régulier des devoirs sociaux. Elles prêchaient au riche et au puissant la bienfaisance et la charité. Aujourd'hui, la raison a singulièrement étendu la nature de ces devoirs, car elle a compris que la philantropie, réduite aux sentimens du cœur, s'épuise dans d'honorables mais vaines prodigalités ; et le rapport que la raison cherche à établir entre les classes élevées et les classes inférieures, est celui de *l'utilité*. Être utile, ne pas apparaître comme un parasite au banquet de la vie, où les parts sont inégalement distribuées, c'est faire le bien, non à titre d'aumône et seulement pour l'acquit de sa conscience, mais à titre de devoir et suivant les règles éternelles de la justice. A ce prix, d'effroyables perturbations seront évitées. Supposez, en effet, l'instruction se répandant toujours dans le peuple, tandis qu'elle resterait stationnaire dans les régions supérieures ; là, le sentiment des droits et des devoirs éclaterait avec une grande énergie ; ici, au contraire, il serait ignoré, méconnu, puisque l'intelligence exercée peut seule comprendre les véritables besoins de l'humanité. Aux yeux de la classe inférieure, la classe riche, aisée, serait donc *inutile*, partant

oppressive, et une lutte mortelle s'engagerait, car, d'un côté, on croirait combattre l'iniquité, la tyrannie ; de l'autre, on croirait résister à une révolte.

Telle est, au reste, l'histoire de presque toutes les révolutions violentes. Ainsi, rappeler aux riches et aux puissans du jour la nécessité de cultiver les hautes études, c'est proclamer que l'éducation perfectionnée constitue la meilleure garantie d'ordre et de progrès : et il ne faut pas s'y tromper, il ne s'agit pas de défendre de la sorte un privilége, un monopole. En effet, au moment où les classes élevées, grâce à leurs lumières, pourront remplir entièrement leur mission de secours et de justice, il n'y aura rien au monde de plus légitime que leur position, et les modifications sociales, écrites dans le livre de l'avenir, s'opéreront pacifiquement par le concours des convictions et la puissance de la raison. Nous avons ainsi compris les idées de M. Guizot, et nous les avons trouvées conformes à celles qu'il avait jadis si éloquemment professées. Nous nous refusons à croire, quoi qu'on en ait dit dans certaines publications, que l'homme qui a noblement contribué à l'émancipation actuelle du pays, ait songé plus tard à parquer la portion laborieuse de l'espèce humaine dans les limites infranchissables de l'éducation primaire, et qu'il lui soit venu l'étrange et absurde projet de faire, des hautes études, une espèce de retranchement derrière lequel une autre portion de la population exploiterait à l'aise le travail et les souffrances d'autrui. En vérité, quand on réfléchit aux rapides effets de l'instruction, à l'incalculable activité des idées, on ne conçoit pas ce mur de séparation élevé entre telle ou telle classe de la société. Il ne faut pas nier, pourtant, qu'en général, la véritable force intellectuelle résidera dans ces hommes qui pourront consacrer à l'étude un temps plus long et des ressources plus considérables ; or, cet avantage appartient évidemment aux

classes supérieures. Mais, encore une fois, si vous supposez ces classes livrées à toutes les méditations de la science, l'esprit humain recevra d'elle une impulsion dont il serait ridicule de limiter les avantages et l'étendue. Le progrès ne porte la livrée d'aucune caste : il prend quelquefois le nom d'un homme, mais bientôt il appartient à l'humanité tout entière. On a dit le génie de Pascal et de Descartes, le siècle de Voltaire et de Montesquieu, et de quelque part qu'ait jailli le rayon de lumière, il a illuminé le monde, et le monde s'est fait meilleur.

Lorsqu'on veut examiner les modifications que la société cherche à opérer sur elle-même, on s'expose à de graves erreurs en adoptant un point de vue trop restreint. Ainsi procèdent les hommes qui font de toutes choses une question exclusivement politique. Dans le long et pénible travail des civilisations, l'histoire reproduit souvent la lutte du riche et du pauvre, du gouvernant et du gouverné. L'écrivain politique considère, dans cette lutte, un fait matériel qui n'est pas susceptible de changer de forme, et les populations sont disposées, par lui, en deux camps ennemis dont une bataille réglera les prétentions. Les ressources de la dialectique et de l'éloquence viennent en aide au sophisme ou à l'irritation des partis, qui ne manquent jamais d'exagérer leurs griefs, et les systèmes politiques, violens de leur nature, entraînés au-delà du but légitime, arrivent bientôt à ne plus voir, autour d'eux, qu'une guerre perpétuelle où la force donnera le pouvoir. Mais si l'on se place à une certaine hauteur d'observations, loin des querelles journalières, des passions, des intérêts d'amour-propre, il devient plus facile de donner aux faits sociaux leur véritable interprétation. Rien ne nous paraît plus déplorable que la direction que certaines opinions politiques s'efforcent de continuer à ce qu'elles appellent la lutte des oisifs et des travailleurs. Les Saint-Simoniens, au milieu de leurs

mystiques et bizarres conceptions, ont eu, cependant, sur ce point, une pensée juste et profonde; ils ont affirmé que le temps de la force brutale était passé, et que toute rénovation, sollicitée par les principes d'équité naturelle, ne s'établirait solidement que par la puissance des convictions. Or, le moyen d'agir sur les convictions, c'est de les éclairer par la science. Ainsi, l'homme qui répand, parmi le peuple, les connaissances élémentaires, et qui encourage, dans les hautes régions de la société, la culture des études sérieuses, ouvre à son pays une large carrière d'améliorations pacifiques; et il faut, bon gré, mal gré, rendre hommage à cette éclatante vérité, c'est que le monde commence à ne plus séparer ces deux conditions de la perfectibilité sociale, *progrès*, *sécurité*.

Tel a été, dans notre conscience, le sens vrai des paroles de M. Guizot, et si quelques doutes restaient encore aux esprits trop préoccupés de nos dissentimens politiques, ils disparaîtraient devant l'allocution prononcée par le ministre de l'instruction publique, au concours général. « Nos établis-« semens classiques, disait-il, seront bientôt entourés, pres-« sés, pour ainsi dire, par les diverses écoles de l'instruction « primaire, telles que la loi les a faites, et *telles que les dé-« veloppera le besoin du temps*. Cela même est une consé-« quence et une image du mouvement intellectuel qui s'ac-« complit dans la société, et qui, *pour être efficace et glorieux « dans l'ensemble, doit se répandre pareillement à tous les « degrés*. — Elles ne seront pas, elles ne doivent pas être « négligées ou dépossédées, ces belles études de philosophie, « de lettres, d'histoire, ces hautes théories de la science, qui « sont l'honneur et la force de l'esprit humain. Elles ont, au « contraire, besoin d'être poursuivies avec plus d'ardeur, et « plus sérieusement soutenues que jamais, pour garder leur « rang, *pour éclairer de leur lumière toutes les études infé-*

« *rieures*, et pour que la plus grande, la plus belle des œuvres « de Dieu, l'intelligence de l'homme, conserve, au milieu « d'une culture universelle, toute sa grandeur et sa beauté. « — Nous atteindrons ce noble but; nos propres instincts, « l'amour du pays, nous avertiront que nous sommes nés « dans une société heureuse et libre, *mais où le succès en « tout genre appartient au mérite laborieux*, où la concur- « rence est active, où l'effort doit commencer de bonne « heure et se renouveler sans cesse. — Ainsi puisse, sous la « garde d'une religion éclairée et d'une morale sévère, pros- « pérer à tous les degrés et s'étendre sous toutes les formes, « l'instruction de la jeunesse française, afin d'accroître et de « porter plus haut *l'esprit même de la nation!* »

Ces paroles, que nous sommes heureux de reproduire, auront de l'écho en France. C'est un noble et énergique appel à toutes les intelligences, c'est la réhabilitation du travail et de la science, et là, il n'y a plus ni monopole, ni privilége; car la raison humaine s'affranchit pour tout le monde, et ses conquêtes morales ne sont pas une propriété qu'on exploite comme un brevet d'invention.

On nous pardonnera, sans doute, l'examen, assez long, auquel nous venons de soumettre quelques-unes des critiques dirigées contre la circulaire de M. Guizot, puisque cet examen confirme et développe les idées que nous avions émises dans notre premier article. Suivant nous, l'éducation, quant à ses résultats, ne peut jamais être le profit exclusif d'une seule classe de la société; car, pour empêcher la circulation des idées, il ne faudrait pas seulement réserver l'instruction à des privilégiés, il faudrait même la proscrire et l'étouffer partout. Laissez donc les hautes études à ceux qui peuvent les cultiver et qui se rendront ainsi plus utiles à leurs concitoyens. Recommandez au pouvoir et à la richesse d'aimer et de pro-

téger la science; dites-leur d'acquérir, par ce moyen, une juste et incontestable supériorité; alors l'égoïsme ira s'affaiblissant devant le sentiment de la dignité humaine; les classes pauvres et laborieuses recevront, d'en-haut, de nouveaux secours et des lumières nouvelles, et la civilisation, enfin, aura gain de cause, sans aucune de ces luttes sanglantes qui, dans le passé, ont jaloné sa route.

Nous devons maintenant remplir l'engagement, que nous avons pris, d'indiquer la nature des principales études qui devraient constituer cette haute éducation sociale, dans laquelle résident, à notre avis, toutes nos espérances d'ordre et d'amélioration.

Toutes les sciences sont liées entre elles par un rapport de génération. L'esprit humain, parti du point le plus simple, de la notion la plus élémentaire, a successivement organisé ce vaste système des découvertes scientifiques, dont personne ne pourrait embrasser l'ensemble, à moins d'un miracle dans la durée de la vie et dans l'étendue de nos facultés. Examinées isolément, les sciences présentent toutes un certain degré d'utilité, et chacune d'elles trouve, dans les différentes professions, une application plus ou moins nécessaire. Mais nous n'avons à nous occuper ni de ces travaux prodigieux que l'esprit de généralisation peut entreprendre, ni des méthodes et des pratiques propres à féconder le travail qui fait vivre. Nous nous adressons aux gens riches, aisés, et la question à résoudre, pour eux, est celle-ci: « A quel genre d'études devraient-ils surtout employer leurs loisirs?»

Le principe vital de la société est celui qui impose au citoyen le devoir d'être utile; en d'autres termes, de concourir, par les efforts de son intelligence, à l'augmentation du bien-être moral et matériel de toutes les classes. Il est évident, dès-lors, qu'on ne saurait négliger les occupations littéraires,

qui, en épurant le goût, rendent plus vif et plus sûr le sentiment du beau et du vrai. Mais si la littérature, proprement dite, contribue à polir les mœurs, à exalter l'art, à revêtir toutes choses d'une forme convenable et gracieuse, il n'est pas moins certain qu'elle n'intervient que faiblement dans les grands mouvemens sociaux. On a dit que la littérature était l'expression de la société; mais elle n'a jamais été le puissant levier qui l'ébranle ou la retient. La pensée d'un siècle habite plus haut; et quand l'imagination délasse les hommes en leur créant une grande variété d'émotions, la raison les gouverne en leur révélant la vérité dans les faits et dans les doctrines. En un mot, l'homme lettré aura du goût, des manières agréables, des sentimens élevés; mais il pourra, cependant, comprendre fort mal son époque et ne lui rendre aucun service réel. Ainsi, la littérature, base des premiers essais de l'intelligence, distraction toujours nécessaire pour elle, ne constitue pas, néanmoins, l'éducation sociale telle que nous l'entendons.

Nous supplions le lecteur de ne pas juger trop précipitamment cette assertion, qui paraît d'abord choquer des croyances solidement établies. La littérature — et nous ramenons ce mot à sa véritable signification — consiste dans les productions de l'imagination. Or, que l'imagination soit riche, féconde, énergique, qu'elle prenne, à nos yeux, l'essor du génie, qu'elle se fasse Homère ou Milton, Dante ou Shakspeare, elle passera toujours à la surface de l'humanité. Ses chants, ses poèmes, ses hymnes, resteront dans la mémoire du peuple; nous y puiserons encore d'ineffables jouissances, comme Winckelman vivait d'extase et d'amour devant les beautés idéales de l'art. Mais, en dehors de ce magique domaine de l'imagination, le monde positif, le monde des intérêts, avance à travers les ruines qu'il fait et les œuvres qu'il élève. L'enthousiasme, ou

les grâces de l'esprit, n'ont pas d'étreintes assez poignantes, ni de charmes assez puissans, pour remuer profondément une époque tout occupée de sa régénération sociale et politique. Regardez autour de vous, quarante années ont suffi pour arracher l'Europe moderne aux systèmes du moyen-âge. Il y a maintenant un abîme entre 1788 et 1834. Rois, peuples, art, industrie, gouvernement, tout s'est modifié, et ceux de nos pères qui vivent encore ne reconnaissent plus, dans le monde, que le soleil qui les éclairait jadis comme aujourd'hui. Aussi, la littérature est comme absorbée, perdue, dans ce mouvement universel, et si elle n'a plus de règle, c'est qu'elle n'a plus d'empire. En vain, sous la main crispée de nos géans dramatiques, elle se fatigue et s'épuise; en vain M. Hugo, qui voit tout dans son talent ou dans son savoir-faire, proclame que le drame résume la société, nul ne fait attention à la littérature, comme élément social : on l'aime, on la cultive, pour les plaisirs de l'esprit; mais on la quitte, pour de graves études, dès qu'il s'agit de remplir les devoirs d'homme et de citoyen. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce mot si souvent répété : « Nous n'avons plus de littérature. » Certes, il y a en France, et il y aura toujours des hommes qui rechercheront les satisfactions du goût et de l'imagination, et qui maintiendront les pures et nobles proportions de l'art au milieu des folles conceptions d'une école dépravée. Mais la littérature ne sera plus ce qu'elle a été au dix-septième siècle. Tous les travaux, toutes les idées venaient à elle, ainsi qu'au principe unique du progrès social. C'était là le contre-poids du royal despotisme de Louis XIV. Tout ce que la littérature put faire, alors, fut de préparer les esprits à d'autres méditations. Pascal avait anéanti l'homme devant l'immensité de Dieu; Bossuet, prêchant les nations sur le sépulcre des rois, avait trouvé l'égalité suprême, *pulvis et umbra;* voici, pourtant, les pre-

mières agitations de la tempête qui devait ébranler le monde ! La littérature perd aussitôt son caractère essentiel. L'imagination cède la place aux passions du siècle. On ne peint plus les sentimens du cœur humain, mais on retrace partout les palpitations de la société politique. La littérature, enfin, se fond dans une philosophie dogmatique, raisonneuse, déclamatoire. Voltaire, tout en suivant la poétique d'Aristote, fait, contre le fanatisme ou la tyrannie, des tragédies qui ressemblent à des pamphlets. Tout le monde se rue aux comédies de Beaumarchais, parce que le *Figaro-peuple* s'y reproduit avec sa verve, sa pétulance et son insatiable besoin de critique et de liberté. Puis, dans la tourmente révolutionnaire, pendant le fracas du régime impérial, au milieu de nos débats parlementaires et de notre progrès constitutionnel, la littérature, rapidement dépassée par les recherches morales et scientifiques, reste presque étrangère au monde extérieur, sauf quelques querelles de coterie et quelques principes nouveaux de composition. Il devait en être ainsi; car, dussions-nous nous répéter, nous affirmons que si les études *purement littéraires* sont la distraction de l'intelligence, elles ne peuvent lui fournir l'aliment substantiel dont la raison de l'homme se nourrit, lorsqu'elle lutte pour le plus complet développement de la civilisation. Dans une pareille occurrence, pour être utile aux autres et à soi-même, pour acquitter libéralement sa dette de citoyen, il faut connaître la valeur des hommes et des choses, et cela ne s'acquiert, surtout, qu'avec l'étude de l'histoire, de la philosophie et de l'économie politique. Nous voudrions voir ces sciences répandues dans les hautes classes de la société, car notre conviction — et nous cherchons à l'appuyer de preuves irrécusables — est, qu'avec tous les résultats du passé, elles renferment toutes les puissances de l'avenir.

G. R. (Rouen.)

Notice

SUR LA VILLE D'ELBEUF.

(SUITE ET FIN.)

Depuis 1789, la fabrique d'Elbeuf a présenté des variations très sensibles, et a successivement éprouvé l'effet de diverses circonstances prospères ou défavorables. La réunion de la Belgique à la France, proclamée vers la fin de 1795, fit naître pour elle une concurrence fâcheuse. Les draps de *Verviers* séduisirent les consommateurs par leur finesse, accompagnée du coup-d'œil le plus brillant, et allaient devenir l'objet d'une préférence presque exclusive. Pour échapper à la ruine qui les menaçait, les fabricans d'Elbeuf s'empressèrent d'adopter, à l'instar de leurs rivaux, des machines propres à procurer la perfection de la filature et des apprêts. Il y a plus de trente ans que l'on a commencé à faire, au filage de la laine, l'application des grands systèmes qui, depuis, se sont singulièrement multipliés. Les premiers établissemens en ce genre paraissent avoir été formés par MM. *Robert Flavigny* et *Amable Delaunay*. C'est à M. *Capplet* qu'on doit le perfectionnement de la teinture, par des procédés qu'il a importés

d'Angleterre. L'adoption des machines opéra la plus heureuse révolution. Des produits remarquables par leur solidité, leur souplesse et la beauté de leur apprêt, rappelèrent les acheteurs, qui s'étaient momentanément éloignés. Ils revinrent en foule, et avec d'autant plus d'empressement, que la qualité des étoffes fut tellement graduée, que les prix variaient dans la proportion d'un à trois, tandis qu'auparavant, la différence n'était que de deux ou trois francs; aussi, la quantité des draps fabriqués s'accrut-elle de près de moitié.

Voici le tableau de l'industrie en 1814:

80 fabriques;

13 teintureries, dont 10 en petit teint et 3 en grand teint;

2 dépôts de laines;

2 maisons de commission en draperies.

25 à 30 mille demi-pièces de 36 à 38 aunes étaient confectionnées;

18 mille ouvriers employés, dont 8 mille à l'intérieur et 10 mille à l'extérieur;

120 carderies, et leurs jenny-mulls de 48 broches;

40 manéges, équivalant à la force de 100 chevaux attelés;

50 laineries mécaniques et 300 tables à tondre;

Le kilogramme de laine employée valait de 5 à 8 francs.

Prix commun des draps : 20, 25 et 30 francs l'aune, selon la couleur.

25 millions environ de produits étaient livrés au commerce.

A cette époque de 1814, on ne connaissait point encore les mécaniques dites *tondeuses*, qui, introduites depuis, ont amené un changement considérable dans l'apprêt du drap; on n'avait point non plus admis l'usage des machines à vapeur, et comme il n'existe, dans la ville d'Elbeuf, que deux chutes d'eau, qui, de temps immémorial, sont appropriées à des moulins à blé, on ne se servait que de manéges. C'est en

1819 que les premières machines à vapeur et tondeuses ont été employées à Elbeuf et que leur introduction a complété le système qui a si prodigieusement élevé l'industrie manufacturière. Une cause non moins puissante d'activité a été la séparation de la Belgique et aussi la prohibition des marchandises étrangères; ces deux circonstances ont déterminé la direction des capitaux vers les entreprises industrielles, et provoqué la création des nombreux établissemens qui ont atteint progressivement le degré actuel de perfection.

Pour apprécier le pas immense fait par l'industrie, il suffira de comparer son état actuel avec ce qu'elle était en 1789 et en 1814.

On compte aujourd'hui 200 fabriques;

25 teintureries, faisant, à la fois, le grand teint et le petit teint;

10 dépôts de laines;

64 maisons de commission en draperies.

60 à 70 mille demi-pièces de drap de 40 aunes sont confectionnées.

On emploie, au moins, 25 mille ouvriers, dont 15 mille à l'extérieur et 10 mille à l'intérieur; il est à remarquer que ces derniers, ayant, pour la plupart, leur domicile au-dehors de la ville, dans un rayon de deux à trois lieues, retournent chez eux tous les samedis et reviennent le lundi.

On compte 300 carderies, et leurs jenny-mulls de 60 à 120 broches;

45 machines à vapeur, équivalant à la force de 750 chevaux attelés;

15 autres machines à vapeur servant de calorifères;

250 laineries mécaniques;

150 tondeuses, grandes et petites;

2 fouleries, par machines à vapeur;

15 dégraisseuses mécaniques.

On emploie, environ, trois millions de kilogrammes de laine en blanc, au prix de 10 à 15 francs le kilogramme.

Le prix commun des draps est de 15, 20 et 25 fr. l'aune, selon les couleurs.

Enfin, les produits annuels sont de 40 à 45 millions.

Indépendamment de l'accroissement, en quantité, des produits et des établissemens, on a obtenu l'avantage plus précieux encore d'une très grande amélioration dans les prix et dans les apprêts; on peut, en effet, affirmer, sans craindre la contradiction, qu'aujourd'hui, malgré la cherté des matières premières, Elbeuf présente au commerce des draperies de 15 à 25 francs, infiniment supérieures à celles qu'il livrait à des prix doubles, il y a vingt ans.

On commence, en outre, à offrir à la consommation des articles de nouveautés, pour vêtemens d'été; cinq fabriques se livrent, avec succès, à cette nouvelle branche d'industrie.

C'est ici le lieu de faire mention du *Puchot*, petit ruisseau qui prend sa source dans la ville, la traverse en grande partie, et se jette dans la Seine, sans quitter son territoire, où il répand la richesse. Une ordonnance royale, du 6 février 1822, l'a soumis à un réglement spécial. Il existe, sur son cours, 25 teintureries, une filature, deux tanneries et deux moulins.

Les détails dans lesquels je suis entré jusqu'à présent, doivent donner une grande idée du développement de l'industrie manufacturière d'Elbeuf. On peut, en effet, considérer cette ville comme un vaste atelier, où personne n'est oisif.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que les filatures de *Louviers*, de *Bernay*, du *Pont-Authou*, d'*Évreux* et des *Andelys*, travaillent presque exclusivement pour Elbeuf.

Ces immenses et rapides progrès, qui attestent la haute intelligence des manufacturiers de cette ville, leur ont mérité d'honorables distinctions aux diverses expositions de l'industrie

française. Je m'empresse de citer celles qui viennent de leur être décernées cette année : *Croix de la Légion-d'Honneur*, M. Robert FLAVIGNY; *Rappel de médailles d'or*, MM. Robert FLAVIGNY et fils; *Médailles d'or*, MM. CHEFDRUE et CHAUVREULX, Victor et Auguste GRANDIN; *Rappel de médailles d'argent*, MM. DESFRESCHES et fils, LEGRAND-DURUFLÉ et fils; *Médailles d'argent*, MM. Félix AROUX, SEVAISTRE-TURGIS, CHENEVIÈRES, CHARVET, DELARUE; *Médailles de bronze*, MM. JAVAL, BARBIER et GAUDCHAUX frères.

La ville d'Elbeuf est fréquentée annuellement par un grand nombre d'acheteurs qui s'y rendent de toutes les parties de la France, et même de l'étranger.

On a vu précédemment que sa population fixe est de dix mille habitans, et qu'elle est, au moins, doublée par la population mouvante; aussi la consommation y est-elle très considérable; on peut en juger par les registres de perception des droits d'octroi, d'après lesquels je vais faire connaître les quantités des principales denrées introduites pendant le cours de 1833 : vins en cercles, 3,471 hectolitres; alcool pur, 1,372 hectolitres; cidres et poirés, 31,515 hectolitres; bœufs et vaches, 1,330; veaux et génisses, 2,020; moutons, 3,473; porcs, 885; viande dépecée, 9,007 kilogrammes.

La comparaison suivante est assez curieuse et prouve combien se multiplient les machines à vapeur. Consommation de :

1825,	40,734 h. de charbon de terre;	26,166 h. d'avoine,	486,172 bottes de foin.
1833,	125,781 idem	12,954 idem	284,353 idem.

A ces renseignemens, je crois devoir ajouter les résultats moyens, pour un an, du tableau du mouvement de la population pendant les dix dernières années, 1824 à 1833.

NAISSANCES : MALES...	Légitimes, 200 Naturels, 26	FEMELLES...	198 27	ENSEMBLE...	398 53	451.
DÉCÈS :	Garçons, 115 Hommes mariés, 46 Veufs, 17		Filles, 108 Femmes mariées, 36 Veuves, 34	ENSEMBLE..	223 82 51	356.
				Excédant des naissances sur les décès.....		95.

Pendant ces dix ans, cinq veuves, deux filles et un homme sont morts nonagénaires; il n'y a point eu de centenaire.

Le nombre moyen des mariages a été de 73 par an; en 1833, il y en a eu 94.

L'année 1832 est la seule où les décès ont excédé les naissances; c'est celle où a régné le choléra. Pendant les sept mois et demi qu'il a duré à Elbeuf, de la fin d'avril au commencement de décembre, on y a compté 334 malades (141 mâles, 193 femelles), dont 124 (52 mâles, 72 femelles) ont succombé. D'autres maladies ont, d'ailleurs, exercé, dans le courant de cette année, une maligne influence qui a rendu les décès beaucoup plus nombreux qu'à l'ordinaire : il y en a eu 537.

Cette notice sur la ville d'Elbeuf serait incomplète, si elle ne faisait connaître le caractère de ses habitans; je reproduirai donc ici un passage du savant Le Pecq de la Clôture, et, comme les mœurs fondamentales d'une population ne changent pas brusquement dans l'intervalle de quelques années, un tableau, tracé à la fin du dix-huitième siècle, peut et doit encore convenir pour le commencement du dix-neuvième [1]:

« Le peuple d'Elbeuf, dit-il, est laborieux, actif, obligeant, « sobre, entièrement occupé aux différens travaux des fabri- « ques. Les habitans sont fort intelligens dans le commerce, « et n'ont entr'eux qu'une sorte de rivalité, celle de mieux « faire, la plus capable d'exciter leur émulation. Ils sont hon-

[1] J'emprunte cette citation au *Précis de l'histoire de Rouen*, par M. Théod. Licquet.—2e édit., 1830.

« nêtes, généreux, avec les étrangers; plus économes, peut-« être, dans leur intérieur. Les femmes y partagent ordinai-« rement les soins de la fabrique. On y voit régner l'union dans « les familles, et cette vraie sollicitude qui fait partager éga-« lement les peines et les plaisirs du ménage. La fidélité parmi « les époux, la tendresse des pères, le respect filial et l'intimité « domestique, sont des qualités qui semblent réservées à cette « ville heureuse, qui m'a vu souvent témoin et admirateur de « ces antiques vertus. »

Je devrais craindre d'avoir déjà fatigué l'attention de mes lecteurs, et cependant, je me flatte que les détails qui vont suivre ne leur paraîtront pas dépourvus d'intérêt.

Outre l'hospice des malades, dont j'ai parlé au commencement de cette notice, il existe à Elbeuf un hospice fondé, en 1824, par le conseil municipal, pour vingt vieillards indigens des deux sexes, et un asile pour les pauvres orphelins, créé, dès 1819, par Mlle Caroline BERTEAU, qui, pendant trente années, a consacré tous les instans de sa vie à secourir les malheureux, en se privant elle-même du plus strict nécessaire. Depuis 1804, elle a rempli, *gratuitement*, les fonctions de directrice de l'hospice des malades, et s'est chargée, avec le même désintéressement, de la direction de celui des vieillards, lors de sa fondation. Les uns et les autres ont reçu d'elle les soins les plus touchans et les plus assidus. Cependant, ces pénibles occupations, sans cesse renaissantes, ne suffisaient point encore à cette active charité dont elle était dévorée, et qui semblait multiplier ses forces et ralentir la course rapide du temps.

En 1819, dans un hameau écarté, languissaient un vieillard de plus de quatre-vingts ans et ses deux petites-filles, l'une âgée de neuf ans, l'autre de six; l'aînée avait au cou et

à la tête une tumeur dégoûtante et infecte; la seconde était près de périr d'épuisement; ces infortunés, qui n'avaient pas même de paille pour se coucher, étaient en proie à tous les maux d'une longue et profonde misère, lorsqu'un ange consolateur vint leur apporter des secours inattendus : Mlle Berteau donna, au vieillard, une partie de son propre lit, pourvut à ses besoins les plus pressans, se chargea des deux petites filles, les soigna de ses mains, les rendit à la santé. D'autres enfans furent signalés à sa pitié, elle les accueillit tous avec la même générosité, et sa maison devint bientôt trop petite pour les loger. Elle n'hésita pas à en louer une plus grande, quoiqu'elle n'eût d'autres ressources, pour faire face à ces charges toujours croissantes, que son industrieuse charité et l'ascendant de la vertu. Elle sut exciter la bienfaisance des personnes aisées, et son établissement, qu'elle désigna sous le nom de la *Providence*, s'étant augmenté de jour en jour, il s'y trouvait, à la fin de 1833, cent soixante jeunes filles orphelines ou abandonnées de leurs parens [1]. Outre l'instruction, commune à toutes, les unes sont formées aux travaux de l'aiguille, d'autres veillent sur leurs jeunes compagnes ou se consacrent aux malades, et vont, dans la ville, soigner le pauvre comme le riche, avec cet amour de l'humanité dont leur bienfaitrice leur a donné l'exemple.

Tant de vertu devait fixer les regards de l'Académie Française, dispensatrice des bienfaits de feu M. de Montyon : aussi décerna-t-elle, en 1833, à Mlle Caroline Berteau, un prix de 6,000 francs. Dans le discours prononcé à cette occasion par M. de Jouy, directeur de l'Académie Française, on lit ces paroles remarquables : « Ce ne sont pas seulement les « citoyens les plus considérables d'une ville, c'est la ville en-

[1] Douze petits garçons, également orphelins, y avaient aussi été reçus provisoirement.

« tière, ses magistrats en tête, qui s'est chargée de présenter à « l'Académie Française les titres de Mlle Caroline Berteau à « l'hommage éclatant qu'elle reçoit aujourd'hui. »

Après avoir cité plusieurs traits de bienfaisance, qu'il serait trop long de rapporter, M. de Jouy ajoute :

« L'éloge de Mlle Berteau n'est pas complet, Messieurs; « c'est surtout pendant l'invasion du choléra que la charité « elle-même a paru se manifester à tous les yeux, sous les traits « de cette vertueuse femme. A l'apparition du fléau, elle impro- « vise, en quelque sorte, dans l'hospice, une infirmerie spé- « ciale, où cent cinquante cholériques sont successivement « admis : cent neuf en sortent guéris. Trois infirmières suc- « combent; personne ne se présente pour les remplacer : « Mlle Berteau, restée presque seule, ne perd point courage, « elle se multiplie, elle ne quitte le lit d'un malade que pour « courir à un autre; elle double les jours, car, pour elle, il « n'y a plus de nuits, plus de sommeil; elle oublie quelquefois « de prendre la nourriture nécessaire au soutien d'une vie si « précieuse; mais la charité la fait vivre, et son courage dé- « sarme le trépas.

« C'est ici qu'un fait remarquable doit être signalé. Le fléau « étend ses ravages; la mort frappe de toutes parts, aucun « quartier de la ville n'est épargné; l'épidémie meurtrière arrive « aux portes de la *Providence-Berteau*, les maisons contiguës « comptent des victimes de tous les âges, et, par une sorte de « miracle dont il est impossible de ne pas attribuer la cause « première aux précautions, aux soins et à l'ordre qui règnent « dans cet établissement, les deux cents enfans de Mlle Berteau « sont respectées; pas une seule n'éprouve le plus léger symp- « tôme de l'inexorable fléau. L'Académie Française se croit, « en ce moment, l'organe de M. de Montyon lui-même, en « décernant un premier prix de vertu, de la valeur de « 6,000 francs, à Mlle Berteau. »

Une autre récompense, que ses sentimens religieux lui auraient, peut-être, fait trouver plus estimable encore, lui fut bientôt destinée. Le vendredi 21 février 1834, M. Capplet, déjà cité, obtint une audience particulière du Pape, qui lui fit l'accueil le plus agréable et lui donna, comme souvenir, une médaille de l'ordre de Saint-Grégoire [1]. Il avait parlé de la fondatrice de la *Providence:* le dimanche suivant, il reçut, du Saint-Père, pour Mlle Berteau, une médaille semblable, qu'il se faisait une fête de lui remettre, tandis que, dès le 13 du même mois, les pauvres, les malades, les orphelins d'Elbeuf, pleuraient leur bienfaitrice, morte, presque subitement, à six heures du matin, après quelques instans de souffrance. Cette perte fut vivement sentie et le sera long-temps encore; mais je me hâte d'ajouter que les malheureux ne sont pas restés sans consolation : Mlle Céleste Louvet s'est acquis des droits à leur reconnaissance, à leur vénération, par le courageux dévoûment qui l'a portée à essayer de remplacer celle qui fut son amie, et c'est à elle que M. Capplet a remis la médaille du souverain pontife.

A.-G. Ballin. (Rouen.)

[1] Cette médaille, ovale, d'environ 20 lignes de haut sur 15 de large, représente, d'un côté, les apôtres saint Pierre et saint Paul, et, de l'autre, saint Grégoire et saint Romualde, abbé. En plus petit modèle, elle se porte à la boutonnière, comme une décoration, suspendue à un ruban blanc et jaune. Mg^r^ Feschi, grand-maître de la chambre, donna à M. Capplet deux autres médailles à l'effigie de Grégoire XVI, dont une était aussi destinée à mademoiselle Berteau.

Nota. Il est à remarquer que j'ai profité de quelques articles sur Elbeuf, insérés, en 1826, dans un journal de cette ville. Quant aux renseignemens sur l'état actuel de l'industrie, je les dois à l'un des principaux manufacturiers de la même ville. D'autres personnes, encore, ont bien voulu m'aider à compléter cette notice, notamment M. le maire, M. le secrétaire en chef de la mairie et M. Capplet. Je les prie d'en agréer mes remercîmens.

Jeune Fille, jeune Ange.

SOUVENIR DE MADEMOISELLE J. M.

C'était une ame charmante!

— Diderot. —

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

— Malherbe. —

Hélas! une ame de seize ans,
Une douce colombe,
Languit, se penche et tombe
Au réveil du printemps.
Jésus, vierge Marie,
Ouvrez-lui votre cœur:
Jeune enfant, jeune fleur,
Un souffle l'a flétrie.

J'ai crié vers mon Dieu : « Seigneur,
Grâce, grâce pour elle !
Oh ! grâce : elle est si belle,
Elle a tant de candeur !
Donne une seule aurore,
Donne quelques instans :
Qu'un soleil de printemps
A son front brille encore.

« Laisse-lui voir les champs dorés,
Et la terre couverte
De mousse et d'herbe verte,
Et les bosquets ambrés,
Et cette onde limpide
Qui coule nuit et jour,
Écumeuse d'amour
Aux pieds du roc humide.

« Laisse-la courir au vallon,
Et, sur l'humble fougère,
Poursuivre l'éphémère
Et brillant papillon ;
Ou de sa main, plus blanche
Que l'étoile des prés,
Cueillir les fruits dorés
De l'arbre qui se penche.

« Qu'elle baigne encore au ruisseau
Sa longue chevelure,
— Le soir, quand la nature
Revêt son noir manteau ; —
Que la brise légère
L'agite mollement,
Comme un vent d'Orient
Agite l'onde amère.

« Qu'elle entende l'hymne sacré
De l'oiseau qui s'éveille,
Et chante la merveille
D'un beau ciel azuré.
A cette pauvre femme,
Seigneur, encore un jour,
Pour que des chants d'amour
Vibrent doux à son ame! »

Sur la terre, malgré mes cris,
Elle a passé rapide....
Comme le faon timide
A travers les taillis
Court retrouver sa mère,
Toi, jeune ange aux yeux bleus,
Près de Dieu, dans les cieux
Vole, vole légère!

Marguerite DHALLERS. (Rouen.)

Une Chasse

EN PENSYLVANIE.

Un jour d'hiver de 1817 (j'habitais alors le nord de la Pensylvanie), je pris mon fusil, et seul je sortis pour aller tirer quelques daims, le long du Buskill, un des affluens de la Delaware, à environ cent milles au nord de Philadelphie. La contrée qu'il arrose est remarquable par son sol nu, couvert d'arides rochers.

La population, à cette époque, était clairsemée, peu nombreuse, et l'établissement ou village le plus rapproché était éloigné de quinze milles de l'habitation que je venais de quitter et de quelques huttes faites de troncs d'arbres, dans le voisinage. Ce sol rocailleux et aride offre peu d'attraits aux travaux de l'agriculteur et du pionnier. Les animaux sauvages y sont nombreux : les daims, les ours, les panthères, les loups, semblent être les seuls habitans de ce pays désolé; d'horribles mugissemens, ou des hurlemens sinistres, rompent seuls le profond silence qui règne dans ces solitudes romantiques.

Le jour de ma sortie était froid, sombre, et menaçait d'être pluvieux. J'avais marché près de trois milles, peut-être, sans avoir tué autre chose qu'un daim, bien que j'en eusse vu plu-

sieurs, mais hors de portée de mon bon fusil. C'était un beau mâle; après l'avoir dépouillé de ses abattis, comme de coutume, je le suspendis à la branche d'un chêne desséché, jusqu'à ce que je pusse le faire transporter chez moi.

Étant un peu fatigué, je m'assis pour me reposer, sur un lieu élevé qui dominait un précipice escarpé. Il y avait à peine quinze minutes que je me livrais à mes méditations, lorsque mon attention fut éveillée par une sorte de fracas que j'entendis sur le bord de la rivière. Je m'aperçus qu'il provenait d'une énorme panthère, s'approchant du lieu où j'étais assis; toutefois, je la perdis bientôt de vue : elle m'avait semblé se diriger au pied du précipice qui était immédiatement au-dessous de moi, dans l'intention que je lui supposais de remonter ensuite le coteau. Je saisis mon fusil et m'abritai derrière un grand arbre : là, j'attendis, plein d'émotion, le moment où mon adversaire montrerait sa tête sur le haut du précipice, pour lui envoyer un messager de mort; cependant j'étais sans alarme, comptant sur mon adresse pour abattre le monstre, aussitôt qu'il m'en offrirait l'occasion.

Mais je m'étais mépris sur la course de l'animal et sur son but, et la suite prouva que je dus mon salut aux précautions que j'avais prises, car j'avais à peine terminé tous les préparatifs nécessaires en pareil cas, que j'entendis le rugissement le plus féroce et le plus effrayant que l'esprit puisse concevoir, et, au même instant, la panthère fit un bond du centre du précipice sur un arbre à plus de vingt pieds du sol, écumant, hurlant, déchirant l'écorce et les branches de ses griffes, et distante à peine de vingt pas de moi. Les paroxismes de cette rage excédaient tout ce que j'avais vu. Je ne pouvais m'en rendre compte, n'apercevant point la cause apparente de cette fureur, et le courage que je devais à ma longue expérience était sur le point de m'abandonner. Convaincu

que mon seul moyen de salut était la destruction de cette terrible créature, je baissai mon arme et fis feu; mais, au moment où la détente obéissait à ma pression, l'animal fit un mouvement, et au lieu de le tuer, je ne fis qu'augmenter sa furie. Il sauta sur un chêne noir voisin, se mit à briser les petites branches avec ses griffes, fouettant sa queue à l'entour de ses flancs, lançant la fureur par ses yeux, qui cherchaient la cause de ses douleurs et l'être sur lequel il pouvait décharger sa vengeance.

Je pensai que ma sécurité dépendait d'une tranquillité parfaite, et, cependant, je parvins à recharger mon fusil à la hâte. Cela me rassura, et je recouvrai toute confiance en moi-même : pendant ce temps, la panthère, se tordant sous les angoisses de sa blessure, rugissait plus terriblement encore qu'auparavant, s'il est possible, et semblait uniquement animée par l'esprit des régions infernales; bondissant tantôt sur un rocher, tantôt sur un arbre, mais heureusement de manière à laisser toujours entre nous deux l'arbre qui me cachait; le dernier saut qu'elle fit la plaça dans la fourche d'un arbre qui était à quinze pas de moi, ce qui me découvrit tout-à-fait à la vue de ce monstre furieux.

Fut-il intimidé à cette découverte, ou, jouissant de voir son ennemi à sa portée, dévorait-il, d'avance, sa proie de ses yeux, en se préparant, par un temps d'arrêt, à faire son dernier bond? C'est ce qu'il m'est impossible de deviner; mais, par un hasard de la Providence, il en fut ainsi, car ce moment solennel de silence et d'hésitation me permit de tirer au cœur et d'abattre sans vie ce terrible antagoniste, à mes pieds.

Peu habitué à voir cet animal agir ainsi, je m'efforçais à me rendre compte d'actes aussi extraordinaires, lorsqu'en reprenant le chemin de mon habitation, le mystère fut éclairci. Je rencontrai un chasseur, ayant dans ses bras deux jeunes

panthères; il me parut que cet homme était entré dans l'antre de la mère et lui avait enlevé ses petits. C'était la vérité, il est aisé d'expliquer ainsi la férocité de l'animal que je venais de tuer, et à la vengeance duquel je devais à ma bonne étoile d'avoir si heureusement échappé. Mais je dois avouer que mes sentimens, pour cet étranger, n'étaient pas de la nature la plus pacifique, et, réfléchissant au danger auquel m'avait exposé sa folle hardiesse, je ne pus m'empêcher de le lui exprimer en termes un peu vifs.

Cet homme, en écoutant mon récit, devint pâle et se mit à frissonner, non du danger dans lequel il se trouvait, mais de celui qu'il avait évité d'une manière si inespérée; car si la mère fût revenue pendant qu'il était dans son antre, les petits qu'il tenait dans ses bras eussent sucé son sang à l'heure où nous parlions si tranquillement ensemble; attendu que, de son propre aveu, il y avait à peine une demi-heure qu'il avait quitté la place lorsque j'y arrivai.

C. (Rouen.)

SOUVENIRS DE VOYAGES.

La Preneuse.

(Suite.)

Après la première bordée, on tirait à volonté, et, pendant quelques heures, le feu devint de plus en plus roulant.

Nous nous aperçûmes bientôt que nous avions un sixième adversaire à tribord : c'était le fort, qui avait tiré le premier coup de canon. Quoiqu'il fût assez éloigné, ses boulets, de gros calibre, venaient assez fréquemment ébranler la coque de la frégate.

Ce ne fut que dans le fort du combat, à la lueur du canon, que nous pûmes connaître enfin la force des cinq navires ennemis.

Les trois navires de tribord étaient de grands baleiniers, dont l'artillerie était très bien servie.

Des deux navires de babord, le plus gros était un vaisseau de la compagnie des Indes, au moins égal en force à *la Preneuse;* l'autre, qui se trouvait placé sur l'avant à lui, et par conséquent sur l'avant à nous, était une forte corvette à trois mâts et à batterie couverte.

Ces deux derniers bâtimens faisaient un feu terrible. De temps en temps, par des changemens de brise, nous espérions voir la frégate se placer au vent à eux. Une fois dans cette position, nous eussions coupé notre câble, et nous nous fussions laissés dériver sur celui que nous aurions voulu enlever à

l'abordage. Mais ces changemens de brise n'étaient occasionnés que par des raffales accidentelles qui se formaient, de temps à autre, dans les gorges profondes des montagnes; ils étaient toujours de peu de durée, et la fraîcheur reprenant sa direction, venait encore, du fond de la baie, déjouer toutes nos espérances.

Nous approchions de minuit, et le feu continuait avec une ardeur soutenue, quand nous vîmes le vaisseau de compagnie amener ses couleurs et les fanaux qui les éclairaient.

« Embarque les yoliers, dit le capitaine. M. Graffin, prenez « avec vous des hommes armés, et allez amariner la prise. »

Qu'on juge de la joie des combattans, quand le maître d'équipage répète ce commandement; puis les canons se taisent, et un silence profond règne de nouveau dans la baie.

Tous les bâtimens ennemis ont cessé le feu, mais sans amener leur pavillon, qu'ils ont encore à tête de mât, et la corvette fait, aux autres navires, des signaux auxquels ceux-ci répondent immédiatement.

Ces mouvemens ne nous laissaient pas sans inquiétude sur le sort des gens de l'équipage qu'on avait expédiés pour amariner la prise.

En effet, au moment où la yole armée de la frégate touche l'eau, au moment où elle va pousser au large, pour se rendre à sa périlleuse destination, le vaisseau de compagnie reçoit une bordée de la corvette. Aussitôt il rehisse son pavillon, et recommence son feu.

« Traître! » s'écrie Lhermite, dont la noble figure semblait plus martiale que jamais quand le feu des canons venait l'éclairer. — « Mais ce n'est pas sa faute, on l'a forcé..... Il « faut qu'il ait souffert, puisqu'il avait amené! Courage, « enfans! pointez en plein bois. »

En même temps, il ordonne de diriger, sur ce seul vaisseau,

tous les canons de babord. La corvette, par une *saute* de vent, se trouvait alors presque sur l'avant de *la Preneuse*, et lui faisait éprouver de graves dommages, tandis que nous ne pouvions diriger sur elle que quatre canons de chasse; mais, en revanche, nos boulets résonnaient, à coups redoublés, sur les hautes murailles du plus fort de nos ennemis.

Le feu des trois baleiniers, qui se trouvaient à tribord à nous, avait aussi recommencé aussitôt après la correction infligée, par la corvette, au vaisseau qui s'était rendu.

La nuit avançait et le vent était toujours stationnaire. De nombreuses embarcations portaient du monde à bord du vaisseau de compagnie, qui en avait perdu beaucoup, à en juger par la lenteur de son dernier feu. Nous étions à portée de voix, et pourtant, aucune puissance humaine ne pouvait nous rapprocher de ce redoutable adversaire. Presque tous les coups portaient, et rien ne paraissait encore plus avancé qu'au commencement de l'action.

Le fer de l'ennemi hachait nos agrès, le sang ruisselait des deux bords, dans la batterie et sur les gaillards. Néanmoins, après une dixaine de nos bordées, le même bâtiment qui, contrairement aux lois de la guerre, avait rehissé son pavillon après l'avoir amené, l'amène pour la deuxième fois, et, pour la deuxième fois, la corvette, par une de ses bordées, le force à le rehisser.

Alors Lhermite, perdant tout espoir de s'emparer d'aucun des navires ennemis, si le vent ne changeait pas de direction, prend un parti digne de son courage et de son inébranlable énergie. Il se décide à continuer le feu jusqu'au retour de la brise du large, pour aborder, quand il serait ainsi maître du vent, le plus fort des navires ennemis, ne doutant pas, lorsqu'il l'aurait pris, que les autres ne se rendissent; car ils ne pouvaient s'échouer sur la plage, habitée par des tribus féroces

qui attendaient déjà leur proie, et auraient sans pitié massacré leurs équipages.

Le lieutenant Dalbarade reçut l'ordre de faire part de ce plan hardi à l'équipage, dont la résolution n'avait pas fléchi sous les fatigues d'un combat aussi long et aussi inégal.

La lune, un peu embrumée, sortait alors de l'horizon et permettait d'apprécier, dans les éclaircies que laissait la fumée, l'importance de nos pertes. Les poulies, les manœuvres, les espares, les éclats de mâture, les débris des bastingages et des embarcations, jaillissaient avec fracas sur le tillac, et blessaient beaucoup de monde. Lhermite voyait, avec désespoir, la frégate en grande partie dégréée, ses mâts, ses vergues brisés, ses voiles déchirées. Des cris lamentables se faisaient entendre dans toutes les parties du navire, entre chaque coup de canon. Un officier venait d'avoir un bras emporté; quelques canons étaient démontés. Il savait, en outre, que les boulets ennemis, prenant la frégate en écharpe presque sur tous les points, nous tuaient un grand nombre d'hommes. Son anxiété était extrême : s'il portait ses regards au-dehors, son désespoir augmentait encore par la persistance des Anglais dans leur intrépide défense.

Parmi tous les objets qu'il fixait, tour à tour, avec attention, au moyen de sa lunette, le capitaine distingua, sous le mât de beaupré, droit dans la ligne du vent de la frégate, un point noir qu'il n'avait pas encore aperçu.

Mais il fut distrait par le bruit que fit, en tombant dans l'eau, quelque chose de lourd. — « Qu'est-ce qui est tombé à « la mer, sur l'arrière? demanda-t-il à l'aspirant Lebreton, « chargé de la garde du pavillon. — C'est l'embossure[1], capi- « taine », répondit celui-ci, après avoir sauté en dehors du bord,

[1] Amarre qui sert à fixer un navire dans le sens de l'avant à l'arrière.

pour s'assurer du fait; « un boulet ramé vient de la couper. »

Aussitôt la frégate, privée de la seule ressource qui pouvait encore la tenir dans une position avantageuse, cède à l'impulsion que lui imprime la marée. Dès-lors, ses flancs étant constamment offerts aux coups de l'ennemi, et particulièrement à l'artillerie meurtrière du fort, dont le courant venait de nous rapprocher, nous nous trouvâmes dans une position plus critique que jamais.

Le commandant, agité et inquiet, méditait sur la résolution qu'il devait prendre dans une aussi cruelle conjoncture, quand le lieutenant vient lui annoncer que l'équipage est sur les dents, que, sur cent hommes à peu près hors de combat, quarante morts viennent d'être jetés à la mer, et que plusieurs voies d'eau se sont déclarées à la flottaison, par l'effet des boulets.

« C'en est donc fait! l'Anglais triomphe encore! se dit « Lhermite en lui-même. Allons, Messieurs, reprend-il avec « assurance, en s'adressant à ses officiers, nous allons partir: « la marée commence à perdre; que les gabiers aillent s'assurer « si les bras, les écoutes, et, en un mot, toutes les manœuvres « indispensables à l'appareillage sont en état. »

Tandis qu'avec le zèle le plus empressé, chacun exécute à la hâte ces derniers ordres sans que le feu soit interrompu, ni même ralenti, le capitaine, toujours attentif aux mouvemens du dehors, aperçut, autour du point noir qui l'avait déjà tant inquiété, et qui grossissait sensiblement, quelques autres points noirs plus petits. Ces points, dans leur mouvement, semblaient, tantôt se confondre en s'approchant, tantôt se séparer pour se confondre encore.

« Lieutenant Dalbarade, lieutenant Rivière, et vous tous, « Messieurs, dit-il aux officiers, avec ce ton qui commande en

« même temps la soumission et la confiance, et en leur pré-
« sentant amicalement la main, montez sur ce coffre d'armes,
« approchez-vous, et écoutez-moi d'aussi près que vous le
« pourrez... » Avant de leur parler, il s'assura positivement, en jetant autour de lui un regard de défiance, si aucun indiscret n'était en position de surprendre l'importante communication qu'il allait leur faire; puis, avec le calme et la fermeté qu'il savait si bien conserver en pareille occasion, et montrant un point de la baie, du bout de son porte-voix: « Je suis sûr, Messieurs, que ce premier point noir que j'ai
« déjà aperçu depuis une demi-heure, est un brûlot, à en
« juger par la flamme légère qui s'élance, de temps à autre,
« de ses écoutilles; et que ces autres points plus petits qu'on
« aperçoit, sont des embarcations qui le remorquent sur nous.
« Répétez ceci, à voix basse, aux officiers qui sont sous vos
« ordres, pour presser la manœuvre; mais, pour tout au
« monde, que cette nouvelle ne transpire pas: vous devez en
« sentir, comme moi, toute l'importance; car, vous le
« savez, cette invention homicide est le plus grand effroi
« des équipages. »

Il finissait à peine, que le vaisseau incendiaire fut aperçu par les gabiers, occupés sur les mâts à réparer le gréement, et ils le signalèrent aussitôt. — « Ce n'est rien », leur cria Lhermite, avec un air d'insouciance approprié au moment, et ce ton d'assurance affecté que sa position rendait indispensable, mais que le bruit de l'artillerie leur permettait à peine d'entendre. « C'est, continua-t-il sur ce même ton qu'il n'aban-
« donnait pas, un de nos ennemis qui s'est incendié en nous
« combattant, et que ses embarcations remorquent pour l'a-
« marrer à longue trouée sur l'arrière du vaisseau de compa-
« gnie. Continuez hardiment votre besogne, et avertissez de
« suite dès que vous serez *parés*. »

Les travaux indispensables au départ de la frégate, quoique poussés avec vigueur, ne s'opéraient, néanmoins, que fort lentement. Des nombreuses avaries, qu'avait reçues le gréement, naissaient des entraves et des difficultés sans nombre. Le brûlot, dès qu'il commença à s'approcher, paraissait dériver sur la frégate à vue d'œil. La fumée noire qui s'échappait de sa cale faisait déjà sentir son odeur suffocante au sommet de nos mâts. L'équipage, malgré les soins qu'on prenait pour le rassurer, averti par instinct du péril dont il était menacé, commençait à manifester ses vives alarmes. La lune, élevée de quelques heures sur l'horizon, permettait, à travers la fumée, de distinguer assez facilement les objets, quand le chef de la hune de misaine hêla, du gaillard d'arrière, pour annoncer que toutes les manœuvres nécessaires à l'appareillage étaient en état de servir. « Hissez le petit foc et le petit « hunier », dit Lhermite, dès que cette heureuse nouvelle eut frappé son oreille; « assurez-vous, gabiers, que toutes les « autres voiles soient bien sur leurs cargues, et que rien ne « gêne pour les orienter. »

Le brûlot, bien placé dans la direction du vent, devait infailliblement nous accrocher, mais il approchait lentement et se trouvait à plus de deux portées de fusil. Alors Lhermite jugea qu'il n'y avait encore aucun risque à courir pour la frégate. Il attendait pourtant, avec une impatience qu'il n'est pas donné au pouvoir de l'homme de déguiser entièrement, la nouvelle que les mâts de l'arrière, où les avaries avaient été plus sérieuses que partout ailleurs, étaient en état de fonctionner aussi. La fumée du brûlot, qui se déroulait en grandes masses et obscurcissait l'air par ses tourbillons, incommodait déjà l'équipage des ponts. « Vous n'êtes donc pas encore prêts « dans la grande hune, enfans? » hêla Lhermite, d'un ton qui

ressemblait à celui d'une prière. — « Tout-à-l'heure, capitaine », répondirent plusieurs voix étouffées à l'instant même par quelques coups de canon de la frégate, qui venaient de partir à la fois. Les bras du marin, qui étaient croisés sur sa poitrine, retombèrent à leur position naturelle.

Ici, Lhermite, pour montrer l'exemple de la résignation, garda le plus profond silence et le conserva jusqu'au moment où il crut indispensable de le rompre. Ce moment ne se fit pas long-temps attendre. « Messieurs, pour la dernière fois, il faut partir », dit-il enfin, quand il fut bien convaincu qu'on ne pouvait, sans danger, stationner plus long-temps dans cette position, — bien que les voiles du grand mât ne fussent pas encore prêtes à être orientées: « charpentier, dit-il, coupez « le câble sur la bitte », et, en quelques secondes, le bout de cette énorme amarre, entraîné par son propre poids vers le fond, annonça, par le bruit de sa chute, que la frégate était libre. Docile alors à l'impulsion que la brise de terre et le jusant imprimaient à ses flancs mutilés, et aidée, dans cette évolution, par les débris de ses voiles, qui se précipitaient en désordre du haut de ses vergues, on la vit tourner gracieusement la poupe au vent, et se diriger vers la pleine mer. « *Bordez le grand hunier et le perroquet de fougue! laissez tomber la misaine!* » furent les commandemens qui suivirent immédiatement cette manœuvre. Dans ce moment, une détonation terrible se fit entendre : c'était le brûlot qui, déjà loin de nous, grâce à la célérité de notre marche, illuminait, par son explosion, toute la scène de carnage que nous venions d'abandonner, et faisait retentir les montagnes environnantes, et notre navire lui-même.

Les manœuvres qu'avait nécessitées le départ précipité de la frégate, s'étaient exécutées sans trop de confusion et avec

assez de promptitude, eu égard aux difficultés sans cesse renaissantes qui les entravaient; mais l'artillerie avait tellement déchiré nos voiles, en tous sens, qu'elles ne pouvaient présenter au vent qu'une partie bien minime de leur surface.

Il importait cependant de cacher à l'ennemi l'état affreux où il nous avait réduits; on prit donc le parti de se mettre hors de vue pour enverguer de nouvelles voiles, jumeler notre grand mât fracassé, dans toute sa longueur, par douze coups de boulet, *rouster* nos vergues, étancher les voies d'eau dont la carène était criblée, raccommoder la chaloupe et les autres canots, qu'il eût été impossible de mettre à l'eau sans s'exposer à les voir couler à l'instant même.

« Faites border et hisser les perroquets, Monsieur, » dit le capitaine, en s'adressant à l'officier de manœuvre, dès qu'il s'aperçut que les lambeaux de voiles, qu'il avait fait orienter jusque-là, étaient insuffisans pour pousser la frégate au large aussi rapidement qu'il l'aurait désiré.

L'équipage était exténué de fatigue : dès qu'on halait sur un cordage, il se rompait sous l'effort et retombait en serpentant sur nos hommes épuisés, que blessaient à chaque instant, dans leur chute, des poulies et des éclats de mâture, qui tombaient de tous côtés sur le pont. Notre détresse était à son comble ; il était alors quatre heures et demie du matin.

Par un hasard assez extraordinaire, la brise de terre qui avait continué à souffler, ce jour-là, plus tard qu'à l'ordinaire, ne se termina pas par un calme, comme il arrive presque constamment sur cette côte. Elle passa, par degrés assez lents, de l'ouest vers le sud, fraîchissant de plus en plus à mesure qu'une masse noire, qui semblait aussi solide que les montagnes derrière lesquelles elle s'élevait, étendait son rideau sombre sur cette partie de l'horizon en feu. C'était le funeste présage

d'une horrible tempête, qui ne tarda pas à se déchaîner, et, peu d'instans après, un coup de vent d'une violence épouvantable emportait la frégate hors de vue de la côte et de l'ennemi.

L. Garneray.

(La suite à la prochaine livraison.)

— Quelques erreurs s'étant glissées dans l'impression de la note placée au bas de la page 100 (livraison d'Août), au sujet de la mort du lieutenant Dalbarade, nous nous faisons un devoir de déférer au désir de l'auteur, en reproduisant ici cette note en entier :

Cet officier fut tué par un soldat de marine qui, lors de son jugement, prétendit qu'il l'avait fait punir injustement. Cet assassinat a été accompagné d'une circonstance extraordinaire. Dalbarade se promenait avec deux autres officiers, sur le gaillard d'arrière d'un vaisseau où le soldat se trouvait en faction ; celui-ci l'ajuste au moment où ils faisaient leur conversion, et la balle fatale, à ce qu'on m'a rapporté, les atteignit tous les trois.

La Relique.

LÉGENDE DE NORMANDIE.

Nous traversions la Seine dans une petite barque ; la pluie tombait, et le vent menaçait parfois de faire chavirer notre frêle embarcation. Je venais de visiter l'abbaye de Jumiéges et j'étais pensive. Il en est des monumens détruits comme des amis que la mort nous a enlevés, et dont nous oublions les légers défauts, en conservant le souvenir de leurs vertus et de leur attachement.

En m'asseyant sur les ruines de l'antique abbaye, je ne m'étais point dit : des abus ont, sans doute, été commis dans cette retraite, qui devait être l'asile de l'austère piété ; mais je redemandais à ces restes précieux le secret de cette foi puissante, qui offre un soutien dans toutes les épreuves de la vie, et garde une consolation pour toutes les douleurs. Oh ! pourquoi, me disais-je alors, pourquoi ne suis-je pas née dans ces temps où le doute était presque une impossibilité ? Pourquoi

ne puis-je pas encore prier dans ces lieux où tant de générations d'hommes ont prié tour à tour; pleurer sur le marbre des autels qu'ils ont mouillé de leurs larmes ?

Mais mon imagination est une bonne fée dont la baguette magique se soumet facilement aux désirs de mon cœur. Je me laissai influencer par son prestige gracieux. Bientôt les voûtes écroulées se relevèrent ; l'enceinte se forma ; le peuple s'y pressait en foule, des nuages d'encens me voilaient à demi l'autel. Je voyais les blanches bannières flotter devant l'image sacrée du Christ, et j'entendais ces chants religieux dont fut bercée mon enfance, et qui ont de si doux charmes pour mon cœur. Les anciens jours se réveillaient pour moi. Les princes, les hauts et puissans barons, les belles et fières châtelaines, humiliaient leurs fronts orgueilleux devant ce Dieu qui doit les juger un jour comme le dernier de leurs serviteurs. Plus loin, dans une posture plus humble encore, la douce et timide vassale, les mains croisées et le sourire sur les lèvres, appelait la bénédiction des cieux sur le toit paternel, tandis que la jeune épouse demandait à sa sainte patrone qu'un jour elle lui donnât, dans ses enfans, tout le bonheur dont elle faisait jouir son vieux père. L'heure du départ était venue, mon heureux songe se dissipa : je vis, à la place des dalles froides et humides, un gazon fin, épais ; au lieu des riches sculptures, les festons pendans du lierre !

Cependant, cette douce verdure peut donner encore une consolante pensée. On aime à trouver, au milieu des restes fragiles de la puissance des hommes, une marque de la puissance indestructible de Dieu.

Je ne pus retenir un soupir en passant près du lieu où fut enterrée Agnès Sorel, cette femme dont la vie avait été si brillante et dont la tombe fut mise sous la sauve-garde de la reine des anges ; il ne reste rien, maintenant, de sa dépouille

mortelle, rien, pas même des cendres : elles ont été dispersées par les vents.

Heureux ceux qui, après une vie paisible, dorment dans un cimetière de village ! car l'homme est sacrilége envers tout ce qu'il y a de grand, que ce soit une gloire ou un tombeau.

Mes regards se retournèrent souvent vers les vieilles tours, et mon cœur leur dit adieu, comme à d'anciennes amies. Voilà pourquoi j'étais pensive. Le batelier qui guidait notre petite barque, prenant la teinte mélancolique qu'il voyait sur mon visage pour un effet de la peur, m'assurait qu'il n'y avait aucun danger.

Je réfléchissais. « Ne sauriez-vous pas, par hasard, quelque histoire bien vieille sur ce pays ? — Ma femme en sait une, qu'elle pourra vous dire, si vous voulez venir jusqu'au logis ; elle l'a apprise, de l'avoir entendu raconter plusieurs fois à M. le curé. — M. le curé ! Et de qui donc la tenait-il ? — D'un vieux parchemin que l'on a trouvé dans l'abbaye, et sur lequel il l'a copiée, ou plutôt refaite, car elle était écrite en latin. »

J'acceptai la proposition du bon paysan avec reconnaissance : quand nous fûmes arrivés à la maison, il fit faire grand feu ; nous nous plaçâmes en cercle autour de l'immense cheminée, et sa femme nous fit le récit suivant :

« Il y a près de mille ans, dans le temps que les Normands faisaient le siége de Paris, une troupe de ces Barbares s'étant séparée du gros de l'armée, descendit la Seine, afin de se répandre en différens endroits. Une partie de ce détachement se rendit à Jumiéges, avec l'intention de piller l'abbaye et toutes les richesses que l'on supposait devoir y être enfermées. Ils réussirent dans une partie de leur entreprise, c'est-à-dire qu'ils s'emparèrent des ornemens intérieurs de l'église, enlevèrent les lampes, les chandeliers, les brillantes dorures;

mais, quant aux vases sacrés et aux monnaies d'or et d'argent, qui formaient le trésor de la communauté, ils ne purent jamais les découvrir. Les moines, n'étant pas en force pour résister aux Barbares, s'étaient dispersés; on ignorait même ce que l'abbé était devenu. Le pays était donc la proie de ces sauvages guerriers, qui foulaient aux pieds les récoltes et exerçaient mille cruautés sur les habitans.

Cependant, un vieux paysan, nommé Claude Bernard, avait su échapper jusqu'alors à la désolation générale. Cet homme possédait une modeste chaumière et quelques arpens de terre de l'autre côté de la Seine, sur la route de la Mailleraie. Le jour même de l'arrivée des Normands, il trouva près de sa maison un de ces Barbares dangereusement blessé. Il l'emporta chez lui, le soigna et bientôt le rendit à la vie. Ce guerrier était le fils du chef, qui, par reconnaissance, défendit à ses compagnons de se porter au moindre acte de violence envers le vieux Claude et tout ce qui lui appartenait.

Comme ce bon paysan travaillait ordinairement chez les fermiers des bords de la Seine, il ne rentrait pas chez lui tous les jours; mais alors la jeune Marguerite, sa fille, venait lui rendre une petite visite, et s'en retournait ensuite vers sa mère.

Un jour qu'elle s'était arrêtée plus long-temps que de coutume, le soir commençait à venir, quand la jeune fille se mit en route. Il fallait que Marguerite traversât une partie de la forêt de Brotonne, et la pauvre enfant tremblait. A la vérité, on avait vu des revenans plusieurs fois dans ces lieux; mais l'heure à laquelle ils faisaient leur apparition n'était pas encore arrivée. Quant aux Normands, elle savait qu'ils étaient rassemblés près de leur chef pour un partage du butin, et il n'était pas probable qu'elle en rencontrât aucun. Quoi qu'il en soit, la jeune fille pressait le pas, et marchait sans

détourner la tête et sans oser même regarder de côté. Tout-à-coup elle entendit derrière elle un froissement de branches, puis il lui sembla que quelqu'un cherchait à l'atteindre. Enfin, une ombre se dessina dans le petit sentier où elle avançait. Marguerite s'arrêta tremblante, sans avoir la force de continuer sa route.

— « Ne craignez rien, dit une voix dont l'accent était très doux, quoique un peu mâle, ne craignez rien; êtes-vous Marguerite Bernard? »

La jeune fille tressaillit et se détourna.

Un chevalier, entièrement couvert de son armure, et ayant la visière de son casque baissée, était debout devant elle. Marguerite fixait avec étonnement ses beaux yeux bleus sur lui, et ses longues paupières noires se baissaient et se relevaient alternativement. « Oh mon Dieu! s'écria-t-elle enfin, c'est un songe, sans doute; mais cette voix, cette taille, tout me rappelle le jeune sire Arthur de.....

— Et si c'était lui, en effet, Marguerite, et qu'il eût besoin de votre secours, lui refuseriez-vous?.....

— Lui? impossible! Le vieux Robert, son écuyer (que Dieu reçoive son ame, car il est enterré depuis deux jours), nous avait dit à tous que ce jeune seigneur était mort. Mais si c'était!..... »

Marguerite n'acheva pas; elle pâlit, chancela, et serait infailliblement tombée, si le chevalier ne l'eût soutenue.

« Au nom du ciel, jeune fille, pourquoi tremblez-vous ainsi? Je ne suis pas un esprit, comme vous le croyez, peut-être. Je vous le répète, je suis le sire Arthur de Bonneval, ajouta-t-il en levant sa visière. Si le vieux Robert a répandu le bruit de ma mort, c'est qu'il importait à ma sûreté qu'on le crût ainsi. Continuez votre route, Marguerite; mais avant, si vous portez quelques provisions, veuillez m'en donner une faible

part; ce n'est pas pour moi seulement que je vous la demande, mais pour une autre personne que vous avez aimée et respectée. »

La jeune fille lui présenta un panier qu'elle portait à son bras et dans lequel se trouvait du pain et quelques fruits :

« Prenez tout, dit-elle. En aurez-vous encore besoin? je vous en porterai; je ne crains rien quand il s'agit de faire une bonne action.

— Sais-tu bien, Marguerite, qu'en acceptant tes services j'exposerais ta vie?

— Qu'importe!

— Tu es trop faible, enfant! je ne veux rien de toi que le silence le plus profond sur ce que tu as vu aujourd'hui.

— Trop faible! reprit Marguerite, avec une légère expression de dédain: je vous l'ai dit, sire chevalier, je ne crains pas la mort pour faire une bonne action, car Dieu m'en récompensera.

— Et ton père, qui t'aime tant, jeune fille, tu n'y songes donc pas?

— Dieu le consolera.

— Suis-moi, Marguerite, et puisse, en effet, ce Dieu en qui tu mets toute ta confiance te donner le bonheur que tu mérites! »

Ils marchèrent tous deux quelques instans à travers la forêt; puis, le chevalier s'arrêtant tout-à-coup, frappa du pied d'une certaine manière, et aussitôt s'ouvrit une petite trappe recouverte de gazon. Marguerite et le sire descendirent dans ce passage souterrain. Guidés par la faible clarté d'une lampe, ils entrèrent, après plusieurs détours, dans une espèce de chambre où se trouvait un vieillard couché sur un peu de paille.

Quelle fut la surprise de Marguerite en reconnaissant l'abbé de Jumiéges, oncle du chevalier! L'âge lui avait donné quelques infirmités, et les privations qu'il éprouvait en ce lieu ajoutaient encore à ses souffrances.

Marguerite avait pour ce prêtre vénérable, non-seulement du respect, mais encore de la reconnaissance, car il avait toujours pris un soin particulier à former sa jeune ame.

« Oh ! mon père, dit la jeune fille, en se jetant à ses genoux, est-ce bien vous que je revois ?

— A quel danger exposez-vous cette enfant ? dit le prêtre d'un air de reproche, en s'adressant au chevalier.

— Nos provisions sont épuisées, mon oncle, reprit celui-ci, et je ne puis sortir pour aller chercher votre nourriture sans risquer d'être reconnu ; alors, que deviendriez-vous ? Mon devoir donc m'ordonne d'essayer à rejoindre mon père sous les murs de Paris : je vous confie aux soins de Marguerite. Vous le jurez, n'est-ce pas ? ajouta-t-il.

— Je vous le jure devant Dieu, dit la jeune fille.

— Oh ! ce sera votre ange gardien ! Donnez-lui votre bénédiction, mon père ; elle en a besoin pour tous les dangers qu'elle va courir. »

Et Arthur, saisissant la main de Marguerite, se prosterna près d'elle aux pieds du vénérable prêtre, qui, les mains étendues sur leur tête, prononça une courte prière, terminée par un signe de croix. Des larmes coulaient sur les joues de Marguerite, et ses beaux yeux se tournaient vers le ciel avec une expression de jouissance indéfinissable : déjà elle recueillait le prix de son sacrifice ; déjà elle goûtait le bonheur de la vertu, ce bonheur, le seul véritable que nous ayons sur la terre, et qui est, à la fois, la preuve et l'image de l'éternelle félicité.

Le jeune sire contemplait Marguerite en silence ; mais, emporté par un sentiment qu'il ne put maîtriser, il posa ses lèvres sur la main de la jeune fille, qui rougit et baissa les yeux.

Quinze jours se passèrent avant que le jeune chevalier pût partir, la santé de son oncle exigeant encore ses soins ; mais

pendant cet espace de temps, il ne se passa pas un seul jour sans que la douce Marguerite vînt visiter les pauvres reclus.

Arthur l'attendait souvent avec impatience; il lui semblait qu'un rayon de soleil pénétrait dans le souterrain, quand cette charmante enfant l'embellissait de sa présence.

Le moment du départ du sire de Bonneval allait enfin arriver; il devait, cependant, revoir encore une fois Marguerite, afin qu'elle lui indiquât précisément l'endroit où il trouverait la barque du vieux Claude, dans laquelle le jeune chevalier se proposait de traverser la Seine. Marguerite ne venait pas encore, et le jeune homme parcourait la petite chambre du souterrain dans une agitation visible, dont le pieux abbé cherchait vainement à s'expliquer le motif.

« Mon père, dit enfin le chevalier en s'arrêtant devant le vieillard, j'aime Marguerite; je désirerais la nommer ma fiancée avant mon départ; le voulez-vous?

— Y songez-vous? mon fils, cette jeune fille n'est qu'une vassale!

— C'est vrai, mon père, mais elle a l'ame plus haute que beaucoup de nobles damoiselles. Certes, elle a profité des soins que vous lui avez donnés dans son enfance!

— Je suis loin de le nier; mais, enfin, que dirait votre famille?

— Ma famille! reprit le jeune chevalier, et un éclair de fierté brillait dans ses yeux; je voudrais bien qu'elle me blâmât d'avoir épousé votre ange sauveur! »

En ce moment, la jeune fille entra; le sire de Bonneval s'avançant vers elle : « Marguerite, lui dit-il, voulez-vous être ma fiancée? »

La pauvre enfant, étonnée, le regardait sans pouvoir comprendre, et cependant, son cœur battait avec violence. Le chevalier l'entraîna aux pieds de l'abbé, et, comme le jour

qu'ils étaient venus ensemble pour la première fois dans le souterrain, le saint prêtre les bénit, tandis que la jeune fille, troublée et se croyant sous la puissance d'un songe, fit encore un serment, mais d'une voix bien plus tremblante qu'elle n'avait prononcé le premier. Cette fois, ce fut sur son front qu'elle sentit se poser les lèvres du chevalier : alors, si Marguerite pleurait encore, ce n'était pas les mêmes larmes : avaient-elles moins de douceur?

« Mon amie, dit le chevalier, en présentant à la jeune fille une petite relique renfermée dans un médaillon et suspendue à un cordon bleu, voici un bien pauvre présent, n'est-ce pas? pour un jour de fiançailles. Cependant, gardez-le précieusement; tant que vous porterez cette relique, vous n'aurez rien à craindre du fer de vos ennemis.

— Pourquoi ne la conservez-vous pas, alors? Vous aurez encore plus de périls à courir que moi, dit Marguerite.

— Je suis un chevalier, et tu n'es qu'une femme, dit le jeune Arthur, en souriant.

— Alors, vous ne refuserez pas le faible présent que, ce soir, Marguerite vous offrira en échange. Mon père viendra guider votre barque, et je m'y trouverai aussi, sire chevalier. Adieu!

— Adieu, Marguerite! »

Six semaines s'étaient écoulées, et Marguerite était dans l'enceinte de l'abbaye, debout au milieu d'une troupe de Normands, et les mains liées derrière le dos, subissant un interrogatoire. Elle était pâle, mais elle ne tremblait pas. En ce moment, son père entra. Le vieux Claude, se précipitant aux pieds du chef des Normands : « Songes-tu, lui dit-il, que cette jeune fille que tu veux faire mourir est la même à qui tu dois le salut de ton fils; car c'est à ses soins, plus encore qu'aux miens, qu'il doit la vie.

— Je ne l'ignore pas, répondit le chef, mais je ne puis la sauver ; mes compagnons exigent que je fasse toutes les recherches possibles pour m'emparer des trésors de l'abbaye. Cette jeune fille se rend, chaque jour, dans un lieu souterrain ; nous l'avons surprise encore hier : pourquoi le fait-elle? Comment peut-elle y pénétrer? Qu'elle réponde à nos questions, et sa vie est assurée. »

Dans ce moment, un jeune guerrier s'approcha du chef et murmura très bas quelques mots à son oreille. Celui-ci se détourna et le regarda fixement, comme pour s'assurer de sa pensée ; puis, se tournant vers les autres Normands : « Compagnons, dit-il, mon fils demande la main de cette jeune fille pour prix du courage qu'il a montré dans les combats. Si vous faites grâce à Marguerite, il consent à vous abandonner sa part des dépouilles jusqu'à la fin de la campagne. » Les Normands firent un signe d'assentiment. Alors, le jeune guerrier s'approcha de Marguerite pour la délier.

« Je ne puis être votre épouse, dit-elle.

— Marguerite ! Marguerite ! reprit le vieux Claude d'un ton suppliant.

— Jeune fille, dit le chef, avec un mouvement marqué d'impatience, finissons-en ; je vous donne jusqu'à demain, à cette même heure, pour vous décider ; mais alors, si vous tenez à la vie, songez qu'il faut nous dire où vous allez, ou accorder votre main à ce vaillant guerrier, qui n'était pas fait pour supporter vos refus ! »

Tandis que ces choses se passaient, le jeune sire de Bonneval, à travers mille dangers, était parvenu à entrer dans les murs de Paris. Quelque temps après son arrivée, un traité avait été conclu entre les Parisiens et les Normands. Ces derniers prirent alors l'engagement de se réunir tous en Bour-

gogne. Le jeune sire de Bonneval obtint de retourner en Neustrie avec un chef des Barbares, afin de faire évacuer l'abbaye à ceux qui l'occupaient. En arrivant dans l'enceinte de la communauté, il mit pied à terre pour se rendre au lieu qu'habitait le chef des Normands. Comme il traversait le jardin, il s'aperçut que l'herbe était tachée de sang, et, à quelque distance de là, une femme priait près d'un corps recouvert du drap mortuaire. Entraîné par un mouvement irrésistible, et d'une main tremblante, le chevalier souleva le voile qui couvrait le cadavre.

« Marguerite!.. s'écria-t-il avec une expression de douleur déchirante, Marguerite!... Impossible!... »

Il tira le cordon bleu qu'elle portait encore à son cou; mais la relique n'y était plus, le médaillon était vide.

Alors, une pensée rapide traversa l'esprit du jeune chevalier : cette petite boîte d'ébène que Marguerite lui avait offerte au moment de leur séparation, en lui défendant de l'ouvrir avant le jour où ils devaient se revoir, que contenait-elle? Il la tira précipitamment de son sein, et y trouva cette relique conservatrice, à laquelle sans doute il avait dû le salut de ses jours.

L'abbé de Jumiéges rentra peu de temps après dans son monastère. Le sire de Bonneval l'y suivit, et y mourut au bout de quelques années, dans les rigueurs de la pénitence.

Amélie B. (Rouen.)

Revue. — Chronique.

BEAUX-ARTS.

C'est le 25 août dernier que, devant une réunion d'amateurs, aussi choisie que nombreuse, a eu lieu le tirage en loterie des tableaux acquis par la Société des Amis des Arts. Cinquante-huit lots — dont quelques-uns s'élevaient à la somme de 400 francs et au-dessus — ont été gagnés par différens actionnaires. Ceux que n'a point favorisés le sort en ont été dédommagés par une charmante lithographie.

Nous avions préparé un article sur cette intéressante solennité; mais nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en le remplaçant par la lettre suivante que nous venons de recevoir.

A Monsieur le Rédacteur en chef de la Revue de Rouen.

MONSIEUR,

Veuillez être assez bon pour insérer dans votre prochain numéro, les extraits suivans d'une lettre que je viens d'adresser à la Société libre des Beaux-Arts de Paris, et que je crois de nature à intéresser vos nombreux lecteurs. Ils y trouveront, sur l'état actuel des beaux-arts, à Rouen, des observations qui ne peuvent qu'augmenter encore le goût que beaucoup d'entre eux ont déjà manifesté pour cette intéressante partie de nos progrès sociaux; ils y verront combien ont eu de succès les premiers efforts tentés à Rouen dans le but de les propager et de les naturaliser parmi nous

Le Musée de Rouen est, après celui de Paris, le plus considérable de France. Trois cents tableaux de différentes écoles y sont exposés. Dans ce nombre sont plusieurs chefs-d'œuvre.

En 1832, la ville allouait au Musée 2000 fr. pour toutes dépenses, somme insuffisante pour l'entretien des objets d'art que contient cet établissement. En 1833, l'autorité municipale s'empressa de doubler cette allocation. — Depui lors, quelques tableaux reçurent une restauration convenable; et les salles, qui portent maintenant des noms illustres, tels que ceux de CORNEILLE, de POUSSIN et de JOUVENET, présentent un aspect satisfaisant.

En 1833, le maire de la ville accueillit favorablement la proposition que je lui fis d'organiser, dans le local du Musée, une exposition des travaux des artistes vivans. Elle fut restreinte à ceux de notre département.

Vous avez, dans le temps, rendu compte de cette exposition, qui se composait de trois cent douze objets. Le public y fit pour environ 1000 francs d'acquisitions. On pouvait déjà concevoir de grandes espérances.

Dans le courant de la même année, et dans le but de consolider l'exposition municipale, j'essayai de fonder une Société des Amis des Arts, à l'instar de celle de Paris. La réussite fut complète, et, lorsque, trois mois après sa fondation, je jugeai à propos d'en remettre la gestion entre ses propres mains, j'avais déjà réuni près de cinq cents actions, à 15 fr. chacune.

En 1834, l'exposition municipale, toujours avec les seules ressources de notre département, comptait quatre cent quarante-deux productions, accroissement de plus d'un tiers depuis la première, et, cependant, plusieurs artistes rouennais, par des motifs que je ne puis approfondir ici, n'ont pas exposé.

Cette année,

Les acquisitions particulières se sont élevées à la somme de...	3,000 F.
Celles de la Société des Amis des Arts, à la somme de.....	8,000
TOTAL.....	11,000
Qu'on joigne à cela l'encadrement de cinq cents lithographies, l'une dans l'autre à 15 fr.....	7,500
Le surcroît d'allocation accordé par la ville.....	2,000
L'allocation précédemment accordée au Musée par la ville....	2,000
La valeur des médailles d'or et d'argent qu'elle va décerner aux auteurs des meilleurs tableaux de l'exposition.....	3,000
Les frais d'exposition, supportés par la ville.....	1,000
On aura déjà le total de.....	26,500

Ce n'est pas tout encore.

La *Revue de Rouen* paraît depuis près de deux ans, avec une lithographie à chaque numéro. Depuis, deux journaux hebdomadaires ont été créés, et publient aussi des lithographies.

Or, si l'on estime à 25 fr. le prix de chacune d'elles, le prix de toutes s'élèvera environ à la somme de.....	2,000
Si je place ici, maintenant, le produit des branches de l'industrie qui se rattachent aux arts, tel que le prix d'encadrement des quatre cent quarante-deux objets exposés cette année, en supposant le terme moyen à 30 fr., on aura.....	13,260
Ce qui fournira un total de dépenses effectives, montant à la somme de	42,460

somme que le goût des arts importé à Rouen a mise en circulation cette année, sans compter tout ce que ce goût, plus répandu parmi nous, a fait acquérir aux particuliers d'estampes, de cadres, de dessins, de couleurs, papier, pinceaux, etc., etc., etc.

Un autre résultat, quoique plus indirect, du goût naissant pour les arts, se fait encore sentir et peut être apprécié. Voici comment :

En 1833, le nombre des visiteurs a été de vingt-deux mille. Ce nombre s'est accru, cette année, de plus de moitié. En supposant que le quart seulement de ces curieux soit étranger à la ville et que chacun d'eux séjourne au plus vingt-quatre heures à Rouen, moyennant une dépense de 6 francs, on trouvera qu'une dépense de plus de 40,000 fr. est encore résultée de l'impulsion nouvelle donnée aux beaux-arts par l'autorité municipale.

Or, si déjà plus de 80,000 fr. ont été mis en circulation, par suite de la fondation d'une Exposition annuelle et d'une Société des Amis des Arts, quelle idée ne doit-on pas concevoir de l'immense influence que peuvent exercer les arts sur la prospérité des populations, et quelles obligations n'a-t-on pas aux magistrats assez éclairés pour les protéger au nom de leurs administrés, en même temps qu'ils obéissent à leurs inspirations personnelles !

Ajoutons, comme preuve que les arts concourent puissamment au progrès et au developpement des facultés intellectuelles, que si, cette année, il s'est trouvé un plus grand nombre d'artistes pour produire, il s'est aussi trouvé un nombre plus grand, en proportion, d'amateurs pour acquérir.

Agréez, etc. L. GARNERAY.

Cours publics de la Ville de Rouen.

C'est le 11 de ce mois qu'a eu lieu, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, la distribution des prix aux élèves des Cours de chimie, de botanique, de zoologie et de l'Académie de peinture et de dessin.

La séance, présidée par M. le maire, et à laquelle assistaient en corps les autorités civiles et militaires et des députations des sociétés savantes, a été ouverte par un discours de M. Pouchet.

Ce jeune professeur, après avoir démontré tout ce que les sciences peuvent mutuellement se prêter de secours, a soutenu cette thèse si vraie, que ce n'est point toujours des commencemens de la carrière que dépend la manière dont on la fournit.

Après ce discours, les noms des jeunes lauréats ont été proclamés par MM. Pouchet et E.-H. Langlois, alternativement.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour en publier la liste, et nous regrettons surtout que l'ignorance presque absolue où toute la ville était de cette solennité, n'ait pas permis à un plus grand nombre de spectateurs de venir contribuer à son éclat. La salle était à peine à moitié remplie.

Musique.

= Nous publions une nouvelle romance de M. Amédée MÉREAUX ; là ne se bornerons point les efforts que cet artiste distingué, l'un de nos collaborateurs, fait en ce moment dans l'intérêt des arts en province, et du mouvement de décentralisation à la tête duquel la *Revue* a dû se placer.

D'abord, cette même romance, qui réunit aux inspirations les plus heureuses comme mélodie, tout ce que l'harmonie peut offrir de plus riche et de plus parfait, va être *gravé, à Rouen par* Mme *Péron*, en format in-4°, et ornée d'une charmante lithographie de notre jeune compatriote M. Théodore MANSSON.

Bientôt, trois duos pour piano et violon, dont les auteurs sont MM. A. MÉREAUX et Désiré LEMIRE, vont être *gravés par la même dame, et publiés, à Rouen*, chez M. EDER, dont les jolis pianos rivaliseront bientôt avec ce qui se fait de mieux dans la capitale. Nous ne doutons pas que ces nouvelles productions indigènes ne soient bientôt sur tous les pupitres de nos nombreux amateurs.

Trianon.

L'occasion ne s'était point encore présentée pour nous d'entretenir nos lecteurs des magnifiques jardins que M. CALVERT cultive à Trianon. Mais la saison des dahlias nous force à rompre le silence, et à donner à nos abonnés quelques détails sur cette admirable collection, dont la richesse surpasse tout ce que, sans l'avoir vue, on peut raisonnablement se figurer.

Imaginez un champ couvert de plus de quatre mille plantes, au milieu desquelles vous vous perdez comme dans un jeune bois étincelant de fleurs. Imaginez ce qu'il y aurait de plus prodigieux, comme forme et comme éclat, dans la plus séduisante corbeille, et vous aurez encore une faible idée de ces carrés miraculeux que vous pouvez, du reste, visiter comme nous, et où vous trouverez, en satisfaisant votre curiosité, cet accueil si *confortable* qui fait qu'on ne peut s'empêcher d'y revenir quand une fois on a eu le bonheur d'être reçu par M. Calvert et par sa famille.

BIBLIOGRAPHIE.

ESSAIS HISTORIQUES SUR LES BARDES, LES JONGLEURS ET LES TROUVÈRES NORMANDS ET ANGLO-NORMANDS; par M. l'abbé DE LA RUE.

Le nom de M. l'abbé de la Rue promettait une œuvre de science et de conscience. C'est ce que l'on trouve effectivement dans l'ouvrage que ce savant vient de publier.

Les trois volumes qui renferment ses recherches historiques sur les origines de notre littérature, sont le fruit de longues années d'études faites en France et en Angleterre.

C'est une noble pensée que celle qui animait l'auteur, quand, à recueillir des titres de gloire pour son pays, il employait les loisirs de dix années d'exil. On aime à trouver une action honorable pour le cœur, dans la création d'une œuvre de l'esprit.

Nous rendrons compte de cette importante publication.

THÉATRE.

Depuis long-temps, la reproduction successive des pièces qui constituent le répertoire habituel des théâtres de province, laisse peu de chose à faire à la critique dans notre recueil mensuel.

Apprécier l'opportunité de telle reprise, juger l'exécution de telle œuvre musicale ou dramatique, conseiller, censurer, le plus souvent encourager et louer les artistes, c'est le devoir des journaux quotidiens.

Le nôtre serait de discuter toutes les questions générales d'art qui peuvent se présenter à propos des représentations théâtrales. Mais ce n'est pas chose facile que de rappeler l'attention sur des questions depuis long-temps déjà épuisées par la presse parisienne; et, après tant de comptes rendus sur les mêmes pièces, il ne nous resterait guère qu'à juger les jugemens et les juges. Ce serait tâche au-dessus de nos forces et au-delà des proportions de notre chronique,

Nous nous contenterons de dire, en passant, notre mot sur le drame moderne, à propos des représentations de M. Bocage.

Et d'abord, que penser de l'accueil fait au drame, dans la personne de Bocage, par le public rouennais? Il y a eu foule, malgré l'excessive chaleur; il y a eu larmes, émotions sympathiques, applaudissemens d'enthousiasme, tout ce qui caractérise un succès; mais, il faut le dire, il y a eu aussi des sifflets, des sifflets peu nombreux et constamment étouffés par les applaudissemens, il est vrai, mais enfin des sifflets assez opiniâtres pour qu'ils aient dû mêler quelque amertume aux triomphes de M. Bocage.

Tous les hommes d'intelligence et de cœur s'accordent pour flétrir d'une juste réprobation ces inconvenantes manifestations, qui ne manifestent rien. En effet, quel sens donner à ces sifflets?

Est-ce le drame moderne qui déplaît? Mais alors, sifflez le public, le public qui accepte le genre et l'approuve, et non Bocage, qui est bien forcé, lui, de jouer les pièces que font les auteurs et que veut le public.

Est-ce Bocage? Mais si le sifflet, à défaut d'autre marque d'improbation possible, peut encore être admis comme moyen d'exprimer un jugement sur un acteur, à l'époque de ses débuts, lorsqu'il sagit d'un artiste, dont le talent ne peut être contesté, même par ceux à qui le genre ne convient pas, le sifflet n'est plus qu'une manière grossière d'insulter sans risque qui vous déplaît.

Pour ceux qui n'aiment ni le drame, ni Bocage, il y avait une ressource, rester chez soi; il y avait un devoir, respecter les plaisirs et le vœu de la majorité.

Si, parmi ceux qui sont venus et qui ont sifflé, il se trouvait, chose douteuse, des hommes à convictions sérieuses sur ce que doit être l'art dramatique, convictions qu'ils désirassent propager ou faire prévaloir, en ce cas, pourquoi prendre un sifflet plutôt qu'une plume? Singulier moyen de développer une théorie d'art, que de souffler dans une clef! De tout temps, et à propos de toute question, c'est une vérité de simple bon sens, que les injures ne sont pas des raisons. Mais aujourd'hui, les injures sont plus faciles à trouver, comme autrefois les moines.

Au reste, et en définitive, succès pour le drame, succès surtout pour Bocage.

Le succès de Bocage était mérité. Car il y a, dans cet acteur, de nombreuses et grandes qualités à côté de légers défauts; il y a surtout chez lui une chaleur d'ame qui se communique, une puissance de physionomie qui impressionne: exprimer avec vérité la passion comme elle est faite dans le drame moderne, ce n'est pas chose qui appartienne à un talent vulgaire.

Quant au succès du drame, il y aurait beaucoup à dire.

Et d'abord, comment le drame moderne ne serait-il pas recherché par le public? Les hommes de talent font-ils autre chose aujourd'hui que des drames. La comédie et la tragédie ne sont-elles pas mortes? On prétend que le drame est mieux; soit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est autre, et qu'il est seul; car le vaudeville ne compte pas. Le vaudeville vaut, en général, ce qu'il coûte, peu de chose, aux associations industrielles qui ont, à la semaine ou au mois, la fourniture des théâtres de second ordre de Paris.

Il n'y a donc plus au théâtre que le drame. Il faut bien que le public à qui la musique ne suffit pas, s'arrange des drames. Première cause de succès.

De plus, il y aurait injustice à ne pas reconnaître que, parmi les compositions dramatiques modernes, et surtout parmi celles d'Alexandre Dumas, il n'y ait d'heureuses conceptions; qu'on ne trouve souvent dans ces pièces tout l'intérêt d'un roman; et que la hardiesse des situations ne donne habituellement au développement des passions et des caractères, une étendue et une énergie que ne comportaient pas les limites du drame classique. Seconde cause de succès.

Mais cela ne veut pas dire que le drame moderne ait effectivement tenu les brillantes promesses de la nouvelle école, ni qu'il satisfasse aux justes exigences des hommes de goût.

Les représentations de Bocage ont fait passer sous nos yeux trois époques du drame: le drame de l'empire dans *Falkland*, celui de la restauration dans *l'Homme du Monde*, et enfin le drame moderne dans *Antony*, *Angèle*, etc. On ne peut contester qu'il n'y ait progrès. De nos jours, le drame est généralement mieux conduit, mieux pensé, mieux écrit, plus passionné, plus intéressant.

Falkland, sorte de transaction entre l'Ambigu et le Théâtre Français, marque l'enfance du drame: moralité en cinq actes où la *conscience*, malgré le titre, ne joue qu'un rôle secondaire, par rapport à la providence, car *Falkland* vit de ses remords pendant vingt ans, et ne meurt que de la découverte de ses crimes. C'est, au reste, un drame sans adultère et même sans amour, chose rare au théâtre, et une pièce fort ennuyeuse, chose malheureusement plus commune.

N'y avait-il pas témérité, de la part de Bocage, à réveiller le souvenir de Talma?

Dans *l'Homme du Monde* de M. Ancelot, le drame moderne est tout-à-fait émancipé. Le principal, sinon le seul mérite de *l'Homme du Monde*, est d'avoir précédé, dans la carrière du crime en gants glacés, les d'Alvimare, les Richard, et tous ces héros modernes auxquels on pourrait reprocher, comme on l'a fait aux Pyrrhus, aux Bajazet, etc., d'être un peu trop de la même famille. Ceci soit dit sans comparaison blessante pour personne, avec Racine.

L'*Homme du Monde* offre encore ceci d'original : le drame s'accomplit entre deux coups de tonnerre. Du temps où l'*Homme du Monde* et M. Ancelot vivaient, on laissait encore quelque chose à faire à l'imagination du spectateur. La chandelle soufflée, le carreau cassé et l'accouchement dans la coulisse n'étaient pas inventés. Depuis ce temps, le drame moderne s'est fait homme.

Mais, ne remarquez-vous pas, entre autres progrès, que le drame marche vers le vrai d'une manière effrayante? Le naturel est déjà poussé si loin, dans certaines pièces, que le jour où on les joue, il n'y a plus de place au théâtre pour les femmes. Qu'on amène des situations, c'est à merveille. Mais ne le pourrait-on, tout en épargnant aux spectateurs ce genre d'émotions, qui fait monter le rouge au visage et détourner les yeux?

Que le drame grandisse, c'est bien. Mais, prendre la robe virile chez les Romains, ce n'était pas se déshabiller.

Il faut espérer que, chez nous, malgré les progrès de la civilisation, les choses n'iront pas jusque-là. Et pourtant on joue et on applaudit *la Tour de Nesle*!

Ch. R.

DE LA

Littérature scandinave.

(IIIe ARTICLE.)

— Voyez les livraisons des mois de Juin et d'Août.

Le deuxième poème, contenu dans l'ancien Edda, est *Grimnis-Mal*, ou le chant de Grimner, qui donne la description des demeures des déités célestes, et des objets dont elles sont ornées. Ce poème est précédé d'un court récit en prose dont voici le résumé : le roi Hrodungr avait deux fils, Agnar et Geirrovdr, qui, âgés l'un de dix ans et l'autre de huit, s'embarquèrent ensemble sur un canot, dans le but d'aller pêcher en mer. Un orage ayant poussé leur barque loin du rivage, ils furent portés vers une contrée singulière; là, ils trouvèrent une famille de paysans hospitaliers, avec laquelle ils passèrent l'hiver. Agnar devint bientôt le favori de la maîtresse du logis, et Geirrovdr, celui du maître. Le printemps suivant, leurs hôtes leur donnèrent une barque et les accompagnèrent jusqu'au bord du rivage où le mari trouva moyen de dire quelques mots en secret à Geirrovdr. Les jeunes gens ayant mis à la voile par un vent favorable, allaient atteindre leur pays natal,

lorsque Geirrovdr, qui se tenait à la tête de la barque, sauta sur le rivage et poussa le canot, disant à son frère : « Vas maintenant où les génies malfaisans t'appelleront » ; et la barque fut de nouveau emportée par la mer, tandis que Geirrovdr, abordant le lieu de sa naissance, fut reçu avec bonté et proclamé roi. Alors il arriva qu'Odin et Frigga, assis dans leur céleste demeure d'Hlidskialfa, considéraient toutes les parties de la terre. « Voyez, dit Odin, votre favori Agnar, assis dans cette caverne, avec sa gigantesque épouse et tous ses enfans autour de lui; et puis, voyez mon Geirrovdr, devenu roi et gouvernant en paix son propre pays. » Frigga répondit : « Votre favori Geirrovdr est avare et cruel envers ses hôtes, lorsqu'il juge qu'ils viennent en trop grand nombre réclamer les devoirs de l'hospitalité. » Odin, repoussant cette accusation avec force, en fait l'objet d'une gageure. Alors Frigga envoie adroitement la nymphe Fulla avertir le roi qu'il eût à se défier d'un magicien qui voyageait dans le pays avec l'intention de l'empoisonner; l'informant en même temps que ce magicien serait facilement reconnu à ce signe, qu'aucun chien n'aboierait à son approche. Odin, pour se convaincre de la vérité, vient, sous le nom de Grimner, visiter le roi des Goths; mais, soupçonné de magie, il est arrêté. Le roi le fait mettre à la question, et, pendant huit nuits, lui fait subir l'épreuve du feu, sans pouvoir obtenir de Grimner la moindre réponse. Alors, un fils de Geirrovdr, âgé de dix ans, et nommé Agnar, comme son oncle, prenant pitié du magicien supposé, lui apporte une coupe d'eau fraîche pour étancher sa soif ardente. C'est alors que Grimner commence son chant et prédit que le jeune Agnar obtiendra le sceptre des Goths, comme récompense de son bon cœur; puis il décrit, avec des expressions poétiques empreintes d'une sauvagerie mystérieuse, les douze habitations des dieux, ainsi que les divers objets que ces habitations renferment, et qu'on

suppose devoir représenter les douze signes du Zodiaque et autres emblèmes physiques du monde éternel. Le dieu s'étant fait connaître, le roi Geirrovdr, qui était assis, tenant sur ses genoux son épée à moitié tirée du fourreau, se lève vivement pour aller l'arracher aux flammes cruelles, fait un faux pas, et tombe sur la pointe de son épée. Il expire aussitôt, Odin disparaît, et Agnar s'empare du trône vacant des Goths.

Alvis-mal, ou chant d'Alvis, nain auquel avait été promise la fille de Thor, et qui, venant pour réclamer sa fiancée, est retenu toute la nuit par les artifices de ce dieu rusé. Questionné par Thor sur les différens pays, les mondes qu'il avait visités, le nain déploie une grande science dans les langues variées des divinités, des hommes, des géans, des nains et des fées, nomme les divers élémens de la nature, formant ainsi une espèce de dictionnaire de synonymes poétiques et mythologiques pour l'instruction et l'amusement de son hôte céleste. Le nain, arrêté par ce stratagème jusqu'au lendemain matin, est obligé de partir sans avoir obtenu sa fiancée. Il était un de ces génies qui évitent la lumière du jour.

Hyndlu-liod, ou chant de Hyndla, est un lai obscur et imparfait, contenant la généalogie de quelques anciens rois du Nord, que l'on supposait descendre des dieux.

Fiolsvinns-mal est l'histoire de Fiolsvinns, présentée sous la forme d'un dialogue dramatique. La connaissance imparfaite que nous avons de l'ancien système mythologique du Nord, auquel cet opuscule se rattache, nous fait paraître obscur et inintelligible le grand nombre de personnages et d'objets qui y sont introduits.

Hava-mal, ou sublime discours d'Odin, contient une suite de moralités en vers, semblables aux proverbes de Salomon, aux vers dorés de Pythagore ou aux travaux du jour d'Hésiode.

Ce poème sententieux embrasse aussi quelques autres fragmens de poésie d'un genre allégorique, et est terminé par ce qu'on appelle le chapitre runique, dans lequel Odin est représenté comme décrivant la force de divers enchantemens composés de runes et supposés capables de guérir les maladies, de combattre le poison, de neutraliser l'effet des armes d'un ennemi, de le rendre impuissant au jour de bataille, d'apaiser la tempête naissante, d'arrêter dans l'air la course des sorcières. Il se vante même de pouvoir, à l'aide de ces enchantemens magiques, ressusciter les morts et s'entretenir avec eux des secrets du monde invisible.

Comme document des anciennes mœurs et coutumes des nations scandinaves, le Hava-mal est précieux; plusieurs des préceptes qu'il contient respirent plutôt une prudence mondaine que des sentimens de vertu désintéressée, plutôt une ruse calculée qu'une sagesse sublime. Ainsi, les plaisirs des réunions de famille et la gaîté des festins sont extrêmement vantés; l'hospitalité est prescrite, pourvu qu'elle ne gêne en rien celui qui la donne.

« Le convive non invité, dit le Hava-mal, doit savoir garder le silence, écouter de toutes ses oreilles, observer de tous ses yeux, car la prudence est la partie la plus précieuse de la sagesse. »

Voici quelques autres maximes extraites du même poème :

« Ne reste pas long-temps dans le même lieu; celui qui fait un long séjour dans la maison d'un ami devient un fardeau pour son hôte. »

« Ne te moques pas de l'étranger que tu reçois, car tu ignores qui il peut être. »

« La sobriété est une vertu inappréciable. Les animaux

des champs savent quand ils doivent quitter leurs pâturages pour rentrer dans leurs demeures; mais l'appétit de l'homme est insatiable. »

Ce précepte est accompagné de plusieurs sages conseils relatifs à l'économie domestique et à l'obligation de se conserver soi-même.

« Un secret ne peut être sûrement gardé que par une seule personne et non par deux ; ce que trois personnes savent n'est plus un secret. »

« Ne te hasardes pas dans les champs sans être armé; ne quitte pas la grande route, car l'homme ne sait pas le moment où il aura besoin de sa lance. »

« Celui qui cherche à voler le troupeau d'un autre ou à lui arracher la vie, doit être levé à la pointe du jour; le loup endormi ne peut saisir sa proie, et l'homme paresseux ne remportera jamais la victoire. »

L'égoïsme est le mobile des devoirs de l'amitié, tels qu'ils sont enseignés dans les préceptes suivans :

« Lorsque j'étais jeune, il m'arriva de voyager seul et je perdis mon chemin; mais, quand j'eus rencontré un compagnon, il me sembla avoir trouvé un trésor; car l'homme est la joie de l'homme. L'arbre planté isolément dans le champ ne profite pas ; il en est de même de celui qui n'est aimé de personne : pourquoi vivrait-il long-temps?[1] »

« Sois l'ami de ton ami et de son ami; mais l'homme ne doit pas être l'ami de l'ami de son ennemi. »

[1] La même pensée, exprimée de la même manière, se trouve dans le poème sanskrit *Maha-Barata*.

« Si tu possédes un ami en qui tu as confiance et duquel tu désires obtenir quelque service, confonds ton cœur avec le sien, échange des présens avec lui et visite-le souvent. Le chemin non frayé est bientôt recouvert de gazon. »

« Mais, as-tu un ami en qui tu n'as pas confiance, et cependant désires-tu obtenir de lui quelque faveur, parle-lui avec douceur quoique avec adresse, et rends-lui mensonge pour mensonge. »

« N'espère pas trouver d'homme assez libéral et assez magnifique pour dédaigner de recevoir des présens. »

« Ne place pas ta confiance dans la parole d'une femme; le cœur de la femme est versatile comme la roue du tour qui l'a formé, et l'artifice fait son nid dans son sein. »

« Celui qui veut obtenir le cœur d'une jeune fille doit lui adresser tout bas de douces paroles, louer sa beauté et lui offrir de riches présens. »

L'utilité de la science et les principes de la vraie sagesse, tels qu'ils sont compris par l'auteur, sont mis au jour dans une suite d'aphorismes sententieux et variés. On trouve également dans ce recueil, exprimé d'une manière fort remarquable, le peu de valeur qu'il faut assigner à la vie et aux bienfaits qui l'accompagnent, à l'existence passagère des richesses et de toutes les choses humaines :

« Il vaut mieux vivre dans la misère que de ne pas vivre du tout; il vaut mieux être aveugle, que d'être étendu sur le bûcher funéraire. »

« Le dernier né est toujours l'enfant le plus chéri. Il y a peu de monumens élevés aux morts sur le bord du chemin, si ce ne sont ceux érigés par des fils en mémoire de leur père. »

« Les richesses disparaissent en un clin-d'œil; de tous les amis ce sont les plus inconstans. »

« J'ai vu la maison d'un homme opulent encombrée de richesses, et j'ai vu les propres enfans de cet homme demander leur pain. »

« L'insensé croit éviter la destruction, parce qu'il se soustrait aux périls de la guerre; mais la vieillesse mettra fin à la vie que la lance avait épargnée. »

« Troupeaux de bœufs et de moutons périssent, amis et parens meurent, nous-mêmes nous cesserons de vivre; mais il y a une chose qui ne périra jamais, c'est la réputation de l'homme de bien. »

Les poèmes purement mythologiques sont : 1° l'*Hymisquida* ou chant d'Hymer, qui décrit une fête donnée par Ægir, le dieu de la mer, à laquelle assistent presque toutes les divinités de l'Olympe septentrionale. Ægir, manquant d'une chaudière pour brasser la bière qui doit servir au festin, charge le dieu Thor d'emprunter celle du géant Hymer. 2° *Ægisdrecka* ou *Loka-glespa*, fête d'Ægis ou querelle de *Loki*. Ce génie, considéré comme principe du mal, dans la mythologie scandinave, est représenté avec plusieurs des traits caractéristiques de l'ancien Momus ou du Méphistophélès de Goëthe. 3° *Hamar-sheimt* ou le chant de Thrym, sur la découverte du maillet de Thor, qui avait été dérobé par les Jotnars, géans ou génies ennemis des dieux. Ce lai a été traduit en vers anglais par l'honorable W. Herbert, dans son choix de poésies islandaises. 4° *Harbarlz-liod*, sorte de dialogue entre *Harbard*, représenté comme une espèce de Caron, et le dieu Thor, que le nocher refuse de transporter sur l'autre rive du fleuve. Cette allégorie a probablement pour but de peindre la lutte qui existe entre les élémens opposés de la nature.

5° *Hrafna-guldur Odins*, ou chant du corbeau d'Odin, est la plainte des déïtés célestes, sur l'arrivée prochaine de leur propre destruction en même temps que celle de l'univers, et indique leur mission vers un autre monde, pour consulter les destins sur cette question importante. 6° *For-Skirnis*, ou voyage de Skirnir, poème dans lequel Freyr, fils de Niordr, est représenté dans la demeure céleste, assis sur un lieu élevé, d'où il contemple une belle jeune fille de *Jotunheim* (séjour des géans ou génies ennemis des dieux), au moment où elle abandonne la maison de son père pour se retirer dans la solitude. Freyr fut alors saisi d'une tristesse soudaine. Niordr ordonne à Skirnir, serviteur de son fils, de s'informer de la cause du chagrin de son maître. Freyr avoue qu'il est éperduement amoureux de la Jotunnienne; alors Skirnir lui propose d'aller demander sa main, en son nom, s'il veut lui donner le coursier de race éthérée, afin de pouvoir traverser les flammes mystérieuses qui environnent la demeure de la jeune fille, et il demande aussi l'épée, de trempe céleste, qui combat d'elle-même avec les géans. Skirnir stimule son coursier par quelques paroles semblables à celles que Mézentius adressa à son cheval Phœbus, et part pour son expédition périlleuse. Cette aventure est racontée dans un dialogue dramatique, composé de quarante-quatre strophes. Skirnir et les génies sont les interlocuteurs de ce dialogue, où se présentent de grandes beautés sous le rapport poétique; et, pour celui qui étudie la mythologie de l'Edda, il est fécond en pensées qui ont été longuement développées par les savans commentateurs de ce recueil.

Dans le *Vegtams-quida*, Odin est représenté monté sur son cheval *Sleipner*, issu de la race impure du malin esprit *Loke*, descendant dans les régions infernales pour évoquer, avec des chants runiques, l'esprit inanimé d'une Vala, ou prophétesse,

et la forcer à lui révéler les destinées de Balder, ainsi que d'autres sur lesquelles les dieux étaient incertains et alarmés.

C'est ce passage que Gray a parfaitement bien rendu, dans les lignes suivantes :

« Le roi des hommes se lève en toute hâte, et, monté fièrement sur son coursier aussi noir que le charbon, s'élance dans le gouffre, à la large ouverture, qui conduit à la terrible demeure d'Héla [1] . . . . . .

. . . . . .

Mais on peut se former une idée plus exacte de l'original islandais, par l'extrait d'une traduction littérale, composée par l'honorable M. Spencer :

« Le chien qu'il rencontra sortait de l'enfer : sa poitrine, respirant la vengeance, était couverte de sang coagulé; toutes prêtes au combat, ses dents grinçaient de rage; dans ses aboiemens furieux, il répétait l'enchantement du père redoutable; puis, ouvrant son énorme gosier, il fit entendre encore de longs hurlemens. Alors, arriva Odin, monté sur son coursier; la terre résonna sourdement. Bientôt il atteignit la noble demeure d'Héla, et s'empressa d'atteindre les portiques de l'Orient, qu'il savait être le lieu de sépulture d'une Vala. Il chanta, en vers inconnus, le charme sanguinaire, et, se tournant vers le Nord, traça des lettres mystiques [2] » . . . .

Parmi les poèmes précédens, il y en a plusieurs, dont les sujets, le style, les images, la couleur et le merveilleux, décèlent une origine tout-à-fait orientale : tels sont la *Volu-spa*,

[1] Hela, souveraine du Niftheim, déesse des enfers.

[2] Miscellaneous Poetry, t. 1, p. 50.

le *Vafthrudnis-mal*, le *Grimnis-mal*, l'*Alvis-nal*, l'*Hrafnagaldur Odins* et la *Vegtams-quida;* tout porte à croire qu'ils ont été composés à une époque très reculée et dans des régions moins éloignées du berceau de la race humaine que n'était la Scandinavie. Mais l'*Hymis-quida*, l'*Hamars-heimt*, le *Skirnisfor*, l'*Hyndlu-loid* et les autres poèmes de cette classe, appartiennent aux inspirations de la muse septentrionale, et sont remplis d'allusions empruntées aux scènes locales et aux événemens des pays voisins du cercle arctique.

Les poésies les plus anciennes, parmi ces fragmens, peuvent être comparées aux restes organiques, débris d'un monde plus ancien, ou aux ruines gigantesques de l'Égypte et de l'Hindoustan, qui nous décèlent une civilisation plus avancée, dont les titres glorieux ont disparu depuis long-temps. On pourrait même y trouver les traces d'une disposition religieuse plus pure, dont la lumière jaillit, autrefois, sur les habitans primitifs de la terre, mais qui, depuis, a été obscurcie par les nuages épais de la superstition. C'est ainsi, dit l'historien de la Suède, que la voix de la prophétesse du Nord, d'une *Vala*, retentit pour nous obscure et inintelligible, à travers la nuit des siècles. Il parle d'autres temps, d'hommes et d'idées différentes, pour ainsi dire enchaînés par les nœuds de la superstition, mais aspirant après la lumière éternelle, désir qu'ils exprimaient, à la vérité, d'une manière imparfaite. Suivant cette doctrine, nous pouvons aussi reconnaître l'existence de quelques-uns de « ces sons tout puissans » indiqués par le poète Pindare, qui, chantant de nobles actions, nous rappelle que « ces sons errent constamment sur la terre et sur la mer ». Telles sont les voix avec lesquelles le ciel et la terre proclament une existence éternelle, et, en même temps, leur propre mortalité, ce qu'aucune religion du paganisme n'a exprimé plus fortement que celle du Nord. Ainsi, cette

religion fait allusion aussi, quoique obscurément, au seul Être tout puissant dans le ciel, qui est au-dessus des divinités nourries par la fraîcheur de la mer et l'hydromel des Scalds, et bornées à une puissance terrestre; cet Être, le plus puissant parmi les puissans, Être qu'ils n'osent pas nommer, « dieu inconnu », que, selon saint Paul, les Athéniens adoraient aussi sans le savoir[1].

[1] Geijr, Svea Rikes Häfdner, p. 339, 340.

ED. FRÈRE.

(La fin à une prochaine livraison.)

Le Tasse

ET LES NORMANDS

Dans l'été de 1817, j'allais de Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs, à Jérusalem, par la Galilée, sur la terre où furent empreintes les traces victorieuses des armées croisées.

La *Jérusalem délivrée* faisait partie de mon petit bagage de pélerin; or, c'est là, c'est dans ce pays plus grand encore par l'histoire que par la poésie, qu'il est naturel, surtout pour un normand, de reconnaître avec regret, après les critiques et après l'illustre auteur de l'*Itinéraire*, que la brillante épopée, consacrée aux exploits de la première croisade, ne s'est point assez aidée de la vérité des faits et de la fidélité aux mœurs locales.

Avouons-le d'abord, — au risque d'avoir un peu l'air de faire du Boileau réchauffé[1], — une partie de l'attrait du poème consiste, pour nous, dans un vernis chevaleresque donné à quelques héros, dans la teinte de galanterie attachée aux aventures et aux mœurs, dans une sorte de reflet anticipé de civilisation; mais il faut admettre aussi une observation, c'est que ces agréables et séduisantes couleurs, jetées ainsi sur la toile vivante par un pinceau plus enchanteur que ne le furent jamais Armide et Ismène, se rattachent moins, dans notre souvenir, à l'expédition dirigée par Godefroi qu'à la

[1] Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès,
Je ne veux point ici lui faire son procès, etc.

troisième croisade et à sa figure dominante, au héros dont le *cœur de lion* repose dans notre métropole normande.

Il est certain encore qu'à la fin du onzième siècle, époque de l'action de la *Jérusalem délivrée*, le germe de la chevalerie, qui, par une sorte d'anachronisme, se trouve dans le poème avec un développement aussi prématuré, existait bien plus évidemment chez les Normands, s'était plus clairement annoncé dans leurs conquêtes d'Angleterre et de Sicile, qu'il ne s'était laissé entrevoir dans les autres nations ou races chrétiennes; que ce germe tendait plus à se révéler à l'Italie par la famille de Hauteville que par la maison d'Este, dans laquelle le Tasse était allé placer son héros. Tancrède, qui n'est pas son personnage principal, suffirait, ce me semble, pour prouver la vérité de ces deux observations, puisque ce prince, Hauteville et normand par sa mère, a, dans l'histoire, la figure plus chevaleresque que les croisés contemporains, et que cette figure même a encore été modernisée et rajeunie par le Tasse.

Il eût donc été plus conforme à la vraisemblance poétique, et par conséquent à l'intérêt de la composition, que le Tasse, plaçant, pour ainsi dire, sa chevalerie sur un terrain plus vrai, sur un fonds plus historique, choisît son héros dans nos annales plutôt que dans la chronique de marquis toscans dont l'histoire n'offre rien de chevaleresque, et qui n'envoyèrent pas même un des leurs à la croisade, pas plus que ne le firent d'ailleurs leurs voisins; tandis que la seule Italie normande vit partir, pour la sainte expédition, plusieurs seigneurs avec quatre de ses princes, Bohemond, Tancrède, Richard et Ranulfe.

Si, tout en cheminant, je me disais cela, je le disais au Tasse lui-même, en reprochant à sa mémoire d'avoir emprunté aux Normands sans leur rendre.

Il faut avouer, cependant, comme je le reconnus ensuite, que le grand poète a senti et réparé son tort d'une manière glorieuse pour nous. Il nous a offert la plus belle des expiations, l'honneur d'être chantés par lui.

Ayant voulu effacer de son poème des défauts qu'il avait eu la noble candeur d'y reconnaître lui-même, il chercha, selon ses propres expressions, à rendre sa fable plus vraisemblable, en se conformant davantage à l'histoire; il entreprit ainsi d'élever à sa gloire un monument plus beau et plus parfait que le premier, en composant la *Jérusalem conquise*, poème supérieur à l'autre, selon le Tasse lui-même, dont le jugement, demeuré inébranlable sur ce point, a excité, chez les critiques, une controverse dont la conclusion la plus raisonnable, ce me semble, est qu'il serait à désirer de pouvoir fondre dans le premier poème beaucoup des additions et des corrections du second.

Quel dommage que le Tasse n'ait pas, lui-même, fait ce travail! car, ainsi composé, le dernier chant du Cygne de Sorrento aurait suffi pour faire, du plus brillant poème des temps modernes, une véritable iliade normande. Les lecteurs de la Revue s'en convaincront facilement, s'ils consentent à venir, avec moi, jeter un coup-d'œil sur cette *Jérusalem conquise*, qui ne peut pas être aussi connue d'eux qu'elle le mériterait, puisque, des deux seules éditions qu'elle ait eues, italiennes l'une et l'autre, la dernière, publiée à Paris, fut proscrite par le parlement, pour deux strophes ultramontaines.

Comme ils le verront par une brève analyse, le Tasse, en recomposant sa *Jérusalem*, fait éclater une vive et constante prédilection pour le nom et l'histoire des Normands. Le premier sacrifice qu'il fait au pied des autels de notre gloire nationale, c'est de répudier Renaud, prince de l'ingrate maison d'Este, pour adopter et élever sur le poétique pavois un

normand, personnage historique, Richard, prince de Salerne, issu d'un chevalier du Cotentin, de Guiscard.

Dix strophes, ajoutées au dénombrement de l'armée, tel que nous l'avons lu dans le premier livre de la *Délivrée*, sont particulièrement consacrées aux villes de la Pouille et de la Sicile, à leurs nouveaux maîtres, enfans de notre province, et à Palerme, *royale demeure des Normands*. L'une des stances nous dépeint « ces fameux et agiles guerriers qui, marchant « sous les nobles bannières de Rollon, viennent de la Sicile, « arrachée par eux à un indigne esclavage ». Ailleurs, le poète appelle nos pères « hommes puissans en armes, glorieux et « grands, nommés norwégiens d'abord et ensuite normands », qui quittèrent leurs froides contrées pour venir subjuguer les peuples de la Seine.

Dans le troisième livre, le Tasse chante les exploits de Tancrède devant Nicée, et devant les villes plus méridionales de l'Asie, qui, soumises, avec l'aide de Bohemond, formeront la principauté normande d'Antioche.

Plus loin, le poète profite de la substitution de Richard à Renaud, dans la dispute avec Gernando, pour ouvrir un débat qui, sur tous les points, relève notre gloire. D'un côté, c'est un scandinave, qui est fier de ce que ses pères n'ont cessé d'occuper l'antique et commun berceau de la race, et qui dédaigne, dans Rollon et ses gens, une troupe d'exilés ou de bannis; de l'autre, c'est le fils d'un de ces émigrans du Nord, qui célèbre en beaux vers leur histoire, le départ de Rollon, sa conversion, son établissement dans la Neustrie, glorieuse du nom nouveau qu'elle reçoit de lui, la conquête de l'Angleterre, la délivrance du midi de l'Italie. Enfin, fait dire le Tasse au jeune Richard, « aussi loin que les rivages de l'Océan, « s'étendent les *illustres mérites de mes grands Normands.* »

Ce Richard, héros du nouveau poème, a pour ami, ou,

pour parler plus justement, a pour Patrocle Robert de Hanse, son compatriote, guerrier qui, réellement, l'accompagna dans la croisade, et qui ne se montre pas moins que lui fier de la gloire que nos pères ont réflétée sur son pays et sur sa race. Le prince Rupert s'honore d'appartenir, lui aussi, à « ces enfans de Rollon, dont la grandeur, s'écrie-t-il, « éclate depuis le couchant jusqu'à la naissante aurore. »

Le dix-septième et le dix-huitième livre contiennent une longue description de bataille, morceau absolument nouveau, d'une grande beauté, et digne du Tasse, d'après le jugement porté par l'auteur de l'histoire littéraire d'Italie, M. Ginguené, peu favorable, d'ailleurs, à la *Jérusalem conquise*. La brillante action, ainsi ajoutée par le poète, est, pour une grande partie, en l'honneur des Normands. Le Tasse qui, à ce qu'il paraît, avait étudié l'histoire de ces libérateurs de Sorrento, sa patrie, comme Homère s'était initié à celle des fondateurs de la colonie grecque où il avait vu le jour, le Tasse attribue une noble part de cette journée à Robert Courte-Heuse; il transporte ici et célèbre un fait d'armes que l'histoire avait recueilli de ce prince, quand, *à Antioche prendre fut*, comme dit Robert Wace, et que, d'un grand coup de sabre pourfendant un chef sarrasin, il l'expédia ironiquement pour l'enfer [1].

L'armée chrétienne est exposée au plus grand péril, si elle ne parvient à sauver sa flotte, mouillée dans le port de Joppé. Déjà l'ennemi approche le feu du vaisseau de Tancrède, qui portait la *bannière antique des Normands*, cette bannière qui, dit le Tasse, « flottait avec honneur sur les trois promontoires « de la Sicile. » La flamme, menaçant ce noble drapeau, frappe la vue de Richard, qui, comme Achille, se tenait à l'écart, et qui, comme lui, envoie son ami au secours de l'armée

[1] « E narra ivi di me nel lago Averno. »

confédérée. Rupert, à la tête et avec l'aide des Normands, sauve la chrétienté d'un désastre qui eût été irréparable; mais il finit par succomber. Richard, désespéré de cette mort, est, dans sa douleur, soulagé par les soins de sa mère, dont l'intervention dans le poème fournit au Tasse une nouvelle occasion d'honorer la Normandie et les Normands : le héros frémit à l'idée de revenir dans sa famille après avoir laissé périr son ami et enlever l'armure qu'il lui avait prêtée, et il s'indigne de ce qu'on pourrait, un jour, dire ou écrire sur lui, soit dans le beau royaume où il a vu le jour, soit aux rives plus éloignées d'où il tire l'origine commune.

« Oui, mon fils, lui dit la princesse, à ce langage on recon-
« naît en toi cette noble race dont le nom retentit depuis la
« mer de glace jusque sur nos bords. Tel, celui des tiens qui, le
« premier, passa en Italie, y conquit une couronne de gloire;
« tel, Robert vainquit les empereurs de l'Allemagne et de la
« Grèce, rétablit Grégoire sur le trône pontifical, et vengea
« l'affront fait à Rome et au Capitole. Tel, le grand prince,
« ton père, réduisit au néant ses ennemis, chassa victorieuse-
« ment les Grecs de la Pouille et les Sarrasins de la Sicile,
« délivra la moitié de l'Italie, et, de sa résidence d'Averse,
« soumit, par l'amour, si puissant sur des cœurs comme les
« nôtres, les peuples de l'état fondé par ses Normands. »

« . . . . Voilà, ajoute-t-elle, quels ont été les hauts et
« pieux exploits des tiens : soumettre les mécréans au joug de la
« vérité, sauver les pasteurs des peuples et les temples sacrés... »

« Point ne faillira dans leur noble lignée, cette sublime
« valeur demeurée sans égale; elle passera comme le soleil à
« travers les nuages, d'abord dans la branche impériale, et
« ensuite, dans la brillante tige d'Arragon. Ainsi, les lustres
« nouveaux, amenés par le temps, verront l'antique origine
« conserver son éclat. »

Le Tasse fait ensuite désigner et citer prophétiquement les deux princesses, du nom de Constance, par lesquelles la race de Hauteville sera perpétuée dans ces maisons de Souabe et d'Arragon. C'est ici le lieu de rappeler que l'auguste famille qui règne aujourd'hui sur le trône fondé par Roger de Hauteville, reproduit elle-même la filiation normande par la mère de Louis XIV, descendante et héritière de Ferdinand d'Arragon, dit le Catholique.

Ainsi, le Tasse, bon juge en fait de gloire, revendique, pour le pays où il naquit, celle d'avoir appartenu aux Normands par leur bienfaisante conquête, et de leur appartenir encore par l'éclat qu'ils réflètent sur leurs derniers neveux, souverains, après eux, de ce bel état.

Comme on vient de le voir, le héros de la *Jérusalem conquise*, celui dont les exploits sont placés par le poète au-dessus de tous les traits fabuleux ou vrais de l'antiquité, est normand, s'appelle Richard, et se signale, entre Joppé, Jérusalem et Ascalon, c'est-à-dire, sur les mêmes lieux où, dans la troisième croisade, un de nos princes, du nom de Richard, immortalisa son *cœur de lion* par des faits d'armes dont le caractère offre plus d'une fois aux historiens des points de comparaison avec les créations de l'épopée et avec les fictions du roman. La longue et populaire renommée de Richard, dans l'Orient, est encore un de ces avantages que la poésie épique a toujours recherchés pour les noms de ces héros.

Il faut donc bien le reconnaître encore, avec M. de Chateaubriand et avec les autres hommes de goût : quand le Tasse composa la *Jérusalem délivrée*, l'histoire ne manquait pas à la poésie, mais le poète manqua à l'histoire. Dans la *Jérusalem conquise*, il a repris tout son terrain.

Dans le même poème, il a comblé une autre lacune, car il a rempli le vide qu'il avait d'abord laissé dans la description des

localités ; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner l'œuvre sous le rapport de l'exactitude topographique.

Tout ce qui vient d'être dit est suffisant pour faire voir qu'un Normand doit placer, dans sa bibliothéque, la *Jérusalem conquise*, et surtout la mettre dans son sac de voyage s'il va visiter la Terre-Sainte, et s'il tient justement à honneur de répéter aux échos de l'Idumée les plus beaux vers qui aient été composés sur les faits d'armes accomplis dans ce pays-là par les hommes issus du nôtre.

Ces vers sont si beaux, en effet, que je dois, en finissant ici, demander pardon au grand Torquato et aux lecteurs de la *Revue*, si, pour le fragment d'analyse et de traduction qui précède, je n'ai eu à leur offrir que de la vile et faible prose; c'est en vers, en vers qui, par leur noblesse et leur éclat, fussent dignes du Tasse comme des Normands, ses héros et nos pères, qu'il faudrait reproduire dans notre langue les chants dédiés à leur mémoire par l'Homère chrétien.

La noble muse de Chênedollé a laissé le dur marbre du sépulcre se refermer sur elle, sur ses nationales et épiques inspirations, avant qu'elle ait ranimé les cordes que le Tasse avait fait vibrer en l'honneur des Normands. C'est aux autres poètes, nos compatriotes, que la tombe jalouse ne nous a pas encore, comme lui, ravis, qu'il appartient d'entendre et de reproduire pour nous la voix du père de l'épopée moderne, et de faire retentir en Normandie les sons de la lyre qu'il avait montée pour la gloire des héroïques enfans de notre province.

Alexandre de Beaurepaire,
de la Société libre d'Émulation de Rouen.

Les deux Mouches.

FABLE.[1]

—

Par la vitre d'une croisée,
Découvrant les lambris d'un superbe salon,
— Oh ! que ne puis-je entrer ! — disait un moucheron.
Sur la même vitre posée,
Une mouche disait : — Que ne suis-je dehors !
De ces naissantes fleurs qu'embellit la rosée
J'irais, en bourdonnant, caresser les trésors. —
Ainsi, la sœur et le frère,
Un matin, l'un de l'autre enviaient le destin,
Du salon ou du jardin,
Séparés seulement par l'épaisseur du verre :
Mais, quoi ? pour tous les deux c'était un mur d'airain.

Le bonheur, je ne sais comment la chose arrive,
Aux moucherons, ainsi qu'au genre humain,
Ne vient jamais s'offrir qu'en perspective.

LE FILLEUL DES GUERROTS.

[1] Cette fable fait partie d'un nouveau recueil d'apologues, que l'auteur se propose de publier.

SOUVENIRS DE VOYAGES.

La Preneuse.

(SUITE.)

Nous n'eûmes jamais de renseignemens positifs sur les résultats de ce combat. Pour mettre le lecteur à même de suivre le fil des événemens, nous nous contenterons de lui dire qu'après avoir quitté pour toujours la baie de Saint-François, nous apprîmes, par d'autres vaisseaux anglais avec lesquels nous communiquâmes à l'île de France, que la goëlette qui s'était présentée la première à notre vue fut, le lendemain, expédiée au cap de Bonne-Espérance, dont nous étions très proche, pour informer les autorités anglaises de notre présence sur la côte.

De nouvelles voiles garnissaient alors les vergues de la frégate, des cordages neufs remplaçaient ceux qui avaient été rompus; mais la violence du vent s'accroissait d'une manière effrayante, et il était à craindre que, constant dans son mouvement, il ne passât à l'est, et ne refoulât la frégate dans la baie de Saint-François. Aussi, à la faveur du peu de voiles que le navire pouvait porter, nous précipitâmes notre course directement au large pendant toute la nuit. Le lendemain, dès la pointe du jour, la mer se couvrit entièrement d'une écume blanche comme la neige, et commença à s'élever violemment. Depuis trois heures la frégate présentait la hanche de tribord à cette bourrasque, quand un ouragan

d'une force telle que personne à bord ne se souvenait d'en avoir vu un pareil, vint nous menacer de nouveaux malheurs.

Le ciel était d'abord plombé, très bas, et d'une immobilité effrayante; puis, tout-à-coup, une pluie, qui tombait par torrens, obscurcit tellement l'horizon, qu'il eût été impossible de rien distinguer à vingt toises autour du bâtiment, dans quelque direction que ce fût.

La force de ce vent impétueux faisait éprouver à l'équipage un malaise de lassitude qui absorbait ses facultés physiques et morales; il était presque anéanti par un étourdissement pénible, et nos yeux en étaient si affectés, que nous ne pouvions les tenir ouverts sans ressentir de vives douleurs. Le navire souffrait aussi considérablement, bien que de sages précautions eussent été prises pour sa sûreté. La hauteur prodigieuse des vagues frappait de terreur les marins les plus exercés, lorsqu'il se fit soudainement au zénith une large éclaircie : la chaîne des vents fut aussitôt rompue, et à l'ouragan furieux succéda, comme par enchantement, un calme profond. Le vaisseau cessa alors de gouverner; il était ballotté par la lame qui, en si peu de temps, n'avait encore rien perdu, ni de sa force, ni de son élévation; il roulait bord sur bord, de manière à faire croire, à chaque instant, que les extrémités des basses vergues allaient toucher le sommet des lames, ou sa quille sortir tout-à-fait du sein des eaux. Dans ce péril, la présence des gabiers dans les hunes devenant inutile et dangereuse pour eux, le commandant les en fit descendre, et des cordes furent tendues dans la longueur du navire, pour que les hommes de l'équipage ne fussent point entraînés par le roulis

Dans un des brusques mouvemens que le heurtement sop vagues imprimait à *la Preneuse*, les mâts courbés semblaient s'incliner vers les flots pour ne plus se relever, et la carène

fut mise, en grande partie, à découvert par une raffale si furieuse, qu'on douta un instant que le navire pût se relever sans sacrifier sa mâture. Cependant, à la longue, le bâtiment, dompté par son gouvernail, se redressa par degrés et finit par se ranger dans la ligne du vent. L'on se résigna à fuir devant le temps et, au grand regret du reste de l'équipage, à s'éloigner de plus en plus de la baie de Saint-François, où, jusque-là, nos vœux s'étaient reportés dans l'espoir d'une revanche.

Pensif, désespéré et recherchant la solitude, Lhermite s'était assis sur le couronnement de la poupe. Chacun des coups de mer qui venaient, à tout moment, couvrir la frégate de bout en bout d'une écume brillante, en lui imprimant une secousse vigoureuse, arrachait au capitaine, avec un long soupir, un geste de désespoir ; s'il articulait quelques paroles entrecoupées, c'était pour dire, à voix basse : « Il n'y a pourtant « pas de ma faute ! — j'ai fait ce que j'ai pu. — Cent hommes « hors de combat, et pour rien ! — Le navire abîmé, — aucun « moyen de réparer ce désastre ! »

Personne, comme on le pense bien, n'osait interrompre ses sombres réflexions ; aucun mot consolant ne pouvait lui être adressé. Les officiers, placés à une distance respectueuse, osaient à peine se communiquer leurs impressions. Leurs yeux, fixés sur le capitaine, se détournaient avec un douloureux respect, quand les regards abattus de Lhermite se dirigeaient de leur côté.

Cette scène pleine d'intérêt durait depuis une demi-heure, quand, semblable à un homme qui sort d'un songe pénible, Lhermite se leva tout-à-coup, descendit précipitamment sur le gaillard, observa le temps avec assurance ; puis, promenant ses regards sur l'état-major dont depuis si longtemps il occupait exclusivement la pensée, il s'avança à leur rencontre, comme un homme enchanté de retrouver d'an-

ciennes connaissances ; il leur présenta affectueusement la main, en les remerciant de l'aide qu'il avait reçue d'eux dans la dernière nuit. On eût dit qu'il cherchait à les distraire des affligeans souvenirs dont il était lui-même si vivement affecté.

« Faites comme moi, Messieurs, leur dit-il : j'ai déjà tout « oublié ; regardons cette affaire comme une partie perdue, « et perdue sans ressource ; mais songez, en même temps, que « le pavillon anglais couvre toutes les mers, que nous sommes « ici sur la grande route qui sépare l'Europe de l'Inde, que « cette route, si fréquentée, est semée de richesses de toute « espèce, et qu'il ne faut qu'une bonne rencontre pour nous « venger de nos derniers désastres. » Et, toujours préoccupé de son idée dominante, il laissa encore échapper, malgré lui, cette exclamation : — « Cent hommes hors de combat ! »

L'ouragan s'étant apaisé, nous nous dirigeâmes vers le banc des Aiguilles, pour établir notre croisière dans ce passage obligé des bâtimens qui font le commerce de l'Inde : nous fûmes constamment accablés par le mauvais temps qui règne presque continuellement dans ces affreux parages.

Enfin, le dix-septième jour depuis notre départ de la baie de Saint-François commençait à paraître : notre croisière était établie depuis quelque temps ; le vent soufflait bon frais de la partie de l'est, et le ciel était clair. Insensiblement, il devint vaporeux, et bientôt après blanchâtre. Dans le sud-ouest, parut un petit nuage baveux qui, montant contre la brise, s'étendait à vue d'œil ; de nombreux éclairs en sillonnaient la surface. Parvenu à soixante degrés de hauteur environ, il couvrait, dans tous les sens, une étendue immense du ciel, et, malgré la rapidité de son ascension, il semblait immobile, à cause de son volume : une ligne épaisse d'autres nuages sombres le séparait de l'horizon.

Le centre était d'un noir charbonné, la tête et les bords

terminés par de gros amas de vapeurs ternes et disposées par couches épaisses. Cette masse énorme prit bientôt, sur tous les points, un aspect fortement ardoisé. Les éclairs fréquens qui en coloraient les bords altéraient à peine l'obscurité dans laquelle le centre était plongé. On eût dit une longue chaîne de rochers noirs coupés par des ravins profonds et d'effrayantes excavations.

Le vent cessa alors, contre toute probabilité ; non loin de nous, la lame de l'est heurtait en s'élançant celle du sud-ouest avec un clapotement bruyant. Tous ces indices nous présageaient quelque événement terrible qu'il nous était impossible de préciser.

Le grain ayant dépassé le zénith, descendit vers l'autre bord de l'horizon, et se décomposa bientôt : néanmoins, le tonnerre grondait sur nos têtes dans toutes les directions; il produisait un bruit continu et une averse accompagnée d'un vent de sud-est encore plus fort que celui qui nous avait accablés sur la côte d'Afrique quelques jours auparavant. Le disque du soleil brilla rouge un moment; l'air était enflammé autour de nous, et les gouttes de pluie paraissaient comme du sang. Nous gouvernions alors au nord-est, sous petites voiles.

A la fin de la journée, le vent fraîchissant de plus en plus, il y eut nécessité de mettre à la cape. Le pilotin avait sonné les deux coups de cloche qui annonçaient cinq heures. On distribuait le souper à l'équipage, quand l'aspirant, qui avait été relever la vigie pour donner avec sa lunette le dernier coup-d'œil du soir, hêla du gaillard-d'arrière pour annoncer qu'il voyait un navire sous le vent à nous.

« Comment court-il ? demande Lhermite. — Il serre le vent, tribord amure, pour nous accoster.—Est-il loin ? — Non, commandant, on en voit le bois quand il s'élève sur la lame. —

Tiens bon le souper de l'équipage.... [1] Branle-bas général de combat, passe les manœuvres de combat et bosse partout... [2] En haut, larguez le petit hunier et le perroquet de fougue..... Timonier, laissez arriver : brasse quarré ! »

Et, en un clin-d'œil, la frégate, presque vent arrière et roulant panne sur panne, formait avec sa proue un large croissant d'écume brillante, dont les extrémités s'abîmaient dans les vagues lointaines. Le temps épouvantable rendait très difficile l'exécution des ordres, qui se succédaient avec rapidité.

Tout s'enlevait pourtant avec enthousiasme, comme au plus beau jour de calme. Les canons étaient détapés ; les boute-feu fumaient au large de chaque pièce ; les timoniers apprêtaient l'enseigne de poupe et les pavillons de signaux.

« Gouvernons-nous bien comme çà? — Oui, commandant, répond l'enseigne Graffin, du haut des barres du petit perroquet, mais pas plus sur tribord. — Vous paraît-il gros? — Oui, commandant, et, par sa voilure, il n'a pas l'air d'un marchand. »

Un quart-d'heure s'était à peine écoulé depuis l'apparition du navire, quand les gabiers de beaupré l'aperçurent. Le capitaine passa devant pour l'examiner avec sa longue vue.

« Laissez venir sur tribord grand largue ; brassez babord ; chacun à son poste et range à bord.... Hissez notre numéro. »

Nous étions alors par le travers l'un de l'autre, à portée de fusil, lui, tenant le plus près, et nous, faisant route en dépendant pour l'approcher. Le bruit du sillage rapide et le mugissement sourd de la lame, repoussée en avant par les flancs des deux navires, troublaient seuls le silence de cette scène d'observation mutuelle.

[1] Tenir bon signifie *suspendre*, *attendre*, *surseoir*, etc.

[2] On appelle Bosser, *doubler* ou *lier ensemble* certains cordages.

Nous reconnûmes aussitôt ce bâtiment pour un vaisseau de guerre, et cette vue provoqua dans l'équipage un murmure dont la signification n'échappa pas au capitaine. Attentif et silencieux, il détourna ses regards, qu'il tenait alors fixés sur le vaisseau, pour les porter en souriant vers les marins éprouvés qu'il avait sous ses ordres. Le numéro était en tête du mât d'artimon depuis un moment, quand un coup de canon à boulet, dont la fureur du vent nous permit à peine d'entendre l'explosion, partit du bord de ce soixante-quatre. Ce coup de canon était pour assurer son pavillon anglais, à queue rouge, que le vent déployait, nous permettant ainsi de le distinguer dans toute son étendue, mais dont la teinte, ordinairement brillante, se perdait dans l'épaisseur de la brume.

« Préparez-vous à amener le numéro, à hisser nos couleurs nationales et à envoyer la volée! »

Le silence se rétablit, et le pointage des canons, bondissant ensemble sur le tillac à chaque coup d'anspect, était le seul bruit qui troublât ce moment solennel.

« Nous sommes prêts dans la batterie, dit le lieutenant Rivière. — Nous aussi, capitaine, s'écria en même temps le chef de timonerie. — C'est bien? brasse babord, feu partout, et hisse le pavillon! »

Comme on peut le penser, la riposte ne se fit pas attendre, et la volée que l'ennemi lâcha aussitôt sembla être la continuation de la nôtre. Mais, bien que notre première bordée eût été lancée sous le vent, la mer qui, dans ce court intervalle de temps, avait embarqué par les sabords, nous prouvait que le combat pouvait avoir d'autres dangers pour la frégate que celui de l'artillerie ennemie. En effet, il y avait impossibilité matérielle de continuer, et c'est ce que le chef de batterie vint annoncer au commandant.

« Qu'on charge toujours les pièces, et qu'on les hâle dedans! — Monsieur, dit Lhermite en portant la main à son front et s'adressant au lieutenant de manœuvre, faites larguer les trois ris de chacun des huniers, laissez arriver de manière à recevoir le vent du travers; — hors la grande voile, le grand foc, la brigandine et la grande voile d'étai. »

Bien qu'alors le vaisseau et la frégate navigassent bord à bord dans la même direction, il était évident qu'en déployant tant de voiles nous allions prendre chasse; mais personne ne prononçait un seul mot qui ne fût indispensable à l'exécution des ordres du capitaine, dont la voix dominait seule le mugissement de l'ouragan. La frégate, extrêmement inclinée, labourait péniblement les inégalités des énormes lames qui déferlaient d'un bout à l'autre de notre pont. Navigant sous cette allure, nous dépassâmes promptement le vaisseau qui, de son côté, avait orienté quelques voiles de plus; il était facile de reconnaître que la marche de notre ennemi était, au moins, d'un bon tiers supérieure à la nôtre, quoiqu'il restât sur notre arrière à cause de l'infériorité de sa voilure. *La Preneuse* n'avait d'autre qualité que celle de bien porter la voile, et nous en tirions le plus grand parti possible. Notre malheureux navire était tellement couché sur le babord, que les canons des gaillards sillonnaient l'eau dans presque toute la longueur du pont. La nuit nous enveloppait entièrement de ses ombres; nos mâts, pliant sous le fardeau des huniers, semblaient au moment de se rompre à chaque tangage: le froissement des vergues contre le gréement, et le grincement des poulies, produisaient un bruit semblable à des gémissemens plaintifs. L'air retentissait des sifflemens aigus que faisait entendre le vent, pressé dans les différentes parties de la mâture. Les courbes, les membres et toutes les pièces de la charpente faisaient un concert effrayant de craquemens,

auquel venait se joindre le bruit sourd des affûts de canon toujours roulant sous le poids de leur charge, malgré les fortes amarres qui les fixaient au milieu du pont. La coque du navire souffrait du déploiement extraordinaire des voiles, au moyen desquelles nous cherchions à échapper à notre ennemi. La mer, se faisant jour de toutes parts, remplissait la calle à vue d'œil ; nos pompes, fonctionnant sans interruption, suffisaient à peine pour vider les trois pieds d'eau que chaque heure y introduisait.

Les malheureux blessés qui encombraient l'entrepont et auxquels les brusques mouvemens du navire causaient de vives douleurs, ne pouvaient retenir leurs cris, quoiqu'on leur prodiguât tous les soins possibles. Néanmoins, malgré son affaiblissement, l'intrépide équipage suffisait à tout, animé par la voix puissante de son chef, dont l'activité se manifestait à chaque instant.

Enfin, triomphant de toutes les difficultés suscitées par les élémens déchaînés, on était parvenu à établir toutes les voiles que Lhermite avait jugé possible d'orienter, quand le chirurgien en chef vint, tout-à-coup, lui annoncer qu'on allait perdre au moins la moitié des blessés si l'on ne pouvait changer la situation du navire : « les malheureux, dit-il, tombent à tout moment de leurs lits, qu'on ne peut parvenir à fixer convenablement. Plusieurs ont déjà expiré dans des angoisses terribles. » Il allait continuer ce lugubre tableau, quand le capitaine, s'armant de tout son courage, l'interrompit, en lui disant d'un ton visiblement altéré par une douleur profonde : « Docteur, je voudrais qu'il me fût permis, au prix de tout mon sang, de procurer à ces infortunés quelque soulagement dans leurs maux, mais notre position m'ordonne, avant tout, de sauver la frégate et l'équipage. L'accomplissement de mes devoirs est sacré. Retournez vers

ces malheureux : je vais donner de nouveaux ordres pour qu'on mette à votre disposition tout ce que je puis vous offrir. » — Et le docteur se rendit à son poste, sans répliquer un seul mot.

Soit que le vaisseau ennemi, qui avait pour lui de grandes chances de succès, ne voulût pas se charger d'autant de voiles que nous, tant qu'il pourrait nous maintenir en vue, soit qu'il ne pût pas les porter, à cause du surcroît de ses œuvres mortes, soit qu'enfin il comptât, pour nous atteindre, sur un événement que nous redoutions d'avance, *la Preneuse* le gagnait d'une manière tellement visible, que les matelots concevaient déjà l'espoir de lui échapper.

Mais, depuis quelques instans, le vent avait un peu faibli. Le capitaine, monté sur un canon du gaillard d'arrière, ne cessait d'observer l'ennemi et de communiquer ses réflexions aux officiers qui l'entouraient; mais, s'il lui arrivait de donner quelque espoir de salut, c'était toujours avec un ton de doute involontaire dont il était facile de s'apercevoir. Une idée dominante l'accablait, et il lui semblait que c'était un soulagement pour son ame oppressée, quand il laissait échapper quelques paroles qui y avaient rapport. Cette pensée était comprise de ses officiers, qui faisaient, de leur côté, tous les efforts que peuvent permettre les bornes de la discipline pour détourner la conversation, et dissiper ainsi les pressentimens qui assiégeaient leur chef.

Lhermite les écoutait avec plaisir, parce qu'il les croyait sincères, et il leur savait bon gré de leur discrète bienveillance, qu'il considérait, d'ailleurs, comme une adhésion à la retraite qu'il opérait; mais, tout cela ne l'éloignait que momentanément des explications que sa modestie et son caractère communicatif croyait leur devoir « M. Graffin, — dit-il, en s'adressant à un jeune enseigne de la plus grande bravoure qu'il affectionnait particulièrement, mais que la hiérarchie des

grades tenait un peu à l'écart: — vous êtes jeune, vous avez du mérite, et, si l'on vous rend justice, vous commanderez sans doute un jour. Vous croyez qu'alors vous serez heureux? — Je le serai aussi, capitaine, si une seule action semblable aux vôtres vient honorer ma vie. — Illusion que tout cela, répondit le commandant, avec un soupir. »

Puis, s'adressant tout-à-coup à ceux qui se pressaient pour l'écouter :

« Messieurs, nul de vous ne doute que je n'aie, en chaque circonstance, soutenu de tous mes efforts l'honneur de notre pavillon, avec l'aide des braves que j'ai commandés; je vous connais, et vous me rendez cette justice. Apprenez donc, maintenant, ce qu'il m'en coûte pour fuir devant l'ennemi. Ce vaisseau qui nous poursuit et que nous allons peut-être bientôt cesser de voir, je l'espère, du moins, n'est pas de la première force; si la mer eût été belle, j'aurais pu lui prêter côté; au lieu de cela, le temps effroyable qui soumet notre navire aux plus rudes épreuves, m'enlève cette satisfaction, car, ne pouvant opposer à sa batterie haute et aux canons de ses gaillards que ceux des nôtres, tenter à ce prix les chances d'un combat serait une coupable témérité. D'ailleurs, le dernier engagement ne nous a-t-il pas enlevé un tiers de notre équipage ! » — Et ces paroles expiraient sur ses lèvres avec un accent de douleur. — « Si le temps était beau, continua-t-il, j'aurais plus de chances ; mais il m'est prescrit de ne point en venir aux mains avec des forces supérieures; cependant, si la circonstance l'exigeait, oh ! alors... »

Et il fit une longue pause, serra vigoureusement son porte-voix, et reprit, avec un air de résignation : « Mais il faut que j'évite d'autant plus le combat, que ce vaisseau est près de son port et que nous sommes très éloignés des nôtres; il n'existe pas, pour notre pavillon, une seule relâche à deux

cents lieues à la ronde. Cependant, tous les efforts que je suis obligé de faire, et qui coûtent tant à mon amour-propre, pour me soustraire à un combat inégal avec un ennemi formidable, finiront peut-être par un engagement, puisque ce navire nous atteindra en quelques heures quand il le voudra; mais je sais sur quoi il compte. — Voilà, dit-il en braquant sa lorgnette sur l'ennemi, ce que je voulais vous dire pour vous prouver que ce commandement, après lequel nous aspirons tous avec tant d'ardeur.... »

Il s'interrompit pour écouter les propos d'un groupe de marins qui, stationnés sur le passe-avant, s'entretenaient à voix haute de la disparition de notre adversaire.

« Et il me faut encore, continua-t-il en écartant de ses yeux les mèches bouclées de sa belle chevelure que l'impétuosité du vent y ramenait sans cesse, il me faut subir l'affront d'avoir, dans la même croisière, fui deux fois devant l'anglais! — M. Fabre, envoyez du monde en haut pour larguer les perroquets, et faites préparer les bonnettes hautes et basses. — Messieurs, préparons-nous à faire fausse route, je ne le vois plus. »

Il tira ensuite de sa poche un papier plié, qu'il paraissait chercher avec inquiétude, le lut à la lumière de l'habitacle, puis le resserra après l'avoir fortement étreint dans sa main, interrogea sa montre, donna encore un coup de longue vue vers l'endroit où il avait aperçu le navire pour la dernière fois.

— « Laissez arriver de quatre quarts, gouvernez au nord-nord-est. Passez au bras du vent. » — Mais un mouvement qu'il fit en descendant du canon sur lequel il s'était placé, et un regard qu'il jeta furtivement, en se pinçant les lèvres, indiquaient assez qu'il ne se fiait pas entièrement aux chances de salut par lesquelles une partie de l'équipage s'était laissé séduire.

Le vent qui nous prenait alors par la hanche de tribord, et qui avait encore un peu perdu de son intensité, permettait au navire de se redresser en accélérant la vitesse de sa course, et on jugeait qu'on pouvait augmenter la voilure. Beaucoup étaient surpris de ne pas entendre le capitaine donner l'ordre de hisser les menues voiles, qu'il avait eu le soin de faire tenir prêtes à mettre au vent; mais d'autres, se fiant aveuglément à son habileté, devinaient ses raisons pour en agir ainsi. « Si nous allions lui parler, disaient les uns? — Non, attendez, il va y avoir du nouveau. — Mais nous perdons du chemin, et une seule minute de retard peut nous être fatale. — Taisez-vous, dit Gilbert à ceux qui paraissaient les plus inquiets, en leur montrant le capitaine qui, venant de se retirer dans sa chambre, parlait avec véhémence à son second.

« Tiens bon les perroquets et les bonnettes, amène et cargue les huniers, dit Lhermite, en sortant précipitamment de la dunette. — Amène la grande voile d'étai à moitié; amène aussi la corne de la brigandine, hisse le grand foc à moitié! »

De cette manière, la frégate faisait à peine deux lieues et demie à l'heure; les voiles, à demi-hissées ou carguées, et en général mal orientées, secouaient la mâture et faisaient retentir l'air d'un bruit lugubre à babord. Les manœuvres, écartées au large et courbées par la force du vent, se perdaient sur le ciel brumeux et échappaient à la vue.

La distance où la frégate, présentant d'ailleurs le profil, se trouvait de l'ennemi, le peu de voiles dont elle était couverte, tout portait à croire qu'elle ne serait point aperçue, et que notre fausse manœuvre pourrait être couronnée du succès. Cependant, le capitaine avait eu la précaution de faire rester son monde aux écoutes et aux drisses des huniers.

On se taisait, comme si l'on eût craint que le moindre bruit nous fît découvrir.

Dans cette position, regrettant d'avoir pu un instant soupçonner le capitaine de manquer de résolution, chacun prétendait avoir deviné ses véritables desseins. On reconnaissait enfin une ruse de guerre qui avait pour but de laisser passer l'ennemi sans en être aperçu. Plusieurs se transportaient sur le gaillard pour écouter ce que disaient les officiers, et tout le monde était dans le secret.

Il y avait déjà quelque temps que, sous cette allure, nous étions désorientés et ballottés par la mer. Deux heures sonnaient; la lune, en dissipant les vapeurs lointaines de l'est, s'était déjà élevée à quelques degrés au-dessus de l'horizon, et avait, par son influence, donné au vent un surcroît de vigueur. Sur notre hanche de babord, tous les yeux étaient fixés vers le point où devait nous rester le vaisseau objet de nos inquiétudes. Personne ne l'apercevait. La satisfaction régnait sur toutes les figures, quand le capitaine, placé, avec son second, en observation sur le couronnement, fit appeler l'officier de manœuvre. « Comme je m'y attendais, Monsieur, la lune nous a trahi, lui dit-il, prenez cette longue-vue, et dites-moi si ce navire ne fait pas la même route que nous. — Nul doute, commandant, lui répondit celui-ci, en regardant encore une fois pour mieux s'en convaincre. — Il est toujours sous la même voilure qui le couvrait quand il commença à nous chasser. Les Anglais ont de si bonnes lorgnettes, qu'il nous aura aperçus au premier lever de la lune, malgré notre fausse route et la diminution de nos voiles. Il peut aussi nous avoir un peu devinés. »

A la vue des observations d'optique que faisait le capitaine; à l'empressement que l'officier de manœuvre avait mis à se rendre près de lui; à la manière dont cet officier avait lorgné

à plusieurs reprises vers l'endroit qui captivait l'attention de l'équipage, tout espoir de salut s'évanouit ; et, au silence de confiance qui régnait depuis un moment, succéda une vive agitation, produite par la présence de Lhermite, s'avançant à grands pas, le porte-voix à la main, vers le bord antérieur de la dunette.

« Borde et hisse les huniers, hisse la corne, la grande voile d'étai et le grand foc ! » Telles furent les premières paroles qu'il proféra; ensuite, il s'occupa de faire gréer des faux bras aux boute-hors.

Ces manœuvres s'exécutèrent avec autant de promptitude que pouvait le permettre la force de deux élémens qui, depuis vingt-quatre heures, semblaient s'être conjurés contre l'infortunée *Preneuse*.

« Attention à gouverner. — Borde et hisse les perroquets. — Prenez vite un ris dans les bonnettes de hune et dans la bonnette basse. »

Le grand perroquet était à peine hissé à demi-mât, quand, d'un seul coup, le vent ayant rompu l'écoute de babord, il fut emporté avant qu'on ait eu le temps de le carguer.

« Qu'on le remplace. — Hors les bonnettes de hune, dit Lhermite. » Et elles se dirigèrent à l'instant au bout des vergues. Celle du petit hunier fut la seule qui résista. Le boute-hors de la grande vergue ayant cassé, on avait failli perdre aussi la bonnette du grand hunier; mais, à force de peines et de travaux, on finit par s'en rendre maître, ainsi qu'à hisser la bonnette basse et à orienter un autre grand perroquet qui avait été réenvergué comme par enchantement.

On procédait avec vitesse et précaution à réparer les nombreuses avaries survenues en si peu de temps, quand, après quelques petits craquemens, un autre plus effroyable se fit entendre sur l'avant, et vint suspendre tout-à-coup tous

les travaux qui s'exécutaient à la fois. Chacun, craignant pour la mâture, croyait l'avarie plus considérable; les gabiers, malgré leur audace, en avaient tremblé, et plusieurs se disposaient à descendre de leurs postes périlleux. — « C'est le boute-hors de misaine qui est cassé, » héla de suite Dalbarade. »

« Tout le monde devant à rentrer les bonnettes, répéta plusieursfois le capitaine, d'une voix ferme, mais accompagnée d'un mouvement prononcé de résignation. Ce n'est rien, mes enfans. N'y a-t-il personne de blessé? — Non, commandant, répondit le maître d'équipage.

La frégate, forcée dans ses lignes d'eau par le terrible poids de sa voilure, avait son avant plongé sous la lame; la mer s'élevait constamment au-dessus des sabords de sa batterie, et à tous les tangages elle embarquait sur le gaillard d'avant à une hauteur effrayante. La poupe, étant presque entièrement hors de l'eau, le gouvernail, en grande partie découvert, avait beaucoup perdu de son impulsion, malgré la main habile à laquelle il était confié. Enfin, la crainte de sombrer agitait plus ou moins violemment tous les cœurs.

L. Garneray.

(La suite à la prochaine livraison.)

La Jeune Fille.

« En ses mille désirs ; mon ame curieuse
Est plus mobile encor et plus capricieuse
Qu'une écharpe de fée aux changeantes couleurs.
J'ai de plus doux regards que le plus doux des anges ;
Ma voix est un écho du chant pur des archanges ;
Je suis fraîche comme les fleurs.

« Quand mon pied gracieux va rasant la prairie,
L'œil étonné croit voir quelque danse chérie
D'un fantôme léger se jouant dans les airs.
Des éclairs de bonheur brillent sur mon visage :
— Les astres lumineux d'un beau ciel sans nuage
Scintillent sur les flots des mers.

« De mes cheveux brillans le tissu se déploie
Sur mon épaule, ainsi qu'un long voile de soie :
— De son tombant feuillage un saule est ombragé. —
Je suis vive, et, parfois, mollement paresseuse ;
J'aime, après un sourire, une larme rêveuse
Pour un chagrin que j'ai forgé. »

Auguste C.

Les deux Epoques.

1560. — 1834.

1560.

Il y a, à Rouen, une belle vieille maison, nous ne dirons pas dans quelle rue, parce que tout ce qui s'y est passé n'est pas digne de louanges, et qu'il ne faut bien désigner et montrer au doigt que la demeure de la vertu, pour que le père et la mère, qui se promènent par la ville, tenant par la main leurs enfans, puissent leur dire, arrivés devant le seuil : ici, telle belle action advint ! Or, dans la maison dont je veux aujourd'hui parler, maison à beau pignon pointu, à merveilleuses sculptures, à statues de saint Pierre et de saint Romain, à porte en bois de chêne et à gargouilles se projetant de chaque côté du toit, comme deux dragons ailés, pour défendre la demeure, il s'est passé deux faits bien différens.

Je vais essayer de les raconter.

En l'année 1560, vivait un notable habitant de Rouen, en cette maison.

Ce bourgeois, noble homme de la cité, avait été échevin, et un de ses pères avait eu la vicomté de l'eau. Sa femme, pieuse comme une sainte, douce comme un ange du paradis, partageait avec lui la vénération de tout le quartier, et, parmi les fidèles qui entraient à l'église, les pauvres mendians les reconnaissaient toujours, et disaient entre eux : « Nous pouvons tendre la main à ceux-là, ils écoutent les nécessiteux, comme ils veulent que Dieu les écoute. »

Pour être heureux dans ce monde, pour avoir des jours sans angoisses de l'ame, et des nuits sans torturantes insomnies, c'est beaucoup que la vertu..... Mais, n'en déplaise à Dieu, ce n'est pas tout à l'homme et à la femme que religion, amour et convenances ont unis, il faut encore quelque chose.

Il faut des enfans... Des enfans ! c'est la preuve que votre mariage a été bien vu là-haut, et qu'il a été béni.

Cette preuve de la bienveillance de Dieu ne manquait point à Guillaume Robertot ; Marceline des Herberts, au bout d'une année de mariage, lui avait donné une fille. Des fils avaient suivi ce premier enfant, mais n'avaient pas vécu. Nicolle seule avait résisté à une cruelle maladie qui, en 1562, fit périr la plupart des petits enfans. Jamais si cruelle année ne s'était levée contre les mères ; sur tous les seuils, dans toutes les rues, dans toutes les églises, on ne voyait que des cercueils de deux à trois pieds de long, recouverts de draps mortuaires blancs ; et, cette année-là, un homme de religion, renommé pour son savoir et son éloquence, avait dit, prêchant en l'église de Notre-Dame :

« *Cette année, tous les anges de la terre émigrent vers le ciel, et le mauvais vent a soufflé si fort, que toutes les roses sont tombées des rosiers.* »

En voyant tant de trépas, le père et la mère de Nicolle

avaient, comme on le pense bien, envoyé querir le *physicien* pour lui demander comment garantir leur fille bien-aimée du fléau destructeur.

De ce que cet homme savant ordonna, je ne sais rien.... mais je sais que, le 8 septembre, jour de la nativité de la bienheureuse vierge Marie, Nicolle fut menée en l'église de Notre-Dame, devant l'autel de la sainte mère du Sauveur, et que là les parens, après y avoir pieusement entendu la messe, la *vouèrent au blanc* pour toute sa vie....

En ces jours-là, voyez-vous, dans leur tendresse, les pères et mères ne trouvaient pas que l'art et les soins des hommes fussent assez; et, pour mieux faire *garder* leurs enfans, ils les mettaient sous la protection de Dieu, des saints et des anges!

Nicolle, à partir du jour du vœu, mit de côté tous ses vêtemens de couleur, et, grandissant, elle ne se montrait jamais qu'avec de blanches parures; ses robes, ses voiles, ses chaussures, tout cela était blanc. Si elle avait un peu de rose en elle, c'était seulement sur ses joues et ses lèvres, et à l'extrémité de ses jolis doigts....

Nicolle eût été belle, vêtue comme toutes les autres jeunes filles; mais, ainsi distinguée, elle était plus belle encore.

Quand, vers le soir, après avoir travaillé au logis avec sa mère, elles allaient toutes les deux au salut, les voisins disaient : « Voilà dame Marceline avec son bon ange. » — Et vraiment, c'était quelquefois comme une vision, que cette gracieuse et blanche figure, au milieu des ombres croissantes de la nuit.... Nicolle avait alors seize ans. . . . . .

Parmi les funèbres tintemens des cloches de la Cathédrale, la grosse et solennelle voix de Georges d'Amboise se faisait

entendre comme la basse continue de cette sonnerie de douleur, et appelait les habitans aux funérailles et à la messe des morts qui allaient être célébrées pour le repos de l'ame de haut et puissant seigneur messire l'archevêque de Rouen.

Par la vieille cité, c'était grande et sincère douleur, car l'homme de bien que Dieu venait d'appeler à lui avait été, de son vivant, plein de compatissance pour le menu peuple, et les pauvres l'avaient surnommé leur père. Guillaume Robertot, dame Marceline et Nicolle avaient quitté leur logis de bonne heure, pour se rendre à l'église, où toute la foule se portait; la belle et haute Cathédrale était toute parée de deuil, et vraiment elle avait raison de se revêtir ainsi de ses tentures noires, car la mort, en frappant l'archevêque, l'avait fait veuve d'un saint.

Quand la foule s'assemble, ou pour la joyeuse fête de Noël, ou pour les alleluia de la résurrection, ou à l'Ascension, pour voir dans les églises les langues de feu de la Pentecôte, ou la procession de la Saint-Romain, avec la Fierte, la Gargouille et le prisonnier délivré, il s'élève, de toute la multitude, un immense bourdonnement, produit par l'admiration et la joie; mais, parmi tout ce peuple qui emplit la vaste basilique, pas le moindre bruit... La vue du mort a saisi chacun, et les vivans se sont tout-à-coup fait silencieux comme le trépassé qui s'offre aux yeux de tous sur son haut lit funèbre.

Sa mitre d'or en tête, sa crosse en main, le pasteur semble dormir... et l'on dirait que la foule craint de le réveiller... Nicolle n'avait jamais vu visage de mort, et elle s'étonnait qu'il y eût si peu de changement entre la mort et la vie. Tout absorbée dans cette contemplation, toute saisie de graves pensées, elle ne remarquait pas qu'un des quatre seigneurs placés aux pieds du lit mortuaire, — jeune damoisel de vingt ans, damoisel tout vêtu de deuil et qui aurait dû

pleurer et prier, car c'était le neveu de messire l'archevêque, — ne faisait autre chose que la regarder.

D'abord, ses regards avaient été attirés sur Nicolle à cause de la blancheur de ses vêtemens, qui tranchaient tant avec tout le deuil de la multitude. Et puis, ils avaient été bientôt fixés, fascinés par la ravissante beauté de la jeune fille... Étrange passion que cet amour, qui naît là, au coin d'un cercueil!... amour qui fut bientôt partagé, mais dont je ne puis aujourd'hui redire toutes les phases... Raoul, bien jeune encore, avait appris à la cour, pour vaincre l'innocence, toutes les élégantes tromperies, toutes les ruses qui s'enveloppent de satin et de velours, de brocard et d'or.

La haute naissance du damoisel aurait effrayé la sage simplicité de Guillaume Robertot : le prudent bourgeois ne voulait laisser voir à Nicolle que les jeunes hommes de sa sphère; souvent il répétait: « violette ne vient bien sous les cèdres ». Force fut donc à Raoul de se faire petit et humble, de se vêtir de la bure d'un étudiant, pour franchir le seuil de la maison habitée par celle qui occupait toutes ses pensées et tous ses désirs.

Pauvre jeune fille! si Raoul savait tromper.... elle, elle ne savait qu'aimer,... et elle aima de toutes les forces de son ame.... Mais son amour restant chaste et pur comme celui d'un ange, ne suffit bientôt plus à Raoul. Il avait aimé en un clin-d'œil, il oublia en un jour... Cet amour, qui était d'abord né dans son cœur à lui, il put s'en défaire, comme d'un vêtement qui ne lui tenait pas beaucoup; il jeta l'étincelle à Nicolle, et cette étincelle devint comme les feux grégeois, qui ne cessent de brûler que lorsqu'ils ont entièrement dévoré l'objet sur lequel ils sont tombés.

Lui, alla à d'autres aventures. Elle demeura dans les ennuis de son solitaire amour.

Lui, alla sourire à d'autres femmes; elle, ne sourit plus à rien. — Ses journées lui devinrent longues, ses nuits toutes troublées, ses prières toutes distraites, ses ouvrages moins bien faits, ses caresses à sa mère moins tendres, ses joues moins roses et ses regards moins vifs.

La vie décroissait en elle... — et son père et sa mère avaient senti leur bonheur s'en aller, le jour où la tristesse était venue à leur fille !

C'était donc grand malheur que ce premier regard d'amour donné dans une église.... Parti d'auprès un mort, il avait été comme imprégné de mort. — La pauvre jeune fille allait en mourir.... Aujourd'hui, avec amour si profond et si vite trahi, femme n'aurait pu vivre, et, pour cesser de souffrir, la victime abandonnée aurait voulu mourir; mais Nicolle, heureusement, n'avait pas devancé son siècle, et à sa cuisante douleur elle trouva un autre remède que la mort .... Un jour, elle entendit parler d'un échevin de la cité qui se présentait pour demander sa main; or, elle avait eu beau faire, elle n'avait pu encore éteindre dans son cœur son amour pour Raoul; et, après avoir bien prié toute la nuit, après avoir bien consulté le saint prêtre qui dirigeait sa conscience, après s'être bien convaincue qu'il n'y avait plus de chances de bonheur pour elle dans le monde, — elle vint gravement et respectueusement dire à son père et à sa mère :

« Mon père et ma mère, bénissez-moi. » Et elle se mit à genoux devant eux.

— « Et pourquoi donc te mettre ainsi à genoux devant nous? demanda Guillaume Robertot.

— Et pourquoi ne pas nous embrasser comme tous les matins? dit Marceline.

— Oh ! c'est qu'aujourd'hui j'ai pris une grande, une sainte résolution!

— Laquelle! s'écrièrent ensemble et le père et la mère.

— Celle de n'appartenir qu'à Dieu.

— Mais tu allais devenir l'épouse d'un homme pieux et probe....

— Je ne serai jamais que celle du Sauveur. . . . . .

Comme cette pieuse résolution avait été bien prise, rien ne put la faire changer. — Et puis, dans ces temps de foi, un père et une mère se seraient crus coupables, s'ils s'étaient trop long-temps opposés à une vocation qu'ils pensaient venir d'en haut.

Au lieu d'une couronne nuptiale, ce fut donc un long voile noir que Marceline plaça, en pleurant et en priant, sur la tête de sa fille.... Et, sous ce voile, je ne sais si l'amour pour Raoul fut étouffé; mais la tradition raconte que Nicolle, après trois années de religion, s'éteignit doucement sous le cloître des sœurs de Saint-Amand, comme un de ces flambeaux de cire blanche bénite et parfumée qui se consument près des autels.

1834.

Quand un père et une mère n'ont plus d'enfans, quand tout ce qu'ils aimaient en ce monde est descendu dans la tombe avant eux, ils n'ont plus rien de mieux à faire que de mourir aussi. — Guillaume Robertot et Marceline allèrent bientôt dormir auprès de leur fille, et, par permission spéciale, furent enterrés dans le cimetière de la noble abbaye de Saint-Amand. Alors passa à un Pierre Robertot, dont les descendans vivent encore aujourd'hui, la maison dont j'ai parlé au commencement de cette histoire.

Là, il y a peu d'années, vivait une jeune et jolie fille, arrière-cousine de Nicolle. Celle-ci s'appelait Aspasie... Née jolie, depuis sa plus tendre enfance, elle avait sans cesse entendu vanter sa beauté. Son père, sa mère, tous leurs amis ne l'entouraient que de louanges et de flatteries. Aussi la jeune fille grandissait vite en coquetterie, et nous devons dire que, dans tous les arts, elle faisait de rapides progrès : aussi ses parens, idolâtres de sa beauté, fiers de ses talens, la montraient dans tous les lieux publics ; bals, spectacles, concerts, c'était là sa vie. Dans une salle de spectacle, personne de plus regardée; dans un bal, pas une jeune fille aussi gracieuse ; dans un concert, pas une voix plus belle que la sienne.

Un soir, je ne sais plus dans quel concert philanthropique, elle se surpassa et obtint de si frénétiques applaudissemens, qu'un *jeune France* s'écria : « Malibran ! Malibran elle-même ne peut lui être comparée.

— Quelle exagération ! dit un autre jeune homme.

— Exagération ! aucune, je vous le répète.

— Moi, je répète, exagération ou niaiserie.

— Monsieur !

— Vous ne me ferez pas changer d'avis.

— Ni vous non plus ! . . . . . .

De cette discussion il résulta une dispute, une rencontre; de ce duel, une blessure; de ce coup d'épée, une passion obligée dans le cœur sensible d'Aspasie.

En effet, avec nos mœurs d'aujourd'hui, pouvait-elle se dispenser d'aimer jusqu'à *la mort* celui qui avait affronté *la mort* pour elle ?.... Non ! vraiment, c'était impossible; aussi Aspasie fit témoigner tant d'intérêt à Aristide, qu'Aristide, encore pâle et souffrant, vint, le bras en écharpe, voir la femme pour laquelle il s'était battu, et qui lui avait révélé la

sensibilité de son ame par l'anxiété qu'elle avait montrée.

Je n'ai pas dit toutes les phases de l'amour de Nicolle pour Raoul; je n'essaierai pas de redire celles de la passion qui s'alluma, comme un incendie, entre Aspasie et Aristide. Aujourd'hui, tout va plus vite qu'autrefois; il y a progrès pour les passions comme pour le reste. — Bientôt ce fut une fureur, que cet amour né dans un concert . . . . . .

. . . . . .

Cet amour fut contrarié. Aristide était beau, pâle, élancé; il avait un long regard, de noirs cheveux à la *Perrinet*, une barbe romantique. Mais il n'avait que cela..... et ce n'était pas assez pour les parens d'Aspasie; ils voulaient de la fortune, Aristide n'en avait pas.

« Mon père, dit un jour la jeune fille à M. Robertot, mon père, tu as lu dans mon cœur?

— Oui, mon enfant.... et j'ai vu avec peine une inclination à laquelle il te faut renoncer.

— Mon père, détrompe-toi: ce que tu nommes inclination est passion..... passion qui ne s'éteindra qu'avec ma vie.

— Mon Aspasie, réfléchis, Aristide n'a rien.

— Il a tout.

— Tu te trompes, il est sans fortune.

— Il a mon amour, il l'aura jusqu'à mon dernier souffle.

— Il faut que tu éteignes cet amour.....

— Ma vie s'éteindra avant.

— Cher enfant, écoute ton vieux père.

— Vous n'écoutez plus votre fille.

— Ce n'est pas moi qui refuse, c'est la raison....

— Votre raison? c'est tyrannie!

— Mais c'est folie, que ton amour!

— Mon amour! c'est ma vie, c'est ma gloire... Et, puisque ni mon père, ni ma mère ne veulent le comprendre.... au lieu

d'avoir à bénir mon bonheur, ils auront à pleurer ma mort.... »

Après ces mots, prononcés avec violence, Aspasie, rouge, échevelée, haletante, descendit au jardin. Aristide y était.

« Votre douleur me dit mon arrêt... Plus d'espérance!

— Non, plus d'espérance, ni pour vous, ni pour moi.

— Ils ne vous ont pas compris?

— Non!

— Ils n'ont pas été attendris par vos larmes!

— Non!

— Ah! je croyais que rien ne pouvait vous résister.

— La froideur ne comprend pas l'amour.

— Malédiction, malédiction sur moi!

— Pourquoi dire: malédiction! il nous reste encore....

— Quoi?

— Un moyen d'échapper à notre malheur.

— La mort!.... elle délivre de tout.

— Vous, si jeune!

— Plus je suis jeune, plus j'aurais de temps à souffrir. Ils n'ont pas voulu nous unir dans la vie.... Nous, unissons-nous dans la mort.

— Aspasie, essayez encore de les fléchir. Vous êtes trop belle, trop jeune pour mourir. Allez encore une fois tomber à leurs genoux.

— Je le ferai sans espoir. »

Ce fut en vain qu'Aspasie conjura de nouveau son père de consentir à son mariage avec Aristide. Des informations avaient été prises, et ce n'était pas seulement la fortune qui manquait à sa famille, mais même toute espèce de considération.

Au bout de quelque temps, celui qui avait juré à Aspasie de n'aimer qu'elle, s'enfuit avec une actrice. Et la pauvre

jeune délaissée s'était tellement monté la tête, s'était tellement engagée par ses paroles et ses sentimens exagérés, qu'elle crut ne pas pouvoir vivre; et, un soir, après avoir chanté auprès de sa mère, la romance du *Saule de Desdemona*, elle s'échappa de la maison paternelle, de cette maison d'où Nicolle était sortie pieusement, pour se rendre au couvent, et alla se jeter du Pont de pierre dans la Seine, qui roulait alors des glaçons et des neiges . . . . . .

Autres temps, autres mœurs !

Autrefois, aux jeunes filles, foi et piété !

Aujourd'hui, à de jeunes têtes couronnées de fleurs, doutes et esprits forts !

Autrefois, au malheur, un refuge sanctifié !

Aujourd'hui, à une passion contrariée, une tombe sanglante !

Autrefois, la religion nous disait : « *Vous souffrez, résignez-vous !* »

Aujourd'hui, le siècle nous dit : « VOUS SOUFFREZ, TUEZ-VOUS ! »

Vicomte WALSH.

Revue. — Chronique.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire du chateau et des sires de Tancarville ; par M. A. Deville. — Rouen, 1834. — Nicétas Periaux.

De l'extrémité du quai de Quillebeuf, près du phare, la vue s'étend sur la Seine, qui vient mêler ses eaux aux flots de l'Océan ; à gauche, on aperçoit le marais Vernier, si fatal aux habitans qui le cultivent ; au-delà des falaises est Honfleur. En face de cette ville, et sur la droite, on devine le Havre, caché par des promontoires ; et, sur le sommet d'une falaise, au milieu de bois touffus, s'élèvent les tours à demi-ruinées du château des sires de Tancarville, placé là comme l'aire d'un aigle au sommet d'un rocher. Les bois mélancoliques qui environnent ce château féodal à moitié détruit, les souvenirs qui s'y rattachent, les réflexions que font naître les ravages du temps et ceux des révolutions, cet attrait particulier qui entraîne le cœur humain à s'intéresser à toute grandeur passée, à toute puissance déchue, étaient des motifs bien forts pour déterminer l'auteur de l'histoire du Château-Gaillard et de l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville, à recueillir les faits historiques des preux habitans de cette antique demeure.

Aussi, c'est avec un soin scrupuleux qu'il a réuni tout ce qui a rapport au château et aux seigneurs de Tancarville. Pénétré de cette vérité, qu'on ne peut décrire des lieux sans les avoir vus ; qu'il faut étudier sur le sol même les mœurs, l'histoire des hommes que l'on veut peindre, M. Deville a examiné attentivement toutes les parties du domaine de Tancarville ; les remparts, les tours, les portes, rien n'a été oublié ; et, portant la lumière sur des questions obscures de constructions dont la date ne pouvait être bien déterminée, il a appliqué les titres qu'il avait eu le bonheur de découvrir aux parties de la forteresse qui les concernaient. Il ne peut donc exister maintenant aucun doute sur les diverses questions qui embarrassaient l'antiquaire et l'historien. « Je pense, dit-il, que le tracé du château ne « peut remonter au-delà du règne de Henri Ier, c'est-à-dire du commence-

« ment du douzième siècle. Cette donnée s'accorde, au reste, avec le style « de l'architecture de ses parties les plus anciennes..... »

On ne trouve pas le nom de Tancarville cité comme celui d'un lieu ou d'un homme, avant ce siècle; mais, à dater de cette époque, ses seigneurs jouent un grand rôle dans nos annales, tandis que le château lui-même n'y occupe qu'une place tout-à-fait secondaire. Cependant, sa position à l'embouchure de la Seine en fit, pendant long-temps, une forteresse assez importante; elle fut souvent menacée et quelquefois assiégée. Placé sur une falaise élevée, ce château présente une forme à peu près triangulaire. Son enceinte principale était défendue par des tours connues sous le nom de tours du Portail, du Lion, Coquesart, Carrée, que l'auteur vous fait parcourir, et qu'il décrit dans le plus grand détail. Outre ces fortifications et quelques autres encore que nous omettons de mentionner, le château de Tancarville était protégé par un donjon aujourd'hui complétement en ruine, et qui communiquait au corps de la place au moyen d'un pont dormant terminé de ce côté par un pont-levis; l'enceinte fortifiée renferme encore les ruines de deux habitations, l'une connue sous le nom de Vieux-Château, et l'autre de Château-Neuf; cette dernière a été élevée par Louis de La Tour-d'Auvergne, comte d'Évreux, de 1709 à 1717; il était alors propriétaire de la seigneurie de Tancarville.

Ainsi, les plus anciennes constructions du château datent du règne de Henri Ier; les plus récentes, du commencement du dix-huitième siècle: entre ces deux époques se placent toutes les réparations et les reconstructions dont l'auteur apporte les preuves originales fort curieuses.

Raoul, fils de Gérald, gouverneur, et depuis grand chambellan de Guillaume-le-Conquérant, était le père de Guillaume, premier du nom de Tancarville, qui figure dans une charte de Henri Ier, en 1103. Jusque-là ce nom est tout-à-fait inconnu; car rien ne vient établir que Raoul l'ait jamais porté, ou qu'il ait possédé la terre de Tancarville. Rabel, son fils, succéda à ses immenses richesses et à son titre de chambellan, qu'il laissa à son tour, en 1141, à son fils Guillaume. Celui-ci, déjà avancé en âge, accompagna Richard-Cœur-de-Lion dans la croisade qu'il entreprit contre les infidèles. En 1190, il était à Messine auprès de lui, et il était donné à Tancrède, roi de Sicile, comme l'un des garans de la paix que Richard venait de contracter avec ce roi. « A partir de cette époque, dit M. Deville, son nom ne se trouve nulle part. » Revint-il de Jérusalem, ou y périt-il de la mort des braves? c'est ce que l'histoire ne nous a pas transmis; l'auteur ne pouvait, en effet, adopter une partie de la légende de saint Adjutor, où il est question d'un seigneur de Tancarville qui serait, vers la même époque, revenu d'une expédition contre des idolâtres, pour accomplir un vœu, dans la chapelle de Sainte-Madeleine, près Vernon; les bollandistes ont rejeté cette tradition, comme ne méritant aucune créance. — Jean Theroude, curé de Vernon, l'avait recueillie dans un vieux manuscrit qui présentait des noms illisibles. Suivant lui, les ducs de Bavière et de Bourgogne, et plusieurs autres comtes et barons, entreprirent une expédition contre

les mécréans, au-delà de la Prusse. — Le roi Létho, avec cinq rois et un grand nombre de princes idolâtres, tartares et autres, les surprirent sur les glaces. Enveloppés de tous côtés, les défenseurs de la foi étaient dans le plus grand danger. Que pouvait, en effet, le courage de quelques braves chevaliers contre une multitude? Dans cette circonstance, Guistan de Tancarville et Roger de Harcourt, engagèrent leurs compagnons à faire un vœu à sainte Madeleine, de Vernon. Aussitôt la glace se rompit sous les pieds des soldats idolâtres; ils disparurent tous, et la glace se reforma à l'instant même: les chevaliers chrétiens, louant Dieu, conquirent le royaume de Létho, d'autres grands domaines, puis vinrent accomplir leur vœu dans la chapelle de Sainte-Madeleine, bâtie par les soins d'Adjutor.

Cette légende nous paraît dénuée de toute espèce de vraisemblance et de vérité. Cependant, ne serait-elle pas le résultat d'une tradition dénaturée avant d'avoir été consignée dans ce vieux manuscrit, que Jean Theroude avait tant de peine à déchiffrer? Jean Theroude lui-même avait-il bien lu ce qu'il a fait imprimer? Au lieu de *Guistan*, par exemple, n'était-ce pas Guillaume qu'il fallait lire? Et Guillaume, comme on vient de le voir, a suivi Richard en Palestine. N'y serait-il pas mort, et aurait-il accompli un vœu fait à sainte Madeleine dans un pressant danger? Nous l'ignorons, et le judicieux historien du château et des sires de Tancarville, ne pouvait rien conclure d'un fait aussi peu digne de créance, et que nous avons rapporté pour montrer seulement que, dans les légendes mêmes, le nom de Tancarville était célèbre.

La seigneurie de Tancarville passa, au commencement du quatorzième siècle, en la possession de Jean, vicomte de Melun, qui avait épousé, en 1316, Jeanne, sœur de Guillaume de Tancarville dont elle était unique héritière; elle porta dans la famille de son mari le nom et les richesses de ses ancêtres. Nous n'avons point parlé des successeurs de Guillaume II, parce que le fragment qui contient leur histoire a été déjà publié dans la *Revue de Rouen*, en août 1833. La famille de Melun conserva le titre de chambellan et la seigneurie de Tancarville jusqu'en 1415. En effet, Guillaume de Melun périt alors glorieusement à la funeste bataille d'Azincourt. Sa fille unique, nommée Marguerite, épousa, en 1407, Jacques de Harcourt, baron de Montgommery. En 1488, Jeanne de Harcourt avait institué pour son principal héritier François d'Orléans Ier, fils du fameux comte Dunois, son cousin. C'est ainsi que le château de Tancarville passa dans la maison d'Orléans-Longueville, en 1706. La duchesse de Nemours le vendit au financier Crozat, qui le revendit le même jour au comte d'Évreux; celui-ci le céda à son tour, quelques années après, au duc de Luxembourg; mais, dans cet intervalle, le fameux Law en avait été un moment propriétaire. A l'époque de la révolution, il appartenait à Mme de Montmorency-Fosseux; ses biens ayant été confisqués, le gouvernement se mit en possession de Tancarville, et il fut vendu en 1796; mais la vente ayant été résiliée, il retourna au gouvernement. En 1804, Napoléon le donna aux hospices du Havre, et, en 1825, il rentra en la possession de Mme de Montmorency-Fosseux.

L'indication chronologique des différentes familles qui ont successivement

possédé Tancarville, nous a fait négliger quelques instans la série des faits remarquables dont ce château a été le témoin ou dont ses seigneurs ont été les acteurs. Nous retrouvons Jean II de Melun, combattant avec courage dans les rues de Caen, mais ne pouvant éviter de tomber entre les mains des Anglais, qui lui firent payer, pour prix de sa liberté, une forte rançon; ce même comte de Tancarville, quelques années après, partageait la captivité du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, et s'asseyait avec lui à la table du prince de Galles. — Le roi de France Charles VI, en se rendant à Harfleur, voulut s'arrêter à Tancarville. « Il trouva, » dit M. Deville, « que « c'était *un grand et notable chastel*, mais qu'il avait besoin de fortes « réparations; il donna deux mille *frans* d'or au comte, pour l'aider à les « faire. » Et sans doute que le roi fut reçu avec grand honneur et beaucoup de joie dans le manoir féodal, par celui qui était l'objet d'une si grande largesse. Si Guillaume se réjouissait à juste titre des libéralités de Charles, il faisait, de son côté, des donations pieuses; car, vers l'an 1405, tandis qu'il résidait au château de Vernon, il donna de grands deniers pour la reconstruction de la chapelle de la Madeleine, détruite depuis long-temps, et que l'archevêque de Rouen voulait faire rétablir. Le premier des Harcourt, qui fut comte de Tancarville, vit passer son château entre les mains des Anglais, car Guillaume de Crasmenil en ouvrit les portes aux envoyés du roi d'Angleterre. Pris, quelque temps après, par le brave capitaine Quernier et ses cauchois, il retomba au pouvoir des implacables ennemis de la France deux années après; il avait soutenu un siége de trois mois, et les quarante cauchois, chargés de sa défense, n'avaient pas succombé sans gloire. Ce ne fut que douze ans plus tard que le sire de Tancarville put rentrer dans son château; Charles VII le visita, acompagné d'Agnès Sorel; il y célébra la fête des Rois: « La table du festin fut dressée dans la grande salle de la tour « Carrée, alors la salle d'honneur du château. Bien différent de ce repas « donné sous la tente du prince Noir, et où le sire de Tancarville était venu « tristement se placer à côté de son roi prisonnier, ici, le roi de France, « victorieux, assis au manoir de son fidèle chambellan, entre ses capitaines « et sa maîtresse, put porter la coupe à ses lèvres sans la recevoir des mains « d'un vainqueur. A Poitiers, on avait bu au courage malheureux; à « Tancarville, on but à la France et à la victoire. »

Sous le règne de Charles IX, règne si fécond en malheurs qu'entraînent toujours les guerres civiles et religieuses, le château de Tancarville, qui était devenu la propriété des d'Orléans-Longueville, eut aussi un siége à soutenir contre les soldats du roi de France; ce siége, entrepris par Jean d'Estouteville, sire de Villebon, fut levé, mais quelque temps après les Anglais se rendirent maîtres du château. Ils ne devaient pas rester possesseurs de leur conquête et bientôt la bannière de France flotta de nouveau sur ses remparts. Nous n'entreprendrons pas d'analyser ces faits importans, dont les curieux détails ont été recueillis par l'auteur; nous ne pourrions qu'affaiblir l'intérêt que présentent au lecteur les développemens de ces derniers événemens politiques et guerriers, dont le château de Tancarville fut témoin.

En 1612, il était en fort mauvais état. Voici, en effet, ce qu'on lit dans un acte qui fait partie de ses anciennes archives découvertes par M. Deville : « Le dit chasteau est fort ruyné de couverture, fenestres et vittres. Il n'y a « que quattre ou cinq chambres ou lon puisse habiter telles quelles, et y en « a jusqu'au nombre de trante, ou quarante, même de grandes salles et « chappelle, qui est dans le dict chasteau, que lon tient estre paroissiale « du d. lieu, lesquelles sont entièrement ruinées de couverture et ne reste « plus que les murailles. »

Ces désastres furent en grande partie réparés, et nous avons vu qu'au commencement du dix-huitième siècle, le comte d'Évreux avait fait construire cette partie de bâtimens que l'on nomme le *Château-Neuf*.

A la terre de Tancarville étaient attachés de grands et beaux priviléges; les sires de Tancarville étaient grands chambellans de Normandie, et les diverses familles qui l'ont possédée ont joui de cet éminent privilége; il n'est pas même jusqu'au financier Law qui n'ait pris la qualité de chambellan et connétable héréditaire de Normandie, dans les actes auxquels son acquisition donna lieu. Outre ce privilége et bien d'autres, les seigneurs de Tancarville avaient ceux que l'on nomme coutumes et droitures, qui s'étendaient sur la pêche du poisson, la vente des marchandises, les naufrages, les passées des navires, etc., etc. Les pêcheurs d'une certaine étendue de la Seine devaient apporter, sur la *pierre d'acquit*, tous les poissons francs, qui sont : l'esturgeon, le marsouin, le saumon, la lamproie, et qui, à ce titre, appartenaient aux seigneurs de Tancarville, moyennant un prix fixe à payer au pêcheur. On retrouve, dans les comptes provenant des archives du château, des articles portant la livraison de poissons et d'esturgeons fournis de cette manière; on y remarque encore que les chambellans de Normandie étaient grands amateurs de pâtés de venaison de cerf. Ces extraits des archives du château de Tancarville, découvertes si à propos pour la composition de son histoire par M. Deville, répandus avec abondance dans tout l'ouvrage, nous initient aux détails journaliers de la vie habituelle de ces vieux seigneurs normands, pour lesquels la guere était la plus grande occupation, mais qui, cependant, aimaient à soigner leur manoir féodal, à le fortifier et à maintenir les droits et franchises dont ils avaient joui jusqu'alors. Ces citations de l'auteur nous font encore connaître le prix des denrées, des munitions de guerre, à diverses époques, et offrent ainsi des rapprochemens curieux à faire avec le prix des mêmes objets de nos jours; mais, pour déduire des conséquences justes de cette comparaison, qui, la plupart du temps, ne fait naître que de l'étonnement, ne serait-il pas nécessaire de rechercher la cause de cette différence de prix? et ne la trouverait-on pas dans la quantité du numéraire et des valeurs fictives, comparée aux diverses époques, à la quantité des objets sant la matière de la vente?

Le nouvel ouvrage que M. Deville vient de livrer à la publicité, se recommande, comme nous venons de le faire voir, non-seulement par l'importance de l'histoire particulière des sires et du château de Tancarville, mais encore il offre à l'amateur de nos antiquités nationales une abondante série de faits

instructifs et inconnus jusqu'alors. Cette histoire est, d'ailleurs, enrichie de gravures dont la plus grande partie est due à M. Deville lui-même, qui a prouvé déjà dans ses précédens ouvrages, qu'aux qualités qui distinguent l'écrivain élégant et pur, qu'au savoir de l'antiquaire, il joignait aussi le talent de l'artiste. Cet ouvrage contient, en outre, quelques *fac-simile* de signatures de grands personnages, parmi lesquelles nous citerons celle de Charles VIII, des sceaux gravés sur bois par M. Brevière, et qui sont intercalés dans le texte.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en rapportant textuellement la dernière page du livre de M. Deville : « Le maréchal (Suchet), qui « était devenu propriétaire des bois de Tancarville, avait loué le château, des « hospices du Havre, moyennant cent écus par an, afin d'y loger la personne « chargée de ses intérêts, et de pouvoir s'y arrêter lui-même lorsqu'il visiterait « ses propriétés. L'illustre maréchal y vint deux fois. Ces nobles ruines « reçurent avec orgueil le digne lieutenant de Napoléon; si grand capitaine, « tant de gloire, n'étaient pas encore entrés dans leurs murs. Un jour, le « maréchal, se promenant au pied du château, rencontra un homme revêtu « de la blouse et tenant une bêche à la main : « Salut, mon général, lui dit « le paysan. — Tu as été militaire, lui répondit le maréchal, en lui rendant « son salut. — Oui, mon général; je me suis battu à Pultusk, à Sagonte; « nous y étions ensemble. — C'est vrai ! tiens, prends, mon brave. Et deux « doubles napoléons coulèrent dans la main du soldat laboureur. Vive mon « général ! Vive la France ! s'écria-t-il. Vive la France ! répondirent les échos « de Tancarville. Puissent-ils répéter long-temps encore le cri du vieux « soldat ! »

C. D.

Puits Artésiens.

Le percement de puits artésiens se multiplie autour de nous, depuis que M. Lecerf, de Rouen, a démontré la possibilité d'obtenir, dans notre département, des eaux jaillissantes. Tout le monde entrevoit, maintenant, les nombreux avantages qui doivent résulter, sous le rapport de la salubrité et de l'industrie manufacturière, de la découverte d'eaux pures et abondantes, dans des localités qui en sont dépourvues par suite de leur position topographique. La recherche des puits forés n'est plus, grâce au ciel, même aux yeux des hommes les moins progressifs, une application aventureuse de principes peu connus. Les travaux de MM. Héricart de Thury, Garnier, Flachat, Mulot, etc., ont rendu les sondages plus faciles et plus certains.

L'intérêt immense qui s'attache à ce genre de recherches nous fait un devoir de signaler à nos concitoyens la réussite d'une entreprise tentée à Elbeuf par M. Join Lambert, l'un des industriels les plus recommandables de cette ville.

Le résultat qu'il a obtenu est d'autant plus important, que de nombreuses difficultés, inhérentes à la nature du sol, paraissaient devoir s'opposer au succès de sa tentative; en effet, il s'agissait de traverser toute la masse de craie qui, dans cette localité, a une puissance considérable.

M. Mulot, d'Épinay, habile fontainier-sondeur, a surmonté avec un rare bonheur tous les obstacles que son expérience lui faisait entrevoir dès le début, et, après avoir poussé successivement la sonde à travers des bancs de sable, de marne, de craie blanche, grise et verte, d'argiles et de sables inférieurs à la craie dite *glauconie sableuse*, il a atteint, à la profondeur de cent quarante-neuf mètres quarante-deux centimètres, ou quatre cent soixante pieds, une nappe d'eau abondante, qui a fourni un jet de vingt-six à trente-deux mètres, ou de quatre-vingts à cent pieds au-dessus du sol.

Ce puits donne, à fleur du sol, trois cent mille litres d'eau en vingt-quatre heures; à huit mètres trente-deux centimètres, ou vingt-cinq pieds huit pouces au-dessus du sol, hauteur à laquelle on le fait couler ordinairement, il fournit cent quatre-vingt mille litres dans le même espace de temps, et à vingt-un mètres soixante-seize centimètres, ou soixante-sept pieds au-dessus du sol, il produit encore plus de cinquante mille litres en vingt-quatre heures. L'eau qui arrive d'une profondeur aussi considérable est d'excellente qualité; elle est bien supérieure, sous le rapport de la pureté et du bon goût, à celle des fontaines de la ville, et M. Girardin, professeur de chimie, qui en fait actuellement l'analyse, nous a dit qu'elle était une des plus pures de toutes celles qu'il a examinées jusqu'à ce jour.

Le trou de sonde a été tubé en fonte de quatre pouces et demi de diamètre intérieur. Au moyen d'un tube concentrique, communiquant du sol à une nappe d'eau stationnaire, trouvée à six mètres, seize ou dix-huit pieds au-dessous du sol, on peut absorber toutes les eaux jaillissantes.

Le succès obtenu par M. Join Lambert décidera, sans aucun doute, d'autres manufacturiers à faire exécuter des sondages dans Elbeuf, où le manque d'eau se fait sentir. Pourquoi les communes de ce département, où la privation de l'eau est si préjudicable au développement de l'industrie et de l'art agricole, ne consacreraient-elles pas des fonds pour des entreprises de ce genre? Certes, jamais allocation municipale n'aurait été si bien employée. Aujourd'hui, surtout, qu'une sécheresse de plusieurs mois a desséché mares, étangs et ruisseaux, que, dans beaucoup d'endroits, les habitans sont obligés d'aller chercher l'eau nécessaire à leurs besoins journaliers à des distances considérables, l'utilité des puits artésiens doit être plus vivement appréciée qu'à toute autre époque. Le gouvernement devrait, dans l'intérêt de nos communes rurales, organiser un corps d'*ingénieurs-sondeurs* chargé d'opérer des forages partout où le besoin s'en fait sentir; cette création aurait le triple avantage d'améliorer le sort de nos populations agricoles, de servir les sciences naturelles, et d'ouvrir une nouvelle carrière aux élèves de l'École polytechnique, dont la plus grande partie ne peut être particulièrement employée dans les corps spéciaux, en raison du peu de places qui deviennent annuellement vacantes.

A défaut du gouvernement, qui empêcherait que des compagnies se chargeassent de l'établissement de puits artésiens, moyennant une redevance

temporaire de la part des communes, ou un droit de péage supporté par les habitans ? Ce qui se fait pour les canaux et les ponts pourrait, à plus forte raison, être mis en pratique pour les entreprises dont nous parlons. Et si l'une ou l'autre de ces combinaisons ne peut être employée, pourquoi les grands propriétaires qui résident actuellement une partie de l'année dans leurs terres ne se mettraient-ils pas à la tête du mouvement, et ne comprendraient-ils pas le beau rôle qu'ils peuvent jouer dans cette circonstance ? Les eaux souterraines, ramenées par leurs soins à la surface du sol, iraient vivifier les hameaux, et porter partout l'aisance et la santé. Pour d'aussi grands bienfaits, qui ne les entraîneraient que dans une dépense assez minime, six à sept cents francs tout au plus, que d'actions de grâces ne recevraient-ils pas ! Assurément, on ne saurait obtenir, à moins de frais, la reconnaissance et l'estime de ses concitoyens. — Espérons que ces idées, confiées à la hâte au papier, ne seront pas stériles ; si elles produisent quelques bons résultats, comme nous n'en doutons pas, nous nous applaudirons de les avoir émises, et nous devrons tenir bon compte à la *Revue de Rouen* qui leur aura donné de la publicité.

Ψ

NÉCROLOGIE.

La Normandie vient de perdre un de ses savans les plus distingués, un de ses écrivains les plus laborieux, dans la personne de M. Frédéric Pluquet. Nous empruntons les passages suivans à une notice nécrologique publiée par M. Lambert de Bayeux.

« M. Frédéric Pluquet naquit à Bayeux, sur la paroisse Saint-André, en septembre 1781. Il appartenait à une famille honorable de cette ville, qui avait fourni un médecin distingué, dont il existe des Mémoires manuscrits, et le célèbre abbé Pluquet, professeur d'histoire à l'Université de Paris, et auteur du *Dictionnaire des hérésies*. Après avoir fait ses études préliminaires dans le lieu de sa naissance, il suivit, à Paris, ses cours de chimie, et devint élève de l'école de pharmacie de cette ville. Il soutint ses examens avec honneur, en 1808, et publia, dès cette époque, deux petits écrits intéressans, l'un sur les différentes espèces de quinquina, et l'autre sur les poisons. Ce dernier fixa sur lui l'attention publique, et lui attira l'estime des hommes qui comptent pour quelque chose la vie de leurs semblables.

« Mais une autre destinée, des goûts littéraires vinrent bientôt s'emparer de toutes les facultés de notre jeune pharmacien, et, sans abandonner les soins qu'il devait donner à son officine, il devint amateur passionné des livres anciens, qui pouvaient l'éclairer sur l'histoire et les antiquités de la province de Normandie. Sa collection était déjà riche de livres rares et curieux, lorsqu'il prit le parti d'abandonner son pays et de se fixer à Paris. Ce fut avec regret

que ses concitoyens et ses amis virent cet éloignement, qui les privait d'un homme vertueux, d'un ami sûr, ennemi de la flatterie et de la dissimulation.

« Le bibliophile normand forma, dans la capitale, un établissement de librairie, remarquable par le grand nombre de livres, la plupart rares ou singuliers, et par la quantité de lettres et de pièces autographes de personnages célèbres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, qu'il parvint à réunir. On peut juger de son importance par le catalogue imprimé, en 1822, chez Crapelet (1 vol. in-8° de 144 pages).

« Ce fut dans cette nouvelle position qu'il put, par ses recherches et ses rapports avec les hommes instruits, rassemblés en si grand nombre dans cette ville, augmenter considérablement sa collection d'ouvrages et de manuscrits sur la Normandie.

« Après un séjour de près de quatre années à Paris, M. Pluquet se détermina à le quitter et à revenir dans sa patrie. Il y fut accueilli comme il le méritait; son absence l'avait fait encore mieux apprécier, et l'on s'estima heureux de posséder un homme dont les talens pouvaient être utiles à son pays.

« Lors de la création de la Société Linnéenne de Normandie, il fut appelé des premiers à en faire partie, et peu de temps après, la Société des Antiquaires de Normandie, la Société royale des Antiquaires de France, l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, le comptèrent au nombre de leurs membres.

« Après les événemens de juillet 1830, appelé au conseil municipal, il renouvela, auprès de ses collègues, les vœux qu'il avait formés depuis long-temps pour l'établissement d'une bibliothèque publique. Ses instances ne furent point sans résultat, et, le 11 décembre 1833, la formation en fut définitivement arrêtée.

« Au moment où il allait jouir de ce nouveau bienfait, comme tous les amis des lettres et des arts, la providence en disposa d'une autre manière; attaqué depuis plus de trois mois d'une affection sciatique qui fut pénible et très douloureuse, il succomba le 3 septembre 1834, à neuf heures du matin.

« Ainsi se termina la vie pleine et laborieuse de cet homme estimable, qui consacra ses veilles à l'illustration de son pays, et qui devait espérer de prolonger son existence encore bien des années, puisqu'il n'était âgé que de cinquante-trois ans.

« La mort d'un homme de bien est un événement funeste pour la contrée qu'il habite; et nous avons regardé comme une obligation sacrée, qui nous était imposée par le devoir et l'amitié, de rendre à sa mémoire l'hommage que réclament ses services et ses vertus. »

A la tête des nombreux travaux qui recommandent M. Pluquet à l'estime des savans et des amis des lettres, il faut placer la publication du *Roman de Rou*, publication la plus curieuse et la plus essentiellement normande qui ait été faite depuis que l'on s'occupe de ressusciter les documens de notre histoire.

Ch. R.

THÉATRES.

Théâtre des Arts.

En attendant que nous puissions aborder franchement la grande question de *l'industrie théâtrale* à Rouen, — question qui se rattache intimement aux beaux-arts, que notre mission est de soutenir et de propager, — nous allons jeter un rapide coup-d'œil sur les travaux du Théâtre des Arts pendant le mois qui vient de s'écouler.

Six nouveautés et une reprise : — *la Vieille* — nous ont été offerts avec plus ou moins de succès.

Il faut placer en première ligne *Lestocq*, dont l'analyse serait ici superflue ; il suffira de dire que cette pièce était d'abord une comédie destinée au Théâtre-Français, où elle a été remplacée par *Bertrand et Raton*.

M. Scribe, qui tire très grand parti des œuvres d'autrui, a voulu, à plus forte raison, tirer parti de son œuvre, et la comédie a été transformée en opéra. C'est par cette suite de circonstances, enfin, que nous avons eu un opéra offrant un intérêt indépendant de la musique et de la mise en scène, et un dialogue qui pourrait se passer de chant.

M. Scribe a prouvé qu'il connaissait parfaitement les mœurs françaises du dix-huitième siècle, qui, depuis la régence jusqu'à la fin du règne de Louis XV, avaient envahi l'Europe entière. Tous nos artistes n'ont malheureusement point saisi parfaitement cette couleur historique qui distingue particulièrement le poème de *Lestocq*, et nous avons à regretter que plusieurs d'entre eux n'aient pas poussé plus loin l'étude de l'époque qu'ils avaient à peindre. L'art du comédien ne consiste plus, aujourd'hui, seulement à dire ou à chanter le rôle qu'un auteur a créé pour lui, il faut encore qu'il soit peintre, et que son costume, sa démarche, ses gestes et sa physionomie, soient l'exacte copie de l'époque où se passe la scène qu'il est chargé de représenter.

Nous ne doutons pas que ces observations n'arrivent à leur adresse, sans que nous ayons besoin d'entrer dans plus de détails.

Nous allons passer à l'examen de la partie musicale, qui, tout en laissant beaucoup à désirer, n'est pas cependant dépourvue de ce charme particulier qui se retrouve dans toutes les compositions de M. Auber.

Nous voulons parler ici de ce caractère éminemment chantant, qui distingue le génie de ce maître, et qui fait que ses motifs se classent et se conservent dans la mémoire avec une inconcevable facilité. Toute la musique de *Lestocq* est dans ce genre, et elle a réussi comme avaient réussi *la Muette*, *Gustave III*,

le Philtre, etc., etc. Un seul chœur nous a paru sortir de cette uniformité de manières; c'est celui des conjurés au quatrième acte. Ce morceau, d'une facture large et sévère, est, sans contredit, le plus remarquable de l'ouvrage. C'est peut-être celui que le public a le moins apprécié.

En somme, la pièce a fait le plus grand plaisir, et son succès ne fera que s'accroître. Elle est parfaitement jouée par MM. Andrieu et Renaud, et Mmes Lavry et Sallard.

Une Passion secrète, comédie en trois actes, de M. Scribe, a moins bien réussi. C'est encore un ouvrage capital pour notre époque dramatique, peu féconde en productions de ce genre; mais *une Passion secrète* attire moins de monde que *Lestocq*. C'est le sort, en province, de toute pièce où il n'y a pas de chant. D'où vient cet éloignement du public pour un genre qui, cependant, résume en lui toutes les bases de l'art dramatique?

La recherche des causes de cette singularité nous fournira peut-être, un jour, de piquantes observations sur la nature et le fond du goût pour les beaux-arts en province. Nous espérons en faire sortir la preuve que nous arriverons à sentir aussi finement que qui que ce soit tout ce qu'ils ont de bon en eux-mêmes, si nous continuons à nous livrer avec moins de réserve aux séductions dont ils s'environnent; car il n'en est pas des jouissances intellectuelles comme de celles qui tiennent exclusivement à la matière. L'homme raisonnable doit juger ces dernières avant de s'y abandonner; dans les arts, au contraire, on doit jouir d'abord, pour ne juger qu'après. C'est là peut-être tout ce qui distingue l'artiste des autres hommes.

Pour en revenir à la pièce de M. Scribe, elle a été passablement jouée par tout le monde, et divinement bien par Mme Burry. Pleine de naturel et de grâces, cette jeune actrice remplit ses rôles d'ingénue avec autant d'abandon que de talent.

La Fille du Cocher et *la Frontière de Savoie* sont deux vaudevilles assez insignifians, mais dont l'action, passablement conçue, a sauvé les nombreuses imperfections de détails. L'un et l'autre ont été bien accueillis, et nous les verrons avec plaisir figurer dans le répertoire, pourvu qu'on ne les use pas comme *les Poletais*, qui ont été sifflés à leur dernière représentation.

La Cinquantaine n'a pu être jouée qu'une fois, malgré le talent et les efforts de Mme Louis et de notre excellent Leclère. Il est fâcheux qu'on emploie le temps de deux sujets aussi précieux à l'étude de si pauvres ouvrages Ce vaudeville était, d'ailleurs, d'un grivois un peu trop hasardé pour notre grand théâtre, et sa véritable place était au Théâtre Français, où nous espérons bien le revoir.

Il ne nous reste plus à parler que des trois soirées musicales données par Mme Féron et par M. Adrien Potel, dont les débuts sur notre théâtre avaient été fort mal accueillis il y a quelques années. Mme Féron a voulu jouer le rôle de Philis dans *le Rossignol*; mais, anglaise, et n'ayant jamais chanté que la langue italienne, elle a complétement échoué dans cet essai, que son

âge, d'ailleurs, et son embonpoint auraient dû lui interdire. Le seul morceau dans lequel elle ait fait plaisir, est un air de *Mercadante*, composé et varié pour elle. C'est là seulement que nous avons pu apprécier ce que fut autrefois la voix de Mme Féron. Quant à M. Adrien, nous croyons devoir nous abstenir, n'ayant aucun éloge à lui adresser.

Il y aurait injustice à terminer cette revue critique sans féliciter Mme *Sallard* du goût exquis avec lequel elle a remis le rôle charmant de *la Vieille*, petit opéra bien pauvre du reste, de M. Fétis. Elle a parfaitement saisi toutes les nuances de ce rôle difficile, où elle a été vivement applaudie. Le public, d'ailleurs, avait été ce soir-là mis dans les meilleures dispositions, par la manière fort remarquable dont Alexandre avait joué le rôle de Tartufe.

Demain! ou *la Filleule*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Sewrin, et des *Deux-Jaloux*, auteur de *la Fête au Village voisin*, a été représentée, pour la première fois, le 10 de ce mois. Cette pièce, que l'auteur a visiblement écrite sous les influences de l'ancienne école dramatique, a complétement réussi, et de nombreux applaudissemens ont salué le nom de l'auteur. C'est un progrès immense dans les voies de la décentralisation, que cet appel fait par un écrivain aussi distingué que M. Sewrin, au jugement de la province, et nous ne cesserons de faire les vœux les plus sincères pour que cet exemple trouve bientôt de nombreux imitateurs.

Théâtre Français.

Au mois d'avril dernier, lorsqu'il a été question de ne plus rouvrir au public les portes du Théâtre Français; de lui enlever pour toujours ces artistes qu'il applaudissait chaque soir, ces élèves dont il aimait à suivre les progrès; de le priver de ces drames à effet, de ces vaudevilles bouffons et grivois dont on composait chaque représentation, et de lui faire perdre une administration théâtrale qui montait, au moins, trois pièces nouvelles par semaine, — le public du Vieux-Marché a senti que ses intérêts allaient être compromis. Il a protesté contre une mesure qu'il redoutait, et a imposé, pour ainsi dire, au nouveau directeur, l'existence du Théâtre Français.

Jaloux de la faveur des Rouennais, M. Solomé a accédé à cette demande, et, bon gré, malgré, il le fallait bien; car ce n'était point un caprice, une fantaisie du public, qu'il voulait satisfaire, mais un besoin, une nécessité à laquelle il devait répondre.

En effet, depuis cinq années seulement, notre ville et le caractère de ses habitans ont subi des changemens, des transformations étonnantes. La civilisation est entrée chez nous. Tous les jours encore, Rouen s'agrandit, s'embellit et s'élève; et, dans cette vieille capitale de la Normandie, le goût des lettres, des arts et de l'industrie tend tous les jours à se faire une place plus large. Au milieu de tant de progrès, le théâtre, s'il n'allait pas en avant, ne pouvait rester en arrière.

Pourtant, à cette époque, le Théâtre des Arts paraissait peu comprendre sa position envers le public. Il ne voyait point que plus les lumières se répandaient chez nous, plus il devait varier ses représentations, multiplier ses chances de recettes, ne plus monter seulement une pièce nouvelle tous les deux ou trois mois; rayer de son catalogue une foule de vieilleries, jouées chaque soir devant les banquettes; nous faire connaître ces grands ouvrages qui mettaient tout Paris en émoi; secouer sa profonde indolence, et s'entourer, enfin, d'une activité toujours en éveil.

Le Théâtre des Arts n'en fit rien, et, quand il se décida à agir, il était trop tard. Depuis plusieurs années, le spectacle des Quatre-Colonnes était venu s'établir sur la place Saint-Sever; de la place Saint-Sever, dans une salle bâtie à l'entrée du Grand-Cours, et, à l'époque dont nous parlons, un nouveau théâtre s'élevait rue Lafayette. En peu de temps, le Gymnase dramatique conquit la bienveillance du public, et cette bienveillance conduisit la nouvelle troupe au théâtre du Vieux-Marché, sous la direction habile de M. Houdard.

L'administration du Théâtre Français comprit facilement ce qu'il fallait faire pour réussir. Le grand Théâtre nous refusait des pièces nouvelles; le Théâtre Français nous en montait tous les jours. Le répertoire du grand Théâtre était généralement composé d'ouvrages anciens, froids, ennuyeux, dépourvus d'intérêt; au Théâtre Français, on représentait, chaque soir, *le Couvent de Tonnington* et *l'Homme qui bat sa femme; les Six degrés du crime* et *Mademoiselle Marguerite;* chaque soir, on allait applaudir David et Félicien, André et Mlle Augusta.

Et, depuis ce temps, le théâtre du Vieux-Marché a pris, de jour en jour, une plus haute importance. Il y a environ deux années qu'il vit, et déjà il est devenu une nécessité pour nos plaisirs. Songer à le fermer, c'est une chose qu'il n'est donné à personne de faire.

L'existence indispensable d'un second théâtre, à Rouen révèle chez nous un grand progrès dans l'intérêt des arts. Qu'on rende libre et indépendante l'administration de ce second théâtre, nous aurons fait un autre progrès, et un plus grand encore. »

Le plus puissant moyen, et l'unique, peut-être, que M. Houdard ait mis en jeu pour la réussite du Théâtre Français, a été d'y monter des pièces nouvelles sans interruption, et avec une rapidité effrayante. « Sur un théâtre d'élèves, dit-il, un ouvrage, quel que soit son mérite, ne peut supporter avec succès de nombreuses représentations. Quand il a cessé d'être une nouveauté et qu'il captive moins l'attention, le public examine avec trop de soin les défauts des acteurs. Ce qu'il y a de mieux à faire alors, c'est de suspendre les représentations de l'ouvrage. Quand un habit montre la corde, il ne faut plus le mettre. »

Avec un système semblable, on ne peut être étonné du grand nombre de nouveautés représentées au Théâtre Français. Mais, ce qui me paraîtra toujours surprenant, c'est que l'activité de notre second théâtre ne se soit jamais

démentie depuis sa naissance. L'année dernière, le nombre des ouvrages montés par lui est de cent trente à cent trente-cinq, sans compter les reprises.

L'année précédente, le chiffre s'élevait encore plus haut ; et, pour cette année simplement, un coup-d'œil nous prouvera facilement que le Théâtre Français nous a donné à peu près une pièce nouvelle tous les deux jours.

Du 28 juin dernier, jour de sa réouverture, jusqu'au 10 octobre, notre second théâtre a monté quarante-six pièces nouvelles environ, dont huit drames et trente-huit vaudevilles. Tous ces ouvrages ont réussi, moins *Shylock* et *la Saint-Vivien*. Notons encore que je ne parle point des reprises de *Calas*, *Farruck*, *Léonide*, *Grillo*, etc., etc., qui, pour la plupart, ont demandé autant de soins qu'une première représentation.

En vérité, il est peu d'exemples, dans les annales théâtrales, d'une activité aussi prodigieuse, ou, du moins, aussi long-temps prodigieuse, et, comme nous la trouvons véritablement trop grande, si du reste fort agréable, nous nous permettrons de la critiquer un peu dans l'intérêt des artistes. Nous demanderons si les études qu'ils font ne sont pas trop hâtées pour leur être productives ; si les ouvrages ne gagneraient pas quelque chose à être montés avec moins de précipitation ; en un mot, s'il vaut mieux avoir, par semaine, deux ou trois nouveautés lestement apprises et jouées négligemment, qu'une ou deux pièces dont les acteurs auraient plus travaillé les rôles, et dont le succès, par cela même, serait plus durable. A mon avis, les intérêts du public et ceux des artistes seraient ainsi également défendus.

Parmi les drames représentés cette année au Théâtre Français, le meilleur est, assurément, *la Vénitienne*, de M. Anicet Bourgeois.

Cet ouvrage nous a fait connaître M. Bories, le remplaçant de M. David. M. Bories, comme nous avons pu le remarquer souvent, dit avec un excès de chaleur qui nuit beaucoup à son jeu ; dans tous ses rôles, ce ne sont que des éclats de voix, des cris souvent déplacés et toujours fatigans pour l'acteur et pour le public. M. Bories cherche à se faire applaudir, et il vise à l'effet. Qu'il y prenne garde, ce moyen-là est bien usé, il ne lui réussira pas longtemps.

Mme Louvet-Desbrières, qui tient l'emploi de Mlle Georges, suit une route tout-à-fait différente. Cette actrice joue pour elle-même, avec conscience et sans exagération; jusqu'à présent, il est vrai, elle a recueilli moins d'applaudissemens que M. Bories, mais elle entre chaque jour de plus en plus dans la faveur du public.

M. Monnet est un *père noble* que je préfère de beaucoup à M. Darmance, mais nous lui reprocherons, dans *Fénelon* et dans *Calas*, sa froideur, son accent solennel, et une diction d'une monotonie désespérante.

Caravage est un mauvais drame, dans lequel nous avons pu apprécier quel était le talent de Mlle Tautin, *jeune première* qui succède à Mme Stéville. Mlle Tautin nous paraît posséder une prononciation difficile ; son jeu est froid et sa tenue embarrassée. Nous pensons que, pour réussir, cette actrice a besoin de se livrer à de longues et sérieuses études.

Nous conseillons la même chose à M. Simonneau.

M. Constant est toujours au Théâtre Français. Cet artiste possède une grande intelligence, et il dit souvent avec beaucoup de finesse et joue avec aisance; mais sa tenue est bien mauvaise. Il y a bien long-temps qu'on le lui a dit pour la première fois : pourquoi ne se corrige-t-il pas de ce défaut ?

Au Théâtre Français, le vaudeville est généralement mieux monté que le drame. Les meilleurs qu'on nous ait donnés sont, entr'autres : *une Dame de l'Empire*, *le Capitaine Roland*, *Théophile*, *la Semaine des Amours*.

M. Vernin, qui remplace M. Xavier dans les premiers rôles de vaudeville, n'est pas comparable à son prédécesseur. M. Vernin possède une assez belle entente de la scène et ne manque ni de chaleur ni de bon ton; toutefois, sa tenue n'est pas toujours irréprochable, et son jeu est souvent exagéré.

Mlle Munié, qui succède à Mlle Cora, a débuté dans les *Amours de Paris*. Elle y a recueilli les plus grands applaudissemens, et, dans *une Dame de l'Empire*, son triomphe a été complet. Le jeu de cette actrice est généralement un peu froid, mais décent. Nous ne dirons rien de son chant, qui n'est que passable.

M. Hector et Mlle Louise tiennent l'emploi des *seconds amoureux*. Ces deux artistes doivent à leur talent la rare bienveillance dont le public les entoure de plus en plus.

Comme le répertoire du Théâtre Français est généralement composé de vaudevilles grivois, il n'est pas étonnant de trouver dans la troupe six *comiques*, sans compter les femmes, qui, sous une dénomination différente, tiennent un emploi à peu près analogue.

Nous avons M. Félicien, que tout le monde connaît, et dont le jeu est toujours aussi original. — M. Ravel, qui remplace M. André, est un excellent comique; le seul défaut que nous puissions lui reprocher est l'uniformité de son jeu. — En vérité, M. Lepeintre est quelquefois très drôle, mais la manie qu'il a prise de grommeler sans cesse est fort désagréable. — M. Desbrières, qui, loin d'être parfait, est charmant cependant dans quelques rôles; cet acteur est plein de rondeur, mais sa diction a besoin d'être souvent modérée. — M. Hanoë est toujours le même; depuis quelque temps il n'a point fait d'étonnans progrès, mais il a pris, sur la scène, un aplomb qu'il ne possédait point l'an passé. — Enfin, M. Aymard, qui était parvenu souvent à se faire applaudir dans quelques petits rôles qu'on lui avait confiés, vient de jouer, dans *les Finesses de Gribouille* le rôle de *Calas*, un gamin de Paris, avec une aisance et une vérité qui font honneur à son talent. C'est à M. Aymard que l'on doit chez nous le succès de *Gribouille*, si toutefois la pièce a eu un succès.

Il nous reste à parler de Mme Liodon et de Mlle Cœline.

Mme Liodon est peut-être l'actrice la plus utile au Théâtre Français, et je crois qu'il est peu de théâtres secondaires qui possèdent une *duègne* dont le jeu soit aussi convenable, aussi intelligent.

Mlle Cœline a hérité de l'emploi de Mme Lemaire; mais, il faut le dire, elle ne la remplace pas. Comme elle joue beaucoup plus souvent que sa devancière,

elle nous rend en quantité ce que Mme Lemaire nous donnait en qualité. Mlle Cœline a le bonheur de posséder une superbe voix, et de faire toujours applaudir son chant; mais nous lui dirons que son jeu est souvent un contresens, et son débit toujours trop précipité.

Enfin, si nous ne voulons oublier personne, mentionnons M. et Mme Morel, qui tiennent convenablement leur emploi, et Mme Clairville, qui ne nous fera jamais regretter Mlle Honorine.

En terminant, nous émettrons le désir de voir un jour une ligne de démarcation plus positive s'établir entre le répertoire du Théâtre des Arts et celui du Théâtre Français.

Comme à Bordeaux, nous voudrions que le grand Théâtre se contentât de l'opéra, du ballet, du drame et de la haute comédie, et abandonnât le vaudeville au Théâtre du Vieux-Marché.

Selon nous, il résulterait, d'une pareille disposition, les plus grands avantages, et pour le directeur, et pour le public.

B. D. S.

Boïeldieu n'est plus! Sa place est désormais fixée dans le rang de nos hommes célèbres. L'espace nous manque pour payer ici le juste tribut d'hommages que ses compatriotes doivent à sa mémoire. Les premiers on nous a vus sur la brèche quand il a fallu défendre sa gloire! Les premiers on doit nous y voir encore lorsqu'il s'agit d'honorer sa cendre. Un buste en marbre, exécuté par M. Dantan, a été proposé aux autorités municipales de Rouen, qui ont refusé d'en faire l'acquisition. Nous croyons remplir un devoir en ouvrant au bureau de la Revue, une *souscription*, dans le but d'acquérir ce bel ouvrage, dont la destination sera ultérieurement fixée par les souscripteurs. Nous comptons surtout, pour nous seconder dans nos efforts, sur le concours des journaux de cette ville et de la Société philarmonique, et sur les sympathies de tous les artistes de Rouen.

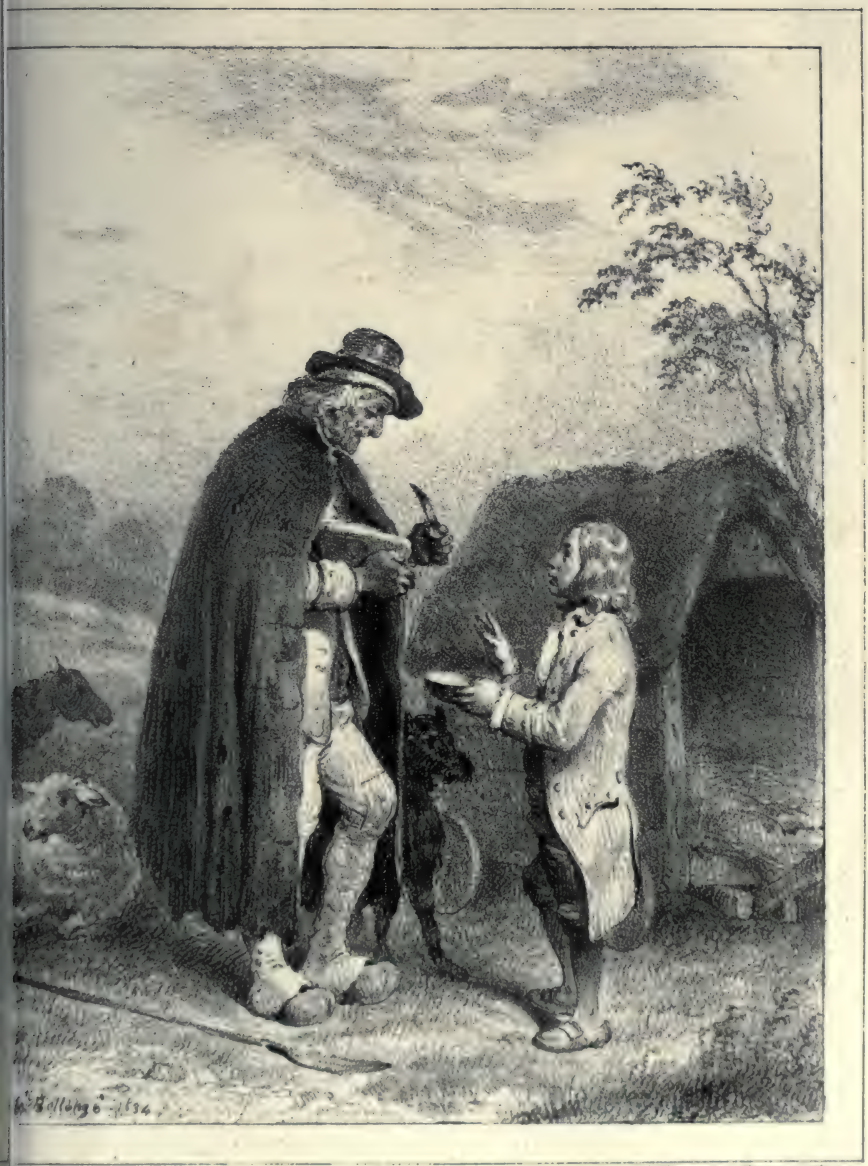

...ettangé 1834 — Lith. de Nadal Fermier à Rouen

...faim le vieux Berger lui donna du pain et du lait.

Boieldieu, par J. Janin.

voir l'Echo de Rouen du 18 8bre 1834.

...ouen, T. 4. 5 liv.

Inauguration

DE LA

STATUE DE PIERRE CORNEILLE.

Ce fut une belle journée que celle du 19 octobre 1834. La ville de Rouen doit l'inscrire dans ses annales en lettres d'or.

Ce fut un imposant et rare spectacle que celui de l'industrie rendant un hommage éclatant aux lettres et aux arts, de la richesse s'inclinant, petite et humble, devant le génie!

Il y a là une grande leçon et un grand progrès!

Car, la bonne ville de Rouen a été long-temps soupçonnée d'indifférence envers celui à qui elle doit un lustre que les siècles n'effaceront pas.

Certainement, tous les cœurs rouennais étaient remplis de sympathie et d'admiration pour le Grand Corneille; mais cette sympathie parcimonieuse et cette admiration avare ne se manifestaient qu'une fois l'an, et, à ceux qui n'en étaient pas témoins, il était bien permis de n'y pas croire.

Lorsqu'un étranger venait visiter notre ville, il admirait toutes les merveilles que le moyen-âge nous a léguées; il s'age-

nouillait sur ces restes sacrés, priait dans nos magnifiques églises, s'extasiait devant les miraculeuses sculptures de nos palais, ressuscitait, sur les débris de nos remparts, les souvenirs glorieux de notre histoire, et puis, parcourant, attentif, nos rues étroites et nos places irrégulières, il s'écriait : « Où donc est CORNEILLE? »

Alors, qu'avions-nous à lui montrer?

La toile et le plafond du théâtre, qui n'appartiennent pas à la ville, qu'un accident peut anéantir et que le temps ronge et décolore déjà;

Le CORNEILLE en terre cuite, si tristement assis dans un enfoncement obscur, au fond de la grande galerie du Musée;

La lourde statue, si étrangement reléguée dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, au milieu des conseils de guerre, du tirage des contingens et des élections municipales, et, qui pis est, exposée périodiquement aux discours d'apparat et aux rapports solennels de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, de la Société libre d'Émulation, et de la Société d'Agriculture.

Nous ne parlons pas du beau tableau de Court, que l'Académie, égoïste, a fait faire pour elle seule, et qui reste caché et ignoré, comme les travaux de ce corps savant, dans le sanctuaire impénétrable où il tient ses imposantes assemblées.

Nous avions encore le buste en plâtre bronzé, que chacun peut voir, dans sa niche, au haut du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville. Pièce curieuse et rare! Monument précieux de l'histoire de notre cité! Ce buste, que nous méprisons si mal à propos, mérite notre vénération, car il a été, pendant bien des années, seul représentant portatif du GRAND CORNEILLE à Rouen. Les sociétés savantes et le théâtre devaient éviter avec soin de fêter CORNEILLE simultanément. Si l'un choisissait le jour de sa naissance, l'autre devait prendre

le jour de sa mort; le troisième, le jour de sa fête patronale, ou bien, il fallait s'entendre sur l'heure; car le buste, le buste unique ne pouvait pas être partout à la fois — Étranger, inclinez-vous devant ce buste comme devant CORNEILLE.

Enfin, nous avions la maison de CORNEILLE!

Mais pouvions-nous la montrer sans rougir, cette demeure sacrée, qui n'est plus à nous, que nos magistrats ont vendue?

Heureusement, elle a échappé à la spéculation!

Un artisan, M. Lefoyer, serrurier, — nous sommes heureux de proclamer ici son nom, — a donné une leçon sévère à ces barbares en faisant élever, sur le front de *sa propriété*, un monument modeste, qui dit aux passans: « Saluez la maison de CORNEILLE [1]. »

Et ce monument, et cette inscription si simple, tout glorieux pour M. Lefoyer, étaient humilians pour nous, alors qu'aucun autre hommage public n'avait encore été rendu à la mémoire du grand homme, dans la ville de Rouen, sa patrie.

Il est vrai que le pinceau municipal avait inscrit le nom de CORNEILLE aux quatre coins d'une rue de cinq maisons, et d'un carrefour que l'on est convenu d'appeler une place; mais cette distinction banale, il la partageait avec les médiocrités les plus obscures, avec les dénominations les plus grotesques. Autant aurait valu nommer le GRAND CORNEILLE, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Ces souvenirs, bien tristes, ne sont cependant pas aujourd'hui sans charmes.

A l'aspect des belles façades de nos quais, il n'est personne qui ne se plaise à reconstruire, dans sa mémoire, les échoppes qu'elles ont remplacées.

[1] M. Lefoyer a gardé précieusement la porte de la maison de Corneille, et a refusé de la vendre, quelque prix qui lui en fût offert; mais aussitôt que le Musée d'antiquités a été fondé, cet honorable citoyen s'est empressé de la lui donner.

On aime à se rappeler, comme de bonnes actions, les fautes que l'on a réparées.

Et le jour de la réparation est venu !

La Société d'Émulation, après avoir fait, pendant quarante ans, un éloge stérile de CORNEILLE; après nous avoir occasionné, de complicité avec l'Académie, des myriades de vers en l'honneur de CORNEILLE; après avoir tellement abusé de CORNEILLE, qu'on en est arrivé au point de fermer avec effroi tout ouvrage en vers ou en prose, dans lequel on aperçoit son nom, la Société d'Émulation, cédant à ce mouvement de progrès qui entraîne tout, voulut résumer, en un monument durable, ses vains hommages de quarante ans.

Le mot SOUSCRIPTION fut prononcé!

A ce mot, Rouen se réveilla; de toutes parts les offrandes arrivèrent!

La mesquinerie vaniteuse du riche et la générosité modeste du pauvre, l'enthousiasme de l'artiste et l'égoïsme du commerçant, sympathisèrent un moment pour grossir le trésor.

La liste des souscripteurs est un livre à étudier. On y voit Louis-Philippe, roi régnant, et Charles X, roi déchu; le baron d'Haussez, que les ordonnances ont précipité du pouvoir, et M. Thiers, qu'elles y ont fait arriver; on y voyait noms de Chateaubriant, Boïeldieu, Casimir Delavigne et Desbordes-Valmore; on y voit les noms de ceux qui ont vendu la maison de CORNEILLE!

Il y aurait un autre livre à faire sur les noms que l'on n'y voit pas.

La souscription ne se fit pas en un jour! Elle coûta plusieurs années de courage et de persévérance; et les hommes dévoués qui étaient entrés dans cette route ardue, y furent arrêtés par plus d'une barricade, qu'il leur fallut tourner adroitement ou emporter d'assaut.

Mais une seule journée les a dédommagés de quatre années de peines, comme elle a lavé notre ville d'un siècle et demi d'ingratitude.

Cette journée, c'est celle du 19 octobre 1834.

Le soleil se leva radieux et il y eut par toute la ville un mouvement inaccoutumé. Ce n'était pas une réjouissance officielle ; la joie se manifesta unanime et franche.

Avant midi, à travers la foule qui encombrait déjà le pont Corneille, les privilégiés, munis de leurs cartes, arrivaient en hâte sur le terre-plein. La main qui avait été chargée de distribuer cette faveur ne s'était pas ouverte toute grande ; à peine laissa-t-on pénétrer dans l'enceinte, où la solennité devait déployer toutes ses pompes, le quart des personnes qu'elle aurait pu contenir. Trop eût été cependant préférable à trop peu ; et pouvait-il y avoir trop de témoins pour un tel spectacle ?

Nous étions là fort à notre aise, circulant librement, au milieu de nos célébrités locales, lorsque commencèrent à arriver les célébrités que Paris nous avait expédiées.

MM. Alexandre Dumas, Fontan et Maillian, envoyés de l'Association dramatique, parurent les premiers. Sur l'auteur d'*Antony* et des *Impressions de Voyages*, s'arrêtaient tous les regards. On parlait surtout de son duel récent avec M. Gaillardet, et l'on était heureux de penser, en voyant M. Alexandre Dumas entre son témoin et le témoin de son adversaire, que la scandaleuse querelle de la *Tour de Nesle* était à jamais éteinte.

Les autorités, qui n'apportaient à cette cérémonie que leur exactitude, arrivèrent ponctuellement.

Après un moment d'attente, la députation de l'Académie Française, introduite par deux membres de la Société d'Ému-

lation, fit son entrée en habit chargé de palmes verdoyantes, l'épée au côté et le claque sous le bras.

D'abord, s'avançait M. Lebrun; sa belle tête et sa grave démarche étaient empreintes de la dignité fière qui convient au directeur de l'Académie Française.

MM. Alexandre Duval et Casimir Delavigne le suivaient d'un air préoccupé, formant avec lui un triangle isogone.

Venait ensuite le respectable et spirituel M. Michaud.

Charles Nodier fermait la marche, tout honteux d'être le plus grand, lui qui met autant d'empressement à se cacher, que ses amis — et ce sont tous ses lecteurs — en mettent à le connaître.

Celui-là, nous l'aurions nommé, entre quarante, à sa tournure empêtrée dans le costume académique comme dans un déguisement, et à son sourire de bonhomie railleuse et bienveillante, qui semblait dire : « Je suis de l'Académie, c'est « vrai, je ne puis pas dire le contraire; mais ne vous moquez « pas trop de moi, je vous en prie. » Et l'on s'apitoyait sur le sort du pauvre *Trilby*, emprisonné dans un habit brodé, et de l'infortuné *Breloque* attaché à une épée.

Le baron Taylor, commissaire royal, qui a posé, dans la rue de Richelieu, la première pierre de la nouvelle École, et M. Lafond, débris du vieil édifice tragique, dont les ruines ne doivent plus se relever, représentaient le Théâtre-Français.

Les notabilités étaient au grand complet; on donna le signal.

Aussitôt le voile d'azur qui enveloppait la statue est arraché!

Le Grand Corneille apparaît, comme sortant d'un nuage, et plane sur la multitude. Une longue acclamation s'élance du pont, suit rapidement les quais et retentit dans la ville entière!

Alors nous ne voyons plus que le GRAND CORNEILLE! tous les yeux restent fixés sur cette admirable face, sur ce vaste et noble front!

La fête était finie.

La cérémonie commença.

Des voix, qui demandaient le silence, nous firent descendre des cieux sur la terre, du front de la statue à ses pieds. Là, il y avait quelqu'un; c'était M. Destigny!

M. Destigny pouvait aisément être éloquent: il n'avait qu'à appeler autour du piédestal toute la Société d'Émulation, et, montrant le bronze qui fait aujourd'hui la gloire de Rouen, il aurait dit: « Voilà notre ouvrage! » Certes, des bravos spontanés et unanimes auraient accueilli ces mots simples et vrais.

Mais le président de la Société libre d'Émulation a cru qu'il ne pouvait pas se présenter sans être porteur d'un très long discours d'apparat; en conséquence, il a entamé l'éloge de CORNEILLE!....

M. Destigny, applaudi et assis, M. Lebrun se lève.

C'est ici que nous donnons à nos oreilles provinciales toute la dilatation dont elles sont susceptibles, pour ouïr un membre de l'Académie Française, ou plutôt l'Académie Française elle-même, nous parlant par la voix de son directeur!

C'était d'abord charmant: des lieux communs, de la tournure la plus élégante, débités avec la grâce la plus noble et l'accent le plus pénétrant. Et nous étions tout ébahis de voir comment on peut faire de si jolies choses avec si peu; comment on peut revêtir de formes si distinguées un fond si vulgaire.

Mais, tout-à-coup la scène change. Ce n'est plus M. Lebrun ou l'Académie qui est là; c'est un champion vigoureux et acharné qui vient, hardiment et devant la foule, frapper son adversaire au visage.

M. Lebrun regarde derrière lui et s'assure que CORNEILLE est bien là pour le protéger ; il jette un coup-d'œil sur MM. Alexandre Duval et Casimir Delavigne, qui lui répondent par un signe imperceptible d'encouragement; alors, un pied en avant, le bras étendu et la narine gonflée, comme l'Apollon du Belvédère, M. Lebrun s'écrie :

« La statue de Corneille, élevée aujourd'hui à Rouen, comme celle de Racine naguère à la Ferté-Milon, ne semblent-elles pas des protestations éclatantes contre les usurpations d'un goût qui se trompe, et les erreurs d'une scène qui se pervertit? Dans cette époque de crise, de doute et d'aberrations littéraires, quand les saturnales impudiques sont montées de toutes parts sur le théâtre, c'est sans doute un enseignement utile que cet hommage solennel rendu au grand poète qui sauva la scène du chaos et y ramena, avec toute la puissance du génie, l'ordre, la raison et la pudeur.

« L'Académie Française, conservatrice héréditaire de la langue et du goût, se plaît à consacrer ces publiques protestations par l'autorité de sa présence. »

A cette sortie, M. Alexandre Dumas resta impassible; le baron Taylor, qui, le premier, a ouvert le Théâtre Français *aux erreurs d'une scène qui se pervertit*, en faisant jouer *Henri III*, renfonça un sourire dans sa cravate; M. Michaud ne put retenir un léger accès de toux, et le bon Nodier se contenta de battre vivement la mesure, de sa jambe droite qui était croisée sur la gauche.

Pour nous, gens de province, nous restâmes stupéfiés!

Les plus modérés trouvèrent cela fort déplacé, et il y en eut qui allèrent jusqu'à dire que, lorsqu'on était invité dans une maison, il n'y avait rien de plus inconvenant que d'y chercher querelle à quelqu'un.

Plusieurs trouvèrent la chose plaisante et s'égayèrent de voir l'Académie Française s'escrimer contre les innovateurs, sous l'égide de celui qui a été persécuté et critiqué par elle-même comme innovateur.

Beaucoup trouvèrent la chose pitoyable et levèrent les épaules d'entendre la littérature de l'empire s'établir juge de ses successeurs en face du public, leur juge à tous, et qui les condamnera tous un jour, lorsque sera arrivé le messie du progrès dramatique, le CORNEILLE nouveau, qui doit ouvrir la nouvelle voie! Cette voie inconnue, de laquelle se rapproche peut-être, par des angles plus ou moins aigus, notre jeune littérature, mais de laquelle la littérature de l'empire s'écarte évidemment par un angle de plus en plus obtus.

Presque tous furent scandalisés : — Quoi! vous n'avez pas craint de venir nous importuner de vos misérables querelles, devant celui qui plane sur vous de si haut, et absorbe, dans les rayons immortels de sa gloire votre petite renommée d'hier! Ne savez-vous donc pas que vous êtes tous égaux devant notre CORNEILLE comme devant DIEU! Et quand nous vous appelons à l'honneur de le glorifier avec nous, vous n'avez à lui offrir pour hommage que votre impuissant dépit, que votre envieuse et implacable rancune!

M. Lebrun a terminé sa harangue anathématique par un éloge; vous craignez peut-être que ce ne soit un éloge de CORNEILLE? Rassurez-vous : M. Lebrun a prononcé, au nom de l'Académie Française, l'éloge de l'Académie Française; puis il a fini, en conviant nominativement à l'apothéose du GRAND CORNEILLE, tous les grands hommes qui ont illustré ce corps; et nous devons déclarer que les auteurs du discours ont obstinément refusé de se laisser mettre sur la liste, quoique chacun des trois voulût, à toute force, y inscrire les noms des deux autres.

Quand la rumeur qui accompagna M. Lebrun à sa place fut un peu calmée, notre Académie, à nous, parut à son tour, et M. E. Gaillard prit la parole pour elle.

L'homme est partout le même, les Académies partout se ressemblent ; partout l'esprit des Académies est comme l'esprit de l'Église !

L'Académie de Rouen pensa donc aussi, avant tout, à soulager son innocente rancune, à frapper son heureuse rivale. Mais la province eut, sur Paris, l'avantage du *decorum ;* ses coups semblèrent des caresses, ses ressentimens s'évaporèrent en épigrammes cauteleuses.

M. le secrétaire perpétuel ne paraissait pas bien pénétré de ce qu'il disait. Serait-il vrai, qu'à l'instar de l'Académie Française, l'Académie de Rouen eût été représentée, sans procuration, par une trinité mystérieuse et puissante, laquelle trinité serait venue prier M. le secrétaire de remettre dans sa poche la harangue qu'il avait préparée, et d'y substituer celle que nous avons entendue ?

Quoi qu'il en soit, le morceau d'éloquence que l'on a fait lire à M. E. Gaillard a été poliment mais positivement consacré à amoindrir le triomphe de la Société d'Émulation et à lui dérober une partie de l'encens qu'elle humait avec tant de volupté.

Le pauvre Corneille a bien été fourré dans tout cela, mais on s'apercevait facilement qu'il ne figurait que comme comparse ; le personnage principal du drame était la mauvaise humeur de l'Académie.

Une énumération assez longue des hommages assez pauvres rendus jusqu'ici à la mémoire de Corneille, était fermée par ces mots étonnans : « *A la vérité, un bronze manquait encore après tant d'hommages!* »

C'est-à-dire, sans doute : à la vérité, tous ces hommages, que nous venons d'étaler si pompeusement, étaient insignifians, et partant, honteux pour notre ville; à la vérité, tout cela était mesquin, petit et caché dans des recoins où le public ne pou-

vait pas toujours pénétrer ; à la vérité, nous n'avions encore rien qui fût digne de CORNEILLE!

Expliquez-vous donc ainsi et nous nous entendrons.

L'Académie ajoute : « Maintenant qu'on croit avoir trouvé un lieu propice, l'Académie s'est empressée de contribuer à l'accomplissement *d'un projet qu'elle avait conçu.* »

O fureur de se louer soi-même, ridicule inhérent à toutes les Académies !

Eh bien ! puisque l'Académie *avait conçu*, qu'elle conçoive donc que l'exécution est tout en pareille affaire ; qu'elle conçoive, qu'il ne suffit pas de passer sa vie à concevoir, qu'il faut encore enfanter ; qu'il est temps, pour elle, de sortir de son engourdissement et de sa somnolence, et de changer cette organisation anomale, qui rend stériles et inertes, des élémens excellens et productifs séparément ; qu'elle conçoive, l'Académie, qu'il ne peut plus exister aujourd'hui de *sociétés* savantes, mais des *associations* ayant un but utile, ne perdant pas leur temps en discussions oiseuses, en rapports sur des rapports et en discours plus ou moins creux, et ayant à présenter, chaque année, à l'approbation publique autre chose qu'un volume indigeste, tout-à-fait impuissant pour le bien des lettres, des arts et de la société.

Aussitôt que M. E. Gaillard se fut débarrassé de la tâche qui lui avait été imposée, M. Alexandre Dumas s'avança au pied de la statue et lui fit un grand salut.

Bien que nous soyions loin de prendre absolument fait et cause pour l'école dramatique moderne ; bien que l'excellence de l'association dramatique ne soit pas pour nous suffisamment démontrée, néanmoins, disons-le, il y a eu quelque chose de noble et de touchant, dans la présence de cette jeune école, venant s'incliner respectueusement devant le grand

maître de l'école ancienne, devant celui au nom de qui elle a été persécutée et proscrite!

Le discours de M. Alexandre Dumas était parfaitement en harmonie avec sa mission. Il s'efforçait de faire ressortir l'avantage que l'association dramatique offre aux auteurs modernes, en leur assurant cette indépendance qui, selon ces Messieurs, a manqué à CORNEILLE.

Ce rappel aux intérêts matériels, qui s'est fait entendre là, comme la voix du siècle, a produit sur l'auditoire une pénible impression. Cette devise de notre époque : *Indè fortuna et libertas*, appliquée par la littérature moderne à sa plume, mais qui serait mieux placée sur le coffre-fort d'un banquier, a paru bien pâle auprès de CORNEILLE, qui avait aussi une plume pour blason, mais qui avait pris pour devise : *Indè gloria et immortalitas!*

D'ailleurs, le génie a des mystères impénétrables! Qui sait si la misère n'a pas fait éclore des génies que l'opulence aurait étouffés? L'idée de génie se lie dans l'esprit à l'idée d'isolement et de douleur! L'homme de génie est un apôtre que ses peines en ce monde sanctifient en même temps qu'elles rendent sa parole plus puissante. Et, pourquoi vouloir faire descendre le génie pauvre et malheureux, au niveau de l'esprit et du savoir-faire, gagnant beaucoup d'argent et menant joyeuse vie?

L'effet du discours de M. Alexandre Dumas a donc été manqué complétement, et on n'y a trouvé de bon que ce qui n'y était pas. Tout le monde lui a su gré de la modération dont il a fait preuve, en évitant toute allusion aux attaques peu mesurées dont il venait d'être l'objet.

Si M. Alexandre Dumas eût été un *Vadius*, nous ne savons trop où la dispute se fût arrêtée.

Heureusement il n'en était rien; et le Théâtre-Français exhiba un volumineux cahier.

Lorsque M. Lafond eut parlé quelque temps, l'expression des sentimens qu'avaient excités les discours précédens, s'effaça de tous les visages, et les physionomies prirent bientôt une teinte uniforme de profonde résignation.

M. Lafond fit sérieusement son compliment à l'Académie sur la critique du *Cid*, et puis entama aussi son petit éloge de CORNEILLE, à la suite duquel il s'écria, qu'il était heureux de lui offrir *une simple feuille!* Mais c'était pure modestie, et nous pouvons affirmer qu'il en avait déjà offert au moins quinze, et bien grandes et bien remplies!

M. Lafond avait réussi à nous faire oublier toutes les querelles, tous les discours, toutes les écoles, toutes les Académies, et je ne sais ce que M. Lafond ne nous aurait pas fait oublier, lorsqu'il attaqua vigoureusement sa péroraison. A ces accens ronflans l'assistance secoua les oreilles, clignota un moment et entendit l'apostrophe suivante :

« Salut! homme immortel, gloire de ton pays, honneur de l'humanité! grand Corneille, salut! Et toi, ville célèbre à tous les titres, réjouis-toi! sois fière, sois heureuse de l'avoir porté dans ton sein; tu possèdes la modeste habitation qui l'a vu naître, et, désormais, tu pourras contempler sans cesse cette figure patriarcale où l'artiste a mélangé agréablement l'expression du génie, de la méditation, de la modestie. O Corneille! reste sous les yeux de tes concitoyens. Que les nombreux étrangers, appelés par la voix du commerce sur les rives de la Seine, en apportant dans l'enceinte de Rouen les tributs de leur industrie, sachent que, désormais, il est un autre tribut qu'ils doivent acquitter, celui de leur admiration et de leur respect devant l'image du grand homme qui défie toutes les gloires rivales, et dont les ouvrages seront plus durables que l'airain qui a reproduit si heureusemsnt ses traits vénérables.»

Au milieu de l'accablement qui suivit cette belle inspiration oratoire, M. Lebrun annonça officiellement que le roi venait d'accorder une pension de 2,000 francs aux descendans de la famille de CORNEILLE.

Pendant quelques instans on se regarda avec défiance : chacun craignait de voir une harangue , armée de toutes pièces, s'élancer de la poche de son voisin!

Mais tout était dit : la séance fut levée et le procès-verbal signé par tous ceux à qui leur nom parut valoir la peine d'être conservé, jusqu'à la prochaine invasion des barbares.

Bientôt la garde nationale, qui venait de se morfondre pendant deux heures dans les prairies, pour célébrer le retour de l'automne, défila aux pieds de Corneille et devant les Académiciens de Paris, tout surpris de prendre part à une pompe guerrière.

Enfin, les privilégiés purent sortir!

Et quand nous fûmes sortis, nous nous aperçûmes que la fête n'avait pas été dans l'enceinte.

La véritable fête avait été toute au dehors!

Cette foule, poussée par un sentiment, meilleur que la curiosité ; ces rangs confondus dans une commune admiration ; ces visages rayonnans et fiers, étaient bien autrement éloquens que les cinq discours dont nous venions d'être victimes.

Cependant , il fallut s'éloigner encore une fois de cette foule, où l'on était si bien, pour se rendre au banquet.

Aux toasts près, qui ne se distinguèrent pas tous également par leur à-propos, le banquet fut charmant. Ce rapprochement de Paris avec la province avait quelque chose d'électrique, qui secouait les plus engourdis. Le contact de ces hommes, qui ont acquis par leur talent incontestable, et quelques-uns par d'éclatans succès, une juste célébrité, était un stimulant puissant pour nos jeunes gens ; et la considération dont ces représentans des lettres étaient entourés, offrait une preuve conso-

lante que, dans la patrie du GRAND CORNEILLE, l'argent, quoi qu'on en dise, n'est pas l'objet d'un culte unanime et exclusif.

Si vous êtes allé au spectacle qui terminait dignement cette journée par l'un des chefs-d'œuvre de CORNEILLE, vous avez pu vous assurer jusqu'à quel point ce qui est sublime peut être rendu ennuyeux.

M. Alexandre Dumas ayant été reconnu dans la salle, a reçu, pendant l'entr'acte, une espèce d'ovation de l'admiration curieuse des spectateurs. MM. Lebrun et Alexandre Duval étaient dans une loge voisine de la sienne; une indisposition assez grave a privé M. Casimir Delavigne d'y assister.

Après *Cinna* on a lu le Dithyrambe de M. Wains-Desfontaines, composé pour la circonstance, couronné par la Société d'Émulation et enfermé dans le piédestal de la statue.

Quelques heures après il ne restait plus, de tout ce qui avait contribué au mouvement de la fête et au tumulte de la journée, que PIERRE CORNEILLE, se dressant majestueusement sur le pont, aux rayons de la lune, et se dessinant, comme une grande ombre, sur le fond d'un ciel pur et serein.

—On a beaucoup critiqué la position de la statue, au sommet de l'angle obtus du pont, où elle tourne le dos à la ville; et où l'on ne peut la voir en face, et même en trois quarts que lorsqu'on est, pour ainsi dire, à ses pieds; mais notre mission n'est pas de jeter un blâme inutile sur une chose faite. Nous ne parlerons de l'emplacement qu'occupe la statue de CORNEILLE, que pour rappeler combien il fut difficile à conquérir.

D'abord, le terre-plein devait servir de base à un monument consacré au héros de l'Espagne, à celui qui rétablit Ferdinand

sur son trône absolu. — Mais l'immense piédestal n'était pas achevé, que l'idole était renversée et brisée!

Ensuite, il fut question d'y élever une colonne, portant les noms des héros de Juillet. — Mais, tandis que la colonne gisait encore informe dans la carrière, les noms que l'on devait y inscrire étaient oubliés déjà par les ingrats.

Enfin, on conçut le bizarre projet et la folle espérance d'y placer l'obélisque de Luxor! — Mais le monolythe dédaigneux passa, couché dans son lit de planches, sans s'éveiller aux cris de la population entière, qui bruissait autour de sa masse de granit.

A la place de ces monumens, on a mis CORNEILLE! Celui-là est affermi contre les secousses politiques et sera compris de tous; les émeutes et les révolutions passeront devant lui sans l'atteindre, et son nom, toujours glorieux, n'aura jamais besoin, pour se révéler anx générations futures, de la patience d'un commentateur ou de la sagacité d'un antiquaire.

— Quant à l'inscription : A PIERRE CORNEILLE, PAR SOUSCRIPTION, on croit généralement qu'elle a été faite pour la statue; c'est une erreur. C'est, au contraire, la statue qui a été faite pour l'inscription, car celle-ci était rédigée et arrêtée dès l'année 1829, avant que la souscription ne fût commencée. Quelque étrange qu'elle soit dans sa forme, nous devons la trouver bonne, jusqu'à ce qu'on en ait proposé une autre présentant exactement le même sens. Il importe beaucoup de constater, aux yeux des étrangers, la moralité de l'acte; il faut que tous ceux qui verront la statue sachent que ce n'est pas le gouvernement, mais Rouen, que ce ne sont pas les administrateurs, mais les citoyens, qui ont élevé ce bronze

à leur compatriote. Et le conseil municipal, qui a protesté contre cette inscription, devrait, afin de donner quelque poids à sa protestation, voter une médaille d'or, d'un poids proportionné à la difficulté, pour celui qui parviendrait à exprimer cette idée — sans laquelle notre monument perd la moitié de sa valeur — par un mot plus euphonique et plus monumental que le mot : *Souscription*.

— On n'a pas épargné davantage la statue de David. Ses profils, surtout, ont été l'objet des remarques les plus sévères et parfois d'exclamations naïves, plus cruelles encore pour l'artiste.

En effet, ces profils sont d'autant plus disgracieux, qu'étant aperçus de fort loin, l'œil et l'esprit restent long-temps affectés du mauvais effet qu'ils produisent, avant de pouvoir saisir leurs détails et les bien comprendre.

Mais, vue en face, l'œuvre de David est admirable!

Rien n'égale la puissance de cette tête, l'expression profonde de ce beau visage, le modelé hardi de ces traits.

Ce n'est pas là le *bonhomme* Corneille que nous aimons, nous, ses compatriotes; c'est le Grand Corneille que le monde civilisé admire et nous envie, c'est le Grand Corneille dans l'élan de sa plus sublime inspiration.

Et c'était le Grand Corneille qu'il nous fallait!

Il est là, regardant l'Orient! Les premier rayons du soleil couronnent de feux son front qui domine nos brouillards!

Tourné vers Paris, placé en avant de la ville, il semble vouloir nous conduire à la conquête de notre avenir littéraire et artistique, englouti, jusqu'ici, dans le monstrueux monopole de la centralisation.

Corneille renaît pour sa patrie et il veut que le jour où il

a reparu au milieu de nous, soit aussi pour elle le commencement d'une ère de renaissance.

Il veut que, de ce moment, date, dans sa ville natale, une alliance sincère et durable, — car elle sera profitable pour tous — entre l'Industrie qui enrichit les nations, les Lettres qui les éclairent et les Arts qui les charment et les illustrent.

Il y a peu de jours, les artistes, les industriels et les hommes de lettres rouennais se pressaient autour du cœur de Boïeldieu, s'unissaient pour lui rendre les honneurs funèbres, et changeaient en triomphe la mort du grand artiste!

N'était-ce pas dire à Corneille :
Que ta volonté soit faite!

Ch. Richard.

— La souscription pour la statue de Corneille a produit 60,000 francs.

— Le monument a coûté 75,000 francs.

— Le gouvernement a fourni des blocs de marbre et du bronze pour une somme de 15,000 mille francs.

— M. David, statuaire, a reçu, pour le modèle, 8,000 francs.

— La fonte et la fourniture du métal ont été payées, à M. Honoré Gonon, 30,000 francs.

— Le dé, en marbre de Carrare, est assis sur un socle de granit; ce piédestal est haut de 4 mètres 31 centimètres.

— Le poids de la statue est de 4,540 kilogrammes, soit, en livres poids de marc, de 9,274 livres. Sa hauteur totale, y compris la plinthe, est de 3 mètres 885 millimètres, soit 12 pieds de roi environ.

— M. David a abandonné 3,000 francs, sur le prix du modèle, pour sa part de la souscription.

SOUVENIRS DE VOYAGES.

La Preneuse.

(SUITE.)

Une position aussi désespérée pouvait seule excuser la témérité du capitaine; et tout le monde à bord, hormis lui peut-être, était terrifié à la vue du péril qui nous menaçait. Aux sinistres impressions du moment venait encore se joindre l'effroi causé par le bruit que faisaient, en frappant l'air, les deux bonnettes qui, enlevées comme par un coup de foudre et emportant avec elles la moitié du boute-hors de misaine, étaient tombées sur les focs, où elles se trouvaient tellement comprimées par l'ouragan, que, pour aller les dégager, il fallait réellement le courage et les efforts excités par l'imminent danger où nous étions. La portion libre de ces deux voiles, frappant continuellement l'air de coups redoublés, et le tronçon du boute-hors qu'elles entraînaient dans leur mouvement, avaient blessé plusieurs matelots, et fait dans le petit hunier et dans la misaine de grandes déchirures dont le vent détachait fréquemment des lambeaux, qui disparaissaient au loin sans paraître vouloir subir la loi de la pondération. Tout ce que le capitaine pouvait imaginer de plus persuasif et de plus encourageant, était prodigué à l'équipage, rapproché alors par tant de motifs divers; et l'exemple d'un pareil chef doublant toutes les énergies, après une demi-

heure du travail le plus opiniâtre et le plus pénible, on se rendit maître de ces deux voiles.

La lune s'approchait du zénith, le ciel s'éclaircissait peu à peu. Depuis un bon moment le timonnier avait piqué sept coups sur la petite cloche de l'arrière ; le matelot de veille les avait fortement répétés sur celle de l'avant, et ce tintement monotone avait averti l'équipage harassé, qu'il était trois heures et demie. Les avaries du boute-hors étaient réparées ; on voguait sous toutes les voiles que le vent avait permis de déployer. — « Bravo ! » mes amis, répondit le capitaine à ceux qui lui annonçaient cette nouvelle.

L'impétuosité du vent commençait à se calmer ; le navire, remis un peu en tonture, ne fatigait plus tant. L'équipage, divisé sur plusieurs points, examinait notre ennemi placé alors entre nous et un nuage noir qui touchait l'horizon. Les rayons de la lune, éclairant presque perpendiculairement le sommet de ses voiles, lui donnaient l'aspect d'un de ces glaçons couverts de neige qu'on rencontre fréquemment dans la mer Glaciale.

Bientôt on s'aperçut qu'il augmentait le nombre de ses voiles. Dès-lors, et pour tenter une dernière chance de salut, malgré la violence du vent, la majeure partie des nôtres fut à l'instant déployée et les épontilles levées.

Lhermite invita les officiers à profiter du temps qui nous séparait encore du moment du combat pour prendre un peu de repos. Soit besoin, soit respect, on obéit silencieusement. Il fit restaurer l'équipage, plaça du monde aux drisses et aux écoutes, et, seul de l'état-major, avec le lieutenant Dalbarade, il resta sur le pont.

N'ayant plus à s'inquiéter de la manœuvre, le capitaine, absorbé dans ses réflexions, se promenait à pas précipités à côté de son lieutenant *en pied*. Le triste souvenir du passé,

exaltant son imagination, stimulée par l'insomnie; l'exercice et le grand air, semblait, pour ainsi dire, lui révéler les événemens qui, selon toutes les apparences, allaient s'accomplir dans la journée; sa mémoire lui retraçait les faits glorieux de notre marine dans tant de combats; il rêvait la gloire. Le sublime dévouement du *Vengeur*, qui s'engloutit plutôt que de se rendre, et, dans la même action, l'opiniâtre combat du *Révolutionnaire* résistant seul à toute une flotte, et au triomphe duquel il avait assisté le 1er juin 1793, étaient surtout les exemples qu'il brûlait de renouveler.

L'absence totale de toute occupation lui permettant de s'entretenir : « Avez-vous bien connu, monsieur, dit-il à Dalbarade, toutes les particularités de l'engagement de ce trois-ponts, qui reçut dans ses vastes flancs cinquante tonneaux de boulets, qui, je crois, sont encore à Brest? » Et, en parlant ainsi, ils se trouvaient tous deux sur l'arrière des grands haubans, quand Dalbarade ordonna à un quartier-maître de donner des coups de corde à un malheureux matelot qui, chargé de veiller à la drisse du grand perroquet, s'était endormi à son poste. Au même instant, le lieutenant se sentit étreindre le bras par la main vigoureuse du capitaine; et comme il n'eut pas de peine à en deviner le motif, il ordonna de suspendre l'exécution. « Maître Gilbert, dit Lhermite, il faut commander fréquemment de veiller; car, ce n'est pas entièrement la faute de cet homme s'il a encouru une punition, mais bien celle de son chef; et, malheureusement, c'est presque toujours ainsi dans toutes les circonstances. Il nous aurait haïs pour l'avoir puni, il nous saura bon gré de l'avoir prévenu. » Et ce commandement du maître : *veille! veille!* qui fut répété de l'avant à l'arrière, interrompit, pour un moment, la conversation des deux interlocuteurs. Ensuite, Lhermite continua : « Comme je vous l'ai dit souvent entre nous, mon ami, vous

êtes vraiment trop dur pour l'équipage. Je suis loin d'attribuer cela à une inclination cruelle, mais c'est chez vous une habitude contractée dans notre marine, où un long exemple vous a rendu familiers ces honteux châtimens, que les progrès de la raison n'ont pas encore abolis. A la manière dont on laisse notre arme en dehors de la loi commune, on dirait qu'on révoque en doute son utilité et qu'on la considère comme une exception. On y a conservé *les verges et la cale*, au mépris de nos codes et à la honte de la civilisation; et dans quelles circonstances encore? souvent c'est pour de simples délits que, forçant les camarades de la victime à devenir ses bourreaux, on applique ces peines corporelles qui rappellent les temps de la barbarie. Quelque grossier que soit un homme, il garde toujours dans son cœur le souvenir pénible et décourageant de ces flétrissures inutiles. Réfléchissez, Monsieur, au sort du matelot; interrogez votre conscience; voyez ce malheureux enfant qui ne peut mettre le pied sur mer sans se voir condamné par nos lois à y servir toute sa vie. Au sortir de l'adolescence, il a déjà perdu, par le fait, tous ses droits civils; toutes les douceurs de la vie lui seront inconnues. Il n'y a pas de vacances pour lui; il ne s'appartient plus, l'état s'en empare et ne le rend au monde qu'à l'âge de cinquante ans, dépourvu de toutes ses facultés, usé par les travaux les plus durs et les plus périlleux, réduit enfin à une vieillesse prématurée par des privations sans nombre et les plus mauvais traitemens. Pendant son esclavage, il s'est tellement dégradé, que les injures les plus grossières n'ont plus rien d'humiliant pour lui; et, enfin, pour comble d'infortune, l'état, qui lui doit tout, ne lui assure du pain dans sa misérable vieillesse que s'il a eu le fatal bonheur d'être mutilé à son service. Dans ce moment plus que jamais leur courage est vraiment héroïque, prodigieux. Savez-vous qu'il est à bord

des marins qui n'ont pas reçu en tout un an de solde depuis le commencement de la guerre? Ah ! croyez-moi, j'en ai l'expérience, quand les hommes sont bien commandés, les plus vaillans sont les plus empressés. Mais aussi, lorsque leurs services sont méconnus, alors qu'on oublie les égards qu'ils méritent, leur zèle s'éteint ; la crainte du châtiment agissant seule désormais, ce sont les plus timides qui se portent en avant ; et, dans la marine surtout, les plus timides sont les plus nuisibles, ils embarrassent les autres !... Et, après tout, dit-il en terminant et d'un ton bref, je défie qu'on me cite un seul bâtiment de guerre de notre marine qui se soit jamais rendu à la demande de son équipage. Vous m'avez compris, n'est-ce pas ? » Et il lui tendit la main. Mais le lieutenant, que cette conversation avait peu amusé et qui craignait probablement de s'engager pour l'avenir, esquiva ce signe d'amitié en sautant légèrement sur un canon.

« Le vaisseau nous gagne, commandant, dit-il après avoir observé un moment avec attention. — C'est vrai, monsieur, lui répondit Lhermite, reconnaissant la justesse de sa remarque, il faut que ce navire soit de la première marche, car il n'a encore largué que trois ris dans chaque hunier et amuré sa grande voile ; malgré cela, il nous approche main sur main ; cependant nous filons dix nœuds, et il a un tiers moins de voiles que nous ; c'est inconcevable ! »

Lhermite regarda la mâture de sa frégate du haut en bas, et de l'avant à l'arrière ; quand son œil scrutateur eût terminé cet examen : — « Il serait imprudent, ajouta-t-il, d'augmenter le nombre de nos voiles. J'avoue qu'il faut être témoin d'un phénomène de marche pareil à celui que nous avons sous les yeux pour y croire. »

Après avoir réfléchi quelque temps il continua sa promenade sur le gaillard, et tout naturellement ses idées se

reportèrent de nouveau sur les différens combats qui ont illustré notre marine. Il se représentait la corvette la *Bayonnaise*, prenant une frégate; *la Loire*, commandée par Second, qui lutte pendant plusieurs jours contre des forces triples et ne se rend qu'au moment de couler; la *Seine*, qui, ayant à combattre trois frégates, finit par s'emparer d'un de ses adversaires; la *Virginie*, commandée par Bergeret, restant victorieuse d'un vaisseau rasé; la *Cybèle* et la *Prudente* obligeant, à l'île de France, deux vaisseaux à les abandonner; l'audacieux corsaire Surcouf faisant, dans les mêmes parages, des choses plus extraordinaires. L'heureux combat d'Algésiras et bien d'autres encore.

Sur les cinq heures, le capitaine et son second examinaient ensemble le vaisseau ennemi, qui grossissait à vue d'œil; la lune s'abaissait sur l'horizon et l'aube du jour commençait à poindre.— « Comme tout réussit à ce vaisseau, disait Lhermite; si son capitaine commandait aux élémens, il ne les ferait pas mieux servir à ses desseins. »

Le vent était resté fixe, depuis le dernier ouragan; la frégate voguait, sans qu'il fût nécessaire de toucher une seule corde; et le capitaine, exténué de fatigue, s'assit un moment sur un affût d'obus, pour se reposer et réfléchir à sa conduite future. Bien que son plan fût combiné depuis longtemps, et que la marche incroyable de l'ennemi n'y fût point étrangère, il s'informa de l'heure, regarda la voilure, qui faisait toujours courber les mâts comme des cerceaux.— « Quelle responsabilité, se disait-il, en lui-même, que le commandement d'un navire! non-seulement il faut faire son devoir mais encore il faut que chacun en soit convaincu pour obéir à mes ordres; je fuis devant l'ennemi, et cependant je ne saurais me soustraire à une lutte inégale. Mais le temps continuant à s'embellir, la batterie de la frégate pourra agir librement et les chances devenir plus favorables. »

Ici, il appuya son coude sur l'obus, et, la tête dans la main, regarda le vaisseau anglais que, de cette place, son œil exercé pouvait apercevoir, à chaque tangage, par les fenêtres de son appartement, ferma et rouvrit plusieurs fois ses paupières abattues et finit par s'endormir d'un profond sommeil.

Comme je l'ai dit, sans ses voiles, sans sa marche, sans son inclinaison effrayante, on eût pu croire que la frégate était désarmée dans un port; quelques hommes, dont la surveillance était indispensable, se promenaient bien, çà et là, parlant bas ou restant silencieux; mais le navire n'en offrait pas moins l'image d'un repos complet.

Depuis que le vent l'avait permis nous avions déployé les cacatois et toutes les autres menues voiles. De son côté, l'ennemi s'était trouvé dans la nécessité d'imiter cette manœuvre, pour nous atteindre avec plus de promptitude. L'azur foncé du ciel se mirant dans la mer, lui donnait une teinte émeraudée : le corps noir du navire tranchait fortement sur cette couleur ; on distinguait même les larges cordons jaunes des deux batteries, qui surmontaient ses préceintes et réflétaient au loin une lumière vive et dorée; plus haut, suspendu à sa mâture gigantesque et gracieusement arrondi par la brise, s'étendait majestueusement dans tous les sens, plus d'un arpent de toile blanche comme de la neige; les cordages légers qui en entouraient le sommet ressemblaient aux fils d'une toile d'araignée, et se perdaient dans l'air, en se balançant legèrement sur les restes de quelques nuages transparens, entraînés vers l'horizon encore brumeux.

C'était le premier beau jour qui avait éclairé la frégate depuis qu'elle croisait dans ces parages. Il était alors midi, l'état-major, par égard, s'était éloigné du commandant. Des ordres avaient été donnés pour faire à la muette préparer les canons; car, dès que, sans risquer de compromettre, comme

nous, sa mâture, le vaisseau chasseur avait pu mettre dehors, autant de toile que nous, il approcha la frégate d'une manière vraiment surprenante, et il n'était plus qu'à une portée et demie de canon, sur notre arrière.

Les officiers réunis discutaient alors sur le point de savoir s'il n'était pas opportun de prévenir le capitaine, quand il s'éveilla de lui-même, comme par instinct; après les demandes d'usage, qu'on s'empressa d'abréger de part et d'autre, car, attendu le meuble qui lui avait servi de lit, elles auraient pu paraître un peu dérisoires; son premier soin fut d'examiner longtemps et attentivement le vaisseau, et d'appeler les officiers sur la dunette. Là, il leur témoigna le désir qu'il avait de les voir tous, sans exception, se revêtir de leur grand uniforme, chose dont il donnait lui-même l'exemple. « Vous ne sauriez croire, Messieurs, leur dit-il, l'effet que cette futile décoration produit sur un équipage, et je vais vous le prouver à votre retour.» Quand ils furent de nouveau réunis, il les pria de l'accompagner.

Il visita avec eux la batterie et les gaillards, bien dégarnis par les pertes que nous avions éprouvées à la baie de Saint-François; en s'arrêtant à chaque pièce, il expliquait aux chefs et aux servans la manière dont il voulait que l'artillerie fût servie pendant le combat, comme un professeur démontrerait une leçon à ses élèves, et quand cette revue imposante, parce qu'elle était toute paternelle, fut terminée, trois hourras unanimes firent résonner les ponts de la frégate.

Le commandant, toujours accompagné de son état-major, qu'il avait eu soin de retenir près de lui, comme un père s'entoure de ses fils aînés pour leur communiquer une résolution importante au salut de toute la famille, leur adressa la parole en ces termes : « Messieurs, avant que vous vous rendiez chacun à votre poste, je désire que vous ayez la

bonté d'écouter une nouvelle communication. Jusqu'à présent, la manière de combattre a presque toujours été uniforme; on commence ordinairement par une volée et l'on finit par un coup de canon, comme vous le savez tous; mais ici, nous nous trouvons dans une position si difficile, dans un cas si extraordinaire, qu'il faut absolument que nous adoptions une autre marche pour sortir honorablement de la lutte inégale que nous allons soutenir. En conséquence, je veux mettre à exécution, aujourd'hui même, une théorie que j'ai conçue depuis long-temps. D'abord, je ferai tous mes efforts pour enlever ce vaisseau à l'abordage; dans tous les cas, on chargera, pour la première volée, les canons à trois boulets ronds. Pour effaroucher notre adversaire cette volée sera dirigée en plein bois entre ses deux batteries, sur le pied de son grand mât; les autres, chargées à deux boulets seulement, devront être entièrement pointées dans la même direction, mais à la flottaison. De cette manière, nous utiliserons doublement nos projectiles, pour couler et démâter à la fois l'ennemi, avant même qu'il se soit aperçu de notre dessein; car il ne faut pas se dissimuler que, s'il nous devinait, nous serions bientôt et généreusement payés de retour. A cet effet, je m'en approcherai autant qu'il sera nécessaire, pour ne pas perdre un seul coup et parvenir à lui faire à fleur d'eau une brèche impossible à boucher. Supposant, au pis aller, qu'il n'y ait qu'un quart de nos boulets qui l'atteignent, ce sera toujours une vingtaine par bordée, et je vous réponds que nous n'en aurons pas tiré quatre avant de savoir notre destin; mais, je vous le recommande par-dessus tout, qu'on pointe de cette manière jusqu'à nouvel ordre. Selon toute apparence ce vaisseau a la certitude de nous capturer; d'abord, parce que nous l'avons fui, et ensuite, parce qu'il est deux fois plus fort; conséquemment, il est de son intérêt de ménager

sa prise. Pour nous, c'est différent; les circonstances, notre devoir, tout nous oblige à faire le contraire, et certes je n'y manquerai pas. Allez, Messieurs, retournez à vos postes, instruisez bien tout votre monde de ce que je viens de vous communiquer, que chacun porte sur soi ses armes d'abordage, attendez mes ordres avec confiance, et exécutez-les avec ponctualité. »

Sur ces entrefaites, le vaisseau s'était approché jusqu'à trois quarts de portée de canon; fallait-il le combattre sous notre énorme voilure ou sous nos huniers seulement? Telle était la question grave, qui, pour lors, embarrassait fortement le capitaine, malgré son incontestable savoir et toute son expérience. Dans le premier cas, il se conformait à la lettre de ses instructions; mais alors l'incendie menaçait la frégate; dans le second, il s'en écartait, mais on combattait avec plus de sécurité. En pareil cas, dit-il en lui-même, c'est des circonstances que l'on doit prendre conseil; et c'est ce que je vais faire.

« Pointez bien, mes amis, continua-t-il, et tirez quand les quatre canons de retraite seront prêts : cela aidera notre marche, en nous poussant de l'avant. »

Car Lhermite n'était pas homme à faire une guerre de politesse; il pensait avec raison, que, fort ou faible, il faut, en toute circonstance, faire le plus de mal possible à son ennemi, et ne jamais compter sur la générosité du vainqueur.

L. Garneray.

(La suite à la prochaine livraison.)

Corneille.

« Ce que les vents nous ont apporté de semences les plus lointaines a fructifié parmi nous et a produit au centuple. »

AMPÈRE.

—

Ce serait présomption de prétendre célébrer le génie de Corneille, lorsque notre ville retentit encore des louanges que lui ont prodiguées la poésie et la prose. Ce serait sacrilége et folie de s'attaquer à sa gloire et de porter une main profane sur la statue du grand poète. Aussi, nous ne voulons ni exalter ni déprécier Corneille, mais l'expliquer. C'est un de ces rares génies qui ne se conçoivent point sans leur époque; formés sous des influences étrangères, ils ont, à leur tour, marqué leur siècle de l'empreinte de leur génie. Le meilleur moyen, à mon avis, de payer à de tels hommes un digne tribut d'admiration, n'est pas de s'extasier sur quelques beautés de détail ou de répéter éternellement des louanges devenues triviales, c'est d'étudier l'impulsion qu'ils ont donnée à l'esprit humain, et, partant, le rôle qu'ils ont joué dans la civilisation. La mission du poète s'élève alors à nos yeux, et il nous apparaît comme un des hommes qui, dans la suite des siècles, ont contribué à

faire marcher l'humanité. Corneille a eu ce glorieux privilége, et nous comprendrons mieux toute la puissance de son génie, en voyant sous quelle influence littéraire son siècle s'ouvrit et quelle direction il lui imprima.

Quel était l'état du monde dramatique au moment où parut Corneille?

Long-temps la scène française n'avait offert que des farces grossières sous le nom de *Mystères*. Vainement, Garnier et Jodelle avaient cherché à ranimer la tragédie grecque; imitateurs sans génie, ils s'étaient traînés sur les traces des Grecs ou des Italiens modernes, et leurs efforts avaient été frappés d'impuissance. Leur successeur, Hardy, n'avait emprunté du drame espagnol que les défauts, et sa stérile fécondité inondait le théâtre de pièces monstrueuses. Quelques beaux vers, des scènes remarquables, dispersés dans les tragédies de Rotrou, ne pouvaient compenser le vide de l'action, l'absence des passions énergiques et la faiblesse de l'intrigue.

L'Angleterre avait un poète sublime; mais Shakespeare, inconnu à la France, resta sans influence sur le génie de Corneille.

L'Italie avait vu naître les premiers chefs-d'œuvre du génie moderne. La vigueur du Dante, la mélodie de Pétrarque et la brillante imagination du Tasse avaient successivement inspiré les poètes de l'Europe. La tragédie grecque avait trouvé un habile imitateur dans le Trissin; la comédie, un poète original dans Machiavel. Mais avec la liberté l'Italie perdit son génie, sa littérature, dégradée par le bel esprit, s'épuisa en jeux de mots.

Tous les peuples cédaient alors à l'Espagne le premier rôle en littérature comme en politique. La vie de cette nation offre, à cette époque, un curieux mélange de guerres et de poésie, d'action et de spéculation. Cervantes composait ses pièces de

théâtre sur la flotte qui bombardait Alger ; D. Alonzo d'Ercilla écrivait son poème des Araucans sous la tente, en face de l'ennemi; Lopèz de Vega s'embarquait sur l'invincible *Armada* pour chanter les exploits de Philippe II; enfin, Calderon préludait à ses œuvres dramatiques par des exploits en Belgique et en Italie. Ainsi, les armées de l'Espagne donnaient des lois à l'Europe, et sa littérature des modèles à tous les poètes.

Tel fut le génie qui plana sur le berceau de Corneille ; son inspiration fut toute espagnole. Un rapide coup-d'œil sur ses principales pièces en fournira la preuve.

Corneille s'est peu exercé dans la tragédie mythologique. Ce monde héroïque, si brillant dans les tragiques grecs et que Racine a su ranimer pour nous, nous le chercherions vainement dans Corneille. Soit que la trempe vigoureuse de son esprit dédaignât la futilité des sujets mythologiques, soit plutôt qu'il se fût peu nourri des chefs-d'œuvre dramatiques de la Grèce, il a négligé ce genre de tragédie. On ne peut guère excepter que *Médée*. Et c'est ici, surtout, que nous sommes frappés de l'action qu'exerce la littérature contemporaine sur la litterature morte. Corneille dédaigne les richesses de Sophocle et d'Euripide pour imiter Sénèque. Mais ce poète, d'un mérite équivoque, appartenait à la période de la littérature romaine où dominait l'influence espagnole.

Rome aussi avait eu son ère espagnole. Après le siècle d'Auguste, dont un goût exquis avait été le mérite le plus saillant, vint une époque où l'esprit se tendit pour être fort, la morale se fit stoïque pour être sublime, la phrase se saccada pour rompre la période cicéronienne et affecta la concision en tournant rapidement sur une même idée. Les grands écrivains de cette époque sont des Espagnols ; ce sont les Sénèque, Lucain, Juvénal, Florus, et ce Tacite, dont plusieurs

critiques font un Espagnol, mais qui, en tout cas, n'eut de son siècle que la force et l'éclat poétique. Ce fut à cette époque de la littérat re romaine que s'attacha Corneille, et, dans ce choix, il ne fit que suivre le mouvement de son siècle et la pente naturelle de l'esprit humain. La littérature contemporaine, qui nous parle par toutes les voies de la renommée, est le commentaire inévitable de la littérature morte; elle nous inspire nos jugemens; elle nous guide dans nos préférences. Corneille, sous l'influence espagnole, préféra Sénèque et Lucain. Nous l'avons déjà dit, et il suffit d'ouvrir la *Médée* pour s'en convaincre, cette pièce porte partout l'empreinte de Sénèque; les traits même les plus sublimes, comme le *moi* de *Médée*, sont des réminiscences du poète latin.

Dans la tragédie historique, les chefs-d'œuvre de Corneille ne nous présentent que des Espagnols ou des Romains calqués sur le même type. Certes, personne plus que moi n'admire les Romains de Corneille, ces grandes figures d'Horace, de Sertorius; mais il est permis de le dire, et ce n'est qu'une nouvelle gloire pour Corneille, ces Romains, créés par son génie, ne sont pas ceux que nous offre l'histoire. Ouvrez les annales de Rome; depuis Caton, qui nous peint si bien le vieux romain plaideur et usurier, dirigeant lui-même les travaux de la campagne et jetant à la voirie les vieux esclaves comme *des outils usés*, jusqu'à l'épicurien Horace, nous ne trouvons nulle part cette grandeur de sentiment qui distingue les Romains de Corneille. Nulle part, ce Romain qui se drape comme l'Espagnol, de toutes les époques, qui semble toujours poser devant nous, souvent sublime, quelquefois tant soit peu fanfaron. Si on veut trouver, dans la littérature ancienne, une ombre des Romains de Corneille, il faut étudier le Caton de Lucain, caractère forcé, mais grand et énergique. Sans doute, il y a entre les créations de Lucain et celles de Corneille la même

différence qu'entre l'ébauche et le portrait ; mais, enfin, c'est dans Lucain que, de l'aveu même de Corneille, se trouve le premier type de ces caractères.

Que si nous passons aux sujets empruntés à l'histoire moderne, l'influence espagnole est encore plus sensible. Les romances du Cid, Lopez de Vega, Guillem de Castro, voilà les modèles de Corneille. Là, respirent l'enthousiasme chevaleresque, l'amour pur et exalté qui, dans Corneille, ont atteint, selon l'expression de Boileau, une *divine beauté*.

Corneille n'est pas seulement une des gloires de notre scène tragique ; poète comique, il a donné à la France le premier modèle de la comédie de caractère. Le *Menteur* annonce Molière. C'est à Lopez de Vega que Corneille en a emprunté l'idée, et lui-même l'avoue, avec cette candeur qui sied si bien au génie.

« Tout le mérite de cette pièce, dit-il, dans sa préface, « doit être attribué au grand Lopez de Vega. »

Ainsi, dans la comédie comme dans la tragédie, Corneille a suivi le mouvement de son siècle ; sa gloire, c'est de lui avoir imprimé une nouvelle direction, c'est d'avoir trouvé le théâtre *espagnol* et de l'avoir laissé *français*. Là est l'empreinte du génie ; à lui seul il est donné d'enlever ainsi à une nation le sceptre littéraire pour le transmettre à une autre.

Tel a été le rôle de Corneille, et cette révolution dans l'art dramatique est due à la prodigieuse supériorité du poète français sur ses modèles.

La poésie espagnole, même aux yeux de ses admirateurs passionnés, est effrénée dans ses caprices. C'est le libre génie de l'Arioste, transporté dans un genre grave ; le même luxe d'imagination, mais sans la gracieuse ironie du poète italien ; la même extravagance de récits, mais racontée avec un sérieux qui les rend encore plus ridicules ; une marche diffuse et

incertaine, mais aussi déplacée dans la tragédie qne séduisante dans le poème héroï-comique. Lisez le drame de Lopez de Vega intitulé : *La vie du vaillant Cespedès ;* le génie aventureux des soldats espagnols au temps de Charles-Quint et de Philippe II y est parfaitement caractérisé. C'est une pièce curieuse à étudier comme expression du siècle, mais ridicule comme œuvre d'art. Vainement on chercherait une apparence d'unité dans le sujet : *Cespedès* est un spadassin qui entasse meurtres sur meurtres, parcourt l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, sans autre raison que le caprice du poète. Le style est inégal comme le drame tout entier; tantôt, brillant et pompeux, il s'élève au ton lyrique et sortit des bornes que doit généralement s'imposer le poète tragique ; tantôt, grossier et trivial, il dépouille toute dignité poétique.

Voilà le drame espagnol tel que le reçut Corneille, tel que Hardy avait cherché à l'établir sur la scène française.

Dans les pièces de Corneille, chaque défaut du théâtre espagnol est remplacé par une beauté. L'unité d'action, qu'impose la nature de l'esprit humain, succède à la multiplicité et à la bizarrerie des aventures. Les caractères réunissent la vraisemblance à la grandeur; plus d'Amadis, plus de Roland. L'intrigue est habilement développée; l'intérêt toujours croissant soutient l'attention que fatiguent le désordre et l'incohérence. La véritable poésie du drame remplace le ton lyrique ou la grossière trivialité. Corneille ne s'est point épuisé comme les poètes espagnols par la rapidité du travail; tandis que Lopez de Vega énervant son esprit par la multiplicité des productions livrait au théâtre 2,200 pièces, sans compter ses autres poésies qui remplissent 21 vol. in 4°, Corneille ménageait les richesses de son génie; il les distribuait sans les prodiguer.

Ainsi, à la grandeur et à la noblesse espagnole, Corneille a réuni une qualité toute française, le goût. Ici, il faut distinguer

ce goût, règle éternelle et conscience du beau chez tous les peuples et dans tous les siècles, des prescriptions étroites imaginées par la timidité de l'esprit. Le premier n'a servi qu'à relever les beautés de Corneille; le second, dans ses minutieuses exigences, lui a souvent imposé des entraves et enlevé au développement des caractères et à la marche de l'action, une liberté, première condition de toutes les œuvres du génie.

Ainsi, le drame de Corneille, passionné et brillant, comme la tragédie espagnole, mais sévère et châtié, scrutant le cœur humain, mais ne s'épuisant point en détails minutieux, terrible dans Rodogune, mais sans exagérer l'horreur, a donné à l'Europe un type admirable, sujet éternel d'admiration, même pour ceux qui tenteraient de nouvelles voies : si donc il fut redevable à son siècle, notre grande poète a fait pour lui bien plus qu'il n'en a reçu, il lui a emprunté une ébauche et lui a laissé une œuvre étincelante de beauté; plus qu'aucun autre il peut prouver ce qu'un critique dit de notre littérature :

« Ce que les vents nous ont apporté de semences les plus « lointaines, a fructifié parmi nous et a produit au centuple. »

P. A. (Rouen.)

Le Roi d'un jour.

CHRONIQUE ROUENNAISE.

I

« Eh bien ! c'est entendu, compère Guillaume; m'arde le feu de saint Antoine, si aucun homme épouse ma fille que votre brave Hugues.

— Merci ! maître Simon, merci ! Je vais annoncer cette nouvelle à mon fils, et, vrai Dieu ! je veux être pendu si le pauvre diable n'en devient tout pâle de joie.

— Allez donc, maître Guillaume, et le préparez à son bonheur. Pour moi, je parlerai à ma Catherine, et je suis sûr que la bonne fille n'en sera pas du tout marrie.

— Au revoir donc, père Simon !

— Au revoir, maître Guillaume; Dieu vous garde ! »

Puis, le brave Simon Legros, le riche marchand mercier, comme on l'appelait, retourna d'un pas lent à son comptoir.

C'était un brave et digne homme, que maître Simon Legros, le riche marchand mercier, et un grand industriel. Chaque noble dame allait faire emplette chez lui de tapisserie. de doreloterie, de paillettages et autres affiquets de même

nature. Et c'était chez lui que l'on trouvait les plus beaux missels, les plus riches *Agnus Dei*, sur magnifique parchemin bien doré, bien satiné, toutes richesses accumulées dans sa boutique sise rue du Gros-Orloge, à l'enseigne *de la Gargouille.*

Et pendant le jour donc, il faisait beau voir tous les plus jeunes et jolis muguets de la ville de Rouen venir à sa boutique, qui ne désemplissait pas; les uns pour des écharpes, les autres pour des rubans à la couleur de leur dame; mais tous, en réalité, pour voir et contempler de près les charmes de Catherine, la fille de maître Simon.

Et, en effet, si, dans la ville, on appelait Simon Legros, le riche mercier, Catherine était non moins connue sous le nom de la belle Catherine.

Il aurait fallu avoir de la glace dans le corps pour ne point admirer ses beaux yeux, sa jolie bouche, avec ses dents si fraîches, sa peau blanche et ses belles boucles noires, qui tombaient si gracieusement, et son pied mignon, et son petit bras bien potelé. Puis, quand elle parlait, on eût dit la voix d'un ange, douce et harmonieuse.

Aussi, maître Simon aimait-il Catherine, sa fille, à l'adoration: il l'aimait presque autant que son coffre-fort, et l'amour paternel de Simon était devenu proverbial dans la bonne cité de Rouen.

Il ne faut donc point s'étonner que, belle et riche comme elle l'était, — car maître Simon n'avait point d'autre enfant, — Catherine eût des adorateurs nobles et vilains. Et elle en avait, la belle enfant, à en revendre à la moitié des femmes de Rouen, à ne pouvoir tous les connaître, à n'en point savoir le nombre.

On prétend même qu'un jour, messire de Harcourt, archevêque de Rouen, osa dire, après avoir vidé un cruchon

d'Argenteuil, que si le diable avait la figure de Catherine il serait volontiers pape en enfer.

Parmi tous ces amans qui s'empressaient et muguettaient autour d'elle, un seul avait su faire battre son cœur, lui donner de ces pensers qui font si doucement rêver une jeune fille lorsqu'elle est seule, et que, toute seule, elle tressaille au mot d'amour; un seul nom soulevait son sein palpitant, quand il était prononcé; un seul, enfin, était aimé.

Cependant, Hugues n'était point très riche; il n'était point noble, non plus, mais son père était l'ami d'enfance de maître Simon, et lui, avait été presque élevé avec Catherine, l'avait aimée dès son enfance, et avait toujours été son cavalier, son défenseur dans tous leurs jeux de petits enfans.

D'ailleurs, Hugues était beau, jeune et bien fait; plus d'une noble dame avait remarqué ses yeux bleus, ses cheveux blonds et bouclés; et puis, dans son regard, il y avait je ne sais quoi de magnétique et de chatoyant qui vous allait au cœur, qui donnait à cet homme puissance sur vous, et faisait que toute femme se prenait à rêver en le voyant.

La corporation des tanneurs et corroyeurs était fière de le compter parmi ses membres, et, en outre, il était membre de l'honorable corps des maîtres chanteurs et ménestrels, et plus d'un noble trouvère eût voulu, pour beaucoup, avoir composé ses chants, que toute la ville répétait avec enthousiasme.

A la lutte, à la course, aux exercices de la jeunesse, c'était toujours Hugues qui remportait le prix : il savait monter à cheval, combattre à la lance et à l'épée; une lourde hache ne pesait point à ses mains exercées, et, en un mot, tout vilain qu'il était, il eût su disputer le prix dans un tournoi.

Aussi, était-il aimé des bourgeois de Rouen, dont il se montrait le défenseur en toute rencontre; et les fiers patriciens, les orgueilleux muguets de la jeune noblesse, ne s'atta-

quaient guère à lui ; car il avait montré, dans mainte rencontre, ce qu'il était capable de faire.

Les plus puissans seigneurs de la contrée avaient fait tous leurs efforts pour se l'attacher ; mais Hugues tenait, avant tout, à sa liberté et à son indépendance ; il était enfant du peuple, il voulait rester dans le peuple. Là, il dominait et s'élevait au-dessus des autres ; ailleurs, il lui eût fallu combattre les préjugés, si forts, de l'aristocratie de la naissance.

Hugues était donc aimé de Catherine depuis long-temps, il le savait ; il n'avait osé demander sa main au riche mercier, car il était fier, et craignait par-dessus toute chose un insultant refus.

Enfin, autorisé, je dirai plus, pressé par Catherine, il en avait parlé à son père Guillaume ; et, comme nous l'avons vu au commencement de cette histoire, le brave homme avait souscrit à ses vœux, et, solennellement, il était venu demander à maître Simon la main de Catherine pour son bien-aimé fils. Maître Simon avait pris un air important, s'était fait gravement expliquer le cas ; puis, enfin, avait donné son consentement, pourvu, avait-il ajouté, que sa fille y consentît elle-même.

II

Maître Simon pensait à la joie que cette nouvelle allait causer à sa fille, et se préparait à l'appeler pour la lui annoncer, lorsque la porte s'ouvrit :

Un homme, avec un costume de velours noir, entra dans la boutique.

Maître Simon salua et se découvrit humblement, car l'étranger semblait être de haut lieu.

L'homme, vêtu de noir, s'approcha du mercier et le regarda avec un singulier sourire.

« Est-ce à maître Simon, le riche mercier, que j'ai l'honneur de parler ?

— C'est moi, répondit le marchand, fasciné par l'étrange regard de l'homme.

— En ce cas, permettez-moi, maître Simon, de vous parler en particulier : j'ai à causer avec vous d'une chose très intéressante pour vous et pour moi, ou plutôt pour celui qui m'envoie. »

Alors maître Simon conduisit l'homme noir dans un cabinet voisin, où personne ne pouvait les entendre; puis, il se disposa à écouter.

Et l'homme le regardait toujours avec son étrange regard, mêlé d'insolence et de bassesse.

Puis il lui dit :

« Vous êtes riche, maître Simon ?

— Mais, grâce à Dieu, mes affaires ne vont point trop mal.

— Voulez-vous gagner de l'or encore plus ?

— Mais, corbleu, ce n'est point chose à refuser.

— Eh bien ! vous le pouvez.

— Expliquez-vous.

— Ecoutez, maître Simon, il est un moyen bien simple et bien facile pour cela.

— Et lequel ?

— Aujourd'hui, un manant est venu vous demander votre fille, pour son fils manant comme lui. Vous la lui avez accordée, et c'est grand tort à vous ; il faut revenir sur votre parole. »

Et l'étranger faisait sonner une bourse pleine d'angelots d'or.

« Et pourquoi, s'il vous plaît, messire, reviendrai-je sur ma parole, et refuserai-je ma fille à Hugues, le fils de mon meilleur et de mon plus vieil ami ?

— Parce que, maître Simon, votre fille est appelée à de plus hautes destinées; je le sais, moi. N'avez-vous point entendu parler de Lucius ?

— Le fameux astrologue, celui qui prédit si bien l'avenir ?

— Cet astrologue, c'est moi; j'ai lu dans le ciel, que l'étoile de votre fille n'est point une étoile vulgaire; ce n'est point la couche d'un manant qu'elle doit partager, c'est celle d'un riche et puissant seigneur.

— Guillaume est mon ami, et il a ma parole.

— Oui, continua Lucius, comme s'il n'eût point entendu cette réponse; oui, maître Simon, de la gloire, un nom, de la richesse, attendent votre fille; et tous ces trésors de beauté qu'elle offre aux yeux enchantés, ne sont point pour de vulgaires adorateurs; c'est plus haut qu'elle doit et peut prétendre. Les instans sont propices, les conjonctions s'opèrent favorablement, et, maintenant, son étoile brille d'un plus vif éclat que jamais.

— Je ne vous comprends pas, dit maître Simon.

— Il est temps ! ce n'est point en vain que j'ai consulté mes livres ; l'esprit a répondu à ma voix. Pâle et tremblante, s'est enfuie l'étoile de Hugues ; car elle ne pouvait lutter avec la brillante constellation qui s'avançait vers votre fille.

— Mais, du diable si je vous comprends, maître Lucius, répéta Simon. »

L'astrologue regarda Simon; il vit que son éloquence et tous ses frais de charlatanisme avaient été en pure perte, alors il reprit, d'une voix plus naturelle :

« Maître Legros, vous n'avez pu me suivre dans les célestes hauteurs où s'est élevée ma science ; à vous, profane,

je le pardonne ; je vais donc vous parler d'une manière plus claire et de telle sorte que vous me compreniez. Un jeune et noble seigneur aime votre fille, votre jolie Catherine!

— Ma fille !

— Oui, votre fille.

— Et quel est ce noble seigneur ?

— C'est messire de Harcourt, le neveu de notre digne archevêque ; il n'a pu voir impunément la belle mercière, et il l'aime de toutes les forces de son ame ; il ne peut vivre sans elle, et il désire la posséder.

— Ah! ah!... fit maître Simon.

— Messire de Harcourt est noble et riche, soyez sûr que les faveurs de votre fille lui paraissent trop précieuses et trop désirables, pour qu'il les veuille tenir sans les dignement rémunérer.

— Ah! ah! répéta sourdement Simon.

— Vous, maître Simon, vous obtiendrez, si vous le désirez, lettres-patentes de notre seigneur le roi, lesquelles lettres vous déclareront noble à perpétuité, vous et toute votre postérité.

— Noble par une infamie! pensa le mercier.

— Vous serez anobli, soyez-en sûr, car messire de Harcourt est fort bien en cour, surtout auprès de monseigneur le duc d'Orléans et de notre bien-aimée dame la reine Isabeau de Bavière.

— Après! dit Simon.

— Après, messire de Harcourt vous cèdera à vous, en toute propriété, son bel hôtel de la rue du Beffroy, pour, après votre mort, revenir à votre fille la belle Catherine. Un semblable hôtel n'est point à dédaigner, ce me semble; qu'en pensez-vous maître, mercier?

— Fort bien! mais ensuite.

— Ensuite, le jour même où le marché sera consommé, où damoiselle Catherine aura l'insigne honneur de partager la couche de très haut, très noble et très puissant seigneur messire de Harcourt, ce même jour, maître Simon, il vous sera compté cinq cents angelots d'or.

— Est-ce tout?

— Oui, répondit Lucius.

Alors, maître Simon se leva, et son regard était si perçant, si pénétrant, qu'il fit baisser les yeux à l'astrologue, éhonté.

« Maître Lucius, dit-il, en parlant d'une voix concentrée par la colère, vous êtes savant, vous êtes astrologue, ayant grande science et connaissance de mirifiques secrets; maître Lucius, vous cherchez sans doute le grand œuvre?

— Sans doute, répéta l'astrologue.

— Eh bien! savant astrologue, répondez-moi un peu : Que diriez-vous de l'homme, qui, après avoir découvert un noble secret, irait le prostituer aux ignorans?

— Celui-là serait un fou, un insensé!...

— Vous avez sagement parlé, savant maître. Eh bien! votre réponse me dit ce que je dois faire. Si celui-là est infâme, qui livre aux yeux de tous sa bien-aimée, la science, qui la prostitue à tous et la montre nue, si celui-là mérite correction, maître Lucius, bien plus infâme encore est le père qui s'en va livrant et prostituant sa fille au noble et riche homme qui veut l'acheter; oui, infâme, et trois fois infâme, s'il fait argent de sa fille, comme le poète de sa poésie, le savant de sa science! Infâme, s'il entend sans frémir de colère et sans que la rougeur lui monte au visage, un homme lui dire : Fais de ta fille une ribaude! infâme, maître Lucius, entendez-vous, infâme, si sa main ne se lève point pour châtier le misérable qui vient ainsi lui jeter le déshonneur au

visage! infâme, s'il ne le corrige et ne le frappe! infâme, entendez-vous, maître Lucius!.. »

Et, en disant ces mots, Simon avait saisi Lucius, et sa main serrait le bras maigre et chétif de l'astrologue à lui briser les os.

Lucius était pâle et tout tremblant de frayeur.

« Sors d'ici, misérable, s'écrie Simon, sors d'ici! car tu me fais mal à voir! arrière! »

Et son bras s'abaissant tout-à-coup, imprima sur le visage de l'astrologue une tache ineffaçable, et le poussa rudement hors de chez lui.

« Je me vengerai! cria l'astrologue.

—Au diable, et que Béelzébuth t'accompagne! répondit maître Simon. »

Et il rentra chez lui après avoir refermé sa boutique.

III

Au-dessus de la boutique de maître Legros, était une jolie petite chambre bien proprette, bien gentille et bien chaude.

Une belle tapisserie de Flandre, représentant le saint mystère de la passion décorait cet asile. De beaux fauteuils, en bois bien sculpté et garnis de riches coussins en velours brodé, un joli prie-dieu, puis un magnifique crucifix en ivoire, en formaient l'ameublement le plus gracieux.

Ensuite, au fond, une petite couchette en bois peint, des rideaux de toile blanche, je ne sais quoi de coquet et de virginal, dans tout l'ensemble, annoncait que ce joli logement était la retraite d'une jeune fille et surtout d'un enfant gâté.

En effet, c'était la chambre de Catherine, la jolie mercière.

Elle était là, la pauvre jeune fille, agenouillée sur son prie-dieu, et elle priait avec ferveur.

« Notre bien-aimée notre Dame, disait-elle, daignez me « regarder en miséricorde et prendre pitié de mes amours, « vous qui avez tant aimé, vous me pardonnerez, et, d'ailleurs, « Hugues est si bean et si bon. Oh! ma tant douce amie et « tant bonne madame la Vierge, vous savez combien je « l'aime, accordez douce fin et terminaison à mes amours »

« Pendant un mois j'irai, ma bonne Vierge, tous les jours « vous faire une prière en l'église cathédrale : vous aurez « pitié de moi, et vous prendrez en souvenance toutes mes « demandes. »

Et l'enfant pleurait d'amour en disant cela, et son sein se soulevait, joyeusement oppressé par de doux pensers.

Bientôt elle se leva, puis elle tira d'un petit tiroir, un parchemin tout musqué, c'était un rondeau que Hugues lui avait adressé la veille; un rondeau plein d'amour et d'esprit, où il lui disait qu'elle était plus belle que madame Vénus, qu'elle pensait mieux que Minerve, et qu'on retrouvait en elle les trois Grâces.

Enfin, c'était un charmant rondeau, tout plein de l'esprit mythologique de l'époque, et elle le relut avec amour, et elle s'écria :

« Oh! mon bien-aimé Hugues! »

En ce moment, elle entendit la voix de son père qui retentissait, toute colère et toute saccadée. Elle prêta l'oreille et ne put rien distinguer, puis, la porte de la boutique se referma violemment, et elle n'entendit plus rien ; elle écoutait encore, lorsque maître Simon l'appela.

Elle descendit bien vite, la pauvre enfant : elle embrassa son père et attendit respectueusement ce qu'il allait lui dire.

« Eh bien! ma bonne Catherine, dit le brave homme, il y a du nouveau, aujourd'hui pour toi, du nouveau, ajouta-t-il en se frottant les mains. »

Puis il continua en la caressant et l'asseyant sur ses genoux.

« Voyons, voudrais-tu me quitter, moi.

— Oh! jamais, mon père, jamais.

— Ainsi, tu ne voudrais pas te marier avec un jeune homme bien aimable et promettant beaucoup.

— Je tiens beaucoup à ma patrone sainte Catherine, répondit la jeune fille, persuadée que Hugues n'avait point encore fait de démarches.

— Eh bien! tant mieux, car j'ai justement répondu cela pour toi au bonhomme Guillaume, qui s'en est venu te demander pour Hugues son fils. »

Catherine devint toute pâle.

Le père s'en aperçut : s'amusant de son embarras, et peut-être un peu pour se venger de son manque de confiance en lui, il ajouta :

« J'ai bien fait, n'est-ce pas, ma Catherine, j'ai fort bien fait, tu ne voudrais pas me quitter? d'ailleurs, tu n'aimes pas Hugues...

— Mais, mon père?

— Non, je ne veux point te forcer, n'aies point peur.

— Mais?. .....

— D'ailleurs, Hugues n'est pas ce qu'il te faut; on m'a dit qu'il en aimait une autre que toi, une jeune fille à qui il adressait des vers. »

La pauvre Catherine n'eut plus la force de tenir plus long-temps, et, toute sanglotante, elle se jeta aux genoux de son père en lui criant :

« Oh! je l'aime, mon Hugues, donnez-le moi! »

Et le bon homme se prit à rire. Il releva sa fille, et il lui dit :

« Enfin, tu l'avoues donc! c'est bien, je suis content. »

Alors, il lui conta la démarche du père Guillaume, et lui annonça que la noce était fixée pour dans quinze jours.

Catherine se leva, embrassa tendrement son père, prit sa mante, et se disposa à sortir.

« Où vas-tu donc, dit Simon ?

— Mon père, répondit-elle, j'ai promis à la sainte Vierge, que si elle m'accordait Hugues, pour époux, j'irais la remercier : il ne faut point manquer à sa parole ; je vais à l'église Notre-Dame.

— Vas donc, dit le père, et il l'embrassa. »

Comme elle ouvrait la porte pour sortir :

« Embrasse-moi donc encore, lui dit-il, avec effusion, embrasse-moi, ma fille. Et puis, après : — Adieu, pars et reviens bien vite. »

IV

Maintenant, s'il plaît au lecteur, nous allons passer de la boutique de maître Simon Legros, au riche hôtel de messire de Harcourt, en face du parvis Notre-Dame.

Dans une grande salle, un jeune homme se promène d'un pas précipité; sa figure exprime la colère et le désapointement.

L'astrologue Lucius, encore tout pâle et tout tremblant, est devant lui et il parle.

« Oui, messire, le mercier a outrageusement rejeté votre offre, il m'a chassé indignement de chez lui, en ajoutant force choses, toutes très déplaisantes et mal placées, sur le compte de votre seigneurie.

— Imbécile! c'est que tu t'y seras mal pris, que tu n'auras pas bien parlé.

— Mille pardons, mon seigneur, j'ai dit tout ce que l'on pouvait dire en semblable occurrence; le vieux mercier n'a voulu rien entendre.

—Lui as-tu tout offert?

—Tout, mon seigneur.

—Cependant, Lucius, comment faire, car je l'aime, cette jeune fille, je l'aime d'amour, il faut qu'elle soit à moi ou je meurs!

—Oh! que nenni mon seigneur, point n'est besoin de mourir pour cela, j'avise un moyen.

—Et lequel?

—C'est de l'enlever, la poulette.

—Et comment?

—Comment? rien de plus facile, elle va presque tous les jours, vers le soir, à l'église, il fait sombre lorsqu'elle en sort. Aujourd'hui elle y sera certainement, donnez-moi quelques hommes, et ce soir même.....

—Y penses-tu? profaner une église!

—Laissez donc, messire, votre oncle n'est-il point archevêque, et n'a-t-il point à son service toutes les absolutions dont vous pourriez avoir besoin; oh! ne craignez rien, d'ailleurs, s'il y a quelque chose je me charge de tout ici-bas, comme là-haut. »

Et il riait sardoniquement, l'homme noir, en disant ces paroles : là-haut!

« Es-tu bien sûr de ton coup?

—Oh! n'ayez aucune peur, donnez-moi seulement quelques-uns de vos gens, car, sans doute, la petite fera résistance. »

Et tous deux sortirent, pour arranger leur complot, pour préméditer la profanation d'une jeune fille.

V

Il commençait à faire nuit, Catherine se préparait à sortir.

Absorbée comme elle l'était dans sa prière, la pauvre enfant n'avait point remarqué les yeux flamboyans attachés sur elle, et les hommes masqués qui la regardaient, cachés derrière les massifs piliers de la cathédrale.

La pauvre enfant! elle priait pour Hugues, son bien-aimé!

Enfin, elle termina sa prière, se releva, fit religieusement le signe de la croix et marcha vers la porte de l'église.

Elle allait sortir, lorsque, tout-à-coup, elle se sentit saisir par derrière. Un lourd manteau de chevalier s'abattit sur sa tête, étouffa ses cris; et Catherine fut transportée évanouie à l'hôtel d'Harcourt.

VI

Il y avait huit jours, environ, que messsire de Harcourt s'était rendu infâme, en abusant de sa force pour vaincre la faiblesse d'une femme; et, depuis huit jours, maître Simon Legros pleurait, redemandant et cherchant partout sa fille.

Or, les geôles féodales ne gardaient point si bien leur secret que quelque chose ne s'en ébruitât au dehors. Catherine avait encore sur elle sa belle chaîne d'or, et un serviteur fidèle ne sait pas résister à l'appât d'une chaîne d'or.

Aussi, le huitième jour, maître Simon Legros avait appris tout ce qui était advenu à sa fille chérie, et il était là, dans sa boutique, devisant avec Hugues sur les moyens de se venger du puissant baron.

Mais, comment?

Pour eux une belle occasion se présente, occasion telle que la laisser échapper eût été une insigne folie.

En ces temps-là régnait l'imbécile Charles VI, par la grâce de Dieu. Ses frères et ses oncles, toujours en guerre ou en querelles les uns contre les autres, ne s'accordaient que pour une seule chose : pour piller le trésor public. Le peuple payait tous les frais, non sans bien murmurer quelquefois, mais les lances des gens d'armes de Monseigneur le Roi mettaient bientôt fin à ces insolens murmures.

Cependant, il n'est point d'éternelle patience, et le peuple pouvait bien le montrer; il était capable de lever un beau jour la tête et de mordre le talon qui le pressait et l'écrasait.

Et la misère était grande; les soldats, amis ou ennemis, vivaient à qui mieux mieux sur le paysan. Ils plumaient sa poule et mangeaient son pain sans distinction de France, de Flandre ou d'Angleterre. Les impôts pesaient durs, et nombreux.

Aussi bien, jamais le peuple n'avait été plus mécontent qu'alors, et il commençait à témoigner son mécontentement, et parlait sourdement de secouer le joug.

Or, maître Simon Legros et le compagnon Hugues étaient donc là, devisant sur les moyens de se venger et désespérant de pouvoir y parvenir, lorsque messire le bailli parut dans la rue, escorté de douze gens d'armes, et s'acheminant vers la place du marché. Une nombreuse foule le suivait, et lorsqu'il fut arrivé sur la place, il commanda le silence et lut à haute voix un édit, lequel enjoignait aux bourgeois et manans de payer de nouveaux impôts sur la viande et le vin; une taxe, inouie jusqu'alors, était mise sur le pain.

Grande fut la consternation du peuple; tous les visages devinrent sombres et une longue rumeur parcourut la foule.

Hugues et Simon avaient suivi le bailli, et lorsque l'édit fut lu, lorsqu'ils virent ces mouvemens hostiles dans la foule, une même pensée leur vint à tous deux.

Tant que la ville serait tranquille il n'y avait, pour eux,

aucun espoir de punir le noble et puissant messire de Harcourt; mais lorsque les passions d'une multitude sont mises en jeu, lorsque la foule entière s'émeut et se soulève, alors l'individu peut aisément faire retentir sa voix de haine et de vengeance particulière, sans se compromettre et sans s'exposer; au milieu des cris et du tumulte il peut plus facilement frapper son ennemi.

Voilà ce que pensèrent à la fois Hugues et maître Guillaume, et ils se comprirent sans avoir besoin de se parler.

Donc, lorsque le bailli descendit de l'estrade où il venait de donner lecture du fatal édit, Hugues s'élança sur-le-champ à la place qu'il quittait.

Il fit signe qu'il voulait parler.

Et toute la foule, le reconnaissant, battit des mains.

« C'est Hugues! c'est le brave compagnon tanneur! c'est Hugues! qu'il parle!.. Allez! parlez! »

L'on fit profond silence. Alors Hugues dit:

« Bourgeois et manans de la ville de Rouen, m'est avis que c'est à grand tort que l'on veut faire peser sur nous de nouveaux impôts, car il est notoire que nous sommes écrasés et ruinés de toutes façons; c'est à peine si nous pouvons donner à manger à nos enfans et à nos femmes; nuit et jour nous travaillons à grandes fatigues de bras, et le misérable gain que nous pouvons avoir, ne sert qu'à remplir les coffres de monseigneur d'Orléans et de la bonne gouge Isabeau de Bavière, ainsi que ceux de leurs muguets et mignons. »

« Nous travaillons pour eux : nons semons et ils récoltent. Une telle chose ne peut pas exister plus long-temps, et, puisque nos réclamations sont toujours vaines, puisque l'on punit par des tortures nos plaintes, que l'on étouffe nos cris de douleurs, il serait lâche et indigne à nous, de supporter plus long-temps semblable misère! »

« Plus d'impôts ! » répéta toute la foule.

« Travaillons pour nous et nos enfans ! » s'écrièrent les femmes.

Cependant, le bailli était resté muet pendant le discours de Hugues. La surprise, la colère, l'indignation, lui ôtèrent tout moyen de s'opposer à cette séditieuse harangue; il semblait paralysé à la vue d'une telle insolence.

Mais enfin, rompant tout-à-coup l'effort secret qui le retenait immobile, il ordonna à ses gens d'armes d'arrêter Hugues.

Ceux-ci se préparaient à exécuter cet ordre, mais ils reculèrent bientôt, effrayés, en voyant le peuple se grouper autour de Hugues, et l'entourer pour le défendre. Du sein de cette foule exaspérée s'élevèrent des cris de mort.

« A bas les gens d'armes! Mort aux gens d'armes!.. »

Et c'était vraiment pitié de voir de jeunes et belles filles décomposer leur visage, le rougir de colère et pousser ainsi des cris de meurtre et de sang.

Les gens d'armes furent repoussés, foulés aux pieds, déchirés par le peuple; le bailli n'évita qu'à grand'peine un sort semblable. S'il échappa, ce fut par miracle.

Hugues triomphait; le peuple, de plus en plus animé par lui, court aux armes; tout devient en ses mains instrument d'attaque et de vengeance.

La sédition atteignit bientôt son plus haut degré de fureur.

Alors on se dispersa dans les rues; des troupes séparées se formèrent et s'élancèrent aux maisons de recettes; les receveurs du roi furent arrachés de leurs maisons; leurs registres pillés et brûlés devant eux; puis on se rua sur les malheureux, on les égorgea, on les déchira avec une révoltante barbarie, et le peuple dansa avec une épouvantable joie autour de leurs cadavres sanglans et tout palpitans encore.

Et, comme dans toute émeute populaire, il y eut de

l'horrible, des plaisanteries à faire frémir, des mots à faire dresser les cheveux sur la tête.

Le soir, cette orgie de sang avait cessé ; la *Rembol* sonna, et des crieurs allèrent par les rues convoquer tous les citoyens.

VII

La foule s'était rassemblée sur la place du Vieux-Marché. Les hommes et les femmes, les mains encore rougies de sang, se regardaient d'un air étonné; la stupéfaction avait remplacé l'ivresse de la victoire, et déjà l'on commençait à s'interroger avec inquiétude sur les résultats de cette révolte.

Hugues et maître Simon étaient depuis long-temps sur la place; ils avaient fait d'inutiles efforts pour empêcher le massacre : c'est que le peuple, une fois déchaîné, ne s'arrête point facilement.

Hugues demanda la parole; il se fit profond silence.

« Amis, dit-il, grâce à vos généreux efforts, nous sommes libres, nos femmes et nos enfans ne périront plus de faim ; plus d'impôts onéreux : voilà ce que nous avons gagnés ; mais ces avantages sont trop précieux pour que l'on s'expose à les perdre. Le seul moyen de les conserver, c'est d'élire un chef ; une volonté unique est plus forte et plus puissante que mille volontés diverses. Avec un roi pris dans notre sein, nous pourrons repousser l'injustice et les violences de la noblesse. »

Alors, toute la multitude acclama, et le nom de Hugues courut dans tous les rangs ; bientôt un cri unanime le proclama prince et seigneur suzerain de la ville de Rouen.

Mais lui, les remercia et leur dit :

» Compagnons, si mon bras est bon pour vous défendre,

ma tête est trop jeune pour vous conduire; à moi n'appartient pas l'honneur de vous commander, il vous faut une barbe grise, un homme ayant plus d'expérience que moi. Maître Simon est l'homme qu'il vous faut; la perte de sa fille, enlevée par un noble, vous est un sûr garant qu'il ne sacrifiera pas vos intérêts à ceux de la noblesse; croyez m'en donc, choisissez maître Simon, le marchand mercier. »

« — Noël! Noël! Noël!... » cria la foule, en battant des mains.

Et maître Simon fut élu à l'unanimité.

La figure du vieux mercier était restée calme et sombre pendant tout ce débat; seulement, lorsque les cris du peuple avaient salué son avénement au trône, un singulier sourire avait éclairé soudain son visage. Était-ce la joie ou l'espoir d'une prompte vengeance? Toujours est-il qu'il remercia et déclara qu'il acceptait l'honorable et dangereuse mission dont ses concitoyens avaient daigné le charger.

Alors ce furent des transports de joie, des trépignemens de plaisir; il semblait que chacun fût content de rejeter sur un seul individu l'inquiétante responsabilité dont ils étaient tous également chargés.

Sur-le-champ, on improvisa un magnifique pavois, que l'on recouvrit de riches tentures, prises dans une maison voisine; on éleva, sur ce pavois, Simon Legros. Un membre de chaque corporation saisit un des bras du brancard; et le riche mercier, la tête ceinte d'une couronne faite à la hâte, un sceptre à la main, grotesquement revêtu de tous les attributs de la royauté, fut promené, par toute la ville, au son d'une musique guerrière.

Le peuple suivait, tout fier de son triomphe, criant : « Noël! » et battant des mains.

Tous ceux qui rencontraient le cortége étaient obligés de se découvrir et de crier : *Vive le roi!*

Bien plus, messire de Granville s'étant permis de rire d'un air sardonique au passage du cortége, fut massacré sur-le-champ par la populace furieuse.

Pendant ce tragique incident, maître Simon était resté toujours impassible ; il avait vu le pauvre chevalier implorer sa merci ; il avait détourné les yeux avec dédain, se contentant de dire : « Tant mieux, c'est un noble ! »

Lorsque le nouveau monarque eût ainsi traversé toutes les rues de la vieille cité, on le reconduisit à la place du marché, et on le plaça sur un trône, construit sur-le-champ.

Alors, un homme du peuple sortit de la foule, et, s'adressant à maître Simon :

« Maître Simon, dit-il, nous t'avons élu roi pour nous commander et pour être des dévoués et féaux sujets ; mais il faut cependant que tu jures, avec serment, de ne point enfreindre les priviléges des corporations, et de ne point prendre la même route que le roi que nous venons de rejeter. »

— Je le jure, dit maître Simon.

— Plus d'impôts ! cria la foule.

« Entends-tu, continua l'ouvrier, ils ne veulent plus d'impôts ; mais, songes-y bien, ils n'en veulent plus. Sous quelque prétexte que ce soit, dans aucun cas, tu ne pourras rétablir les receveurs, ces viles sangsues du peuple, dont nous avons su nous débarrasser aujourd'hui.

— Plus d'impôts ! répéta maître Simon.

— Noël ! Noël ! cria la foule.

« Mais ce n'est pas tout encore, ajouta l'homme du peuple, il ne faut pas que tes fils, ou tes neveux, ou tes amis, puissent impunément abuser de ton nom pour mal faire ; libres, par notre courage, nous devons tous être égaux. Jure-nous donc que tu n'auras point de favoris, dont

l'outre cuidance puisse rappeler la tyrannie des nobles, nos anciens oppresseurs. »

— Je le jure », dit maître Simon.

Et la foule applaudit encore, puis reconduisit en triomphe maître Simon chez lui ; ensuite, elle se dispersa, fatiguée des nombreuses émotions de la journée.

A minuit, tout était calme ; seulement, de crainte de surprise de la part des soldats du vieux château, de nombreuses patrouilles de bourgeois parcouraient la ville.

Simon, à qui l'on avait accordé une garde, venait de donner à voix basse un ordre à l'officier, et celui-ci était sorti sur-le-champ, accompagné d'une troupe assez nombreuse.

VIII

Depuis une heure, le capitaine des gardes du roi - mercier était parti, et celui-ci se promenait dans sa chambre, poussant quelques exclamations inarticulées, frappant la terre du pied, et manifestant la plus vive impatience.

Il était plus pâle encore que de coutume; sa figure, impassible pendant tout le temps qu'avait duré la cérémonie de son couronnement, avait enfin perdu son immobilité. Seul, il déposait le masque, et les sentimens divers qui l'agitaient venaient se peindre sur son visage. Je ne sais quels pensers l'occupaient alors, mais il y avait quelque chose d'effrayant dans le sourire qui contractait ses muscles et rapprochait ses épais sourcils gris, de manière à les faire se toucher.

« Enfin, s'écria-t-il avec joie, les voici !... »

En effet, un cliquetis d'armes se fit entendre, et bientôt le capitaine parut à l'entrée.

« Eh bien! dit Simon, les avez-vous amenés tous deux?

— Oui, Sire, le prisonnier est en bas.

— Mais, elle, elle!... où est-elle ? »

Au même instant, il aperçut derrière le capitaine une jeune femme voilée. Il fit un signe, et le capitaine sortit.

Alors, le père et la fille se trouvèrent en présence ; et, tombant dans les bras l'un de l'autre, ils s'embrassèrent en pleurant.

Le pauvre père, qui, depuis si long-temps, n'avait vu sa bien-aimée Catherine, qui la croyait morte, qui pensait l'avoir perdue pour toujours, ne pouvait se rassasier de la voir ; il la regardait avec admiration; il l'asseyait sur ses genoux, l'embrassait et lui prodiguait les noms les plus tendres.

Mais elle, frémissante, se laissa glisser à ses pieds.

« O mon bon père! dit-elle, vous me pardonnez donc ? vous ne me méprisez donc pas ? je suis toujours votre fille chérie ? »

Alors, ce fut comme un douloureux souvenir qui lui revint à l'esprit ; le pauvre père pensa que ce n'était plus sa fille telle qu'elle était autrefois, sa fille si pure, et dont il était si fier et si heureux. Hélas ! non, maintenant elle était déshonorée !...

Et cette pensée lui ôta tout-à-coup son bonheur, et il repoussa doucement sa fille.

Puis, voyant que ce mouvement ne faisait qu'ajouter à la douleur de la malheureuse enfant, il la reprit dans ses bras, la serra avec frénésie sur son cœur.

« Oh! non, s'écria-t-il, non, tu n'es point coupable; toi, tu n'étais qu'une faible femme ; c'est lui, c'est lui seul! Ah! tu seras vengée ! »

Puis, il exigea qu'elle lui racontât, dans les plus grands détails, tout ce qui s'était passé.

Et la pauvre fille, frémissante encore de honte, de douleur et de désespoir, lui dit comment l'homme fort avait abusé de la faiblesse de la jeune fille; comment il avait méprisé ses cris, ses prières et ses larmes !...

En entendant cet affreux récit, Simon grinçait des dents ; sa main serrait convulsivement la poignée de son glaive ; il ne prononçait qu'un mot : « Vengeance ! »

En ce moment la porte s'entr'ouvrit. — Hugues parut.

« Te voilà, mon fils, lui dit d'une voix stridente le mercier; te voilà, tu fais bien d'arriver, je voulais te convier à la fête que je prépare, Sainte-Vierge! une bien belle fête ! »

Mais Hugues ne l'écoutait pas, il avait aperçu Catherine, il était auprès d'elle, il l'appelait sa bien-aimée.

Mais la jeune fille, se relevant tout-à-coup :

« Assez, Hugues, dit-elle, assez; de tels noms ne me conviennent plus; oh! non, continua-t-elle, en pleurant, non, pas à moi le nom de bien-aimée; je pouvais ne pas rougir devant mon père, mais, devant mon fiancé, laissez-moi cacher ma honte.

— Catherine! Catherine! s'écria le jeune homme, veux-tu donc me faire mourir? n'as-tu donc plus foi en moi? n'es-tu pas ma fiancée, mon épouse ?

— Pourquoi parler ainsi, Hugues, dit Catherine, nous ne pouvons plus désormais nous appartenir sur cette terre. Je ne veux point apporter à mon époux un nom flétri et déshonoré. J'ai dit adieu aux beaux rêves, aux songes dorés que j'avais fait; la couronne de fleurs dont j'avais, à l'avance, paré ma tête, est flétrie; pâles et languissantes, les tristes fleurs qui la formaient sont tombées l'une après l'autre. Là-haut, nous nous reverrons.

— Mais, au nom du ciel! s'écria Hugues.

— Catherine a raison, interrompit le vieillard ; le crime, dont elle est l'innocente victime, la rend indigne de porter le nom d'un homme d'honneur; ma fille saura bien expier une faute qui n'est point la sienne. Adieu, Catherine, retire-toi. »

La jeune fille embrassa son père, puis sortit en jetant sur Hugues un long et dernier regard.

Huges pleurait.

Quand elle fut partie.

« Maintenant, dit le vieillard, il ne s'agit pas de nous abandonner aux larmes comme des femmes, nous avons un devoir à remplir, il faut venger Catherine.

— Oui, vengeance, répondit le jeune homme ; mais, mon père, comment ?

— Tu vas voir », dit le vieillard.

Et il frappa dans ses mains. — Le capitaine parut.

« Faites monter le prisonnier », dit Simon.

Quelques instans après, le capitaine reparut, amenant avec lui le noble, haut et puissant seigneur, messire de Harcourt, chargé de chaînes.

Et le père, et l'amant, et le ravisseur, se trouvèrent là tous trois, seuls au milieu de la nuit, se renvoyant des regards pleins d'une inexprimable haine.

Et ils restèrent long-temps à se regarder ainsi.

Enfin, maître Simon prit la parole :

« Messire de Harcourt, dit-il, noble et puissant chevalier, tu es donc enfin à nous ; tu as cru que ton rang, tes richesses et tes titres, te sauveraient de la peine des traîtres et des félons ; toi, homme, tu as pensé pouvoir impunément cracher le déshonneur au visage des misérables manans, déshonorer leur fille ; tu étais si haut placé ! La vengeance partait de trop bas pour pouvoir t'atteindre ! Ah ! ah ! messire chevalier,

voilà ce que tu pensais, mais les temps sont changés. — Maintenant, tu es à nous, oh! bien à nous, et il a fallu beaucoup de sang pour acheter le droit de disposer de ta misérable vie. »

De Harcourt se taisait.

« Écoute encore, si tu étais père, si quelque puissant prince venait te ravir ta fille, s'il te l'enlevait pour la jeter mourante en son lit, pour lâchement abuser de sa jeunesse et de ses charmes, pour la déshonorer à tout jamais; si le puissant débauché la flétrissait, est-ce que toi, père, tu ne la vengerais pas? est-ce que la peine ne serait pas égale à l'insulte? — Réponds? »

De Harcourt se taisait encore.

« Et, continua Hugues, si c'était ta fiancée, si c'était une femme dont tu eusses rêvé l'amour, une espérance de bonheur formée à l'avance; eh bien! si, tout-à-coup, plus fort et plus puissant que toi venait te ravir ta bien-aimée, ton avenir, ton espoir de félicité, est-ce que, par Notre-Dame, toi, noble baron, tu serais assez lâche pour ne point punir le ravisseur et venger l'honneur de la femme à qui tu aurais promis appui et protection?

— Tu ne réponds point, dit maître Simon, tu te tais; mais, ne crains rien, nous savons, aussi-bien que toi, qu'en pareille occurrence, la vengeance est un devoir. C'est cruel, ajouta-t-il, avec un singulier sourire, n'est-ce pas, c'est cruel de dire tout-à-coup et sans y être préparé, adieu aux richesses, aux plaisirs..... »

Alors Harcourt comprit que, pour lui, il y allait de la vie; il rompit enfin le silence, et d'une voix presque inarticulée :

« Maître Simon, dit-il, et vous, brave Hugues, je vous ai bien cruellement offensés, je le sais; le grand dommage que j'ai fait doit vous être cruel, il est vrai, mais est-il irré-

parable? Écoutez, je suis en votre pouvoir, vous pouvez disposer de ma vie; mais ma mort rendra-t-elle l'honneur à votre fille? Jeune encore, je ne veux point mourir; je suis riche, à vous mes trésors et mes richesses, mon bel hôtel du parvis Notre-Dame; à vous-même, encore mon beau château de Harcourt. Si maître Hugues ne veut plus de Catherine avec la dot que je puis lui donner, bien des écuyers, et même de nobles chevaliers seront heureux de la nommer leur dame.

— Est-ce là toute la réparation que tu peux nous offrir, demanda maître Simon?

— Oui, balbutia le chevalier.

— Ainsi, c'est avec de l'or que tu prétends payer l'honneur d'une femme; c'est avec de l'or que tu crois nous rendre le bonheur que tu nous as ravi? En vérité, baron, tu es trop généreux! Maintenant, bourgeois et manans, allez prostituer vos femmes et vos filles, laissez-vous insulter, outrager, souiller votre honneur de père, d'amant ou d'époux; allez! on saura bien vous indemniser, on vous jettera de l'or, et vous pourrez le ramasser dans la boue!...

— Cependant, dit messire de Harcourt.

— Assez et silence, interrompit Simon, ici nous sommes trois : toi, l'accusé; nous deux, accusateurs et juges. Écoute donc ta sentence, car elle est, je te le dis, irrévocablement prononcée.

— Déjà une partie de ta peine est accomplie, ton hôtel du parvis, que tu as souillé d'un crime, ton bel hôtel, on le détruit, il n'en restera point pierre sur pierre. Quant à tes deux sœurs, les nobles damoiselles, dont tu es si fier, tes deux sœurs, dont tu voudrais défendre l'honneur au prix de ton sang, eh bien! dans une heure, mes valets pourront venir me dire si vraiment elles sont aussi belles qu'elles le paraissent!

— Lâches, interrompit le chevalier furieux, lâches, ne sont-elles point innocentes?

— Ma fille l'était aussi, répondit le mercier. Pour toi, recommande ton ame à Dieu, car, dans un quart d'heure, tu ne seras plus vivant.

— Oh! grâce et pitié, exclama de Harcourt.

— Grâce! pitié! Et, quand elle te demandait grâce! quand, à genoux, elle implorait ta pitié, l'as-tu donc écoutée? non, tu as ri de sa douleur et de ses larmes.

— Mais mes sœurs, ô mon Dieu! mes sœurs, c'est impossible, un pareil projet ne peut entrer dans le cœur d'un homme.

— Lorsque ma fille te peignait la douleur et la honte de son vieux père, l'amour de son Hugues, as-tu eu pitié de nous deux! encore une fois, te dis-je, recommande ton ame à Dieu, car je ne veux tuer que ton corps. Allons, dépêche.

— Ne me tuez pas, hurlait le baron, je ferai tout ce que vous voudrez, je serai votre féal et devoué serviteur, oh! la vie. Par le ciel, donnez-moi la vie. »

Et il pleurait, lui, et il embrassait leurs genoux, et il se tordait tout gémissant à leurs pieds; il se roulait sur la natte du plancher.

« Assez, assez de bassesse comme cela, dit maître Simon. »

Et il appela : quatre hommes entrèrent.

« Vous connaissez mes ordres, dit le roi, allez et qu'on les exécute. »

Les hommes s'approchèrent de messire de Harcourt, et, malgré ses pleurs et ses efforts, ils l'entraînèrent dans la chambre voisine.

Hugues et le vieillard, restés seuls, purent suivre ce drame épouvantable, ils purent entendre les cris, les gémissemens de la victime, les offres qu'elle faisait à ses bourreaux.

Puis, bientôt, les quatre hommes sortirent, et le plus profond silence régna dans la chambre.

Alors, le père et l'amant y pénétrèrent; le baron était mort étranglé, tous deux s'accroupirent auprès du cadavre,

considérant leur vengeance avec un sourire de satisfaction; puis, ils interrogèrent son cœur, s'il battait encore, et ne sortirent qu'après s'être bien assurés qu'il avait entièrement cessé de vivre.

Bientôt Hugues quitta maître Simon.

Dès que celui-ci se vit seul, il dépouilla tout l'appareil de la royauté.

« Adieu brillant diadème, dit-il, adieu vaine pompe, ma tâche est accomplie, ma fille est vengée! »

IX

Le lendemain, le sang coulait encore dans les rues de Rouen, mais tout avait changé de face. Les riches bourgeois avaient commencé à concevoir des craintes pour eux; ils avaient excité le peuple à attaquer le vieux château, et l'avaient trahi en se tournant contre lui; un grand massacre de rebelles avait eu lieu, on arrêtait les principaux moteurs de la révolte.

Cependant, toutes les perquisitions pour trouver Simon, Hugues et Catherine, furent vaines. En effet, Hugues était parti le matin même, en apprenant la disparition du mercier et de sa fille. On se contenta de les pendre en effigie; quant aux autres, ils furent bien et dûment pendus, en chair et en os.

Or, deux ans après ces événemens, un vieillard, miné par les fatigues et les chagrins, traînait péniblement sa marche vers le monastère des Carmélites, situé sur les bords de la Seine, à quatre lieues de Rouen; il paraissait épuisé : en effet, il tomba bientôt, pour ne plus se relever, à la porte d'une hôtellerie. Les maîtres de la maison eurent pitié de lui, le recueillirent, et, le voyant en si grand danger, envoyèrent chercher un saint ermite qui vivait près de là.

L'homme de Dieu arriva enfin, et à peine eût-il regardé le moribond, qu'il s'écria : « Maître Simon! »

Le vieillard tourna les yeux et reconnut Hugues.

Alors, l'ermite obligea tout le monde à sortir, et grand fut le désapointement des curieux, qui ne purent rien entendre, si ce n'est seulement que le vieux malade venait voir sa fille qui se mourait dans un couvent voisin.

Lorsque Hugues sortit de la chambre, le vieillard était mort ; l'ermite donna de l'argent pour la sépulture, puis il partit en courant.

Le soir, par une nuit sombre, il escaladait les murs du couvent de Sainte-Anne; il errait, cherchant dans toutes les cellules celle où reposait sa bien-aimée.

Un sourd gémissement, son nom à peine prononcé, le tirèrent de son incertitude ; il ouvrit la porte. Catherine était couchée sur son lit, pâle et mourante.

Elle aperçut son fiancé.

« C'est Dieu qui t'envoie ! » s'écria-t-elle.

. . . . . .

Le lendemain, de grand matin, une jeune sœur entra tout effrayée dans la chambre de la supérieure.

« Ah! ma mère, s'écria-t-elle, sœur Catherine est morte ! un jeune homme est auprès d'elle, mort aussi ! Ils ont laissé un écrit à votre adresse. »

Et elle remit un parchemin à l'abbesse.

Celle-ci le lut et ses yeux se mouillèrent.

« Pauvres enfans, dit-elle, que de malheurs ! Vous, sœur sainte Cécile, n'ébruitez point cette affaire, gardez le secret sur tout ceci. »

Et le soir, les cloches sonnèrent la mort d'une des filles de Dieu ; les sœurs, agenouillées, priaient à voix basse.

Un seul nom fut prononcé.

Cependant, le drap mortuaire couvrait deux cercueils.

P. W. (Rouen).

ONDINE.

ROMANCE.

Paroles de Mme DESBORDES VALMORE.

Musique d'ERNEST FOURNIER.

Andante Sostenuto.

PIANO.

La rivière est amoureu - se, enfant, n'y viens pas

soir, près d'Angèle la peureu - se va plutôt rire et t'

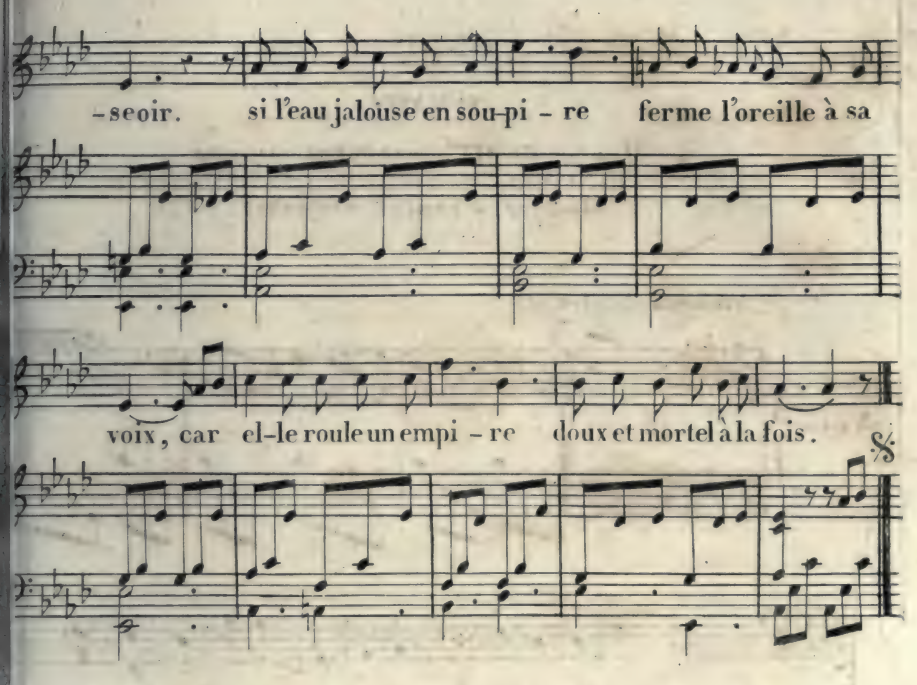

2

Chaque soir ses bras humides
Attirent quelqu'imprudent
Qui sous ses perles liquides
Vient plonger son cœur ardent.
Un miroir à la surface
Sourit trempé de fraîcheur,
Le pied glisse, l'onde efface
Le sourire et le plongeur.

3

Et la vierge fiancée
Pleure au pied de l'élément
Qui dans sa couche glacée
Berce à jamais son amant.
Cet amant dont sa jeune âme
Croit entendre les sanglots
Murmurer: venez, ma femme,
Venez aussi sous les flots.

4

Et puis ces voix murmurantes
Dont les saules ont frémi
Comme des âmes pleurantes
Disent au nageur ami :
La rivière est amoureuse,
Enfant, n'y viens pas le soir,
Près d'Angèle la peureuse
Va plutôt rire et t'asseoir.

Gravé à ROUEN par Mme PÉRON.

DE LA

Littérature scandinave.

(IVe ARTICLE.)

— Voyez les livraisons des mois de Juin, Août et Octobre. —

Les chants historico-mythiques sont, le *Volundar-quida*, bien connu des lecteurs de poésie moderne danoise, par la magnifique imitation qu'en a donnée OElenschlæger, sous le titre de *Vaulundar-saga*; puis vingt autres chants réunis, formant un cycle de poèmes héroïques, semblables à l'ancien poème épique des Allemands, les *Niebelungs*, ou *Niebelungen*, beaucoup plus modernes, cependant, dans la forme, si on en juge par ce qui existe actuellement. Les circonstances merveilleuses de la vie du fameux artiste Volundr, le Dédale du Nord; — les aventures de Diétrich ou Théodoric de Berne, type de la chevalerie teutonique; — celles de Sigurdr ou Siegfried, de son père Sigmund et d'autres héros de roman; — l'histoire fabuleuse ou vraie d'Attila et des Huns, forment le sujet des chants eddaïques, aussi bien que celui du poème allemand. Mais, dans les chants scandinaves, les personnages prennent un caractère beaucoup plus mythologique;

leurs aventures sont intimement liées avec la religion d'Odin et des Goths, et avec la vie et les actions des héros du Nord.

L'action est extrêmement variée et renferme l'histoire compliquée des Franks, des Huns et des Burgundiens, dans leurs diverses excursions, guerres et conquêtes, qui se rapportent au temps de la chute de l'empire romain. Non-seulement la grande famille scandinave occupant la péninsule qui forme actuellement les royaumes de Suède et de Norwége, et les îles de la Baltique et de l'Océan septentrional, était unie par les liens les plus intimes d'une communauté d'origine, de langage, de mœurs, de lois et de gouvernement; mais leur sort était étroitement lié à celui des Franks, des Saxons et des autres tribus teutoniques; de la même manière que les Doriens, les Ioniens et les autres nations issues de l'ancienne Grèce, étaient unies entre elles. De là, l'analogie frappante qu'on remarque dans leurs fictions poétiques et fabuleuses, et de là, aussi, la ressemblance qui existe entre leurs poésies primitives, héroïques et populaires. Ce cycle de chants épiques offre tout l'intérêt d'un drame complet, tant par la vérité des événemens et des caractères qui y sont introduits, que par l'habileté avec laquelle ils sont dessinés. La scène change continuellement d'un pays à l'autre, et pourrait offrir les matériaux de plusieurs tragédies et de romans terribles. La magnifique allégorie du dragon qui, chargé de cacher un trésor, le fait passer des mains d'une personne dans celles d'une autre, et le rend ainsi l'aiguillon continuel de nouveaux crimes, d'atrocités toujours croissantes; cette allégorie explique le pouvoir terrible du *auri sacra fames*, sur le cœur de l'homme, et est la même dans le recueil teutonique que dans le scandinave. Telle est aussi l'histoire de l'héroïne représentée dans le *Godrunar quida en fyrsta* (ou premier lai de Gudruna), se tenant près du corps inanimé de Sigurdr,

son mari, qui avait été lâchement assassiné par son frère Gunnar, inébranlable qu'elle était dans sa résolution de ne pas lui survivre, et refusant les consolations qu'on lui offrait.

D'illustres seigneurs, célèbres par leur sagesse, leurs nobles épouses, couvertes d'or, tous étaient auprès d'elle et essayaient vainement de calmer sa profonde douleur et de la détourner de son fatal projet. Ne pouvant répandre une seule larme, elle conservait l'immobilité d'un désespoir silencieux, tandis que ses amies et ses compagnes s'efforçaient de la consoler, en lui racontant les malheurs les plus grands qu'elles eussent éprouvés. Alors, Giaflauga (ou Gifloga), l'une d'elles, dit qu'elle avait perdu cinq maris, deux filles et trois sœurs.

Herborga, reine de Hongrie, avait une douleur plus cruelle encore à raconter : « Mes sept fils, mon mari, dit-elle, ont été tués sur le champ de bataille; mon père, ma mère, mes quatre frères, ont été engloutis par l'Océan; j'ai souffert tout cela dans l'espace d'une année; à la guerre, j'ai été faite prisonnière et emmenée en esclavage; j'étais obligée d'attacher et de dénouer la chaussure de l'épouse du chef dont j'étais captive. »

Gudruna, néanmoins, ne put pleurer jusqu'au moment où l'on allait enlever le cadavre de son mari. Mais, lorsque Gulrand (ou Gulranda), fille de Gjuke, retira la robe du roi et découvrit ses blessures non encore fermées, Gudruna exprima le désir de lui donner un dernier baiser.

« Du cercueil de Sigurdr, Gulrand enlève alors, avec empressement, le drap mortuaire : sur lui, ton bien-aimé, dit-elle, jette les regards, chère Gudruna; pose tes lèvres brûlantes sur ses lèvres glacées, et que tes bras l'enlacent, comme au temps où, vivant encore, il recevait tes embrassemens.

« Gudruna jeta un regard avide sur le corps de celui qu'elle avait tant aimé; elle aperçut le sein de son fidèle époux,

déchiré par la lance meurtrière; sa blonde chevelure, raide de sang, et ses yeux, naguère si brillans, maintenant éteints. A cette vue, succombant à sa douleur, elle tomba sur la couche pour y cacher sa tête tremblante; son voile flottait au hasard; ses joues brûlantes devinrent rouges comme l'écarlate, et un ruisseau de larmes soulagea son cœur brisé. »

Cette tragique histoire, qui donne au cycle des anciennes poésies septentrionales une couleur semblable à celle que les crimes et les malheurs des familles de Laïus et d'Atrée apportaient à la poésie grecque, finit par le départ de Gudruna, qui alla, avec une de ses amies, chercher un asile en Danemark. Mais Brynhilda (ou Brunhilde), une Valkyrie, l'amante de Sigurdr, ne voulut pas survivre au héros. Elle ordonna que huit de ses serviteurs et cinq de ses femmes captives fussent mis à mort, et, elle-même, se précipita sur son épée.

Dans le lai teutonique, cette héroïne est représentée comme une simple vierge mortelle, tandis que, dans le poème islandais, elle devient un personnage mythique; là, elle est fille de Budle, roi des Saxons et des Franks, et demeure dans un château solitaire, entouré de flammes magiques. Sigurdr, voyageant vers le sud, du côté de la Franconie, aperçoit, sur une haute montagne, une flamme brillante. Il se dirige de ce côté, pénètre dans une vallée, et voit, dormant sur la terre, une personne qu'il suppose être un guerrier armé de pied en cap. Sigurdr soulève son casque, et découvre une amazone. Son armure est tellement adhérente à son corps, qu'il est obligé de la fendre avec son épée; alors, la jeune fille sort de son sommeil léthargique, et demande qui a détruit le charme dont elle avait été frappée. Sigurdr se nomme alors; elle salue, en termes mystiques, l'agréable lumière du jour, fait des libations à la terre fertile et aux autres divinités,

et lui dit, à son tour, qu'elle est une Valkyrie, chargée par Odin de présider au sort des combats et d'accorder la victoire à celui désigné par le dieu; qu'ayant imprudemment pris parti dans un combat entre deux rois, à l'un desquels Odin avait promis la victoire, elle l'avait donnée à l'autre, en tuant son adversaire. Pour la punir, le dieu l'avait frappée de sa verge soporifique, lui avait interdit pour toujours les combats, et l'avait condamnée au mariage.

« Combien est singulier le lieu où repose Brynhilda; tout à l'entour, des flammes gardiennes brillent et s'élèvent à l'envi! sa couche est de fer; un bouclier lui sert d'oreiller, et sur les chastes yeux de la jeune fille s'est appesanti un sommeil profond. Ton charme l'environne, redoutable Odin; toi, dont la baguette toute puissante a appelé sur elle un sommeil accablant. Dans les batailles, jadis si fière et si brave, semblable au Vikingr victorieux, elle errait sur les mers. Ses yeux, étincelans d'amour, maintenant fermés par le sommeil, ont vu toute la rage féroce des combats navals sur l'Océan, et, au milieu des morts et des mourans couverts de blessures horribles, le torrent de la destruction se répandant sur la plaine.

« Quel est-il donc, celui qui pousse ainsi son noir coursier vers les flammes? Quel est-il donc, celui qui paraît si désireux d'atteindre la chambre des boucliers où la belle jeune fille repose, endormie par l'effet des enchantemens du Tout-Puissant? C'est Sigurdr le vaillant, le tueur de rois, qui arrive, chargé des dépouilles du dragon, de son or et de ses bagues.

BRYNHILDE.

. . . . . .

« Comme une vierge du Bouclier, j'ai parcouru les mers, Mon bras était victorieux; ma valeur s'exerçait sans contrainte;

par mes exploits, par des enchantemens et des chants runiques, je relevais le faible et j'abaissais le fort. Je conduisis le jeune prince au milieu du tumulte de la guerre et le protégeai, armée d'un puissant cimeterre, que je brandissais autour de lui. Je le sauvai dans les batailles, et le fis couronner dans la salle des festins, quoique les arrêts d'Odin l'eussent condamné à périr. De là les terribles malédictions qu'Odin lança contre moi : il me condamna à des liens terrestres, moi, l'intrépide Brynhilde; mais je fis le serment solennel, serment que les dieux eux-mêmes ne peuvent révoquer : « le plus intrépide guerrier obtiendra ma main. » Et je savais bien que toi, Sigurdr, parmi les mortels, t'étais montré dans les combats le plus intrépide; je savais, tant était grande la puissance de l'enchantement et la violence du feu, que nul autre ne pourrait franchir les flammes dont mon palais était entouré, si ce n'est Sigurdr, le célèbre, le tueur de rois, maître des dépouilles du dragon, de son trésor et de ses anneaux. »

Sigurdr, stimulé par la crainte et par l'amour, demande alors à Brynhilde de lui enseigner les leçons qu'elle avait puisées dans les diverses régions, ou, comme l'ont interprété quelques commentateurs, les *divers mondes* qu'elle avait visités; car tous les termes usités dans ces poèmes sauvages et mystiques sont susceptibles d'une interprétation mythologique, aussi bien que d'une interprétation littérale. Brynhilde offre donc à Sigurdr une coupe de liqueur enchantée, et lui en décrit les vertus particulières : inspirations poétiques, esprit et connaissance du bien et du mal; puis, elle l'instruit aussi des vertus magiques des divers caractères hiéroglyphiques, spécialement de ceux qu'Odin avait découverts sous l'inspiration de cette liqueur qu'il avait distillée de la tête et de la corne de Heiddraupnir et d'Hoddropnir, deux monstres qu'il avait vaincus et tués. Le lai, par une transition rapide, introduit

alors, tout-à-coup, le dieu, se reposant sur un rocher, l'épée nue et la tête couverte d'un casque. Odin, par des enchantemens runiques et des charmes magiques, oblige la tête de *Mimir* (le génie d'inspirations prophétiques, dans la mythologie du Nord), à prendre part à la conversation. L'effroyable tête du génie, ou géant, séparée du tronc et sans vie, devient alors un interlocuteur dans ce drame bizarre, prononce des oracles et indique les vrais *runes* magiques et leurs diverses fonctions caractéristiques. Brynhilde demande à Sigurdr s'il est décidé à continuer ce cours de philosophie, au risque d'apprendre quelque chose de fatal à son repos; celui-ci répond courageusement qu'il entendra toute la révélation, lors même que les décrets du destin devraient lui annoncer une mort prochaine. Alors, elle se met en devoir de lui lire un cours d'éthique, qui, par la pureté et le bon jugement qui y règnent, forme un contraste frappant avec les traits généraux de la morale, inspirée par la superstition du Nord. « Voici le premier conseil que j'ai à te donner, dit-elle : envers tes parens, que ta conduite soit irréprochable ; ne te venge pas, lors même que tu serais offensé; celui qui pardonne trouvera sa récompense dans le ciel.—Voici le second : « quand tu prêtes serment, ne dis jamais que la vérité; des châtimens terribles punissent le crime du parjure. »

Elle continue à lui donner de nombreux et excellens avis, et, entre autres, celui d'éviter l'œil maléfique, — les enchantemens; — de ne pas prendre une femme seulement pour sa beauté ou sa fortune; — de ne pas boire avec excès, l'ivresse étant source de querelles; — d'aller à la rencontre d'un ennemi qui s'avance pour attaquer votre demeure, car il vaut mieux périr par l'épée que d'être brûlé vivant; — de ne pas se fier aux promesses des parens de l'homme qu'on a tué; « car le loup se reproduit dans le petit enfant, bien qu'on ait reçu le

prix du sang ». Ces conseils sont suivis d'instructions pour ensevelir les morts, qu'ils périssent de maladie, ou sur la mer, ou par l'épée. — Plusieurs autres chants nous offrent la continuation de cette légende, et renferment, en même temps, des spécimen très remarquables des anciennes compositions du moyen-âge et une mine abondante de richesses poétiques, qu'Œlenschlæger et d'autres poètes modernes, danois et allemands, ont exploitée pour en enrichir leurs ouvrages. Ces chants ne sont pas seulement remplis d'une poésie suave et pleine de beautés, de détails piquans sur les mœurs et les usages de l'âge héroïque de l'ancien Nord, sa simplicité patriarcale, ses querelles à mort et sur sa superstition capricieuse, peuplant la terre, l'air et l'eau, de divinités, de géans, de génies, de nymphes et de nains; mais on y trouve encore des traits exquis de la plus profonde éloquence, qui touchent également le cœur humain dans tous les siècles et dans tous les pays.

Parmi les chants précédens, on peut en reporter plusieurs à une époque éloignée, d'après le témoignage irrécusable de monumens authentiques des neuvième et dixième siècles. Tels sont le chant de *Gunnar* et le second chant de Sigurdr, qui avait tué Vollungr le rusé, intitulé le *Gudrunar-quida*. Tous étaient chantés sur la harpe, à la cour d'Olaf Tryggvason, roi de Norwége, qui mourut en l'an 1000. Ce n'est que dans le cours du dix-septième siècle que ces poèmes ont été connus des savans du Danemark et de la Suède. Le premier manuscrit de l'Edda de Sæmund, qui ait été vu dans la mère-patrie, fut envoyé d'Islande, en 1639, à Torfæus, le célèbre historien de la Norwége. La première édition de l'Edda, en prose, publiée par Resenius, d'une manière très imparfaite et très abrégée, parut à Copenhague, en 1665, à la fois en islandais, en danois et en latin. A cette édition, il ajouta deux lais de

l'Edda poétique, la *Voluspa*, ou *prophéties de Vala*, et *le Havamal*, ou *sublime discours d'Odin*. Une édition complète du texte original de l'Edda, en prose, fut publiée à Stockholm, en 1818, avec des variantes, et par le professeur Rask, dont les qualités, éminemment convenables pour entreprendre ce travail, qualités dues à une longue résidence en Islande et à la connaissance approfondie de la langue islandaise, sont bien connues et dignement appréciées par toutes les personnes familières avec ce genre d'étude. Son texte diffère presque entièrement de celui de Resenius, par qui seul cet ouvrage ancien et curieux a, jusqu'à présent, été connu des savans étrangers, étant extrait du plus ancien manuscrit, appelé *Codex Regius*, duquel le professeur Rask ne s'est jamais écarté, à moins qu'il ne trouvât, dans d'autres vieux manuscrits sur parchemin, quelque variante vraiment préférable.

L'Edda en prose est une espèce d'*art poétique*, ayant pour but d'initier les jeunes scaldes à la science mythologique et à l'art poétique. On suppose généralement qu'il a été mis en ordre par le fameux Snorre Sturleson, qui vivait environ un siècle après Sæmund Sigfusson. Il est bien certain que cet Edda, qu'on pourrait comparer à la bibliothéque d'Apollodore, à cause de son peu d'importance et peut-être aussi à cause de son caractère, plutôt scandaleux qu'utile pour un peuple chrétien, fut continué par d'autres auteurs, dans le dessein d'expliquer les figures et la diction poétiques des chants des divinités scaldiques. Cette continuation est appelée *Skalda*. L'Edda, proprement dit, est, dans l'édition de Stockholm, séparé, pour la première fois, du *Skalda* avec lequel il était confondu par Resenius; de sorte que plusieurs érudits, n'ayant pas remarqué que le Skalda était inséré en grande partie dans l'édition de l'Edda de Snorre, donnée par Resenius, ont pensé que cet ouvrage était perdu.

L'Edda de Snorre consiste, alors, dans les parties suivantes : 1° le *Formali*, ou préface, assemblage de traditions diverses, de légendes, de fables non-seulement islandaises, mais juives, chrétiennes, grecques et romaines, toutes relatives à la généalogie des nations, à l'origine de la religion et de la race de l'ancienne Scandinavie ; il la fait dériver des Troyens, à l'imitation des autres peuples de l'Europe, dont l'histoire fabuleuse et romantique est toujours liée, dans les premiers temps, avec la guerre de Troie ; 2° Le *Gylfaginning* (*deceptio Gilfii*) : il y est question du voyage de Gylfe, roi de *Svithjod* (Suède), et magicien fameux, qui, ne pouvant se rendre compte de la sagesse supérieure de la race qui avait émigré nouvellement de l'est au nord, avait résolu de visiter l'*As-gard*, à l'aide d'un déguisement, dans le but d'obtenir ces détails, en s'adressant à la source même. A cet effet, il se met en route sous le nom de *Gangler*, et arrive à la ville céleste, où il trouve un oracle capable de satisfaire sa curiosité. Il reçoit des réponses favorables à toutes ses questions, dans une série de fables expliquant la mythologie de l'Edda poétique, et formant, pour ainsi dire, un panthéon du Nord bien complet, panthéon qui est expliqué par des extraits tirés de la *Voluspa*, du *Hava-mal* et des autres ouvrages des Scalds.

La deuxième partie de cet Edda, appelée *Braga-rædar*, représente le dieu de la poésie, *Bragi*, assistant à une fête donnée par Ægir, dieu de la mer, et racontant aux habitans des cieux les divers exploits des divinités.

L'Edda, en prose, se termine par l'*Eptirmali* ou Épilogue, composition dans laquelle plusieurs fables de l'Edda sont comparées à des scènes de la guerre de Troie, et sont expliquées comme telles.

Le *Skalda* se compose d'abord du *Kenningar*, qui est une sorte de Dictionnaire des synonymes poétiques, semblable à

celui contenu dans l'*Alvis-mal*, de l'Edda poétique, accompagné d'extraits de poésies et d'explications mythologiques sur l'origine de plusieurs expressions. Il renferme ensuite un essai didactique sur l'art de la versification, et explique, par des exemples, les diverses espèces de mètres, dans un poème curieux de Snorre Sturleson, composé de strophes chacune d'un genre différent. On retrouve aussi, dans le Skalda, quelques traités plus modernes sur la manière d'adapter l'alphabet latin à la langue islandaise, ainsi que sur les figures de mots et de pensées, de points de grammaire et de rhétorique.

L'allitération est le caractère le plus remarquable du système métrique de la versification islandaise. En cela, elle paraît offrir quelque ressemblance avec la poésie d'époques plus anciennes et comparativement plus barbares. La poésie des peuples de l'Orient, tels que les Hébreux, les Perses, etc., est surchargée de cet ornement dont la versification de tous les temps, sans en excepter même les poètes classiques de la Grèce et de Rome, s'est plus ou moins revêtue. Les nations gothiques partagent l'emploi de l'allitération avec deux nations voisines d'elles à l'est et à l'ouest, les Finnois et les Kymrys ou anciens Bretons; et il est à croire que c'est à ces peuples que les Goths ont emprunté ce genre de rhythme; car, dépouillés de cet ornement, les anciens vers gothiques se font remarquer par une ressemblance frappante avec les hexamètres grecs et latins. Mais il n'y a rien, dans la poésie classique ou orientale, qui puisse être comparé, avec raison, aux allitérations gothiques. Dans les poèmes eddaïques et dans toute la poésie scandinave, antérieurs au règne d'Harald Harfager, la prosodie consistait dans un simple mètre, dont l'antiquité reculée était attestée par son nom, le *Fornyrdalag* ou l'ancien lai. Ce mètre, lorsqu'il est parfaitement régulier,

se compose de quatre syllabes longues, ou bien, encore, de deux syllabes accentuées et de deux autres plus brèves à chaque vers.

Les strophes, généralement formées de huit vers, se divisent en deux espèces : 1° celles où l'on trouve régulièrement des vers de quatre syllabes longues; 2° celles dont les premier et second vers offrent seulement trois syllabes longues, tandis que les troisième et quatrième vers en présentent quatre.

Le *drott-quædi*, ou vers héroïque, ainsi qu'un nombre prodigieux d'autres mètres, a été inventé par les scaldes, qui fleurirent après le neuvième siècle. Tous ces mètres et ceux qui suivirent jusqu'au treizième siècle, sont minutieusement décrits dans l'*Hattalykli*, ou clef des mètres, par Snorre Sturleson, qui a donné également, dans un poème curieux, inséré dans le Skalda, des exemples de ces diverses sortes de mètres, ainsi qu'une strophe de chaque genre. Ces exemples sont au nombre de cent six; ce qui prouve que le *Fornyrdalag*, ou ancien lai, a été en grande partie remplacé par des stances d'une forme plus moderne. Tout récemment, Thorlakson, poète islandais, vient d'employer ce rhythme pour la traduction du *Paradis perdu*, de Milton, traduction dans laquelle le style élevé de l'épopée chrétienne est dignement rendu par le langage des Scaldes.

Ed. Frère.

Une Orpheline.

MARIE.

Pauvre Marie! si jeune encore, orpheline déjà! Dans la classe où tu es née, on a tant besoin de sa mère! A seize ans jetée dans le monde, sans appui, sans conseils, entourée des écueils que sèment sur tes pas l'amour et l'ambition.... De là, sors innocente et pure, pauvre Marie! Et puisse ta jolie figure ne pas être la ruine de ton avenir!

C'est qu'elle était si douce, si bonne, Marie! Fille d'honnêtes ouvriers, à qui le travail donnait l'aisance, elle reçut de l'éducation. Depuis un mois, sortie de pension, pour remplacer auprès de son père sa mère qui venait de mourir, elle pleure aujourd'hui et son père et sa mère.

Que faire, hélas! Pour vivre il lui reste un dernier moyen... elle saura vaincre sa répugnance, elle se mettra en service.

En service! Élevée avec des idées de délicatesse, pauvre enfant, sauras-tu servir? C'est que servir, vois-tu, c'est presque se dégrader par l'abnégation de sa volonté, de sa dignité...

Amère nécessité pour toi, qui te sens battre un cœur; pour toi, qui te connais une ame!

Elle ne fut pas, il est vrai, dans la cruelle obligation de chercher une place; de prétendus amis lui en trouvèrent une. De vrais amis, en effet, soigneux de son repos et de son bonheur, n'eussent pas choisi cette place pour elle!

Oh! combien elle était émue en se présentant chez madame Rémy! combien elle redoutait cette entrevue, où, pour la première fois traitée comme servante, elle restait servante à toujours!

Il est des pressentimens qui ne sauraient tromper!.. Marie trembla au seul aspect de celle qui devait être sa maîtresse: grande et grosse femme de quarante ans, au teint brun, aux sourcils épais et sans cesse froncés... une de ces physionomies qui repoussent toute affection, qui défendent toute confiance.

« Que savez-vous faire, petite? demanda-t-elle à Marie.

— Madame, je sais coudre, broder, quelque peu repasser.

— A merveille! Mais ne savez-vous que cela? Je n'ai pas besoin d'une dame de compagnie; c'est une servante qu'il me faut, qui fasse la cuisine, qui balaie, qui lave.

— Oh! Madame, j'apprendrai bien vite.

— C'est une tâche agréable, en effet, que de faire l'éducation d'une domestique!

— J'y mettrai tant de zèle, que vous aurez peu de peine; gardez-moi, je vous en conjure, Madame: il me serait si affreux de m'exposer de nouveau à l'affront d'un refus!

— L'affront! Eh mais! vous avez de l'orgueil, petite; il n'en faut pas dans l'état que vous embrassez. Vous viendrait-il de ce que vous êtes un peu jolie?

— Je ne sais pas si je suis jolie, Madame, je l'entends dire pour la première fois. Et si ma répugnance à chercher une autre place se trouve être de l'orgueil, je l'ignorais aussi. Mes

parens ne m'ont pas élevée dans l'idée de servir un jour. Pour de la timidité je prenais ce que j'éprouve, et non pour de l'orgueil...

— Eh bien! je vous garderai, j'essaierai; mais ici, voyez-vous, il faut être sage. Mon mari est avoué; dans son étude il y a des jeunes gens qui ne manqueront pas de vous en conter. Prenez-y garde! au premier mot que j'apprends là-dessus, je vous chasse. »

Est-ce une femme, qu'une domestique?

Que de dégoûts, que d'humiliations vinrent froisser ce jeune cœur! Ange de douceur, jamais Marie ne se révolta contre les duretés de sa maîtresse; pour toute consolation elle n'avait que ses larmes, larmes si amères, quand, versées dans la solitude, nulle main amie ne vient les sécher !.. Aussi, chaque matin, plus pâle et plus triste... Marie dépérissait.

« Bon Dieu! qu'avez-vous donc, belle mélancolique? lui dit un jour madame Rémy, que sa douleur irritait sans la toucher: l'amour serait-il venu, brochant sur votre orgueil, compléter les chimériques idées avec lesquelles on eut soin de bercer votre enfance? Ou bien travaillez-vous à vous rendre intéressante auprès de ceux qui ne sont pas moi?

— Je ne pense pas, Madame, que ma position puisse intéresser personne; quant à l'amour, je ne sais ce que c'est. »

Pourquoi donc, dans le cœur de cette femme, tant de haine pour Marie?

Eh! ne vous ai-je pas dit que Marie était jolie! M. Rémy ne la voyait-il pas chaque jour!..

Excepté Mme Rémy, cependant, tous dans la maison s'intéressaient à Marie; tous, jusqu'aux clercs de l'étude. Ils

l'aimaient, la respectaient, la plaignaient; car ils savaient ce que pouvait madame Rémy prodiguer de souffrances à un être placé sous sa domination. Jamais le nom de Marie n'était prononcé dans l'étude, sans qu'une épithète bienveillante ne l'accompagnât. Qui la nommait la douce et patiente Marie; qui, la bonne Marie; qui, la modeste et simple Marie; qui, la pauvre Marie... Un seul, en parlant d'elle, ne disait que *mademoiselle Marie* : c'était Félix, Félix âgé de vingt ans, fils d'un riche négociant, et pourtant d'un caractère triste et mélancolique.

Lui seul ne disait pas un mot à Marie, quand elle venait dans l'étude, et si, par hasard, leurs yeux se rencontraient, presque autant qu'elle, Félix était prompt à les baisser.

Cependant, depuis quelque temps, Marie passait plus souvent près de lui. Étouffée sous le poids de ses chagrins, elle cherchait une ame qui sût les comprendre et les plaindre.

Il lui semblait que Félix, triste comme elle, devait sentir comme elle, et que d'un mot, d'un regard de sympathie, il saurait la consoler.

Et M. Rémy aussi s'intéressait à Marie! Mais il s'y intéressait si vivement, le lui témoignait si vivement, quand il la rencontrait sur son chemin, que le cœur de la pauvre enfant en était plus froissé, plus effrayé que consolé.

« Comme tu es gentille, ma petite Marie! disait-il en lui prenant le menton, pour la forcer à lever sur lui ses yeux toujours si doux, quoique chargés de nuages : tu as des yeux superbes! un peu battus... et cela tient à cet enfantillage de pleurer quand ma femme te gronde. Il faut n'y pas faire attention. C'est que, plus gaie, tu serais encore plus jolie, vois-tu? » Puis, prenant sa main : « Quel dommage qu'une telle miniature se gâte à faire la cuisine!.. Ah! petite! si tu voulais

erreur de pagination

ne pas toujours pleurer, être un peu moins sauvage, on saurait bien te sortir de cette vilaine condition de domestique, qui paraît te déplaire!.. »

Et, tout en disant, il fixait sur Marie un de ces regards qui effraient une naïve et ignorante jeune fille, et qui ne seraient plus qu'un sujet de dégoût s'ils étaient compris. Puis, cette main, qu'il retenait toujours, il cherchait à la porter à ses lèvres; mais Marie la retirait, comme sous la morsure d'un serpent...

« Allons, allons, tu es une petite méchante!... »

Dégagée enfin, elle courait s'enfermer dans sa chambre, et là, livrée à ses douleurs, elle se rappelait, avec amertume, que, seule au monde, elle ne pouvait à personne demander conseil et protection. « Mon Dieu! mon Dieu! secourez-moi! inspirez-moi! » dit-elle en se jetant à genoux..... Elle pria long-temps.

Croire, prier, c'est une consolation que peut seulement comprendre qui l'a éprouvée. Cette consolation est pure et complète, bien différente de celle que peuvent donner les hommes. Un ami allége vos chagrins par de douces paroles; mais, à peine est-il éloigné, la douleur revient plus amère et plus poignante. Né de la prière, le calme de l'ame lui survit et dure.

Quand Marie se releva, elle avait retrouvé du courage.

« Oui, je suis décidée, dit-elle; je me confierai à M. Félix. »

Et la voilà se dirigeant vers l'étude, dans le dessein de demander conseil à M. Félix.

Candide enfant! demander un conseil à un homme de vingt ans! Mais un homme, à vingt ans, comme une jeune fille à seize, ne comprend pas l'infamie. Il croit les hommes bons, généreux, dévoués. Il leur prête toutes les vertus qu'il trouve en soi. A peine s'il admet le méchant comme une rare exception.

Heureuse erreur de la première jeunesse ! Au prix de combien de souffrances l'expérience vous substitue une triste vérité !

Félix était seul dans l'étude quand Marie y arriva. C'était bien ce qu'elle désirait.... et pourtant cette circonstance la déconcerta. Elle restait à la porte, ne sachant comment s'y prendre pour engager la conversation, lorsque Félix, l'apercevant : « Bonjour, Mlle Marie, lui dit-il.

— Je vous salue, M. Félix. » — Et le silence recommença.

« Votre figure est bien altérée ; êtes-vous malade, Marie ? »

C'était la première fois que Félix la nommait Marie tout simplement. Elle en fut émue, et balbutia : « Je souffre. »

« Pauvre Marie ! c'est comme moi, dit Félix ; je souffre cruellement.

— Vous, M. Félix ! et qu'avez-vous ? oh ! dites-moi où vous souffrez ?

— Là, Marie, dans le cœur, dans la poitrine ; c'est un malaise que je ne saurais définir ; comme du feu qui me brûlerait ; c'est une tristesse sous laquelle je succombe. Je ne dors pas... Et la nuit, mon mal est plus affreux, car je pense davantage, alors !

— Que je vous plains, M. Félix ! Moi aussi, j'éprouve tout cela. Mais moi, je suis née pour souffrir ; je suis pauvre. Vous qui êtes riche, comment n'êtes-vous pas heureux !

— Oh ! riche, riche !... C'est cette vérité qui me tue ! Dépendre de mes parens ! craindre leur désespoir, si je les quittais....

— Eh ! pourquoi les quitter, Monsieur ?

— Pourquoi ? pourquoi ?... Je ne puis vous le dire, Marie ; l'honneur me le défend.... Seul, du moins, que je sois malheureux !... que je ne trouble pas sa vie !

— Mon Dieu ! je ne vous comprends pas, M. Félix.

— Me préserve le ciel de me faire comprendre, Marie ! Je serais un misérable, si je pouvais avoir cette pensée!... N'attachez nulle importance à mes paroles... Je suis fou, malade ; j'ai un peu de fièvre... — Marie !.. ce nom est doux !.. Oh ! laissez-moi répéter votre nom ! il me fait bien au cœur ; il me calme. Je me sens mieux déjà. C'est votre ouvrage, Marie... Achève-le... une minute seulement.... ta main !...

— Oh ! tenez, tenez, la voilà. Mais, me serais-je trompée, M. Félix ? ne m'avez-vous pas dit *toi ?* Dans la bouche des autres cette expression me blesse et m'humilie ; dans la vôtre, elle m'a fait du bien. En effet, chez les autres, c'est du mépris ; chez vous, ce doit être de l'intérêt.

— Oui, oui, de l'intérêt, Marie ! le plus tendre intérêt !... »

Et leurs mains étaient encore unies, quand la porte de l'étude, s'ouvrant brusquement, laissa voir l'épouvantable figure de madame Rémy :

« Ah ! petite dévergondée ! Je m'en doutais, que sous cet air doucereux vous cachiez tous les vices. Effrontée ! venir ici déranger les clercs de mon mari !...

— Madame, dit Félix, je ne suis point le clerc de votre mari. Du reste, mademoiselle passait là, pour affaire sans doute ; l'insulter à ce sujet est une injustice, et l'accabler d'injures aussi grossières, est affreux à celle qui devrait lui servir de mère.

— Vos grandes phrases ne pourront me jeter de la poudre aux yeux, mon beau Monsieur ! Sa main, que vous teniez, était-ce aussi pour affaire ? »

Félix resta muet. Il espérait que cette main n'avait pas été aperçue dans la sienne. Marie était moins confuse, car elle se sentait innocente.

Aussi, prenant la parole : « Eh ! c'est donc mal, Madame, d'avoir donné ma main à M. Félix ? Je l'ignorais, je vous

jure; et je l'aurais refusée, si j'eusse pu croire cette action blâmable.

— Allez, allez, petite malheureuse! félicitez-vous que je ne vous chasse pas à l'heure même ; mais, sachez que cela ne tardera pas. M. Rémy, qui vous soutient si chaudement, saura tout; puis après, nous verrons! Une petite mendiante, qui, sans moi, crèverait de faim dans la rue, ou bien gagnerait sa vie à je ne sais quel métier... »

A cette odieuse insulte, Félix, d'ordinaire si doux, se leva impétueusement, et, voyant Marie tomber anéantie, il courut à elle, la soutint d'un bras, puis, s'adressant à Mme Rémy :

« Non, Madame, elle ne mourrait pas de faim sur le pavé, Marie; elle trouverait des amis! Non, elle ne chercherait pas du pain dans l'avilissement! elle saurait mourir, s'il le fallait! Mais, Madame, qui vous donne le droit de la juger? Est-ce que vous pouvez la comprendre? Vous, comprendre l'ame de Marie? oh! non!

— Très bien, Monsieur! J'ai deviné juste, il paraît; et cette vigoureuse défense est digne de l'amant d'une servante.

— Moi, l'amant de Marie!... Infamie!... Je la respecte comme ma sœur!... »

Sitôt qu'assez de force fut revenue à Marie, elle s'enfuit dans sa chambre, et n'entendit plus rien de cette horrible scène. Dieu et sa conscience la soutinrent contre le désespoir.

La Jalousie peut devenir un crime.

— « M. Rémy, je renvoie Marie.

— Vous renvoyez Marie? C'est donc toujours la même

chose, Madame? Vous avez juré de ne pas garder une domestique plus d'un mois. Jusqu'ici, je me suis tu; mais, cette fois, vous renoncerez à votre volonté. Marie restera, je m'en fais le garant. Eh! c'est vraiment une honte! Que dira-t-on de nous dans la ville? On croira notre maison un enfer, voyant chacun s'en sauver... Du reste... on ne se tromperait guère, et j'en sais qui n'y resteraient pas, s'ils avaient la faculté de la fuir.

— Ah! M. Rémy! vous m'en apprenez plus que je n'aurais désiré en savoir. Vous laissâtes partir les autres sans faire tant de bruit. Cela me confirme dans mes soupçons sur cette petite misérable, qui me joue..., mais qui, du moins, vous joue aussi, Monsieur; car sachez que M. Félix est son amant. Je les ai surpris ensemble, tout à l'heure... — Ah! vous voilà désappointé; cela vous étonne?

— Oui, cela m'étonne. Cette petite m'avait l'air si sage!

— Fiez-vous à ces eaux dormantes! Vous ne la croyiez donc sensible que pour vous, Monsieur?

— Pour moi, pour moi?... Elle n'a jamais été sensible pour moi, Madame.

— Sans doute, ce n'est pas à moi que vous le viendriez conter... Mais, qu'elle y prenne garde! je la surveillerai; et si je découvre entre elle et vous la moindre connivence..., elle me le paiera chèrement; vous pouvez le lui dire. »

M. Rémy est enfin sorti. Ces sortes de scènes, auxquelles il est dès long-temps rompu, ne font plus que nombre dans sa cervelle. Passé le moment, qui lui semble *ennuyeux*, il n'en tient compte et n'en poursuit pas moins scrupuleusement tous ses projets. Aussi, en passant devant la cuisine, de nouveau il a cherché à voir Marie. Bien qu'il croie vraie l'imputation odieuse de Mme Rémy, il n'est pas rebuté. Pour un homme de son caractère, cette calomnie ne pouvait être qu'un encouragement.

Marie n'est plus seule.

Pauvre Marie! comme chacun te méconnaît à sa manière! Console-toi, cependant, tu n'es pas complétement malheureuse! il te reste un trésor, un trésor rare à trouver, comme les vrais amis; un trésor avec lequel on peut supporter tous les maux de l'existence : une ame qui a compris ton ame.

Ton instinct de femme l'avait devinée, cette ame! Et, en la cherchant sous la froide réserve de Félix, tu n'as pas été déçue.

Aussi, du sein de tes angoisses, une douce pensée a surgi. Cette scène affreuse, tu ne sais plus t'en plaindre..., car, sans elle, tu ignorerais encore le tendre intérêt que te porte Félix. Et cet intérêt est si puissant sur le cœur de Marie, qu'il lui rend moins amer le souvenir de ses humiliations.

« Il m'a nommée sa sœur! se dit-elle; oh! comme j'ai tressailli, quand il m'a donné ce titre! C'est une si douce chose, qu'un frère! Je m'en souviens; car, moi aussi, j'eus un frère; je l'ai perdu.... comme tout ce qui me fut cher! — Plus âgé que moi de six ans, c'était presque un père; mais j'osais avec lui ce qu'on n'ose pas avec un père. Ainsi, je me souviens que, me tenant sur ses genoux, il abandonnait à plaisir sa tête à mes caresses. Moi, je baisais ses cheveux blonds et bouclés, que je trouvais si jolis; puis, son front large et haut, et ses grands yeux bleus, d'un si doux regard, plus doux encore quand ils souriaient à mon extase enfantine. Car, je trépignais d'aise, quand j'étais parvenue à lui faire, sur la figure, une couronne de mes baisers, sans qu'il pût m'en dérober un lui-même. — Oh! combien je l'aimais!... Il

est mort !... J'avais douze ans ; et mon chagrin fut profond, silencieux, sans larmes, comme pourrait être le chagrin chez un homme courageux.

« Depuis lors, si je vois une sœur au bras de son frère, un frère embrassant sa sœur, je sens mon cœur se briser, et je répète tout bas : « J'avais un frère aussi ! » Mon Dieu ! l'avoir perdu !... être seule, maintenant !... Ah ! Félix le remplacera ! J'appuierai sur lui mon existence ; il sera mon guide, mon ami. Je ne suis plus une simple domestique, je suis la sœur de Félix ! Je vis dans son cœur ! Il m'aime, enfin ! Et puis, lorsqu'il m'a dit : « Ta main, Marie », j'ai senti comme un léger frisson ; et quand ma main a été dans la sienne..., oh ! je n'avais jamais rien éprouvé de pareil ; non, jamais ! pas même sous les caresses de ma mère !...

« Mais il m'a dit qu'il était malheureux, lui aussi ; qu'il souffrait. Ah ! qu'il me dise ses maux ! Tantôt il a dû se taire, je n'étais que Marie ; mais, à présent qu'il m'a nommée sa sœur, il me dira ses peines... Et si je n'y puis rien, avec lui, du moins, je souffrirai.

« Oui, je reverrai Félix. Que me font les menaces, les injures de Mme Rémy ? Moi, je sais bien que ce n'est pas un crime de voir et d'aimer Félix ! Le crime doit être amer à l'ame, et la seule voix de Félix, au contraire, me rend le calme et le courage. C'est que sa voix est douce, plus qu'aucune autre voix ! »

Presque consolée de tous ses tourmens, la pauvre enfant s'en fut à son ouvrage, ne sachant rien de tout ce qui s'était passé entre M. et Mme Rémy, et ne se doutant guère que jamais elle n'eut tant à craindre.

Elle apprend une nouvelle douleur.

Plusieurs jours se passèrent, et Mme Rémy grondait Marie presque moins que d'ordinaire. Marie se crut sauvée ; elle pensa que sa maîtresse s'était reconnue injuste ; elle pardonna bien vite, et l'espoir lui revint au cœur.

L'espoir est si facile pour un cœur de seize ans ! pour un cœur que l'expérience n'a pas encore flétri de son souffle mortel ! A seize ans, l'avenir paraît si long, si rose ! Tel il se présenta à Marie... Pauvre Marie !...

Cependant, Félix ne venait presque plus à l'étude. Jamais il n'y restait seul ; et, depuis un mois, Marie ne l'avait entrevu que deux fois. Le regard de Félix, quoique toujours aussi doux, s'était à peine fixé sur le regard de Marie... L'ame de la pauvre enfant en fut navrée ; elle crut l'affection de Félix bien diminuée, sinon éteinte ; elle redevint triste, découragée... Plus rien ne lui donnait envie de vivre.

Et, durant ce mois, que de tourmens à essuyer par les poursuites de M. Rémy ! Les soins qu'elle prenait pour l'éviter étaient souvent infructueux.

Plusieurs fois, elle crut s'apercevoir que Mme Rémy l'épiait.

Du reste, plus de menaces de chasser Marie. Femme jalouse, Mme Rémy ne voulait plus renvoyer sa rivale... heureuse de tenir sa proie !

Et Marie etait trop jeune, trop simple, pour imaginer qu'une trame, une trame infernale, pouvait être ourdie contre elle.

Car, n'allez pas croire que ce fût du mépris qu'éprouvait

pour Marie la méchante Mme Rémy! — Il faut déjà se sentir estimable, pour mépriser autrui. — C'était de la haine, de cette haine qui se nourrit d'elle-même, et qui savoure à l'avance une cruelle vengeance.

Comme l'amour, la jalousie a sans cesse les yeux ouverts; et la jalousie de Mme Rémy avait su trouver un aliment dans le fait innocent de l'absence de Félix.

Cependant, M. Rémy, que les difficultés aiguillonnaient de plus en plus, profitant un jour de l'absence de sa femme, s'empresse d'aller trouver Marie, qui cherche, en vain, à l'éviter.

« Ah! tu me fuis donc toujours, petite. Tu es plus apprivoisée avec M. Félix.

— C'est vrai, Monsieur, mais aussi M. Félix ne me poursuit pas ainsi. D'ailleurs, il ne me dit pas de ces choses que je ne comprends pas, mais qui doivent être mal, car elles me font rougir et trembler. Mon Dieu! ne suis-je pas assez malheureuse? Oh! Monsieur, laissez-moi du moins la paix.

— Petite sotte, qui me refuse pour écouter un clerc de mon étude! Tu ne sais donc pas ce que je pourrais pour toi? Écoute : je te louerai une jolie chambre, je te la meublerai; je te donnerai tout ce que tu désireras. Là, plus de devoirs dégoûtans à remplir; tu n'auras à soigner que ta personne... Et tout cela, vois-tu, à une condition bien facile, bien simple; tu ne reverras plus Félix, tu ne l'aimeras plus; et c'est moi que tu aimeras.

— Eh! pourquoi vous aimer, Monsieur?... Pourquoi ne plus aimer M. Félix?... Moi, ne plus l'aimer!... Mais vous ne savez donc pas comme il me défendit contre les injures de ma maîtresse? Ne plus l'aimer! mais ce serait un crime!... mais cela me serait impossible!

— Alors, tu resteras domestique.

— Eh! Monsieur, qui vous demande quelque chose? Je ne sais comment expliquer les offres que vous me faites. Si vous me voulez vraiment du bien, n'ajoutez pas à ma misère les persécutions dont vous m'accablez depuis mon arrivée chez vous.

— Comment, petite innocente, tu prétendrais me faire croire que tu te méprends sur la nature de mes offres? Nous savons que ton ignorance ne va pas jusque-là, ma mignonne. Ma femme m'a tout dit, et tu te rappelles bien qu'elle t'a surprise...

— Quoi! vous aussi, vous trouvez que c'est un crime d'avoir donné ma main à M. Félix?

— Bah! bah! ta main... Tu ne dis pas tout.

— Mon Dieu! ayez pitié de moi! s'écria Marie. Je ne sais de quoi l'on m'accuse. On m'accable...; on veut donc me faire mourir?...

— Allons, allons, calme-toi. Je te pardonnerai tout, si tu veux me promettre ce que je te demande.

— Monsieur, vous n'avez rien à me pardonner, comme moi je n'ai rien à vous promettre. Je ne sais ce que vous me demandez; mais, à coup sûr, c'est mal, car vous ne réclamez rien de moi devant ma maîtresse. Eh bien! malgré la crainte qu'elle m'inspire, je lui dirai tout, à ma maîtresse: et vos propositions, et vos persécutions. Elle me défendra peut-être, et me dira ce qu'il faut faire.

— Malheureuse enfant! garde-t'en comme du feu. Un pareil aveu serait pour toi la mort.

— Alors, c'est mal.

— Parbleu! à la fin, tu mets à bout ma patience. Et puisque tu te prétends si ignorante, je vais me faire comprendre en t'embrassant, bon gré, mal gré. Oh! ta colère ne m'effraiera pas, va!

— Monsieur, Monsieur, dit Marie en se débattant, vous ne m'embrasserez pas ! Laissez-moi !... Mais, c'est indigne ! c'est lâche d'abuser ainsi de votre force ! Oh ! grâce ! Eh bien ! je vous demande grâce, là ! que puis-je faire de plus ? »

Mais elle fuit inutilement ; les robustes bras de M. Rémy l'ont saisie, et il applique sur cette joue si blanche, si délicate, une de ces grossières caresses qui sont presque une flétrissure.

Va, misérable ! indigne du contact d'une femme, ta main n'est faite que pour remuer de lourds et insensibles dossiers. Qui donc t'a élevé, toi, qui de cette main hardie viens souiller l'innocence d'une jeune fille ? Son front rouge et révolté ne t'a-t-il pas révélé sa pudeur ? Va, la loi, que tu tortures chaque jour, devrait t'atteindre dans ce crime. Car Marie était trop faible pour se venger et se défendre ! Un soufflet, sur ta joue impudique, eût été trop d'honneur encore. Et si elle l'eût pu, c'est de son pied qu'elle eût dû te frapper au visage.

Elle était restée là, Marie ; ne pouvant parler, suffoquée d'indignation et de colère, elle qui ne connut jamais la colère.

Ce silence sembla d'un bon augure à M. Rémy. De nouveau il s'approche, lui disant : « Quelle fureur, pour si peu ! t'ai-je donc fait grand mal ?...»

Mais, soudain il s'arrête, saisi d'un mouvement de frayeur... Sa langue reste collée à son palais... Il venait d'apercevoir sa femme !... sa femme, debout à l'entrée de l'appartement, les bras croisés et convulsivement serrés sur sa poitrine, les lèvres tremblantes et livides...

Marie ne vit rien ; elle tournait le dos à la porte.

M. Rémy, qui s'attendait à des invectives, resta fort étonné quand il vit sa femme se retirer sans mot dire. Lui aussi se retira. Marie seule ne bougea ; mille sentimens déchiraient et absorbaient son ame.

Faible sauvegarde que l'innocence, contre la justice des hommes.

« Comme vous voilà changée ce matin, Mademoiselle, vous avez sans doute passé une mauvaise nuit ; la journée d'hier a été orageuse ; il y paraît sur votre visage... »

C'était Mme Rémy qui parlait ainsi à Marie, le lendemain de cette scène où la pauvre jeune fille avait eu tant à souffrir dans son noble cœur. Cette image du vice, si effrontément produite par le cynique avoué, avait flétri son imagination de vierge, tout en soulevant son indignation et son dégoût. Elle se sentait comme souillée de la pensée d'autrui. Lors d'un premier outrage, au moins Félix l'avait appelée sa sœur !

« Oui, Madame, répondit Marie, je suis malade, en effet..., et je voudrais mourir.

— Oh ! cela se conçoit ; mais qui sait ? Le ciel exaucera peut-être vos vœux.

— Puisse-t-il vous entendre, Madame !

— Je vous ai appelée, Mademoiselle, pour vous dire que désormais je veux déjeûner avec un potage. Je commencerai demain matin ; c'est tout ce que j'ai à vous ordonner : allez. »

Le lendemain, Marie apporta à sa maîtresse le potage commandé. Quelques instans après l'avoir pris, Mme Rémy se plaignit à son mari, mais à lui seul, de douleurs aiguës. Elle s'étonna de l'étrange effet que lui produisait ce potage ; elle se reprocha de l'avoir tout mangé ; elle aurait désiré savoir ce qu'il contenait, etc. — Cependant, le mal se calma, sans que Mme Rémy eût voulu permettre qu'on fît chercher un médecin.

Le jour suivant, mêmes douleurs, mêmes plaintes ; mais,

cette fois, la moitié de la soupe a été soigneusemeut réservée par Mme Rémy.

« Je suis empoisonnée ! criait-elle. Qu'on appelle des médecins, des chimistes. Cette soupe, à coup sûr, contenait du poison. »

Le pauvre chien de basse-cour, victime d'épreuve, meurt une heure après avoir mangé une partie de ce potage; l'autre partie est analysée, et on y découvre une énorme dose d'arsenic.

Mme Rémy est au lit, demandant de l'eau tiède; elle veut vomir. Elle vomit en effet; mais une si petite quantité de cette soupe, dans laquelle on a trouvé une si petite quantité d'arsenic, qu'on s'étonne des atroces douleurs qu'elle prétend éprouver.

La justice est appelée, car Mme Rémy *n'épargne pas le crime :* il faut, dit-elle, qu'il soit puni. Et, dès qu'elle aperçoit le procureur du roi : « Qu'on arrête ma domestique ! » — Et elle la désignait du doigt. — « C'est elle qui m'a empoisonnée !...

« Marie ! » s'écrient tous à la fois les jeunes gens de l'étude, que le bruit avait amenés là, « non, non, c'est impossible! Marie! la bonne Marie ?... Ce n'est pas vrai. »

Et le tumulte avait couvert un bruit sourd, comme celui d'un corps qui tombe... Et, quand on chercha Marie, on la trouva étendue sur le parquet,... froide,... morte peut-être... ! car elle avait entendu les paroles de sa maîtresse.

On profita de son évanouissement pour fouiller ses vêtemens. Dans les poches de son tablier on trouva des paquets d'arsenic. De l'arsenic !... on en trouva partout : dans l'armoire qui contenait ses effets; dans son linge blanc.... et jusque dans la paillasse de son lit.

Et on la fit revenir à la vie pour la mener en prison. Elle y alla..... oui, elle marcha, la pauvre Marie !... Mais elle ne sentait rien.

Vous ne tuerez point.

Un mois après cet événement, l'on s'efforçait vainement à deviner un crime sur la pâle et douce figure de l'infortunée, qui siégeait sur le banc des assises.

Elle ne pleurait plus, Marie; elle avait épuisé ce qu'elle avait de larmes, en attendant son jugement.

Concevez-vous ce qu'il peut y avoir d'affreux désespoir dans ces trente jours d'agonie, pour une enfant de dix-sept ans, pour une enfant qui ne sait pas seulement bien ce que veut dire le mot *criminelle!*

Aussi, elle n'avait rien dit pour se défendre. A tout, elle répondait : — « Je ne comprends pas ce qu'on me demande. Moi, empoisonner ma maîtresse; et pourquoi? Cette horrible pensée n'aurait su me venir. — Qu'est-ce que cela? disait-elle encore, quand on lui montrait les paquets d'arsenic trouvés sur elle et dans ses effets..., »

Et la justice nommait *dénégation* l'expression de la vérité...

Pourquoi entrer dans les détails de ce procès? Tant d'autres lui ressemblent, qui passent inaperçus! Je dirai seulement que tout ce qu'on nomme des *preuves* vint accabler l'infortunée..... Et on la condamna à mort!...

A mort!... Pauvre jeune fille, qui vous disait avec tant de naïveté qu'elle était innocente! C'était tout ce qu'elle pouvait vous dire; elle ne savait rien de plus.

Et si cette assurance qu'elle vous donne tout simplement, mais avec cet accent qui est si difficile au mensonge, si cette assurance était vraie!... Si quelque jour votre erreur vous était prouvée!...

Oh ! comment ne comprenez-vous pas que celui-là seul a le droit de mort, qui peut aussi donner la vie !

Quoi ! vous, dont chaque pas dans la vie est la découverte d'une illusion ; vous, qui vous trompez sur tout, sur les autres et sur vous-mêmes, par vos sens, par votre imagination, par votre cœur, par votre raison ; vous qui, sur votre propre destinée, ne savez rien ! — Est-ce savoir, que croire ou douter? — Vous osez affirmer qu'un de vos semblables a mérité d'être tué !... Et vous pouvez trouver encore du calme pour votre conscience, du sommeil pour vos nuits, quand un mot de votre bouche a fait tomber une tête !...

Oh ! voilà ce que le cœur d'une femme ne saurait comprendre, et ce que les hommes, pourtant, trouvent juste et utile !...

Demain verra donc l'échafaud se dresser ! Au seul aspect de la tête qui doit tomber, on ne frémira pas. Ceux qui se pressent à ces exécrables spectacles, plus étonnés qu'attendris, ne verront qu'une pauvre fille de dix-sept ans... Et pourtant, pas un n'aura la pensée qu'elle peut être innocente. Quand la justice des hommes a parlé, ne dit-on pas comme elle? On partage ses convictions, ses erreurs... Oh! des erreurs qui tuent !...

Et Marie mourra sans qu'on lui donne un regret, une larme... Pauvre Marie !...

Ames d'Anges.

« Je veux voir Marie, dit au geôlier un jeune homme portant sur son visage les signes d'un profond désespoir.

— Cela ne se peut pas, Monsieur. Condamnée à mort de ce matin, elle est au secret.

—A mort! Oui, je sais ; mais je la verrai ; il faut que je la voie!..

—Monsieur, je vous dis...

—Tiens... et tais-toi... »

Une bourse pleine d'or tomba dans la main du geôlier... et Félix entra.

Le cachot de Marie lui est ouvert... et pourtant il reste à la porte... immobile, fasciné, devant le tableau qui se présente à ses yeux. Marie, ses beaux cheveux épars, est à genoux contre la paille qui lui sert de lit, la tête et le corps penchés sur cette paille. Le reste du cachot, Félix ne le voit pas.

Le bruit des clefs a comme réveillé Marie. Lentement elle soulève sa tête, et, apercevant Félix, elle jette un cri, retombe sur son lit, et dit en sanglottant : « Oh! lui aussi me croit-il coupable!.. »

Rappelé à lui par ces accens de douleur, Félix se précipite aux pieds de Marie : « Te croire coupable? moi. Oh! malheur, si la pensée m'en fût venue! toi, capable d'un crime! toi, ange de douceur, de candeur, d'innocence! Va, calme-toi : cette condamnation cache un infâme secret; mais je sais que tu es Marie, Marie que j'aime! pour qui je donnerais ma vie, à qui je sacrifierais toute idée de bonheur.. Car, tu l'ignores sans doute; eh bien! apprends que je t'aime, que je t'aime de toutes les puissances de mon ame; que je t'aime d'amour; que je serais mort de cet amour plutôt que de flétrir ton innocence ; car, si je t'eusse fait lire dans mon cœur, tu m'aurais aimé aussi, peut-être, et tu ne pouvais être ma femme. Mes parens!.. ils m'auraient maudit!.. Et moi, je n'aurais pas su porter une malédiction paternelle.

« Pour t'éloigner de mon cœur, je t'ai fuie. Vains efforts! Quand tu passais près de moi, à peine si je te regardais; et malgré moi je sentais mon cœur se presser contre ma poitrine, comme pour s'élancer vers toi. »

« Loin de toi, je cherchais à repousser ton souvenir, et je ne réussissais qu'à le graver plus profondément dans ma pensée.

« Aujourd'hui, je suis dégagé de tous liens autres que ceux qui m'unissent à toi. La mort t'a fait mienne; c'est sous le couteau de la justice que je te nomme ma fiancée. Ne pense plus à la mort. La mort!.. elle est venue nous ouvrir la vie, vois-tu! je peux te faire sortir d'ici ce soir... Avec de l'argent, on peut tout! et heureusement j'en ai. Depuis que je t'aime, j'ai réservé tout celui que me donnait mon père. Me voyant triste, il m'engageait à acheter des distractions; moi, je pensais à toi, Marie, à l'avenir, et j'amassais comme un avare.

« Nous nous en irons loin, bien loin d'ici; nous travaillerons; nos peines seront légères alors : nous travaillerons ensemble... »

Mais Marie ne l'entendait plus. Ses forces, que n'avait su vaincre la souffrance, l'abandonnèrent devant ce tableau de bonheur que lui présentait Félix... Son cœur s'était brisé; et, quand elle revint à la vie :

« Oh! c'est donc vous, Félix, dit-elle, vous qui venez de me montrer un avenir de bonheur et de joie... un avenir impossible! car, voyez-vous, moi, je ne sais pas si c'est de l'amour que j'éprouve pour vous; mais, dès la première fois que je vous vis, votre image se grava dans mon souvenir, comme l'image de ma mère. Depuis ce jour, en m'éveillant, je pense à vous; que je travaille, que je lise, que je marche, toujours je pense à vous. Si je dors, je rêve de vous; souvent vous me consolez, et plus souvent vous me montrez, dans un lointain immense, un beau jardin tout frais, tout vert... Et pourtant vous êtes triste, tout en m'assurant que nous y parviendrons... Ce jardin, Félix, c'est le ciel, où nous nous retrouverons. Vous y viendrez, bien long-temps après moi, et mon cœur sera toujours le même; il vous aimera, là,

comme ici, mieux qu'ici! Cette terre n'est pas faite pour l'amour, puisqu'il y est crime ou dérision!

« Mais au ciel, seulement, j'accepterai le don de votre ame, Félix; vivez dans ce monde où tout vous sourit; soyez heureux. Un souvenir à la pauvre Marie, c'est tout ce qu'elle vous demande. Mon existence vaut-elle le sacrifice que vous m'offrez? Eh! ma vie est plus d'à-moitié détruite par ces longues angoisses qu'ils m'ont imposées. Que ne m'ont-ils condamnée tout de suite! Seule, toujours seule, j'ai dévoré mon désespoir, je m'en suis nourrie, comme si ce poison eût dû me faire mourir... Je n'ai pu entièrement réussir, et demain la justice vient à mon aide.

« Oh! si j'avais pu savoir que vous, Félix, me conserviez affection et estime, j'aurais voulu vivre; vivre, ne fût-ce que pour avoir encore un de vos regards!.. Car vos regards faisaient toujours battre mon cœur! — Vous souvient-il de ce jour où ma main toucha la vôtre?

—Si je m'en souviens, Marie?.. ah! ce simple contact bouleversa mon ame!..

—Eh bien! Félix, moi j'ai vécu jusqu'à ce jour de cette douce émotion. Quand mes peines étaient trop vives, je me recueillais, je reportais mon souvenir à cet instant; et le même frémissement de bonheur que j'éprouvai alors, se faisait de nouveau sentir, comme pour conjurer le désespoir.

« Quand un misérable me prit de force un baiser, je me trouvai flétrie, et mon ame était prête à s'ouvrir de douleur... car la pensée d'un baiser m'était aussi venue, à moi, mais unie à votre image, Félix. — J'avais entendu parler de l'amour, et il me semblait que l'amour, c'était un baiser.

« Hélas! bientôt je ne vous vis plus; je crus que vous aviez honte du titre de sœur que vous m'aviez donné. La pitié seule le lui a arraché, me disais-je. Et, quand je fus accusée

d'un crime... oh! c'est alors que je pensai vous être odieuse, comme à tout ce monde, auquel pourtant je n'ai fait aucun mal!...

« Mais, dites-moi, comment est-il possible qu'on m'ait condamnée à mort?.. J'ai beau fouiller dans ma conscience, je n'y saurais trouver un crime. Ils me disent que j'ai empoisonné ma maîtresse pour me faire épouser par son mari!.. Moi, qui méprise M. Rémy!.. Mais avec quoi l'aurais-je empoisonnée? Qui donc avait pu mettre dans mes poches ces paquets qu'on m'a montrés?..

— Ah! Marie, il y a là une trame infâme et si habilement couverte, que la conscience des juges a été surprise... Mais moi, Marie, je sais bien que tu es innocente... Consens à me suivre, à être ma femme, ou bien la mort pour tous deux!..

— Non, non, Félix; je ne puis rien pour vous. Moi, consentir à vous associer à ma misère! vous faire traîner, loin de votre patrie, des jours décolorés!.. jamais! Je vous aime assez, Félix, pour vous refuser. Eh! quelle femme pourrait ne pas vous aimer! Dans quelques années vous choisirez, et vous aurez le bonheur.....

— Que me parles-tu de bonheur sans toi! Tu ne sais donc pas la puissance de mon amour? Je ne puis te le montrer, et le dire n'est rien!

— Va, Félix, l'heure que tu me donnes rachète toutes les angoisses de la mort. Qui ne voudrait payer de sa vie un pareil amour! La pensée que tu m'aimes m'accompagnera jusqu'au fatal moment... Laisse-moi mourir : mon déshonneur est complet maintenant; tant que je respirerai ce sera mon idée fixe. Chacun aura le droit de me montrer du doigt, comme marquée au front du sceau de la justice... Quelque loin que nous soyions, tout individu me paraîtra un accusateur

me réclamant pour l'échafaud. Que pourrait la conscience devant ces terreurs de tous les instans?..

« Et toi! toi que j'aime, déshonoré à jamais! et par qui? par ton épouse... Ah! plutôt mille morts!

— Eh bien! soit, Marie; tu le veux, j'y consens. Tu crois à un meilleur monde... Que tu es heureuse de croire! Je vais m'efforcer de croire aussi; puis, nous serons réunis, ou nous ne serons rien... Du moins je ne vivrai pas sans toi; demain tu me reverras. Courage donc, ange d'amour; moi, j'en aurai; il ne me manque que contre tes douleurs... Demain nous ne souffrirons plus...

— Félix! oh Félix! que dis-tu? n'as-tu pas un père, toi?..

— Je n'ai plus rien, si tu meurs. »

Il fallait se quitter!.. Oh! s'arracher l'un à l'autre, quand il n'y a plus de lendemain!.. C'est alors que la poitrine se presse contre la poitrine... que le cœur touche le cœur.... que l'ame vous vient aux lèvres, et qu'on la donne tout entière à ce qu'on aime, dans un baiser... Ce fut ainsi que Félix et Marie restèrent long-temps, étouffés sous la douleur.... sous la douleur de ce solennel et éternel adieu... Puis, sans un mot de plus, ils se séparèrent... De lourdes portes retombèrent sur leurs gonds... des pas s'effacèrent par dégrés dans le lointain...

Et la malheureuse Marie n'entendit plus que les battemens précipités de son cœur. Ce fut alors qu'elle retomba dans cette position d'abattement où Félix l'avait surprise; et ce fut encore ainsi que la retrouva l'ecclésiastique qui venait lui apporter le seul espoir qui, désormais, pouvait calmer son ame, l'assurance d'une meilleure vie!

La foi! bienfait du Ciel.

Marie, long-temps recueillie, s'était remise des terribles et délicieuses émotions que lui avait apportées Félix. Pauvre enfant! si jeune encore, déjà si courageuse!... La mort pour elle, ou le déshonneur pour celui qu'elle aime; elle choisit la mort.

Aussi, avec la conscience d'un devoir rempli, — d'un devoir qui coûte la vie! — son ame s'était élevée ; et Marie était calme quand ses yeux rencontrèrent ceux du ministre de Dieu. Vieillard d'une belle et noble figure, d'une démarche imposante; son front, où se peint le génie, exprime aussi la bienveillante bonté. Sa robe n'a pu glacer son cœur; ce cœur a toujours une sympathie pour toutes les douleurs, une larme pour toutes les afflictions. Il sait que souffrir avec le malheureux, c'est le consoler.

Prêtre sans fanatisme, son indulgence sait faire aimer la religion et non la faire craindre. Il veut qu'on chérisse la vertu pour la vertu même. Et sa douce morale, une fois comprise, ne s'oublie plus.

A sa vue, Marie éprouva un sentiment de respect si profond, de confiance si entière, qu'il lui semblait que c'était Dieu lui-même qui la visitait. Un mouvement presque involontaire la fit tomber à genoux, et, la sérénité sur le visage, elle dit : « Oh ! mon Dieu ! vous, du moins, vous voyez que je suis innocente ! »

Le digne prêtre en sut assez, et, lui tendant la main :

« Relevez-vous, pauvre enfant, lui dit-il, ma mission est de vous aider à mourir... Ah ! j'en ai la certitude, votre ame

candide retournera au ciel sans désespoir, car elle est pure. On ne ment pas à cette heure suprême; ou si la bouche en fait l'effort, le visage reste accusateur. »

Et le reste de la nuit ils le passèrent ensemble. Et Marie déposa, dans le sein de ce nouvel ami, toute l'histoire de son innocente vie. Cet espoir de retrouver celui qu'elle aimait, cet espoir qui faisait toute sa force, il lui fut confirmé par l'homme sage qui connaissait le cœur humain... Le nom de Félix se mêla souvent au nom de Dieu... Le prêtre et la jeune fille pleurèrent long-temps ensemble...

Et le lendemain, quand la foule se pressait pour voir... on se demandait si cette figure sereine, angélique, était bien celle de l'*empoisonneuse!* — Sur cette céleste figure, il n'y avait plus de vie que dans les yeux... On eût dit une vierge surprise par la mort, au moment où elle souriait à une pensée d'amour. Ses pas étaient lents... Elle avait tant souffert, la pauvre Marie!

Arrivée au but de sa course, un faible cri lui échappa... mais un cri comme en jetterait une mère retrouvant son enfant perdu quelques instans... Puis, se retournant vers le vénérable prêtre, avec un de ces sourires qui déchirent le cœur, elle lui montra du doigt Félix...; le canon d'un pistolet était dirigé sur son front...

Quelques momens après... de Félix, de Marie, il ne restait sur la terre qu'un souvenir...

Heureuse la mort du Juste.

Depuis long-temps ce procès et ses suites étaient effacés de toute mémoire. Le nom de Marie n'avait eu nul retentissement: famille, amis,... elle n'avait rien en ce monde.

Son souvenir n'existait plus que pour une seule personne. Mais il existait vivace, rongeur, destructeur..... tel qu'un remords, enfin.

Et, six mois à peine écoulés, ce fantôme vengeur avait amené sa victime au lit de mort. Il l'avait traînée là lentement, et pesant incessamment sur sa poitrine.

Durant six mois, mourir chaque jour, chaque heure!..... oh! c'est long! c'est horrible!... Mais le crime s'expie aussi dans cette vie. La conscience est aussi un juge cruel, implacable!...

Et quand elle sentit venir sa dernière heure, Mme Rémy, elle demanda à être entendue. Un prêtre, un notaire, et son mari entourent son lit. Ces cris sans suite, ces contorsions de désespoir, ils ne savent les expliquer.

« Oh! je vais mourir, dit-elle. Mourir maudite!... damnée, sans doute... Non, non, il n'est pas d'autre vie. Le néant! le néant! que j'y cache à jamais et ma honte et mon crime! »

Le prêtre s'approcha pour essayer des paroles consolantes et religieuses; mais, le repoussant de la main :

« Va-t-en, dit-elle. Je ne crois rien; je ne veux rien croire... Ce que je veux, c'est mourir!... mourir tout entière, afin d'échapper à ce supplice affreux qui m'a torturée durant six mois... Comme un serpent, le remords m'a déchiré le sein. Mais ce remords, c'était encore de la rage. J'ai souffert mille morts pour une que j'ai causée;... car, voyez-vous, c'est moi qui ai assassiné Marie!... Je m'étais empoisonnée pour l'accuser et me venger... J'étais jalouse!... »

Et sa voix faiblissant, son dernier blasphème expira sur ses lèvres, avec la dernière convulsion de la mort.

Toi, au contraire, pauvre Marie! condamnée injustement, tu étais remontée, calme et presque heureuse, au ciel, que ton nnocence te promettait.

Et personne ne réhabilitera ta mémoire! Les annales de la justice porteront à jamais ton nom entaché d'un crime!

Qui l'en ferait rayer?... Tu n'as plus même un ami sur la terre ; car le digne prêtre est mort !...

AMÉLIE M. (Rouen.)

Elle.

—

Celle que mon cœur aime, à qui déjà sans cesse,
Sans la connaître encor, je donne ma jeunesse,
Celle qui vit pour moi,
Sur ses lèvres n'a point de trompeuse parole,
N'a jamais la gaîté d'une femme frivole
Qui n'admire que soi.

Quand l'aurore paraît, naïve sœur des roses,
Elle semble écouter l'hymne de toutes choses
Et l'adieu de la nuit;
Et, comme elles, long-temps, son ame reposée
Conserve la fraîcheur de l'humide rosée
Quand le ciel éblouit.

Sa beauté porte en elle un caractère étrange,
Du calme et du repos comme les traits d'un ange,
Et comme eux de l'amour;
De l'amour, mais profond, mais un amour de l'ame,
Qui seul peut faire vivre ou mourir une femme,
S'il n'a point de retour.

Comme une ame du ciel, par un chaste mystère,
Redescend quelquefois la nuit jusqu'à la terre
Encore parmi nous,
Et revêt à nos yeux la forme la plus belle,
Si, devant le très haut, nous ressouvenant d'elle,
Nous pleurons à genoux :

Comme la douce fleur sur les Alpes neigeuses,
Qui reprend au printemps ses teintes amoureuses,
Et que nul ne peut voir ;
Comme ces voix de l'air soupirant d'harmonie,
Réveillant dans le cœur un instinct de génie,
Et qui sèment l'espoir :

Ainsi, dans l'avenir, me la fait la pensée.
Dès sa naissance au monde à moi seul fiancée
Je l'attends, elle attend :
Jeune vierge rêvant aux hymnes du poète,
A mes vers que, parfois, timide elle répète,
Qu'elle seule comprend.

Pour elle seule, aussi, lorsque les forêts sombres
N'ont plus d'autre lumière au travers de leurs ombres
Que leurs cimes en feu,
Pour elle seule, alors, je chante et je soupire,
Je dis en écoutant les accords de ma lyre
Un cantique d'adieu.

E. Bourlet-Delavallée (Havre).

Notice Biographique

SUR

GUILLAUME D'HARCOURT,

BARON DE LA SAUSSAYE, GRAND OFFICIER DE LA COURONNE DE FRANCE.

PAR M.* * * [1].

GUILLAUME, cinquième fils de JEAN Ier d'HARCOURT et d'Alix Beaumont, parut aux montres de la fin du treizième siècle, à la tête de trente hommes d'armes. Les historiens, après l'avoir suivi dans les combats, l'appellent *magnanime*, *courageux*, *belliqueux*, *preux et hardi*; aussi nos rois le comblèrent-ils d'honneurs et de richesses. Il fut *maître de l'hôtel* du roi sous Philippe-le-Bel et *queux de France*, sous Philippe-le-Long.

Il eut successivement trois femmes et fut fort ménager de ses biens, qui étaient immenses. A sa veuve Blanche d'Avangour, dont il n'avait pas eu d'enfans, il laissa l'un dès plus beaux châteaux du quatorzième siècle, qui fut rebâti après sa mort; connu, aujourd'hui, sous le nom de *Villers-Cotterêts*, on l'appelait alors *Rais*. Malgré ses titres, ses richesses et sa vaillance, le nom de Guillaume baron de la Saussaye serait tombé dans l'oubli, s'il n'avait été fort exemplaire pour sa piété et sa charité: non-seulement il fonda, en 1311, à la Saussaye, une collégiale de treize chanoines, qu'il transféra, en 1317, a Saint-Martin de la Corneille, mais, en mars 1312, il fit, avec sa femme, Blanche

[1] Cette notice, que nous devons à un littérateur distingué par son érudition, est le complément de la notice sur Elbeuf, qu'elle rectifie en quelques points (*V.* nos livraisons d'août et de septembre).

d'Avangour, un accord portant donation au plus vivant de tous leurs meubles et immeubles, excepté leur patrimoine, qui devait retourner à leurs familles respectives, à la condition, qui fut exécutée en 1345, lors de la mort de Blanche, que tous ces biens seraient vendus et distribués, d'abord aux pauvres de la Normandie, ensuite à ceux des diocèses de Paris, de Chartres, du Mans et d'Angers; preuve que, lors de ce noble legs fait à tant de pauvres, Guillaume avait perdu les deux enfans qu'il avait eus de Jeanne de Meulan-Thorigny, sa première femme, qui était fille d'un des barons de Courseulles, descendans des grands comtes de Meulan, maîtres de notre Roumois. Le *Gallia christiana* parle d'un Raoul d'Elbeuf (tome XI, p. 594, B. et C.) et le fait assister à un concile du Pont-de-l'Arche, où il est question de la fondation de la collégiale de la Saussaye; mais celui-ci n'était point le fils de notre baron; c'était son frère, archidiacre de Rouen, et fondateur du collége d'Harcourt [1].

N'ayant plus rien au monde de cher que sa compagne, Guillaume en fit faire le portrait, et le mit, avec le sien, sur le vitrail de la cathédrale d'Evreux, église où devaient se célébrer des *obits* fondés pour le repos de leurs ames.

Un autre trait assez essentiel à recueillir, puisqu'il jette du jour sur l'histoire des finances de France, c'est que notre baron plaçait son argent non-seulement en terres, mais aussi en rentes sur l'État, c'est-à-dire qu'il achetait des rentes sur le trésor royal, sur la vicomté de Paris, sur celle de l'eau de Rouen, sur les terres d'Aunis, etc.

« Entreprenant et généreux, dit un historien, il fit arrêter dans l'hôtel même du Roi un sien vassal, Bertrand le Verrier, et, sans ministère de justice, il le fit conduire au Châtelet. »

Le Roi, indigné de cette audace, le poursuivit, et les juges royaux l'accablèrent d'amendes qui auraient bien diminué ses richesses, si Philippe-le-Long n'eût fini par lui en faire la remise.

En 1327, le mercredi, 11 août, le bon chevalier passa de vie à

[1] Avant et après Raoul d'Elbeuf, il y eut des puînés de la maison d'Harcourt qui prirent ce titre *d'Elbeuf;* ainsi un Amaury d'Harcourt, baron d'Elbeuf, mourut en 1269, et, en 1353, naquit à Aumale un Ferrand d'Harcourt qui s'intitula aussi baron d'Elbeuf, ce qui n'empêchait pas le chef de la maison d'Harcourt de ces tems-là d'être sire d'Elbeuf, en qualité de seigneur dominant.

trépas. Il fut remplacé, comme *queux de France*, par Jean de Châtillon, dont l'office l'appela au couronnement de Philippe de Valois.

Alors Elbeuf et la Saussaye entrèrent dans les mains du frère de notre baron, Guy d'Harcourt, cet évêque de Lisieux qui fut à Paris le fondateur du collége de Lisieux, et dans celles de Jean IV d'Harcourt, pour lequel, en 1338, Philippe de Valois érigea Harcourt en comté, y attachant, comme membres, les terres de Lillebonne, de la Saussaye, de Gravenchon et des Trois-Pierres, plus Elbeuf (Eleboto). Ce lieu est le seul qui ne soit pas qualifié terre *(terra)*. Trois hautes justices furent érigées dans ce comté, tant à Harcourt qu'à la Saussaye et à Elbeuf.

Cette dernière ville fut aux comtes de Meulan, et, dès-lors, il convient de la ranger parmi celles qu'Orderic Vital appelle *municipales* (liv. XII, p. 881), nom qu'il donne à toutes les villes qu'Henri Ier, dit Beauclerc, subjugua, et qui formaient le domaine des comtes de Meulan.

On ne sait pas assez que les états normands de ces seigneurs avaient pour capitale le Pont-Audemer, et qu'ils s'étendaient de la Rille à la Seine, formant un front fort étendu depuis Elbeuf jusqu'au *Vieux-Port*.

Voici, au surplus, comment Elbeuf sortit des mains d'un de ces comtes, pour entrer dans celles des sires d'Harcourt, et en particulier du baron de la Saussaye.

Jeanne de Meulan, mariée, en 1179, à Robert II d'Harcourt, en eut Richard, à qui Elbeuf fut donné, vers la fin du douzième siècle, par Valeran III, comte de Meulan, frère de sa mère.

Amaury d'Harcourt [1], mort en 1285 au siége de Perpignan, fils de Richard, posséda ensuite Elbeuf, qui passa depuis à son neveu Guillaume.

Cette ville paraît n'avoir jamais été fortifiée, car Orderic Vital n'en parle pas dans l'énumération qu'il fait des forteresses appartenantes *aux fils encore imberbes du comte de Meulan*, savoir : Pont-Audemer, Brionne, Beaumont-le-Roger et Vatteville (livre XII, p. 851, B); mais il y avait des villes non murées.

[1] Cet Amaury n'est pas celui dont il a été question dans la note précédente.

Recherchons maintenant l'origine de l'industrie aujourd'hui si florissante à Elbeuf.

L'histoire d'Evreux (Preuves, chapitre 9) rapporte l'acte qui prouve que, dès 1208, la gaude, plante tinctoriale nécessaire à la fabrication des draps, était cultivée sur le territoire d'Elbeuf, mais, avant le treizième siècle, la fabrique de draps ne fut-elle pas d'abord à Orival, comme la tradition le rapporte ?

Ce qui ferait ajouter foi à cette tradition, c'est qu'en France, au moyen-âge, les premiers ateliers ont été dans les châteaux fortifiés. En effet, à l'abri des puissans, *les castiaux*, c'est ainsi qu'on appelait les ouvriers de fabrique, venaient se grouper autour de la roche d'un châtelain, dont le castel ressemblait aux *domi* des derniers Césars. Dans ces *domi*, le chef d'atelier s'appelait *major-domi*, fonctions qui expliquent les *maires du palais*, et, par ceux-ci, les *mayeurs* de nos villes flamandes.

Or, on sait que nos ducs possédaient à Orival la forteresse que dans leurs actes ils nomment la roche d'Orival, ou simplement *la Roche*. Jean-sans-Terre allait souvent à sa roche d'Orival, pour se rendre soit à Andelys et à Paris, soit au Vaudreuil ou vers *le Neubourg*. Ce passage par Orival était de toute antiquité. On a retrouvé, dans la forêt d'Elbeuf, une trace de voie romaine se rendant vers Saint-Cyr, d'où il est présumable qu'elle tendait par Planches au Vieil-Evreux.

Quoi qu'il en soit, on peut croire qu'Elbeuf ne vit dans son sein une manufacture de draps que pendant le cours du treizième siècle et pas plus tôt. En voici les motifs :

D'abord, il est reconnu que les premiers ateliers d'Elbeuf fabriquaient des *tapis*, à l'imitation de ceux de l'Asie et provenant des croisades. Quand les métiers étaient de haute lisse, ils avaient pour ouvriers des *sarasinois*, dont le nom dit l'origine. Or, ces sarasinois eurent de grandes contestations avec les ouvriers de basse lisse, sur lesquels on les accusait d'empiéter, et cette lutte du treizième siècle est attestée par un arrêt du Châtelet de Paris, rendu en 1295.

Le genre de ces tapis était en point de Hongrie et de Bergame ; il y eut jusqu'à 300 métiers battants, qui travaillaient sous plus de quarante maîtres.

Ce ne dut être qu'au XVe siècle qu'Elbeuf s'enrichit des pertes

faites par Rouen, tant lors du siége de 1418, que lors des séditions antérieures à ce siége. La draperie rouennaise reçut, en ce temps-là, un échec dont elle ne se releva jamais.

L'histoire de la maison d'Harcourt fait mention d'un seigneur de cette maison recevant de saint Louis, ou de son fils, l'approbation royale pour des mesures prises par lui en faveur du commerce d'Elbeuf, qui ne devint réellement florissant que quand Le Monnier et Lecointre formèrent, en 1666, leurs beaux établissements. Jusque-là, on ne fabriquait à Elbeuf, avec les laines les plus communes de l'Espagne ou du Portugal, que de gros draps blancs d'une aune de largeur; mais ces créateurs de l'Elbeuf moderne employèrent, au contraire, les laines les plus fines d'Espagne, les firent carder et filer à la manière de Hollande, et donnèrent à leurs étoffes cinq quarts de largeur, selon l'usage du même pays.

Les réglements de Colbert, en 1667, furent d'abord très profitables; mais la révocation de l'édit de Nantes faillit tout ruiner. Le Monnier et Lecointre père et fils s'étant réfugiés chez les Bataves, le ministère de Louis XIV fit incontinent reprendre les travaux par deux riches marchands drapiers de Paris, Leclaire et Lesueur; il y avait, d'ailleurs, vingt-huit fabricants catholiques à Elbeuf; aussi le nombre des pièces fabriquées en 1696 fut-il de 5538, tandis qu'il n'avait été que de 3443 en 1687. Toutefois, les véritables progrès ne datent que de 1720, époque où les fabricants envoyèrent des voyageurs au-dehors. En 1731, Louis XIV manifesta plus particulièrement sa protection pour cette industrie, qui parut être à son apogée en 1750. Déclinant ensuite jusqu'en 1789, elle souffrit de dix ans de troubles, languit encore sous l'empire, et ne se releva qu'en 1815. Depuis cette époque son accroissement fut continuel, et elle éclipse maintenant la prospérité de 1750.

Revue. — Chronique.

Un mot sur la Lettre de M. de Balzac, aux Littérateurs du 19e siècle.

Aux yeux de tous, l'état de la littérature en France, à notre époque, est un état transitoire. Cet immense mouvement de la presse par la pensée, c'est une crise! Qu'il soit un passage du bien au mal, comme de Virgile à Stace, par Lucain, dans l'histoire des *Lettres romaines ;* qu'il soit un passage du bien au mieux, comme de Ménandre à Molière, par Plaute, dans l'histoire des *Lettres humaines ;* ce mouvement n'a d'importance, généralement avouée, que sa tendance à un but qui n'est pas atteint. Symptômes de décadence ou de progrès, les œuvres de notre littérature actuelle ne sont, au fond, que des promesses d'avenir, d'un avenir, terreur des uns, espoir des autres, mais attente de tous.

Ainsi, considérée comme l'une des phases du développement de l'art, dans le temps, la littérature actuelle se montre à tous avec un caractère *univoque*, celui d'une littérature de transition. Sous ce point de vue, elle offrirait encore à la critique un sujet intéressant d'études utiles, quand bien même les exigences d'une raison élevée et d'un esprit délicat ne seraient pas, dès à présent, satisfaites.

Mais, ne voir dans cette énorme production d'œuvres littéraires que le résultat d'efforts dirigés par une seule pensée, l'amour de l'art, vers un but unique, le progrès, ce serait une lourde erreur. A cette effervescence littéraire, il y a une autre cause que la passion des lettres. Il y a, il faut le dire, c'est le ver qui ronge au cœur notre société, il y a la passion de l'argent.

A aucune autre époque, l'enthousiasme poétique ne s'inspira d'une pensée plus prosaïque; et si jamais les autels de l'art ne furent entourés de plus d'encens, jamais les desservans du temple ne furent plus disposés à faire du culte un métier. Défaut de foi là, comme ailleurs, malheur de notre temps.

L'artiste ne croit plus à l'autre vie de l'art, la postérité.

Ici, notre littérature de transition se présente avec un caractère non moins saillant et beaucoup plus fâcheux, celui d'une littérature de spéculation.

Si, à l'examen, même superficiel, du mouvement de notre littérature, il était

possible de se faire illusion sur cette dégénération de l'esprit littéraire, comment ne pas ouvrir les yeux, quand les coryphées mêmes de la littérature viennent planter sur le seuil de la bourse la bannière de l'art, avec cette inscription : « *inde fortuna* », et ne craignent pas de provoquer à haute voix une enquête sur l'ode, le drame et le roman, comme sur les fers ou les charbons ?

Le jour où ces choses se font, l'art ne serait-il pas perdu, si l'art pouvait périr tant que l'humanité vivra ?

Tout récemment, la *Revue de Paris* vient de publier une demande de syndicat pour la bourse des lettres, adressée aux littérateurs du dix-neuvième siècle, par un homme d'esprit et de talent, qui a annoncé plus d'une fois qu'il peut faire quelque chose de mieux que des spéculations littéraires.

Espérons que les littérateurs du dix-neuvième siècle, s'ils s'associent pour provoquer une réforme, s'inspireront d'une pensée plus artistique que celle qui domine toutes les questions soulevées par la lettre encyclique de la *Revue de Paris*.

Nous trouvons, dans un article de la *Revue Britannique*, intitulé *les Livres, ceux qui les font et ceux qui les vendent*, un passage qui paraît exprimer si bien notre pensée sur le mal auquel il faudrait, avant tout, remédier, que nous ne croyons pouvoir mieux répondre au cri de réforme jeté dans la *Revue de Paris*, qu'en reproduisant ici ce passage.

« Ces Messieurs se plaignent sans cesse de l'injustice du public, de son mauvais goût, de son amour pour les rapsodies, de la malignité des critiques, etc. La vérité est qu'il ne faut pas écrire dans l'espérance de gagner de l'argent ; que la littérature ne doit pas être un métier, et que rien n'est absurde comme de vouloir vivre par la vente de ses livres. L'idée que la littérature peut être une profession lucrative a un double inconvénient ; d'abord, elle détermine de malheureux jeunes gens à suivre une carrière où ils meurent de faim, tandis qu'ils auraient pu vivre convenablement dans toute autre ; et ensuite, elle avilit la littérature elle-même. En effet, elle se dégrade par la production d'un grand nombre d'ouvrages qui se nuisent réciproquement, au moyen d'une concurrence ruineuse, par la mise au jour de publications indigestes et hâtives, écrites seulement dans un but temporaire, celui de procurer quelques écus à leurs misérables auteurs, et enfin, en rabaissant le caractère des gens de lettres, qui occuperaient, aux yeux du monde, comme aux leurs, une place beaucoup plus élevée, s'ils ne travaillaient que dans le but d'acquérir une renommée durable, et d'instruire ou d'améliorer leurs semblables.

Prix proposés par les Sociétés savantes de la Normandie.

Si les Sociétés savantes de province trouvent si rarement l'occasion de décerner les prix dont elles proposent chaque année les sujets, ne peut-on pas en rechercher la cause dans le peu de soins qu'elles mettent à entourer leurs programmes de publicité ? Certes, ce ne sont pas les gens de science et les

littérateurs ou les artistes qui manqueraient comme concurrens, si la connaissance des travaux, des études qu'on leur indique, venait jusqu'à eux! Nos Académies ont cru tout faire en insérant leurs propositions et leurs prix dans les *Recueils annuels* qu'elles font imprimer. Là se borne leur sollicitude; mais, en vérité, à part les académiciens, qui lit ces comptes-rendus? Nous ne voulons pas faire entendre, par-là, qu'aucun intérêt ne s'attache aux mémoires qui y sont insérés; telle n'est pas notre pensée, car nous reconnaissons que très souvent ils renferment des travaux remarquables et d'excellens renseignemens sur la statistique du pays; mais ces recueils restent enfouis dans les bibliothèques des membres qui seuls y ont droit; jamais, ou presque jamais, ils ne sont livrés au public; bien rarement les journaux scientifiques ou littéraires s'en occupent, en sorte qu'un volume succède à un autre sans avoir éveillé l'attention du monde savant. C'est cet isolement, ce manque de contact des Sociétés savantes de province avec le public savant, qui explique le peu d'importance qu'elles ont de nos jours, et le peu de sympathie qu'elles trouvent dans le pays. Et cependant, toutes renferment, dans leur sein, des élémens de vie et de gloire; toutes pourraient exercer une heureuse influence sur le bien-être moral et physique des populations, si, mieux dirigées, elles savaient tirer un meilleur parti des richesses qu'elles possèdent, et exploiter avec bonheur le terrain qu'elles laissent infertile! Espérons que le temps des réformes arrivera pour elles, comme il est déjà venu pour tant d'autres associations. Mais, une des mesures les plus efficaces pour hâter cette époque, c'est la *publicité* à donner à leurs actes. De nos jours, la publicité est un puissant moyen de régénération; c'est l'ame du progrès, aussi bien pour les sociétés que pour les individus.

Nous, qui entrevoyons fort bien les services que les réunions scientifiques et littéraires de la province pourraient rendre pour l'œuvre de la décentralisation que nous avons cherché, des premiers, à accomplir, nous saisirons toujours avec empressement les occasions de leur prêter notre voix; et, tout en critiquant leur marche actuelle, tout en nous montrant sévères à leur égard, nous mettrons à leur disposition les moyens de publicité dont nous pouvons disposer.

C'est sous l'empire de ces sentimens de bienveillance que nous avons pensé à rendre publics les différens sujets de prix proposés cette année par les diverses Sociétés normandes. Nous engageons nos confrères des provinces et de la capitale à imiter notre exemple. La *Société d'Emulation de Rouen* a déjà éprouvé les heureux effets de ce genre de coopération à ses travaux, puisque trente pièces de vers lui ont été adressées pour le concours de cette année, concours qu'elle avait été forcée d'ajourner depuis quatre ans, faute de pièces unp en saillantes.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE LA VILLE DE CAEN.

Cette Académie propose un prix d'une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1835 (17 avril), à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

« *Quelles sont les causes qui ont influé, au treizième siècle, sur le développement des lettres, des sciences, des arts et de l'industrie dans la Normandie?* »

Les mémoires devront être adressés au secrétaire de l'Académie, avant le 15 mars 1835.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE CAEN.

Médaille d'or de deux cents francs.—« *Déterminer d'après les faits et appuyer sur des observations cliniques, les résultats locaux, sympatiques et généraux de l'action des purgatifs; préciser les états pathologiques, locaux et généraux, dans lesquels leur usage est indiqué, ainsi que les avantages et les inconvéniens qui résultent de leur emploi, de leur abus, dans leurs différens dégrés d'activité.* »

L'envoi des mémoires doit être fait avant le 1er avril 1835.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN.

L'Académie n'ayant point eu l'occasion, depuis plusieurs années, de décerner les prix de trois cents francs proposés par elle pour la solution de diverses questions qu'elle avait successivement mises au concours, et voulant laisser aux concurrens une plus grande latitude, en même temps qu'elle augmente, pour cette année, la valeur de la récompense, annonce qu'elle donnera un prix (médaille d'or de la valeur de six cents francs) au meilleur mémoire *inédit sur les sciences physiques, chimiques ou mathématiques.* — L'Académie entend ici, par *ouvrages inédits*, ceux qui, non seulement ne sont pas imprimés, mais encore qui n'ont été présentés à aucune société savante.

La même Académie propose, pour le concours de 1836, une *Notice historique et critique*, très-détaillée, *sur Jean Jouvenet et ses ouvrages.* Les concurrens devront s'efforcer d'indiquer dans quelle maison de Rouen naquit ce peintre célèbre. — Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

Les mémoires devront être adressés avant le 1er juin 1835, pour la classe des sciences, à M. Des Alleurs, secrétaire perpétuel, rue de l'Écureuil, n° 19; et pour la classe des belles-lettres et arts, avant le 1er juin 1836, à M. Emmanuel Gaillard, secrétaire-perpétuel, rue d'Elbeuf, n° 44.

L'Académie vient de publier le programme suivant d'un prix extrrordinaire de poésie à décerner dans la séance du mois d'août 1835 :

« BOÏELDIEU, *et les honneurs qui ont été rendus à ce célèbre compositeur,*
« *par* ROUEN, *sa ville natale.* »

Dans l'année 1826, Rouen fit frapper une médaille consacrée à l'auteur de *Béniowsky*, *Télémaque*, *Jean de Paris* et la *Dame Blanche*.

Après la mort de ce grand maître, le corps municipal de Rouen envoya des députés à Paris chercher le cœur de l'illustre musicien, offert à sa ville par une veuve, un fils et un frère.

L'Académie demande à la poésie d'illustrer par de beaux vers, et l'homme qui fit des chants si purs, et les homages glorieux pour celui qui les reçut, comme pour ses compatriotes qui les lui rendirent.

Elle propose, en conséquence, un prix extraordinaire à l'auteur de la meilleure pièce de poésie ayant cent cinquante vers au moins, et remplissant les conditions du programme ci-dessus.

Ce prix consistera en un écrin contenant trois épreuves de la médaille qui fut frappée en 1826, et telles que les reçut Boïeldieu, lui-même, des mains du maire de la ville : une en or, une en argent, une dernière en bronze. Au revers, on substituera aux armes de la ville une double palme destinée à renfermer le nom du lauréat et le millésime 1835. Hormis cette légère différence, les médailles, ainsi que l'écrin, seront en tout semblables à ce que Boïeldieu reçut du corps de ville en 1826.

Les concurrens devront adresser leurs ouvrages francs de port, à M. Emmannel GAILLARD, secrétaire perpétuel de l'Académie royale, rue d'Elbeuf, n° 44, à Rouen, avant le premier juillet 1835. Ce terme est de rigueur.

Nota. La Commission qui a présidé à la translation du cœur de BOÏELDIEU publiera prochainement l'historique de cette cérémonie touchante. Les poètes feront bien d'étudier ce récit.

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DE ROUEN.

Les deux sujets de prix proposés par cette société ont déjà été insérés dans la *Revue* (voir le numéro de juin, p. 386).

SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Prix proposés pour 1835 :

1° « *Déterminer lequel, du fumier long et frais, ou du fumier court et fermenté, doit être préféré, suivant la qualité des terrains, et suivant les récoltes que l'on se propose d'obtenir.* » — Médaille d'or de la valeur de deux cents francs.

2° « *Déterminer l'influence de la culture du colza sur les diverses espèces de terre du département de la Seine-Inférieure, et dans quelles proportions et périodes des baux il convient de permettre cette culture, pour éviter la dégradation de la propriété.* » — Médaille d'or de la valeur de cent cinquante francs.

L'envoi des mémoires doit être fait avant le 1er avril 1835, à M. le Secrétaire de correspondance.

Prix proposés pour 1836 :

1° « *Déterminer la meilleure méthode et l'époque la plus favorable pour le plâtrage des trèfles et des plantes fourragères, et dans quelles circonstances on doit donner la préférence au plâtre cuit ou au plâtre non cuit.* » — Médaille d'or de la valeur de cent cinquante francs.

2° « *Essayer la culture comparée des diverses variétés les plus notables de turneps ; indiquer celles qui s'accommodent le mieux de nos terres et de notre climat.* » — Médaille d'or de la valeur de cent cinquante francs.

La remise des mémoires devra avoir lieu avant le 1er avril 1836, à M. le Secrétaire de correspondance.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE DE CAEN.

Médaille d'or de 300 fr., fondée par un anonyme.— « *Quel est le moyen le plus avantageux et le moins dispendieux d'établir à Caen des réservoirs dont les eaux entretiendraient des fontaines publiques dans tous les quartiers de la ville et en tous temps.* » — Ce projet devra renfermer une description et une estimation détaillée des machines, des rigoles, des conduits et de tous les autres ouvrages qu'on proposera d'exécuter. On y joindra les dessins, les plans, les profils nécessaires pour l'intelligence de la description; enfin on déterminera la quantité d'eau que procurerait l'exécution du projet. — Adresser à M. Lair, secrétaire de la Société, avant le 31 mars 1835.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DU CALVADOS.

Médaille d'or de trois cents francs, offerte par un des membres de la société. — « *Quels seraient les moyens d'étendre et de populariser en France, particulièrement dans les départemens de l'ancienne Normandie, le goût de la musique, comme il existe dans certaines contrées de l'Europe.* » — Les mémoires doivent être envoyés, avant le 15 octobre, à M. Bénard, secrétaire de la société.

La Médaille sera décernée le jour de la fête de Sainte-Cécile 1835.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE.

L'Historique de l'établissement du Christianisme dans les diverses parties de la deuxième Lyonnaise.

Médaille d'or mise au concours par la Société, au nom de M. le marquis Le Ver.

Les Mémoires devront être adressés, avec les formalités ordinaires, à M. de Caumont, rue des Carmes, n° 32, à Caen.

CINQUIÈME EXPOSITION DES PRODUITS DES ARTS DU CALVADOS, EN 1834. — *Catalogue et rapports.*

Nous venons de recevoir les pièces imprimées par les soins de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen, sur la cinquième exposition des produits de l'industrie, dont nous avons annoncé l'ouverture dans la *Revue* du mois de mars de cette année. Cette exposition, qui a duré quatorze jours, a été remarquable par le nombre des industriels et des artistes qui y ont pris part et par la beauté et la bonté des objets exposés. Trois cent dix-huit noms figurent dans le catalogue; quinze médailles d'argent et vingt-une médailles de bronze ont été la récompense des concurrens qui se sont le plus distingués. Elles ont été décernées dans une séance publique de la Société d'Agriculture, que les membres de la Société Philharmonique du Calvados ont rendue plus attrayante encore par l'exécution des ouvertures de la *Muette de Portici* et de *Fra-Diavolo*, de M. Auber, né à Caen. Les murs des salles d'exposition étaient couverts des produits des peintres et dessinateurs du département. Les beaux-

arts, comme on le voit, n'ont pas dédaigné de prêter leur charme à l'ensemble sévère de productions des usines et des ateliers : il y a de l'écho dans le Calvados, a dit M. Target, préfet, pour toutes les idées généreuses et philantropiques. Tous les orateurs qui se sont fait entendre dans cette solennité, entre autres M. Donnet, maire de la ville, et M. Target, préfet du département, se sont complus à rendre un éclatant hommage aux sacrifices et aux travaux de la Société d'Agriculture, et surtout au zèle du respectable M. Lair, dont les soins ont préparé et donné un brillant essor à ces fêtes de l'industrie nationale dans le Calvados. Honneur, dirons-nous avec M. Donnet, aux citoyens généreux qui savent si bien employer leurs loisirs ! Honneur au compatriote infatigable qui s'occupe sans cesse de la prospérité de son pays !... Devrons-nous long-temps encore envier à nos frères de la Basse-Normandie ces expositions dont ils sont si fiers à juste titre, et qui produiraient dans nos cités industrielles une émulation si puissante et si efficace ? Espérons !

Ψ.

= Création d'une société d'agriculture dans l'arrondissement de Falaise (Calvados).

Le Congrès scientifique de Caen a émis un vœu que les amis de l'agriculture ont approuvé, c'est que le gouvernement établît, dans tous les arrondissemens, des comités agricoles semblables à ceux qui existent depuis long-temps dans quelques départemens, et entre autres dans celui de la Marne. On conçoit, en effet, combien doivent avoir d'influence, sur les progrès de la culture, des réunions de fermiers, de propriétaires instruits, qui, mettant en commun leurs lumières et les fruits de leur vieille expérience, discutent sur le terrain et essaient ensemble les nouveaux procédés, les instrumens récemment imaginés ou perfectionnés, enfin, font un véritable cours de science pratique où les plus habiles apprennent aux moins instruits. Déjà notre département possède une réunion de ce genre, un véritable comité agricole, que le zèle de M. Manoury de Franqueville a provoqué dans l'arrondissement du Havre. Voici venir maintenant M. de Beaurepaire, un de nos collaborateurs, qui, tout en cultivant avec succès les lettres et les sciences, s'occupe à réaliser dans l'arrondissement de Falaise, qu'il habite, les désirs des membres du Congrès de 1833. S'entourant de quelques grands propriétaires et de cultivateurs, il vient de constituer, le 24 août dernier, une société d'agriculture pratique, dont les statuts nous ont été communiqués. Apporter des améliorations dans toutes les parties de l'économie rurale, rendre vulgaires les meilleures méthodes de culture, et introduire, dans les fermes les plus pauvres, les instrumens les mieux appropriés à la nature des divers sols : tel est le but de cette nouvelle association. Ses moyens pour le remplir seront : 1° La fondation d'un recueil d'agriculture pratique et populaire dont la rédaction sera mise à la portée du plus simple cultivateur, et où il ne sera donné que des conseils consacrés par l'expérience. Ce recueil paraîtra au moins tous les trois mois et ne coûtera pas plus *d'un franc par an*. — 2° Des primes ou médailles d'encouragement aux grands valets, bergers, jardiniers,

etc., qui, depuis trois ans au moins au service du même maître, se distingueront par leur moralité et savoir-faire. — 3° Des diplômes de capacité et de mérite délivrés aux garçons jardiniers, à l'imitation de ce que fait depuis trois ans la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure. — 4° L'envoi gratis du recueil dans chaque commune. — 5° L'établissement d'un comice ou concours, où seront distingués ou récompensés les agriculteurs qui auront le mieux mérité du pays par les heureux résultats de leur culture. — 6° L'insertion au recueil des questions et consultations faites par les cultivateurs de l'arrondissement, et des réponses à y adresser. — 7° Des réunions de la Société, qui auront lieu à des époques fixes et qui se tiendront au moins trois fois par an.

Voilà, certes, un beau programme, auquel, nous n'en doutons pas, la Société de Falaise fera honneur ; nous en avons pour caution le zèle et l'instruction de M. de Beaurepaire. Il est consolant de voir, au milieu de toutes nos discussions politiques et d'économie sociale, des hommes de toutes les opinions s'associer pour concourir au développement de l'art le plus utile, et hâter ainsi les progrès de l'intelligence dans les campagnes. Honneur à ceux qui prennent l'initiative de telles mesures ! Le bon exemple qu'ils donnent ne sera pas perdu, et, lorsque le pays sera couvert de ces institutions vraiment philantropiques, on se rappellera toujours avec reconnaissance les noms de leurs premiers fondateurs.

Ψ

BIBLIOGRAPHIE.

Résumé des progrès des sciences géologiques pendant l'année 1833; par M. A. Boué. — 1 vol. in-8° de 506 pages. — Paris, 1834, au lieu des séances de la Société géologique de France, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Ce résumé, que la Société géologique de France fait faire chaque année par un de ses membres, mérite, à tous égards, d'être consulté par toutes les personnes qui se livrent à l'étude des sciences physiques, chimiques et naturelles. C'est un répertoire assez complet de tout ce qui a été dit, écrit et fait, tant en France qu'à l'étranger, sur cette grande division des connaissances humaines. Personne ne pouvait, mieux que M. Boué, entreprendre et exécuter avec autant de conscience et d'habilité un ouvrage de ce genre. En exposant rapidement le plan qu'il a suivi, nous ferons mieux comprendre l'utilité de cette œuvre bibliographique. Après la *Revue des nouvelles Sociétés et des publications les plus récentes* dans les diverses parties du globe, l'auteur aborde son travail analytique qui se partage en deux grandes divisions : d'un côté, les *sciences physiques, chimiques et naturelles*, comme servant de base à la géologie ; et, de l'autre, les *sciences géologiques proprement dites*.

Dans la première partie, M. Boué commence par l'énumération de toutes les observations récentes et des ouvrages nouveaux qui ont paru dans les *sciences physiques* et qui intéressent la géologie. Après avoir ainsi parlé d'*astronomie*, de *physique générale* et *d'optique*, de *magnétisme* et *d'électricité*, il passe à la *météorologie* développée dans toute son extension, et comprenant les découvertes faites, concernant les *aérolithes* et autres météores atmosphériques.

Une deuxième section est consacrée aux progrès de la *chimie*, considérée, surtout, relativement à l'analyse des corps inorganiques, ou à la *minéralogie chimique*, et aux *productions artificielles de minéraux ou de roches.* — La troisième section comprend tout ce qui a rapport à *l'hydrographie* et aux *eaux minérales.*

La quatrième section est l'exposé de ce qui concerne l'*histoire naturelle générale et ses diverses branches particulières*, qui ont trait à la géologie. Les découvertes en *minéralogie proprement dite* viennent naturellement se placer après la *botanique* et la *zoologie*, comme autant de sous-divisions. La *distribution géographique des êtres, des plantes et des minéraux* y occupe nécessairement une grande place, et lie cette section à la suivante.

Dans une section particulière, M. Boué a rassemblé ce qui regarde la *géographie physique*, dénomination un peu vague pour désigner les ouvrages de géographie, les voyages et diverses recherches qui touchent au domaine de la physique générale, de l'histoire naturelle et de la géodésie. On pourrait dire que c'est l'étude des caractères extérieurs de la croûte terrestre, tandis que la géologie serait une cristallographie grandiose.

Arrivé à la seconde partie, la *géologie proprement dite*, l'auteur y distingue deux grandes sections : la *géologie* et la *paléontologie.* — Dans la première, il consacre un chapitre aux ouvrages généraux de géologie et aux classemens; un autre aux questions géologiques traitées isolément; un troisième aux topographies géologiques, et un quatrième aux relevés géognostiques, en y annexant certaines découvertes de *géodésie*, et le perfectionnement des cartes proprement géographiques. — La *paléontologie*, divisée d'après les grands types des organisations animale et végétale, termine la deuxième partie, et un *coup-d'œil rétrospectif et prospectif* complète l'ouvrage. Nous emprunterons quelques documens à ce dernier chapitre.

Si l'on suit avec attention le mouvement des sciences proprement dites, on voit dans les *sciences physiques*, l'astronomie, la géodésie, le magnétisme et la chimie avancer extraordinairement, l'optique et la météorologie se perfectionner, tandis que l'histoire naturelle semble prête à sortir des classifications trop systématiques, et la minéralogie s'enrichit de nouveaux faits.

Le nombre des observateurs est devenu si considérable, qu'une année suffit pour fournir des renseignemens sur la plus grande partie du globe : dans peu d'années, il n'y aura plus de contrées dont l'homme civilisé n'aurait foulé le sol. L'année passée a été, surtout, fort remarquable par les importantes descriptions qu'elle nous a fournies, tant sur les trois péninsules de l'Europe méridionale que sur le Mexique, l'Amérique méridionale et l'Indostan. Du reste, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Russie et les Etats-Unis, continuent à tenir le premier rang dans ce genre de publications. Leur nombre donne, d'après l'ordre de nomination précédente, la succession des chiffres suivans : 45, 46, 31, 19, 15 et 16. Vu la petitesse de leur territoire, la Belgique et la Suisse, représentées par les nombres 7 et 5, sont bien à la hauteur des autres états.

Les ouvrages et les mémoires ou notices, publiés en 1833, peuvent être répartis, par ordre de matières, de la manière suivante :

	OUVRAGES.	NUMÉROS.	TOTAL.		OUVRAGES.	NUMÉROS.	TOTAL.
Astronomie.	10	10	20	Mémoires sur les Cratères de soulèvement.	»	16	16
Physique.	3	20	23	Mém. sur les Soulèvemens.	»	14	14
Magnétisme.	2	38	40	Géographie géologique.	22	208	230
Météorologie.	12	43	65	Cartes géologiques.	»	»	31
Chimie.	5	42	47	Coupes géologiques.	»	»	28
Hydrographie.	2	13	15	Nivellemens.	1	13	14
Eaux minérales.	22	21	41	Paléontologie générale.	3	1	4
Puits artésiens.	3	15	18	Sur les Hommes fossiles.	»	2	2
Histoire naturelle.	29	41	70	Sur les Mammifères fossiles.	2	22	24
Minéralogie.	24	29	53	Sur les Cavernes à ossemens.	1	10	11
Géographie physique.	32	11	43	Sur les Reptiles fossiles.	1	6	7
Traités de Géologie.	15	8	23	Sur les Poissons fossiles.	1	7	8
Sujets particuliers de géologie	3	22	25	Sur les Crustacés fossiles.	1	5	6
Mémoires sur les Volcans.	2	12	14	Sur les Coquilles fossiles.	5	17	22
Mémoires sur les Filons.	»	5	5	Sur la Botanique fossile.	4	11	15

Il a donc paru, pour les sciences physiques et naturelles, cent quarante-quatre ouvrages et deux cent soixante-seize mémoires en tout; et, pour la géologie et la paléontologie, soixante-un ouvrages et quatre cent quatorze mémoires; ou bien en tout huit cent quatre-vingt-quinze publications.

Le rapport des nombres différens de ces deux genres de publications est bien propre à caractériser notre époque, où, outre l'esprit dominant d'association, règne un désir immodéré de faire connaître ses idées aussi promptement qu'on les a conçues. L'ilotisme des savans a cessé en même temps que la publication des ouvrages très volumineux qui, jadis, paraissaient de temps à autre comme des raretés, et étaient le travail de toute une vie. Si, autrefois, on produisait quelquefois des œuvres parfaites, les auteurs isolés ne jouissaient pas, comme à présent, de l'avantage de s'éclairer par la discussion, pendant le temps même de la composition de leurs ouvrages. Livrés ainsi à eux-mêmes, ils étaient plus exposés à s'égarer qu'à présent, où chaque article d'un traité est discuté d'avance dans des recueils périodiques.

En comparant le nombre des ouvrages de 1833 avec celui que donnent les années 1830, 1831 et 1832, on trouve environ la proportion établie par les nombres trois cents, quatre cent cinquante, cinq cents et neuf cents. M. Boué croit n'être pas fort loin de la vérité en avançant qu'il paraît à présent, chaque

année, plus de mille ouvrages, mémoires ou notices, qui intéressent le géologue!... Quelle ardeur ne faut-il pas chez le savant consciencieux qui veut se tenir au niveau de la science! qu'une vie d'homme est bientôt usée à ce travail sans cesse renaissant! C'est le tonneau des Danaïdes, qui se remplit sans être jamais plein!... Ces diverses considérations font mieux sentir l'importance des résumés scientifiques dans le genre de celui que nous devons à la prodigieuse activité de M. Boué. Félicitons la Société géologique d'avoir conçu, la première, l'idée de pareils répertoires, et M. Boué d'avoir su exécuter avec tant de science et de bonheur une œuvre aussi difficile.

J. P. L. G.

DICTIONNAIRE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, COMMERCIALE ET AGRICOLE, publié par une Société de savans et de manufacturiers, et édité par J.-B. Baillière, libraire de l'Académie royale de Médecine. — 10 forts volumes in-8°, de 600 à 650 pages chacun et de 8 fr. le volume.

Placés au centre d'une population manufacturière, commerciale et agricole, nous devons signaler avec soin les ouvrages qui ont pour but de lui offrir d'utiles enseignemens. C'est à ce titre que nous recommandons à nos lecteurs le dictionnaire dont le titre précède. Conçu dans la même pensée que le *dictionnaire technologique* dont vingt-un volumes ont déjà paru, mais exécuté sur une moins grande échelle, le nouveau dictionnaire sera plus à la portée des industriels, des négocians, des agriculteurs, de tous ceux, enfin, qui s'occupent de science et d'économie industrielle et commerciale. Deux volumes sont en vente, et il faut espérer que les autres se succéderont rapidement. Un inconvénient propre à toutes les publications de ce genre, c'est la lenteur avec laquelle on les termine; aussi, presque toujours, à l'apparition des derniers volumes, les premiers ne sont-ils plus au niveau de la science et offrent-ils de nombreuses lacunes. Cet inconvénient sera moins sensible pour le *Dictionnaire de l'industrie*, en raison de son peu d'étendue. Mais, d'un autre côté, il est peut-être à craindre, à cause de cette circonstance, que les questions ne soient pas traitées avec tout le développement qu'elles mériteraient. Nous avons déjà vu, en effet, dans les volumes qui sont entre nos mains, des sujets qui sont à peine effleurés, et qui, plus que tous autres, exigeaient cependant une étude approfondie; nous citerons entre autres les articles *blanchiment*, *blanchissage*, *calandrage*, *bois de teinture*, etc. A part ces défauts, qu'il sera facile d'éviter dans les autres volumes, nous n'avons que des éloges à donner aux auteurs. Une heureuse innovation dont il faut leur tenir compte, c'est l'intercallation, dans le texte, de figures gravées sur bois, pour aider à l'intelligence, des descriptions de machines, d'appareils, d'instrumens, etc. Ce mode, imité de l'anglais, offre l'avantage de représenter l'objet sous les yeux, en même temps que la description, sans que le lecteur soit obligé d'interrompre sa lecture pour aller chercher la figure dans un atlas. Les planches sont nombreuses et fort bien gravées par MM. Andrew, Best et Leloir. Les principaux collaborateurs de cet ouvrage sont MM. *Baudrimont*, *Gaultier de Claubry* et *D'Arcet*,

pour la chimie et les applications de cette science; *Despretz* et *Sainte-Preuve*, pour la physique; *Colladon, Coriolis, Olivier*, pour la mécanique; *Blanqui* aîné, pour l'économie politique et commerciale, dans ses rapports avec l'industrie; *Paulin Desormeaux*, pour les instrumens employés dans les arts et métiers; *Gourlier*, pour les constructions et la disposition des habitations et des usines; *Soulange Bodin*, pour l'agriculture, considérée comme science industrielle; *Parent Duchâtelet*, pour l'hygiène et la la salubrité; *Adolphe Trébuchet*, pour toutes les questions relatives à l'administration et à la salubrité, dans leurs rapports avec l'industrie.

Ψ

ANNUAIRE DES CINQ DÉPARTEMENS DE L'ANCIENNE NORMANDIE, publié par l'Association Normande. — 1835. — 1re année. 1 vol. in-8° de 500 pages, Caen. — Rouen. Au bureau de la *Revue*. Prix : 2 fr.

Nous rendrons prochainement compte de cette intéressante publication toute nationale.

— LA FILLEULE. — BOÏELDIEU AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

L'auteur de *la Filleule* est un des doyens de notre littérature dramatique. M. Sewrin a commencé sa carrière au moment de la révolution; ce fut en 1793 qu'il obtint ses premiers succès. Depuis cette époque, M. Sewrin a fait représenter un nombre fabuleux de pièces de tous genres. Les *Variétés* n'ont pas oublié le succès prodigieux des *Habitans des Landes*, de *Jocrisse corrigé*, de *Jocrisse maître et Jocrisse valet*, etc., etc.; et l'Opéra-Comique n'a pas joué moins de trente ouvrages de cet auteur, qui a été un des collaborateurs de notre BOÏELDIEU.

Nous devons savoir gré à M. Sewrin d'avoir choisi Rouen pour y faire représenter *la Filleule*. Nous l'avons accueilli comme il le méritait, et il a dû être flatté de recevoir des applaudissemens d'un public à qui on peut reprocher d'en être trop avare.

Lorsque nous apprîmes la mort de BOÏELDIEU, M. Sewrin, son ami, voulut rendre hommage à sa mémoire, il composa une bluette qui avait le grand mérite de rassembler, pour nous les faire entendre, les morceaux les plus remarquables du grand compositeur.

La Filleule et *Boïeldieu aux Champs-Elysées* forment deux jolies brochures imprimées avec soin. La seconde renferme un portrait fort ressemblant de BOÏELDIEU, et l'autographe d'une lettre charmante de notre illustre compatriote.

M. FRANÇOIS, libraire, Grand'Rue, a édité ces deux ouvrages. Tous ceux qui aiment à favoriser ce qui est bon, s'empresseront d'acquérir les deux productions, qui sont devenues normandes par adoption. Ch. R.

NÉCROLOGIE.

Lorsqu'un homme meurt au moment où il allait réaliser les espérances de sa jeunesse, au moment où son avenir allait commencer, quand la tombe ne lui apparaissait encore que dans le lointain, c'est une grande douleur, c'est une irréparable perte pour sa famille, pour ses amis, et quelquefois pour sa patrie.

Mais lorsqu'un homme arrive au terme fixé par la nature, lorsqu'après une journée bien longue et bien remplie, il se couche et s'endort, ce ne sont plus des larmes, mais des prières qu'il faut porter sur sa tombe; et si l'existence de cet homme s'est prolongée au-delà de toutes les prévisions; si, après avoir été paisible et heureuse, elle s'éteint doucement, ce sont des actions de grâces qu'il faut rendre au ciel, et les plaintes deviennent des blasphèmes.

M. d'Ornay était né le 23 août 1729; il est mort le 25 novembre 1834.

Il n'y a pas d'article nécrologique à faire sur le vénérable M. d'Ornay. L'amour des sciences, des lettres et des arts a rempli sa vie de pures jouissances; les affections de famille l'ont embellie; l'amitié de tous ceux qui l'ont connu, l'ont entourée de respect et de considération. Cela a duré cent ans : voilà tout!

Pour bien faire connaître M. d'Ornay, son aimable philosophie et la fraîcheur d'imagination qu'il a si prodigieusement conservée jusqu'à sa fin, et pour faire voir combien la mort a dû lui être chose facile et même heureuse, je citerai en entier la pièce de vers intitulée *mes Adieux*, qu'il a composée *à l'âge de* 95 *ans*, et qui résume toute sa vie.

Mes Adieux.

J'ai chanté mes quatre-vingts ans;
J'étais jeune encore à cet âge!
J'avais encor des goûts, des désirs et des sens;
Quelques fleurs se montraient parfois sur mon passage :
Je croyais au bonheur; c'était presqu'en jouir.
Ce beau rêve est passé pour ne plus revenir.
Quelques instans de plus, et ma tâche est finie .....

Dieu ne nous donne point, il nous prête la vie,
Et quand il la réclame, il lui faut obéir.

J'ai voyagé long-temps, bien long-temps sur la terre,
Où tout est pour le sage et merveille et mystère;
Sur ce globe pesant dans les airs entraîné,
Par d'invisibles mains sagement gouverné,
Si grand à nos regards, si petit dans l'espace,
Où l'homme fièrement prend la première place,
Lui dont toute la vie, en proie aux préjugés,
Est de quelques momens plus ou moins prolongés!

Tout y semble soumis à la loi des contraires:
Mais que dis-je? à des lois justes et nécessaires.
L'homme dort, épuisé par de trop longs efforts;
Le sommeil bienfaisant ranime ses ressorts.
La fleur naît et périt, pour reparaître encore.
Après la sombre nuit, vient la brillante aurore.
Les autans en fureur ont soulevé les flots:
Iris vient annoncer le calme et le repos.
La neige, les frimats attristent la nature:
Le printemps la ranime et lui rend sa parure.
A d'immuables lois tout est assujéti.
Tout périt à nos yeux, rien n'est anéanti.

Adieu, riant séjour de ma paisible enfance
Adieu, tems fortuné de joie et d'espérance!
Adieu, jardins fleuris! Adieu, gazons charmans,
Bien plus charmans encore à l'âge de vingt ans!
Adieu, doux entretiens, sage philosophie,
Qui, contre les chagrins, fléaux de notre vie,
Nous offrez constamment un obligeant appui,
Et chassez loin de nous le redoutable ennui!
Adieu, mes bons amis, et mes bonnes amies,
Vous chez qui les vertus aux grâces sont unies,
A la pure amitié bornant tous vos désirs,
Partagez mes douleurs et doublez mes plaisirs!
Adieu, chers favoris de la docte Uranie,
A d'utiles travaux consacrant votre vie.
Le savoir et la paix habitent parmi vous.
Pourquoi faut-il quitter un commerce aussi doux?
Adieu, doux souvenirs! Adieu tout ce que j'aime!
Il faut nous séparer, telle est la loi suprême.
Le moment du repos est enfin arrivé;
Vers de plus grands objets je me sens élevé:
De ses liens mortels bientôt débarrassée,
Jusques à l'Eternel s'élance ma pensée.

Espoir consolateur! soutien de mes vieux ans,
O le plus grand des biens! à tes enchantemens,

Mon ame s'abandonne. Un Dieu clément m'appelle ;
Je cède, sans effort, à sa voix paternelle.
Dans quelques jours... demain... s'il le faut aujourd'hui.....
J'obéis, et mon cœur est déjà près de lui ! ! !

Par M. D'ORNAY, doyen des Académiciens,
âgé de 95 ans.

M. D'ORNAY avait envoyé son dernier chant à l'Académie, et, à l'âge de cent ans, en 1829, il assista à la séance publique de ce corps, dont il était membre depuis 1762.

Cependant, l'Académie n'a pas envoyé de députation aux obsèques de son doyen. Le véritable motif est un certain article 28, qui défend à l'Académie d'aller rendre hommage à ceux de ses membres qui meurent hors de la ville !

L'Académie n'a pas voulu se déranger, même pour son aîné ; car le respectable M. D'ORNAY est mort âgé de 105 ans, et l'Académie, quelque vieille qu'elle paraisse, n'a que 90 ans, du mois d'août dernier.

CH R.

AUX COLLABORATEURS

ET AUX ABONNÉS

DE LA

Revue de Rouen.

A dater du premier jour de l'année 1835, je cesse d'être l'éditeur de la *Revue de Rouen*.

Une association d'écrivains s'est présentée, qui offre toutes les garanties de succès pour la *Revue ;* et, comme mon entreprise était, non pas une spéculation, mais une œuvre de patriotisme, je n'ai pas hésité à céder l'honneur de la continuer à des hommes plus capables que moi de la rendre digne de notre pays.

Au moment de quitter la *Revue*, j'ai un devoir à remplir, c'est d'adresser mes remercîmens à tous ceux qui m'ont soutenu et aidé de leur encouragement, de leur

collaboration; je les prie de recevoir l'assurance de ma profonde gratitude.

Quant à ceux qui, par leur souscription, ont bien voulu s'associer à une publication qui méritait l'intérêt de tous les Normands, je ne puis mieux faire, pour les remercier, que de publier leurs noms. Cette liste, qui termine la première série de la *Revue de Rouen*, sera distribuée en même temps que la livraison de janvier.

NICÉTAS PERIAUX.

N. B. La *Table des matières* du quatrième Volume accompagnera la *Liste des Souscripteurs*.

FIN DU IVe VOLUME.

DC
611
N841R4
1834

Revue de Rouen et de la
Normandie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY